This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 977,175

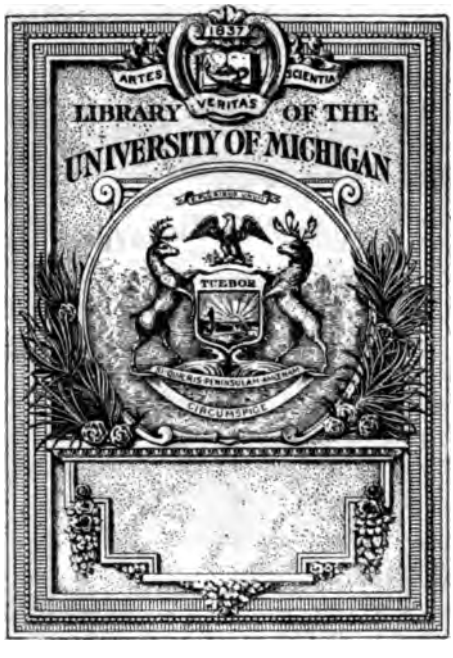

THE GIFT OF
PROF. ALEXANDER ZIWET

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie

7, RUE SAINT-BENOIT

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME ONZIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1879

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

1775 [1]

JANVIER.

M. l'abbé Morellet se presse de nous dédommager du silence qu'il avait gardé depuis quelques années. Sa Réfutation des Dialogues de l'abbé Galiani [2] a été bientôt suivie de ses réflexions sur les avantages *De la Liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration* [3]. Ces réflexions furent écrites en 1764, à l'occasion de la déclaration du roi, du 28 mars de la même année, qui fait défense d'imprimer, débiter aucuns écrits, ouvrages et projets concernant la réforme ou l'administration des finances, etc. Elles ne paraissent que depuis peu de jours avec cette épigraphe : *Ingenia studiaque facilius oppresseris quam revocaris.* Quoique cette brochure de soixante-douze pages sur un sujet infiniment rebattu ne présente aucune idée nouvelle, aucun trait saillant, elle mérite au moins d'être distinguée par la

1. Ainsi que nous l'avons dit, tome X, p. 209 (note), les attributions d'articles indiquées par Meister ont été soigneusement relevées, mais elles n'ont été reproduites ici que pour les passages qui sont de Grimm ou de Mme d'Épinay. Les noms des auteurs figureront à la table de chaque volume, à la suite des articles qui leur appartiennent. Dans les notes de M. Taschereau et de Barbier que nous avons conservées, nous avons partout remplacé le nom de Grimm par celui du véritable rédacteur de la *Correspondance* depuis mars 1773.

2. Voir tome X, p. 514.

3. 1775, in-8°.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1753-1793)

362394

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

1775 [1]

JANVIER.

M. l'abbé Morellet se presse de nous dédommager du silence qu'il avait gardé depuis quelques années. Sa Réfutation des Dialogues de l'abbé Galiani [2] a été bientôt suivie de ses réflexions sur les avantages *De la Liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration* [3]. Ces réflexions furent écrites en 1764, à l'occasion de la déclaration du roi, du 28 mars de la même année, qui fait défense d'imprimer, débiter aucuns écrits, ouvrages et projets concernant la réforme ou l'administration des finances, etc. Elles ne paraissent que depuis peu de jours avec cette épigraphe : *Ingenia studiaque facilius oppresseris quam revocaris.* Quoique cette brochure de soixante-douze pages sur un sujet infiniment rebattu ne présente aucune idée nouvelle, aucun trait saillant, elle mérite au moins d'être distinguée par la

1. Ainsi que nous l'avons dit, tome X, p. 209 (note), les attributions d'articles indiquées par Meister ont été soigneusement relevées, mais elles n'ont été reproduites ici que pour les passages qui sont de Grimm ou de Mme d'Épinay. Les noms des auteurs figureront à la table de chaque volume, à la suite des articles qui leur appartiennent. Dans les notes de M. Taschereau et de Barbier que nous avons conservées, nous avons partout remplacé le nom de Grimm par celui du véritable rédacteur de la *Correspondance* depuis mars 1773.

2. Voir tome X, p. 514.

3. 1775, in-8°.

sagesse et par la clarté du style dont elle est écrite. L'auteur emploie d'abord toute sa logique et toute son éloquence à prouver qu'il est assez vraisemblable que nous ne possédons pas encore les vrais principes de l'économie politique. Il tâche ensuite de montrer la nécessité de la liberté d'imprimer, pour donner aux principes, une fois connus, de la stabilité, et à l'administration de la suite et de l'uniformité. Après avoir exposé les avantages qui doivent résulter de cette liberté, tant pour l'instruction du ministère que pour le succès même de ses opérations, il finit par répondre aux difficultés que le gouvernement a cru y voir jusqu'à présent. Cette dernière partie de son ouvrage, qui est la plus étendue, est malheureusement aussi la plus faible. Il y fait une longue digression pour justifier les hommes à systèmes. Mais est-il à propos d'entretenir si longtemps le public de soi et de ses amis ?

Toute question énoncée d'une manière générale paraît d'une solution aisée. Elle le devient moins à mesure qu'on essaie de la déterminer pour l'appliquer à quelque circonstance particulière. Sans doute la société la plus parfaite sera celle qui procurera le plus grand bien général en laissant la plus grande liberté possible aux différents individus qui la composent. Mais quel est ce plus grand bien auquel elle peut espérer d'atteindre ? Où sont les bornes de cette liberté qu'elle doit conserver, qu'elle doit garantir à chacun de ses membres ?

S'il est un droit qui semble inaliénable dans quelque état que l'homme puisse se trouver, c'est assurément celui de penser, et même de penser tout haut. Cependant, quelle est l'institution sociale qui n'ait pas entrepris d'en borner plus ou moins la jouissance ? La liberté n'est qu'un mot en politique aussi bien qu'en métaphysique et en morale. L'art du législateur, comme celui de la Providence, est de cacher à nos yeux les chaînes que nous traînons sans cesse après nous ; et ce n'est que lorsque le caprice ou l'intérêt du moment les laisse voir, ou les appesantit sans nécessité, qu'elles révoltent ce qu'il nous plaît d'appeler notre indépendance naturelle.

Il y a, ce me semble, dans toute constitution politique, trois principes dominants : la force, les lois et l'opinion. Ces trois principes ont plus ou moins d'énergie, et la manière dont ils sont subordonnés l'un à l'autre est ce qui détermine la nature et la

forme particulière de chaque gouvernement. Dans un État purement despotique, l'autorité souveraine n'a point d'autre contrepoids que la force. Dans un État républicain, elle le trouve dans les lois mêmes dont elle tient sa puissance. Dans une monarchie telle que la France, ce contre-poids n'existe réellement que dans l'opinion et dans la confiance particulière que peuvent mériter les tribunaux qui en ont été quelquefois les interprètes.

Plus l'opinion a de force, plus il est dangereux sans doute d'abandonner au hasard la conduite des ressorts qui la font mouvoir; et n'est-ce pas ce qu'on risquerait de faire en permettant à tout le monde d'écrire librement sur les principes de l'administration? Les avantages de cette liberté ont été souvent discutés depuis le commencement de ce siècle; mais a-t-on assez réfléchi sur les inconvénients qui pouvaient en résulter? Essayons de justifier une mauvaise cause; elle est trop abandonnée pour qu'il n'y ait pas quelque mérite à la défendre.

On n'a jamais plus écrit, on n'a jamais plus lu que de nos jours : en conclura-t-on que les livres contribuent plus ou moins à diriger l'opinion publique? Je suis bien tenté de croire que leur influence en a plutôt diminué qu'augmenté. Quoi qu'il en soit, cette influence est réelle, ou ne l'est pas : si elle est réelle, ses suites sont de la plus grande conséquence; si elle ne l'est pas, quel bien peut-on espérer d'une liberté plus illimitée?

C'est un emploi vraiment sublime que celui d'éclairer ses semblables; mais quel est aujourd'hui l'auteur assez frivole ou assez sottement modeste pour ne pas se croire appelé à remplir une fonction si auguste? Parmi tous ces grands hommes qui prétendent à l'honneur de gouverner le monde du haut de leur galetas, n'est-il pas possible qu'il se trouve plus d'un barbouilleur assez fanatique ou assez éloquent pour écrire d'une manière propre à répandre des alarmes dans l'esprit de la nation, ou à exciter des préventions contre les projets de l'administration les plus sages et les plus patriotiques? Quel bien peut compenser un mal aussi funeste? Et sera-t-on toujours à même de le réparer comme on aurait été de le prévenir?

Les défenseurs de la liberté paraissent mettre en principe que les hommes naissent tous philosophes, et que les écrivains le sont par excellence. Il n'y a guère, dans cette heureuse supposition, que les rois et les ministres d'exceptés, ce qui montre au moins

de l'intolérance ou de la partialité. Ces messieurs ne veulent point voir que la plupart des hommes sont pleins de faiblesses et d'inconséquences. Ils ne comptent pour rien les calculs secrets de l'amour-propre et de la vanité. Ils ne suivent point la marche irrégulière et violente des passions. Ils se flattent de pouvoir combiner les différents rapports de la société, toujours mobiles, toujours variables, comme l'on combine des puissances algébriques. Ils oublient que, dans mille occasions, l'erreur est plus à la portée du peuple que la vérité, parce qu'il est facile à l'erreur de frapper et de séduire l'imagination, au lieu que, le plus souvent, la vérité ne devient sensible qu'aux yeux qui la cherchent avec une suite et une attention dont peu d'hommes sont capables.

Il est aisé de persuader à la multitude qu'il serait plus commode et par conséquent plus juste de ne payer à l'État que la moitié des impôts qu'il exige, quelque légitime que puisse être ce tribut en lui-même. Serait-il aussi aisé de lui faire sentir que ces impositions, en assurant la puissance et la prospérité publiques, assurent en même temps le bonheur et l'aisance de chaque particulier, et qu'en ouvrant à la nation de nouvelles sources de richesses, elles refluent insensiblement sur tous les ordres et sur toutes les parties de l'État? Combien de fois n'a-t-on pas vu des nations entières, séduites par le seul mot de *liberté*, se précipiter dans toutes les horreurs de l'anarchie et retomber ensuite dans l'esclavage le plus odieux?

Que peuvent la raison et l'éloquence même sur des esprits prévenus, et à qui on a laissé le temps de s'échauffer en faveur de leur idole? Un seul apologue de Menenius ramena, dit-on, les Romains prêts à se séparer pour jamais de leur patrie [1]; mais on ne se souvient pas que cet apologue fut accompagné d'un traité par lequel le Sénat souscrivait humblement à toutes les prétentions du peuple.

Si, dans le siècle passé, la question du régicide n'avait pas été agitée en France et en Angleterre avec autant d'audace que de subtilité, peut-être n'eût-on jamais vu couler le sang de Charles Ier sur un échafaud; peut-être la France n'eût-elle jamais eu à rougir d'avoir produit des monstres tels que les Ravaillac, les Clément, etc. La liberté d'écrire était sans doute alors moins géné-

1. Voir La Fontaine, *les Membres et l'Estomac*, livre III, fable II.

ralemement favorisée qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais, couverte du voile de la religion, elle était plus téméraire et plus entreprenante qu'elle ne le sera peut-être jamais à l'avenir. Les suites funestes qu'elle eut dans ces circonstances-là n'en sont pas moins une preuve du danger qui accompagnera toujours une liberté sans bornes. La simarre ecclésiastique sera sans doute dans tous les temps plus imposante et par là même plus dangereuse que le manteau du philosophe; mais quelque livrée que prennent tous ces législateurs sans vocation, tous ces censeurs oisifs du gouvernement, si leurs écrits ne sont pas soumis à l'examen d'un tribunal prudent et éclairé, il y aura toujours lieu de craindre que la tranquillité publique n'en soit souvent troublée, et que l'autorité la plus légitime ne s'y trouve compromise.

Depuis quand voit-on les hommes les plus sages être les plus empressés à publier leurs opinions? Ce sont les seuls qui aient assez de lumières et assez de modestie pour s'en défier. Fontenelle disait que, s'il tenait la vérité dans le poing, il ne l'ouvrirait pas pour la montrer aux hommes. N'aurait-il pensé qu'au mal qui pourrait lui en arriver à lui-même? J'aime mieux lui supposer un motif plus généreux. Ne serait-ce pas plutôt parce qu'il était convaincu qu'elle ne leur servirait à rien ou du moins à peu de chose, et que souvent même elle ne leur serait que nuisible? Quelque effort que l'on fasse pour étendre l'empire de la vérité, on ne réussira jamais à lui soumettre la classe de la société la plus nombreuse. Le vulgaire des esprits n'est pas fait pour être vraiment éclairé, et en s'efforçant de les retirer de l'ignorance à laquelle ils semblent destinés on ne parvient qu'à leur ôter d'utiles préjugés, également propres à assurer et leur bonheur personnel et la tranquillité publique.

En voyant les hommes tels qu'ils sont, tels qu'ils ont toujours été et tels qu'ils seront probablement dans tous les âges, il est impossible de ne pas sentir le danger qu'il y aurait, au moins dans certains pays, à laisser le champ libre à tous les rêveurs systématiques, à tous les faiseurs de projets, à tous les barbouilleurs de papier qui pourraient juger à propos d'entrer en lice avec les puissances et leurs commettants. Sait-on à quels excès peut se porter l'insolence de la parole, la témérité de l'ignorance et de la présomption? Le nombre des écrits pernicieux que produirait une telle liberté et les inconvénients qui en résulteraient

nécessairement ne sauraient être mis en comparaison avec le peu de bien qu'on pourrait espérer du petit nombre de bons ouvrages qui n'auraient pas osé paraître sous une administration plus sévère. On se plaint depuis longtemps des entraves que l'on a mises en France à la philosophie et aux lettres. On ne se lasse point de nous vanter la liberté dont elles jouissent en Angleterre. Cependant comparez sans prévention les bons ouvrages de politique qu'on a vus éclore depuis un siècle chez ces deux nations rivales, et voyez à laquelle des deux un juge impartial donnerait la préférence. La contrainte des lois prohibitives, lorsqu'elle n'est pas exagérée par le caprice ou l'humeur de ceux qui sont chargés de veiller à leur exécution, ne sert qu'à contenir les esprits inquiets et turbulents. Elle n'impose aux hommes supérieurs que l'obligation de dire la vérité avec plus de sagesse, avec plus de modération; et la vérité présentée sous un caractère noble et décent n'en paraît que plus vraie, plus respectable et plus sublime. L'*Éloge de Colbert*, par M. Necker, en est, ce me semble, un bel exemple.

On a beau dire que tous les mauvais livres auxquels une liberté plus illimitée donnerait lieu ne pourraient jamais prévaloir contre les bons ouvrages qu'il serait libre au gouvernement de leur opposer. L'expérience a trop prouvé le contraire. D'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, il est une infinité d'erreurs en politique qui sont plus propres à éblouir la multitude que les vérités les mieux démontrées; et ce que dit La Fontaine :

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour les mensonges,

est plus vrai peut-être relativement à l'objet dont nous parlons qu'à tout autre. Ensuite, n'est-il pas constant qu'un ouvrage écrit contre l'administration actuelle est toujours lu avec plus de confiance ou du moins avec plus d'empressement que ceux qui tendent à la justifier? Enfin, quand il serait parfaitement sûr qu'au bout d'un certain temps donné la vérité l'emporte toujours sur le faux éclat d'un système erroné, ne comptera-t-on pour rien la fermentation qui aura lieu dans cet intervalle plus ou moins long, et dont les suites pourront être plus ou moins dangereuses? Ces fermentations, essentiellement attachées à la constitution de

tout gouvernement libre, ne sont peut-être pas fort à craindre dans un État républicain; mais je doute qu'elles puissent jamais être indifférentes dans un État monarchique dont le bonheur est le repos, et dont la puissance tient surtout à l'harmonie avec laquelle toutes ses forces conspirent vers le même but.

Quels secours, quelles lumières, quel avantage peut-on espérer de cette foule de brochures sur les finances dont tous les calculs prouvent la plus grande ignorance et des charges et des ressources de l'État? Il n'en est guère cependant qui ne trouvent des lecteurs et des suffrages, parce qu'il n'en est point qui ne propose un moyen très-facile de soulager les peuples et d'enrichir le roi. A quoi tout cela sert-il, si ce n'est à ennuyer les gens de bon sens et à donner aux autres de l'inquiétude, de la méfiance et du mécontentement? Supposons un moment que dans le nombre il s'en trouve quelques-unes qui soient fondées sur des principes plus raisonnables. Est-il beaucoup de gouvernements en Europe à qui il convienne de laisser discuter publiquement l'état actuel de leurs finances? La richesse est la force de l'État. La connaissance exacte de sa richesse est donc le secret de sa force. Je ne pense pas que l'autorité nous le dise. En conséquence, tous les avis que les hommes éloignés du maniement des affaires pourront lui communiquer à ce sujet ne seront jamais que des idées fort vagues et par là même assez peu intéressantes.

De toutes les réflexions que nous venons de hasarder, je conclurai seulement qu'il est fort fâcheux d'être excédés comme nous le sommes de toutes les platitudes ennuyeuses qu'on imprime tous les jours sur les matières de l'administration. Je ne croirai que difficilement aux avantages d'une liberté illimitée, plus difficilement encore à l'existence réelle d'une telle liberté, du moins à sa durée. Je ne pense pas non plus que cette liberté soit nécessaire au développement des génies les plus capables d'éclairer le genre humain. Peut-être même est-il à désirer que les limites de la liberté d'écrire demeurent en quelque manière incertaines. Peut-être l'autorité éclairée sans être ombrageuse ne doit-elle jamais laisser échapper ce moyen d'augmenter et de contenir à propos le mouvement des esprits. Peut-être enfin est-il à souhaiter que d'un côté la témérité ignore toujours jusqu'où elle peut aller, que d'un autre la prudence ne soit point trop frappée du terme qui doit l'arrêter. Ce qui paraît sûr au moins,

c'est que la licence est aussi nuisible au progrès de l'esprit qu'à la perfection des mœurs.

COUPLETS SUR UN MOT DONNÉ[1].

C'est à la plume
Qu'on doit souvent tout son bonheur :
Quand sur le feu qui nous consume
La bouche explique mal le cœur,
C'est à la plume.

Charmantes plumes,
Couvrez les fronts, troublez les cœurs.
Malgré leurs froides amertumes,
Vous régnerez sur vos censeurs,
Charmantes plumes.

Toutes les plumes
Ramenant la fidélité,
Amants volages que nous fûmes,
L'Amour quitta pour la beauté
Toutes ses plumes.

Dessus la plume
Quoiqu'il soit doux de discourir,
Il est minuit, et je présume
Qu'il est plus doux de s'établir
Dessus la plume.

ÉTRENNES D'UN INCONNU A MADAME NECKER.

Mon cerveau se creusait à vous faire une étrenne,
Lorsque le dieu de l'Hippocrène
A mes yeux soudain a paru.
« Arrête, a-t-il dit, que fais-tu?
— Ce qu'il vous siérait bien de faire.
Je veux célébrer les vertus,
L'esprit, mille talents de plaire,

1. Métra, qui rapporte cette chanson, t. I, p. 262 de sa *Correspondance secrète*, avec deux couplets de plus, tout aussi insignifiants que les autres, dit : « Voici une chanson de M. le comte d'Adhémar, sur le goût dominant des panaches. Les chevaliers qui figuraient dans un des bals de la reine lui avaient demandé la permission d'en porter, et l'avaient obtenue. »

Des époux comme il n'en est guère,
Des amis comme on n'en voit plus.
— Ton projet est beau, je l'admire;
Mais, pour le remplir dignement,
Il te faut emprunter ma lyre
Au chantre de Pierre le Grand [1]. »

— On ne se lasse point de nous ennuyer à la Comédie-Italienne de l'*Henri IV* de M. Du Rozoy [2]. L'extravagance de ce succès est d'autant plus effrayante, qu'elle nous menace encore de voir bientôt sur le même théâtre deux pièces du même genre et du même auteur : *le Siége de Paris* [3], et *le Chevalier Bayard* [4]. Pour peu qu'on laisse faire ce M. Du Rozoy, c'est un homme à mettre tous les héros de notre histoire en opéra-bouffon. Si du moins toutes ces parodies avaient quelque gaieté! mais elles sont plus tristes encore qu'elles ne sont plates et ridicules.

L'Académie royale de musique vient de reprendre l'*Iphigénie* de M. Gluck. Quoique cette reprise soit suivie avec beaucoup d'empressement, on est encore aujourd'hui, ce me semble, aussi peu d'accord sur le mérite de ce nouveau genre de musique qu'on l'était lorsqu'il parut la première fois. Les enthousiastes de Sacchini et de Piccini n'y trouvent que du bruit et des idées baroques, sans goût, sans génie, et même sans expression. Ils lui reprochent surtout d'avoir écrit une tragédie aussi déchirante qu'*Iphigénie* en style pastoral, et quelquefois même en style de guinguette. Pour mettre le comble à leurs blasphèmes, ils ne craignent pas de dire que ce qu'on veut bien appeler un genre nouveau n'est qu'un réchauffé du système de Lulli, avec moins de noblesse, moins de grâce et moins de variété qu'on n'en trouve dans les bons ouvrages de cet ancien compositeur. Les partisans du chevalier Gluck prétendent au contraire qu'il est le premier qui ait saisi le vrai caractère de la musique dramatique, et que personne n'a jamais su tirer de plus grands effets des moyens les plus simples et mêler plus d'harmonie à plus d'expression.

1. Thomas, auteur de *la Pétréide*.

2. Représenté pour la première fois le 14 novembre 1774.

3. *La Réduction de Paris*, drame lyrique en trois actes, paroles de Du Rozoy, musique de Bianchi, fut représentée à la Comédie-Italienne le 30 septembre 1775.

4. *Le Siége de Mézières*, comédie lyrique dont Bayard est le héros, ne fut représenté que le 15 juillet 1788.

Ces derniers ont au moins pour eux, sans compter l'éloquente dialectique de l'abbé Arnaud, les beaux bras de Mlle Arnould, la superbe voix de Le Gros, et le jeu plein de chaleur et d'action de Larrivée. Le seul changement remarquable qu'on ait fait à la conduite du poëme, c'est qu'au dénouement Diane paraît elle-même sur un fort beau nuage pour décider la querelle entre Achille et Calchas. L'arrivée de la déesse, malgré la riche décoration qui l'entoure, ne fait pas une grande impression, parce qu'elle est beaucoup trop précipitée, et que les témoins les plus intéressés à ce prodige ont tout l'air de n'y pas croire eux-mêmes, ou de s'en soucier fort peu. Plus un spectacle a de pompe et d'appareil, et moins il frappe, s'il n'a point l'ensemble et la vérité qu'il doit avoir.

Si les suffrages sont toujours fort partagés sur l'*Iphigénie* de M. Gluck, tous se sont réunis, le jour que la reine est venue l'entendre, dans l'heureuse application qu'on lui a faite du chœur :

Chantons, chantons notre reine,
Et que l'Hymen qui l'enchaîne
Nous rende à jamais heureux.

Cette allusion a été saisie avec transport. On a fait répéter le morceau, et tous les regards se sont tournés vers la reine, qui a reçu cet hommage avec l'embarras le plus aimable et le plus ntéressant. Quels prologues, quels panégyriques peuvent être comparés à ces élans de la tendresse et de l'admiration publique !

On nous promet incessamment plusieurs nouveautés intéressantes à la Comédie-Française, *Albert*, drame de M. Le Blanc, dont la représentation avait été défendue il y a quelques années [1], et la conspiration de Marcel sous le roi Jean, tragédie en prose de M. Sedaine [2]. On aurait déjà oublié la petite pièce de M. Imbert, *Monsieur Pétau, ou le Gâteau des rois*, qui a été jouée sur ce théâtre pour la première et dernière fois le vendredi 6, sans les suites fâcheuses qu'elle a eues pour l'auteur, pour son censeur et pour Mlle Luzy. Cette pièce, précédée d'un prologue assez

1. Grimm a annoncé cette défense t. X, p. 90. *Albert Ier, ou Adeline*, comédie héroïque, fut représenté le 4 février 1775.

2. Voir pour cette tragédie, non représentée, dont le titre est *Maillard, ou Paris sauvé*, la note de la page 163 du tome IX.

agréablement écrit et qui promettait du moins beaucoup de gaieté, est une des plus détestables choses qu'on ait vues depuis longtemps. Le projet de l'auteur, connu d'ailleurs assez avantageusement par ses *Fables* et par son poëme sur *le Jugement de Pâris*, était (si tant est qu'il eût eu un projet dans cet ouvrage) de peindre le ton et les mœurs de la petite bourgeoisie. Il a cru que le moment le plus propre à rendre ce tableau d'une manière piquante serait une collation donnée, le jour des Rois, chez quelque marchand de la rue Saint-Denis. C'est donc M. Pétau qui ne veut point donner sa fille au petit Finon, parce qu'il n'est pas riche, et qu'il l'a promise au vieux Orgon, riche drapier. Mme Pétau protége les amours du petit Finon. Elle s'accorde avec un Gascon de ses amis pour tromper son mari. Le repas qu'on doit donner ce jour même en fournit une occasion merveilleuse. On s'arrange de manière que M. Pétau ait la fève. On présente à ce nouveau roi plusieurs placets. Il y en a un qu'il signe avec beaucoup de plaisir, et ce placet est justement le contrat de mariage de Mlle Pétau avec le petit Finon. Toutes ces scènes, du plus bas comique, sans caractère, sans esprit, sans vérité, même sans folie, au moins sans folie plaisante, finissent par un vaudeville où l'auteur a cru faire une chose charmante en confondant ingénieusement l'éloge de Louis XVI avec celui de M. Pétau. Cette gaucherie a paru d'autant plus impertinente, qu'il y a laissé échapper plusieurs traits fort susceptibles d'une interprétation peu respectueuse pour la mémoire de Louis XV. On a remarqué entre autres ces deux vers :

Il est des sages de vingt ans
Et des étourdis de soixante.

Mlle Luzy, qui a chanté cette platitude avec plus d'indiscrétion que de malignité, a passé douze heures au For-l'Évêque. M. Imbert y est depuis cinq ou six jours, et M. de Crébillon, son censeur, a été interdit pour trois mois[1].

« Oh ! oh ! quelle caresse et quelle mélodie !
Dit le maître aussitôt. Holà ! Martin bâton ! »

1. La *Correspondance secrète* (de Métra), t. I, p. 175, dit que l'actrice fut mise en prison parce qu'elle ne se conforma pas aux intentions du censeur, qui, pour éviter l'allusion, avait substitué *cinquante* à *soixante* (T).

Martin bâton accourt, l'âne change de ton.
Ainsi finit la comédie [1].

— On a trop répété qu'il n'appartient qu'aux républiques de former des hommes vraiment éloquents. La France a produit plus d'un orateur que les plus beaux siècles d'Athènes et de Rome n'eussent point désavoués. Nous ne rapporterons point ici les discours de M. de Malesherbes à l'occasion du rétablissement de l'ancienne magistrature, parce qu'il n'y a point de papiers publics où ils ne se trouvent. Mais, après ces modèles de l'éloquence la plus simple et la plus touchante, on croit pouvoir citer encore le discours de M. d'Éprémesnil à la première assemblée du Châtelet, le 7 de janvier. Comme ce morceau ne sera vraisemblablement jamais imprimé, nous nous permettrons d'en conserver ici un trait qui ne paraîtra peut-être pas indigne d'être mis à côté des plus beaux endroits de Démosthène.

Après avoir montré ce que l'amour des lois exigeait des magistrats, ce que l'amour de la paix exigeait dans les circonstances présentes, et comment deux devoirs si importants pouvaient être conciliés, il a adressé la parole aux pourvus des nouveaux offices depuis 1771, et leur a dit :

« Et vous, messieurs, que la loi va bientôt associer à nos fonctions d'une manière irrévocable, connaissez des magistrats dont peut-être, sans le vouloir, vous avez prolongé la disgrâce. Ils n'en veulent tirer d'autre vengeance que celle d'assurer votre état autant qu'il dépend d'eux, et ne vous imposent par notre bouche d'autres conditions que d'imiter au besoin (ce que le ciel détourne de vos têtes !) leur courage, leur constance, et de l'inspirer à vos enfants. Nous le promettez-vous ? Parlez. Si vous y consentez, levez-vous : si vous n'y consentez pas, désavouez-nous donc publiquement. »

Dans ce moment, tous les nouveaux pourvus se sont levés et ont témoigné par un signe d'approbation qu'ils faisaient les promesses requises par M. l'avocat du roi, qui a repris ainsi :

« O patrie ! reçois leur serment. O vertueux ministres de la loi ! consignez-le dans vos cœurs ; qu'il y demeure gravé en caractères ineffaçables. Et nous, poursuivons cet ouvrage de paix. »

1. La Fontaine, *l'Ane et le Chien*, livre IV, fable v.

Les nouveaux pourvus ayant repris leurs places, M. l'avocat du roi a continué l'examen et la discussion des contrats d'acquisition, lettres de provision et factums de réception qui lui avaient été remis au nombre de dix-neuf. Le discours fini, M. Marion, le plus ancien des nouveaux pourvus, s'est levé, et, adressant la parole à la compagnie, a dit :

« Messieurs, vous allez délibérer sur notre état : trouvez bon que nous nous retirions. »

On a applaudi à cette demande, et ils se sont retirés. La compagnie a ensuite délibéré, et il a été arrêté que, « ouïs sur ce les gens du roi, pour donner à Sa Majesté des preuves de sa soumission respectueuse, et pour concourir au rétablissement de la paix, la compagnie se contenterait de l'engagement tacite que les nouveaux pourvus venaient de prendre, et ne les obligerait point à demander de nouvelles provisions, etc. »

— *Almanach des Muses de l'année 1775.* C'est la continuation d'un ouvrage qui se soutient depuis plusieurs années avec assez de succès, et, malgré les notes ridicules de l'éditeur[1], le plus joli recueil de pièces fugitives que nous connaissions. On trouve dans cette dernière partie deux ou trois morceaux charmants de M. de Rulhière, plusieurs pièces nouvelles de MM. Dorat, de Pezay, Imbert, Bertin, etc. La fable intitulée *le Conseil des aigles* doit disposer l'Académie française en faveur de M. Dorat, s'il est vrai, comme on l'a dit, que l'Académie ressemble à ces femmes capricieuses que l'on ne rend sensibles qu'à force d'indifférence ou de mépris. Voyez *la Feinte par amour*[2].

DISCOURS DE M. DE BOISGELIN, ARCHEVÊQUE D'AIX, A LA RENTRÉE DU PARLEMENT DE PROVENCE.

« Il est donc un terme à la dispersion des tribunaux, à l'exil des magistrats, à cette étonnante révolution qui semblait avoir emporté comme un torrent l'ordre entier de la magistrature !

« Ainsi, quand tout a plié sous l'autorité souveraine, reste l'opinion publique, qui persuade l'autorité même, et ne lui cède

1. Cet éditeur fut, de 1765 à 1789, Sautreau de Marsy, qui en partagea quelque temps la rédaction avec Mathon de La Cour. Vigée la prit à cette dernière époque. (T.)

2. Comédie également de Dorat ; voir précédemment, tome X, page 272.

jamais. L'opinion des sages, invincible par sa constance et par sa modération, se répand par degrés dans le calme et dans l'agitation oisive de nos sociétés; elle pénètre dans le centre même de tous les intérêts; elle perce à travers les ombres qui s'amassent sur le soir d'un long règne; elle embellit de sa lumière un règne vertueux qui commence; elle ne combat point les rois, elle les éclaire et ramène l'empire de la justice sans troubler le repos des peuples. Heureux peuples qui cultivaient en paix et moissonnaient sans crainte, tandis que nos conversations animées et nos discussions utiles maintenaient les principes de la sécurité publique!

« On a vu de bons citoyens s'alarmer dans le secret pour le bien de leur pays. Que deviennent, disaient-ils, les lois sacrées de la propriété? Que devient la constitution de l'État, et sur quel autre fondement peut s'appuyer l'autorité du prince que sur les droits et la propriété des citoyens?

« Ah! qu'ils apprennent à connaître quel est le gouvernement doux et facile d'une nation éclairée, et par quel paisible retour, se repliant sur lui-même, le fleuve qui nous entraîne obéit à la nécessité de reprendre et de suivre son cours naturel.

« La constitution de l'État? Elle est fondée dans tous les cœurs; elle retrouve un asile et un temple dans quiconque est instruit et vertueux; elle repose en sûreté dans l'âme d'un ministre que la fortune a comblé de tous les biens de la faveur et de la disgrâce; et là, plus forte et plus inébranlable, elle se munit de réflexions libres et vraies sur les variations des cours, sur les intrigues des partis, sur les malheurs des rois; elle attend qu'un jeune souverain, agité du noble désir de plaire à son peuple, vienne la chercher de son premier regard au milieu de sa retraite et de son silence.

« Revenez avec le ministre qui la conserva dans son sein, interprètes des lois, dignes appuis de l'autorité souveraine, anciens magistrats, dans quelque coin ignoré de la France que vous ayez été dispersés; et vous surtout dont cette province a consacré les services par ses regrets et par ses vœux, rapportez-nous vos talents exercés par une expérience plus grave et plus imposante, et vos vertus plus vénérables par vos malheurs.

« Si pourtant nos conjectures les plus justes ont été quelquefois déconcertées par nos craintes, rendons-nous compte à nous-mêmes de la véritable cause des troubles et des changements.

« Lorsque, après une longue tranquillité, le premier ordre du royaume et l'ordre de la magistrature laissèrent éclater une soudaine et vive opposition, on vit s'ébranler tout à coup les principes simples et solides qui faisaient la force et la consistance de l'État. Les questions et les doutes en tout genre répandirent de sombres nuages sur la nation et sur le gouvernement. L'opinion publique sembla se partager entre les lois contraires, et l'autorité, flottante, incertaine, perdit ce point d'appui respectable qu'elle acquiert par la constance et par le repos.

« A quoi nous ont servi nos fatales divisions ? Le clergé, comme le peuple, a vu ses droits en péril et ses impositions s'accroître. Il n'a point acquis ; il n'a point demandé de nouveaux priviléges ; et sans doute il a craint que la perte de la magistrature n'entraînât tôt ou tard celle de tous les ordres de l'État.

« Évêques, magistrats, citoyens, quel serait l'objet de notre ambition jalouse ? Ce n'est ni de crédit ni de pouvoir que nous avons besoin ; il nous faut des talents et des vertus. Unissons-nous pour faire régner la religion et les bonnes mœurs et les lois, pour répandre à l'envi les connaissances utiles et pour éclairer le gouvernement : car telle est la vraie puissance et le noble privilége de cette nation heureuse qui commande à ses rois en leur obéissant ; et nos rois, instruits et persuadés, trouveront dans la confiance des peuples le seul pouvoir qui soit sans bornes, celui qui n'est point fondé sur la force, et qui s'étend au delà des lois.

« Vous serez, monsieur[1], un exemple mémorable de cette force de l'autorité publique qu'exercent, sans le savoir, ceux qui pensent bien de l'État. C'est elle qui vous soutint au milieu des ruines qui frappèrent votre famille et vous. C'est elle qui vous rappelle à cette même place qu'un père vous transmit comme un héritage, et qui semble aujourd'hui vous être rendue par la voix de tous vos concitoyens. Votre disgrâce devient l'ornement de votre vie, et votre retour est le triomphe de la justice. »

— Il a paru presque en même temps deux ouvrages sur M. de Catinat. Le premier, intitulé *Vie du maréchal de Catinat*[2], n'est qu'une petite brochure de quarante pages, où l'on

1. M. de La Tour, premier président. (Meister.)
2. 1774, in-8°.

ne trouve qu'une esquisse très-imparfaite des principales époques de sa vie, quelques anecdotes connues, et beaucoup de réflexions, tantôt triviales, tantôt précieuses, et toujours étrangères à l'objet qu'un historien de ce grand homme devait avoir en vue. L'autre a pour titre *Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat, maréchal de France,* avec cette épitaphe : *Nihil appetere ob jactationem, nihil ob formidinem recusare, simulque anxius et intentus agere.* Ce petit volume est de M. le marquis de Créquy [1]. C'est un extrait simple et fidèle, mais froid et sec, d'une douzaine de volumes in-folio, contenant toute la correspondance de M. de Catinat, ses Mémoires aux ministres et tout ce qu'on a pu déterrer enfin de papiers relatifs à lui dans les archives de sa famille. Cette abondance de matériaux n'a pas fourni à M. de Créquy beaucoup de détails instructifs, et son ouvrage est encore moins recommandable par la forme que par le fond.

La vie du maréchal de Catinat offre peu de grands événements. Sa carrière militaire ne fut ni longue ni brillante. A l'exception des journées de Staffarde et de la Marsaille, il n'éprouva guère que des pertes et des revers. Ce n'est donc pas tant par ses actions que par son caractère qu'il mérite d'être connu. Il fut sans éclat comme sans faiblesse, et ce n'est qu'en le suivant dans l'intérieur de sa conduite, dans sa vie domestique et privée, qu'on peut reconnaître en lui cette grandeur antique qui a fait dire à Jean-Jacques que de tous nos héros modernes Catinat était le seul qui pût être comparé aux hommes illustres de Plutarque. *Non sibi*, dit Sanadon dans l'épitaphe qu'il a composée pour lui, *non sibi, sed patriæ vivit :* il ne chercha point à vaincre pour lui, mais pour la patrie. C'est là le vrai point de vue sous lequel la vie de ce citoyen respectable eût formé un tableau aussi utile qu'intéressant; mais, pour exécuter une si belle idée, il fallait avoir les yeux de Plutarque ou la plume de Jean-Jacques. Nous verrons si elle sera remplie par M. de Guibert, qui travaille, dit-on, dans ce moment, à l'Éloge de Catinat, sujet du prix que l'Académie française doit donner cette année [2]. C'est sans doute

1. 1775, in-12. Il avait déjà été publié à Amsterdam, 1772, in-12, sous le titre de *Vie de Nicolas Catinat, maréchal de France.* (T.)

2. Guibert concourut en effet, et son *Éloge* fut imprimé la même année, in-8°; mais le prix fut remporté par La Harpe. (T.)

dans l'enthousiasme que lui inspire ce travail que M. de Guibert avait conçu le projet de consacrer par quelque grand monument le centenaire du maréchal de Turenne, en proposant pour cet objet aux militaires une souscription pareille à celle que les gens de lettres ont faite pour la statue de M. de Voltaire. Il désirait d'abord de faire ériger une colonne dans l'endroit où Turenne a été tué, de faire faire ensuite sa statue par le plus célèbre de nos artistes, et de la placer au Champ-de-Mars. Il voulait encore qu'on instituât un prix de mille écus pour l'écrivain qui, au jugement de l'Académie française, ferait le meilleur panégyrique de ce héros. La cour n'a pas jugé à propos d'accorder son agrément à ce projet. On a répondu qu'on ne pouvait point élever de monuments plus glorieux à la mémoire de M. de Turenne que ceux qui existaient déjà; qu'il était enseveli dans le tombeau de ses rois, qu'il avait été loué par les plus grands orateurs de son siècle, et que l'endroit où il avait été tué étant hors des limites du royaume, le monument qu'on y voulait ériger entraînerait fort inutilement dans les embarras d'une négociation particulière et risquerait même d'être détruit à la première guerre. M. de Guibert a brûlé son prospectus; mais nous espérons qu'il n'abandonnera pas de même l'Éloge de M. de Catinat. En attendant que nous puissions avoir l'honneur de vous en rendre compte, qu'il nous soit permis de rapporter ici une anecdote de son héros qui ne se trouve dans aucun de ses historiens, mais que Jean-Jacques a souvent entendu raconter à des hommes qui l'avaient connu personnellement.

Dans le temps que M. de Catinat faisait la guerre en Italie, un jeune officier plein de courage et de présomption vint lui demander avec beaucoup d'empressement l'honneur de servir sous lui. Catinat le reçut sur la foi d'une physionomie heureuse, et lui promit de l'emploi. Peu de jours après, il l'envoie exécuter quelques ordres à la tête d'un petit détachement. Il est attaqué. A peine l'action se trouve-t-elle engagée que le jeune homme perd la tête et s'enfuit. Sa mauvaise conduite avait eu trop de témoins pour être ignorée. M. de Catinat en sait tous les détails et le juge seul avec moins de sévérité. Il le présente lui-même à tous les officiers de sa compagnie et leur dit : « Messieurs, je vous prie de rendre plus de justice à votre jeune camarade. J'ai voulu mettre son obéissance à l'épreuve; il n'a rien fait que par

mes ordres. » Après l'avoir comblé de caresses en public, il le fait venir en particulier et lui représente à quel point sa confiance se trouverait compromise s'il ne la justifiait pas incessamment par une réparation éclatante. Le jeune homme se jette à ses genoux; il brûle d'aller au-devant des plus grands dangers. Le jour même il se distingua dans une action très-périlleuse, et fut depuis un des plus braves officiers de l'armée. Il est peu de traits sans doute d'un tact plus rapide et plus profond, peu d'exemples plus frappants de cet art si rare et si sublime d'élever même les âmes communes au-dessus d'elles-mêmes, ou de leur rendre au moins toute l'énergie que des circonstances singulières ont pu leur ravir.

— Mlle d'Albert vient de donner au public un roman en quatre petites parties, in-12, intitulé *les Confessions d'une jolie femme*. Ce n'est pas son coup d'essai en ce genre, mais c'est le seul qui ait paru. Celui-ci n'aura pas vraisemblablement des suites aussi fâcheuses pour elle que sa première production. Voici son histoire.

Mlle d'Albert est née en Languedoc, d'une famille honnête et très-mal partagée de la fortune. Lorsque l'abbesse de Panthemont fut nommée à cette abbaye, elle se souvint qu'elle était parente éloignée de Mlle d'Albert, et la demanda à ses parents dans l'intention de se charger de son éducation et de son sort. On la lui envoya. La jeune personne avait infiniment d'esprit; elle profita des bontés de l'abbesse. Elle se distingua d'une manière assez marquée pour être préférée à beaucoup d'autres pour tenir compagnie à Mlle de Rohan, depuis comtesse de Brionne, qui entra à Panthemont trois ans après Mlle d'Albert. Rien de ce qu'elle voyait et de ce qu'elle entendait à Panthemont ne lui échappait. Elle y prit une connaissance assez vraie de la ville et de la cour, et ce qu'elle en connaissait lui fit deviner ce qu'elle n'en connaissait pas. Il y avait un an qu'elle accompagnait partout Mlle de Rohan, lorsqu'il lui passa par la tête de faire un roman fort gai, fort plaisant. Elle le fit imprimer sans nom d'auteur; mais on crut y reconnaître plusieurs personnages importants, plusieurs faits récents assez mal déguisés et tournés en ridicule. Elle avait des confidentes jalouses de la place qu'elle occupait, qui la nommèrent. Elle avoua, et son aveu lui coûta son état. Son ouvrage fut saisi, et l'on en racheta jusqu'au der-

nier exemplaire[1]. On la peignit de couleurs odieuses; elle fut mise à la Bastille. Le crédit de Mlle de Rohan l'en fit sortir au bout de quelques mois. Elle obtint la permission de se retirer dans un couvent à Moulins, et par la suite la même protection lui fit accorder une pension de huit cents livres sur les états de Languedoc. Elle est, depuis quelques années, retirée à Paris, au couvent du Petit-Saint-Chaumont.

Le roman qui vient de paraître est très-inégalement écrit. Il y a beaucoup d'intérêt. Les événements ne sont point invraisemblables, mais ils sont trop clairement arrangés à la convenance de l'auteur. Les caractères sont très-piquants et bien soutenus. La quatrième partie me paraît très-supérieure aux trois autres. Il y a une vérité, une finesse, une délicatesse dans les détails qui supposent dans l'auteur une grande connaissance du cœur humain. On ne peut s'empêcher de lui souhaiter un meilleur sort, et de la soupçonner néanmoins de n'avoir mis en lumière que ce qu'elle a vu sous ses yeux. Il y a des choses qui ne se devinent pas. Le génie trouve un mot sublime; mais cette succession de mouvements contradictoires qui tourmentent une âme sensible quand elle est jointe à un caractère faible, on ne les devine pas quand on place son personnage dans une position qui nous est tout à fait inconnue. Comment une jeune fille, par exemple, pourra-t-elle peindre les soins, les sollicitudes, les espérances, les découragements de l'amour maternel? Au moins faudra-t-il qu'elle en ait été témoin.

Une chose dont je sais un gré infini à Mlle d'Albert, c'est de n'avoir corrigé aucun de ses personnages à la fin de son roman, pas même son héroïne. Cela me fait oublier que c'est un roman que j'ai lu.

On me contait hier qu'une femme charmante, mais sans caractère, telle à peu près que l'héroïne de Mlle d'Albert, avait reçu la plus violente impression de la lecture de ce roman. Elle y avait reconnu toutes les inconséquences et les dangers de son caractère. Fondant en larmes toute une journée, elle avait juré, protesté qu'elle mourrait plutôt que de rester roseau, et d'agir sans cesse contre ses résolutions. Le même soir, elle fit d'*entraînement* la démarche la plus inconsidérée qu'elle ait peut-être

1. Aucun bibliographe ne fait mention de ce roman.

faite de sa vie. Voilà la vérité, et voilà ce que Mlle d'Albert a peint. Je voudrais qu'elle eût intitulé ce roman *la Vie d'une jolie femme*. Le titre qu'elle lui a donné est faux et annonce un ton frivole et ginguet qu'il n'a pas. Ce sujet, traité à la manière de Fielding ou de Richardson, aurait été sublime.

— Un particulier (on croit que c'est M. Élie de Beaumont, avocat au parlement) avait prié l'Académie française de vouloir bien recevoir sous ses auspices un prix de cinq cents livres pour le discours qui développerait le mieux, au jugement de l'Académie, les moyens les plus propres à rétablir les mœurs, en supposant toujours les principes de tout gouvernement monarchique. L'Académie, ayant demandé au ministère la permission d'agréer cette proposition, a été refusée. On a jugé apparemment que la question était trop délicate; peut-être aussi que l'expérience l'avait décidée depuis longtemps.

CHANSON

DE Mme LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Sur l'air : *L'autre jour étant assis.*

Jadis je plus à Porquet
Et Porquet m'avait su plaire.
Il devenait plus coquet,
Je devenais moins légère.
J'estimais ses rabats,
J'admirais sa perruque;
Aujourd'hui j'en rabats:
Le pauvre homme est eunuque.

AUTRE

PAR LA MÊME.

Sur l'air : *Tous les hommes sont bons.*

J'ai trouvé le moyen,
En ne dépensant rien,
De manger tout mon bien.
J'ai joué,
J'ai perdu.
Pour payer
J'ai vendu

Ma chemise.
Chez moi l'on ne verrait pas,
Même à l'heure du repas,
Nappe mise.

AUTRE

PAR Mme DU DEFFAND.

Sur l'air des *Trembleurs*.

Êtes-vous sexagénaire?
Quittez le dessein de plaire,
Crainte de l'effet contraire,
Et d'éprouver des dégoûts.
Pour éviter la tristesse,
Compagne de la vieillesse,
Livrez-vous à la paresse,
Et ne comptez que sur vous.

VERS

ENVOYÉS A Mlle DE VALORY, QUI PARTAIT POUR SA TERRE.

Les tours de phrase en symétrie
Sont-ils le langage du cœur?
Le mien ne trouve en sa douleur
Que ces trois mots : Elle est partie.

— *Orlando furioso di Ludovico Ariosto. Birmingham, da Torchi di G. Baskerville per R. Molini, Librario dell' Academia reale, e G. Molini.* Cette superbe édition paraît en quatre volumes grand in-8° [1]. C'est un chef-d'œuvre pour la beauté du papier, pour la netteté des caractères et pour le bon goût de tous les ornements typographiques dont il est décoré. Les estampes qui y sont répandues avec profusion ne sont pas toutes de la même main. Il y en a un grand nombre d'Eisen, de Cipriani, de Moreau, etc., mais plusieurs sont exécutées avec beaucoup de soin d'après les dessins des meilleurs maîtres. On y distingue entre autres le portrait de l'Arioste peint par Titien et gravé par

1. Un portrait par Eisen, gravé par Ficquet, et 46 figures de Cipriani, Cochin, Monnet, Eisen, Greuze et Moreau. Voir le *Guide* de MM. Cohen et Mehl sur cette édition et sur la traduction de d'Ussieux, qui parut de 1775 à 1783.

Ficquet avec une précision et une délicatesse infinies. Les quatre volumes se vendent quatre louis.

— *Contes mis en vers par le petit cousin de Rabelais*. A Paris, chez Ruault [1]. Ce petit recueil est fort joliment imprimé, assez facilement versifié, mais c'est aussi son seul mérite. La plupart des sujets sont si connus, si usés, ou si insignifiants, qu'il eût été difficile, même à La Fontaine, de les rendre intéressants; et l'anonyme n'a pas plus hérité de la grâce de ce poëte, qu'il prétend avoir pris pour modèle, que de l'originalité du bon curé dont il se vante d'être le petit cousin.

— Un jeune comédien de Nantes, nommé Michu, vient de débuter à la Comédie-Italienne dans l'emploi de Clairval [2]. La manière dont il a rendu le rôle du *Magnifique* et celui de Célicour dans *l'Ami de la maison* annonce beaucoup de talent et plus de disposition encore à en acquérir. Il n'est guère possible de voir une figure plus noble et plus intéressante, une taille plus svelte et plus légère, un caractère de physionomie plus aimable, des grâces plus simples et plus naturelles. C'est sous ces traits que l'imagination se peint les sylphes ou les céladons. Quoique fort jeune encore, il paraît avoir un grand usage du théâtre. Sa voix a peu d'étendue, mais il la ménage avec une adresse infinie et prononce très-distinctement. Le peu de défauts qu'on a remarqués dans son jeu tient aux habitudes de la province, et l'on ne doute pas qu'il n'en soit bientôt corrigé.

— Après avoir vu traduire Henri IV sur la scène française, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, même sur celui du célèbre Audinot, directeur des marionnettes ou comédiens de bois, on espérait qu'on laisserait en paix sa cendre; mais nous sommes un peu machines et quand une fois l'impulsion est donnée, nous ne savons plus nous arrêter. Un certain chevalier Du Coudray, qui n'est connu de personne, vient de faire une rapsodie qu'il appelle drame et qu'il a intitulée *le Roi et son Ministre*. Pour éviter le soupçon du plagiat, il a fort spirituellement imaginé de faire de Sully un vrai gobe-mouche, et de Henri IV une manière de San-

1. Par d'Aquin de Château-Lyon. Un titre gravé orné d'un fleuron, et une belle figure d'Eisen gravée par de Launay.

2. Louis Michu, né à Reims le 4 juin 1754, obtint de brillants succès d'acteur et de chanteur, et prit plus tard la direction du théâtre de Rouen; il se noya volontairement dans cette ville, en 1802, pour échapper, dit-on, à une accusation de non-conformisme.

cho Pança qui ne parle que par dictons et par proverbes, qui se met dans des fureurs infernales quand on lui dit du mal de son ministre, qui se calme tout à coup et sans raison, etc. Cette tournure neuve ne rend pas la production de M. Du Coudray plus piquante. Si quelque chose pouvait jeter du ridicule sur le héros de la France, si quelque chose pouvait éteindre l'enthousiasme que son seul nom inspire, ce seraient assurément les plates et impertinentes saillies de ces messieurs. ***

— *Épître sur la manie des jardins anglais,* par M. de Chabanon. De la correction, quelques vers heureux, un ton aimable. On cite surtout avec plaisir la description de ces ruines modernes dont nous prétendons aujourd'hui embellir nos jardins.

Tout cet amas de modernes ruines,
Simulacres hideux dont votre art s'applaudit,
Qu'est-ce qu'un monstre informe, un enfant décrépit?
Il naît sans grâce et sans jeunesse,
Du temps il n'a rien hérité;
Il ne sait rien. et n'a de la vieillesse
Que son masque difforme et sa caducité.

S'il était permis de répondre à de si jolis vers, on pourrait observer que puisque la décoration des monuments antiques nous plaît au théâtre, il n'est pas impossible qu'elle nous plaise aussi dans un jardin, pourvu qu'elle soit assez bien conçue, assez bien exécutée pour exciter une sorte d'illusion et pour nous rappeler au moins l'image des temps et des lieux où notre imagination aime à se transporter. De tels monuments, quelque modernes qu'ils puissent être, ont une vérité poétique qui suffit pour nous intéresser et quelquefois pour nous instruire. L'épître sur *l'anglomanie* est suivie d'une autre épître où l'auteur fait une espèce de réparation assez plaisante aux goûts de son siècle. S'il y parle un peu trop de lui-même, il faut bien lui pardonner en faveur de ce mot charmant :

Il est permis d'errer à qui n'a point d'asile :
Au défaut d'un talent, j'en veux essayer mille.

— *Temple de Mémoire, ou Visions d'un solitaire*[1]. Beaucoup de noms célèbres enfilés les uns après les autres tantôt en vers,

1. Par Cl. Marie Giraud.

tantôt en prose, et rien de plus. Ce solitaire a beau rêver, il n'arrivera jamais au Temple de Mémoire et ne l'a pas même vu en songe.

FÉVRIER.

Jamais opéra-comique n'avait fait autant de bruit que la *Fausse Magie* avant de paraître. On en parlait depuis deux ans comme du chef-d'œuvre de MM. Marmontel et Grétry. Le poëte avouait que le fond n'en était pas très-neuf, mais il se flattait de l'avoir rendu infiniment intéressant par tous les détails dont il l'avait embelli. Il disait franchement qu'aucun de ses ouvrages ne lui avait coûté plus de soins et plus de peines. Sûr du succès, sa seule frayeur était qu'on ne trouvât la pièce trop gaie, et qu'elle ne fît mourir de rire la moitié des spectateurs. Il n'a été que trop bien rassuré sur cette crainte par la première représentation donnée le mercredi 1er du mois. Malgré tous les charmes d'une musique enchanteresse qui seule aurait dû, ce semble, faire réussir le poëme le plus faible, l'ensemble du spectacle a été fort mal reçu. On a critiqué, on a eu de l'impatience et de l'humeur, on a même hué, et surtout on s'est obstiné à ne point rire.

Nous ne prétendons pas juger entre le parterre et M. Marmontel. Peut-être un simple extrait suffirait-il pour prouver qu'une comédie de ce genre ne devait pas être jugée avec tant de rigueur.

CHANSON

PAR M. PORCIEN, PEINTRE [1].

Air : *Monsieur le prévôt des marchands.*

Vante l'âge d'or qui voudra ;
Bien fou qui le regrettera.

1. Nous avons vu (tome I, p. 186) qu'on attribuait à Porcien ou à Watelet une estampe satirique dirigée contre La Font de Saint-Yenne; le nom de cet artiste ne figure pas dans les livrets des Salons du XVIIIe siècle. L'*Almanach des artistes* de 1776 nous apprend cependant qu'il était agréé de l'Académie royale; il demeurait alors rue Neuve-Saint-Gilles au Marais.

Vivre de glands comme les bêtes
Et végéter au fond des bois,
Quoi que nous chantent les poëtes,
Ne vaut pas nos mœurs et nos lois.

Je respecte nos bons aïeux,
Mais leur siècle ne vaut pas mieux.
Ces preux chevaliers que l'on prise
Toujours battants et pourfendants,
Malgré leur antique franchise,
N'étaient pas de trop bonnes gens.

Les Clovis et les Childebert,
Les Clotaire, les Dagobert,
Valaient-ils notre Louis Seize?
Qui le soutiendra mentira.
Pour mon compte je suis fort aise
De vivre au siècle où nous voilà.

On voyait dans chaque château
De père en fils un tyranneau
Toujours occupés à détruire.
Leur morgue il fallait encenser.
Ces seigneurs ne savaient pas lire,
Mais ils savaient boire et jurer.

Lance en arrêt sur un chemin,
Le guerrier était assassin.
Mauvais sujets et méchants maîtres,
Puis demandant à Dieu pardon,
Ils donnaient leurs terres aux prêtres
Pour avoir l'absolution.

Sur des vitraux montés en plomb
On voyait un grand écusson;
Et cette postéromanie,
Guerroyant et troublant l'État,
Ressemblait fort au vin de Brie:
Plus il est vieux, plus il est plat.

Avec un chevalier loyal
Une dame était à cheval,
Teint brûlé, derrière en compote,
Et filant de tristes amours,
Constante, bégueule et dévote,
Dans son château flanqué de tours.

J'honore la fidélité,
Mais j'aime aussi la propreté.
Toutes ces grandes héroïnes
Interrogées au boudoir,
Par nos agréables coquines
Seraient confondues sans espoir.

Mes amis, jouissons en paix
Du temps présent, et désormais
Ne vantons pas tant les chimères
Du bon prétendu temps jadis.
L'avenir passe nos lumières,
Le présent est le paradis.

SONETTO.

Regnai nel tempo più tremendo e rio.
Le grandi ire de' re vinsi e placai.
Amoroso all' estraneo, del popol mio
Fui più padre che prence in tanti guai.

Nemico d'interesse, umile e pio,
Tutto me stesso al povero donai,
Nulla a me, nulla ai miei ; sol del mio Dio,
Della chiesa e di Roma il ben cercai.

Portogallo, Avignone e Benevento
Per me tornando alla concordia usata,
Mostra s' io vissi alle bell' opre intento.

Eppur morii di morte empia e spietata !
E Roma applaude al doloroso evento !
O mercede inumana ! O Roma ingrata !

L'auteur de ce sonnet est inconnu. Les uns l'attribuent à M. l'abbé Métastase, les autres à M. l'abbé Galiani. Il est digne de l'un et de l'autre. En voici la traduction :

« Je régnais dans un temps de terreur et de crime. Je sus vaincre et calmer la colère des rois. Ami de l'étranger, je fus, au milieu de tant de troubles, le père plutôt que le souverain de mon peuple. Sans intérêt personnel, humble et pieux, je me donnai tout entier aux pauvres. Sans m'occuper de moi, sans m'occuper des miens, je n'eus en vue que l'avantage de Dieu

seul, de l'Église et de Rome. Le Portugal, Avignon et Bénévent, rendus à la paix par mes soins, attesteront si j'ai consacré ma vie à faire de bonnes œuvres. Cependant je péris d'une mort impie, qui n'inspire aucun regret, et Rome applaudit à ce douloureux événement. O barbare récompense! ô Rome ingrate! »

— Sganarelle dit à Martine, dans *le Médecin malgré lui*[1] : « Ma petite femme, ma mie, votre peau vous démange... ma petite femme, ma mie, vous vous ferez étriller, » etc. J'entends d'ici le ci-devant soi-disant orateur Linguet en dire autant au vénérable docteur de la Sorbonne l'abbé Morellet; et si de la menace l'orateur Linguet en vient aux effets, le docteur Morellet n'aura que ce qu'il mérite. De quoi s'avise-t-il? Comment! sans qu'on l'en prie, sans que rien l'y oblige, il va, dans un volume in-12, relever tous les paradoxes, toutes les contradictions et les atrocités, sortis en différents temps de la plume de Linguet! Ce volume est intitulé *Théorie du paradoxe*[2]; il est imprimé sans nom d'auteur, mais il est hautement avoué par l'abbé. C'est un ouvrage très-plaisant, mais dont la lecture n'amuse pas assez, parce que la marche en est uniforme et trop méthodique. Elle consiste, après avoir donné une définition du paradoxe et de ses différents genres, à extraire, d'un bout du volume à l'autre, toutes les propositions hasardées par l'orateur dans ses ouvrages sur la *Théorie des lois*, la *Lettre aux docteurs modernes*, etc. Chaque passage est entremêlé d'un persiflage assez gai. Les propositions de Linguet ne sont, pour la plupart, rien moins que plaisantes; j'en excepterai pourtant celle-ci : « Le blé est une malheureuse petite production qui appelle la faim au lieu de la chasser, qui paraît, à ses funestes propriétés, un présent fait par la nature dans sa colère, et dont l'épi contient plus de malheurs encore que de grains. — Le pain est une drogue meurtrière dont la corruption est le premier élément... Nous sommes obligés de l'altérer par un poison (le levain) pour la rendre moins malsaine... Pareille à ces poisons dont l'habitude nous mène au tombeau, et dont la privation causerait également la mort.— Les excès déshonorants, la mollesse criminelle qui énerve les particuliers et les empires, la profusion des ressources, le luxe, etc., n'ont jamais

1. Acte I, scène I.
2. 1775, in-12.

été que dans les pays où il y a du froment, des moulins et des boulangers. »

A la vingtième page de cette lecture, il m'a semblé que l'abbé avait travaillé sur l'idée d'un autre, et qu'il n'avait pas conçu lui-même le projet de ce persiflage. Il n'a pas tiré de cette plaisanterie tout le parti qu'il aurait pu; la page la plus piquante de son livre me paraît être la citation d'un passage de Quintilien, qui fait le portrait le plus exact et la critique la plus parfaite du personnel de Linguet.

Mais, monsieur l'abbé, savez-vous que vous avez fait là un furieux pas de clerc en attaquant l'orateur Linguet? Et dans quel moment! Il a un grand parti, et je ne sais pas, en vérité, comment vous vous en tirerez.

Un arrêt du conseil d'État avait rendu, il y a un an, la parole à Linguet, et avait cassé, quelque temps après, la décision des avocats qui la lui avait ôtée, et la confirmation que le parlement avait donnée à leur décision [1]. Il était question, à la rentrée de l'ancien parlement, de reprendre le procès de M. le maréchal de Broglie avec Mme la comtesse de Béthune, pour la succession de M. le baron de Thiers, père de Mme de Béthune et de Mme la maréchale de Broglie. Gerbier devait être avocat du maréchal, et Linguet, de la comtesse de Béthune. Gerbier, qui avait senti qu'il ne serait peut-être pas bien reçu au parlement, avait sollicité une place chez Monsieur [2], et son projet était, l'ayant obtenue, de quitter le barreau. Linguet sut, de son côté, que les avocats se proposaient de revenir sur l'arrêt du conseil, et qu'ils faisaient des assemblées où il était question de le rayer du tableau. Il fit un Mémoire contre eux avec tout le fiel, l'amertume et la violence qu'on lui connaît dans ses écrits; il y attaqua personnellement Gerbier [3]. Dans le même temps, M. le comte de Guines, obligé de défendre son honneur contre un tas de coquins qui l'attaquaient, se trouva forcé aussi de dévoiler quelques manœuvres de Gerbier, qui lui firent un très-grand tort. Toutes ces circonstances réunies déterminèrent Monsieur à ordonner à Gerbier de se justifier avant que les lettres patentes qui l'attachaient

1. Voir précédemment tome X, p. 292.

2. Le comte de Provence, depuis Louis XVIII.

3. *Supplément aux Réflexions pour Me Linguet, avocat de la comtesse de Béthune.*

à sa personne lui fussent délivrées. Dès cet instant, l'affaire de ces deux avocats devint une affaire de parti. Celle de Linguet s'est poursuivie, et malgré la chaleur, la protection et la suite qu'y ont mises en sa faveur nombre de gens de qualité, il a été rayé du tableau, et ce jugement des avocats a été de nouveau confirmé par le parlement actuel. Le jour de cette confirmation fut un jour célèbre. Linguet, mandé au Palais, s'y transporta, accompagné de Mme la comtesse de Béthune et de nombre de gens de la cour. M. le comte de Lauraguais et M. le prince d'Hénin ne laissèrent pas échapper une si belle occasion de faire valoir leur zèle patriotique; et au moment de la publication de la sentence Mme la comtesse de Béthune réclama son conseil, son avocat, son ami, se trouva mal, et aucun des grands mouvements pathétiques ne manqua à cette scène. Tous les partisans de Linguet n'ont cessé depuis de crier à l'injustice, et c'est ce moment que prend M. l'abbé, en vrai docteur de Sorbonne, pour écraser ce digne concitoyen ! O temps ! ô mœurs !

Quant à Gerbier, il s'est justifié aux yeux de Monsieur, qui a daigné, d'après son Mémoire[1], lui faire délivrer ses patentes. Il est vrai que depuis il a été assigné au Châtelet, à la requête du procureur du roi, pour être ouï relativement à l'affaire de M. le comte de Guines. Il n'a ni autant de partisans ni autant d'audace que Linguet; il est faible, léger, et a un grand goût pour la dépense. Avec ces petits inconvénients dans le caractère, on peut souvent se rendre coupable de fautes bien graves, de ces fautes qui perdent un homme dans l'esprit public, mais qui lui conservent du moins la pitié de ses amis : c'est, je crois, où il en est réduit. Voici l'opinion du public :

COUPLET.

Air de la chanson de M. de Beaumarchais.

Maître Gerbier a beau dire et beau faire,
Sa lettre, à tort,
Lui fait, ma foi, grand tort.
Si la loi du plus fort

1. *Mémoire pour Me Gerbier, ancien avocat au parlement,* avec cette épigraphe : *Quod genus hoc hominum?* Linguet y répondit par des *Observations sur un imprimé ayant pour titre Mémoire pour Me Gerbier, etc.*

Ne juge pas l'affaire,
Il perdra son honneur,
Sa place chez Monsieur.
Maître Gerbier a beau dire et beau faire.

Pour revenir à la *Théorie du paradoxe*, il faut convenir que si l'idée n'est pas prudente, elle est au moins heureuse. Les rapprochements que M. l'abbé fait de différents passages de Linguet sont très-plaisants. Il ne lui a manqué qu'un peu de verve pour faire de ce morceau un chef-d'œuvre de plaisanterie, et la façon n'en aurait pas été plus chère : car, tel qu'il est, Linguet emploiera vraisemblablement le reste de sa belle vie à s'en venger, et sa radiation du tableau des avocats lui en laissera tout le loisir.

— Le nouveau recueil qu'on vient de recevoir du patriarche de Ferney[1] offrira sans doute beaucoup de pâture nouvelle aux Clément, aux Sabatier, et à tous leurs consorts. Ses meilleurs amis auraient bien désiré qu'il en eût supprimé au moins une partie. La pièce la plus considérable de ce recueil est une tragédie qu'il nous donne pour l'ouvrage d'un jeune homme, mais dont il ne montrera point, comme il le dit lui-même, l'extrait baptistaire. Il est à craindre qu'il ne soit trop bien marqué dans la pièce même. *Don Pèdre, roi de Castille*, annonce le même âge que les *Pertharite* et les *Attila*. Il est aisé cependant d'y reconnaître encore dans plusieurs endroits les traces d'un génie vraiment dramatique, des restes de chaleur, et ce goût de simplicité que l'on a trop perdu de vue. L'objet principal du poëte semble avoir été de venger la mémoire de Pierre le Cruel. Selon lui, ce prince ne fut déclaré *Bulgare* et *incrédule* que pour avoir eu des maîtresses, et parce que Henri de Transtamare, son frère bâtard, qui finit par l'égorger de sa propre main, sut mettre adroitement dans ses intérêts Charles V et la cour de Rome. M. de Voltaire oublie donc que ce roi, souillé du meurtre de ses frères, s'était rendu plus odieux encore par la mort violente de sa femme Blanche de Bourbon, qu'il empoisonna pour plaire à Marie de Padilla. Ce sont des faits dont il paraît difficile aujourd'hui de contester la vérité. La prudence avec laquelle le dieu de notre littérature sait plier ses opinions à l'esprit et aux circon-

1. *Don Pèdre, roi de Castille, tragédies et autres pièces*, 1775, in-8°.

stances du moment, n'aurait-elle pas dû l'engager à adoucir un peu la tirade suivante? C'est don Pèdre qui parle :

Moi, je respecterais ces gothiques ramas
De priviléges vains que je ne connais pas,
Éternels aliments de troubles, de scandales,
Que l'on ose appeler nos lois fondamentales;
Ces tyrans féodaux, ces barons sourcilleux,
Sous leurs rustiques toits indigents orgueilleux;
Tous ces nobles nouveaux, ce sénat anarchique
Érigeant la licence en liberté publique;
Ces états désunis dans leurs vastes projets,
Sous les débris du trône écrasant les sujets!

La tragédie de *Don Pèdre* est précédée d'une longue épître dédicatoire à M. d'Alembert, où l'on souffre de voir toute la peine que l'auteur s'est donnée pour louer les principaux membres de l'Académie, les premiers aspirants, les dames et les grands qui protégent les lettres, enfin la ville et la cour en gros et en détail. Il y a dans cette litanie d'éloges tant de sincérité, tant de délicatesse, tant de désintéressement, que ceux qui ont reçu leur part de l'encens se trouvent presque aussi confus que ceux qui ont été oubliés. D'ailleurs, comme les petits intérêts dont il s'agit dans cette grande affaire risquent toujours d'être assez mal vus lorsqu'on en est à deux cents lieues, il est échappé au héros de notre siècle plusieurs bévues attribuées par les uns à sa malignité, par les autres à un sentiment que l'on n'aime guère mieux. MM. l'abbé Arnaud et Suard n'ont pas été infiniment flattés de se voir loués sur un seul ouvrage qui n'est point d'eux, mais de l'abbé. M. Marmontel est peu reconnaissant de ce que, depuis dix ans, on ne parle jamais que de son quinzième chapitre de *Bélisaire*. Les Buffon, les d'Alembert ne comprennent pas trop le profond respect avec lequel l'auteur de *Mérope* et de *Mahomet* traite l'auteur de *Pharamond* et de *Mélanie*, etc.

L'Éloge de la Raison vaut mieux que celui de ces messieurs. Il se trouve à la suite de la tragédie, sous le titre d'*Éloge historique de la Raison, prononcé dans une Académie de province par M. de Chambon.* On y représente la Raison et la Vérité sa fille comme deux voyageuses qui se sont vues plus d'une fois forcées à cacher leur retraite. Elles ne furent reçues à la cour de Charles-Quint et de François Ier que comme des jongleurs. Mais

il y a quelque temps qu'il leur prit envie d'aller à Rome. Ayant quitté cette ville fort contentes de Ganganelli, elles furent plus surprises encore de trouver en Italie, au lieu du machiavélisme, une émulation entre les princes et les républiques, depuis Parme jusqu'à Turin, à qui rendrait les sujets plus heureux. A Venise, elles rencontrent avec beaucoup de satisfaction un procurateur de Saint-Marc, qui, avec des ciseaux découverts par Fra Paolo, s'amusait à couper les griffes noires de l'Inquisition. Ce bon prêtre en légua aussi une paire à M. d'Aranda. En Allemagne, à quelques étiquettes près dont elles ont encore à se plaindre, la cour impériale leur plaît fort, et toutes deux se prennent d'une grande passion pour le jeune empereur. Leur étonnement redouble quand elles passent en Suède. « Quoi! disent-elles, une révolution si difficile et si prompte, si périlleuse et pourtant si paisible! Et depuis, aucun jour de perdu pour le bonheur des peuples! » En Pologne, elles sont tentées de regagner le puits où elles ont été si longtemps ensevelies. La Vérité y déplore le sort d'un monarque vertueux, éclairé et humain; elle ose espérer qu'il sera enfin plus heureux. On avait dit à nos deux voyageuses qu'elles trouveraient un philosophe à Berlin : elles n'y voient d'abord que des bataillons de garçons bien faits, le jarret tendu et se servant merveilleusement d'une machine infernale. Voilà, disent-elles, de plaisants philosophes! Cependant elles ne tardent pas à voir « leur maître lisant Marc-Aurèle, écrivant sous la dictée de Minerve et des Grâces et se moquant des mensonges qui ont gouverné le monde ». Elles n'ont qu'un reproche à lui faire, c'est de s'être brouillé autrefois avec un de leurs plus fidèles serviteurs; mais aujourd'hui tout est réparé, à leur grande consolation. De là elles courent en Russie. C'est à leurs yeux une création, un autre univers. Elles aperçoivent de loin, sur un rocher de pierres précieuses, un cheval qui s'élance vers le ciel, portant un héros vainqueur d'un autre héros. « Elles ne se lassent point d'admirer une femme victorieuse des Ottomans, législatrice du plus vaste empire de l'univers, qui cause dans un coin avec un philosophe, après avoir accordé la paix au sultan et donné un carrousel et un bal. » La constitution unique de l'Angleterre attire ensuite leurs suffrages; mais elles s'affligent de voir cette puissance brouillée avec ses colonies et embarrassée des deux fardeaux de sa félicité. Elles terminent enfin leur

voyage en France, où l'aurore du nouveau règne leur fait concevoir les plus douces espérances pour l'avenir.

— *Histoire secrète du prophète des Turcs*, deux parties in-12. Ah! quel prophète et quel auteur! C'est sûrement quelque mousquetaire bien libertin qui n'a jamais lu que des contes de fées, qui s'est cru Mahomet en personne, parce qu'il a trompé trois ou quatre filles, et qu'après avoir escaladé peut-être les murs d'un couvent, il a séduit quelques nonnes. Je prophétise avec plus de vérité qu'il ne sera lu de personne *** [1].

— *Le Couronnement d'un roi*, essai allégorique en un acte et en prose, par un avocat au parlement de Bretagne [2]. *Redeunt saturnia regna.* (VIRG.)

Ce petit drame allégorique, assez singulier par lui-même, le paraîtra sans doute encore plus quand on saura qu'il vient d'être représenté publiquement à Rennes pendant la tenue des états. L'ouvrage, supprimé par des ordres supérieurs dès la seconde représentation, est devenu fort rare. Il serait difficile de le faire connaître suffisamment par extrait. A travers beaucoup de détails hasardés, absurdes et de mauvais goût, on y trouvera un fonds de candeur admirable, un tour d'imagination très-bizarre, et surtout une naïveté tout à fait digne de ce neveu de Mlle Kerkabon, que M. de Voltaire a rendu si célèbre sous le nom d'*Hercule l'Ingénu.*

VERS DE M. MARMONTEL

POUR ÊTRE MIS AU BAS DU PORTRAIT DE M. D'ALEMBERT.

Ce sage à l'amitié rend un culte assidu,
Se dérobe à la gloire et se cache à l'envie,
Modeste comme le génie,
Et simple comme la vertu.

— Il y a longtemps qu'on n'avait vu à l'Académie française une assemblée aussi brillante que celle du jeudi 16, jour de la

1. Cet ouvrage avait déjà paru en 1754. Il est d'un M. Anselin, suivant Fréron. L'auteur de la *France littéraire* de 1769 l'a confondu avec M. Lancelin, auteur du *Triomphe de Jésus-Christ dans le désert*, 1755, in-12. (B.) — Ce livre a déjà été annoncé en effet tome II, p. 376, sous un titre légèrement différent.

2. On attribue cet ouvrage à Gohier, un des membres du Directoire.

réception de M. de Malesherbes[1]. Ce qui pour tout autre n'est qu'une couronne littéraire est devenu pour lui une couronne civique; et l'Académie, en décernant ces honneurs au magistrat de la patrie, au citoyen de la nation, a paru remplir les fonctions du tribunal le plus auguste, de l'interprète suprême de l'opinion publique. Les sentiments de patriotisme que M. de Malesherbes a déployés dans les circonstances les plus difficiles, l'éloquence noble et touchante qui règne dans tous ses discours, l'étendue et l'utilité de ses lumières, ne sont pas ses seuls titres à la reconnaissance des lettres et de la philosophie. Si la liberté de penser a fait quelques progrès en France, elle le doit surtout à la sagesse adroite de son administration, tant qu'il fut à la tête de la librairie. En conservant toutes les apparences d'une très-grande sévérité, peut-être nécessaires pour réprimer des abus pernicieux, ou du moins pour ne pas effaroucher l'autorité ombrageuse, il favorisait avec la plus grande indulgence l'impression et le débit des ouvrages les plus hardis. Sans lui l'*Encyclopédie* n'eût vraisemblablement jamais osé paraître.

Ce qui distingue le plus le discours de réception de M. de Malesherbes, c'est un ton également digne et modeste. Moins diffus, moins verbeux, surtout pour la partie des éloges, son style eût sans doute eu plus de force et de couleur; mais ce défaut n'est-il pas plutôt celui du genre que celui de l'orateur? Il n'y a qu'un moyen de l'éviter : c'est d'éviter le genre même et de faire toute autre chose qu'un discours de réception. Qui l'eût pu faire avec plus d'intérêt que M. de Malesherbes, s'il n'avait pas craint que cette singularité même tînt de l'affectation?

Peut-être n'a-t-on jamais rien dit de plus flatteur aux gens de lettres que ce qu'il leur dit, quand il compare leur influence sur l'opinion publique à celle des anciens orateurs. « Dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes ou le don de les émouvoir, les gens de lettres, en un mot, sont au milieu du peuple dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du peuple assemblé. »

L'application qu'il fait aux rois des vers que Virgile adresse aux Romains, dans le sixième livre de l'*Énéide*, a paru des plus

1. Élu à la place de Dupré de Saint-Maur.

heureuses. « Vous ne direz point au maître d'un grand empire que son goût toujours sûr doit inspirer tous les artistes. Disons plutôt à tous les rois ce que l'antiquité disait à Rome maîtresse du monde : Que d'autres fassent respirer le marbre et l'airain, que d'autres décrivent le mouvement des astres. Vous, rois, n'oubliez jamais que votre emploi est de régir les peuples. »

Ce n'est pas sans doute trop sérieusement que M. de Malesherbes cherche à nous persuader que, quand le cardinal de Richelieu conçut le projet de créer en France un corps littéraire, il avait prévu jusqu'où s'étendrait un jour l'empire des lettres chez la nation qu'il avait entrepris d'éclairer. Il est beaucoup plus probable que, s'il avait prévu les suites de son projet, il ne l'eût jamais exécuté. Si ce ministre eut quelques vues éloignées en fondant cet établissement, ce fut sans doute de lier l'intérêt des lettres à ceux de l'autorité, et de retenir l'ambition littéraire dans une espèce de chaîne semblable à celle qui attache les grands aux honneurs de la cour. Mais ce qui paraît plus probable encore, c'est que ses pensées, loin de se porter sur l'avenir ou sur de grands intérêts, ne se portèrent que sur lui-même, sur ce qui pouvait amuser ses goûts personnels. L'établissement de l'Académie ne fut probablement pour lui qu'une espèce de distraction, un joujou de sa toute-puissance, qui flattait ses prétentions, ses ridicules, et dont il comptait bien que sa vanité tirerait un jour un grand parti. Et voilà comme les fantaisies même d'un homme d'État, d'un génie entreprenant, ont toujours un caractère de grandeur et renferment souvent le germe des révolutions les plus utiles.

La réponse de M. l'abbé de Radonvilliers au discours de M. de Malesherbes n'est que plate et commune; et c'est un tort de faire si bien, quand on a accoutumé ses auditeurs à un mérite plus réjouissant.

M. l'abbé Delille, après ces discours, nous a lu les deux derniers chants d'un poëme sur les plaisirs de la vie champêtre, l'art de peindre la nature en vers et celui d'en jouir[1]. L'art de l'embellir sera le sujet de son premier chant, qui n'est pas encore fini. Cet ouvrage a paru manquer d'idées, d'ensemble; la

1. Publié sous le titre des *Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages*, 1782, in-8°.

marche n'en est pas assez poétique et par là même assez peu intéressante; mais les détails en sont charmants, plusieurs tableaux d'une grande richesse et les vers d'une facture admirable. On a beaucoup disputé sur ces deux-ci :

> Je veux qu'un tendre ami, peuplant ma solitude,
> M'enlève doucement aux douceurs de l'étude.

L'expression *peuplant*, à force de vouloir être énergique, pourrait bien n'être ni juste ni agréable; *doucement aux douceurs* sent la recherche et la manière.

La présence de M. le duc de Choiseul a fait applaudir à deux reprises le vers

> Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

Mais la distinction de l'agricole et du fermier n'en est pas pour cela plus ingénieuse.

M. d'Alembert a terminé la séance par la lecture de l'*Éloge de l'abbé de Saint-Pierre*. L'abondance de mots et de petites anecdotes répandus dans cet Éloge lui ont donné un ton si fastidieux qu'on l'a trouvé du moins peu convenable à la dignité de l'assemblée : cela n'empêche pas qu'il soit plein de choses piquantes. Quoique les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre respirent tous la bienfaisance et l'humanité, ils sont beaucoup moins curieux que ne l'étaient sa personne et son caractère. Ses vues en politique sont bornées et chimériques; mais il en eut de grandes et de vraies sur lui-même. Jean-Jacques l'a peint en disant : *C'était la raison parlante, agissante, ambulante*. Il craignait beaucoup moins le reproche d'être ridicule que le malheur de partager les travers de son siècle. Religieux observateur de tout ce qui avait à ses yeux un caractère de raison et d'évidence, il ne faisait pas même comme les autres dans les petites choses, afin de s'habituer à n'être pas servile dans les grandes. En conséquence, il portait toujours sa montre pendue à sa boutonnière. Il était si persuadé que tous les arts où il ne voyait pas utilité immédiate tomberaient un jour dans le mépris, qu'après avoir entendu une tragédie pleine d'intérêt et de chaleur, mais qui ne présentait à son esprit aucune idée essentiellement utile, il dit froidement : *Cela est encore fort beau*.

C'est d'après les conseils de l'abbé de Saint-Pierre que l'Aca-

démie française a substitué les Éloges des grands hommes de la nation aux sujets frivoles qu'elle donnait à traiter ci-devant pour le prix d'éloquence. Mais de ses mille et un projets ce n'est pas le seul dont l'expérience ait justifié les avantages : on lui doit plusieurs réformes faites dans la police de Paris et dans le règlement des ordres monastiques.

— Pour se donner toute la considération d'une secte ou d'une religion nouvelle, il ne manquait plus à MM. les économistes que d'avoir un chef, une espèce de saint digne de la dévotion religieuse de leurs conventicules moraves. C'est M. François Quesnay, mort le 16 décembre 1774[1], qui leur a paru propre à remplir ce rang sublime, et c'est le 20 du même mois que sa canonisation a été célébrée dans un discours prononcé devant l'assemblée de ses disciples par M. le marquis de Mirabeau. Il faut lire ce discours imprimé à la fin du premier volume des *Éphémérides du citoyen*, pour croire que dans ce siècle et dans la capitale de la France, qui se vante d'être la patrie des arts et du goût, on ait pu élever un monument si ridicule au fanatisme et à l'esprit de parti. Le capucin le plus exalté, ce fou de Boehme, qui remplit, il y a quelques années, l'Allemagne de ses visions gnostiques, n'eût pas écrit d'un autre ton l'Éloge de M. Quesnay, s'il avait entrepris d'en faire l'apothéose.

Ce grand homme qui a réformé l'Europe, sans que l'Europe s'en soit aperçue, ce précepteur du genre humain qui était à peine connu dans son quartier, ce M. Quesnay n'est mis en parallèle avec Socrate et Confucius que pour donner lieu à M. de Mirabeau de prouver combien il leur fut supérieur. « Socrate, dit-on, fit descendre du ciel la morale, notre maître la fit germer de la terre. La morale du ciel ne rassasie que les âmes privilégiées, celle du produit net procure la subsistance aux enfants des hommes, etc. Oui, l'antiquité eût placé notre maître au-dessus, bien au-dessus de Minos et de Rhadamante, et le 4 juin, jour de sa naissance, sera un jour de fête pour la postérité. »

Il faut que ces idées de morale, de physique et de produit net aient fermenté dans la tête de M. le marquis, comme celles des six aunes de drap dans la tête de M. Guillaume[2]. Elles

1. Il était né le 4 juin 1694. Voir, pour cet *Éloge*, t. V, p. 415, note.
2. Personnage de la comédie de *l'Avocat Patelin*.

reviennent sans cesse à propos de tout et hors de tout propos. Quel tableau pathétique que celui des derniers instants de M. Quesnay! « On le trouva dans cet état de tranquillité morale et de résignation physique dans lequel il attendait d'ordinaire patiemment l'événement du combat entre le mal et la nature. »

Quand le panégyriste de M. Quesnay se fâche, son imagination est bien plus lucide encore. « Qu'importe, dit-il, au grand Ordre qui nous ouvre son sein paternel, prêt à nous remettre dans la voie, dès l'instant où le suicide habituel, désormais dépouillé des haillons et des lambeaux de notre création, se laissera voir dans sa difformité; que lui importe, dis-je, dans le temps même que l'Europe entière se réveille à la voix de la vérité, écoute, croit, ou doute du moins, et cherche à connaître et à s'instruire, que quelques enfants perdus de la frivolité et de l'envie, et peut-être quelques émissaires du monopole et de la corruption, tentent de les ridiculiser, ou les calomnient! »

La plus grande partie de l'Éloge est écrite ainsi; et de tout cet amphigouri de louanges qui élèvent M. Quesnay jusqu'au troisième ciel, il ne résulte que ceci : c'est que M. le marquis de Mirabeau est tout bonnement le Platon de ce Socrate moderne, et qu'il doit à ses seules instructions tous les flots de lumière que ses ouvrages ont versés sur notre horizon, etc.

— *Théâtre de campagne*, par l'auteur des *Proverbes dramatiques*. Quatre grands volumes in-8°. Ces quatre gros volumes sont dédiés aux aimables sociétés de province, que l'auteur trouve très-supérieures à celles de Paris, parce qu'on y sent bien mieux encore que dans cette malheureuse capitale de quelle importance et de quelle utilité peuvent être les Proverbes pour le progrès des mœurs et pour le bonheur de la vie. On devine aisément que ce nouveau recueil de comédies prétendues ne peut être sorti que de la plume infatigable de l'auteur du *Théâtre russe*, des *Amusements dramatiques*, etc., en un mot, de M. de Carmontelle. Quelque inépuisable que soit la verve de ce célèbre écrivain, elle paraît un peu plus faible encore qu'à l'ordinaire dans ce dernier ouvrage. Il s'est persuadé qu'à force de faire des Proverbes, on devait finir nécessairement par faire des comédies, et pour ainsi dire sans le vouloir, du moins sans y mettre plus de façon. En conséquence, il s'est seulement attaché à étendre un peu plus ses plans, ou, pour parler avec plus de

précision, à les allonger. Tout ce qu'a produit une si noble ambition, c'est que le seul genre d'esprit qui avait fait le succès des premiers Proverbes se trouve noyé dans ces nouvelles pièces au milieu d'un amas de paroles sans caractère et sans intérêt. Cependant, quelque dépourvues d'art et de vraisemblance que soient la plupart de ces compositions, il en est peu où l'on ne trouve une sorte d'invention, quelques aperçus comiques, quelques propos de caractère ou de condition vrais et plaisants.

Cum flueret lutulentus erat quod tollere velles.

— *Zély, ou la Difficulté d'être heureux*, roman indien, suivi de *Zima* et des *Amours de Victorine et de Philogène*, publiés par M. Dantu. Ces trois contes sont écrits dans la manière de M. de Voltaire. C'est peut-être le plus grand bien et le plus grand mal qu'on en puisse dire. Toute imitation qui demeure fort au-dessous de l'original n'a point de plus grand tort que celui de rappeler sans cesse le modèle dont elle n'a pu approcher. Des trois contes, celui qui nous a paru le moins éloigné de la touche de M. de Voltaire, c'est *Zima;* mais il faut bien se garder de le lire après *Memnon*, *Babouc*, etc. Nous n'avons point l'honneur de connaître M. Dantu, et il y a tout lieu de croire que l'on n'a pris ce nom que pour en cacher un autre[1].

— C'est samedi 4 que les Comédiens français nous ont donné la première représentation d'*Albert*, comédie en trois actes et en vers[2]. Il ne me reste plus qu'à parler de son succès, le sujet et le plan de la pièce ayant été ci-devant détaillés dans ces feuilles. Quelque touchant que soit le trait historique sur lequel ce drame est fondé, pouvait-il produire seul cet intérêt vif et soutenu qu'exige la conduite d'une action dramatique ? Ce que M. Le Blanc y a ajouté du sien a paru aussi faible que déplacé. Le caractère épisodique du baron de Tezel est de l'atrocité la plus froide et la plus dégoûtante. Sans motif, sans art, inutile à la marche de la

1. M. Dantu est un être très-réel; il a publié sous le nom d'Antoine-Martin Vadé les *Mémoires historiques et galants de l'Académie de ces dames et de ces messieurs*, 1776, un vol. in-8°. Je l'ai connu; c'était un homme d'esprit sans conduite; aussi a-t-il vécu dans la plus profonde misère. (B.). — Selon Quérard, ce recueil de contes serait de Fourqueux, et Dantu n'en serait que l'éditeur. *Zély* a un frontispice de Bertaux, gravé par Thérèse Martinet.

2. Voir t. X, p. 90 et 118.

pièce, cet épisode ne sert qu'à jeter une ombre désagréable sur un tableau qui ne devait laisser que des impressions pures et douces. Rien de plus fastidieux que ce troisième acte, qui n'est qu'une longue audience économiste remplie de lieux communs, décousue, languissante, sans caractère et sans dignité. On dit que la pièce est au moins sagement écrite ; mais rien n'est plus aisé sans doute que d'écrire si sagement, lorsqu'on se permet de ne dire que des choses triviales. Il est difficile de tomber de fort haut en se traînant terre à terre. Malgré cela, je crois qu'à l'examiner de près on trouverait encore dans le dialogue un grand nombre de disparates fort ridicules ; mais serait-ce la peine de les chercher ? La pièce a été reçue très froidement, le premier jour, sans cabale et sans huées ; elle a été aux nues le second. Quoiqu'elle ne soit encore qu'à la sixième représentation, elle est déjà fort abandonnée. Le costume y est très bien observé, et c'est ce qu'on y a trouvé de plus curieux.

— *Éloge de Piron lu à la séance de l'Académie de Dijon du 23 décembre 1773*, par M. Perret, avocat, secrétaire perpétuel pour la partie des belles-lettres. Pour donner une idée du mérite de cette brochure, il suffira sans doute de dire que MM. Fréron et Rigoley y sont cités à chaque page comme les arbitres suprêmes de la littérature et du goût.

— *Petit Écrit sur l'arrêt du Conseil du 13 septembre 1774, qui permet le libre commerce des blés dans le royaume.* Ce petit écrit n'a rien qui le distingue de tous les petits écrits de ce genre, si ce n'est qu'il est signé F. D. V. S. D. F. et T. G. O. D. R., c'est-à-dire François de Voltaire, seigneur de Ferney et Tourney, gentilhomme ordinaire du roi.

— *L'Homme sensible* est une traduction d'un ouvrage anglais fait à l'instar du *Voyage sentimental* de M. Sterne, mais cette copie est fort au-dessous de l'original. On trouve dans celui-ci deux ou trois chapitres de génie et d'une tournure neuve. L'auteur de cette brochure se nomme M. Brook, et le traducteur M. de Saint-Ange[1].

1. Quérard attribue *l'Homme sensible* à Henri Mackensie.

MARS.

L'opinion fut sans doute dans tous les temps la puissance la plus absolue, puisque c'est d'elle que toutes les autres tirent leur origine et leur force première. Avouons-le, cependant : il est des siècles, des climats et des gouvernements où cette reine du monde semble déployer son autorité d'une manière toute particulière. C'est là qu'il est intéressant de la voir comme au centre de son empire, tenant dans ses mains mille destinées diverses, se jouer à son gré des plus brillantes ainsi que des plus communes. Mobile, légère, emportée, inconstante, ses attributs sont inséparables du despotisme ; elle anéantit et renouvelle d'un instant à l'autre les idoles de notre culte, les modes, les réputations, les pouvoirs, les systèmes, toutes ces divinités si respectables à nos yeux, tant que ses arrêts en consacrent la durée. C'est son sceptre magique qui élève ou renverse les trônes, qui fait disparaître les tribunaux ou les rétablit, qui fait hausser ou baisser le prix des hommes, de leur argent, de leurs vertus, de leur considération, qui décide même en dernier ressort la forme de leurs habits et celle de leurs coiffures.

Je le sens à merveille, la description que je viens d'entreprendre serait cent fois plus pompeuse qu'elle n'en serait pas plus instructive. Mais peut être entreprendrait-on une recherche assez neuve en s'efforçant de découvrir quelle est en effet cette puissance invisible qui domine également sur les peuples et sur les rois, dispose de nos plus grands comme de nos moindres intérêts, et force dans certaines circonstances tous les esprits à se réunir, pour ainsi dire, malgré eux, ou les entraîne du moins tous vers la même pente. Ce n'est sûrement pas le seul ascendant de la vérité qui oblige tant d'esprits, tant de caractères différents à embrasser la même pensée, puisque l'expérience nous a trop bien appris que les opinions les plus universellement répandues ont été souvent les plus fausses. D'ailleurs n'est-il pas évident que la vérité doit être constamment la même, et que rien au monde n'est aussi variable que ce que l'on appelle l'opinion publique?

Les plus grands empires n'ont eu que de faibles commence-

ments. L'origine des maisons les plus illustres se perd dans la nuit des temps. La généalogie de l'opinion ne paraît pas moins incertaine et douteuse. Un poëte dirait peut-être qu'elle est fille de l'apparence et du hasard, que c'est l'intérêt du moment qui la nourrit, l'élève et la produit dans le monde, qu'elle se consume elle-même comme le phénix et renaît comme lui de ses propres cendres. Mais la philosophie aime les fables et ne s'en contente point.

Si toute opinion dominante est rarement conforme à l'exacte vérité, il est constant du moins qu'elle en emprunte toujours quelques traits plus ou moins sensibles. La raison en est simple. Les hommes ne peuvent être séduits que par l'apparence du vrai; et le vrai même n'est presque jamais à la portée du grand nombre. Un mensonge spécieux se présente sans effort. C'est une idée isolée, composée avec art, exagérée avec adresse, par là même plus frappante et toujours adaptée à la mesure d'esprit la plus vulgaire. La vérité rigoureuse tient à un enchaînement de faits ou d'idées dont l'ensemble est immense, dont les liaisons sont souvent fort subtiles, et qui ne peut être saisie que par un esprit très-supérieur, ou du moins très-exercé par l'habitude du travail et de l'application. De là cet ascendant prodigieux que l'éloquence et la poésie ont toujours eu sur le peuple.

Est-ce assez qu'une opinion soit vraisemblable pour prendre dans l'esprit du public? Non sans doute. Il faut encore qu'elle ait un caractère d'importance et d'intérêt qu'il n'est pas aisé de définir, parce que les dispositions les plus imperceptibles du caractère national, les caprices de l'usage, les circonstances du moment et tous les jeux du hasard y influent de mille manières différentes. D'abord toute opinion parfaitement nouvelle est difficilement accueillie la première fois qu'elle se hasarde de se produire. Vraie ou fausse, elle a presque tous les inconvénients de la vérité. Si, au contraire, elle n'a rien de neuf, on voit aisément qu'elle ne fera aucune espèce de sensation. Il faut donc qu'elle ressemble assez aux opinions qui l'ont précédée pour être reconnue sans trop de peine, et qu'elle offre en même temps des traits assez nouveaux pour exciter l'attention générale. Et voilà pourquoi l'œil du philosophe n'aperçoit jamais dans l'histoire de l'esprit humain que le même cercle d'erreurs, de vérités et de fables.

Mais comment arrive-t-il qu'une opinion quelconque puisse se répandre avec tant de rapidité? Germe-t-elle dans la tête d'un seul homme? Naît-elle en même temps dans plusieurs têtes organisées à peu près de la même manière? Se communique-t-elle par une espèce de contagion? Je l'ignore. Mais il me semble que nous sommes dans la société comme dans une foule où, pressés de toutes parts, forcés de nous soutenir les uns par les autres, privés pour ainsi dire de l'usage de nos propres forces, et nous laissant aller sur les bras d'autrui, nous suivons presque involontairement le mouvement le plus général, soit qu'il vienne d'une seule impulsion quelquefois assez faible en elle-même, soit qu'il résulte de plusieurs impulsions différentes, tantôt opposées et tantôt réunies.

On se tromperait fort de croire que les objets qui concernent immédiatement la chose publique soient les seuls qui puissent intéresser une nation entière. Ce sont le plus souvent ceux qui occupent le moins son attention. L'intérêt public, on l'a répété plus d'une fois, n'est celui de personne; mais, grâce aux illusions de l'amour-propre, l'intérêt d'un particulier quelconque peut devenir aisément le nôtre. S'il est rare d'avoir l'âme assez grande pour s'identifier avec le bonheur ou le malheur de toute une société, il est peu d'hommes qui ne soient portés par une sympathie invincible à partager avec plus ou moins de générosité les chagrins ou la fortune de leur voisin. Cet intérêt personnel acquiert sans doute plus d'énergie encore lorsqu'il nous est présenté comme tenant essentiellement à la cause commune. Mais la cause commune ne nous touche que lorsqu'une circonstance particulière nous l'a rendue sensible. Pensez-vous que l'outrage fait à Lucrèce ait été le premier attentat de la tyrannie des Tarquins? Non; mais ce trait acheva de la rendre odieuse aux Romains parce qu'ils y virent tous une preuve effrayante des maux dont chaque citoyen pouvait se voir tôt ou tard la victime.

Ne serait-ce pas un ouvrage infiniment curieux que la logique de l'opinion? Cette science manque à nos systèmes de philosophie; et peut-être est-ce de toutes les sciences celle dont nous aurions le plus besoin dans la conduite de la vie. C'est à la lumière de ses principes que nous découvririons la première origine des opinions les plus vulgaires et le plus habituellement renaissantes. Ces recherches nous apprendraient peu à peu l'art

de discerner les différentes opinions qui peuvent se présenter à l'esprit, et l'art plus difficile encore de calculer le degré de vogue dont elles sont susceptibles. Avec ce secours, nous arriverions insensiblement aux moyens d'établir une opinion quelconque, de l'étendre, de la modifier, de la réduire, de l'appesantir sur certaines classes de la société et d'y soustraire les autres. Par la même méthode nous saurions bientôt quelles ressources on peut employer avec le plus de succès pour rajeunir de vieilles opinions ou pour disposer l'esprit à en recevoir de nouvelles. En cherchant à dévoiler les mystères de cet art sublime, il ne faudrait pas oublier sans doute le secret important de former un parti, de l'affaiblir ou de le détruire, celui d'élever rapidement les réputations, de les faire mousser à propos et de les anéantir de même. L'histoire des Wilkes, des Beaumarchais, des Linguet, des Beaulard, répandrait infailliblement le plus grand jour sur cette dernière partie de l'ouvrage.

Oui, qu'on me pardonne de mêler à des noms si fameux celui du sieur Beaulard ! Le premier homme du monde pour faire des fagots est à mes yeux un grand homme, quelque méprisé que puisse être le genre où il excelle. Et l'homme du monde qui fait le mieux les bonnets, l'homme qui commande à la mode comme César à la fortune, l'homme qui dit : Je médite une révolution, je ferai tomber incessamment les plumes pour leur substituer les perles, l'homme qui dit ainsi et qui fait comme il l'a dit, cet homme, je l'avoue, me paraît grand, sublime, admirable, et ne mérite pas moins, je crois, d'être cité dans les fastes de l'opinion que tous les autres héros de la faveur populaire.

Les mémoires de M. de Beaumarchais sont pleins d'esprit et d'intérêt. Mais, avec toute l'éloquence imaginable, aurait-il intéressé si prodigieusement la ville et la cour, s'il n'avait pas eu l'art de profiter des circonstances où il se trouvait pour distraire le public de l'objet principal de son procès, et pour flatter adroitement la malignité avec laquelle on se plaisait alors à jeter du ridicule sur les membres d'un tribunal à qui l'autorité n'avait pu donner encore le poids et la consistance que le pouvoir le plus légitime n'obtient que des efforts du temps et de la confiance publique? Le dernier mémoire qu'il vient de donner depuis le rappel de l'ancien parlement n'est guère moins intéressant que les premiers ; cependant, dénué de cet intérêt du moment qui

exalta si fort le succès des autres, ce mémoire n'a fait qu'une légère impression. A peine daigne-t-on s'informer encore du jugement qui doit terminer son affaire. On présume que la cour d'Aix à laquelle il a été renvoyé lui rendra justice, et, ne craignant plus pour lui, on ne prend plus la peine de s'y intéresser. C'est ainsi qu'au théâtre on ne se soucie plus du personnage que l'on croit à l'abri du danger. Si M. de Beaumarchais a tout lieu d'espérer que la magistrature actuelle lui fera rendre l'argent qui lui est dû, il n'est pas moins vrai que c'est à la magistrature qui l'a blâmé qu'il est redevable de sa plus grande réputation.

Maître Linguet a succédé à M. de Beaumarchais dans le privilége d'occuper le public et de l'intéresser à ses démêlés personnels. On ne saurait lui refuser le plus grand talent pour remplir ce poste honorable et difficile. Jamais l'opinion publique n'a varié à ce point et dans si peu de temps sur le mérite du même homme. Il n'y a qu'un mois que tout le monde s'accordait encore assez généralement sur son compte. En lui trouvant beaucoup d'esprit avec beaucoup d'inconséquence, beaucoup d'imagination avec beaucoup de mauvais goût, on ne parlait guère sans mépris de son caractère moral que vingt histoires scandaleuses avaient rendu suspect depuis longtemps. Persécuté par l'ordre des avocats qu'il avait outragé dans plusieurs occasions, il a eu l'adresse de se représenter aux yeux du public comme une victime de la jalousie que ses talents avaient inspirée à ses confrères, comme un martyr de la vérité dévoué à la haine par la secte des économistes. Il n'en a pas fallu davantage pour lui concilier une infinité d'amis et de partisans. Rayé du tableau des avocats en vertu de la discipline intérieure que ce corps a toujours prétendu avoir le droit d'exercer sur ses membres, et qui, quoique sévère et sujette à de grands abus, paraît cependant assez nécessaire à la confiance intime que suppose cet état respectable, maître Linguet en a appelé au parlement. Condamné par la cour, il a plaidé en opposition à la sentence prononcée contre lui. Renvoyé de nouveau à l'assemblée des avocats, il y a défendu ses droits et son innocence avec plus d'adresse que jamais ; mais tous les efforts et toutes les ressources de sa rhétorique n'ont pu fléchir ses confrères en sa faveur. Il vient d'obtenir encore la permission de plaider contre l'ordre même. Au milieu de tant de débats et de haines, il s'est occupé de la cause de Mme la comtesse de Béthune

dont il a fait seul tous les plaidoyers, il a continué avec beaucoup d'exactitude son *Journal de politique et de littérature*, il a répondu enfin à la *Théorie du paradoxe* par un volume de deux cent vingt-huit pages. Quoique tant de travaux se ressentent beaucoup de la précipitation avec laquelle ils ont été faits, leur nombre et leur étendue supposent toujours un courage et une activité très-dignes d'admiration.

Comment ne pas applaudir un homme qui, au moment où on le croit le plus accablé, se relève avec plus d'assurance et de vigueur qu'on ne lui en supposait avant de l'abattre? Quelques torts que puisse avoir un homme qui se défend bravement, il est sûr d'intéresser tous les spectateurs oisifs par son seul courage. L'audace et la modestie captivent presque également les suffrages du public et pour le même principe, c'est que l'une et l'autre représentent chacune à leur manière la force et le mérite réel.

La réponse de Linguet à l'abbé Morellet est intitulée *Théorie du libelle, ou l'Art de calomnier avec fruit, dialogue philosophique pour servir de supplément à la Théorie du Paradoxe*, avec cette épigraphe : *Eh quoi! M...., d'un prêtre est-ce là le langage?* Le titre et l'épigraphe de ce livre sont peut-être ce qu'il y a de plus plaisant dans tout l'ouvrage. On peut dire d'ailleurs que c'est l'art du libelle mis en pratique. L'auteur lui a donné la forme d'un dialogue entre l'abbé Morellet et son protégé M. Polar, qui n'a jamais été qu'un honnête copiste, et qui prendrait sans doute assez volontiers son parti du plat rôle que M. Linguet lui fait jouer, si la pension de deux mille francs qui lui est si souvent reprochée dans ce livre avait au moins quelque réalité. On pardonne à maître Linguet de se donner sans cesse les louanges les plus fastidieuses. Ce péché est peut-être excusable dans un moment où il croit fixer sur lui l'attention de toute l'Europe, comme celle de tous les oisifs de café. On lui pardonne encore de n'être pas plus gai, parce qu'il a véritablement trop de fiel pour ne pas se croire dispensé d'avoir un autre genre. On lui pardonne aussi d'avoir écrit un ouvrage de plaisanterie d'une manière si lourde et si grossière, parce qu'en conscience il n'avait guère le temps de pouvoir faire mieux. On ne lui aurait pas su mauvais gré non plus de se réjouir un peu aux dépens des Frères Économistes, et de faire partager ainsi à

l'abbé Morellet tous les petits ridicules du panégyriste de François Quesnay, parce qu'entre frères il est assez juste que tout soit commun, même le ridicule. Mais ce que les honnêtes gens ne lui pardonneront sans doute jamais, c'est d'avoir rempli son livre des personnalités les plus odieuses et de la plus insigne fausseté, non seulement relatives à l'abbé Morellet qui l'a attaqué, mais encore à plusieurs personnes respectables avec lesquelles il le suppose lié. En tout, cette réponse, quoique, grâce à la malignité des lecteurs, elle ait eu un succès assez brillant, n'est point ce qu'elle devait être. Si l'abbé Morellet n'a pas tiré de son idée tout le parti qu'il pouvait en tirer, Linguet a tiré moins de parti encore de la sienne. Ce qui peut nous consoler, c'est que ces messieurs ne s'en tiendront pas à cette première attaque et qu'on la reverra se renouveler plus d'une fois.

— *De l'Esprit du gouvernement économique*, par M. Bœsnier de Lormes. Grand volume in-8°. Ce livre ne présente aucune vue nouvelle, mais il développe avec assez de sagesse et de clarté quelques parties de la doctrine économique. Tout l'ouvrage, cependant, ne roule que sur ces deux idées : Le but de toute société politique doit être de s'enrichir. Le moyen de parvenir à ce but, c'est la liberté. N'aurait-on pas pu le dire dans une feuille aussi bien que dans un volume? Il paraît qu'en toutes choses le sort de l'esprit humain est de se porter toujours d'une extrémité à l'autre. On a vu longtemps le système de nos gouvernements actuels comme la machine du monde la plus compliquée, et l'on a peut-être eu tort. Mais ne se tromperait-on pas également aujourd'hui en voulant nous persuader que rien n'est plus aisé que de la décomposer et de la réduire aux principes les plus simples? Il est parfaitement vrai que, pour se développer, nos forces naturelles n'ont besoin que d'être abandonnées à elles-mêmes; mais en est-il de même de toutes les forces factices qui composent l'ordre de la société, sa richesse et sa puissance? Ces forces factices ne naissent-elles pas en grande partie des entraves mêmes que l'on a osé donner à la liberté naturelle? N'en est-il pas de plusieurs ressorts de l'industrie comme des aqueducs de la machine de Marly qui ne produisent des effets si puissants et si merveilleux que par l'effort continuel qui enchaîne le mouvement des eaux, les comprime, les précipite ou les laisse échapper au gré de celui qui les dirige?

— Tandis qu'à la Comédie-Française on se dispose à nous donner une tragédie en prose de M. Sedaine, nous venons de voir à la Comédie-Italienne un opéra-comique du même auteur en vers. Cette singularité paraît à beaucoup de gens d'une énormité effrayante, et l'on tremble que le succès ne justifie deux entreprises si téméraires hasardées presque en même temps.

Les Femmes vengées, ou les Feintes Infidélités, ont été représentées pour la première fois le lundi 20 mars. Ce petit opéra est tiré du conte de La Fontaine intitulé *les Rémois*[1]. Il est difficile de se rappeler le sujet de ce conte sans être un peu surpris qu'on ait osé le risquer sur la scène ; mais après avoir vu la pièce, on doit l'être, ce me semble, encore plus de l'adresse avec laquelle M. Sedaine a su adapter ce sujet au théâtre sans blesser la décence et sans affaiblir ce que la situation a de plus original et de plus plaisant.

La nécessité de vaincre tant de difficultés lui a fait imaginer un moyen dont le récit même de La Fontaine a pu lui fournir la première idée, un moyen dont M. Diderot a développé les effets dans son *Traité de la poésie dramatique,* mais que jusqu'à présent l'on n'avait pas encore essayé d'employer au théâtre, celui de produire à la fois plusieurs scènes en différents lieux. Sans entreprendre d'approfondir la question, je crois, comme l'a remarqué M. Sedaine dans sa préface, que ces doubles ou triples scènes ne sont admissibles qu'en observant l'unité d'action, c'est-à-dire en donnant aux personnages occupés dans les parties latérales une application constante à la scène qui remplit le milieu du théâtre. Avec cette restriction ce ne sont plus que des aparté exécutés avec plus de vraisemblance ; et le principe qu'au théâtre encore moins qu'ailleurs, notre âme et nos yeux ne sauraient être en deux endroits à la fois, subsiste dans toute sa force.

Ce petit opéra n'est guère mieux écrit que les autres ouvrages de M. Sedaine. Ainsi il n'est pas trop bon à lire, mais le plan en est sûrement fort ingénieux, Quoiqu'on soit prévenu de toute l'intrigue de la pièce dès la seconde scène, on n'en est pas moins intéressé à voir la manière dont elle se développe, tant la situation par elle-même est neuve et piquante. Il est vrai que la position des personnages ne change presque pas. Cependant le

1. Livre III, conte troisième.

poëte a eu l'art de la varier autant qu'il était possible, par les nuances particulières qu'il a données à chaque caractère, par la gaieté qu'il a répandue sur les différentes parties d'une même scène, et surtout par l'adresse avec laquelle il a su porter successivement l'attention du spectateur d'un objet à l'autre. Il est sûr que, sans l'artifice des deux ou trois scènes simultanées, il n'aurait jamais pu soutenir l'intérêt d'une action qui n'a presque aucune espèce de progrès. Peut-être même était-il impossible, sans cet artifice, de produire ce sujet au théâtre. Toute la délicatesse avec laquelle M. Sedaine l'a traité n'a pas empêché beaucoup de gens de crier à l'indécence. On dit d'abord que sa pièce a le tort de rappeler continuellement un des contes les plus libres de La Fontaine. Mais est-ce la faute du poëte comique si tout le monde sait ce conte par cœur? On dit ensuite que l'on partage trop longtemps l'erreur où sont les maris pour ne pas en être scandalisé comme eux. Mais est-ce encore sa faute si, par quelques circonstances personnelles, on se trouve si disposé à compatir sérieusement à l'infortune qui menace ces messieurs? On dit encore que l'intention avec laquelle les deux maris arrivent chez Mme Riss n'est point simulée, et que par conséquent c'est une horreur à montrer sur la scène. L'intention de Tartuffe, lorsqu'il revient trouver Elvire après avoir fermé scrupuleusement toutes les portes, n'est-elle pas plus forte encore? Et quoique le but soit bien moins important sans doute dans l'opéra que dans la comédie, les deux ouvrages n'offrent-ils pas également un résultat très-moral? On peut entendre avec humeur plusieurs détails de cette pièce, mais à la voir et à l'entendre tout entière il me semble qu'elle est originale et gaie. Son succès n'a pas été parfaitement décidé à la première représentation, mais à la quatrième, qui a été la clôture du spectacle, il y a eu infiniment de monde, beaucoup d'applaudissements et des rires de bonne foi. Excepté Clairval qui fait le rôle du peintre, toute la pièce n'a été jouée que par la doublure, sans y perdre beaucoup. La musique, qui est de Philidor, a paru commune, sans esprit, sans variété, et d'un style même assez décousu. Cependant on y retrouve encore quelques morceaux de verve et de chaleur.

— *Histoire de l'Alcoran, où l'on découvre le système politique et religieux du faux Prophète, et des sources où il a puisé sa législation,* par M. Turpin. Deux volumes in-12. Cette his-

toire est écrite avec tout l'apprêt, toute la prétention froide et maniérée qui caractérise le style de M. Turpin. Quant au fond de l'ouvrage, on y trouve moins de faits importants, moins de recherches profondes que dans Sale, Gagnier, Reland, et beaucoup moins de vues et de philosophie que dans Boulainvilliers. Il paraît que c'est dans les mémoires de ce dernier que M. de Voltaire a puisé une partie des grandes idées qu'il a répandues dans sa tragédie de *Mahomet*, et cette remarque est peut-être le plus grand éloge qu'on puisse faire de cet historien philosophe.

— *Le Barbier de Séville, ou la Précaution inutile*, si longtemps désiré, a paru enfin sur la scène française le 23 du mois passé. La pièce avait été supprimée l'année dernière par des ordres supérieurs, au moment où M. de Beaumarchais venait d'intéresser tout Paris par ses Mémoires[1]. Quoique cet intérêt se soit fort ralenti, jamais première représentation n'attira plus de monde. Cette grande affluence était sans doute plus propre à nuire au succès de l'ouvrage qu'à le favoriser. Une assemblée si nombreuse et si pressée risque toujours d'être tumultueuse; et le mérite de la pièce, consistant surtout dans la finesse des ressorts qui lient l'intrigue, avait besoin, pour être senti, d'un auditoire plus tranquille. Aussi n'est-ce qu'à la seconde et à la troisième représentation que l'on a rendu à l'auteur la justice qui lui était due; aussi s'en est-il peu fallu qu'à la première il ne soit tombé à plat, grâces au public mal disposé, grâces au jeu des acteurs qui n'avait pas l'ensemble et la rapidité qu'exige une comédie de ce genre, grâces enfin à M. de Beaumarchais lui-même, qui avait eu la sottise de vouloir faire cinq actes d'un sujet qui n'en pouvait fournir que trois ou quatre. Tout le monde a reconnu ses torts. On a retranché plusieurs scènes inutiles, beaucoup de mots déplacés et d'un mauvais ton; on a réduit la pièce comme elle avait été faite d'abord en quatre actes, les acteurs ont mis infiniment plus de naturel et de vivacité dans leur jeu. Le public ne s'attend plus à voir un chef-d'œuvre, ni même un spectacle à mourir de rire, et, malgré le mauvais sort dont ce pauvre Barbier fut menacé le premier jour, son succès s'accroît d'une représentation à l'autre.

Cette comédie, sans être du meilleur genre, sans avoir non

1. Voir tome X, p. 359.

plus la verve et la folie des farces de Molière, n'en est pas moins l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit. Le dialogue en serait plus facile et plus vrai s'il n'avait pas trop l'air de courir après le mot; mais plusieurs de ces mots sont fins et plaisants. Il y a quelques situations très-bouffonnes. Toute l'intrigue est liée avec adresse, et le dénoûment en est ingénieux. La scène d'imbroglio où Basile semble arriver pour déconcerter tous les projets du comte Almaviva et où on l'intrigue si bien qu'il ne sait plus qui l'on veut tromper, est une des plus excellentes scènes qu'il y ait au théâtre, et l'idée en est tout à fait neuve. Il y a des nuances d'honnêteté fort délicates dans le rôle de Rosine, mais elles ne sont point senties du public, parce qu'elles ne l'ont pas été assez de Mlle Doligny, qui n'a pas saisi ce rôle avec l'instinct heureux qui la sert si bien dans Zénéide et dans Victorine. Préville, qui fait le barbier Figaro, répand dans ce rôle une gaieté charmante, et Belcour rend avec beaucoup d'intelligence et de noblesse celui du comte.

— *Éloge historique de Michel de Montaigne et Dissertation sur sa religion*, par dom de Vienne, historiographe de la ville de Bordeaux. L'auteur de cette brochure croit rendre le plus grand service à l'Église et à la religion en prouvant que Montaigne était bon catholique. Il est probable que M. l'historiographe eût tâché de prouver tout le contraire si Montaigne était encore au nombre des vivants. A la bonne heure!

— *Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre;* ouvrage élémentaire, par M. l'abbé de Condillac, de l'Académie française, et membre de la Société royale d'agriculture d'Orléans. Un volume in-8° avec cette épigraphe :

> Vis consilî expers mole ruit sua :
> Vim temperatam Dî quoque provehunt
> In majus..... [1].

Ce livre fait assez de bruit, d'abord pour avoir été arrêté, l'on ne sait pourquoi, à la Chambre syndicale, ensuite pour être un éloge très-métaphysique des systèmes du jour. Les Frères de la doctrine économique seront, je crois, obligés d'avouer eux-mêmes qu'il n'y a pas une vue nouvelle dans cet ouvrage, beau-

1. Horace, Ode IV, liv. III.

coup de vérités communes, encore plus de notions vagues, incomplètes et fausses. Mais cela ne les empêchera pas de le prôner avec enthousiasme, parce que c'est ainsi que l'esprit de parti loue, parce qu'il est impossible de ne pas approuver sans mesure un auteur qui abonde dans notre sens; enfin parce que la confrérie doit se féliciter que la lumière du gouvernement agricole ait trouvé enfin un vengeur plus illustre que les Roubaud, les Baudeau et toute leur triste cohorte, sans en excepter l'homme célèbre[1] dont on oublie toujours le nom, mais à qui l'Europe doit cependant le peu de bonheur dont elle jouit, s'il en faut croire frère Mirabeau et ses disciples.

L'ouvrage de M. l'abbé de Condillac peut être regardé comme le catéchisme de la science; il a le grand mérite d'expliquer avec une netteté, avec une précision merveilleuse ce que tout le monde sait, et rien n'est plus séduisant dans une discussion de ce genre. Les hommes du monde qui ont le moins réfléchi sur ces matières s'applaudissent intérieurement de saisir avec tant de facilité les principes d'un système qu'ils croyaient si supérieur à la capacité de leurs idées. Pour avoir retenu quelques définitions, quelques connaissances générales et élémentaires, pour avoir appris à prononcer en termes dogmatiques ce que le simple bon sens ne laisse ignorer à personne, ils s'imaginent avoir pénétré tous les secrets de l'administration, et s'écrient dans leur ravissement comme M. Jourdain : Oh! la belle chose que de savoir quelque chose! Il n'en est pas moins sûr qu'ils ne savent rien de plus que ce qu'ils savaient déjà.

L'abbé de Condillac observe que chaque science demande une langue particulière, parce que chaque science a des idées qui lui sont propres. Sous ce rapport, la première partie de son ouvrage pourra paraître la plus utile. Il semble ne s'être proposé dans cette première partie que de déterminer toutes les notions qui constituent la langue économique. Nous nous permettrons seulement de remarquer que, quelque nécessaire que soit cette langue propre à chaque science, ce n'est peut-être pas le premier objet dont on doive s'occuper, qu'il est surtout dangereux de l'entreprendre avant d'avoir fait toutes les observations que cette recherche exige. C'est pour avoir voulu déterminer trop tôt la

1. François Quesnay; voir précédemment page 39.

langue métaphysique que nos pères ont erré si longtemps dans les subtilités ténébreuses de l'école. Les langues sont le dernier résultat de nos idées, elles sont pour ainsi dire l'instrument avec lequel nous combinons tous les rapports que notre esprit peut apercevoir. Si cet instrument est faux ou défectueux, nos combinaisons ne le sont pas moins, et la difficulté de rectifier nos erreurs devient extrême.

Notre philosophe législateur n'emploie guère plus de trois ou quatre cents pages à définir ce que c'est que la valeur des choses, ce que sont les prix, leur variation, les marchés, le commerce, les salaires, les richesses foncières et mobilières, les métaux, l'argent, le change, le prêt à intérêt, le monopole, le luxe, les impôts, etc., etc. Pour donner une idée de l'exactitude et de la clarté de ses définitions, il suffira de citer celle d'un marché. « Ce concours, dit-il, et le lieu où l'on apporte les denrées dont on se propose de faire l'échange se nomment marché, parce que les marchés s'y proposent et s'y concluent. » Cela est admirable ! Ah ! que n'avons-nous étudié plus tôt pour savoir tout cela !

Après avoir exposé d'une manière si lumineuse les premiers éléments de la science économique, M. l'abbé se permet d'employer une logique un peu moins sévère, pour nous apprendre l'influence que le commerce et le gouvernement doivent avoir l'un sur l'autre. Il se contente de prononcer que le commerce doit jouir d'une liberté entière ; il examine ensuite de la manière du monde la plus vague l'inconvénient de toutes les lois qui ont porté atteinte à la liberté du commerce, les douanes, les péages, les impôts sur l'industrie, les compagnies privilégiées et exclusives, les variations dans les monnaies, les emprunts publics, la police sur l'exportation et l'importation des grains, le luxe d'une grande capitale, la jalousie des nations, etc. Cette seconde partie roule presque tout entière sur une seule idée : le commerce devant jouir d'une liberté absolue, toute loi prohibitive est pernicieuse. Rien de plus simple, comme il est aisé de le voir, que cette manière de raisonner. On commence par mettre en principe ce qui est en question, et puis il ne reste plus qu'à rapprocher de ce principe toutes les idées qui lui paraissent opposées pour démontrer qu'elles sont évidemment fausses. Le nouveau docteur avoue que, dans les deux parties qui composent actuelle-

ment son ouvrage, il ne raisonne que sur des suppositions; mais il nous en promet une troisième, où il considérera le commerce et le gouvernement d'après les faits. Si ses observations n'ont pas plus de justesse et de précision que ses hypothèses, nous risquons beaucoup de persévérer encore dans notre ignorance. Attendons ce dernier rayon de lumière *silentio et spe.*

On ne peut refuser à M. l'abbé de Condillac un esprit très-net et très-méthodique, les plus grands talents pour l'analyse de toutes les notions élémentaires; il y porte même plus que de l'exactitude et de la clarté, une sorte d'invention et une invention quelquefois très-ingénieuse. Le *Traité des Sensations* est un chef-d'œuvre dans ce genre; mais il y a loin du talent de simplifier un principe, et de suivre strictement la chaîne des conséquences qui paraissent en résulter, au talent d'appliquer le principe avec justesse, et de calculer, si j'ose m'exprimer ainsi, toutes les aberrations auxquelles il peut être sujet dans la pratique. Le premier de ces talents ne suppose qu'un esprit sage, attentif, et les ressources ordinaires d'une bonne dialectique; l'autre demande une pénétration rare, des lumières vastes, une sagacité très-exercée et la plus grande connaissance du monde et des hommes.

On dirait que la nature, avare de ses dons, n'accorde presque jamais un genre d'esprit, un genre de talent, sans en refuser un autre, du moins au même degré. Les esprits qui discutent le plus rigoureusement ces idées premières qui servent de base à toutes nos connaissances sont souvent le moins capables de suivre ces mêmes idées dans les différentes modifications qu'elles subissent nécessairement, appliquées aux choses même dont elles ne sont que l'image. Comme il est impossible de les déterminer alors avec la même facilité, avec la même précision que dans la simplicité de leurs premiers développements, leur méthode habituelle devient insuffisante. Obstinés à poursuivre, ils se trompent ou se perdent dans un vague souvent plus funeste que l'ignorance et l'erreur.

C'est ainsi qu'après avoir divisé, subdivisé, analysé avec la plus grande subtilité toutes les idées qui peuvent déterminer la marche que l'on doit suivre dans l'instruction d'un prince, on conclut, par un effort de génie, qu'il faut lui faire lire d'abord le Théâtre de Regnard et la Bible de Royaumont. C'est ainsi qu'après

s'être donné beaucoup de peine pour ramener toutes les règles du style au principe de la liaison naturelle des idées, lorsqu'il s'agit d'en faire l'application aux différentes parties de l'éloquence et de la poésie, on retombe dans les observations les plus triviales ou dans les critiques les plus fausses. C'est enfin par la même raison qu'après avoir déterminé avec l'exactitude la plus scrupuleuse toutes les expressions du Dictionnaire économique, on se borne à nous apprendre vaguement ce que l'on trouve sur toutes les pages barbouillées par les frères de l'ordre : *point de salut hors de la liberté*, et, pour réponse à toutes les objections du monde, *la concurrence*.

Si le chemin de la vérité était une grande route bien fréquentée, bien battue, la dialectique la plus vulgaire suffirait sans doute pour nous y conduire; mais, entourés comme nous le sommes d'erreurs et de préjugés, n'ayant que des vues bornées et des connaissances incertaines, il faut l'envisager plutôt comme un labyrinthe où nous devons craindre à chaque instant de perdre le seul fil qui puisse nous y guider. Il est rare d'y pouvoir suivre longtemps le même sentier sans en être plus ou moins détourné. Il est difficile de ne pas se laisser séduire aux plus spécieuses apparences. Souvent il nous arrive de trouver devant nous des routes qui semblent opposées et qui se réunissent, des routes qui se ressemblent, et dont l'une nous égare, tandis que l'autre nous eût conduits au but. C'est là, si nous voulons éviter l'erreur, que nous avons besoin de rappeler toutes les ressources de la réflexion et de l'expérience. Tant qu'il s'agit de suivre un même principe et d'avancer toujours de conséquence en conséquence, notre esprit est à l'aise; mais c'est lorsque, éloignés du premier principe, nous rencontrons des vérités rivales, ou qui semblent du moins l'être, c'est alors que, pour sortir d'embarras, il faut plus qu'un esprit sage et une logique commune. Il n'appartient qu'au génie de surmonter les difficultés de ce genre; et peut-être n'est-il aucune science où l'on en rencontre davantage que dans la science de l'administration. C'est ce dont M. l'abbé de Condillac ne paraît pas seulement se douter. Son livre prouve ce que l'on soupçonnait depuis longtemps, que la métaphysique n'est guère propre à gouverner le monde, et qu'il n'est rien de si aisé que de faire un ouvrage à la fois très-abstrait et très-superficiel. Voilà tout le fruit que nous avons recueilli d'une lec-

ture assez pénible, parce que le style le plus clair, mais sans intérêt et sans couleur, lorsqu'il ne nous apprend rien, est un style fort sec et fort ennuyeux.

— Un certain M. de Mirabeau, par son humeur impérieuse et maussade, désolait toute une petite ville de province, où il était l'un des notables. Ce n'était point *l'Ami des hommes*, car il se contenta de les ennuyer et les ennuie encore. Mirabeau le provincial mourut, et sa mort fut une espèce de réjouissance publique. On affubla ses mânes de l'épitaphe suivante :

Ci-gît Mirabeau le brutal,
Qui jurait bien et payait mal.

Cette platitude parut un trait de génie et courut toute la ville. La veuve qu'avait laissée le défunt, et qui lui ressemblait, en fut instruite et fit venir chez elle un avocat soupçonné d'être l'auteur du sarcasme : « Est-il vrai, monsieur, que vous ayez osé vous permettre une pareille atrocité? — Hélas! oui, madame, l'épitaphe est de moi; je vous avouerai de plus que, pour n'y pas revenir deux fois, j'ai fait la vôtre en même temps :

Ci-gît Mirabeau le brutal,
Qui jurait bien et payait mal.
Ci-gît aussi sa Mirabelle,
Qui ne fut ni bonne ni belle. »

— *Œuvres complètes d'Alexis Piron*, publiées par M. Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire au parlement de Metz, de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon, etc.; sept volumes in-8°. Quelque peine que puissent prendre MM. les éditeurs, la postérité ne s'accoutumera jamais à associer les noms de Piron et de Juvigny, le nom d'un homme qui prit si modestement son parti de n'être rien, et celui d'un homme qui prétendit être tout, et qui, comme l'on voit, y réussit si bien. Toute cette grande et belle édition pourrait fort bien être réduite à deux petits volumes, sans que la gloire de Piron en souffrît aucune atteinte; encore ces deux volumes ne seraient-ils guère composés que des ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, de la *Métromanie*, de *Gustave*, des *Fils ingrats*, d'une demi-douzaine d'épigrammes et d'un assez petit nombre de pièces

fugitives, comme *l'Épître à mademoiselle Chéré*[1], *Danchet aux Champs-Élysées*, etc.

AVRIL.

Annoncer un ouvrage où l'on déploie hardiment toute la force de la raison et toute l'autorité du génie, dire que cet ouvrage paraît avec le sceau de l'approbation la plus authentique, quoiqu'il renferme des principes contraires à ceux de l'administration actuelle, c'est faire, ce me semble, en même temps l'éloge de l'ouvrage et celui du ministre qui pouvait le supprimer, si son âme eût été moins attachée aux intérêts de la vérité qu'à la vaine gloire de ses opinions particulières.

Il est vrai que si le livre de M. Necker *Sur la Législation et le Commerce des grains* est de tous les écrits publiés contre les économistes celui qui combat le plus vigoureusement leur système, c'est aussi le plus sage et le plus modéré. La raison en est simple. M. Necker, fort peu occupé de ces messieurs, quoiqu'il paraisse connaître à fond leur logique, leurs calculs et même leur pieuse charlatanerie, s'est concentré tout entier dans son objet. Il l'a vu sous toutes les faces, il a pesé avec la plus grande impartialité les avantages et les inconvénients de tous les projets adoptés successivement par le ministère. En discutant les questions qui intéressent particulièrement la France dans ce moment, il a su les ramener toutes à ces grandes vérités qui sont de tous les siècles et de tous les pays. Et c'est ainsi qu'un homme supérieur élève toujours son sujet au niveau de son âme et de ses lumières.

Ne doit-on pas être surpris que de tant d'illustres écrivains, qui ont paru vouloir embrasser dans leurs ouvrages toutes les branches de la législation, il n'y en ait aucun qui ait approfondi le problème le plus important de l'économie politique, le commerce des grains? Montesquieu lui-même n'en parle qu'en passant, tandis qu'il ne dédaigne pas d'entrer dans le plus grand détail sur le commerce de luxe, sur les monnaies et sur les

1. Dont il a déjà été question tome IX, p. 219.

changes. Il semble qu'on n'ait songé qu'à établir les droits de l'autorité, de la richesse et de la puissance. On n'a vu le bonheur des peuples que sous un seul rapport, sous celui qu'il peut avoir avec la grandeur des souverains et la sûreté des hommes qui la partagent plus ou moins par leur crédit et par leur opulence. La classe la plus nombreuse des citoyens, celle qui n'a qu'une subsistance précaire, puisqu'elle est forcée de l'arracher chaque jour aux caprices ou aux besoins des riches, cette classe si considérable à la fois et si digne de compassion, a presque toujours été oubliée. On ne l'a point appelée à la composition des lois auxquelles elle est soumise. Elle n'a ni gloire ni récompense à offrir à ceux qui ont le courage de la défendre ou de la protéger. Que j'aime à voir un homme comblé des faveurs de la fortune employer les loisirs qu'elle lui laisse à remplir cette tâche auguste! Et qu'il est doux de joindre à l'admiration qu'inspire un ouvrage de génie le sentiment pur et délicieux qu'inspire une bonne action!

Les lois sur le commerce des grains, comme le remarque M. Necker, sont presque les seules qui peuvent assurer ou troubler le repos de la multitude. Vivre aujourd'hui, travailler pour vivre demain, voilà l'unique intérêt qui l'agite et, par conséquent, l'unique objet de ses pensées. Ce n'est donc que par la sagesse des lois relatives à cet objet qu'on peut adoucir le sort du peuple, l'empêcher d'être malheureux, ou du moins lui faire supporter sa misère. Ce sont ces considérations qui ont dicté l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer. Cet esprit de bienfaisance et d'humanité lui a donné un caractère de chaleur et d'élévation dont le charme, répandu sur les discussions les plus abstraites, leur communique un intérêt qui ne tient pas seulement à l'énergie et à la profondeur du raisonnement, mais encore à la noblesse de l'expression et au ton sublime et vrai de la pensée. Peut-être n'est-il point de question plus étendue et plus compliquée que celle du commerce des grains. Jamais cette question n'a été plus approfondie que dans l'ouvrage de M. Necker. Cependant nous croyons pouvoir dire avec la même confiance que jamais on n'a rien écrit de plus clair sur cette matière : tant il est vrai que la logique la plus profonde est aussi la plus évidente, parce que dans sa marche ferme et soutenue elle nous conduit, de résultats en résultats, à des principes que tout esprit droit ne peut méconnaître.

Le livre de M. Necker est divisé en quatre parties. Dans la première se discute l'exportation des grains; dans la seconde, la liberté intérieure; dans la troisième, il examine les modifications les plus connues, applicables au commerce des grains en général; dans la quatrième, il propose enfin son opinion sur la loi qui obvierait au plus grand nombre d'inconvénients.

— Pour l'amusement du public pendant la clôture des spectacles, il vient de s'élever une guerre assez nouvelle entre la troupe des Comédiens français et MM. les auteurs. Il y aurait, je l'avoue, plus de dignité à dire « et la république des lettres »; mais est-il probable que la politique éclairée de ce corps illustre eût voulu remettre ses pleins pouvoirs ès mains de MM. Cailhava, Palissot et Mercier? Quoique ces messieurs ne parlent que de l'intérêt général, de la perfection, des progrès de l'art, il n'est pas difficile de s'apercevoir que leur propre gloire les occupe encore un peu plus que le bien public, et que ce n'est qu'en leur seul et privé nom qu'ils demandent justice des prévarications atroces de l'aréopage comique.

L'attaque de M. Cailhava n'est qu'une querelle renouvelée. Justement irrité de voir le peu d'empressement que les comédiens ordinaires du roi ont à jouer ses chefs-d'œuvre, il propose d'établir deux théâtres dont la rivalité servirait sans doute à ranimer l'émulation des talents qui existent, et à en faire naître de nouveaux. C'est un projet qu'il avait déjà annoncé, il y a quelques années, dans son gros livre sur l'*Art de la comédie*. Il vient de le développer avec plus d'étendue dans une brochure particulière en forme de lettre[1]. Peut-être a-t-on cru ce moment où l'on fait la guerre à tous les priviléges exclusifs plus favorable qu'un autre au succès de ses vœux patriotiques. Ce qu'il y a d'honnête dans son procédé, pour ne pas dire de sublime, c'est que, bien persuadé de la haine à laquelle il allait s'exposer en publiant cet ouvrage, il a commencé par déclarer qu'il renonçait à faire jouer son *Égoïste*, reçu déjà depuis plusieurs années. Ce dévouement généreux vaut bien toute la morale que pouvait contenir sa pièce. Nous espérons d'ailleurs que M. Barthe, l'auteur des *Fausses Infidélités*, nous dédommagera un jour de tout ce que ce grand sacrifice nous fait perdre. Il a fait sur le même

1. Ni Quérard ni le catalogue Soleinne ne mentionnent cette brochure.

sujet une comédie en cinq actes et en vers. Quoique les comédiens viennent de la recevoir avec transport, nous ne pouvons guère nous flatter de la voir au théâtre que dans deux ou trois ans, à moins que les projets de M. Cailhava n'aient plus de succès que sa modestie même n'en ose attendre.

La colère de M. Mercier est bien plus sombre et bien plus dramatique que celle de M. Cailhava. Cette âme ardente et sensible qui, en vertu des droits sublimes de la chaleur et du génie, se croit depuis longtemps dispensée de toutes les règles de la bienséance et du goût, s'est permis, dans un traité sur l'art dramatique publié l'année passée, de faire une violente sortie contre la barbarie et la puérilité des talents de Racine, de Corneille et surtout de Molière. Après avoir traité si fièrement les mânes de ces hommes, que la nation a eu la faiblesse de révérer jusqu'à présent avec une sorte de culte religieux, l'honnête M. Mercier s'est imaginé qu'il ne devait pas plus d'égards aux prêtres du temple qu'à leurs divinités. Il a attaqué sans ménagement l'indolence de nos acteurs, leurs prétentions ridicules et principalement cette espèce d'empire qu'ils affectent d'exercer sur les plus grands génies du siècle, tels que MM. d'Arnaud, Mercier et autres. Quel excès de témérité! Ne sait-on pas assez que dans toutes les religions du monde les prêtres ne sont pas aussi endurants que leurs idoles, et cela par d'excellentes raisons? MM. les chefs du sénat comique, après avoir mis l'affaire en mûre délibération, sont convenus de faire savoir au sieur Mercier que non seulement ils ne joueraient point une pièce de lui reçue il y a quelques années, mais qu'ils étaient même résolus de n'en recevoir et de n'en lire aucune désormais, avant qu'il ne se fût justifié du libelle qu'il avait fait contre eux. Cette déclaration vraiment théologique a paru des plus originales dans la bouche de ces messieurs. On a trouvé qu'il serait assez convenable que chacun voulût s'en tenir aux ridicules de sa profession, sans empiéter sur les droits des autres. M. Mercier a vu la chose sous le point de vue le plus grave et le plus tragique. Il a fait un mémoire, signé par trois ou quatre avocats, où il réclame la représentation de sa pièce comme une propriété qu'on lui dispute contre toute justice. Il y prouve très-sérieusement qu'il n'a point de compte à rendre de ses écrits à MM. les comédiens, et que celui dont il est question ne peut former aucun titre contre

lui, puisqu'il ne paraît pas seulement sous son nom, etc. A peine ce procès a-t-il été entamé qu'il vient de s'en élever un autre de la même nature et dont l'objet n'importe pas moins sans doute au repos et à la gloire de la France.

M. Palissot de Montenoy, après avoir employé la moitié de sa brillante carrière à poursuivre les philosophes, a cru la terminer dignement en attaquant encore les courtisanes. Ce superbe émule d'Aristophane ambitionne sans doute la gloire d'avoir osé combattre les monstres les plus redoutables du XVIIIe siècle. Comme ses pièces manquent absolument d'intérêt, de grâce et de verve comique, il faut bien présumer que son projet a toujours été de sacrifier toutes les autres parties de l'art à l'importance du but moral qu'il s'est proposé dans tous ses ouvrages. Quelle ingratitude, quel dommage qu'on ait si mal répondu à la pureté de ses intentions, à la noblesse de son zèle! Ses satires contre la philosophie ne lui ont valu que la réputation d'un méchant homme et d'un froid écrivain. La comédie qu'il vient de faire sur les courtisanes a paru à la fois si indécente et si glaciale que les comédiens n'ont pas voulu hasarder de la produire au théâtre. M. Palissot, muni de la permission de la police, a représenté à ces messieurs qu'il ne leur convenait pas d'être plus délicats que le ministère public. Ils ont persisté dans leur refus. Nouvel abus de la discipline comique, et par conséquent le sujet d'un nouveau Mémoire contre la troupe des comédiens français. Ce mémoire ne manque ni d'adresse ni d'esprit; peut-être même aurait-il mis le plus grand nombre des lecteurs dans les intérêts du poëte, s'il s'était moins pressé de faire imprimer sa comédie. On s'est rappelé le mot qu'on avait déjà dit en pareille occasion : *Vous avez raison, monsieur, mais la pièce a tort.*

Le sujet de la comédie intitulée *les Courtisanes, ou l'École des mœurs*, paraît emprunté d'un roman de Mme de Beaumont connu sous le nom des *Lettres du marquis de Roselle.* C'est un jeune homme de qualité qui devient passionnément amoureux d'une fille du monde et se détermine à l'épouser. Un de ses amis prétendus, que M. Palissot a trouvé bon de revêtir de la livrée philosophique, instruit le jeune homme de l'égalité des conditions, et lui apprend à immoler courageusement tous les préjugés de l'opinion publique au système de son bonheur personnel, la seule règle que doive suivre un esprit au-dessus du vulgaire.

Cependant le jeune homme si bien formé, sur le point d'exécuter son projet, en est détourné tout à coup en découvrant que la fille qu'il aime est la sœur d'un fiacre qui devait les mener au Wauxhall. Cette rencontre, pur effet du hasard, est la seule machine de la pièce et en fait le dénoûment.

Il paraît évident que l'auteur a vu son sujet sous le point de vue le moins utile, puisque, si rien n'est si commun que d'être ruiné par une courtisane, rien n'est si rare que de vouloir l'épouser. Il est encore évident qu'il n'y a aucune vérité dans l'ensemble de l'intrigue, puisque le jeune homme n'a pu concevoir l'étrange résolution qu'il a prise sans être éperdument amoureux, et que, l'étant en effet, surtout avec les principes dont il est pénétré, jamais il n'eût renoncé à sa passion en faveur d'une circonstance aussi vaine que celle qui le fait changer tout à coup. Le comte d'Olban n'est qu'un sage sensible. Cesse-t-il d'aimer Nanine en apprenant qu'elle est fille de Philippe Humbert ou l'objet des vœux de Blaise[1] ?

L'exécution n'est pas plus vraisemblable que le plan. Comment le serait-elle sans cette chaleur, seule source de l'illusion, et dont tous les récits de M. Palissot sont si dépourvus? Rosalie, l'héroïne de la pièce, n'a pas même ces dehors intéressants qui peuvent séduire. Son amant a l'air de connaître le monde, et n'en est pas moins la dupe du manège le plus grossier. Il brûle froidement, et ses projets n'en sont pas moins de l'homme le plus passionné. Dans un discours prononcé devant l'assemblée des comédiens, l'auteur s'excuse assez longuement de n'avoir pas mis plus d'action dans sa comédie; mais, vu la nature de son sujet, il pense qu'on doit lui en savoir gré. C'est une grande modestie de sa part. Et qui peut lui reprocher le défaut d'action? Comment! n'est-ce pas assez dans le court intervalle de trois actes de faire gagner à Rosalie un brillant de Mondor, de lui ménager un rendez-vous très-clairement caractérisé avec l'abbé Fichet qui en sort même les yeux fort battus, le tout sans que la toilette, ni la promenade, ni le projet de mariage en souffrent le moins du monde ?

En trouvant que M. Palissot a manqué le but de son sujet, que sa comédie est sans intérêt, sans gaieté et remplie de détails

1. Voir sur *Nanine*, comédie de Voltaire, t. I, p. 321.

indécents, nous avouerons aussi qu'elle nous a paru fort bien écrite et très-facilement versifiée. L'indécence même n'est presque jamais dans les mots, elle n'est que dans les choses. Il y a quelques scènes fort agréables et plusieurs saillies très-plaisantes. La scène de la conversation, quoique calquée sur celle du *Misanthrope*, n'en est pas moins heureuse dans un genre fort inférieur sans doute. Tout le monde en a retenu ce mot trop méchant pour ne pas réussir. Une de ces demoiselles dit : Alceste a quitté la petite duchesse. — Et pourquoi? — Pour la jeune Cléone.

HORTENSE.

Dit-on qu'il gagne au change?

ROSALIE.

Oui, du côté des mœurs.

— Jamais M. Diderot n'a vécu plus solitaire que depuis son retour à Paris. Il s'est occupé tout l'hiver de calculs et d'algèbre. Ces études l'ont conduit dans ses heures de délassement à rêver aux moyens de composer une machine qui pût servir d'imprimerie portative. Cette fantaisie ne lui a point réussi; mais comme il arrive quelquefois, au lieu de trouver le succès qu'il cherchait, il en a découvert un autre qui ne paraît pas moins extraordinaire : c'est un bureau chiffratoire et déchiffratoire dont les résultats sont prodigieux. Les voici : l'A seul, ou telle autre lettre, ou tel autre signe de ponctuation, y peut être exprimé de cent vingt-neuf millions six cent mille façons différentes. Ce bureau merveilleux, qui n'a pas plus de vingt pouces de hauteur sur dix pouces de largeur, contient cinquante sortes de caractères, et chiffre et déchiffre par lignes. Nous avons de la peine à concevoir de quelle manière une machine si compliquée peut être exécutée facilement; mais M. Diderot est persuadé que tout habile mécanicien la ferait sans peine d'après les dessins qu'il en a tracés, et que la machine une fois montée avec l'intelligence la plus commune, une demi-heure suffirait pour apprendre à s'en servir. Si l'imagination de notre philosophe n'a pas été plus loin que ses calculs, cette découverte ne serait pas moins utile qu'elle n'est neuve et singulière[1].

1. Ce passage inédit de Meister est la seule trace de cette découverte.

MAI.

M. le chevalier de Chastellux, dont le nom seul annonce assez l'illustre naissance, s'est distingué de bonne heure au service. Dans ce qu'il nous plaît d'appeler le monde, il n'a été connu longtemps que par un esprit de société très-aimable, par une facilité merveilleuse à faire des pointes et par un attachement d'une persévérance admirable pour Mme de Cramayel. Quoique cette persévérance ait duré fort longtemps, le public, quelquefois plus exigeant qu'on ne l'imaginerait en pareil cas, a trouvé mauvais qu'elle eût un terme. M. de Chastellux, né pour les succès les plus brillants et les plus faciles, semble, depuis quelques années, les avoir négligés tous pour s'illustrer dans la carrière des lettres. Il s'est dévoué à l'étude avec une passion extrême, et nous en avons déjà vu éclore plusieurs productions qui supposent toutes beaucoup d'esprit et une grande variété de connaissances. Ses premiers essais ont été, comme de raison, des éloges, et celui du baron de Closen lui a fait plus d'honneur que celui de M. Helvétius. Il a des idées fort ingénieuses dans son *Traité sur l'union de la Poésie et de la Musique*. Le plus considérable de ses ouvrages est le livre de *la Félicité publique*. Il a fait encore trois petites comédies : *les Portugais*, *Agathe* et *les Prétentions*, et une tragédie : *Juliette et Roméo*; mais toutes ces pièces n'ont paru que sur des théâtres de société et n'ont jamais été imprimées.

Quelque estimables que soient les titres littéraires du chevalier de Chastellux, il peut paraître problématique s'il est entré à l'Académie française comme homme de lettres ou comme homme de qualité, ou parce qu'il est en même temps l'un et l'autre. Sans décider une si grande question, nous nous bornerons à rendre compte de son discours de réception, qu'il vint prononcer à l'Académie le jeudi 27 avril.

Ce discours ressemble peut-être plus à une dissertation qu'à un discours académique. Mais serait-ce un tort aux yeux d'un siècle aussi penseur que le nôtre? L'auteur y parcourt les différentes révolutions qu'éprouva le goût chez les Grecs, chez les Romains, et depuis la renaissance des lettres en Italie, en France et en Angleterre. Comme le but de son livre sur la félicité pu-

blique est de prouver que l'on ne fut jamais plus heureux que nous ne le sommes aujourd'hui, les recherches sur le goût ne tendent aussi qu'à nous persuader que notre goût est très-supérieur à celui des anciens, et que nous sommes surtout bien plus sûrs qu'ils ne pouvaient l'être de le conserver éternellement dans toute sa pureté. Je ne sais pas trop pourquoi, mais il me semble que la plupart des écrivains qui ont pris la peine d'assurer le genre humain de son mérite et de son bonheur en ont été presque aussi mal reçus que ce pauvre maître Robert, qui vient faire la paix entre Sganarelle et sa femme. On consent d'être grondé, d'être battu pour avoir le plaisir de quereller et de se plaindre à son aise.

Tout le bien que dit M. de Chastellux des progrès miraculeux de notre âge n'a pas empêché qu'on n'ait trouvé son système plein de paradoxes et d'hérésies. En effet, quoiqu'il ne manque ni de recherches savantes, ni d'aperçus heureux, ni de combinaisons adroites, ni de pensées spirituelles, son discours comme son livre ne prouve rien ou n'offre du moins aucun résultat parfaitement juste. Il semble que l'auteur n'ait vu l'enchaînement des choses que par leurs rapports les plus subtils, les plus déliés, les plus ingénieux et souvent les plus arbitraires et les plus superficiels. Cette manière de voir peut seule expliquer le mélange d'erreur et de vérité, de profondeur et de légèreté qui caractérise tous ses ouvrages. Son esprit considère bien les objets sous plusieurs faces, mais il n'en voit pas l'ensemble et ne les observe pas même sous un point de vue déterminé, de sorte que ses opinions toujours vaillantes présentent alternativement un jour faux et un jour vrai. Citons-en un exemple :

On nous a représenté souvent les Grecs comme les meilleurs modèles à suivre dans tout ce qui tient à l'art et au goût. M. de Chastellux voudrait bien nous faire voir le contraire, et les moyens qu'il emploie à nous désabuser ne sont assurément pas d'une logique commune. C'est parce qu'il faut avouer que les Grecs furent de tous les peuples le plus favorisé de la nature, c'est parce que leur langue harmonieuse et savante sait peindre les objets avec l'exactitude des formes et la richesse des draperies, c'est parce que cet instrument si heureusement inventé dut servir beaucoup à hâter leurs progrès, etc., en un mot, c'est parce que l'abondance nuit à la richesse, que la Grèce, semblable à une

terre trop fertile, promettait beaucoup et ne donnait pas assez. Il fallut que la main sévère de l'agriculteur romain vînt porter sa faux dans ces champs trop hâtifs. Alors le goût sollicité, invoqué de part et d'autre, commença à ériger son tribunal et à établir son empire. Dès ce moment le goût national dut plier sous un goût plus abstrait et plus général. Plus on eut d'objets de comparaison, plus le choix devint à la fois nécessaire et délicat, etc.

Il est difficile de raisonner avec plus d'esprit, mais il est difficile aussi de rassembler plus d'assertions évidemment fausses ou contradictoires. Si le goût est un sens de l'âme qui tient à une intelligence vive et prompte et qui prévient presque toujours les calculs de la réflexion, comment peut-on nier que le peuple le plus favorisé de la nature ne soit aussi le peuple qu'elle doua du goût le plus pur et le plus exquis? Ce n'est pas une vaine prévention qui établit à cet égard la supériorité des Grecs sur toutes les autres nations. Cette supériorité paraît démontrée non-seulement, comme l'avoue M. de Chastellux, par l'harmonie et la perfection de leur langue, mais encore par les chefs-d'œuvre qu'ils nous ont laissés dans toutes les parties de la littérature et des arts. Les ouvrages de leurs poëtes, de leurs sculpteurs, de leurs philosophes prouvent qu'ils avaient sous les yeux tous les trésors de la nature la plus riche et la plus belle, et que, dans aucun siècle et dans aucun pays, on ne conçut jamais une idée plus parfaite de ce beau idéal qui sera toujours regardé par les hommes de génie comme le premier principe de tous les arts.

La Grèce fut la patrie du goût parce qu'elle fut celle du génie et de la beauté. Soit que l'on attribue de si rares avantages au climat du pays, à la nature du gouvernement, à l'esprit des mœurs, au caractère dominant de l'éducation publique ou bien à quelques jeux fortunés du hasard, il n'en sera pas moins vrai que ces avantages ont existé. L'*Iliade* d'Homère, les théâtres d'Euripide et de Sophocle, les poésies de Pindare et d'Anacréon, l'*Apollon du Belvédère* et les belles statues de Niobé ont servi de modèles à toutes les nations; et laquelle osera se vanter d'avoir su les surpasser ou seulement les atteindre? S'il est vrai que le goût ne se perfectionne qu'à force de comparaisons, comment l'abondance où se trouvait la Grèce aurait-elle pu nuire à sa richesse? ou plutôt que veut dire cette ridicule antithèse, quand on sait que rien ne distingue davantage la manière grecque dans tous

les arts que l'élégante simplicité des idées, des expressions et des formes? Si le goût des Grecs eût été si national, aurait-il encore à nos yeux cette simplicité si précieuse? Les beautés que les modernes ont puisées chez eux auraient-elles pu réussir aussi généralement chez toutes les nations où le génie a su les reproduire? De tous les poëmes épiques dont se glorifie aujourd'hui l'Europe, celui qui réunit le plus de suffrages, n'est-ce pas encore celui qui ressemble le plus à Homère, le Tasse? De tous nos théâtres, celui où nous trouvons le plus de perfection, n'est-ce pas encore celui qui a imité le plus scrupuleusement les Grecs, Racine? L'éloquence de Fénelon, de Rousseau, ne doit-elle pas son plus grand lustre à l'enthousiasme avec lequel l'un et l'autre ont étudié ces maîtres si sublimes en tout genre?

M. le chevalier de Chastellux montre à merveille que les circonstances qui contribuèrent le plus à la décadence des lettres chez les Grecs et chez les Romains n'existent plus aujourd'hui; mais assurera-t-il à nos neveux qu'elles n'existeront pas dans les siècles à venir? Leur promettra-t-il qu'ils seront éternellement à l'abri des ravages du despotisme, de l'irruption de quelques nouveaux barbares, des influences funestes de ce fanatisme religieux qui couvrit si longtemps la moitié de notre hémisphère des plus épaisses ténèbres? Enfin, garantira-t-il à jamais la postérité de la rencontre de quelque comète malfaisante? Mais sans prévoir de si loin les calamités qui pourraient obscurcir un jour la gloire de nos lumières et de nos académies, est-il bien sûr que le goût, par sa nature même, ne soit pas exposé à des révolutions indépendantes des circonstances? Sans doute que, considéré comme une faculté abstraite, il ne porte en lui-même aucun principe destructeur; mais en est-il moins vrai que le goût d'un peuple se développe, s'accroît, dégénère et dépérit aussi bien que la force et la puissance même de ce peuple? L'expérience ne nous a-t-elle pas encore appris que, sans attendre aucune catastrophe étrangère à son empire, le goût n'est jamais parvenu à un certain degré de perfection qu'insensiblement il n'en soit déchu? Il est de la nature de l'homme de vouloir toujours aller en avant, et le goût a tracé une ligne difficile à saisir, plus difficile encore à marquer, que l'on ne passe point sans risquer de s'égarer.

J'en suis bien fâché pour notre siècle; mais ce qui me paraît

plus évident que tous les arguments de M. le chevalier de Chastellux, c'est que nos tragédies nouvelles sont très-inférieures à celles de Racine ; c'est que les plus jolies comédies de M. Dorat sont fort loin de celles de Molière ; c'est que toutes nos fables du jour ne valent pas les *Deux Pigeons* de La Fontaine, et qu'il n'y a guère que nos discours académiques, dont malheureusement on se soucie assez peu, qui soient plus profonds et plus intéressants que ceux du siècle passé.

Si quelque chose cependant peut nous rassurer contre les progrès de la barbarie, c'est que le goût de l'étude et des connaissances est infiniment plus étendu qu'il ne l'a jamais été; c'est que le Nord et le Midi s'éclairent réciproquement par leurs lumières et par leur expérience; c'est qu'il y a une liaison plus suivie entre les différents peuples de l'Europe, et que les préjugés qui élevaient de si puissantes barrières entre les nations, même les plus voisines, perdent tous les jours de leur force; c'est qu'enfin l'on fait de fort jolis vers français au bord de la Néva, et qu'à Paris on étudie avec la plus vive admiration les lois que la Minerve du Nord dicte aux peuples occupés à bénir ses victoires et son triomphe.

On peut critiquer avec quelque intérêt le discours de M. de Chastellux, mais il est malheureux d'avoir à parler de la réponse qui lui fut faite par M. de Buffon. Jamais rien de plus insipide ne sortit de la bouche d'un grand homme. C'est une critique froide et pesante du commerce d'éloges qui s'est établi depuis quelque temps dans la république des lettres; usage qui méritait bien sans doute d'être tourné en ridicule, mais qui demandait une touche plus piquante et plus légère. Il ne fallait pas surtout le justifier soi-même par un fatras de louanges plates et minutieuses; il fallait encore moins envelopper tout cela d'un style chargé de métaphores et de comparaisons fades et triviales. Une femme qui paraîtrait tout à coup dans la société, mise comme on l'était il y a deux cents ans, ne paraîtrait guère plus étrange que le ton de ce triste discours; il commence par ces deux mauvais vers :

> On ne peut qu'accueillir avec empressement
> Quelqu'un qui se présente avec autant de grâce.

Cette séance académique fut terminée par la lecture que nous fit M. d'Alembert de son *Éloge de La Motte-Houdard.* Ce nouvel

Éloge n'est pas indigne de ses aînés. L'auteur y retrace avec beaucoup de finesse et de netteté la poétique des différents genres où s'exerça l'ingénieux écrivain qu'il loue. En appréciant ses succès divers, il fait observer très-adroitement les limites qui sépareront toujours l'empire du génie et des talents de celui de l'esprit. Il compare ensuite le caractère d'esprit de La Motte avec celui de Fontenelle, et ce parallèle est rempli de détails agréables; mais il eût été, ce me semble, plus intéressant encore, si l'on y avait développé avec plus de soin l'influence singulière que ces deux hommes eurent longtemps sur le génie et sur le goût de notre siècle. Il n'y a pas moins de petits contes, d'anecdotes et de mots dans ce nouvel Éloge que dans tous ceux que nous connaissons déjà de M. d'Alembert. Qu'il nous soit permis d'en citer un seul trait : La Motte qui, comme on sait, eut le malheur de perdre ses yeux de bonne heure, se trouvant un jour dans la foule, marcha par accident sur le pied d'un homme qui était derrière lui et en reçut un bon soufflet. Sans s'émouvoir, le philosophe se tourna vers l'inconnu et lui dit avec la plus grande douceur : *Monsieur, vous allez être bien fâché, car je suis aveugle.*

La vie de M. de Châteaubrun, à qui M. de Chastellux vient de succéder, offre peu d'événements intéressants. Elle fut fort retirée, modeste et simple comme son talent. Il eut cependant fort jeune un succès assez brillant. Sa première tragédie, *Mahomet II*, est de 1714. Employé dans la suite à l'éducation de M. le duc d'Orléans, il eut le courage de renoncer longtemps à la gloire qu'il pouvait espérer du théâtre. Il est vrai qu'il y fut obligé par respect pour le père de son pupille, dont la dévotion sévère et scrupuleuse ne pensait pas qu'on pût marcher sur les traces de Corneille et de Racine sans risquer son salut. Ce ne fut qu'après la mort de ce prince, c'est-à-dire près d'un demi-siècle après son premier ouvrage, qu'il osa reparaître sur la scène. Ses *Troyennes* furent jouées en 1754, et son *Philoctète* l'année suivante[1]. Ces deux pièces, qui se distinguent surtout par une imitation servile des Grecs, à l'amour près, qu'il eut la faiblesse de mêler aux sujets qui en étaient le moins susceptibles, durent leur plus grand succès au talent sublime de Mlle Clairon. Depuis la chute

1. Voir tome II, p. 329 et 502.

d'*Astyanax*, qui suivit de fort près le succès des deux autres, M. de Châteaubrun s'est reposé de ses travaux dans le sein paisible de l'amitié. Plus philosophe que poëte, il supporta sans orgueil et sans envie ses succès comme ses revers. Il essuya avec la même tranquillité d'esprit la perte de la meilleure partie de sa fortune et ne chercha jamais à la réparer. Il vient de mourir, âgé de quatre-vingt-treize ans. Plusieurs libraires avaient sollicité la permission de publier le recueil de ses œuvres; il n'a jamais voulu y consentir. *Les Troyennes* sont le seul de ses ouvrages qu'il ait permis de réimprimer.

— Quoique les alarmes conçues dans plusieurs provinces au sujet des grains, et portées jusque dans le sein même de la capitale par une troupe de malheureux et de brigands, aient été promptement apaisées, on n'a pas cru devoir permettre dans ces circonstances la représentation des deux pièces que l'on se disposait à nous donner ce mois-ci, *Maillard, ou Paris sauvé*, à la Comédie-Française, et la *Réduction de Paris* à la Comédie-Italienne. Nous n'avons donc point vu d'autres nouveautés sur ces deux théâtres depuis l'ouverture des spectacles que les débuts du sieur Larive et de la demoiselle Lavoye, du sieur Coralli et de la demoiselle Villeneuve.

Le sieur Larive avait déjà paru à la Comédie-Française il y a quelques années, mais les tracasseries qui lui furent suscitées alors l'engagèrent à nous quitter pour aller à Bruxelles et à Lyon [1]. On s'est vu forcé de le rappeler. La tragédie avait besoin depuis longtemps d'un acteur qui pût doubler notre sublime Le Kain d'une manière supportable, et le jeune Larive donne au moins plus d'espérances que tous ceux qu'on a vu se présenter jusqu'à présent dans cette lice périlleuse. Il a surtout l'avantage de ne pas être une mauvaise copie de l'original admirable dont il paraît si difficile d'approcher et qu'il serait sans doute malheureux de n'imiter que médiocrement.

Tout prodigieux qu'est le talent de notre Roscius français, on ne saurait se dissimuler qu'il a des défauts que la supériorité de son génie peut seule nous faire oublier, et qui, servant un jour d'exemples à ses successeurs moins consommés que lui dans la science du théâtre, pourraient nuire aux progrès mêmes de l'art.

1. Voir tome IX, p. 235.

Rien n'égala peut-être jamais la vérité, la profondeur avec laquelle il saisit l'ensemble d'un rôle, sa couleur dominante et ses nuances les plus délicates. On ne conçoit rien au delà de l'explosion terrible de sa sensibilité dans tous les grands mouvements de l'enthousiasme et de la passion. Il est impossible, avec la figure du monde la moins avantageuse, de dessiner toutes ses attitudes d'une manière plus héroïque, plus fière, plus théâtrale. Mais il faut avouer aussi qu'excepté les moments de fureur et d'abandon où il s'élève si fort au-dessus de lui-même, son jeu pourrait avoir plus de souplesse et plus de naturel. Il faut avouer que le plus souvent sa déclamation est une espèce de chant, à la vérité supérieurement bien noté, qui prête une harmonie factice aux plus mauvais vers, qui fait applaudir ceux de MM. Lemierre et de Belloy presque à l'égal de ceux de Racine et de Voltaire, mais qui diminue aussi très-sûrement la vérité et par conséquent l'illusion de la scène. Les difficultés que ce grand acteur a eues à surmonter pour donner à sa figure et à son maintien la grâce et la noblesse que la nature lui avait refusées, le travail qu'il a été obligé de faire pour modérer sa voix, la rendre plus douce et plus flexible, la nécessité où il a été de ménager ses forces dans les scènes de détail pour suffire à la violence des impressions qu'il éprouvait lui-même et qu'il faisait si bien partager aux autres dans les scènes de mouvement et de passion, toutes ces causes réunies jettent souvent dans son débit une lenteur affectée et pénible. On voit, par ce détail déjà trop long peut-être, combien il est aisé d'imiter les défauts de ce grand acteur et combien il est difficile d'atteindre à ses perfections, ses défauts tenant à une sorte de règle et de méthode toujours faciles à retenir, et ses perfections aux facultés les plus rares, au talent le plus extraordinaire.

Le jeune Larive ne lui ressemble en rien. Il a reçu de la nature tout ce que l'autre n'a pu se donner qu'à force d'industrie et de peine. Avec des traits pleins de noblesse et fortement prononcés, une taille élégante et régulière, un maintien naturellement facile et gracieux, il a l'organe aussi doux que sonore, quoique encore un peu voilé, la prononciation pure et distincte et tout le mérite que donnent les grâces et la jeunesse. L'expression de sa figure, qui n'a pas beaucoup de mobilité, le caractère simple et modéré de son jeu annoncent plus de sens que d'esprit, plus

de goût que de sensibilité. Sans faire ressortir vivement ce qui caractérise les différentes passions du personnage qu'il représente, on peut dire qu'il en est peu qui lui échappent et qu'il en est plusieurs qu'il rend d'une manière très-naturelle et très-heureuse. Sans avoir beaucoup de pénétration dans l'esprit ni beaucoup de chaleur dans l'âme, il a cet instinct qui devine et qui saisit facilement ce qui peut intéresser ou ce qui peut plaire ; il a de plus cette grâce simple et noble qui exprime sans effort tout ce que son goût lui fait apercevoir : et ces dons naturels sont d'un plus grand usage peut-être dans l'art de la déclamation que les connaissances les plus approfondies, l'esprit et la sensibilité même qui, quoique très-vive et très-profonde, n'a souvent qu'une expression exagérée ou monotone. Le plus grand mérite de notre jeune acteur est de parler dans la tragédie et de parler sans enflure et sans familiarité. Il doit vraisemblablement cet avantage en grande partie à l'habitude où il a été de jouer en province les premiers emplois de la tragédie et de la comédie. Il a débuté dans les deux genres avec beaucoup de succès, et les rôles où il paraît avoir réuni le plus de suffrages sont pour la tragédie celui d'OEdipe, et pour la comédie celui de Clitandre dans les *Femmes savantes*. On lui trouve des rapports avec Dufresne. Il serait assez singulier que Le Kain se trouvât remplacé un jour par un acteur du même genre que celui auquel il a succédé. MM. les gentilshommes de la Chambre viennent de le faire recevoir à demi-part.

La demoiselle Lavoye est destinée, dit-on, pour la troupe qui doit suivre Madame Clotilde à la cour de Turin [1]. Elle a débuté dans les rôles d'Hypermnestre, d'Aménaïde et de Zaïre. On lui a reconnu assez d'intelligence, une sensibilité vive et douce. Mais est-ce assez pour racheter les défauts d'une figure ignoble et mesquine, d'une voix faible et rendue plus désagréable encore par une prononciation pénible et vicieuse ?

Le sieur Coralli nous arrive de Bergame pour doubler Carlin dans l'emploi aussi difficile qu'important d'Arlequin. On sait assez que toutes les qualités et toutes les circonstances requises pour former un philosophe, un pape, sont beaucoup moins rares que

1. Mlle Lavoye, petite-fille du comédien de ce nom, débuta le 11 février dans *Iphigénie*, le 15 dans *Hypermnestre*, et ensuite dans le rôle d'Alzire. (*Spectacles de Paris*, année 1776, p. 226.)

celles qui peuvent produire un bon Arlequin. Il n'est point de rôle dans la société qui soit plus de convention et où il soit moins aisé d'attraper justement le goût du public. La difficulté d'éclairer le monde avec de grands principes ou de le gouverner avec de vieux préjugés peut-elle se comparer à celle de le faire rire en ne disant que des balourdises? Aussi ne nous permettrons-nous point de juger légèrement les talents du sieur Coralli. Nous lui croyons assez l'esprit de son métier, mais jusqu'à présent nous ne lui avons vu ni cette adresse de singe ni cette grâce de chat qui nous enchantent dans Carlin. Comme il ne sait encore qu'imparfaitement la langue, il a le tort de la parler trop bien. Il faut la savoir beaucoup mieux pour l'estropier avec autant d'esprit ou du moins avec autant de grâce que son ancien. Sa voix trop forte, et trop faible, n'a rien de cet enfantillage, de cette naïveté précieuse qui sied si bien à la folie de ses rôles. Peut-être à force d'exercice parviendra-t-il à la manier et à la rendre plus souple et plus légère. Nous le reverrons dans quelques mois, mais il nous est impossible de le quitter sans rappeler ici un trait qui fait trop d'honneur à notre siècle pour être oublié.

Dans le prologue, où notre débutant fut présenté solennellement au public (la présentation d'un Arlequin mérite bien d'être faite avec solennité), on fit entrer je ne sais plus comment l'éloge du sieur Carlin. Rien de plus simple sans doute. Mais peut-être imaginera-t-on qu'il fut loué sur la finesse, sur les grâces ou sur la gaieté de son jeu; point du tout. Sans la vertu, faut-il compter le talent pour quelque chose? On n'en parla qu'en passant, mais on s'étendit magnifiquement sur son humanité, sur sa bienfaisance; et voilà comme il faut louer un Arlequin. Après cela, verrons-nous encore des gens assez profanes pour refuser à ce siècle la gloire d'être le siècle de la sagesse et des mœurs?

Nous sommes bien fâchés de n'avoir rien à dire de l'humanité et de la bienfaisance de Mlle Villeneuve; mais nous ne devons pas oublier en attendant d'annoncer son début à la Comédie-Italienne comme une acquisition très-heureuse pour ce théâtre. Elle a joué dans *l'Ami de la maison* le rôle d'Agathe, et dans *le Tableau parlant* celui de Colombine. Sa figure, sans être très-jolie, est aimable et fine, sa voix juste et brillante, et son jeu qui manque encore un peu de grâce et d'habitude annonce déjà de

l'intelligence et de la vivacité. Elle est d'ailleurs bonne musicienne, et l'on espère beaucoup qu'elle pourra nous dédommager quelque jour de la perte de Mme Laruette, dont nous avons été privés depuis longtemps et que nous sommes menacés de perdre tout à fait l'année prochaine.

— L'Académie royale de musique nous a donné le 2 de ce mois la première représentation de *Céphale et Procris*, paroles de M. Marmontel, musique de M. Grétry. Nous avons eu l'honneur de vous parler de cet opéra, lorsqu'il fut représenté il y a deux ans à la cour[1]. Malgré les corrections que le poëte et le musicien ont prétendu y faire, l'ouvrage n'a pas mieux réussi à Paris qu'à Versailles. Le poëme a paru dépourvu de convenance et d'intérêt, la musique froide et faible, les idées agréables répandues dans quelques airs hors de leur cadre. On a trouvé surtout le récitatif d'un ennui et d'une insipidité assommants; et le public encore tout préoccupé des beautés d'*Iphigénie* et d'*Orphée* a renvoyé fort durement le malheureux Grétry aux tréteaux de l'Opéra-Comique. Ce qu'il y a de certain, c'est que les choses mêmes qui auraient fait le plus grand plaisir à la Comédie-Italienne, celles qui appartiennent le plus particulièrement au génie de Grétry, n'ont fait aucun effet sur ce théâtre, soit qu'elles aient été mal exécutées, soit qu'elles fussent trop étrangères au genre sublime de l'opéra français. A la bonne heure!

— Il n'est peut-être point de preuve plus sensible ni plus intéressante du progrès des lumières et de la raison que le zèle charitable avec lequel un des chefs les plus distingués de notre Église ose employer l'autorité de son ministère à détruire des usages nuisibles à la société, quoique consacrés en quelque sorte par les préjugés de l'habitude et de la superstition. C'est un éloge que nous devons à M. de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Connu déjà par plusieurs mandements pleins de sagesse, d'éloquence et de modération, plus digne encore de l'être par les services qu'il a rendus au clergé de France dans les parties les plus essentielles de son administration, cet illustre prélat vient de publier encore une nouvelle *Ordonnance concernant les sépultures*. Il y défend, sous quelque prétexte que ce puisse être, toute espèce d'enterrement dans les églises de son diocèse.

1. Voir tome X, p. 335.

Quant aux sépultures qui sont fondées sur des titres anciens ou légitimes (on ne saurait entreprendre une réforme utile avec succès sans la subordonner aux circonstances), il prescrit les précautions les plus sages pour le lieu où elles seront transportées; ses instructions relativement aux cimetières où le commun des fidèles doit être enseveli ne sont pas moins détaillées, et renferment les vues les plus justes et les plus dignes d'une piété éclairée et bienfaisante. Nous ne citerons que quelques articles de cette excellente ordonnance.

Ceux qui ont actuellement le droit d'être enterrés dans les églises, et qui voudront encore en jouir, seront tenus de faire construire dans les seuls cloîtres et dans les seules chapelles où lesdites sépultures seront désormais permises des caveaux voûtés et pavés de grandes pierres tant au fond qu'au-dessus. Lesdits caveaux auront environ soixante-douze pieds carrés dans œuvre[1], et la sépulture ne pourra être faite qu'à six pieds en terre et au-dessous du pavé intérieur des caveaux, etc.

On enjoint très-expressément aux curés, chanoines, etc., de procurer en ce qui dépend d'eux le rétablissement des pavés dans toutes les églises où ils se trouvent détériorés et de veiller ensuite à leur entretien, etc.

On exige que les nouveaux cimetières soient éloignés de toute habitation, et autant que possible sur des lieux élevés et du côté du nord, afin que le vent du sud, plus dangereux lorsqu'il est chargé d'exhalaisons fétides, ne puisse en apporter aucune vers les demeures des habitants.

Quoi qu'en pense M. de Pompignan, des règlements si pleins d'humanité sont beaucoup plus orthodoxes et surtout beaucoup plus chrétiens que toutes les phrases précieuses et tous les jolis anathèmes dont il ennuie ses ouailles pour les garantir de la mauvaise doctrine de Voltaire, de Jean-Jacques et de Newton, qui n'ont sûrement pas séduit beaucoup de fidèles dans les montagnes du Dauphiné.

— C'est une assez bonne plaisanterie sur les drames que la petite brochure intitulée *Monsieur Cassandre, ou les Effets de l'amour et du vert-de-gris, drame en deux actes et en vers, dédié à madame la marquise de* ***, par M. Doucet, de plusieurs acadé-

1. Dans le corps du bâtiment. (LITTRÉ.)

mies. Ce M. Doucet, de plusieurs académies, est un jeune homme qui a déjà deux pièces reçues, l'une à la Comédie-Française et l'autre à la Comédie-Italienne. Quelque soigneusement qu'il ait voulu garder l'anonyme, on sait que son véritable nom est M. Simon, mais nous n'en avons rien appris de plus [1].

M. Cassandre est un marchand mercier amoureux de Jacqueline, sa servante, mariée secrètement avec son fils Léandre. Il se désespère dès la première scène, il empoisonne son propre fils avec un cornet de vert-de-gris; et c'est le sujet du premier acte. Il est en prison dans le second. Il s'empoisonne lui-même avec le même cornet, et ce qui reste de ce fatal poison sert encore à faire mourir le geôlier; Jacqueline se tue d'un coup de couteau et Mme Cassandre meurt étouffée, etc. Cette facétie est un centon de vers empruntés de nos auteurs modernes, et l'ouvrage qui lui a fourni le plus est le *Mérinval* de M. d'Arnaud. On conçoit aisément quel peut être l'esprit d'une pareille folie. Cela ressemble au *Roué vertueux;* mais l'idée en est plus extravagante et mieux développée. Il y a surtout un persiflage fort gai dans l'avertissement et dans le discours préliminaire qui se trouvent, comme il est de coutume, à la tête du drame. L'auteur paraît avoir pris pour modèle la préface d'*Adélaïde de Hongrie* dans la manière dont il expose lui-même le mérite de sa pièce. « Je ne sais, dit-il après beaucoup d'autres éloges, ce qu'on pensera de la manière dont je fais mourir Mme Cassandre. Elle meurt étouffée, genre de mort qui m'appartient et dont je n'ai vu d'exemple nulle part. Jusqu'à présent, on ne connaissait que le fer et le poison. Si ce nouveau genre a le bonheur de réussir, j'en ai quinze autres tout à fait inconnus et que j'emploierai dans mes autres drames. Je pense qu'ils y feront quelque effet. »

On en est déjà à la seconde édition de cette brochure, et cette seconde édition est enrichie de gravures aussi sombres que le texte [2]. Quelque vraie que soit la critique de M. Doucet, et fût-elle beaucoup plus plaisante, il n'y a pas lieu de craindre qu'elle fasse tomber les drames, tant que des hommes de génie comme MM. Sedaine et Diderot daigneront travailler dans ce genre. Il

1. Attribué par Quérard à Coqueley de Chaussepierre, *Monsieur Cassandre* est donné par M. Paul Lacroix (*Catalogue Soleinne*, t. III, p. 248) à Donat, Chauveau et Simon. Ces trois auteurs ne sont pas mentionnés dans *la France littéraire*.

2. Les deux figures qui ornent cette édition sont anonymes.

ne serait pas plus difficile sans doute de parodier la meilleure tragédie que le meilleur drame; mais le ridicule ne porte jamais que sur l'exagération, sur l'affectation d'une manière quelconque, sur les vains efforts de la médiocrité, ou sur les prétentions plus risibles encore de la sottise.

— *Lettre à M. d'Alembert* avec cette épigraphe : *Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront jamais le bonhomme.* (MOLIÈRE.)

L'auteur de cette feuille nous apprend qu'il est incessamment octogénaire et qu'il n'a pas été content des Éloges de La Fontaine, qui ont concouru pour le prix de l'académie de Marseille. Il propose un nouveau prix sur le même sujet pour l'année 1776, dont il prie MM. les Quarante de vouloir bien être les juges. Les conditions qu'il exige du panégyrique qui doit être couronné sont que l'on ne dise point : premièrement que La Fontaine n'a rien inventé; que l'on ne réponde à aucun poëte, de quelque rang qu'il soit, assez jaloux pour lui refuser le titre de poëte; qu'enfin l'on apporte en exemple sur-le-champ La Fontaine lui-même, et qu'on ne le loue que par lui, sans ambition de pensées et d'esprit, etc. Il y a, dit-on, six cents livres consignées pour ce prix chez Me Momet, notaire rue Montmartre. L'Académie n'a point répondu à ce pamphlet, et il y a grande apparence que les six cents livres resteront à l'anonyme. Ce ne sera pas du moins à M. de Voltaire qu'on les enverra pour la petite diatribe imprimée à la suite des *Filles de Minée*. La Fontaine y est jugé plus rigoureusement qu'il ne l'a jamais été. Il n'est pas moins vrai que ce petit morceau renferme plusieurs critiques très-justes et très-fines, avec quelques anecdotes assez curieuses sur la querelle de La Fontaine et de Lulli, qui nuisit infiniment au poëte dans l'esprit de Louis XIV.

— *La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera.* Trois petites parties en un volume in-8°[1]. L'auteur dit dans sa préface que, par complaisance pour le goût pervers du siècle, il s'est contenté de jeter un coup d'œil fort rapide sur les différentes révolutions qui ont agité la Pologne et qui l'agitent encore aujourd'hui. Cela paraît assez vrai, mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que malheureusement ce coup d'œil n'est point du tout

1. Par L.-A. Caraccioli.

celui du génie. M. l'anonyme sait si imparfaitemement ce que fut autrefois ce royaume, ce qu'il est aujourd'hui, qu'on peut assurer sans témérité que sa politique ne sait pas mieux ce qu'il sera un jour, à moins qu'ignorant comme la plupart des prophètes, il n'aît dit vrai comme eux par pure inspiration. En prenant les plus grandes précautions pour ne se brouiller avec aucune des puissances qui ont eu part à la révolution actuelle, il paraît espérer très-fermement qu'elles voudront bien se brouiller entre elles et que tout rentrera ainsi dans l'ordre accoutumé.

— On accuse Mlle Raucourt de réunir aux goûts de son sexe tous les vices du nôtre, et la chronique scandaleuse assure que c'est à ce titre seulement qu'elle a trouvé grâce aux yeux de M. le marquis de Villette. Il est sûr au moins que leur liaison a été fort intime, et l'un et l'autre ont eu l'indiscrétion d'en instruire le public par l'éclat de leurs brouilleries. Pour répondre à une lettre remplie d'outrages et des plus violents sarcasmes, la demoiselle s'est contentée d'envoyer au monsieur un manche à balai avec ces mots en grands caractères écrits dessus :

Qui que tu sois, voici ton maître.
Il l'est, le fut, ou le doit être.

M. de Villette a répliqué à cette épigramme d'un genre assez nouveau par les vers suivants :

Oui, je fus un sot de t'aimer,
Oui, je suis un fou de t'écrire;
Si c'est là ce que tu veux dire.
Je peux ne m'en point alarmer.
A tes folles inconséquences
Tu sus l'art de m'accoutumer;
Mais de plates impertinences
Avais-tu besoin de t'armer?
Qu'importe ici mon secrétaire?
Fut-il porteur de mon esprit
Dans tout ce que j'ai fait ou dit
A toi dans l'ombre du mystère?
Se doute-t-il, le pauvre hère,
Que de tous tes attraits cachés
Ton joli c.., que je préfère,
Effacera plus de péchés
Que ta tête n'en pourra faire?

Adieu, Fanny, vivons en paix,
Et songe, b..... adorable,
Que s'il entrait dans tes projets
De me faire donner au diable,
C'est à toi que je reviendrais.

— *Roger Bontemps et Javotte, parodie d'Orphée et d'Eurydice,* pièce en un acte mêlée d'ariettes, par MM. Moline et Dorvigny, a été représentée pour la première fois à la Comédie-Italienne le samedi 13.

Les parodies ont passé de mode, mais le tour d'esprit qui peut faire réussir ce genre ne tombera sans doute qu'avec la gloire de la monarchie. Si *Roger Bontemps* n'a pas eu grand succès, ce n'est pas que le public ait changé d'humeur ou de goût, c'est qu'une facétie sans verve et sans gaieté manquera toujours son effet. Il paraîtra peut-être assez singulier que le sieur Moline ait su faire tout seul un grand opéra et que, pour le tourner en ridicule, il ait eu besoin d'un aide. L'entreprise n'était pourtant pas d'une difficulté si effrayante. Les deux ouvrages sont absolument calqués sur le même plan, et il n'est même pas aisé de voir si la parodie a été imaginée pour l'opéra ou l'opéra pour la parodie.

On a trouvé extrêmement plaisant d'appeler Orphée un joueur de vielle. D'Eurydice on a fait une Javotte, du dieu des enfers un maître des forges, de l'Amour un empirique nommé Céladon, etc.; et c'est en vérité le seul effort de génie qu'il ait fallu faire pour composer la nouvelle pièce; tout le reste se passe d'ailleurs à la Comédie-Italienne comme à l'Opéra. Seulement, on a eu soin d'en faire souvenir de temps en temps le spectateur, afin qu'il eût toujours le mot de l'énigme devant les yeux, et si cette attention de MM. les auteurs n'est pas fort adroite, elle est au moins fort modeste.

On ne peut plus soupçonner M. Moline d'avoir eu l'intention de parodier un des sujets les plus intéressants de la fable; c'est un projet qu'il avait déjà si heureusement exécuté dans son opéra! Il ne pouvait donc guère avoir d'autre but que celui de faire rire le public à ses propres dépens. Eh! que ne donnait-il tout simplement son poëme tel qu'il était, avec une autre musique que celle du chevalier Gluck? Il lui en eût coûté moins de peine et son succès eût été le même. Tout cela n'est que trop vrai, mais tout cela ne nous console point de ce que la muse de

Bernard ou de Quinault n'ait pas été inspirée par une des plus belles fictions de Virgile.

— *Voyage en Sicile et à Malte*, traduit de l'anglais de M. Brydoyne, F. R. S., par M. de Meunier. Deux volumes in-8°. Ce voyage n'a pas eu moins de succès en France qu'en Angleterre, et je connais peu d'ouvrages dont la lecture soit plus instructive et plus amusante. Quelque passion que l'on ait aujourd'hui pour les voyages et surtout pour celui d'Italie, on ne s'était guère occupé, jusqu'à présent, des pays dont M. Brydoyne nous donne la description. Les îles de Malte et de Sicile offrent cependant les objets les plus dignes de l'attention d'un observateur éclairé, des richesses et des beautés du genre le plus sublime et le plus extraordinaire. Ces contrées, qui semblent avoir éprouvé tour à tour les plus douces faveurs de la nature et ses plus terribles vengeances, ces contrées pour qui l'on dirait qu'elles ont toutes les préférences et toutes les fureurs d'une passion violente, sont également célèbres dans l'histoire et dans la fable. La Sicile, depuis les établissements qu'y formèrent les colonies grecques, fut le théâtre des révolutions les plus singulières et les plus intéressantes, et la fable y a puisé une grande partie de ses images et de ses fictions. M. Brydoyne a porté dans ce voyage toutes les connaissances nécessaires pour en profiter. Il a observé, avec l'esprit le plus sage et le plus philosophique, tous les grands phénomènes que la nature étale dans ces climats merveilleux et particulièrement les prodiges du mont Etna; il en fait des tableaux pleins d'éloquence et de poésie, et la forme qu'il a donnée à son ouvrage en augmente encore l'intérêt. Ce sont des lettres datées des différents lieux où il a pu rendre compte à ses amis de ses observations, et qui paraissent en effet avoir été écrites comme il le dit, tant elles ont de naturel et de vérité. On croit, en les lisant, voyager avec lui, partager ses peines et ses fatigues, ses découvertes et ses plaisirs. On lui pardonne volontiers, dans cette aimable illusion, quelques longueurs, quelques plaisanteries qui ne sont pas du meilleur goût et qui blessent peut-être encore moins dans l'original que dans la traduction. Ce voyage laisse peu de chose à désirer pour tout ce qui tient aux usages, aux mœurs et surtout à l'histoire naturelle du pays. La partie des arts est la seule qui soit fort négligée. L'auteur n'a point oublié les monuments antiques consacrés par

l'histoire ou par la poésie, mais il les a vus en littérateur plutôt qu'en artiste. On dit que, sur ce point, le voyage du baron de Riedesel[1] peut suppléer à celui de M. Brydoyne. Nous n'avons pas encore été à portée de nous le procurer; il avait été défendu sous le précédent ministère.

— *Voyages d'Italie et de Hollande*, par M. l'abbé Coyer, des académies de Nancy, de Rome et de Londres. Deux volumes in-8°. Ce sont aussi des lettres et des lettres adressées à Aspasie, mais elles sont d'un ton qui ressemble beaucoup plus à celui de Mascarille qu'à celui de M. Brydoyne. Quant au style, c'est un modèle parfait du bel esprit le plus précieux, le plus faux et le plus bourgeois qu'il soit possible d'imaginer ; quant au fond, ce n'est qu'une compilation des remarques les plus futiles et des observations les plus triviales ou les plus superficielles. Ah ! monsieur l'abbé, que les *Bagatelles* ont vieilli ! et sous combien de formes différentes essayerez-vous encore de les recrépir?

— *Lettre sur la sainte Ampoule et sur le Sacre de nos rois à Reims, écrite de Laon le 3 février 1719*, par feu M. Pluche, alors principal du collége de Laon, à M. Philippe, avocat en parlement au présidial de Laon. Est-ce la peine d'écrire une assez longue brochure pour détruire quelques fables, respectables du moins par leur antiquité, quand on n'a pas d'autre but que celui de leur en substituer d'autres qui ne sont guère plus vraisemblables? Il est clair que l'auguste cérémonie du sacre de nos rois a été empruntée des anciens Hébreux, et que, pour retrouver sa véritable origine, il faudrait remonter sans doute jusqu'à ces premiers temps où les souverains, où les chefs des nations, réunissaient constamment les fonctions sublimes de l'autel et du trône, ainsi que le prouve très-bien, ce me semble, l'auteur des *Recherches sur le despotisme oriental.*

— *Taconet, ou Mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre; article oublié dans le Nécrologe de 1775.* Cette petite brochure est de M. Artaud, l'auteur de *la Centenaire de Molière.* L'ouvrage le plus frivole doit avoir une certaine unité de ton, et le grand défaut de celui-ci est de n'être ni assez sérieux ni assez plaisant. Il fallait que l'Éloge de Taconet fût ex-

1. *Remarques d'un voyageur moderne au Levant*, Zurich, 1773, in-12; *Voyage en Sicile et dans la Grande-Grèce;* Paris, 1773, in-12, réimpr? en un seul volume, Paris, an X (1802), in-8°.

trêmement simple ou extrêmement pompeux. Le premier eût été susceptible d'une excellente philosophie et d'une morale fort piquante; on eût pu faire de l'autre une fort bonne critique du style boursouflé de la plupart de nos Éloges modernes. M. Artaud semble avoir balancé entre les deux manières et n'a pu en soutenir aucune. Il y a pourtant une sorte d'esprit dans son ouvrage, et quelques anecdotes assez originales sur le caractère de son héros.

Ce Taconet fut le Molière du théâtre des boulevards établi par le sieur Nicolet; il en fit longtemps toute la gloire et comme auteur et comme acteur, surtout dans les rôles de savetier, qu'il jouait avec une grande vérité. La liste de ses pièces, qui remplit plusieurs pages de l'*Almanach des spectacles*, peut donner une idée de la fécondité de son génie. On doit en être d'autant plus étonné que, dans sa jeunesse, il n'avait jamais rien appris que le métier de menuisier; que, reçu dans la troupe du sieur Nicolet, il ne passait guère de jour sans paraître deux ou trois fois sur la scène, et que le reste du temps il ne sortait du cabaret que pour aller à l'hôpital, où ses maladies l'obligèrent de se retirer quelquefois, et où il mourut le 29 décembre 1774. C'est là que, peu de jours avant sa fin, pénétré de l'empressement avec lequel le sieur Nicolet offrit une somme de deux cents louis aux frères de la Charité si leurs secours pouvaient le sauver, il s'écria d'un ton de savetier : *Monsieur Nicolet, prêtez-moi douze francs à compte.* L'aversion du malheureux Taconet pour les buveurs d'eau était si forte que la plus violente injure qui lui échappa un jour contre un homme qui l'avait mis fort en colère fut : *Je te méprise comme un verre d'eau.* C'est une expression digne de Pantagruel, et qui mérite bien d'occuper une place parmi les mots de caractère.

— *La Brouette du vinaigrier*, drame en trois actes, par M. Mercier. Brochure in-8°. Le sujet de cette nouvelle production de M. Mercier est pris d'une histoire arrivée à Paris il y a cinquante ou soixante ans, et la manière dont il est traité n'est guère plus ingénieuse que l'histoire même. C'est le fils d'un vinaigrier qui épouse la fille d'un négociant dont il est commis, et ce mariage se fait parce que le père du jeune homme apporte fort à propos sur sa brouette un tonneau de cinquante mille écus au père de la demoiselle dans le moment où, sans ce secours,

il allait faire banqueroute. Si ce roman ou cette histoire n'est pas d'un intérêt fort touchant, la morale qui en résulte n'est pas non plus d'une grande utilité. On sait assez que la fortune rend à peu près toutes les conditions égales; on ne le sait que trop, et ce n'est pas la peine de faire un drame exprès pour nous l'apprendre. Quoique cette pièce manque absolument d'action et de pathétique, quoiqu'elle soit remplie de détails de mauvais ton et de mauvais goût, on y trouve encore quelques scènes qui peuvent intéresser, uniquement parce qu'elles respirent cette candeur et cette vérité d'âme qui caractérisent tous les ouvrages de M. Mercier. Nous ne devons pas passer sous silence un mot de cette pièce qui prouve au moins l'opinion qu'on a généralement à Paris des avantages de notre commerce avec le Nord : *Toutes ces boîtes*, dit M. Delorme à son commis, *sont destinées pour Pétersbourg. On paye bien de ce côté-là.*

— *La Vie du pape Clément XIV Ganganelli.* Volume in-12. On a oublié d'ajouter sur le titre : par un insigne et plat compilateur nommé Caraccioli, auteur de *la Jouissance de soi-même*, et d'autres chefs-d'œuvre de cette espèce. Mais, quelque détestable que soit la manière de l'historien, elle n'a pu détruire entièrement l'intérêt qu'inspirent plusieurs traits remarquables de la vie privée de frère Ganganelli. On verra sans doute avec plaisir, parmi les pièces justificatives, quelques lettres importantes de ce malheureux pontife. Il suffit de les lire pour s'assurer qu'elles ne sont pas supposées.

JUIN.

On se disposait à la Comédie-Française à nous donner *le Couronnement de Télémaque*, pièce relative aux circonstances du moment, par M. de Sérigny ; le ministère public en a défendu la représentation, ne trouvant pas qu'il fût convenable d'exposer sur le théâtre une cérémonie aussi auguste et aussi sainte que le sacre de nos rois. Sans connaître l'ouvrage, on a lieu de présumer que nous n'y perdons pas infiniment. Il est rare qu'une

pièce de l'instant soit très-intéressante, et des hommes de génie ne travaillent pas aisément pour un succès aussi éphémère que peut l'être celui d'un ouvrage de ce genre. Les comédiens français répètent dans ce moment *les Arsacides*, tragédie en six actes de M. de Beaussol. Cette tragédie a eu le temps de mûrir dans le portefeuille de l'auteur. Il y a environ quinze ans qu'elle fut reçue après avoir été refusée plusieurs fois. L'auteur a passé au moins dix années de sa vie à la faire et vingt autres années à la corriger. En sera-t-elle meilleure? c'est ce que nous ne savons pas encore.

— *Céphale* n'ayant pu revenir de son évanouissement, l'Académie royale de musique s'est crue obligée de reprendre *Orphée*, qui a été bientôt remplacé par l'*Union de l'Amour et des Arts* du sieur Floquet. On a revu avec plaisir tous les ballets qui ont fait le succès de cet opéra dans sa nouveauté, et surtout la superbe chaconne du troisième acte.

— M. le maréchal duc de Duras, ayant été élu par MM. de l'Académie française à la place de M. de Belloy, y vint prendre séance le lundi 15 mai. Son discours respire cette simplicité modeste et noble qui tient peut-être également à l'usage du grand monde et au tact d'un goût sévère et sûr. La réponse qui lui fut faite par M. le comte de Buffon est aussi digne de l'Aristote de la France que celle qu'il fit dernièrement à M. de Chastellux l'était peu. Il sera difficile cependant aux dévots de l'antiquité de lui pardonner la légèreté avec laquelle il juge à propos de détrôner Homère, même en lui donnant pour successeur le chantre immortel de *la Henriade*.

En louant M. de Belloy d'avoir osé le premier présenter sur la scène l'enthousiasme de l'amour national, il cherche quelle peut être la raison qui détermina presque tous les poëtes modernes à choisir constamment leurs sujets dans ces temps de barbarie où la société commençait à peine à sortir de l'enfance.

« Jusqu'à lui, dit-il, presque toutes nos pièces de théâtre sont dans le costume antique où les dieux méchants, leurs ministres fourbes, leurs oracles menteurs et des rois cruels jouent les principaux rôles; les perfidies, les superstitions et les atrocités remplissent chaque scène... Comment depuis Homère tous les poëtes se sont-ils servilement accordés à copier le tableau de ce siècle barbare?... Pourquoi nous présenter des scélérats pour

des héros et nous peindre éternellement de petits oppresseurs d'une ou deux bourgades comme de grands monarques? Ici l'éloignement grossit donc les objets plus que dans la nature il ne les diminue. »

Ces observations sont assurément très-ingénieuses, mais n'eût-il pas été fort aisé à l'auteur d'y répondre lui-même? Si nos meilleures tragédies sont dans le costume antique, ne serait-ce pas en effet parce que ce costume a cent fois plus d'énergie, de noblesse et de couleur que le costume moderne? Est-ce seulement au théâtre qu'on s'est fait pour ainsi dire une loi de suivre le costume antique? Nos peintres et nos sculpteurs ne lui ont-ils pas donné la préférence aussi bien que nos poëtes? Ne serait-ce enfin qu'une vaine prévention qui nous fait trouver plus de dignité dans la robe d'un sénateur romain que dans celle d'un président à mortier, etc.? Que la religion de l'ancienne Grèce soit insensée, absurde ou non, qui peut nier que ce ne soit la religion des sens, de l'imagination et par là même celle des passions, de la poésie et des arts? S'il est vrai que ces siècles encore barbares qui ne nous offrent que des monstres et des demi-dieux ont dû nécessairement produire les plus grandes vertus et les plus grands crimes, où le génie trouvera-t-il plus de sujets propres à exciter l'héroïsme, la terreur et la pitié?

Il y a sans doute une grande différence entre un souverain comme Henri IV et un roi de Thèbes ou d'Argos, mais cette différence importe-t-elle beaucoup au théâtre? Ce n'est point la puissance d'un prince, ce n'est pas sa politique dont il s'agit, ce sont ses vertus personnelles, ses crimes ou ses malheurs dont on nous présente le tableau. Qu'il soit la victime du sort ou de ses propres passions, que sa chute ou son élévation agite le bonheur d'une nation entière, que sa tyrannie ou son héroïsme produise des effets terribles ou touchants, tout le reste est assez indifférent au dessin de l'artiste. Souvent même un cadre resserré fait mieux ressortir l'espèce d'intérêt que le poëte peut exciter qu'un cadre plus vaste et plus étendu. Tel objet immense fatigue l'imagination bien plus qu'il ne l'intéresse, et l'effort de l'art dramatique tend surtout à concentrer l'attention, non pas à l'étendre; tant il est vrai que les plaisirs d'un esprit philosophe ne sont pas toujours ceux d'une âme vive et sensible.

Il est si certain que l'éloignement qui diminue les objets dans

la nature les grossit dans la perspective du théâtre que nos maîtres ont tiré de cette observation une règle du poëme dramatique. « Les personnages tragiques, dit Racine dans la préface de Bajazet, doivent être regardés d'un autre œil que nous ne regardons d'ordinaire les personnages que nous avons vus de si près. On peut dire que le respect qu'on a pour les héros s'augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous : *Majore longinquo reverentia.* » Il y a dans la tragédie une nature de convention qui a besoin d'être vue de loin pour nous paraître vraie, et ce n'est guère que dans les premiers siècles du monde ou dans les pays très-éloignés de nous qu'on peut placer les figures colossales qui conviennent aux tableaux de ce genre.

M. de Buffon continue : « Et que peut indiquer cette imitation, ce concours excessif des poëtes à toujours présenter l'héroïsme sous les traits de l'espèce humaine encore informe? Que prouve cette présence éternelle des acteurs d'Homère sur notre scène, sinon la puissance immortelle d'un premier génie sur les idées de tous les hommes? Après trente siècles des mêmes illusions, ne doit-on pas au moins en changer les objets? Les temps sont enfin arrivés; un d'entre vous, messieurs, a osé le premier créer un poëme pour sa nation, et ce grand génie influera sur trente autres siècles; *la Henriade* sera notre *Iliade*, etc. »

Fausse ou vraie, il faut convenir d'abord que cette idée est grande et superbe; peut-être même ne fit-on jamais un plus bel éloge d'Homère qu'en se plaignant ainsi de la longueur éternelle de son règne et de la puissance merveilleuse qu'il exerce encore après tant de siècles sur l'imagination des hommes. Mais pourquoi l'empire de ce génie sublime risquerait-il aujourd'hui d'être éclipsé? Pourquoi le XVIIIe siècle lui refuserait-il l'hommage que lui ont rendu les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon, de Louis XIV? Est-ce donc depuis peu d'années que l'esprit humain est devenu si supérieur à lui-même? Et *la Henriade* fera-t-elle seule ce que n'ont pu faire *l'Énéide*, *la Jérusalem délivrée* et *le Paradis perdu?* Quelque universel, quelque éblouissant que soit le génie que M. de Buffon donne pour successeur à Homère, ne doit-il pas une grande partie des beautés de son poëme à la manière heureuse dont il sut imiter le Tasse et Virgile, qui n'ont fait eux-mêmes qu'imiter Homère? Si depuis deux siècles la

vérité a fait de grands progrès, la fable y gagne-t-elle beaucoup? S'il y a infiniment plus d'art aujourd'hui dans la manière de faire la guerre qu'il y en avait au temps de l'expédition de Troie, la poésie en est-elle plus riche? J'en appelle à tous les poëtes du monde, le combat d'Ulysse et d'Ajax, d'Achille et d'Hector, quelque grossier qu'il puisse paraître aux gens de l'art, n'offre-t-il pas des situations et des tableaux infiniment plus poétiques que les plus savantes victoires de l'Alexandre de nos jours? Je conclus donc qu'il ne serait pas impossible que l'on finît par ne plus aimer Homère, mais ce sera lorsqu'on n'aimera plus la poésie, et j'avouerai volontiers que ces temps de lumière paraissent moins éloignés que jamais. Cependant, monsieur de Buffon, est-il beaucoup de romans, beaucoup d'épopées où l'on trouve plus de poésie que dans votre *Histoire naturelle?* Tant mieux, nous ne vieillirons que trop tôt; aimons encore un peu la fable et ses doux mensonges.

Le succès de la lecture que fit M. l'abbé Delille dans cette même séance du 15 mai prouve que ce goût n'est point encore passé. Il y lut la traduction du quatrième chant de *l'Énéide*. Elle fut infiniment applaudie. L'*Éloge de Bossuet*, par lequel M. d'Alembert termina la séance, ne fit pas une impression moins vive; c'est un sujet pourtant sur lequel M. Thomas avait laissé peu de chose à dire. Le chapitre sur Bossuet est certainement un des morceaux les plus éloquents de l'*Essai sur les éloges*, et ce morceau peut bien dédommager, je crois, ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'entendre M. d'Alembert.

— *Tout vient à point à qui peut attendre, ou Cadichon, suivi de Jeannette, ou l'Indiscrétion, contes par feu M. le comte de Caylus pour servir de supplément aux contes de feu Madame d'Aulnoy*, avec une préface de l'auteur. Un volume in-12.

C'est un rabâchage d'enfant, imaginé, s'il en faut croire la préface, pour corriger deux enfants dont l'un était né fort impatient, et l'autre fort indiscret. Il y a plus de morale dans le projet de l'auteur qu'il n'y a d'imagination dans la manière dont il l'a exécuté. Un conte n'est pas une parabole, et l'instruction d'un conte doit être infiniment plus voilée que celle d'une fable. Il suffit souvent dans la fable de peindre à l'esprit, ce n'est qu'en séduisant l'imagination que le conte peut plaire.

— Nous venons de voir encore une nouvelle production de

M. Moline au théâtre de la Comédie-Italienne : *la Fête du village*, opéra-comique en deux actes, mêlé d'ariettes. Il est impossible de se former l'idée d'un spectacle plus rustique et plus plat. Dans le premier acte, il n'est question que des préparatifs d'une fête qu'on destine au seigneur du village; ce seigneur cependant ne paraît point, mais il a soin de faire donner un grand repas à tous ses vassaux. On imagine bien qu'une situation si neuve et si intéressante doit se passer sur la scène. Toute la troupe des comédiens mange de très-bon appétit, et le festin occupe seul les trois quarts et demi du second acte. Je n'ai jamais vu le théâtre plus richement garni. Le poëte a cru sans doute pouvoir se reposer sur l'idée heureuse d'un spectacle si magnifique et n'a pas cru avoir besoin de le soutenir par la gaieté du dialogue ou par la variété des scènes. Il y a dans quelques airs de la pièce un chant assez agréable; c'est la seule chose qui ait pu faire supporter cette misérable platitude. On est fâché que le sieur Desormery, auteur de la musique, n'ait pas travaillé sur de meilleures paroles; le premier essai de sa composition annonce un fort joli talent. L'espèce de succès qu'a eu cette nouveauté a encore été soutenu par les débuts du petit Véronèse. Ce délicieux enfant danse avec une grâce, une gaieté, une précision tout à fait étonnantes pour son âge; c'est le talent de Dauberval avec la figure et les traits sous lesquels Boucher peignait l'Amour. Il a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés. La reine a été enchantée de sa gentillesse, l'a fait habiller en capucin et s'amuse quelquefois à lui faire jouer *l'Extase*, facétie pour laquelle il a, dit-on, un talent merveilleux.

— Les mémoires de M. le comte de Guines[1] ont fait trop de sensation et par la manière dont ils sont écrits et par l'intérêt qu'on a pris à sa cause pour que nous ne rendions pas compte ici du jugement rendu en sa faveur au Châtelet de Paris, le 2 juin. Le comte de Guines et M. de Montval déchargés des plaintes et accusations de Tort. — La plainte rendue par Tort contre M. de Guines déclarée calomnieuse, et Tort condamné à lui faire réparation d'honneur devant douze personnes et à payer trois cents livres de dommages et intérêts applicables au pain des prisonniers du grand Châtelet. — Sur la plainte du comte de Guines

1. Voir sur ce procès les *Mémoires secrets*, 1er et 25 novembre 1774, 7 février, 8 avril, mai, juin, août 1775, etc.

du fait de communication des dépêches, de la communication du tableau de la marine et de la contrebande, Tort, Royer et Delpech mis hors de cour, l'écrou de Royer rayé et biffé, Delpech déchargé de l'imputation des fausses lettres de change. Sur la demande du comte de Guines, de M. de Montval, de M. de Saudray, de maître Gomel, procureur, et Boyer, les mémoires signés *Falconnet* supprimés, les termes injurieux rayés par le greffier; défenses à Falconnet d'en faire de semblables sous telles peines qu'il appartiendra. — Tort condamné aux cinq sixièmes des dépens envers le comte de Guines. — Acte à Tort de la déclaration du comte de Guines qu'il ne l'a accusé que dans le premier mouvement après son évasion de lui avoir pris des deniers et papiers qu'il a depuis retrouvés; en conséquence le sixième des dépens compensé. — La sentence imprimée et affichée au nombre de trois cents exemplaires aux frais de Tort.

Après avoir lu tous les mémoires publiés dans le cours de ce fameux procès, on a de la peine à concevoir comment la loi n'a pas établi une peine plus rigoureuse pour l'espèce de délit dont il paraît par le jugement que Tort a été reconnu coupable. Un domestique ose accuser son maître de la plus insigne fourberie, le déshonorer ainsi autant qu'il est en lui aux yeux de l'Europe entière, et il en est quitte pour lui faire des excuses et pour payer cent écus de dommages et interêts. Je ne vois point, je l'avoue, quelle proportion il peut y avoir entre ce délit et sa peine; je le vois d'autant moins que l'obligation de payer cette somme pour dommages et intérêts ne porte en elle-même aucun caractère de flétrissure. Accuser M. de Guines d'avoir joué dans les fonds publics, c'était l'accuser sans doute d'une manœuvre peu délicate et surtout très-indigne de la qualité dont il était revêtu; mais l'accuser encore de désavouer des engagements fondés sur la confiance la plus juste, c'était l'accuser en effet du vol le plus odieux qu'il soit possible d'imaginer. Il est inouï que le législateur n'ait pas statué les peines les plus sévères pour une calomnie de ce genre.

Si l'affaire de M. de Guines n'eût pas été regardée dès le commencement comme l'effet d'une cabale de cour entre deux partis qui semblaient fixer dans ce moment l'attention générale, elle serait devenue aux yeux du public ce qu'avait été le procès de M. de Morangiès, une affaire de parti entre la noblesse et la

roture. Le scandale causé par l'éclat de cette malheureuse affaire, et la difficulté d'éclaircir parfaitement toutes les circonstances d'une cause si embrouillée et dont les preuves justificatives étaient si délicates à produire, prouvent peut-être combien peu l'on gagne à ne pas vouloir terminer ministériellement des affaires où les intérêts et quelquefois même les secrets de l'État risquent de se trouver compromis. Cette politique nous eût fait perdre cependant les mémoires de M. de Guines qui sont des chefs-d'œuvre dans leur genre, non-seulement par l'excellente logique avec laquelle il discute tous les faits et tous les moyens de sa cause, mais encore par le ton de noblesse et de simplicité avec lequel il y repousse les calomnies les plus viles et les plus audacieuses. Ce ton contraste admirablement avec l'insolence et la grossièreté cynique de maître Falconnet, qui s'est persuadé que cette espèce d'éloquence n'était pas la moins importante, et qui dans l'esprit de beaucoup de gens a rencontré juste.

— Le sort de M. de Belloy est un exemple mémorable de toutes les vicissitudes de gloire et d'infortune attachées à la condition d'homme de lettres. D'une naissance fort obscure, dépourvu de toute ressource, abandonné de bonne heure à lui-même, il fut réduit dans sa jeunesse à se faire comédien ; c'est en Russie qu'il exerça le plus longtemps une profession que l'inconséquence de nos préjugés a si injustement avilie. Ramené, je ne sais par quels événements, en France, de comédien qu'il était il devint auteur. Les premiers pas qu'il fit dans cette carrière furent encore fort malheureux. Tout ce qui nous reste de sa première pièce, c'est l'épigramme qu'on fit sur sa chute.

Titus perdit un jour, un jour perdit Titus.

Il se vengea bien de ce mauvais succès par *Zelmire*, qui réussit infiniment, et où il y a en effet de très-grandes beautés. Cette pièce fut bientôt suivie du *Siége de Calais*. Personne n'ignore l'ivresse d'admiration que cette tragédie excita dans sa nouveauté. Jamais poëte ne jouit peut-être d'un moment de célébrité plus brillant et plus doux. Il fut couronné au théâtre, à la ville, à la cour, il le fut par la nation entière. On fit battre une médaille en son honneur ; le portrait du poëte citoyen fut affiché partout. La ville de Calais lui donna les témoignages les

plus flatteurs de son estime et de sa reconnaissance, et il s'en fallut peu que, de son vivant même, on ne vît plusieurs provinces se disputer la gloire d'avoir produit ce génie patriotique, comme autrefois plusieurs villes de la Grèce se disputèrent l'avantage d'avoir donné naissance au divin Homère. A peine eut-il recueilli tant de suffrages intéressants qu'il eut la douleur d'entendre dire que cet ouvrage si sublime au théâtre ne pouvait se soutenir à la lecture. Il se brouilla ensuite avec les comédiens que ses travaux avaient enrichis et comblés d'honneurs et de lauriers; pour ne pas mourir de faim, il se vit obligé de vendre à son libraire deux tragédies nouvelles que la paresse ou le caprice des acteurs refusait de jouer. C'est peu de temps après l'impression de ces deux pièces, *Gabrielle de Vergy* et *Gaston et Bayard*, qu'il fut élu par l'Académie française à la place de M. le prince de Clermont. Pénétré de reconnaissance, il voulut s'acquitter envers l'Académie en donnant son *Pierre le Cruel*, dont il croyait le succès infaillible. La chute de cet ouvrage n'en fut que plus accablante pour lui, et l'on assure que le chagrin qu'il en a eu a été cause de la maladie de langueur qui vient de l'enlever pour ainsi dire au milieu de sa course. Quoique M. de Belloy n'eût assurément pas toutes les parties du talent dramatique, il faut avouer qu'il en possédait plusieurs dans un degré très-éminent. On ne saurait lui refuser la plus grande intelligence du théâtre, une connaissance profonde de tous les grands effets de la scène, beaucoup de bonheur dans le choix de ses sujets, de la chaleur et de l'invention; mais, à force de vouloir entasser situations sur situations, tableaux sur tableaux, il n'a presque rien développé. Une succession trop rapide, même des objets les plus intéressants, ne peut qu'étonner. Pour attendrir l'âme, pour lui inspirer un intérêt vif et pressant, il faut savoir prolonger les impressions qu'on lui donne, l'arrêter sur la même tant que l'on peut, du moins sans craindre que l'esprit ne se lasse et ne cherche à se distraire. C'est le secret de la magie qui nous enchante dans Racine; aussi n'est-il aucune pièce de M. de Belloy où ce maître sublime n'eût trouvé assez de fonds pour en faire cinq ou six à sa manière. Si M. de Belloy avait mieux connu cette partie de l'art, il y a lieu de croire que l'on aurait aussi moins à se plaindre de son style; il eût senti du moins plus vivement que, sans employer le même coloris, la

poésie dramatique a besoin, comme l'épopée, d'harmonie, de grâce et surtout de pureté. Ses vers sont quelquefois si négligés, pour ne pas dire si barbares, qu'il n'est pas toujours aisé d'en attraper le sens. On le lui fit sentir un peu durement en insérant parmi les énigmes du *Mercure* la description d'une mine de poudre qui se trouve dans *Gaston et Bayard*. Ce morceau parut le plus embrouillé de toutes les énigmes de l'année, et Fréron assura que, sans lui, personne n'aurait deviné le mot.

Le dernier vœu de M. de Belloy prouve bien que l'amour-propre d'un poëte ne le cède guère à celui d'un saint. M. de Beaujon, ayant appris le besoin où il se trouvait et le conseil que les médecins lui avaient donné d'aller aux eaux, lui fit offrir, avec tous les ménagements que peut inspirer une amitié délicate, mille écus pour ce voyage, mais son mal avait déjà fait des progrès si rapides qu'il n'était plus en état d'aller chercher des secours au loin. Il chargea donc un de ses amis de remercier M. de Beaujon et de lui dire que, ne pouvant pas espérer de profiter lui-même de ses bienfaits, il serait bien aise que la somme qu'on lui avait destinée fût employée à faire faire son buste, pour être placé dans la nouvelle salle de spectacle, à côté de Racine et de Corneille, etc. Cette manière de faire soi-même, avant de mourir, le projet de son apothéose littéraire vaut bien, ce me semble, la cassette du P. Bohola[1].

— *Réflexions philosophiques sur l'impôt, où l'on discute les principes des économistes et où l'on indique un plan de perception patriotique, accompagnées de notes*, par Jérôme Fifaut de La Noue. Un volume in-12, avec cette épigraphe : *Disciplina imperandi est amare quod multis expedit : quoniam respublica nimium soliditatis accipit si tributariorum facultas illæsa consisterit.* (Cassiod., lib. IX. ep. ix.)

L'auteur commence par réfuter le plan de M. Richard des Glanières. Il prouve d'abord la difficulté d'imposer les terres,

1. Le P. Bohola était un jésuite du collége de Pinsk, en Lithuanie, qui laissa en mourant une cassette pleine d'argent et accompagnée d'un billet ainsi conçu : « Je prie mon cher confrère dépositaire de cette cassette de l'ouvrir lorsque j'aurai fait des miracles. L'argent qu'elle contient servira aux frais de ma béatification. J'y ai ajouté quelques mémoires authentiques pour la confirmation de mes vertus, et qui pourront servir utilement à ceux qui entreprendront l'histoire de ma vie. » Diderot a conté cette anecdote dans l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****. Voir *OEuvres complètes*, tome II, p. 522.

l'impossibilité de le faire dans une proportion juste, l'inconvénient qui en résulte pour le consommateur. Il cherche ensuite une pratique d'impôt où celui qui paye puisse sans gêne payer toujours, où le luxe et la richesse soient obligés de fournir au fisc la majeure partie des sommes, etc. Les bonnes intentions de M. Jérôme sont manifestes. Si son livre n'offre pas des vues bien justes ou bien profondes, ses projets respirent du moins une âme remplie de bienfaisance et d'humanité. On n'a jamais vu toutes les expressions de sentiment prodiguées à ce point dans un livre de finance. Pour approfondir cet art, devenu aujourd'hui si difficile et si compliqué, au dire et au faire de M. Jérôme, il ne faut que le cœur. Nous craignons beaucoup que son ouvrage ne soit guère propre à justifier une maxime si touchante, et cela nous afflige.

— M. Berquin, connu déjà par un recueil de traductions en vers de plusieurs idylles de Gessner, Wieland, etc., vient de faire graver magnifiquement, avec des vignettes et des culs-de-lampe, une nouvelle *Idylle* de sa composition *sur les Corvées*[1], où il célèbre d'une manière fort intéressante la bienfaisance de M. Turgot et ses vues patriotiques. Le même auteur vient de donner encore une traduction en vers du *Pygmalion* de M. Jean-Jacques Rousseau, gravée avec la même magnificence. Il m'a paru que toutes les idées de l'original y étaient rendues avec assez de naturel et de facilité; mais, comme les vers ne sont point du tout coupés pour la musique, je ne vois pas que l'ouvrage ait gagné beaucoup. Il est bien peu de vers que l'on puisse préférer à la prose harmonieuse de Jean-Jacques.

— *La Victime mariée, ou Histoire de lady Villars, traduite de l'anglais* par M. A***, roman en deux parties in-12. *Colette, ou la Vertu couronnée par l'Amour*, conte moral par M. Compan, Ces deux productions ne prouvent autre chose, sinon qu'on fait en Angleterre d'aussi mauvais romans qu'à Paris, et qu'on fait à Paris des contes qui ne valent pas mieux que les romans.

1. Ni Quérard ni le *Guide* de MM. Cohen et Mehl ne mentionnent cette *Idylle*, que nous avons inutilement cherchée à la Bibliothèque nationale et à celle de l'Arsenal. Quant à *Pygmalion*, le texte en a été gravé par Drouet; titre et vignettes dessinés par Moreau, gravés par Delaunay et Ponce.

JUILLET.

Les Hommes de Prométhée, poëme par M. Colardeau. Brochure in-8°. L'auteur, dans une préface où son cœur gros d'un amour-propre dépité s'épanche avec beaucoup de confiance, avoue qu'il a pris le sujet de ce nouveau poëme dans un morceau de prose de M. de Querlon. Cet aveu ne lui fera aucun tort aux yeux de ses lecteurs, car ce n'est assurément pas par le plan que son ouvrage mérite beaucoup d'éloges. Le dessin en est confus, on n'y trouve ni gradation ni ensemble. Ce sont quelques lambeaux épars de Milton, rassemblés sans génie et sans intérêt; mais il est difficile de citer de plus beaux vers, d'une harmonie plus riche, plus pure, plus soutenue.

Le poëte voit, dans les plaines d'Enna, les ruines d'un temple consacré à la reine des dieux. Un sage qui le conduisait au milieu de ces décombres lui montre, parmi les fresques que le temps a respectées dans le sanctuaire de cette enceinte auguste, un tableau qui représente la fable de Prométhée. Après une longue explication du tableau, son guide lui raconte la fable même qui en a fourni le sujet. Ce plan, qui n'a rien de neuf ni d'ingénieux, a surtout l'inconvénient de jeter le poëte dans beaucoup de répétitions qui rendent l'ouvrage monotone et languissant.

La peinture qu'il fait de la création de l'homme et de la femme est d'une touche infiniment élégante et d'un coloris délicieux; mais il y a peu de mouvement, peu de chaleur, même peu de sensibilité dans l'idée qu'il s'efforce de nous donner des premières sensations de ces deux êtres; sujet profond qui semblait susceptible d'une philosophie très-intéressante et d'une foule d'images douces et voluptueuses. La muse de M. Colardeau a négligé toutes ces beautés; on ne devine même pas l'effet qu'elle a pu avoir en vue. Sous son pinceau, les amours de Pandore et de son époux ne sont ni pures ni profanes, on ne leur trouve aucune couleur, aucun caractère prononcé, et, quelque plein de nudités que soit le tableau, vous n'y sentez jamais que le marbre ou la pierre.

Est-il rien de si froid que les menus propos de Pandore à son réveil ?

Ah! qu'un bien aussi cher, chaque jour plus goûté,
Soit pour toi le plaisir, pour moi la volupté!

A quoi le nouvel époux répond d'une manière fort galante et fort spirituelle :

Aurais-tu dans mes sens fait passer ta faiblesse ?
Ah! ces plaisirs si vifs, et dont je fus surpris,
Ne me les aurais-tu prodigués qu'à ce prix ?
Oui, oui, je le sens trop au charme qui m'attire :
Tu me cèdes la force et tu retiens l'empire.

En critiquant le fond de l'ouvrage et l'esprit dans lequel le poëte a conçu son sujet, on ne se lasse point d'admirer les détails charmants dont il est rempli. Nous n'en citerons qu'un seul exemple, mais qui nous paraît réunir la grâce, la finesse et la simplicité :

Pandore dans la main de l'époux qui la guide
Laisse comme au hasard tomber sa main timide.
Sur le cours d'un ruisseau son beau corps est penché.
De son humble paupière un regard détaché
Y suit furtivement l'image qu'elle admire;
A ses propres attraits on la voyait sourire,
Et l'art représenta par cet heureux détour
L'amour-propre naissant au berceau de l'amour.

— *Histoire de Jenni, ou le Sage et l'Athée*, par M. Scherlock. Traduit par M. de La Caille. Brochure in-8°. Cette *Histoire*, qui nous vient de Ferney, est fort courte et n'a été imaginée que pour amener deux dialogues, l'un contre le christianisme intitulé *Précis de la controverse des mais entre M. Freind et Don Inigo y Medroso y Sapalamiendo, bachelier de Salamanque;* et l'autre contre l'athéisme entre le même M. Freind et un jeune homme nommé Birtone. Le premier est d'une simplicité très facétieuse, et l'autre d'une bonhomie très plaisante. M. Birtone a toute la chaleur et toute l'éloquence de son âge. Quoiqu'il y ait dans cette petite brochure peu d'idées que nous n'ayons vues ailleurs, c'est une nouvelle preuve de la vérité du mot de Mme la comtesse d'Houdetot; elle prétend que depuis quelques années *M. de Voltaire retombe en jeunesse.*

— *Annales du règne de Marie-Thérèse, impératrice douairière, reine de Hongrie, et dédiées à la reine,* par M. Fromageot. Un volume in-8° orné de beaucoup de gravures[1]. Ces annales font partie du *Cours d'études des jeunes demoiselles* par le même auteur. Il paraît que M. Fromageot a compté infiniment sur l'intérêt de son sujet, et il eût été difficile sans doute d'en choisir un plus auguste. Son livre n'est qu'une compilation, tantôt sèche, tantôt maniérée, des gazettes du temps. Le seul mérite dont on puisse lui savoir gré, c'est d'avoir rassemblé dans un seul volume les faits les plus connus d'un règne dont le bonheur et la gloire offriront aux siècles à venir autant de sujets d'admiration que d'exemples à suivre.

— *Les Plans et les Statuts des différents établissements ordonnés par Sa Majesté impériale Catherine II pour l'éducation de la jeunesse et l'utilité générale de son empire,* écrits en langue russe par M. Betzky et traduits en langue française d'après les originaux par M. Clerc. *Un bon prince est semblable à la divinité, à qui l'on ne peut rien offrir qui ne fasse partie de ses bienfaits.* Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. Deux volumes in-8°.

Parmi les meilleurs ouvrages d'un siècle éclairé, la plupart ne nous offrent que le tableau désolant de nos erreurs, de nos préjugés, de nos passions; d'autres ne nous présentent que des connaissances stériles ou des projets chimériques. On parle sans cesse de vues utiles qu'on néglige, d'abus qu'il faudrait réformer, du bien qu'il y aurait à faire, et tous ces vains discours ne laissent le plus souvent que la douleur de sentir l'impossibilité de réussir. L'ouvrage de M. Betzky découvre enfin un spectacle plus consolant pour l'humanité. C'est l'histoire du bien que l'on a fait, que l'on est sûr de faire et qui doit avoir désormais la plus heureuse influence sur le sort du plus vaste empire de l'Europe. C'est l'accomplissement du vœu le plus sublime qu'ait pu former la bienfaisance sur le trône. Catherine II a senti que si l'énergie des lois et le génie de l'administration pouvaient suffire pour assurer sa puissance politique et la gloire particulière de son règne, il n'y avait que l'esprit général des

1. Un portrait par Ducreux, gravé par Cathelin; deux portraits en médaillon, par Gaucher, en tête de la dédicace, gravés par Moreau, et quatre figures de celui-ci, gravées par Duclos, de Launay, Prévost et Simonnet.

mœurs, effet constant des principes de l'éducation, qui pût donner une base solide au bonheur de ses sujets.

Les différents établissements ordonnés par Sa Majesté impériale pour l'instruction de la jeunesse doivent former nécessairement une génération d'hommes toute nouvelle. Il est impossible que les sujets sortis de cette admirable école et dispersés dans toutes les provinces de l'empire, dans tous les ordres de l'État, dans toutes les classes de la société, n'y répandent pas insensiblement les lumières et l'esprit de patriotisme dont ils ont été nourris dans leur enfance. Il est impossible que l'exemple d'une éducation publique dont les avantages seront si sensibles n'influe pas même dans la suite sur l'éducation domestique et sur celle du peuple aussi bien que sur celle des grands. Le bien dans ce genre ne se propage pas avec moins de rapidité que le mal; et l'imagination se perd avec délices dans le cercle immense de bienfaits et de bonheur qui doit résulter un jour de tous ces établissements exécutés avec tant de grandeur et conçus avec une sagesse si simple et si profonde.

Quelque prodigieux que soient les progrès que Pierre le Grand fit faire à sa nation, il paraît que, dans les moyens qu'il employa pour la civiliser, il consulta bien plus les efforts de son propre génie que la marche commune des esprits. Toutes ses entreprises portent l'empreinte d'un caractère ferme, mais impétueux, maître de lui-même, mais naturellement impatient. La nature à son gré se développait trop lentement. Il s'efforçait souvent de la prévenir dans ses desseins et se flattait presque de pouvoir, à force d'activité, suppléer à sa lenteur ordinaire et créer pour elle. Il voulut être législateur comme on peut être conquérant. Les lumières, les mœurs, les talents et les arts qu'il sut transporter au sein de son empire, semblables à des plantes étrangères, n'y purent jeter que de faibles racines et n'y conservèrent pour ainsi dire qu'une vie artificielle. C'est à Catherine II que les destins réservaient la gloire d'accomplir les vastes projets qu'avait formés ce génie ardent et sublime. Si c'est lui qui porta dans des climats encore sauvages ces semences de lumière qu'il avait ravies aux différentes nations de l'Europe, c'est la sagesse de Catherine qui les fait germer; ce sont les nouveaux établissements ordonnés par elle qui naturaliseront dans ses États les vertus et les connaissances que ce grand prince y avait at-

tirées, mais qui jusque-là n'y subsistaient encore que comme des colonies étrangères. Pierre le Grand avait formé autour de lui des Anglais, des Allemands, des Français; Catherine II formera des hommes, des citoyens, et, si le temps respecte des entreprises si glorieuses pour l'humanité, la Russie deviendra l'admiration des siècles à venir et le sera sans doute à plus juste titre que ne le furent longtemps l'ancienne Perse, l'Égypte et Lacédémone.

Il n'est point de fondation humaine qui ne soit sujette à quelques inconvénients, à quelques abus; mais je ne pense pas qu'il y ait sur la terre un seul monument d'éducation publique et nationale qui puisse être comparé à la Maison des Enfants trouvés de Moscou et au corps des Cadets de Pétersbourg. Ce premier établissement annonce en particulier une vue politique de la plus grande importance pour la Russie et dont toute âme sensible bénira l'objet. Tous les enfants élevés dans cette maison sont reconnus libres. Cette fondation peut donc être regardée comme la pépinière d'un tiers état qui n'existe point encore dans cet empire, et sans lequel sans doute il est difficile de concevoir que le commerce et l'industrie puissent jamais devenir très-florissants ou qu'une nation soit parfaitement heureuse. Quoi qu'en dise M. Linguet, il n'est aucune vérité, ce me semble, mieux démontrée par l'histoire ; mais on ne fait point des hommes libres comme on fait des esclaves, et le ressort que peut donner le sentiment de la liberté tire toute sa force et toute son activité des préjugés ou des habitudes de l'éducation. Avant de faire des hommes libres, il faut les rendre dignes de l'être, leur inspirer le désir, le besoin d'un sentiment si doux et les vertus nécessaires pour en jouir. C'est vers ce but sublime que tous les statuts de Sa Majesté impériale paraissent dirigés.

Depuis l'établissement de la religion chrétienne, vous ne trouvez plus qu'un même esprit dans tous les colléges, dans toutes les institutions publiques. On fut si ridiculement persuadé à cette époque mémorable que le monde allait finir, que dès lors il semble qu'on ne songea plus qu'à préparer les hommes à chanter des cantiques dans le ciel. Tout se porta vers cet objet imaginaire. On n'apprit rien aux enfants que ce qu'il fallait leur apprendre pour les rendre dévots et superstitieux. Les esprits les mieux faits furent assez heureux pour ne rien retenir de ces

belles instructions. Les plus ardents, les plus appliqués devinrent fanatiques ou théologiens. Ignorant et laïque, homme instruit ou clerc, furent longtemps synonymes, et la jeunesse se vit livrée partout aux soins des moines et des prêtres. L'éducation physique gagna peut-être au mélange de peuples et de mœurs qui suivit l'invasion des Barbares. Mais quoique, dès le xve siècle, la philosophie et le bon sens eussent fait quelques efforts pour rappeler les hommes à la nature, ce n'est guère en vérité que de nos jours qu'on a tenté avec succès de réformer des principes et des usages consacrés depuis si longtemps par le pédantisme et par la superstition. Ce n'est guère que de nos jours qu'on a bien senti la possibilité d'être homme ou citoyen sans être religieux, et la différence infinie qu'il y a de l'éducation scolastique ou monacale à celle dont on a besoin dans le monde. Ce n'est guère que de nos jours qu'on s'est aperçu de la nécessité de former des corps sains et robustes, avant de surcharger l'esprit et la mémoire d'études arides et peu proportionnées à la portée du premier âge. Ce n'est guère enfin que de nos jours qu'on a été convaincu que les seules connaissances utiles à tous les états, à toutes les conditions de la société, étaient précisément celles qu'on avait négligées jusqu'à présent, et dont il était essentiel de s'occuper. Ces nouvelles maximes, grâces au progrès de la raison, se trouvent répandues aujourd'hui dans presque toute l'Europe; mais je ne connais encore aucun établissement public où l'on en ait mieux saisi l'esprit, où l'on s'y soit attaché plus complétement que dans toutes les fondations ordonnées par Sa Majesté impériale.

En lisant la description des exercices auxquels s'amusent les élèves de la Maison des Cadets dans leurs heures de récréation, je me crois transporté dans des temps héroïques de la Grèce et de Rome. « On les voit, dit l'auteur, monter hardiment à des échelles de cordes non fixées par en bas, grimper jusqu'au sommet d'un mât fort élevé dont la surface est unie, franchir des fossés remplis d'eau d'une largeur incroyable, se balancer sur le faîte même d'un toit, se précipiter de là dans un étang dont ils gagnent les bords à la nage, et gravir des montagnes de glace en hiver, peu de temps après leur levée. » Des hommes formés dès leur enfance à des jeux de ce genre et à des occupations dignes d'interrompre de tels jeux ne pourront-ils pas dire tous un jour

comme Marius dans Salluste : « Je me souciais peu d'une étude qui ne donnait aucune énergie à ceux qui s'y livraient ; j'ai appris des choses d'une toute autre importance pour la République. Frapper l'ennemi, susciter des secours, ne rien craindre que la mauvaise réputation, souffrir également le froid et le chaud, reposer sur la terre, supporter en même temps la disette et le travail, c'est en faisant ces choses que nos ancêtres ont illustré la République. »

Le seul obstacle qui semble s'opposer à la perfection de ces établissements, c'est sans doute l'extrême difficulté de trouver des hommes assez instruits, assez bien élevés eux-mêmes pour remplir un plan d'éducation si neuf et si admirable. Il n'y a que des sages comme les vieillards de l'ancienne Sparte qui puissent mériter d'être les instituteurs d'une telle jeunesse, et dont les instructions soient capables de balancer la vigueur d'une éducation physique que notre pusillanimité moderne ne doit pas trouver beaucoup moins incroyable que tous les prodiges des Thésée et des Hercule. Où découvrir des hommes si rares et comment les rassembler? Je me suis répondu moi-même qu'il en sortirait sans doute un jour du sein même des établissements qu'on venait de faire. Je me suis dit encore qu'il suffirait d'un seul homme de génie et de quelques subalternes dociles et sensés pour exécuter un projet fortement conçu et dont nos préjugés seuls nous exagéraient les difficultés. Il en est de l'art de l'éducation comme de tant d'autres. La théorie de cet art important suppose sans doute l'esprit le plus vaste et le plus lumineux, mais cette théorie une fois bien établie peut être réduite à quelques maximes de conduite fort claires et dont l'application se trouvera à la portée des esprits les plus simples. Il est encore une vérité qui me paraît incontestable, c'est que la force de corps se communique nécessairement à l'âme, et qu'ainsi s'il est vrai que plus l'homme est fort, plus il a besoin d'être juste, il n'est pas moins sûr que plus il est fort, plus il est disposé à cette vertu, parce que nos vices et nos passions ne sont le plus souvent que l'effet de notre faiblesse, des dangers auxquels elle nous expose et de la nécessité d'y suppléer à force d'artifice et de ruse.

Si l'admiration qu'inspirent des monuments aussi respectables que les établissements ordonnés par Sa Majesté impériale permettait de songer à la manière de l'auteur qui s'est chargé de nous

les faire connaître, on pourrait désirer qu'elle eût été plus simple et qu'il se fût borné à traduire les statuts de ces différentes fondations et les pièces authentiques relatives à cet objet, sans s'abandonner à des réflexions et à des lieux communs dont la dignité de cet ouvrage semble si peu susceptible. Si éloquentes que soient quelques pages de l'Introduction qui ne sont point du tout du style de M. Clerc, auteur du *Yu*, *Télémaque chinois* et de *la Médecine rappelée à sa première simplicité*[1], on eût préféré une introduction plus courte, moins ornée et purement historique. Quoique M. Diderot déclare formellement à la fin du livre qu'il n'en est que l'éditeur, il serait difficile de méconnaître son style dans le dialogue du Thrace et de l'Athénien, dans la belle comparaison du Nil et dans plusieurs autres endroits du Discours préliminaire. Ce sont des indiscrétions dont il faut espérer que sa plume ne se corrigera jamais[2].

— Il y a dans *l'Impromptu de campagne*[3] un vieux comte fort galant et fort bourru, tellement épris des beautés de la tragédie que la mesure ordinaire des pièces ne le contente pas. Je voudrais, dit-il,

Je voudrais qu'on en fît en six actes quelqu'une.

M. Peyraud de Beaussol a eu l'intrépidité d'accomplir un vœu si téméraire. Ses *Arsacides* ont paru pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française le 26 juillet en six mortels actes. Si l'auteur d'un si long ouvrage, pour se croire dûment sifflé, n'avait pas eu besoin de se le faire dire au moins deux fois, il est probable qu'il s'en serait tenu à la première représentation, mais il en était bien éloigné. Très-satisfait personnellement de l'accueil que le public avait fait à sa pièce, il n'imputait qu'à la négligence des acteurs toutes les huées dont elle avait été poursuivie; il ne doutait pas même du plus grand succès

1. Voir tome VII, p. 442 ; tome VIII, p. 340, et tome IX, p. 20.

2. M. Assézat a recueilli (tome III, p. 545 des *OEuvres complètes de Diderot*), le « discours d'un homme de bien que la reconnaissance avait amené à soixante ans aux pieds de sa bienfaitrice », et qui reproduit avec vraisemblance les paroles de Diderot, mais les passages de l'Introduction que signale Meister, s'ils ont été revus par le philosophe, sont trop courts et trop peu importants pour avoir le même honneur.

3. Par Philippe Poisson. scène VI.

pour la seconde représentation, en ajoutant quelques centaines de vers par-ci par-là. J'ignore comment ses amis ont pu le guérir d'une si douce illusion, mais c'était bien le cas sans doute de leur dire comme l'homme d'Horace :

... Pol me occidistis, amici!

L'histoire des Parthes est, comme l'on sait, un des points les plus embrouillés de l'histoire ancienne; c'est un chaos que les savantes recherches de l'abbé de Longuerue n'ont que faiblement éclairci. On pourrait presque soupçonner M. de Beaussol d'avoir pris à tâche de faire passer dans sa pièce toute l'obscurité de son sujet. Il est impossible d'imaginer une exposition plus longue, plus confuse, plus dépourvue de tout intérêt que ne l'est celle des *Arsacides;* elle occupe au moins les trois premiers actes, et peut-être n'est-il pas même aisé de décider si l'action commence au quatrième. Voici en peu de mots ce que nous avons pu démêler à travers le désordre de l'ouvrage et le bruit d'une assemblée fort tumultueuse.

La scène est à Artaxate. Tigrane, roi de Bithynie, allié des Romains, grâce à leur secours vient de remporter sur les Parthes une grande victoire. La princesse Barcenice est au nombre de ses captives. Cette princesse est l'épouse du roi des Parthes et croit en être la veuve. Dans la mêlée du combat, le frère du roi des Parthes, voyant le danger auquel s'exposait une tête si chère, le força généreusement à lui laisser prendre ses vêtements et son diadème. Ce prince, après la bataille, ayant été trouvé parmi les morts avec toutes les marques de la royauté, le bruit s'est répandu que le roi Termodate n'est plus. Termodate cependant existe encore, et c'est à la cour même de Tigrane que, caché sous le nom d'Orban, il ose venir défendre en qualité d'ambassadeur les intérêts de sa propre couronne. Volyésie, mère des Arsacides, s'y est rendue aussi de son côté. Croyant sur la foi des bruits publics Termodate mort, elle vient offrir à Tigrane sa main et l'empire des Parthes; c'est tout ce qu'elle a imaginé de plus heureux pour l'engager à renoncer à l'amitié des Romains. Mais Tigrane est dominé par Glaphyre, l'amie de Rome, et fort amoureux de sa captive Barcenice. Tant de situations différentes se trouvent entassées les unes sur les autres avec si peu de

goût, avec si peu de bon sens, qu'elles n'excitent pas même l'intérêt de la curiosité.

La seule scène qui ait soutenu un peu la pièce, c'est l'entrevue de Tigrane et de Termodate sous le nom d'Orban. Après lui avoir fait sentir combien il importait aux deux nations de réunir leurs forces pour les opposer aux Romains, le roi des Parthes se découvre lui-même à son vainqueur et lui dit :

Si tu ne veux combattre, il est temps de frapper.

Ce mouvement est théâtral, et toute la scène a paru d'une vigueur assez soutenue. On a remarqué ce vers sur l'indépendance du Parthe qui

Demeura libre au sein de l'univers esclave,

et celui-ci sur Rome corrompue,

Qui chérit un soldat moins qu'un gladiateur.

Quant au dénoûment, c'est hasarder beaucoup que d'en vouloir dire quelque chose de précis. Tigrane trahit, par amour pour Barcenice, Glaphyre et les Romains. Il s'en repent ensuite lorsqu'il découvre que Barcenice ne peut être à lui; enfin, abandonné lui-même par tous ceux qu'il a trahis tour à tour, il se tue de désespoir, etc. On n'aurait jamais eu la patience d'attendre cette fin, sans un rideau fort pompeux qui faisait le fond de la décoration au sixième acte. Le parterre voulut savoir absolument qui pouvait être derrière ce rideau mystérieux. C'était Glaphyre; elle paraît tout à coup sur un trône, entourée de ses gardes, pour abandonner l'infortuné Tigrane au mépris de ceux qu'il espérait livrer lui-même à la vengeance des Romains. Il est difficile de le plaindre; mais on peut plaindre de très-bonne foi le pauvre M. de Beaussol d'avoir perdu les trois quarts de sa vie à composer un si détestable ouvrage. C'est une catastrophe vraiment tragique[1].

1. La Harpe dit dans sa *Correspondance littéraire* que les Comédiens, honteux d'avoir reçu cet ouvrage, proposèrent, avant la représentation, une indemnité à l'auteur s'il voulait renoncer à le faire jouer. Il ne voulut entendre à aucun arrangement. L'hilarité des spectateurs fut portée à son comble; le mot *madame* se retrouvait à chaque vers, et toutes les fois excitait une risée. Les acteurs voulurent se retirer; mais on se garda bien d'y consentir, et force leur fut de jouer la pièce

— Nous savions depuis longtemps que M. Mercier était fort brouillé avec la comédie, et c'est ce qui nous a fait pleurer souvent sur ses drames; mais nous n'imaginions pas que sa querelle avec les comédiens aurait des suites si sérieuses. Depuis le Mémoire que nous avons eu l'honneur de vous annoncer, il en a fait un second qui n'est ni moins grave ni moins amer, quelquefois plaisant, mais rempli de longueurs et souvent de mauvais goût. MM. les gentilshommes de la chambre ont porté plainte contre lui et ont obtenu un arrêt par lequel l'affaire qui avait été portée au Parlement est évoquée au Conseil, les comédiens français étant censés appartenir à la maison du roi. Par le même arrêt, on supprime les Mémoires du sieur Mercier, et MM. les gentilshommes de la chambre sont nommés arbitres de cette grande cause. C'est contre cet arrêt que le sieur Mercier réclame aujourd'hui dans une longue *Requête au roi*; il y prouve assez clairement, ce me semble, que la législation et la police des spectacles ont toujours été attribuées au Parlement, et que MM. les premiers gentilshommes de la chambre n'ont pu faire les règlements qu'ils ont été chargés de faire en 1757 qu'en qualité de commissaires nommés *ad hoc*. Si ses moyens ne sont pas sans réplique, il est sûr au moins que son plaidoyer est d'un ton ferme et vigoureux. MM. les gentilshommes de la chambre lui eussent fait grâce sans doute de toutes les recherches qu'il a pris la peine de faire pour remonter à la première origine de leur charge. Ce morceau n'est pourtant pas le moins curieux de la brochure. « Ces charges, dit-il, sont un démembrement de celle du grand chambrier de France, office très ancien qui existait à la cour des Césars avant la naissance de la monarchie française. Ceux qui en étaient pourvus se nommaient *Præpositi sacri cubiculi*. Les fonctions de cet office consistaient originaire-

entière. Peyraud de Beaussol leur soutint que leur jeu seul avait pu compromettre le succès, mais qu'ils n'avaient qu'à s'en mieux tirer et qu'il leur en répondait. *D'ailleurs*, ajoutait-il, *si vous tombez, j'ai un septième acte pour vous relever*. La seconde représentation ne fut pas moins gaie, et les Comédiens, qui en voulaient éviter une troisième à tout prix, obtinrent, avec beaucoup de peine, son désistement moyennant douze cents livres. Du reste cette tragédie avait été imprimée dès 1756 sous le titre de *Stratonice* (la Haye, in-8°), et, présentée cinq à six fois sous d'autres noms, avait toujours été refusée. Elle fut plus heureuse sous celui des *Arsacides*. Peyraud de Beaussol disait lors de l'impression de *Stratonice : Tu es grand, Corneille; mais je ne te crains pas.* (T.)

ment, selon le P. Anselme, à coucher le roi, le lever, faire son lit et sa chambre... Pour donner de la dignité à cet office, le roi inféoda la charge et la conféra pour être tenue à foi et hommage. Par là celui qui en était pouvu devenait vassal immédiat du prince, avait le droit de le suivre à la guerre et de combattre à ses côtés. Un tel honneur rendit cette charge une des premières dignités de l'État. En 824, on voit cet office exercé par Bernard, comte de Barcelone. Mais le fief de grand chambrier étant sans domaines, on crut devoir lui en assigner un, et l'on y attacha quelques droits à percevoir par forme de cens sur les communautés des cloutiers, des marchands de chapeaux et de vieilles robes... Ce droit fut supprimé par François Ier. Le même roi jugea à propos de diviser les fonctions domestiques de cette charge entre deux officiers sous la dénomination de premiers gentilshommes de la chambre. Depuis cette époque, leur nombre a été porté à quatre. Mais on n'a point inféodé leur charge, on n'a point recréé en leur faveur le cens et la justice qui constituaient le fief de la grande chambrerie; il ne leur reste donc de cet office que des droits sans juridiction et des devoirs circonscrits dans l'intérieur du palais, etc. »

AOUT.

Cythère assiégée, ballet en trois actes a été représenté pour la première fois par l'Académie royale de musique le mardi 1er août. Le poëme est de M. Favart, la musique de M. le chevalier Gluck.

Les paroles de cet opéra sont connues; il fut fait anciennement pour la troupe attachée à M. le maréchal de Saxe, pour cette troupe qui lui faisait dire *que son armée lui coûtait moins à conduire que sa comédie à diriger*, et c'est, si je ne me trompe, dans une des dernières campagnes de Flandre qu'il fut donné pour la première fois à l'occasion d'une fête militaire[1]. Le ton en

1. Représentée d'abord à la foire Saint-Laurent en 1748, *Cythère assiégée* fut remaniée par Favart, et jouée le 7 juillet de la même année au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.

est un peu libre; quoique infiniment châtié dans la nouvelle édition, la dignité de l'Académie royale en a été blessée. Ce qui a scandalisé plus sérieusement les gens de goût, c'est le peu de rapport qu'il y a entre ces paroles et la musique qu'on a prétendu y adapter. Le poëme de M. Favart, rempli de petits mots et de petites grâces, demandait une musique fine, légère et piquante. La composition de M. Gluck, d'une facture beaucoup trop forte pour ce genre, a paru lourde et négligée, son chant monotone et commun. Les amis de M. Gluck ont dit que la faute en était aux acteurs qui l'avaient mal exécutée. Cela peut être, mais le public n'entend point toutes ces excuses, et *Cythère assiégée* n'attire guère plus de monde que l'infortuné *Céphale*. On y trouve pourtant quelques scènes agréables; celle du troisième acte, où Chloé désarme adroitement le terrible Brontès en affectant de partager toute l'austérité de ses goûts, est ingénieuse et ne pouvait pas être mieux rendue qu'elle ne l'est par Mlle Rosalie, qui, pour le dire en passant, a jugé à propos de prendre le nom de Mlle Levasseur, depuis que le sien a été prostitué dans *les Courtisanes* de M. Palissot; car il ne faut point oublier une anecdote qui fait honneur à la décence du siècle. On a encore entendu avec plaisir l'ariette ou Mlle La Guerre peint si naïvement l'effroi que lui a causé la vue inopinée des guerriers qui menacent Cythère. Seulement on a remarqué que le motif de cette jolie ariette n'appartenait point à M. Gluck.

— *Le Mariage clandestin*, comédie en trois actes et en vers par M. Lemonnier, auteur de quelques opéras qui ne sont guère plus connus que lui, n'a eu qu'une seule représentation. C'est une pièce imitée d'une comédie anglaise qui porte le même titre et qui se trouve dans le recueil de Mme Riccoboni. Excepté quelques scènes de caractère au second acte que Préville a fait valoir infiniment, l'ouvrage a paru aussi faible par le fond que par le style, et nous ne présumons pas que M. Lemonnier en appelle au public lecteur de l'arrêt qu'il vient de subir au théâtre.

— *Le Commentaire sur la Henriade* de feu M. de La Beaumelle paraît avec des notes et des additions de M. Fréron[1]. Quelque belle que soit l'édition, quelque insolent que soit le titre

1. A Berlin, et se trouve à Paris, chez Le Jay, 1775, in-8°. Frontispice dessiné et gravé par Augustin de Saint-Aubin, reproduit en fac-simile dans l'*Iconographie voltairienne* de M. Desnoiresterres.

où l'on voit le médaillon de M. de Voltaire soutenu par ceux de MM. de La Beaumelle et Fréron, quelque rempli de malignité que soit tout l'ouvrage, il a fait jusqu'à présent peu de sensation. Nous vivons, Dieu merci, dans un siècle où les zoïles ne réussissent guère.

— *Frédégonde et Brunehaut*, roman historique par M. Monvel (comédien ordinaire du roi). Un volume in-8°. Il y a dans cet ouvrage de l'intérêt, de la douceur, surtout de la facilité. Mais pourquoi mettre l'histoire en roman? Pourquoi mêler les fictions les plus communes à des vérités de fait infiniment plus singulières et plus intéressantes que tout ce qu'on aurait pu s'imaginer pour les embellir?

— *Lettre de madame Le Hoc à M. Le Hic au sujet de la Fausse Magie*, opéra-comique de MM. Marmontel et Grétry, etc. Brochure in-12[1]. On pourrait soupçonner du moins d'après ce titre que l'intention de l'auteur a été d'être plaisant. Eh bien! point du tout. C'est un extrait de tous les jugements portés sur la pièce en question dans les journaux les plus connus, auquel on a joint seulement quelques remarques des plus plates et des plus sérieuses.

— Tous les papiers publics ont annoncé avec l'éloge qu'il mérite l'acte de bienfaisance qu'a fait Sa Mjesté très-chrétienne en achetant de la dame Nouffer, de Morat en Suisse, son remède pour le ver solitaire. Mais ce dont Messieurs de la Faculté ne se vanteront guère, c'est que le secret de ladite dame se trouve en toutes lettres dans Galien. Voici le passage cité par Van Swieten : *De filice, dixit Galienus, radicem habet maxime utilem : latum enim lumbricum interficit, si quis cum quatuor drachmis in meliorato ebibat*, etc.

— Le grand ouvrage de M. l'abbé de Condillac contenant tous les cahiers qu'il a composés pour l'instruction de monseignenr l'Infant de Parme vient de paraître enfin aux Deux-Ponts en seize volumes in-8°. On sollicite en ce moment la permission de le faire entrer en France.

— L'Académie française avait deux prix à donner cette année, celui d'éloquence pour l'*Éloge du maréchal Catinat*, et celui de poésie qui avait été remis l'année dernière. M. de La

1. Par Le Fuel de Méricourt.

Harpe a remporté l'un et l'autre, et c'est la seconde fois qu'il réunit ainsi les deux couronnes. Le premier accessit du prix d'éloquence a été donné au discours qui a pour devise :

Fuit animus illi
Rerumque prudens et secundis
Temporibus dubiisque rectus.

L'Académie a trouvé de si grandes beautés dans cet ouvrage qu'elle a regretté de n'avoir qu'un prix à donner. Mais l'auteur, M. de Guibert, a trouvé de si grands défauts dans ce jugement qu'il n'a pas seulement daigné le placer selon l'usage à la tête de son discours qu'il vient de faire imprimer sans privilége, sans nom d'auteur, et par conséquent à *Édimbourg*. Le discours qui a obtenu le second accessit a pour devise :

Quo non justior alter
Nec bello major et armis.

L'auteur, M. l'abbé d'Espagnac, n'est âgé que de vingt-deux ans, et mérite sans doute plus d'encouragements que d'éloges.

Le prix de poésie a été donné à la pièce intitulée *Conseils à un jeune poëte*, et le premier accessit à une *Épître au Tasse*. Ces deux pièces sont de M. de La Harpe. L'Académie a donné le second accessit à une pièce qui a pour titre : *Brutus à Servilie après la mort de César*, et pour devise : *Peuple roi, commandez*. L'auteur est M. Duruflé, qui a déjà concouru plusieurs fois, et qui tient depuis longtemps son coin dans l'*Almanach des Muses*. La séance du 25 a été occupée tout entière par la lecture des pièces de M. de La Harpe. L'Académie a proposé pour le prix de poésie l'année prochaine une traduction en vers de quelques morceaux d'Homère, et pour le prix d'éloquence, l'année 1777, l'Éloge du chancelier de L'Hôpital.

Quelque respectable, quelque imposant que soit un jugement académique, il s'en faut bien qu'il ait décidé tous les suffrages en faveur de M. de La Harpe. L'Éloge de M. de Guibert a le plus grand succès parmi les gens du monde, et la concurrence de ces deux rivaux a manqué même exciter un schisme des plus funestes dans la république des lettres. Les chefs du même parti ont eu beaucoup de peine à s'accorder entre eux; il n'y a que la

raison d'État qui ait pu les ramener à un même avis. Le public n'a point ignoré la profondeur de ces négociations, et s'est cru plus autorisé que jamais à peser librement les décisions de l'aréopage littéraire. Nous ne sommes qu'une parcelle infiniment obscure de ce public indocile, mais pourquoi n'userions-nous pas des priviléges de notre corps?

Si le style est le premier mérite d'un ouvrage académique, si l'exactitude et la correction sont les seules parties importantes du style, si la chaleur et la noblesse, l'énergie et la vérité de l'expression ne sont pas aussi essentielles à l'éloquence que la pureté du langage, il faut convenir que le discours de M. de La Harpe est très-supérieur à celui de M. de Guibert; mais si le meilleur éloge de Catinat est celui qui fait connaître le mieux ce héros, celui qui développe avec le plus d'intérêt le caractère de sa vie publique et de sa vie privée, enfin celui qui le fait aimer davantage, nous oserons avouer que M. de Guibert nous paraît plus près du but que M. de La Harpe.

Après un exorde des plus heureux, M. de La Harpe passe rapidement sur les premières années de la vie de Catinat. A peine a-t-il commencé à nous le montrer dans la carrière des armes, qu'il s'écrie déjà : *Mon sujet me presse et m'entraîne.* La chaleur qui l'emporte dans ce moment est si vraie qu'elle l'oblige d'abord à nous présenter un tableau de l'Europe qui n'est que de pure rhétorique, et puis à s'appesantir froidement sur le récit des actions de son héros, récit dépourvu de caractère, de vues, d'intérêt, et qui est d'une longueur assommante, parce qu'on parle toujours longuement de ce qu'on a mal entendu. Cette triste gazette est entrecoupée de beaucoup de petites digressions sur l'envie, sur la gloire, sur la cour, et d'un morceau tout à fait neuf sur la tactique ancienne et moderne, où l'on décide hardiment que nos héros à six sous doivent avoir plus de courage et plus de vertus que les soldats de Camille ou de Scipion, parce qu'un boulet de canon est bien autrement terrible qu'une flèche ou un javelot, etc., comme si le courage ne tenait pas surtout à la valeur personnelle, qui n'a presque plus d'exercice dans notre manière de combattre, comme si le danger qu'on partage frappait l'imagination aussi vivement que celui dont on est seul à se défendre, enfin comme si la perfection de l'art militaire ne consistait pas de nos jours à faire agir cent mille hommes comme une seule machine dont tous les

ressorts sont à la disposition de celui qui commande, à entraîner ainsi cent mille volontés vers un but qu'elles ignorent, à tirer par conséquent le même parti, à peu de chose près, de l'homme faible et de l'homme courageux, à suppléer sans cesse à la force par l'adresse, à la vertu par la nécessité, à la supériorité du nombre par celle du génie, etc.

La seconde partie du discours de M. de La Harpe est beaucoup plus intéressante que la première; c'est le tableau du caractère moral de Catinat. On y rappelle les traits les plus connus de la vie privée de ce grand homme, et ces traits si touchants par eux-mêmes acquièrent, s'il est possible, encore un nouveau prix par la manière noble et simple dont ils sont rendus; mais ce ne sont que des morceaux épars et qui feraient bien plus d'effet sans doute si l'orateur avait su leur donner plus de suite et plus d'ensemble. Ce n'est qu'en réunissant des détails si précieux sous un point de vue unique et frappant, en les disposant avec art et dans la gradation la plus propre à les rendre sensibles, que l'on pouvait achever un tableau si digne des plus grands maîtres. Je ne puis me refuser au plaisir de citer au moins une des anecdotes que l'historien favori de Catinat, Plutarque, n'aurait pas manqué de recueillir, et qu'il n'eût pas mieux racontée.

« La demeure royale de ces guerriers qui ont donné leurs jours à la patrie et dont elle nourrit la vieillesse, ce prytanée militaire était aussi l'objet de ses fréquentes visites. Un enfant (c'était le fils de son homme d'affaires) qui l'avait entendu parler avec éloges de ce vénérable édifice, vint un jour avec l'empressement naïf de son âge prier le maréchal de Catinat de le mener à l'hôtel des Invalides; il y consent, prend l'enfant par la main, le mène avec lui, arrive aux portes. A la vue du maréchal, la garde se range sous les armes, les tambours se font entendre, les cours se remplissent, on répète de tous côtés : *Voilà le père la Pensée.* Ce mouvement, ce bruit causent à l'enfant quelque frayeur. Catinat le rassure : *Ce sont,* dit-il, *des marques de l'amitié qu'ont pour moi ces hommes respectables.* Il le conduit partout, lui fait tout voir. L'heure du repas sonne; il entre dans la salle où les soldats s'assemblent, et avec cette noble simplicité, cette franchise des mœurs guerrières qui rapprochent ceux que le même courage et les mêmes périls ont rendus égaux : *A la santé,* dit-il, *de mes anciens camarades.* Il boit et fait boire l'enfant avec lui :

les soldats debout et découverts répondent par des acclamations qui le suivent jusqu'aux portes, et il sort emportant dans son cœur la douce émotion de cette scène trop au-dessus de l'âme d'un enfant, mais dont le récit, conservé dans les Mémoires de sa vie, a pour nous encore aujourd'hui quelque chose d'attendrissant et d'auguste. »

La péroraison de l'éloge de M. de La Harpe n'est pas indigne du commencement, quoiqu'elle porte sur une idée assez commune, peut-être même fausse; l'application qu'il en fait, remplie de force et d'éloquence, n'en excite pas moins une admiration douce et consolante : « Les plus heureux présents que le ciel puisse faire aux empires ne sont pas les génies brillants et les âmes naturellement prédominantes, ce sont les esprits justes et les cœurs vertueux. » Cela est-il parfaitement clair? Les esprits justes, les cœurs vertueux ne font rien au bonheur des empires, lorsqu'ils ne sont pas capables de former de vastes combinaisons et de s'appliquer à de grands intérêts. Or je demande ce qui les distingue alors des génies brillants, des âmes naturellement prédominantes. Si notre orateur a voulu dire qu'un homme de bon sens peut être aussi utile à son pays qu'un homme de génie et l'est avec moins de risques, il a dit une chose évidemment fausse. Pomponne et Chamillard ne manquaient assurément ni de vertu ni de bon sens; cependant Pomponne et Chamillard, dans quelque circonstance que le sort les eût placés, n'auraient jamais osé entreprendre ce qu'exécuta le génie des Colbert et des Louvois. De grands moyens peuvent seuls produire de grands résultats, et ce n'est qu'avec les mêmes forces que le crime eût employées à faire le plus grand mal que la vertu peut espérer de faire le plus grand bien.

Les beautés répandues dans le discours de M. de Guibert ont moins de correction, moins d'éclat que celles que nous avons remarquées dans le discours de M. de La Harpe; mais la manière de M. de Guibert a un intérêt qui n'est suppléé par rien et qui supplée à tout, une sensibilité forte et touchante, une chaleur vraie et continue, et surtout un caractère d'élévation que l'art ne saurait imiter. Son *Éloge de Catinat* est plus historique qu'oratoire; le style en est négligé, on y trouve des longueurs, des fautes, de l'inégalité, des tournures et des réflexions communes; mais, malgré tous ses torts, on sent partout l'homme pénétré de

son sujet. C'est une âme ardente qui s'abandonne aux impressions qui l'agitent, et qui exprime sans faste et sans prétention tous les sentiments qu'elle éprouve. Il fait connaître son héros parce qu'il l'a bien connu lui-même. Il ne nous fait partager si vivement l'admiration que lui inspirent des vertus si sublimes que parce que son cœur en est profondément ému. En suivant Catinat dans le détail de ses actions militaires, il nous intéresse à tous ses travaux, à tous ses plans, parce qu'il sait nous le montrer à la fois comme guerrier, comme citoyen, comme philosophe et comme ami de l'humanité. Nous voyons ce caractère sage et ferme, cette âme grande et modeste se développer pour ainsi dire sous nos yeux; et c'est surtout par là que la marche de son ouvrage a paru admirable. Quoique particulièrement intéressante pour un militaire, il n'y a point de lecteur qu'elle n'attache par la manière ingénieuse et simple avec laquelle l'auteur développe successivement les traits les plus remarquables de la vie d'un héros digne d'être né le contemporain des Thémistocle et des Aristide.

Plus on admire ce qu'il y a d'excellent dans l'éloge de M. de Guibert, plus on regrette sans doute qu'il l'ait déparé par tant de négligences, par tant de longueurs, par les pensées les plus triviales et quelquefois même par des expressions communes et de mauvais goût, tous défauts qu'il lui eût été, ce semble, si aisé de corriger. Nous aurions encore désiré que l'apostrophe où il exhorte les princes, les grands officiers de la couronne, tous les militaires en général à imiter l'économie et le désintéressement de Catinat, quelque édifiante qu'elle soit en elle-même, eût un peu moins la tournure et le ton de l'application d'un prône. Les formes académiques sont assez ennuyeuses, c'est trop d'y ajouter encore celles de la chaire.

— La seule nouveauté que l'on ait donnée aux fêtes de la cour pour le mariage de Mme la princesse de Piémont, c'est *le Connétable de Bourbon*, par M. de Guibert. Nous avons déjà eu l'honneur de vous rendre un compte détaillé de cet ouvrage dans le temps qu'il fit le plus de bruit à Paris[1]. Il ne paraît pas que le grand jour du théâtre lui ait été très-favorable. On y a bien trouvé quelques scènes remplies de force et d'élévation, beaucoup d'éloquence dans les détails, mais peu de beautés vraiment

1. Voir t. X, p. 170 et 247.

théâtrales, plus de spectacle que d'action, et une grande inégalité de style. Le rôle qu'y joue Bayard sort du caractère qu'il a dans l'histoire et paraît entièrement éclipsé par celui que le poëte a donné à la fille de Lautrec. Les gens difficiles sur les convenances, et qui dans le jugement d'une pièce de théâtre portent le même esprit que dans celui d'une négociation politique, ont prétendu qu'il était assez extraordinaire d'avoir choisi pour les fêtes que l'on vient de célébrer un drame où un prince du sang royal trahit la patrie, où l'on voit les Français fuir devant les Espagnols, et où l'on fait le portrait du monde le plus affreux de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier et princesse de la maison de Savoie; mais toutes ces circonstances, très-indifférentes à l'état actuel des choses, n'empêchent pas que la tragédie de M. de Guibert, très-propre à remplir un grand théâtre et susceptible de beaucoup de décorations et de pompe, n'ait formé un spectacle digne de la magnificence d'une fête royale. On a été fort mécontent de la manière dont Le Kain a joué le rôle du connétable. Mme Vestris a tiré plus de parti de celui d'Adélaïde.

— *La Belle Arsène*, comédie-féerie en quatre actes mêlée d'ariettes, a été représentée pour la première fois à Paris le 14 août. Les paroles sont de M. Favart, la musique de M. Monsigny.

Le sujet de cette comédie, commandée pour les spectacles de la cour et représentée en trois actes à Fontainebleau en 1773, est pris d'un conte de M. de Voltaire intitulé *la Bégueule*. La scène est à Paris pendant les deux premiers actes, et l'action se passe sous le règne de Henri II et de Catherine de Médicis.

Ce poëme ne manque ni de grâce ni d'esprit, le plan en est même assez ingénieux; mais la marche et l'exécution en sont froides, et l'ouvrage ne s'est guère soutenu que par la variété du spectacle. La musique a paru commune et monotone, plus écrite que ne l'est en général la musique de Monsigny, mais d'un chant moins heureux, moins naturel et moins varié. On perd toujours à quitter sa manière pour celle des autres, et il est fâcheux de la garder quand on s'aperçoit combien elle a vieilli.

— *Le Dix-huitième Siècle, satire à M. Fréron*, par M. Gilbert, avec cette épigraphe :

> L'ardeur de se montrer et non pas de médire
> Arma la vérité du vers de la satire.
>
> (Boileau, *Art poétique.*)

C'est une déclamation remplie d'injures, de beaux vers, de lieux communs, d'une critique trop grossière et trop injuste pour être méchante. Les plus grands noms, ceux qui honorent le plus leur siècle et leur patrie, y sont déchirés avec une audace digne d'admiration. Voltaire, Diderot, d'Alembert sont mis à côté de M. Du Rozoy, et c'est à M. Fréron, c'est à cet oracle du goût qu'on immole tant d'illustres victimes. Ce qui doit paraître sans doute encore plus étonnant qu'un pareil accès de démence, c'est que plusieurs de ces blasphèmes sont revêtus d'une poésie que Boileau n'eût pas désavouée, c'est que l'auteur semble dire toutes ces extravagances de la meilleure foi du monde; il a même eu la naïveté d'aller voir ces jours passés M. d'Alembert pour le solliciter de s'intéresser à une affaire où il croyait avoir besoin de sa protection en lui disant : « Il est vrai, monsieur, que je vous ai assez maltraité dans ma satire, mais on m'a dit que vous aimiez la vérité, et je n'ai dit que ce que je pense; ainsi, je n'en compte pas moins sur vos bontés. »

M. Gilbert n'est connu que par un poëme sur *le Jugement dernier* et par trois ou quatre odes patriotiques où l'on distingue quelques vers heureux, mais dont l'ensemble est infiniment médiocre.

— *Conseils à un jeune poëte, pièce qui a remporté le prix de l'Académie française en 1775*, par M. de La Harpe, avec cette épigraphe :

Doctrina sed vim promovet insitam.

(HORACE.)

Cette pièce est assez froide et ne roule que sur une seule idée, c'est qu'il n'y a que le respect et la soumission qu'on doit aux grands hommes, et nommément à MM. les Quarante, qui puissent rendre un jeune littérateur digne de monter un jour à leur place. Un fond si triste et si pauvre avait grand besoin d'être égayé par la variété des détails. L'auteur n'a trouvé sur sa route que quelques traits de satire contre M. Dorat. Ce n'est que dans les derniers vers qu'il prend un essor plus noble, mais ces derniers vers sont charmants.

SEPTEMBRE.

ÉPITRE A M. LE COMTE DE B***.

PAR M. BARTHE,

L'auteur des *Fausses Infidélités.*

Cruel ami, que t'ai-je fait?
Dans une douce solitude,
De moi-même assez satisfait,
J'oubliais au sein de l'étude
Ce Paris parfois ennuyeux,
Ses froids soupers, ses tristes fêtes,
Ses catins, ses femmes honnêtes,
Et qui ne valent guère mieux.
Je méditais un long ouvrage
Que j'avais même commencé,
Et j'étais presque menacé
De devenir enfin un sage.
Tout à coup dans mon ermitage
Je reçois ces vers trop goûtés;
Ces vers où ta muse badine,
Soulevant une toile fine,
Promène sa main libertine
Sur les culs des jeunes beautés.
Dieux! quel tableau! mon sang s'allume
Adieu la gloire et mon volume.
Je ne vois partout, je ne sens
Que ces demi-globes d'albâtre,
Délices de l'âme et des sens,
Délices d'une main folâtre.
Objet divin, tu me poursuis
Le jour, la nuit, au lit, à table.
Tu m'atteins, tu me rends coupable
Même à l'église, où je te fuis.
Le jour des Morts, dans le vieux temple
Du plus antique des châteaux,
Parmi des prêtres, des flambeaux,
Les requiems et les tombeaux,
Sais-tu bien ce que je contemple?
Je contemple les jolis culs
De cent beautés qui ne sont plus,

Des beautés de Rome et de Grèce,
Le cul d'Hélène, de Vénus,
De Cléopâtre, de Lucrèce.
Je m'en choisis de toute espèce,
De délicats et de charnus,
Ou dévoilés, ou demi-nus.
Hélas ! qu'êtes-vous devenus,
Charmes secrets de tant de belles,
Charmes tant de fois caressés,
Et les mains qui vous ont pressés,
Ces mains heureuses, où sont-elles ?
Mon Rancé, dont tu te souviens,
Connut aussi ce doux empire.
Je me suis gardé de le dire
Dans des vers pompeux et chrétiens ;
La chose eût été ridicule,
Mais, je te parle sans façon,
C'est le cul de la Montbazon
Qui le brûlait dans sa cellule.

O souvenir de l'heureux jour
Où je connus une maîtresse !
Un beau dimanche après la messe,
Dans un délicieux séjour
J'offrais à sa tendre jeunesse
Le premier tribut de l'amour.
Après avoir d'un œil avide
Parcouru ses appas naissants,
J'osai porter ma main timide,
Ma main sur un cul de seize ans.
Comme elle rougit d'un air tendre !
Je la retournais dans mes bras ;
Avec quel aimable embarras
Elle cherchait à se défendre !
Elle couvrait ce cher trésor
De sa robe à demi flottante,
Et dans une lutte charmante
Le montrait, le cachait encor.
Je vis enfin... Dieux, quelle ivresse !
Mais quand mille baisers de feux
Couvrent et la bouche et les yeux
Et la gorge d'une maîtresse ;
Quand de ses bras voluptueux
Contre son sein elle vous presse,
Ah ! quel surcroît d'enchantement
De sentir sous vos mains tremblantes
Son cul s'agiter doucement,

Et par ce tendre mouvement
Répondre à vos ardeurs brûlantes !
Mais à propos, ce cul vanté
Ce cul d'Ismène est-il si rare ?
Sans doute, un cul si bien chanté
De ses faveurs n'est point avare.
Vaut-il, dis-moi, le cul mignon
De ces trois Grâces qu'au Salon [1]
Plus d'un petit-collet fripon
Lorgnait du coin d'un œil profane,
Négligeant fort (le croira-t-on?)
Le saint Grégoire et la Suzanne [2] ?
Vaut-il ce cul si potelé
De la Vénus aux belles fesses,
Qui, dans Versailles étalé,
M'a plus d'une fois consolé
Des visages de nos duchesses?
Vaut-il surtout, parle sans fard,
Le cul de la jeune Guimard ?
A travers la jupe inhumaine
J'aime à le suivre sur la scène.
Hélas ! jamais je ne l'ai vu,
Et j'ose assurer que ce cu
Vaut bien celui de ton Ismène.
Je prévois que du compliment
Ismène sera peu flattée.
Pardon, mais la belle irritée
Peut se venger, voici comment :
Que, sur trois coussins étendue,
De dépit elle offre à ma vue
Le cul dont je te vois épris;
Peut-être aura-t-elle le prix,
Et ma Guimard sera vaincue.
En attendant, chante et jouis,
Jouis en sage respectable
Des vers, des culs et de la table.
On ne te croit dans tout Paris
Qu'un bon poëte, un homme aimable,
Un philosophe ami des arts ;
Mais l'objet que ta muse loue
Te met à côté, je l'avoue,
Des Socrates et des Césars.

1. Les *Trois Grâces au bain*, par La Grenée l'aîné, appartenant au marquis de Marigny, figuraient au Salon de 1773.

2. Il n'y avait aux Salons de 1773 et de 1775 aucun tableau représentant l'un ou l'autre de ces sujets.

— La plus sublime musique que l'on ait entendue à Paris depuis *la Serva Padrona*, de Pergolèse, c'est sans contredit celle de *la Colonie*, comédie en deux actes imitée de *l'Isola d'amore*, et parodiée sur la musique du signor Sacchini. Cette petite pièce a été représentée pour la première fois le 16 août. M. Framery, à qui nous avons l'obligation de connaître ce charmant ouvrage, sollicitait vainement depuis huit mois les comédiens italiens de le risquer sur leur théâtre; il n'a pu l'obtenir qu'en consentant à le laisser jouer par la doublure. Le succès du poëme et surtout celui de la musique n'y ont rien perdu; les acteurs doublants, plus dociles que ne l'auraient été les premiers, ont reçu d'excellentes leçons du sieur Bianchi, l'élève et l'ami de Sacchini. Il a présidé à toutes les répétitions, et l'on convient généralement que jamais bonne musique n'a été mieux chantée, mieux exécutée, du moins à Paris, que ne l'est celle de *la Colonie*. La prodigieuse sensation qu'a faite un opéra d'un genre si nouveau pour nous semble assurer les progrès de notre musique, et prouve peut-être qu'il n'est point de nation au monde qui ne soit susceptible de toutes les impressions que l'art peut faire éprouver, pourvu qu'elle y ait été préparée par les circonstances les plus propres à développer son goût naturel.

Quoique M. Framery ait fait quelques changements assez heureux au plan de *l'Isola d'amore*, quoiqu'il ait mis plus de décence et de vérité dans le dialogue, voulant conserver le motif de tous les airs, il a été forcé d'adopter toutes les situations de l'original, et n'a pas su les lier toujours fort adroitement. Dans les ariettes, il a tout sacrifié aux convenances de la musique, et les vers n'en sont pas lisibles. Il y a cependant de la gaieté dans plusieurs scènes, et le rôle de Marine, qui ressemble un peu à celui de *Ninette à la Cour*, est d'une naïveté charmante; on le croirait du moins à la manière dont il est joué par Mlle Lefèvre. Mlle Colombe, qui joue celui de Belinde, n'a pas les mêmes grâces, mais sa voix est plus juste, plus mélodieuse, plus propre au genre de la musique italienne, et les plus beaux airs de la pièce sont chantés par elle. On regrette seulement qu'une des plus belles figures qu'il y ait au théâtre n'ait pas un caractère plus agréable en chantant; ses traits se démontent et n'ont qu'une expression larmoyante qui ne varie jamais. Le rôle du gouverneur est fort bien

rendu par Julien, et Narbonne s'est surpassé au delà de toutes nos espérances dans celui de Blaise.

— *Le Barbier de Séville, ou la Précaution inutile,* comédie en quatre actes, par M. Caron de Beaumarchais, représentée et tombée sur le théâtre de la Comédie-Française aux Tuileries, le 23 de février 1775, avec cette épigraphe :

> ... Et j'étais père, et je ne pus mourir !
> (*Zaïre,* acte II.)

Cette jolie comédie est précédée d'une *Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville.* On peut trouver dans cette lettre des longueurs, beaucoup d'expressions hasardées, quelques plaisanteries de mauvais goût. On peut reprocher à l'auteur d'abuser un peu de la permission que nous lui avons donnée de prendre un ton avantageux sans nous déplaire et de nous entretenir de ses propres affaires sans nous ennuyer. Il n'en sera pas moins vrai que sa préface ou sa lettre est remplie d'idées heureuses et d'une gaieté tout à fait originale. Le journaliste établi dans Bouillon avec approbation, privilége et même encyclopédie, y est persiflé le plus agréablement du monde. La distinction des *gens de lettres* et des *gens de feuilles* est une fort bonne facétie. Si la comparaison des ouvrages de théâtre avec les enfants des hommes n'est pas nouvelle, le pinceau de M. de Beaumarchais l'a du moins rajeunie.

« Conçus, dit-il, avec volupté, menés à terme avec fatigue, enfantés avec douleur, et vivant rarement assez pour payer les parents de leurs soins, ils coûtent plus de chagrins qu'ils ne donnent de plaisirs. Suivez-les dans leur carrière : à peine ils voient le jour que, sous prétexte d'enflure, on leur applique les censeurs ; plusieurs en sont restés en charte. Au lieu de jouer doucement avec eux, le cruel parterre les rudoie et les fait tomber. Souvent, en les berçant, le comédien les estropie. Les perdez-vous un instant de vue, on les retrouve, hélas ! traînant partout, mais dépenaillés, défigurés, rongés d'extraits et couverts de critiques. Échappés à tant de maux, s'ils brillent un instant dans le monde, le plus grand des maux les atteint, le mortel oubli les tue, ils meurent, et, replongés au néant, les voilà perdus à jamais dans l'immensité des livres. »

Les excuses que fait l'auteur aux médecins et aux femmes des

plaisanteries qui lui sont échappées dans sa pièce sur deux corps si puissants pourraient être d'un meilleur ton, mais il y aurait fort peu de chose à y changer pour en faire une scène de comédie excellente.

Quoique M. de Beaumarchais soit musicien lui-même, je crains beaucoup qu'il n'y ait plus d'imagination que de vérité dans ses vues sur notre musique dramatique. Il se plaint « de l'absurde loi que nos plus grands compositeurs se sont imposée de revenir toujours à la première partie d'un air après qu'ils en ont dit la seconde. Souvent, dit-il, aux pièces qui m'attachent le plus je me surprends à pousser de l'épaule, à dire tout bas avec humeur : Eh va donc! musique, pourquoi toujours répéter? N'es-tu pas assez lente? Le poëte se tue à serrer l'événement, et toi tu le délayes... Il est un autre art d'imitation en général beaucoup moins avancé que la musique, mais qui semble en ce point lui servir de leçon. Pour la variété seulement, la danse élevée est déjà le modèle du chant, etc. » Et cette assertion est prouvée par un tableau très-énergique de la danse de notre superbe Vestris.

A la bonne heure! Mais tous les arts ont-ils les mêmes ressources, les mêmes moyens? Ce charme si puissant de la musique ne tient probablement qu'à la force d'une même impression souvent renouvelée, et dont les nuances se succèdent dans la progression la plus parfaite, la plus harmonique. Un air ne peut avoir qu'un seul motif. Que de mouvements différents et rapides n'exprime pas quelquefois un seul vers de Racine ou de Quinault!

— *Les Devoirs du prince réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice, dédié au roi.* A Versailles, de l'Imprimerie royale, département des affaires étrangères, 1775. Un volume in-8° en deux parties.

Cet ouvrage, qui a été fait pour l'instruction de nos princes, est de M. Moreau, ancien avocat au Parlement, premier conseiller de Monsieur, bibliothécaire de la reine, etc., auteur de quelques ouvrages contre les philosophes, tels que l'*Histoire des Cacouacs*, de plusieurs brochures en faveur du système de M. de Maupeou, d'une *Bibliothèque raisonnée*, etc., etc.

Comme il est évident que la république des lettres eût perdu infiniment si Bossuet et Fénelon eussent cru devoir condamner à l'obscurité les chefs-d'œuvre qu'ils avaient composés pour l'édu-

cation des princes, M. Moreau, trop modeste pour se comparer à ces grands modèles, s'est cru cependant obligé de suivre leur exemple en publiant les cahiers qu'il a été chargé de faire pour le même objet. Ce ne sera pas sans peine que l'on pourra nous faire entendre la vérité d'une conséquence si subtile.

Le discours de M. Moreau sur la justice renferme beaucoup de maximes édifiantes; on y trouve même quelquefois de l'éloquence et de la chaleur, mais plus souvent encore des idées vagues, de grands mots, de vaines déclamations, et en général un ton de rhéteur très-peu convenable à la dignité du sujet. Excepté quelques notions assez superficielles sur les formes et sur les procédures qui constituent le caractère et le génie de la jurisprudence française, tout le livre ne roule que sur ces deux idées : le pouvoir du monarque est absolu, cependant il est de son devoir d'être juste. N'aurait-on pas établi des principes plus clairs en prouvant qu'il n'est de pouvoir absolu que celui de la justice, et que dans toute constitution légitime l'autorité du monarque ne peut et ne doit être absolue qu'autant qu'elle est conforme aux règles de la justice ou de l'équité? Quoi qu'en disent tous les publicistes et tous les courtisans du monde, ou il n'y a ni loi ni morale, ou il est constant qu'un homme ne pourra jamais donner à un autre homme, quelque supériorité qu'il lui connaisse d'ailleurs, un pouvoir qu'il n'a pas sur lui-même. Jamais aucune nation n'a pu être assez dépourvue de sens pour remettre la puissance suprême entre les mains d'un seul, si ce n'est pour se préserver de la tyrannie d'un usurpateur quelconque, d'un sénat injuste ou d'une population indomptée. Il existe donc dans tout gouvernement légitime un pacte exprès ou tacite entre le peuple et le souverain. Partout où les bornes de l'autorité suprême ne sont pas fixées par des constitutions positives, elles le sont au moins par le droit naturel, dont les lois sont immuables et imprescriptibles.

L'idée la plus nouvelle que nous ayons remarquée dans l'ouvrage de M. Moreau, la voici : « Dans le parallèle des lois et des peuples, si l'on ne considère que la force, tout l'avantage est du côté de ceux-ci. » Cela peut paraître très-fin, mais qu'est-ce que cela signifie? Qu'un homme est physiquement plus faible que cent mille? Rien de plus vrai; mais qu'en conclurez-vous? que le pouvoir du monarque n'est pas un pouvoir physique? Et qu'importe

que ce pouvoir physique ne réside point en sa personne si, dans l'état actuel des choses, il n'en dispose pas avec moins de facilité? Parce que c'est avec mon épée que mon bras vous a désarmé, en aurai-je moins exercé sur vous le droit du plus fort? C'est à l'opinion que la puissance doit sans doute sa première origine, mais, cette puissance une fois établie, l'opinion devient sa première esclave, ou, si elle refuse de se soumettre, la puissance a du moins assez de force pour la combattre et pour la subjuguer.

— *Diatribe à l'auteur des Éphémérides de 1775.* A Genève, et se trouve à Paris chez Valleyre. Brochure in-12 de vingt-sept pages. C'est une des plus minces productions qui soient échappées la plume de M. de Voltaire; il serait même difficile d'en deviner l'objet, si l'on en avait eu un autre que celui de rendre hommage à la doctrine économique et de s'excuser honnêtement du bien qu'on s'est permis de dire autrefois de l'administration de Colbert.

Ce qui paraîtra sans doute assez malheureux, c'est qu'un ouvrage entrepris, comme l'on voit, uniquement dans des vues de prudence et de politique, ait été si mal reçu de la part du gouvernement. L'extrait qu'en a fait M. de La Harpe dans *le Mercure* a excité l'attention de l'assemblée du clergé, celle du conseil d'État et enfin celle du Parlement.

Le réquisitoire de M. Séguier accuse d'abord le sieur de La Harpe d'avoir cherché à séduire son lecteur en attribuant *une satire si méprisable* (c'est ainsi qu'il appelle la diatribe en question) à un *homme célèbre* qu'il n'a pas jugé à propos de nommer, et d'avoir dit : *C'est à de tels écrivains qu'il appartient surtout de diriger l'opinion publique sur les matières importantes.*

Ce que M. Séguier trouve de plus répréhensible dans la brochure même, c'est la comparaison de Julien le Philosophe avec Henri IV, c'est la mauvaise foi avec laquelle l'auteur ose dire : *C'est à un paysan et à un huguenot que nous devons les plus beaux jours dont nous ayons jamais joui jusqu'au siècle de Louis XIV.* C'est surtout l'audace avec laquelle il semble imputer aux ministres de l'Évangile des troubles (il s'agit des pillages occasionnés par la cherté des grains) dont il ne faut peut-être chercher la source que dans cet esprit d'indépendance répandu dans tous les états, etc.

La piété de M. l'avocat général se félicite enfin de voir le moment arrivé où le clergé et la magistrature doivent se réunir, et

par un heureux accord écarter les atteintes que des mains impies voudraient porter au trône et à l'autel.

C'est en conséquençe de ce réquisitoire que « la cour enjoint à de La Harpe, auteur de l'article sus-mentionné, à Louvel, censeur, et à Lacombe, imprimeur, d'être plus circonspects à l'avenir; leur fait défense, de plus, à l'avenir, insérer dans ledit *Mercure*, approuver ni imprimer aucunes réflexions et aucuns extraits d'ouvrages qui pourraient attaquer la religion, le gouvernement et la mémoire de nos rois; ordonne que le présent arrêté sera imprimé et affiché, le 7 septembre 1775 ».

— *Recherches sur les maladies chroniques, leurs rapports avec les maladies aiguës, leurs périodes, leur nature, et sur la manière dont on les traite aux eaux minérales de Barége et des autres sources de l'Aquitaine*, par MM. Antoine de Bordeu, conseiller d'État, ancien médecin du Béarn, des eaux de cette province et de celles de Bigorre; Théophile de Bordeu, médecin de Paris, ci-devant inspecteur des eaux, et François de Bordeu, aujourd'hui inspecteur desdites eaux et médecin du roi à Barége. Tome premier, un volume in-8°.

Si l'imagination est la première qualité du médecin, s'il faut qu'il n'envisage les choses que de loin et sous leurs rapports généraux, s'il faut qu'il oublie les détails pour les masses, s'il peut se contenter d'apercevoir et qu'il puisse négliger l'observation exacte et soutenue, ce livre sera sûrement un des meilleurs ouvrages de médecine. On y trouve des vues ingénieuses, des élans hardis, mais point de liaison, nulle trace de cet esprit analytique qui soumet les phénomènes aux règles, et déduit les remèdes comme conséquences nécessaires des lésions faites à l'économie animale. M. de Bordeu élève Hippocrate jusqu'aux nues, et pourtant il nous dit qu'il n'a laissé que quelques histoires de maladies aiguës, et préfère à sa méthode de les traiter celle des médecins français.

Il est cependant de jeunes médecins qui, n'ayant pas laissé étouffer leur génie par la manière sèche et peu philosophique dont on leur enseigne l'art de guérir, pourront profiter des traits de lumière qui brillent dans cet ouvrage. Le but de l'auteur est d'établir l'utilité des eaux sulfureuses dans la plupart des maladies chroniques; mais son plan est si peu suivi, si vague, qu'il est presque impossible de tracer une méthode de cure d'après

ses principes. Il faut donc attendre avec impatience le second volume qu'il promet; peut-être remplira-t-il les vides qui sont dans le premier, et augmentera-t-il ainsi son utilité.

On pourrait reprocher encore à M. de Bordeu l'abus des mots, des expressions recherchées et une manière gigantesque tout à fait éloigné du bon goût et de la bonne philosophie. On dirait souvent qu'il a voulu imiter l'enthousiaste Van Helmont auquel il doit d'ailleurs un bon nombre d'idées qu'il présente comme neuves. Il n'en séduira pas moins les gens du monde, et si jamais nos jolies femmes lisent des livres de médecine, elles lui donneront sûrement la préférence.

— *La Sibylle gauloise, ou la France telle qu'elle fut, telle qu'elle est, et telle à peu près qu'elle pourra être; ouvrage traduit du celte et suivi d'un commentaire*, par M. de La Dixmerie. Un volume in-8°. On ne peut guère employer un style à la fois plus apocalyptique et plus plat pour rabâcher sur des idées plus vulgaires. C'est dommage. L'idée était assez heureuse, et si elle avait été bien remplie, il semble que ce cadre eût été plus propre qu'un autre à rapprocher des tableaux infiniment variés et à donner un nouveau prix aux réflexions d'un esprit philosophe et pratique.

— *Analyse de l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, avec cette épigraphe : *Historia lux veritatis magistra vitæ.* Un volume in-8°[1].

C'est une déclamation remplie de fiel et de mauvaise foi. Pour la rendre plus odieuse encore, l'auteur anonyme a jugé à propos de la faire paraître dans le moment où l'ouvrage qu'il déchire allait être dénoncé à l'assemblée du clergé.

— *Henriette Wyndham, ou la Coquette abusée*, roman traduit de l'anglais en deux volumes in-12. A travers les défauts de la traduction la plus barbare, on aperçoit dans ce roman un assez grand fonds d'intérêt et des vues de morale excellentes.

— M. Marmontel s'étant endormi l'autre jour chez Mme Necker après le dîner, on le couronna d'une branche de laurier. Il fit en se réveillant l'impromptu que voici :

Et je dormais sur le trépied !
Je rêvais couronné du rameau de Virgile.

1. Par Fr. Bernard, Hollandais.

Non, Muse, non, gardez votre rameau fragile,
Je préfère le don que m'a fait l'Amitié,

Mme Necker lui répondit sur les mêmes rimes :

Ou trône ou tabouret, tout vous sert de trépied.
Caton [1] vous décerna le rameau de Virgile ;
Sur d'autres ce rameau pourrait être fragile,
Mais il est immortel placé par l'Amitié.

— L'Académie royale de musique vient de donner deux actes nouveaux, *Alexis et Daphné*, pastorale, et *Philémon et Baucis*, ballet héroïque. Les paroles sont de M. Chabanon de Maugris, auteur de la traduction en vers du troisième livre des *Odes* d'Horace. La musique est du sieur Gossec, plus connu par sa belle messe des morts que par son triste *Sabinus*.

Le sujet de la pastorale est pris d'une des dernières idylles de M. Gessner, intitulée *la Jalousie*. Ce qui peut inspirer beaucoup d'intérêt dans une églogue paraît souvent bien froid au théâtre, et le poëme de M. Chabanon en est la preuve. Le ballet de *Philémon* a un peu plus de mouvement, du moins plus de spectacle; les deux actes cependant n'ont eu qu'un très faible succès, et si vous en exceptez quelques airs de danse qui ont fait plaisir, on n'a pas été plus content du musicien que du poëte.

— *La Colonie* attire toujours beaucoup de monde à la Comédie-Italienne, et cette musique est bien faite pour dégoûter le public du chant lourd et monotone dont l'Académie royale semble avoir fait une loi inviolable à tous ceux qui ont l'honneur de travailler pour elle.

— On ne saurait présenter les vérités utiles sous trop de formes différentes. La doctrine économique a été mise en système par M. de La Rivière, en livres mystiques et ascétiques par le marquis de Mirabeau, en livres de controverse par l'abbé Morellet, M. de Condorcet et autres, en journaux par M. Dupont et ses successeurs, en gazettes et en chansons légères par l'abbé Roubaud, en pièces dramatiques par MM. Dupont, Le Blanc, etc. Il ne restait plus qu'à la faire graver comme le *Décalogue* ou les *Réflexions essentielles* qu'on trouve chez tous les marchands

1. M. Thomas. (MEISTER.)

d'estampes aux boulevards. Cette idée lumineuse et bienfaisante vient d'être exécutée par M. Quesnay le fils. Il a fait faire une très-belle planche ornée de festons, de guirlandes et de vignettes, toutes relatives au sujet, qui renferme les *Maximes générales du gouvernement agricole le plus avantageux au genre humain*, par M. Quesnay, de l'Académie des sciences, avec ces deux épigraphes :

Ex natura jus, ordo et leges.
Ex homine arbitrium, regimen et coercitio.

Cette gravure se vend en cadre doré sous glace au Palais-Royal et aux Tuileries[1].

Les maximes de l'illustre M. Quesnay se distinguent les unes à force d'évidence et de clarté, les autres par une obscurité des plus imposantes, d'autres enfin par une subtilité tout à fait merveilleuse. Voici celles qui nous ont frappé le plus dans chaque genre.

« Qu'on évite la désertion des habitants qui emporteraient leurs richesses hors du royaume.

« Qu'on favorise la multiplication des bestiaux.

« Qu'on soit moins attentif à l'augmentation de la population qu'à l'accroissement du revenu.

« Que les propriétaires et ceux qui exercent des professions lucratives ne se livrent pas à des épargnes stériles.

« Que la nation ne souffre pas de perte dans son commerce réciproque avec l'étranger.

« Qu'on ne croie pas que le bon marché des denrées soit profitable au menu peuple. »

Nous ne nous permettrons qu'une seule remarque sur ce chef-d'œuvre d'un genre tout à fait nouveau, c'est que l'auteur paraît s'être écarté lui-même de la maxime XXIIe : *Qu'on ne provoque point le luxe de décoration*, en chargeant de tant d'ornements des maximes qui n'en avaient sans doute aucun besoin pour produire tout l'effet qu'on en doit attendre.

— *Journal de lecture, ou Choix périodique de littérature et de morale*, avec cette épigraphe : *Simul et jucunda et idonea dicere vitæ.* (HORAT.) Tome premier, en trois parties in-12, par

1. Elle ne figure, au Cabinet des estampes, ni dans la collection chronologique de l'histoire de France, ni dans les recueils légués par Michel Hennin.

M. Leuchsenring qui, pour nous empêcher d'estropier son nom à notre manière, a bien voulu nous indiquer celle qui lui serait le moins désagréable, en signant toujours *Leuchsenring*, prononcez *Liserin*.

Il paraîtra tous les quinze jours une partie de ce recueil, chaque partie sera de cent vingt pages. Trois parties formeront un volume. Le prix de l'abonnement pour douze parties qui paraîtront dans l'espace de six mois, rendues franches de port par la poste, sera de quinze livres. On souscrit à Paris chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Il n'est pas difficile de juger du style de l'auteur, puisque dans tout l'ouvrage il n'y a que le titre qui soit de lui. Il est moins aisé de déterminer précisément quel est l'objet de son travail. C'est une suite de lectures et d'extraits qui l'ont intéressé; mais cette suite aura-t-elle le même intérêt pour ses lecteurs? La plus grande partie des morceaux qui composent le premier volume sont connus. Nous avons trop de part au petit nombre de ceux qui n'avaient point encore paru pour oser en parler. On trouvera dans les *Réflexions historiques et littéraires sur Piron*, par M. Imbert, quelques anecdotes et quelques notices assez curieuses sur les ouvrages de cet homme célèbre[1].

— Le nouveau *Commentaire sur la Henriade* par MM. de La Beaumelle et Fréron n'est pas seulement rempli de critiques minutieuses, ineptes, absurdes, on y trouve encore la mauvaise foi la plus révoltante. Ces messieurs ont copié le texte de leurs sublimes remarques d'après une des premières éditions du poëme et se sont permis de relever toutes les négligences que M. de Voltaire avait déjà corrigées lui-même dans toutes les éditions qui ont paru depuis.

Si l'on ne peut parcourir ce commentaire sans indignation, on lit encore avec plus de pitié que de surprise les changements que M. de La Beaumelle propose de faire à *la Henriade*. Il est

1. Le *Journal de lecture* a eu douze volumes divisés chacun en deux parties; les quatre premiers sont ornés de figures de Marillier, gravées par Simonnet, de Ghendt et Helman. La plupart des morceaux de ce recueil n'étaient pas inédits. Meister a fourni pour sa part la traduction d'un certain nombre d'idylles de Gessner, ainsi que divers fragments, entre autres celui sur Montaigne qu'on a lu, tome X, p. 431. Diderot est représenté par quelques passages empruntés à ses œuvres philosophiques et par *les Deux Amis de Bourbonne*. Les *Réflexions* d'Imbert sur Piron n'apprennent aujourd'hui rien de nouveau.

peu d'exemples dans la langue d'une poésie plus dépourvue d'imagination, d'harmonie, de coloris. Et ce sont là les vers que l'on ose mettre à côté de ceux qu'on critique avec tant d'audace et de malignité! Nous n'en citerons qu'un seul, qui prouve assez combien M. de La Beaumelle, qui écrivait quelquefois agréablement en prose, avait peu d'oreille pour le rhythme du vers :

Le trône est florissant et ne vaque jamais.

Il faut être plus que Gascon pour prononcer une pareille phrase, et les essais d'une nouvelle *Henriade* fourmillent de beautés de ce genre.

L'observation la plus importante que nous ayons trouvée dans tout le cours de l'ouvrage, la voici ; c'est sur le neuvième chant : « Je voudrais qu'au lieu d'une jouissance, que M. de Voltaire n'a pas seulement pris la peine de coudre à son sujet, il eût fait de l'amour le principal ressort de son intrigue. L'histoire lui fournissait la fable la plus intéressante; elle lui apprenait que les femmes avaient joué un rôle dans toutes les tragédies de la Ligue. On sait que la duchesse de Montpensier, irritée du mépris de Henri III pour ses charmes, avait suscité contre lui les Guises, ses frères. On sait qu'après la bataille de Coutras, Henri IV, au lieu de profiter de sa victoire, courut en Béarn déposer ses lauriers aux pieds de Corisandre d'Andouaïn, comtesse de Grammont, dont le mari avait été tué au siége de La Fère. On sait que cette femme généreuse, que Montaigne a célébrée, était l'âme du parti dans les provinces méridionales, et qu'elle lui envoya un secours de six mille Gascons levés et soudoyés par elle. On sait encore qu'elle aspirait à son lit et à son trône, et que Henri consulta sur cette affaire Turenne et d'Aubigné. »

C'est sur ces faits historiques que M. de La Beaumelle esquisse le plan d'une fable calquée sur celle de Clorinde et d'Herminie. Ce plan manque à beaucoup d'égards de naturel et de goût, mais il offre un très-grand fonds d'intérêt, et un homme de génie lui eût donné sans beaucoup d'effort un caractère infiniment noble et très-digne de l'épopée.

— *Éloge de Nicolas de Catinat, maréchal de France*, discours qui a obtenu le second accessit au jugement de l'Académie française en 1775, par M. l'abbé d'Espagnac.

Quelques portraits, quelques tableaux, l'effervescence des premières idées d'un jeune homme, c'est assez pour intéresser en faveur de l'auteur, mais ce n'est pas assez pour faire un bon ouvrage. Un homme d'esprit en a donné une idée assez juste en disant que c'était *de l'eau moussée*. Il y a quelques anecdotes qui feront plaisir dans les notes.

— *Éloge de Nicolas de Catinat, maréchal de France, présenté à l'Académie française, suivi de notes historiques et morales*, par M. l'abbé du Rouzeau. Il suffira de transcrire ici le petit colloque familier entre l'auteur et l'ombre de Catinat, qui compose l'exorde de l'ouvrage, pour faire juger du reste.

L'Ombre. — Arrête, imprudent; respecte une obscurité qui me fut chère, et ne va pas trahir le secret d'une vie que je destinai moi-même à l'oubli.

M. l'Abbé. — Pardonnez, ombre illustre; vos talents, tant que vous viviez, étaient à vous, vos vertus vous appartenaient; mais, une fois descendu au tombeau, rien de tout cela n'est à vous, tout est à la postérité, au siècle, à la patrie.

L'Ombre. — Écris donc, je te pardonne de me louer.

— *Lettre d'un curé à un archevêque*. Cette brochure, attribuée peut-être trop légèrement à M. de Lyon, est fort rare encore. On y prouve, par les raisons les plus théologiques tirées des Saintes Écritures et des pères de l'Église, combien la religion même est intéressée à donner aux protestants la liberté de contracter des mariages légitimes sans les mettre dans la nécessité d'éluder la loi ou de trahir leur conscience.

OCTOBRE.

On nous avait mal indiqué le titre de la brochure que nous avons eu l'honneur de vous annoncer *sur les mariages des protestants*. Ce n'est point une lettre; ce sont deux *Dialogues entre un évêque et un curé*[1]. Ce petit ouvrage fait beaucoup de sensation;

1. Le vrai titre est celui-ci : *Dialogue entre un évêque et un curé sur le mariage des protestants*, s. l., 1775, in-12, IV-120 pages. Attribué par Barbier et

et s'il est vrai, comme il y a lieu de l'espérer, que le gouvernement s'occupe sérieusement du projet de légitimer les mariages des protestants de France, cet écrit paraît plus propre qu'aucun autre à détruire tous les préjugés qui s'opposent encore à des vues si dignes de la sagesse et des vertus de notre jeune monarque.

On pouvait discuter cette question intéressante avec plus de force et de profondeur, mais on ne pouvait pas la traiter avec plus de prudence et de modération. La cause des religionnaires pouvait être défendue avec plus d'éloquence, elle ne pouvait l'être avec plus de raison, d'adresse et de simplicité. C'est surtout par ce qui manque à cet ouvrage qu'il est admirable. Il y a infiniment d'esprit à n'en avoir pas eu davantage, et l'auteur aurait pu faire beaucoup mieux qu'il n'aurait pas fait si bien.

Le bon curé commence par déplorer l'indifférence du clergé sur la destinée funeste de tant de milliers de leurs frères qui marchent dans leur aveuglement à des supplices éternels. Il prouve que tout ce qu'on a fait jusqu'ici pour les ramener à la communion catholique n'a pu servir au contraire qu'à les en éloigner. Il montre l'inutilité des menaces et des persécutions : « Comme on ne renverse pas, dit-il, des remparts avec des arguments, ce n'est pas avec des canons qu'on subjugue les esprits. »

Il observe que jamais le moment de faire rentrer les protestants dans le sein de l'Église n'a été plus propice : « Les uns sont sociniens, les autres partisans de la religion naturelle, plusieurs donnent dans un pyrrhonisme qui les enchaîne dans une telle apathie en fait de croyance, que le moindre événement favorable pourrait occasionner parmi eux une heureuse révolution. »

Il pense que le grand obstacle qui les retient encore dans les liens de l'erreur, c'est l'antipathie naturelle qu'ils ont pour le clergé, et cette antipathie n'a que trop de motifs. « Les premiers coups qu'on leur a portés sont partis de la main du clergé, etc... Comment guérir cette plaie plus sûrement qu'en y mettant, par la main même du clergé, le baume et l'huile propres à cet effet? »

Il développe cette idée avec beaucoup de zèle et fait voir que la prudence et la charité pressent également le corps ecclésiastique de s'intéresser en faveur des protestants.

Quérard à l'abbé Louis Guidi, ce dialogue fut complété l'année suivante par une *Suite du Dialogue sur le mariage des protestants*, s. l., in-12, 142 pages.

« Leur état parmi nous est fort singulier. Nombreux dans le royaume sans avoir une existence légale; sujets du roi sans être citoyens; tolérés dans la société sans en être membres; payant les impôts et traités comme étrangers; ayant la France pour patrie, et leur patrie ne les reconnaissant point pour ses enfants; travaillant enfin pour le bien de l'État dans les arts, dans le commerce, dans le militaire, et cependant exposés aux menaces des lois pénales qui, je l'avoue, ne s'exécutent pas, mais dont la rigueur irait à les condamner à des peines afflictives...

« Qu'importe à l'Église qu'un édit, nul par le fait, soit annulé par le droit, et qu'on légitime l'existence de gens qui n'en existent pas moins? »

Notre bon curé démontre que les lois actuelles, qui ne permettent de mariage qu'accompagné du sacrement, sont l'ouvrage du souverain, et que les souverains, maîtres de donner ces lois, le sont aussi de les changer. Il cite l'arrêt de 1685, par lequel Louis XIV avait permis aux protestants de se marier devant le principal officier de justice de la résidence des ministres après une publication de bans faite au siége le plus prochain de la demeure des contractants.

Faire dépendre les mariages des protestants d'une conversion apparente, c'est se jouer de la conscience, c'est faire de la religion l'instrument d'un despotisme insoutenable. Les faire dépendre d'une conversion réelle, c'est dire à Dieu : « Seigneur, vous voulez que les hommes, pour la propagation du genre humain, se marient; mais nous nous y opposons, à moins que vous ne vous dépouilliez du droit de distribuer vos grâces selon les règles d'une miséricorde et d'une justice qu'il ne nous appartient pas de sonder. Ou rendez les protestants catholiques, ou nous les enchaînons dans le célibat. »

A des raisons si puissantes, l'évêque est forcé de se rendre. Il consent à reconnaître la nécessité de légitimer les mariages des protestants, mais il veut que l'Église puisse s'emparer au moins de l'éducation de leurs enfants.

« L'hérésie, lui répond le curé, ne détruit pas l'autorité paternelle, et nos Français qui sont au Caire, à Constantinople, à Ispahan, à Berlin, que diraient-ils si dans ces divers pays on y mettait pour condition à leur établissement que leurs enfants seraient élevés dans la religion dominante? »

Dans le second entretien, l'évêque et le curé se rendent compte réciproquement des conversations qu'ils ont eues, ce dernier avec les protestants de sa paroisse, l'autre avec quelques-uns de ses confrères. « Les religionnaires avouent, dit le curé, que leurs ancêtres et les nôtres ont eu tous les torts, les uns en rompant les liens de l'unité, les autres en dénouant ceux mêmes de la société. »

On discute ensuite avec beaucoup de sagesse tous les inconvénients qu'il y aurait à rendre l'existence des protestants légale et à leur défendre le culte public. « On verrait bientôt au milieu de nous près de trois millions de citoyens ou ignorants stupides qui méconnaîtraient les devoirs les plus saints, ou aveugles superstitieux qui diviniseraient tous leurs caprices, ou déistes présomptueux qui ne cesseraient d'enfanter des systèmes d'irréligion, ou dangereux fanatiques qui, prenant leurs extravagances pour des ordres du ciel, se porteraient de sang-froid aux plus grands crimes. »

En effet, s'il est quelque opinion religieuse qui puisse exciter avec justice les soupçons du gouvernement, c'est celle qui se propage à l'ombre d'une obscurité mystérieuse et semble intéressée à se soustraire aux regards de l'administration. Il n'est peut-être pas difficile de réprimer ou de modifier à propos tout culte publiquement avoué ; mais comment prévoir ou prévenir les conséquences et les abus d'une doctrine cachée? S'il importe à l'état d'exiger quelque chose des apôtres d'une secte nouvelle, c'est de mettre leur doctrine à découvert, et ce n'est sans doute pas le moindre avantage qui résulte d'une tolérance juste et modérée que celui d'apprendre au souverain quelles sont les opinions qui gouvernent la multitude, pour en étendre ou pour en arrêter à propos l'influence et les progrès.

Je ne sais si les réponses de notre curé rassureront tous ses lecteurs sur les scrupules que lui propose M. l'évêque de la part de ses confrères. On craint qu'en laissant plus de liberté au protestantisme, l'hérésie ne fasse des progrès trop rapides, que le nombre des sectateurs n'augmente et ne devienne funeste au repos même de l'Église, etc.

Le bon curé observe que cette crainte est indigne de la confiance que doivent inspirer les promesses de Jésus-Christ. Il finit enfin par assurer à monseigneur que chaque chose a sa période, que naître, croître, finir, est le sort des hommes et celui de toutes

les révolutions, que le protestantisme tire vers sa fin, que c'est une comète qui s'est élevée sur l'Allemagne, qui s'est portée vers le Nord, dont le corps a disparu et dont on ne voit plus que la queue, qui bientôt se dissipera.

Ce qui nous a paru moins brillant, mais aussi moins hasardé, c'est ce que l'auteur dit ensuite, qu'aucune considération humaine ne peut autoriser le clergé à faire le mal pour le bien, à employer des voies violentes pour étendre l'empire de la foi. Il le prouve par l'autorité des Saintes Écritures et par celle des pères de l'Église; il cite saint Augustin, saint Athanase, et les paroles de ce dernier sont remarquables : « Prétendre soumettre à la foi par des coups, par la violence, c'est une exécrable hérésie qui vient du diable. Jésus-Christ, qui est la vérité, ne force personne; mais le diable, qui n'est que mensonge, vient avec des haches et des cognées rompre les portes. » Il cite encore saint Hilaire et saint Martin, ce fameux thaumaturge des Gaules; il cite enfin le discours touchant de l'évêque de Lisieux, Jean Hennuyer, qui, voyant arriver dans son diocèse les ordres du roi de mettre à mort les protestants, les recueillit dans son palais, et, marchant avec fermeté au-devant du lieutenant-général : « Non, lui dit-il, vos ordres ne seront jamais exécutés, ou c'est par moi qu'il faudra commencer; ce sont là mes ouailles. Je vois bien dans l'Évangile que le pasteur doit donner sa vie pour ses brebis, mais je ne vois pas qu'il doive permettre qu'on les égorge. »

La dernière objection de l'évêque contre le rétablissement des religionnaires est tirée de l'exemple des jésuites, ce qui donne lieu au curé de faire un tableau très-énergique des crimes qui ont rendu cette société tout autrement redoutable que l'hérésie des protestants. Ce morceau est peut-être le plus éloquent de l'ouvrage, mais est-ce le plus adroit?

« Les voleurs domestiques, dit-il, ne sont-ils pas plus à craindre que les étrangers?... Qu'on suive la société depuis sa naissance jusqu'à sa destruction, on la verra toujours marcher ayant à ses côtés la politique et l'ambition, l'une avec l'Évangile à la main, l'autre armée de poignards et de poisons, ou avec le masque de l'hypocrisie, ou avec le ton du despotisme, tantôt rampante pour séduire, tantôt menaçante pour intimider. De là ce mélange singulier de modestie et d'arrogance, de pauvreté et de richesses, d'édification et de scandales, de largesses et de ra-

pines, d'études et de commerce, d'artifices et de violences, de fraudes et d'usurpations, de flatteries et de calomnies, d'intrigues et de simplicité, de zèle et de vengeance, de vertus et d'attentats. C'est par la réunion de tous les extrêmes, dont leur société était le centre, que les jésuites étaient venus à bout d'embrasser la plus grande étendue de pouvoir possible. Leur filet était tissu de manière à tout envelopper, etc. »

J'admire et je bénis de toute mon âme la douceur et l'équité du bon curé dont je viens d'exposer les principes ; mais sa tolérance peut-elle se comparer à celle de mon curé de Glaris? C'est un trait trop peu connu, dont la vérité cependant est très-constatée ; qu'il me soit permis de le rappeler ici. Le premier pasteur de ce petit canton, nommé Tschudi, l'ami de Zwingle, l'ami de tous les hommes éclairés de son siècle, l'était encore plus de la paix. Il voyait avec la plus vive douleur les haines et les dissensions que la nouvelle doctrine avait excitées dans sa patrie. Animé du zèle le plus pur, il fit rassembler un jour tous ses concitoyens et leur dit : « Mes amis, pourquoi vous haïr parce que vous ne pensez pas de même sur quelques dogmes que nous avons beaucoup de peine à comprendre? Ne sommes-nous pas toujours enfants du même Dieu? Que chacun le serve donc selon les mouvements de sa conscience, mais sans persécuter ses frères. Je serai toujours le pasteur de vos âmes; je ne veux perdre aucune de mes brebis. Je dirai la messe à ceux qui voudront la messe, je ferai des prêches comme Zwingle pour ceux qui demandent des prêches, et nous demeurerons tous unis... »

Ce saint homme parla avec tant d'onction qu'il persuada tout son auditoire, et fut à la fois pendant plusieurs années le ministre et le curé du lieu, également chéri, également respecté des deux partis. Il sut même les engager à bâtir à frais communs un hôpital qui subsiste encore aujourd'hui et qui a conservé presque tous les règlements de son premier fondateur.

— Une jeune Anglaise riche, belle, remplie de talents et de grâces, chérie de tout ce qui l'entourait, l'idole de sa famille et de son mari, croyait avec assez de raison qu'il y avait peu d'êtres sur la terre plus fortunés qu'elle. Il ne lui manquait, disent nos mémoires, qu'une seule perfection, celle d'être plus sensible au pouvoir de l'amour. Les médecins, à propos de quelques légers maux de nerfs, l'envoyèrent aux eaux de Spa et lui ordonnèrent

les bains froids. Elle s'était mis, je ne sais comment, dans la tête que ces bains froids la feraient mourir subitement; mais, n'osant plus résister aux instances de tous ses amis, elle consentit enfin héroïquement au sacrifice qu'on exigeait d'elle. Le sacrifice lui réussit à merveille. Alors on imagina de faire élever pendant la nuit sur le chemin où elle devait passer le lendemain matin pour aller à la fontaine un petit mausolée qui représentait un Amour pleurant sur une urne cinéraire couronnée de roses et de cyprès. S'en étant approchée avec beaucoup d'empressement, elle y trouva l'inscription suivante [1] :

Lady Clermont, objet d'éternelles douleurs,
Aux grâces, à l'hymen, à l'amitié fidèle,
Ici repose sur des fleurs
Que Zéphyre en pleurant arrose et renouvelle.
Aux lois d'Amour elle fut trop rebelle,
Il fit pour la charmer un impuissant effort.
Dans une onde glacée elle trouva la mort.
Passant, toi qui l'aimas ou qui l'aurais aimée,
Et vous, jeunes beautés qu'attire ce séjour,
Voici ce que vous dit sa cendre inanimée :
Soupirez sur ma tombe, et cédez à l'Amour.

Ces jolis vers sont de M. de L'Isle, capitaine de dragons.

— Le 30 septembre a été le jour mémorable de la première représentation de *la Réduction de Paris*, drame en trois actes et en prose mêlé d'ariettes. On se doute bien qu'il n'y a que M. du Rozoy, le fameux auteur de *la Bataille d'Ivry*, qui puisse avoir imaginé de mettre en opéra-bouffon un sujet si intéressant et si héroïque. Nous sommes obligés de reconnaître en toute humilité que le plan de ce magnifique ouvrage surpasse absolument notre intelligence. Il nous a été impossible d'en démêler l'intrigue; et les détails et l'ensemble de ce chef-d'œuvre nous ont paru presque également inintelligibles.

On y voit Henri IV escamoter dans l'obscurité une embrassade au duc de Brissac. On y voit le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris se rassembler très-mystérieusement et chuchoter ensuite en grand chœur le serment qu'ils font de livrer les portes de la ville au roi. Il est fort question

1. Ces vers ont été publiés par La Harpe, *Correspondance littéraire*, tome II, p. 246. D'autres leçons du premier vers donnent : *Lady Spencer*.

dans tout le cours de la pièce d'un capitaine Saint-Quentin que le parterre a pris la liberté de trouver extrêmement plaisant. Le bon Henri, qui ne quitte presque pas la scène, ne cesse de parler de ses vertus, de sa bonté, de sa clémence, comme à peine l'on pardonnerait à M. du Rozoy de parler de son mérite et de ses talents. Les portes de Paris ne tombent pas ainsi que celles de Jéricho au son bruyant de la trompette, mais elles s'ouvrent à la douce harmonie d'un duo ; et les soldats que l'on voit défiler alors sur le théâtre sont peut-être les seuls acteurs qui jouent naturellement dans cette pièce ; aussi leur rôle est-il sans contredit ce qu'il y a de mieux conçu dans tout l'ouvrage.

Parmi beaucoup d'autres mots de génie dont ce drame fourmille, on a remarqué celui-ci : *Henri est le Bayard des rois.* L'expression a paru d'autant plus heureuse que le mot de Bayard, prononcé familièrement par un Pierre le Roux, a été confondu avec l'adjectif qui lui ressemble et dont les douces habitudes d'Henri IV peuvent rappeler l'idée.

La musique de *la Réduction de Paris* est de M. Bianchi. Elle annonce certainement un compositeur distingué et formé dans l'école des plus grands maîtres ; mais peut-être annonce-t-elle plus de talent que d'esprit et plus de savoir que de talent. Il est difficile que le public lui rende toute la justice qu'il mérite en le voyant associé à un homme d'une supériorité aussi assommante que M. du Rozoy. C'est peu que le poëme, tout sublime qu'il est, paraisse ennuyeux et ridicule, c'est peu que les ariettes soient détestablement écrites ; il n'y a pas même dans tout l'opéra une seule situation qui prête à la musique, et sur huit ou dix morceaux de chant qu'on y trouve, il n'y en a pas deux qui soient bien placés.

N'importe, M. du Rozoy, fort indigné de la manière indécente dont le public a reçu le nouveau chef-d'œuvre patriotique et national, s'engage à prouver avant la fin du mois que le public a eu tort. Il se propose, c'est le sujet d'une lettre qu'il a fait insérer dans le dernier *Mercure*, il se propose de nous donner une poétique de ce genre mitoyen dont il est le créateur, de ce genre que l'on doit placer entre le grand opéra et l'opéra-comique, etc. « En attendant, dit-il, au lieu de répondre à mes ennemis, je lirai *Andromaque* et *Mahomet*, et je sentirai quelle distance il y a entre eux et moi. » Entre ses ennemis et lui ? —

Non; entre Mahomet et M. du Rozoy. Ceci est beaucoup plus saillant.

— *Les Loisirs du chevalier d'Éon de Beaumont, ancien ministre plénipotentiaire de France, sur divers sujets importants de l'administration pendant son séjour en Angleterre.* Treize volumes in-8°. A Amsterdam. Ce volumineux ouvrage embrasse une foule d'objets et n'en approfondit aucun. L'auteur, pour avoir l'air de ne rien ignorer, avance les choses les plus hasardées, et sa manière d'écrire est le plus souvent aussi ennuyeuse que superficielle; c'est un *cailletage* politique qui ne finit point et qui justifiera peut-être aux yeux de beaucoup de lecteurs les gageures qu'on faisait il y a quelques années dans tous les cafés de Londres pour savoir si M. le chevalier d'Éon était en effet du sexe dont il porte l'habit.

— Les spectacles de Paris ont été plus suivis que de coutume pendant tout le voyage de Fontainebleau : les Italiens, grâce au succès soutenu de *la Colonie;* les Français, grâce aux talents infatigables du sieur Larive, qui a eu la témérité de jouer tous les premiers rôles de Le Kain et qui se l'est fait pardonner, qui a remis quelques anciennes pièces comme *la Coquette corrigée* de La Noue, et qui a réussi surtout infiniment dans le *Pygmalion* de Jean-Jacques Rousseau, qu'on a donné pour la première fois le lundi 30.

Ce drame, d'un genre unique, composé d'une seule scène, d'un seul acteur, sans intrigue, sans action et dont la morale est si simple et si uniforme, nous a paru d'un effet surprenant. Quoi qu'en disent les détracteurs de cet ouvrage, on ne nous persuadera jamais que l'illusion qu'il a pu faire tienne uniquement à la célébrité de l'auteur. Il n'est point de succès sur lesquels ce charme influe moins que ceux du théâtre. *Sophocle* et *les Scythes,* tout couverts de la gloire de M. de Voltaire, n'en ont pas été mieux reçus.

Je plains les critiques froids et glacés qui, n'ayant su voir dans Pygmalion que l'amant d'une statue, un visionnaire métaphysique et plat, se sont ennuyés de ce long monologue, où ils n'ont trouvé que des répétitions, de grands mots et un prodige aussi ridicule à leur gré que la passion qui en est le prétexte. Ce que j'ai cru voir dans cette scène originale et sublime, c'est une des plus ingénieuses fables de l'antiquité, le tableau pathétique

des transports, de l'enthousiasme, du délire que peut exciter dans une âme sensible et passionnée l'amour des arts et de la beauté. J'ai admiré le talent avec lequel l'artiste a su conserver à son sujet ce caractère de simplicité qui lui est propre et qu'il était si difficile de soutenir sur la scène. J'ai admiré la profondeur de génie avec laquelle il développe tous les mouvements de la passion, ses progrès et leur gradation successive. Sous ce dernier rapport, la scène de Pygmalion est peut-être un des meilleurs morceaux de philosophie qui soient sortis de la plume éloquente de Jean-Jacques.

Je ne sais pourquoi l'on ferait un reproche à l'auteur d'avoir enfermé son sujet dans une seule scène, dans un seul monologue, si, avec ce seul moyen, il a produit autant d'effet qu'il en aurait pu produire en imaginant une action plus composée. Il me semble même que ce sujet singulier ne pouvait guère être traité autrement sans perdre ce qu'il a de plus caractéristique. Le sentiment de Pygmalion est un sentiment solitaire; il fallait l'abandonner à lui-même, et tout ce qu'on aurait pu mettre à côté d'une passion si extraordinaire et si puissante, loin de la faire ressortir, eût paru ridicule et froid.

On ne comprend pas qu'il soit possible de s'intéresser à la situation de Pygmalion parce qu'elle n'a rien de vrai... Mais d'abord n'est-elle pas consacrée dans la fable? L'auteur n'a-t-il pas rempli sa tâche en lui donnant toute la vraisemblance dont elle est susceptible? Et s'il est prouvé par plus d'un exemple qu'une statue, une pierre peut inspirer des désirs, pourquoi l'image de la beauté la plus accomplie n'aurait-elle pas le pouvoir d'allumer une grande passion dans une âme exaltée par la flamme du génie et des arts? On sait qu'une statue de la Justice, faite d'après la maîtresse du saint-père Paul III, fit plus d'un coupable à Rome. Une extrême sensibilité ne peut-elle pas porter l'imagination aussi loin que l'excès du libertinage?

Je pense qu'on doit savoir beaucoup de gré à M. Rousseau de l'adresse avec laquelle il a su écarter d'un sujet si délicat tout ce qui pouvait blesser la décence. Pour y réussir, il fallait nécessairement donner au délire de Pygmalion une teinte sombre, sublime et même religieuse. De là toutes ces expressions presque mystiques, ces invocations perpétuelles aux dieux, cette crainte, cette défiance de lui-même et de la pureté de ses vœux, cette

soumission à l'ordre éternel. J'aurais voulu retrancher seulement quelques termes métaphysiques qui contrastent, ce me semble, également avec la situation et avec le costume. Comment a-t-on pu trouver indécent le moment où la statuaire s'approche de Galathée en disant : « Ce vêtement couvre trop le nu, il faut l'échancrer davantage. » Rien n'établit mieux la vérité de la statue que ce mot-là; et cette attention donne un caractère plus modeste à tout ce qui suit et à tout ce qui précède.

Les gens qui ont osé comparer le sublime : *C'est encore moi* au mot de *l'Oracle : Son cœur bat comme le mien*, n'ont compris sans doute ni l'un ni l'autre. Le mot de *l'Oracle* n'est qu'une naïveté assez commune, et celui de Galathée est à la fois l'idée la plus philosophique et le sentiment le plus doux, le plus touchant sous l'expression la plus simple, la plus propre, la plus naturelle ; ce n'est pas une phrase, ce n'est pas un mot, c'est le premier cri de la nature animée par le pouvoir de l'amour.

Il est peu de rôles où le sieur de Larive ait été aussi généralement applaudi que dans celui de Pygmalion. Il a très-bien rendu tout ce qui a le caractère de l'énergie et de l'emportement, mais on lui désirerait une sensibilité plus douce, plus profonde dans les moments de tendresse et d'abandon. La belle tête de Mlle Raucourt n'a pas peu contribué au succès de Galathée, mais toute superbe qu'elle a paru en statue, nous l'aurions trouvée plus sublime encore si sa coiffure avait été plus pittoresque, son rouge moins foncé, ses bras moins longs, ses pieds un peu moins grands. Nous serions aussi plus contents de son jeu si, lorsqu'elle s'anime, elle mettait plus de gradation dans ses premiers mouvements, si son cœur s'animait avant sa tête, en un mot si elle avait moins de coquetterie et plus de vérité.

La musique qui accompagne la scène de Pygmalion a paru agréable, mais elle est loin de ce qu'elle pourrait être. Il est peu de sujets, ce me semble, plus dignes d'exercer les talents d'un grand compositeur. Il faudrait cependant que cette musique ne fût point trop forte pour ne pas couvrir les paroles ; il faudrait qu'elle fût plus chantante, plus expressive qu'harmonieuse et savante; il faudrait enfin que le musicien sût sacrifier adroitement les ressources ordinaires de l'art à la marche du poëme et à l'effet théâtral. La musique qu'on a exécutée à Paris est d'un amateur, de M. Coignet, négociant de Lyon, à l'exception pourtant de deux

ou trois petits airs qui sont de Jean-Jacques. Nous ignorons l'intérêt que notre philosophe a pris au succès de son ouvrage. Les comédiens, avant de le donner au théâtre, lui ont demandé son consentement; il l'a refusé, mais en leur promettant de ne faire aucune démarche pour les empêcher de suivre leur projet. Les comédiens, pour répondre à cette honnêteté sauvage, lui ont fait dire qu'ils ne lui donnaient pas ses entrées, mais qu'ils le suppliaient de croire qu'elles ne lui seraient jamais refusées.

— On a remis pour les spectacles de la cour *Blanche et Guiscard*, de M. Saurin, *Zelmire*, de feu M. de Belloy, et l'on a donné pour la première fois *Menzikof*, tragédie de M. de La Harpe, que ses ennemis ont trouvée détestable, que ses amis regardent comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et dont le succès, de l'aveu même des deux partis, a été infiniment médiocre. Nous n'osons hasarder d'en rendre compte sur la lecture que nous en avons entendue il y a quelques mois. A Fontainebleau, l'on a jugé que le second acte était à refaire entièrement. On a trouvé de grandes beautés dans le premier et dans le troisième, peu d'intérêt dans le quatrième, et le dénoûment, qui d'ailleurs ressemble à tout, a paru odieux sans être terrible, atroce et révoltant sans être dramatique. On se plaint qu'ayant choisi un événement dont la mémoire est encore si récente et si connue, le poëte n'ait pas été plus fidèle à l'histoire et n'ait respecté ni le caractère de son héros, ni les mœurs du siècle, ni le costume du pays. M. le prince Bariatinski a jugé même que M. de La Harpe avait passé sur ce point les bornes du respect dont la poésie, malgré ses licences, ne saurait se dispenser. Il en a fait ses plaintes à M. de Vergennes, et on lui a promis que la pièce ne serait jouée qu'avec les corrections et les changements qu'il exigerait de l'auteur. L'absurdité la plus impertinente qu'on ait remarquée dans ce genre est le projet audacieux, que le poëte attribue à Menzikof, de monter sur le trône en épousant la veuve de Pierre le Grand; et c'est sur cette supposition aussi vaine que ridicule qu'est bâtie à peu près toute la charpente de sa pièce : car c'est uniquement l'espoir de réussir dans ce projet qui engage Menzikof à répudier la femme qu'il aime, cette femme généreuse qui vient le rejoindre dans son exil, et qu'il s'est toujours reproché d'avoir sacrifiée à ses vues ambitieuses. Tout l'intérêt de l'action est fondé là-dessus;

les plus beaux détails même de l'ouvrage y tiennent, tels que la superbe description que fait Menzikof de tout ce qu'il eût voulu faire de grand, parvenu au trône, description digne de la majesté du sujet et qui n'est que l'abrégé du règne de Catherine II. Parmi les détails dont le prince Bariatinski doit avoir demandé la suppression, on cite deux vers sur la Sibérie :

> Ici la tyrannie en cruautés féconde
> Enchaîne nos malheurs aux limites du monde.

J'avoue qu'il est difficile de ne pas regretter d'aussi beaux vers, et la plainte qu'ils expriment ne peut-elle pas paraître pardonnable dans la bouche d'un exilé?

Les personnes mêmes qui disent le plus de mal de *Menzikof* conviennent que la pièce est remplie de vers dignes de Racine. Il y en a surtout plusieurs d'une simplicité infiniment touchante, comme ceux-ci :

> Et mes derniers soupirs n'iront pas jusqu'à toi...
> Les rêves de la gloire agitaient mon sommeil,
> La honte et le remords m'attendaient au réveil...

Mais quelque précieuses, quelque rares même que soient aujourd'hui les beautés de ce genre, ce ne sont point ces beautés-là qui décident les succès dramatiques.

— *La Belle Arsène* a beaucoup mieux réussi à Fontainebleau que *la Colonie*. Quelque affligés que nous en soyons, il n'est pas permis de le dissimuler : à cette musique qui nous tourne la tête à Paris, la reine et la moitié de la cour se sont endormies. M. l'ambassadeur de Naples, à qui le roi en faisait l'autre jour la guerre, répondit avec beaucoup de sang-froid, qu'apparemment Leurs Majestés étaient très fatiguées. Le public de la ville l'est si peu que cette *Colonie*, quoiqu'à la vingt-huitième représentation, attire la même affluence de monde que le premier jour.

— En vous annonçant dernièrement le livre sur les *Maladies chroniques*, livre où MM. les frères de Bordeu envoient comme par entreprise toutes les maladies du monde aux eaux de Barége, dont ils sont les inspecteurs, je ne sais comment nous avons oublié de vous parler d'une sortie assez réjouissante, qui se trouve dans ce même ouvrage, contre la propreté. Ces messieurs sou-

tiennent avec beaucoup d'esprit que l'excès de propreté que le luxe a introduit dans nos usages n'est pas seulement très-nuisible à la santé, mais encore très-contraire au plaisir. « Cet excès, mal entendu, disent-ils, fait souvent prendre pour maladie ce qui ne l'est pas, et peut aussi, en éteignant les sources de l'odeur séminale, énerver au détriment des enfants à naître la vertu générative... La nature se fortifie et l'amour germe sous la haire. Nos anciens solitaires s'écartaient à cet égard de leur objet principal en dédaignant les bains et la propreté, comme saint Jean et saint Pacôme, qui ne changeaient jamais d'habits, et comme saint Hilarion, qui ne lavait jamais sa chemise... Les calomniateurs de saint Jérôme trouvaient mauvais qu'il passât sa vie avec quelques dames romaines; il répondait qu'elles étaient trop dégoûtantes pour inspirer des désirs. Cette réponse était faible et peu concluante... » Si dans les grandes villes en général, si particulièrement à Paris les femmes paraissent moins sensibles au plaisir que dans la province, où la toilette se fait avec moins de scrupule et moins de recherche, c'est encore à cette malheureuse propreté qu'il faut s'en prendre. Nous n'examinerons point si toutes ces observations sont exactes, nous déciderons encore moins si ces phénomènes ne pourraient pas être expliqués par des causes plus sensibles, comme l'affaiblissement général des nerfs, suite nécessaire des veilles, des fatigues, du défaut d'exercice et du mauvais régime, qui sont en usage dans la bonne compagnie; nous remarquerons seulement que l'exemple des sauvages et celui des enfants prouvent assez combien la propreté nous est peu naturelle. C'est un besoin que nous tenons de la société, comme tant d'autres. mais qui n'a pas peu contribué sans doute au raffinement de nos goûts et de nos idées. Ce qui vaut mieux que la discussion de MM. les frères de Bordeu et la nôtre, c'est la réponse originale et naïve que fit le marquis de Caraccioli à une Anglaise, qui lui demandait s'il était vrai que les femmes de Paris fussent plus propres que les Anglaises : « Milady, les Anglaises le sont infiniment à mes yeux ; mais, je l'avouerai, je crois les Françaises plus propres encore devant Dieu. »

— Les lettres viennent de perdre un homme d'un mérite distingué dans la personne de M. de Lagrange. Il avait obtenu très-jeune une chaire de professeur au collége de Beauvais, où il avait fait ses premières études avec beaucoup d'application et de

succès. M. le baron d'Holbach, ayant appris à le connaître dans cette place, l'avait engagé à y renoncer pour se charger de l'éducation de ses enfants. C'est dans les loisirs que lui laissait cette tâche toujours pénible, mais que l'amitié de M. d'Holbach et de toute sa société lui rendait aussi douce qu'elle peut l'être, qu'il nous a donné sa belle traduction de *Lucrèce*. Il jouissait depuis peu de mois du fruit de ses peines et de la plus entière indépendance, lorsqu'il s'est vu enlevé par une fièvre maligne avant d'avoir pu mettre la dernière main à la traduction qu'il avait entreprise de toutes les œuvres du philosophe Sénèque. Comme cet ouvrage est presque entièrement fini, on ne tardera pas à le publier, ou tel qu'il l'a laissé, ou avec des suppléments. Mais je ne sais quel parti l'on pourra tirer des matériaux qu'il avait rassemblés avec beaucoup de soin sur la philosophie stoïcienne, dont il se proposait d'écrire l'histoire. Il avait peu de littérature grecque, mais il était très-versé dans la littérature latine et n'avait pas moins de goût que d'érudition. Il a rétabli dans beaucoup d'endroits le texte de Sénèque, qui est peut-être de tous les textes de l'antiquité celui qui a été le plus défiguré par l'ignorance des copistes. C'est à tort que l'on a attribué le *Système de la nature* à M. de Lagrange. Il n'était pas fort éloigné d'adopter les opinions répandues dans cet ouvrage, mais les personnes qui l'ont connu le plus particulièrement savent bien qu'il n'en aurait pas écrit une ligne.

— *État civil, politique et commerçant du Bengale, ou Histoire des conquêtes et de l'administration de la Compagnie anglaise dans ce pays*, ouvrage traduit de l'anglais de M. Boltz, alderman ou juge de la cour du maire de Calcutta, par M. Demeunier. Deux volumes in-8°.

L'objet de M. Boltz est de faire connaître l'état actuel de la Compagnie anglaise, d'exposer les vices de son administration et d'indiquer les moyens de la rendre meilleure. Ce livre est rempli d'excellentes choses, mais on désirerait que l'auteur eût mis plus d'ordre et de clarté dans l'arrangement de ses idées. Le défaut de méthode est intolérable dans un ouvrage de ce genre.

— *La France illustre, ou le Plutarque français*, de M. Turpin. Ce grand ouvrage paraît par brochures détachées in-4°. Les premiers cahiers renferment les vies du maréchal de Saxe, du chancelier d'Aguesseau et du maréchal de Belle-Isle. On ne trouve

que deux torts à ce Plutarque français, l'un de n'être pas toujours français, l'autre de n'être jamais Plutarque.

CONVERSATION ORIGINALE

ET QUI POURRA SERVIR A L'HISTOIRE DU XVIIIe SIÈCLE [1].

Le comte Du Barry avait une ordonnance de 17,000 livres sur le trésor royal. Quoiqu'il n'osât en espérer un prochain payement, il l'avait néanmoins sollicité auprès de M. Turgot et de M. de Vaines. Son titre ayant paru incontestable, elle fut acquittée sur-le-champ. La reconnaissance du comte Du Barry, ou peut-être son étonnement, l'engagea à passer chez M. de Vaines pour lui faire ses remerciements. Celui-ci se crut trop heureux d'avoir une si belle occasion de le faire jaser. Voici leur conversation, et comment débuta le comte avec son accent languedocien :

« Monsieur, je viens vous rendre grâces du payement de mon ordonnance *sonica*. Jamais ce gueux d'abbé Terray n'en a tant fait pour moi. — Cela est bien étonnant, monsieur, avec autant de crédit que vous en aviez. — Moi, du crédit, point. Quand une fois j'ai eu mis cette coquine sur le trône, elle m'a tourné le dos. — Comment! elle n'a rien fait pour vous? — Pardonnez-moi, du pis qu'elle a pu. — Et comment faisiez-vous donc? — Ah! je vais vous le dire. J'avais son valet de chambre et sa femme de chambre qui m'étaient vendus, je payais bien et ils m'instruisaient de tout. Un jour, entre autres, j'appris à la minute que cette créature avait eu l'ingratitude de dire à ce coquin d'abbé, en présence du roi : « Je vous défends, l'abbé, de rien donner au comte « Du Barry, mais pas une obole; je ne prends aucun intérêt à lui, « et je ne veux pas qu'aucun des miens soit à charge à l'État... » Savez-vous, monsieur, ce que je fis? je revins à Paris comme un trait, j'allai attendre l'abbé chez lui, et dès qu'il fut arrivé : « Eh bien, lui dis-je, cette coquine de là-haut a-t-elle bien joué « son rôle? A-t-elle montré devant le roi bien du désintéressement?

1. Ce fragment avait été communiqué à M. Edmond de Goncourt, qui l'a imprimé dans l'appendice de la nouvelle édition de *La Du Barry* (Charpentier, 1878, in-18, p. 324); mais, par une erreur de copiste, il a été désigné comme étant de Mme d'Épinay et non de Meister, qui l'a signé sur l'original de ses deux étoiles.

« L'a-t-elle prononcé, là comme il faut, qu'elle ne voulait pas que « l'on fît rien pour moi?...» L'abbé en fut la dupe, et j'en tirai cette fois quelques mille pistoles, mais peu de chose, une misère. Une seule fois, je tirai de lui trois cent mille petits écus; en vérité, je crois que c'est tout. — Cependant vous êtes riche. — Riche, non; j'ai soixante et quinze mille livres de rente viagère que j'ai abandonnées à mes créanciers pour quatre ans, et je me suis réservé deux mille livres par mois que me fait le roi sur le trésor. Comme j'aime les républiques et le poisson, je compte aller passer ces quatre ans à Marseille. — Mme Du Barry a de l'esprit sans doute? — De l'esprit, point; mais il y a chez elle de grands rapports entre le physique et le moral. Le matin, quand elle se lève, elle est belle, jolie, fraîche comme rosée; il en faut convenir, elle est ravissante. Vers les onze heures, ses joues tombent, son teint se fane, il lui vient des taches jaunes sous les yeux, ce n'est plus qu'une rose sèche, un vrai gratte-cul. Aux lumières, son visage se ranime, elle reprend sa beauté. Eh bien, son esprit est tout de même; elle a de certaines lueurs, de la mémoire, assez d'adresse pour placer à propos ce qu'elle a entendu; il lui tombe même quelquefois comme du ciel des choses charmantes. Et puis je lui avais composé un petit collége académique, l'abbé Arnaud, Marin, Turpin, La Morlière, et quelques autres beaux esprits qui la tenaient au courant de la moyenne littérature et qui lui apprenaient à fronder la philosophie; elle s'en tirait assez bien. — N'avez-vous pas perdu madame votre femme? — Vous m'en voyez en deuil; j'ai retranché les pleureuses, parce que je ne la pleure pas. Une digne femme, belle et de mérite, n'ayant pas le sou; elle priait le ciel toute la journée pour l'expiation de mes misères. Je l'estimais, mais je ne l'aimais pas. Elle était parente de Malesherbes; je vais de ce pas lui faire part de cette perte. En vérité, nous ne sommes pas heureux dans notre famille; il n'y a que ce gueux qui a renié le nom de ses ancêtres qui ait fait fortune. Il a épousé la Fumel, qui lui donnera plus de deux cent mille écus. Pour mon fils, j'ai fait une sottise. On m'a embâté de cette Tournon; elle n'avait rien, mais elle était parente du Soubise; elle était belle, le roi la dotait. J'avais conçu des espérances, tout cela s'est évanoui. — Monsieur, et qu'est devenue Mme de Muralt? — Ah! charmante créature! elle est reléguée à quelque troisième étage, je pense. Je l'estime, elle a du caractère. Figu-

rez-vous que tandis que je l'adorais, que je lui prodiguais l'or et les bijoux, elle me disait : « Je vous hais à la mort, je vous dé-« teste, je vous exècre; il n'y a pas de Savoyard du coin de la « rue que je ne vous préfère. » Oh! je lui rends cette justice, elle a du caractère, cette femme; eh bien, cela meurt de faim dans quelque coin. »

Ils en étaient là lorsque M. d'Harvelay [1] entra. Le comte courut à lui.

« Eh! bonjour, monsieur d'Harvelay; n'est-ce pas moi, je pense, qui vous ai fait banquier de la cour? — Je ne le pense pas, moi. M. de Vergennes, en entrant dans le ministère, a jugé à propos de me confier quelques détails. — Apparemment que je confonds. Adieu, messieurs, je vous laisse et je cours chez Malesherbes. »

Arrivé chez M. de Malesherbes, il lui fit part de la mort de sa femme comme sa parente et celle du chancelier de Maupeou.

« Comment cela? » lui dit M. de Malesherbes.

M. Du Barry entame la généalogie de sa femme.

« Mais, vraiment, lui répond M. de Malesherbes, elle est beaucoup plus ma parente que celle de M. de Maupeou. — Eh bien, répond Du Barry, j'accepte l'échange. »

NOVEMBRE.

Le goût de jouer la comédie en société est plus à la mode que jamais. On a donné cet automne à Chantilly une pièce nouvelle de M. Laujon intitulée *les Cinq Soubrettes*, où Mme la duchesse de Bourbon a joué le rôle d'une petite paysanne avec un succès auquel l'illusion de son rang et les grâces de sa figure n'ont eu que peu de part. Mais de tous nos théâtres de société, il n'en est aucun qui ait été suivi avec plus d'empressement que celui de la Chevrette chez M. de Magnanville [2]. Tous les acteurs

1. Joseph Micault d'Harvelay, garde du trésor royal.
2. Grimm avait déjà parlé de ces représentations; voir t. IX, p. 235 et 297.

de cette aimable troupe vivent habituellement ensemble. Les pièces qu'on y représente appartiennent toutes à la société, et son fonds est assez riche, grâce à la fécondité des talents de M. de Magnanville, de M. le chevalier de Chastellux et de Mme la marquise de Gléon. Outre plusieurs pièces anciennes comme *Agathe*, *Juliette et Roméo*, *les Portugais*, *les Prétentions*, etc., on a donné encore cette année en nouveautés *les Deux Orphelines*, *l'Héritier de village*, *la Fausse Finesse*, *le Ministre de Wakefield*, qui sont de M. de Magnanville; *l'Enlèvement* et *Henriette*, de Mme de Gléon; *l'Officieux importun*, de M. de Chastellux. Ce dernier sujet est assurément très-digne de la bonne comédie. On ne présume pas que ces pièces pussent toutes supporter un plus grand jour sans y perdre, mais il n'en est aucune qui n'offre des caractères intéressants, des situations heureuses; et il serait difficile sans doute d'imaginer à la campagne une ressource d'amusement plus variée et plus piquante que celle d'un théâtre aussi agréablement composé. Ce qui d'abord n'avait été consacré qu'aux plaisirs de l'amitié est devenu bientôt l'objet de la curiosité publique. Toute la France a voulu voir ce spectacle, et quoiqu'il fallût l'aller chercher à quatre lieues de la ville, on y a vu souvent une assemblée, moins nombreuse à la vérité à cause des bornes de l'emplacement, mais plus brillante que celle d'aucun spectacle de Paris. La première actrice de cette excellente troupe est Mme de Sanloo. Il est impossible d'allier plus de finesse avec plus de naturel, et ses traits ont précisément la même physionomie que son jeu. S'il y eut jamais à la Comédie-Française un talent qui puisse être comparé au sien, c'est celui de Mlle Dangeville.

— On va remettre incessamment pour les spectacles de la cour *le Connétable de Bourbon*. M. de Guibert y a fait des changements très-considérables. La reine, qui a désiré d'en entendre une lecture, en a paru infiniment contente et l'a témoigné à l'auteur par un mot trop fin, trop aimable pour que les lettres n'en conservent pas précieusement le souvenir : « Quelque bien que soient, monsieur, tous ces changements, ils me laissent un regret : je n'aurai plus le plaisir de vous défendre. »

— L'abbé de Voisenon, ministre de l'évêque de Spire et l'un des Quarante, après avoir eu depuis plusieurs années je ne sais combien d'accès de mort, vient de mourir enfin tout de bon dans

le presbytère de son abbaye. M. de Voltaire a bien voulu honorer ses mânes de l'épitaphe suivante :

Ici gît ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu ;
Car je m'en vais au même lieu
Comme cadet de la famille.

S'il était vrai que dans ce siècle l'esprit et la frivolité décident en dernier ressort du rang que doivent occuper les hommes, l'abbé de Voisenon obtiendrait sans doute une des premières places. Quoique fils d'un bon gentilhomme, sa cape et sa calotte furent d'abord l'unique fonds de sa fortune ; peut-être même sa calotte d'abbé ne lui eût-elle jamais valu le plus mince bénéfice, s'il n'avait pas eu l'heureuse adresse d'en faire une calotte de Crispin. Ce n'est qu'à ce titre qu'il fut reçu dans le monde, et il y vécut longtemps dans la plus mauvaise compagnie avant d'arriver à la bonne. Je ne sais quel heureux hasard lui procura l'occasion de voir Mme de Grammont et M. de Choiseul. Il sut en profiter. Le succès qu'il eut dans cette société l'ayant mis à la mode, il devint bientôt l'homme du jour, et le moment de vogue qu'il eut alors fut des plus brillants. Fêté à la ville et à la cour, caressé chez les princes, adoré des femmes, il eut bientôt des honneurs, des pensions, des bénéfices et la réputation d'un grand homme. Il fut tout, même académicien.

On a vu avec la plus juste indignation qu'un homme qui devait toute son existence aux bontés de M. de Choiseul fût le premier à l'oublier dans son exil, à faire de sa disgrâce un sujet de plaisanterie, et à chercher par toutes sortes de bassesses à captiver les bonnes grâces de ceux qui avaient perdu son bienfaiteur. Cette conduite lui ferma la porte des plus grandes maisons où il avait eu l'honneur d'être reçu et le plongea dans un avilissement dont le souvenir de sa gloire passée et ses nouvelles dignités ne purent le sauver. Quelques couplets qu'il fit pour Mme Du Barry et pour M. de Maupeou dans un divertissement donné à Choisy révoltèrent plus que tout le reste. Qu'une ingratitude aussi marquée soit punie d'un grand mépris, rien n'est plus juste ; mais il faut que l'on soit bien accoutumé à donner de

l'importance aux choses les plus frivoles pour en avoir attaché aux procédés d'un homme aussi léger que M. l'abbé de Voisenon. Ces malheureux couplets ne firent guère moins de bruit dans le temps que n'en a pu faire la déclaration du duc de Grafton dans la chambre des pairs. On délibéra longtemps dans une séance de l'Académie française si l'on ne lui en ferait pas des reproches au nom de tout le corps. Feu M. Duclos n'apaisa l'orage qu'en disant à ses confrères avec cette humeur brusque et sensible qui le rendait si original : *Eh ! messieurs, pourquoi voulez-vous tourmenter ce pauvre infâme !* C'est encore à propos de ces mêmes couplets que le pauvre abbé, s'étant plaint à M. de Saint-Lambert de toutes les sottises qu'on lui prêtait dans le monde, ne reçut pour toute consolation que cette repartie ingénieuse : *Vous savez, monsieur l'abbé, qu'on ne prête qu'aux gens riches.*

Les plus grands torts que la voix publique ait reprochés à l'abbé de Voisenon tenaient bien moins à la corruption de ses principes qu'à l'extrême faiblesse de son caractère. Il changeait d'opinion comme de parti. Il avait l'âme et la tête également volages, et c'est peut-être à cet excès d'inconséquence qu'il devait cette prestesse d'esprit qui rendait sa conversation si piquante, et ce talent facile et léger qui a fait tout le succès de ses ouvrages. Il fut tour à tour libertin et dévot, timide et hardi, philosophe et jésuite. Il avait besoin de s'attacher au parti dominant comme il avait besoin de revenir à Dieu lorsqu'il se croyait bien malade. C'est dans un de ces accès de pénitence ou de mort qu'il se confessa d'avoir négligé pendant plusieurs années la lecture de son bréviaire, et qu'il se condamna lui-même à des restitutions dont il eut le plus sincère repentir aussitôt qu'il fut parfaitement rétabli. Il avait oublié le conseil du cardinal de Fleury qui disait souvent : *De quelque manière qu'on pense dans la jeunesse, il faut toujours remplir les devoirs de l'Église, parce qu'on ne sait pas ce que l'on deviendra en vieillissant.* Dans le nombre de plaisanteries que l'abbé de Voisenon eut à essuyer sur l'inconstance de ses sentiments et de ses procédés, il n'en est guère de plus heureuse que celle de feu M. Duclos en le félicitant de la dignité de ministre : *Que je suis aise, monsieur l'abbé, de vous voir enfin un caractère !*

Le seul sentiment sur lequel il paraît n'avoir jamais varié, c'est son attachement pour Mme Favart. Il conserva toujours pour

elle l'amitié la plus tendre et lui rendit les soins les plus assidus jusqu'au dernier moment de sa vie. Il ne lui a pas survécu longtemps, et le chagrin que lui causa cette séparation fut plus sensible pour lui que l'abandon où il se voyait tombé depuis plusieurs années.

Il a montré plus de courage et de fermeté dans sa dernière maladie que dans toutes les autres. Un grand vicaire, le jour même de sa mort, étant venu lui faire beaucoup d'exhortations aussi fastueuses qu'indiscrètes et toujours de la part de Monseigneur, il lui répondit d'une voix déjà presque éteinte : « Remerciez, je vous prie, Monseigneur, et dites à Monseigneur que quelque grands que soient mes péchés je ne troquerais pas encore mon âme contre la sienne, quand même il me donnerait la vôtre par-dessus le marché ! »

L'abbé de Voisenon a laissé son portefeuille à Mme la comtesse de Turpin ; j'ignore s'il renferme beaucoup de choses dignes de l'attention publique. On sait qu'il était fort paresseux et qu'il n'a guère travaillé qu'en société avec M. et Mme Favart. Il a eu beaucoup de part à différentes pièces de leur théâtre. Il nous reste de lui *la Coquette fixée* et quelques romans pleins de folie et de gaieté ; mais celui où il y a sans contredit le plus de verve et de génie, c'est le petit conte *Tant pis pour lui et tant mieux pour elle*[1]. C'est un ouvrage vraiment original dans son genre et où il n'y a pas moins d'invention que d'esprit. Ses pièces fugitives n'ont ni la grâce de Chaulieu ni l'élégance de Voltaire.

— *Les Rêves d'un homme de bien qui peuvent être réalisés, ou les Vues utiles et praticables de M. l'abbé de Saint-Pierre.* Un volume in-8°. Il est peu de livres dont il fût plus utile de faire l'extrait que ceux de l'abbé de Saint-Pierre, précisément parce que personne ne les lit ; mais il fallait le faire avec beaucoup de choix. L'anonyme a dérobé l'idée de ce travail à un homme d'esprit et n'en a tiré aucun parti.

— *Histoire de la ville de Rouen, capitale du pays et duché de Normandie, depuis sa fondation jusqu'en l'année 1774 ; suivie d'un Essai sur la Normandie littéraire,* par M. S*** (Servin), avocat au parlement de Rouen. 2 vol. in-8°. Recherches assez pé-

1. Voir tome IV, p. 280.

nibles, assez mal digérées, d'un style très-bourgeois et très-normand. L'auteur prétend que le nom sous lequel la ville de Rouen fut connue autrefois, *Rotomago*, vient de *Rothou*, nom que les Gaulois donnaient à Vénus, et de *Magus*, qui veut dire en leur langue : palais. A la bonne heure.

— *Nathalie*, drame en cinq actes et en prose, par M. Mercier. C'est le sujet de *Mélanide* retourné. Ce drame, où il y a, comme dans tous les ouvrages de M. Mercier, de l'âme, de la chaleur et de l'honnêteté, est la pièce qui a donné lieu à son procès avec la Comédie-Française et avec MM. les gentilshommes de la chambre, procès qui n'est pas encore jugé et qui pourrait bien ne l'être jamais.

— Rien ne prouve mieux, ce me semble, le progrès de l'esprit humain que tous les efforts qu'on a faits de nos jours pour remonter à l'origine première de nos idées et de nos connaissances. Il est peu d'erreurs plus naturelles que celle d'imaginer que les choses ont toujours existé dans l'état où nous les voyons; et ce n'est que bien loin du terme d'où l'on est parti qu'on essaye de revenir sur ses pas et d'embrasser pour ainsi dire d'un seul coup d'œil l'espace immense qu'il a fallu franchir pour arriver au terme où l'on est parvenu. C'est sous ce point de vue qu'une histoire universelle des sciences et des arts serait sans doute l'ouvrage le plus digne d'un siècle philosophe. Si personne encore n'a osé entreprendre ce plan dans toute son étendue, nous avons vu éclore depuis quelques années plusieurs ouvrages qui pourront en faciliter un jour l'exécution. Il en est peu sans doute qui méritent plus d'attention que l'*Histoire de l'astronomie ancienne*, par M. Bailly. Ce livre ne paraît que depuis peu de jours, mais il était déjà connu par un extrait que l'auteur en avait fait lui-même dans la dernière séance publique de l'Académie des sciences. L'ouvrage est intitulé *Histoire de l'astronomie ancienne depuis son origine jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie*, par M. Bailly, garde des tableaux du roi, de l'Académie des sciences et de l'Institut de Bologne. Un volume in-4°. Nous n'avons ni les études ni les talents nécessaires pour apprécier exactement toutes les découvertes de notre historien philosophe; mais, si son système n'est pas démontré, il est fondé du moins sur une suite d'observations si heureusement rapprochées qu'il nous paraît impossible de ne pas le trouver infiniment pro-

bable. M. Bailly observe d'abord qu'il est prouvé par les monuments les plus authentiques que l'astronomie était cultivée en Égypte et en Chaldée environ trois mille ans avant notre ère; c'est à peu près la même époque de trois mille ans qu'il retrouve chez les Indiens, chez les Chinois, et chez les Perses. Mais, en considérant avec attention l'état de l'astronomie chez tous ces peuples, il croit y voir plutôt les débris que les éléments d'une science. « Ce sont, dit-il, des méthodes assez exactes pour le calcul des éclipses, qui ne sont que des pratiques aveugles sans nulle idée des principes de ces méthodes ni de la cause des phénomènes... Une foule d'observations qui restent pendant des siècles sans usages et sans résultats... L'invention et les progrès des sciences sont de la même nature; ces progrès ne sont que l'invention renouvelée... Pourquoi donc les Indiens, mais surtout les Chinois et les Chaldéens, ont-ils fait faire si peu de pas à l'astronomie pendant un aussi grand nombre de siècles? c'est que ces peuples ont été sans génie, c'est qu'ils ont eu la même indolence pour les découvertes que pour les conquêtes, c'est qu'ils n'ont pas inventé la science. Elle est l'ouvrage d'un peuple antérieur qui avait fait sans doute dans ce genre des progrès dont nous ignorons la plus grande partie. Ce peuple a été détruit par une grande révolution. Quelques-unes de ses découvertes, de ses méthodes, des périodes qu'il a inventées se sont conservées dans la mémoire des individus dispersés. Cette conjecture se changera presque en certitude si l'on considère qu'il nous reste des connaissances astronomiques très-exactes qui ne peuvent avoir appartenu qu'aux temps les plus anciens et qui supposent une astronomie perfectionnée, comme la grande année ou la fameuse période de six cents ans, la connaissance des sept planètes qui ont donné leurs noms aux sept jours de la semaine, la période de dix-neuf ans, la propriété connue du nombre sexagésimal, la division du Zodiaque, la mesure de la terre, l'usage de la boussole, la connaissance des quinze mondes, le retour des comètes, etc.

« Le système du monde renouvelé par Copernic et dont on fait honneur à Philolaüs et à l'école pythagoricienne n'a pu être conçu ni dans la Grèce ni dans l'Italie... Les Égyptiens et les Chaldéens s'étant contentés d'observer les astres sans tenter d'expliquer les apparences de leurs mouvements, n'ayant fait aucune

hypothèse n'ont pas dû seulement soupçonner que le mouvement de la terre fût possible. Ce système philosophique s'est conservé dans l'Inde où nos missionnaires l'ont trouvé. Il n'est pas douteux que Pythagore ne l'eût puisé à cette source. Ces méthodes savantes pratiquées par des ignorants, ces systèmes, ces idées philosophiques dans des têtes qui ne sont point philosophes, tout indique un peuple antérieur aux Indiens, aux Chaldéens. »

En suivant le fil de ces découvertes, M. Bailly croit reconnaître, dans les Tartares qui habitent le nord de l'Asie, les traces les plus frappantes de ce peuple antérieur à tous les peuples policés dont la mémoire soit parvenue jusqu'à nous. Les raisons sur lesquelles il fonde cette conjecture sont du moins infiniment ingénieuses.

« Les Indiens, dit-il, prétendent que l'on voit au ciel deux étoiles diamétralement opposées qui parcourent le Zodiaque en cent quarante-quatre ans. La véritable révolution de ces étoiles, selon nos observations les plus exactes, est de vingt-cinq mille neuf cent vingt ans. Il faut donc croire que ces cent quarante-quatre années n'étaient point solaires, et que par ce mot il faut entendre quelque période plus longue. Or on trouve chez les Tartares une période de cent quatre-vingts ans qu'ils appellent *Van*, et en multipliant cent quarante-quatre par cent quatre-vingts on a précisément vingt-cinq mille neuf cent vingt ans. Il ne semble pas que le hasard puisse produire de pareilles ressemblances. »

Quelque probables que soient toutes les présomptions que rassemble M. Bailly pour appuyer son système, il n'en est point qui nous aient paru plus concluantes que celle qu'il tire des calendriers de Ptolémée et du livre de Zoroastre. Nous y trouvons toute l'évidence dont ce genre de discussion peut être susceptible.

« Ptolémée rapporte dans ses calendriers des observations du lever et du coucher des étoiles faites sous le climat de seize heures, c'est-à-dire sous le parallèle de quarante-neuf degrés. Le nord de l'Europe était au moins barbare, peut-être inhabité, certainement inconnu. Ces observations appartiennent donc à l'Asie septentrionale. Le livre de Zoroastre est la loi de l'Asie occidentale, le livre savant de la Perse et d'une partie de l'Inde. On y lit que le plus long jour d'été est double du plus court

jour d'hiver. Ceci détermine le climat où le livre de Zoroastre a été composé, où cet ancien philosophe a recueilli les connaissances qu'il nous a transmises. Il n'y a que le climat de seize heures, c'est-à-dire où le plus long jour est de seize heures et le plus court de huit, qui puisse satisfaire à cette condition. Ce climat répond à la latitude de quarante-neuf degrés qui est celle de *Selinginskoi*. On trouve vers ce parallèle une ville sous le nom de *Locman* qui pourrait être la patrie du célèbre fabuliste des Perses ; ce qui ramène aux climats septentrionaux l'origine de l'apologue et de la morale comme celle de la philosophie et de l'astronomie. »

L'opinion que la partie septentrionale de notre globe a dû être la première habitée s'accorde avec le système que M. de Buffon vient de développer dans son *Histoire naturelle des minéraux*. Ce philosophe pense « que la terre, jadis brûlante et liquide, en prenant une forme constante et déterminée, s'est refroidie d'abord par les pôles. Les contrées voisines furent les premières habitables. La chaleur intérieure en se retirant vers le centre avait encore assez d'activité pour rendre les zones glaciales tempérées et la zone torride inhabitable. »

« Quoiqu'en plaçant l'origine des sciences au nord de l'Asie, nous n'ayons pas eu, dit M. Bailly, l'intention de la transporter au pôle même, il y a peut-être plusieurs fables et même des faits astronomiques qui en recevraient une explication naturelle. Telle est la fable d'Hercule, et les Amazones, expliquée par M. Gébelin, où l'on voit que la Nuit avait sur les zones célestes un empire qui lui est arraché par Hercule, symbole du soleil du printemps. Cette fable recevrait une explication simple et vraisemblable en admettant qu'on a voulu peindre les phénomènes qui ont lieu vers le pôle où la nuit règne pendant six mois, où le soleil remporte en effet sur elle une victoire complète, puisqu'au jour de l'équinoxe, au moment où il monte sur l'horizon, il ne s'y montre que pour régner à son tour pendant six mois. » La fable de Proserpine aurait la même origine, etc.

Si les monuments de la civilisation des Tartares ou des Scythes nous sont peu connus, il n'en est pas moins vrai qu'il en existe encore un assez grand nombre. « Dans la Sibérie et en général sous le parallèle de cinquante degrés, on trouve dans le quatre-vingtième degré de longitude jusqu'au cent trentième les

vestiges de l'habitation d'un peuple civilisé, les ruines de plusieurs villes qui paraissent avoir été florissantes, des manuscrits dont le papier était de soie, les caractères tracés avec de l'encre de la Chine; des pyramides qui servaient de tombeaux comme en Égypte, et des inscriptions dans une langue inconnue; enfin des figures d'hommes ou d'animaux en or, en argent, en bronze. Les figures humaines étaient des représentations des divinités indiennes. M. d'Anville remarque que, dans la Sérique, la ville appelée *Sera Métropolis* était la résidence des princes d'une nation puissante où les sciences étaient cultivées et dont il est fait mention dans l'histoire chinoise sous le nom d'*Hoeihé*. La Sérique est présentement une partie de la Tartarie où se trouve Selinginskoi. » Les Indiens disent eux-mêmes que les Brames sont venus du nord. Rudbeck, dans son *Atlantica*, rapporte au nord l'origine de tous les dieux et de toutes les fables des anciens.

Sans entreprendre de prouver, comme ce Rudbeck, que le Paradis terrestre était situé en Suède, je vois plusieurs opinions religieuses qui doivent probablement leur origine aux mêmes peuples à qui M. Bailly attribue toutes les découvertes astronomiques qu'on a retrouvées en Égypte, aux Indes et à la Chine. Les Celtes, les Gètes, les peuples qui habitaient les bords des Palus-Méotides, leurs descendants les Germains et les Gaulois, peut-être même les Hébreux, semblent n'être tous que des branches dispersées d'une même tige. Les plus savantes recherches qu'on ait faites sur l'origine de ces différents peuples s'accordent toutes à les faire descendre des anciens Scythes ou des Tartares. Or nous trouvons chez tous ces peuples presque sauvages des idées tout à fait métaphysiques sur le destin, sur la divinité, sur l'immortalité de l'âme, etc. Comment concilier ces idées abstraites avec l'ignorance et la grossièreté de leurs mœurs, sans supposer que ces idées ne sont que les résultats d'un système dont quelques révolutions malheureuses leur avaient fait perdre la suite et l'ensemble?

Ainsi le temps engloutit dans ses abîmes les plus grands monuments de l'industrie humaine, des nations entières et l'ouvrage de plusieurs milliers de siècles. Tout ce que nous pouvons faire pour lui disputer sa proie, c'est de rechercher avec soin le peu de débris échappés au naufrage, les rassembler, les comparer, les réunir et deviner peut-être à force de génie ce qui n'est plus.

— Puisque des siècles qui semblaient dévoués à l'ignorance et à la barbarie ont produit des hommes d'un esprit très-supérieur à tous les préjugés de leur temps, faut-il s'étonner si dans le siècle de la philosophie on retrouve encore des hommes imbus des erreurs les plus ridicules et les plus grossières? L'histoire de l'esprit humain offre à chaque pas des disparates de ce genre. Nous ne serons donc point surpris qu'au XVIIIe siècle, en France, dans la capitale, un abbé Fiart croie très-sérieusement aux mystères de la magie, et conjure nos plus illustres académiciens de rendre témoignage à la vérité pour ouvrir enfin les yeux au public qui, bercé depuis longtemps par les systèmes de quelques auteurs modernes, regarde les sortilèges les mieux constatés comme des fables ou comme des effets purement naturels, et laisse jouir en conséquence les hommes les plus dangereux d'une tranquillité dont on ne tardera pas à éprouver les suites funestes.

M. l'abbé Fiart, qui n'est pas sorcier sans doute, n'est pas non plus un ignorant. Les lettres que nous avons vues de lui sont aussi remplies d'érudition que de zèle[1]. Il prétend qu'il est des faits incontestables de magie qui ne peuvent résulter que du commerce de certains hommes avec les démons; il prouve cette thèse effrayante par plusieurs passages de l'Écriture sainte, par les greffes de tous les parlements, par les autorités des hommes les plus savants de tous les âges, sans en excepter Bayle et les auteurs de l'*Encyclopédie*. Hélas! que ne prouverait-on avec une logique si commode et pourtant si imposante? Ce sont les conséquences qu'il tire de ces principes qui font frémir. Voici comme il s'en explique lui-même dans une lettre à M. de La Lande :

« Tenez pour bien certain, monsieur, que la magie subsiste aujourd'hui, qu'il y a dans Paris un groupe de malheureux en commerce avec les démons, qu'ils forment une ligue très-cachée contre tous les gens honnêtes ou de mérite, même contre les personnes de la plus haute distinction; qu'à aveugler là-dessus la nation il y avait un intérêt, que cet aveuglement ne pouvait qu'amener et entretenir des ténèbres souhaitées, ténèbres favorables, et que comme la magie de nos jours devait être employée pour de certains effets qui, par parenthèse, ne sont pas

1. Les *Lettres magiques, ou Lettres sur le diable* parurent en volume au nombre de cinq en 1781; la seconde édition augmentée d'une *Requête* fut publiée en 1801, in-18, sous le titre de *Lettres philosophiques sur la magie*.

purement badins, il fallait ruser surtout vis-à-vis de l'Académie, pour les bien assurer ces effets et se mettre à couvert, etc. »

M. l'abbé Fiart part de là pour examiner les tours du sieur Comus et l'histoire miraculeuse du petit Parangue qui voyait des sources sous terre[1]. Il assure qu'il faut être aussi prévenus que nous le sommes pour ne pas attribuer ces prodiges au seul pouvoir de la magie. Il en veut surtout au sieur Comus, qui lui paraît plus digne cent fois des honneurs du bûcher que tous ceux qui ont subi ce supplice trop bien mérité dans des temps où l'on avait encore des mœurs et de la foi. Je ne sais si ce pamphlet relèvera un peu la réputation d'un spectacle qui depuis quelques années a beaucoup perdu de la vogue qu'il avait eue dans sa nouveauté; c'est peut-être la seule impression que la lettre aurait pu faire si elle avait été plus répandue.

Mais M. l'abbé Fiart est persuadé que les magistrats qui sont à la tête de la juridiction typographique ne permettront jamais qu'on avertisse Paris de l'existence des sorciers; il ne doute point que cela même ne soit en effet des intrigues du sabbat. « Si quelqu'un, disent ces malheureux, veut avertir que nous existons, on criera haro sur lui, on dira qu'il veut allumer le feu, répandre l'effroi; pour nous cependant nous resterons en sûreté et agirons toujours dans nos ténèbres. » Cette manière d'argumenter est tout à fait ingénieuse.

Nous n'entreprendrons pas de réfuter M. l'abbé Fiart. Si au lieu de parler des mystères de la magie il nous avait parlé de ceux de Lesbos, il eût trouvé peut-être plus de croyance; ce sont les seuls mystères que notre siècle paraisse tenté de renouveler. Il existe, dit-on, une société connue sous le nom de *la Loge de Lesbos*, mais dont les assemblées sont plus mystérieuses que ne l'ont jamais été celles des Francs-Maçons, où l'on s'initie dans tous les secrets dont Juvénal fait une description si franche et si naïve dans la sixième satire :

Nota bonæ secreta Deæ, etc.

Notre superbe Galathée[2] est, dit-on, une des premières prêtresses du temple. Il faudrait être Juvénal pour oser en dire davantage.

1. Voir tome X, p. 43.
2. Mlle Raucourt.

— *Le Paysan perverti, ou les Dangers de la ville, histoire récente mise au jour d'après les véritables lettres des personnages,* par M. N. Rétif de La Bretonne. Quatre volumes in-12.

Pour juger de l'espèce de sensation que fait ce nouveau roman, il suffira de dire que plusieurs personnes l'ont attribué à M. Diderot, et le plus grand nombre à M. de Beaumarchais. Nous sommes parfaitement sûrs qu'il n'est point de M. Diderot; mais il faut convenir que, même après avoir entendu dire qu'il est de l'auteur nommé sur le titre, du prote d'un imprimeur très connu, enfin de M. de La Bretonne, qui a fait le *Pornographe,* le *Mimographe,* etc., il est impossible en le lisant de ne pas soupçonner presque à chaque page M. de Beaumarchais d'avoir prêté audit prote sa plume et son génie.

Quoi qu'il en soit, *le Paysan perverti* est un ouvrage infiniment original. Plein d'invraisemblances, de mauvais goût, souvent du plus mauvais ton, ce livre promène l'esprit sur les scènes de la vie les plus viles, les plus dégoûtantes, et cependant il attache, il entraîne. On peut le jeter avec indignation après en avoir lu quelques pages; mais, si la curiosité l'emporte sur ce premier mouvement, on continue à le lire, on s'y intéresse, on a beau reprendre quelquefois de l'humeur, il n'y a plus moyen de s'en dépétrer, il faut le finir.

L'intérêt qu'inspire ce roman ne tient point à la manière dont les événements s'y trouvent enchaînés. La marche de l'intrigue est presque aussi simple qu'irrégulière; les ressorts en sont ménagés avec assez peu d'adresse. Toute l'illusion de l'ouvrage est donc dans la variété des tableaux qu'il présente, dans la force et dans la vérité des caractères, dans la naïveté des détails et dans la chaleur du style. Le sujet est d'une grande richesse; c'est l'histoire d'un jeune homme élevé dans l'innocence des mœurs champêtres, qui, séduit par tous les penchants que les plaisirs de la ville peuvent exciter dans une âme faible et sensible, entraîné par l'exemple et les conseils d'un libertin, parcourt successivement tous les degrés du vice et de la corruption, et finit par éprouver tous les malheurs qui en sont la suite. Ce qui contraste très-ingénieusement avec ce tableau, c'est celui d'une jeune fille née, élevée dans l'avilissement de la débauche, mais qui, ne s'y étant livrée que parce qu'elle n'avait jamais connu d'autre manière d'être, est bientôt rappelée aux sentiments les plus hon-

nêtes par une circonstance imprévue, qui la jette tout à coup dans une société où elle se trouve à portée de prendre une idée de mœurs et de décence qu'elle n'avait pu deviner jusqu'alors.

Les lettres de M. Gaudet, le corrupteur de notre héros, contiennent beaucoup de verbiage, mais on y trouve aussi une infinité de traits de la plus grande force, de l'énergie, de la finesse, et un tour d'esprit très-original. Tout le caractère de cet homme abominable est vigoureusement conçu et fortement dessiné; celui de Mme Parangon, de la femme vertueuse, est peut-être le plus faible de l'ouvrage; c'est un exemple de la vertu la plus triste et la plus tristement récompensée qu'il soit possible d'imaginer. Quelque moral que puisse être l'objet de l'auteur, il est à craindre que l'effet de son livre ne le soit guère. Je connais même peu d'ouvrages dont la lecture me paraisse plus dangereuse pour la jeunesse; le vice y joue le rôle qui attache le plus, il n'est combattu que par des idées et par des événements romanesques, et le peu de philosophie que l'auteur s'est efforcé d'y répandre se trouve entièrement étouffé par les tableaux les plus propres à enflammer les sens et l'imagination. En désirant que le pinceau de l'auteur eût été plus modeste, l'ordonnance de sa composition plus régulière, et surtout le choix de ses personnages moins bas, nous l'avouerons, il y a longtemps que nous n'avons point lu d'ouvrage français où nous ayons trouvé plus d'esprit, d'invention et de génie. Où le génie va-t-il donc se nicher?

— *Histoire de saint Louis, roi de France, avec un abrégé de l'histoire des Croisades*, avec cette épigraphe : *Misericordia et veritas custodiunt regem et roboratur clementia tronus ejus*, par M. de Bury. Deux volumes in-8°. On connaît la manière de l'auteur par son *Histoire d'Henri IV* et par l'examen qu'en a fait M. de Voltaire ou M. le marquis de B***[1]. Comme jusqu'à présent personne n'a pris la peine d'examiner ce nouveau chef-d'œuvre de M. de Bury, il jouit encore de toute son obscurité; nous présumons même qu'il en pourra jouir longtemps. *Requiescat in pace!*

— *L'Homme du monde*, roman traduit de l'anglais de M. Mackensie, par M. de Saint-Ange. Deux volumes in-8°. Cet ouvrage, qui est une suite de *l'Homme sensible* et du même auteur, manque

1. Voir tome VIII, p. 101, et note.

absolument de verve. La fable est prise de partout. Le principal personnage est une espèce de Lovelace et d'un ordre fort subalterne, mais tout l'ouvrage respire une grande honnêteté. On y trouve des tableaux intéressants et, quoique le faire en soit quelquefois maniéré, la grâce et le coloris d'une imagination douce et sensible.

— Le bruit s'est répandu depuis quelques jours que M. le chevalier d'Éon allait revenir dans ce pays-ci; on ajoute que M. de Beaumarchais l'épouse. Cette nouvelle est trop folle pour ne pas paraître vraisemblable [1].

DÉCEMBRE.

Adèle de Ponthieu, tragédie lyrique dont M. le marquis de Saint-Marc a fait les paroles et M. de La Borde la musique, vient d'être remise au théâtre de l'Académie royale de musique ce mardi 5 décembre. Pour rajeunir cet opéra, qui avait paru pour la première fois vers la fin de l'année 1772 en trois actes, on a jugé à propos de le mettre en cinq. Cette nouvelle division ne change presque rien à la conduite du poëme et ne sert qu'à en prolonger l'ennui; aussi le succès de cette reprise ressemble-t-il beaucoup à celui que l'ouvrage eut dans sa nouveauté. On trouve que le sujet est heureux, la fable commune, mais assez bien tissée, le style doux et plat, la musique sans caractère, sans génie, sans expression. Le plus grand mérite de l'ouvrage tient donc au spectacle; on aime à rendre le tableau intéressant des usages et des mœurs de l'ancienne chevalerie. Quoique le combat d'Alphonse et de Raymond ne soit pas aussi bien exécuté qu'il pourrait l'être, l'idée n'en est pas moins hardie et belle, l'appareil qui le précède et qui le suit n'en est pas moins imposant et

1. Beaumarchais faillit un moment croire qu'il avait affaire à une véritable femme. M. de Loménie a publié dans l'appendice de son tome Ier (édition in-12, p. 518) une lettre datée de Paris, 18 août 1776, où Beaumarchais engage en effet d'Éon à continuer de porter sans se plaindre *les habits de son sexe*, c'est-à-dire la coiffe et les jupes.

pathétique. Nous regrettons que Quinault n'ait pas traité un si beau sujet; Quinault se serait-il permis de dire dans ses chœurs :

Profitez, jeunes amants,
Profitez de votre jeunesse;
Le plaisir vous cherche et vous presse
De rendre vos beaux jours charmants.

Cela est absolument du même goût que *Coulez, coulants ruisseaux.*

M. de Saint-Marc nous a dédommagés de cette poésie par une belle préface en prose dont Quinault n'eût sûrement pas eu l'esprit d'écrire une seule page. Cette préface est remplie de beautés que le règne de la philosophie et du patriotisme pouvait seul produire. On y disserte très-métaphysiquement sur les causes des sensations que l'on éprouve au spectacle. On assure que c'est seulement par des secousses vives, imprévues et rapidement réitérées que le cœur peut être ému jusqu'à un certain point, et que cette émotion peut s'accroître et s'entretenir, etc. Ce principe me paraît plus sûr appliqué à la poétique de l'Opéra qu'à celle des autres spectacles; il me semble au moins que ce n'est pas toujours par des secousses imprévues et rapidement réitérées que Racine me touche et m'intéresse; je crois même que l'art le plus digne d'admiration, et dont le secret pourrait bien être perdu aujourd'hui, c'est celui que ce poëte possédait dans un degré si éminent, l'art d'amener par des gradations imperceptibles le sentiment dont il voulait remplir l'âme, l'art plus difficile encore d'échauffer ce sentiment et d'en prolonger l'impression.

Le morceau qui nous a paru le plus sublime, dans l'avant-propos de M. de Saint-Marc, c'est une apostrophe à la nation :

« O nation charmante! ô toi qui souffres si gaiement et triomphes si généreusement dans les horreurs de la guerre! ô nation qu'il est si doux et si flatteur de gouverner, reçois un hommage que te rend même souvent un peuple dont la rivalité et la politique ne peuvent du moins t'arracher l'estime. »

Cet épanchement d'ivresse patriotique est tout à fait attendrissant; et pourquoi serait-il hors de propos, lorsqu'on donne un opéra, de louer la nation qui souffre si gaiement et la nation qu'il est si doux de gouverner? Est-il plus difficile de gouverner une nation que de la bercer ou de l'endormir? Les peuples de

l'antiquité avaient-ils d'autres législateurs que des poëtes ou des musiciens? En vérité, la scène du *Bourgeois gentilhomme* entre le maître de musique et le maître de danse est un vol que Molière a fait à notre siècle.

— Il n'est pas plus aisé de bien corriger que de bien faire; il faut même souvent bien peu de chose pour gâter un bon ouvrage; mais rien n'est plus dangereux que de vouloir essayer de donner des formes régulières à un plan qui n'en paraît pas susceptible. C'est ce que M. de Guibert vient de prouver par les changements qu'il a risqué de faire au *Connétable de Bourbon*. On avait trouvé que le rôle principal de la pièce, celui du connétable, n'était ni assez soutenu, ni assez développé. Il y a ajouté une centaine de vers qui l'ont rendu plus long sans le rendre plus dramatique ni plus intéressant. On se plaignait de ne voir ni le commencement ni la fin de l'action. Pour trouver un dénoûment qui fût dans les convenances usitées au théâtre, le poëte a imaginé de faire mourir Adélaïde d'un coup de feu qu'elle reçoit dans la mêlée du combat. Cette mort, qui ressemble à tout, ou plutôt qui ne ressemble à rien, est amenée par les scènes les plus forcées et ne produit par conséquent aucun effet. Toutes les beautés répandues dans le troisième acte n'ont pu faire pardonner le vide du quatrième, encore moins l'invraisemblance et le décousu du cinquième; ainsi, malgré le mérite très-réel d'une partie de l'ouvrage et l'auguste protection dont il avait été honoré, ce malheureux *Connétable*, revu et corrigé, n'a point réussi. On ne l'a donné qu'une fois à la cour, et vraisemblablement nous ne le verrons jamais à Paris. « Comment l'avez-vous trouvé? se demandait-on à Versailles. — Je l'ai trouvé d'un changement affreux. — Oui, dit le chevalier de Chastellux, mais dès la première fois on a bien vu qu'il couvait une grande maladie. »

— *Lettres intéressantes du pape Clément XIV* (Ganganelli). Deux volumes in-12.

Ces lettres, recueillies par M. de Caraccioli, ont le plus grand succès. Adressées à différentes personnes et sur différents sujets, elles nous donnent l'idée la plus vraie de la manière de penser d'un homme dont la mémoire mérite sans doute à plus d'un titre la reconnaissance et l'admiration de son siècle. L'intérêt que cette lecture inspire est même d'un genre assez nouveau. Ce ne sont ordinairement que les ouvrages qui nous font éprouver des

émotions vives et variées qui nous attachent fortement, c'est par le charme d'une raison tranquille et douce que celui-ci nous plaît et nous attire. On partage, en le lisant, cette sérénité si précieuse d'une âme calme et pure au milieu des préjugés et des orages qui l'entourent. Ce bon père de l'Église voyait toutes les opinions, tous les intérêts divers qui agitent le monde et le cœur humain avec cette modération inaltérable et cet esprit d'indulgence et de charité, devenu presque aussi rare aujourd'hui parmi les philosophes que parmi les prêtres. Si tous les papes avaient pensé comme Ganganelli, il n'y aurait jamais eu ni schisme ni guerre de religion.

La lettre à M. l'abbé Terghen, la seconde du premier volume, présente une idée succincte de tout ce que l'Italie offre d'intéressant, et c'est un morceau de littérature fait avec infiniment de grâce et de goût. Une autre lettre à un religieux de ses amis, nommé évêque, est digne d'un apôtre. Les lettres sur l'affaire des jésuites annoncent la politique la plus sage et l'âme la plus supérieure à toute espèce de prévention. Quoiqu'il n'y ait peut-être d'autre affectation dans toutes ces lettres que celle de la simplicité, il en est plusieurs qui décèlent beaucoup de lecture, des vues et des connaissances profondes. On y trouvera peut-être des métaphores, des comparaisons déplacées, mais il en est plusieurs que Bacon même n'eût pas désavouées.

Quelques-unes de ces lettres, il faut en convenir, entre autres celle où il est question de la tolérance qu'on doit même aux athées, nous avaient paru un peu suspectes ; mais des personnes qui ont connu le pape très-particulièrement nous ont assuré qu'elles reconnaissaient tellement dans ces lettres le tour d'esprit qui régnait dans sa conversation qu'en les lisant elles croyaient l'entendre encore. Disons aussi qu'il est cent fois plus croyable encore qu'un pape ait eu beaucoup de philosophie et de raison qu'il ne le serait que M. de Caraccioli en eût eu assez pour lui en prêter autant.

— « Il y a des gens, me disait l'autre jour M. Diderot, qui semblent n'avoir d'autre objet dans leurs lectures que celui de trouver les défauts d'un ouvrage. Je les compare à un homme qui se promènerait sur le bord de la mer uniquement occupé à ramasser du sable et des cailloux. C'est de l'or pur que j'y viens chercher, et pourvu que j'en découvre quelques grains que je

recueille précieusement, peu m'importe tout le reste. » Suivons une maxime si sage en essayant de rappeler ici les différentes productions dont notre littérature s'est enrichie l'année dernière. Cette espèce de recensement sera comme le *produit net* de notre *récolte littéraire*. Le sujet est assez grave pour nous permettre d'employer les mots consacrés.

Laissons dire aux frondeurs-nés du temps présent, soit qu'ils aient à se plaindre de l'injustice de leurs contemporains, soit qu'ils regrettent le temps où ils eurent quelques succès ignorés aujourd'hui, laissons-leur dire qu'il n'y a plus de génie et que le goût est perdu, que l'essor du génie est étouffé par le ton de frivolité qui règne dans tous les cercles dont les talents sont forcés de briguer le suffrage, que tout cède à la morgue philosophique et à cette sensibilité exagérée ou fausse qui ne tient qu'à la faiblesse des nerfs, à la corruption des mœurs ou au besoin continuel de cacher les prétentions odieuses de l'amour-propre et de l'intérêt personnel. Tous ces lieux communs sont usés, et quand ils seraient cent fois plus vrais encore, que servirait-il de les redire? J'aime mieux chercher quelques exceptions à la règle générale.

Les livres de génie qui ont eu le bien de l'État pour objet n'ont jamais été fort communs, et la raison n'en est pas difficile à trouver : c'est que les seuls hommes capables de les faire ont toujours été en fort petit nombre et que la plupart d'entre eux n'ont guère eu le temps d'écrire. Nous croyons donc être riches cette année, quoique nous n'ayons qu'un seul ouvrage de ce genre à citer. Depuis Montesquieu nous ne connaissons point de livre où l'on ait traité des questions plus importantes à la prospérité de l'État et où on les ait discutées avec autant d'étendue et de profondeur que dans le *Traité de la législation et du commerce des grains*. Lorsque les systèmes sur lesquels on dispute aujourd'hui seront oubliés, lorsque l'esprit de parti n'aura plus aucun intérêt ni à les adopter ni à les proscrire, ce chef-d'œuvre conservera encore toute sa gloire, et la défense des droits du peuple, soutenu par les raisons d'État les plus puissantes, sera toujours regardée comme un des plus nobles tributs que le génie ait rendus à l'humanité.

Quoiqu'on ait reproché à l'*Éloge de Marc-Aurèle* quelques formes ampoulées, quelques tournures scolastiques, Fréron même

a été obligé d'avouer que M. Thomas n'avait jamais rien écrit avec plus d'éloquence et de simplicité. On ne préfère point cet éloge à celui de Descartes pour le fond, mais on le croit très-supérieur à tous les autres quant au plan, et M. Thomas n'aurait pas fait autre chose, qu'il mériterait sans doute à ce titre une place distinguée au rang des Démosthènes et des Platons.

Nous croyons, comme l'a dit M. de Voltaire, que dans tous les discours académiques du siècle passé il serait difficile de trouver autant d'intérêt qu'il y en a dans l'*Éloge de Catinat* par M. de Guibert, autant de belles pages qu'il y en a dans celui de M. de La Harpe. Le siècle de la philosophie peut donc compter encore quelques orateurs.

Nous ne sommes pas assez savant pour examiner ici quelles découvertes on a pu faire dans les sciences, mais nous ne pensons point trop hasarder en assurant que l'*Histoire naturelle des minéraux* de M. de Buffon présente une infinité de vues sublimes, ingénieuses, et qui n'avaient point été développées avant lui ; que personne n'a jamais appliqué la métaphysique avec autant de précision aux principes de la grammaire et de l'art d'écrire que M. l'abbé de Condillac; qu'enfin l'*Histoire de l'astronomie ancienne* par M. Bailly pourrait bien nous conduire quelque jour aux découvertes les plus importantes sur l'origine de nos actes et de nos connaissances.

On avait vu depuis quelques années d'excellents ouvrages sur l'éducation, mais ce qui était peut-être plus difficile encore, ce qu'on n'avait pas tenté, du moins avec succès, c'était de faire un livre élémentaire à l'usage des enfants. Cet objet intéressant et respectable nous a paru rempli avec beaucoup de justesse et de goût dans les *Conversations d'Émilie* par Mme d'Épinay. Puisse-t-elle bientôt mettre la dernière main à un ouvrage si digne de ses talents et de son cœur !

Qu'il nous soit permis de citer ici l'*Histoire des statuts des établissements de Catherine II*. L'édition qu'en a faite M. Diderot semble nous donner le droit de nous approprier cet ouvrage. La postérité le regardera sans doute comme un des titres les plus glorieux de notre siècle, et il sera, comme tous les autres monuments de ce règne fortuné, l'admiration des sages, l'exemple et la leçon des rois.

Notre moisson littéraire a-t-elle été aussi riche, aussi pré-

cieuse dans les autres genres de littérature que dans ceux dont nous venons de parler? Que dirons-nous du théâtre qui fut si longtemps l'orgueil et les délices de la nation? Grétry, Gluck et Gossec ont travaillé sans succès pour l'Académie royale de musique. Le sort de *Menzikof* n'est pas encore décidé, celui du *Connétable de Bourbon* ne l'est que trop. Nous glorifierons-nous beaucoup du drame économique de M. Le Blanc et du sixième acte dont l'auteur des *Arsacides* a prétendu surcharger la couronne de Melpomène? Non; mais nous remercierons M. de Beaumarchais de nous avoir fait rire au *Barbier de Séville*. Nous ne craindrons point de dire que cette pièce peut être mise à côté des meilleures farces de Molière, que si le fond en est moins philosophique, l'intrigue en est plus adroite, et que les plus grands maîtres de l'art n'auraient point désavoué la scène de Bazile. Nous dirons encore que *le Célibataire*, malgré toutes les inconséquences et toutes les absurdités dont il fourmille, n'est pas sans mérite, puisqu'il a su plaire; nous présumons même qu'il pourra se soutenir encore quelque temps par un grand nombre de détails heureux, par cette grâce et cette facilité de style que l'on prend quelquefois pour de l'élégance et du naturel.

Si l'on nous dit que la gaieté qui respirait dans nos anciens opéras bouffons s'est perdue, nous citerons *les Femmes vengées* comme une pièce qui a le mérite non-seulement d'être très-gaie, mais encore très-originale et très-ingénieuse. Nous ne nous désolerons point du succès prodigieux de *la Colonie*, persuadés que si nous prenons jamais le goût de la bonne musique, nous ne manquerons point de bons musiciens. Nous ne dirons point comme une de nos précieuses modernes: « Cette fureur de musique m'attriste, elle me prouve qu'on est si las d'idées qu'on ne s'intéresse plus qu'aux sensations... — Hélas! madame, lui répondit quelqu'un, on en revient toujours aux bonnes gens. »

Notre littérature n'a produit cette année aucun poëme considérable; mais nous avons vu paraître enfin *l'Art d'aimer* du Gentil-Bernard, qui peut bien soutenir la comparaison des meilleurs ouvrages de ce genre. Il y a bien peu de contes de La Fontaine qui vaillent *les Filles de Minée* de M. de Voltaire. Les *Satires* de MM. Clément et Gilbert, remplies d'ailleurs d'extravagances et de blasphèmes littéraires, ont au moins le mérite d'être une imitation servile et quelquefois assez heureuse de la manière de

Boileau. Nous glisserons légèrement sur les *Odes* de M. Dorat, mais nous croyons pouvoir compter son *Dialogue de Pégase et de Clément* comme un des plus jolis ouvrages qu'il ait faits et comme un de ceux qui survivront le plus sûrement à la nombreuse famille dont ils sont sortis.

Si notre année poétique n'a pas été des plus brillantes par les productions qu'elle a fait éclore, elle l'est du moins par les espérances qu'elle nous a données. M. Lemierre fait un long poëme intitulé *les Fastes français;* M. l'abbé Delille achève ses nouvelles *Géorgiques* dont il a lu deux chants à l'Académie française. On a vu s'élever au commencement de l'année un jeune poëte qui a paru tout à coup sur notre horizon littéraire comme un météore éclatant dont rien n'avait annoncé l'apparition prochaine ; c'est M. Roucher, qui a eu le temps d'entreprendre et presque d'achever un poëme immense *sur les douze mois de l'année,* sans qu'on eût seulement soupçonné son existence dans le monde. Nous avons différé si longtemps d'en parler parce qu'il nous avait fait espérer d'un mois à l'autre de nous confier quelques morceaux de son ouvrage plus propre à nous donner une idée de son talent que tout ce que nous pourrions en dire ici. Il est d'autant plus difficile de caractériser sa manière qu'elle est parfaitement à lui et qu'on ne peut guère la comparer à rien de ce que nous avons vu jusqu'à présent. Son poëme embrasse tout ce que la nature offre d'intéressant. Quoique la partie principale de l'ouvrage tienne de la poésie descriptive, il y a su mêler un grand nombre d'épisodes remplis d'invention et d'intérêt. En peignant les différentes fleurs dont se pare le printemps, il s'arrête à la *sensitive* et nous en raconte l'origine. C'est une jeune nymphe tendre et sensible dont l'Amour osa blesser la pudeur, et qui, pour se soustraire à ses transports indiscrets, demande aux Dieux d'être changée en fleur. Sur cette idée il bâtit une métamorphose des plus poétiques et des plus touchantes. Dans le chant du mois d'août, la contemplation d'une belle nuit d'été l'invite à s'élever dans les cieux, à parcourir toute l'immensité des mondes et à pénétrer jusqu'aux limites de l'univers,

Où finit la Nature, où le Néant commence.

Arrivé à ce terme qui semblait devoir satisfaire l'insatiabilité

de ses désirs, il se perd dans l'étendue qui s'offre à ses yeux et son âme se sent aussi faible, aussi bornée que dans le point obscur où notre existence actuelle se trouve renfermée. Lorsqu'il peint la force et la vivacité que reprennent nos esprits quand le doux soleil de l'automne succède aux chaleurs accablantes de l'été, notre poëte se permet une longue digression sur les sciences et sur les arts qu'inventa notre industrie ; il développe les progrès que l'esprit humain a déjà faits et ceux qu'il doit faire encore dans la suite des siècles. Il termine ce morceau sublime par un mouvement plus admirable encore : « Mais, quand tout sera dévoilé, je ne serai plus. Temps de lumière et de félicité,

> Je ne vous verrai point ; le flot de l'onde noire,
> Neuf fois autour de moi par la mort replié,
> Dans l'éternelle nuit me retiendra lié.

Privé de ce bonheur, qu'il soit permis du moins à ma muse de s'égarer encore dans ces labyrinthes champêtres et d'y chanter les présents fortunés de la nature. » Quelques brutes que soient nos esquisses, on y reconnaîtra sans doute *disjecti membra poetæ*, et l'on concevra sans peine comment avec de pareilles ressources il a pu faire douze chants sur un sujet peut-être assez ingrat par lui-même.

Le sujet du poëme de M. Roucher est à peu près le même que celui des *Saisons* de M. de Saint-Lambert, mais son plan est à la fois et plus vaste et plus détaillé; leurs manières d'ailleurs n'ont rien de commun. S'il était possible de caractériser exactement celle de M. Roucher par quelque objet de comparaison, on dirait qu'il a dans ses dessins la simplicité d'Homère et dans son exécution le coloris fastueux de Thompson et la pompe de Virgile. Tout Paris a partagé l'enthousiasme avec lequel nous nous permettons d'en parler ici; c'est au temps à nous apprendre à quel point ses lectures ont pu nous séduire. Son poëme ne sera guère en état de paraître avant trois ou quatre ans; il ne lui reste plus que peu de chants à faire, mais la correction d'un ouvrage si considérable exige sans doute un travail et des soins prodigieux.

M. Thomas ne s'occupe plus que de son poëme épique, M. Marmontel vient de finir une belle *Épître sur l'éloquence*, et M. de Saint-Lambert nous fait espérer de donner incessamment son *Poëme sur les consolations de la vieillesse*.

Nos querelles littéraires et tous les pamphlets de MM. Fréron, La Harpe et Linguet ne sont pas justement ce qui honore le plus les lettres parmi nous; mais la petite facétie de *M. Cassandre*, les vingt premières pages de la *Théorie du paradoxe* et plusieurs traits de la *Préface* du *Barbier de Séville* prouvent du moins que l'on plaisante encore quelquefois avec assez d'esprit et de légèreté.

Nos muses chansonnières ont été plus audacieuses que jamais. Non contentes d'insulter à toutes les beautés de la cour, elles ont osé profaner ce qu'il y a de plus sacré pour nous, et dans leur délire elles se sont même permis de verser leur poison sur ces grâces augustes que toute la France révère avec idolâtrie. Mais en détestant toutes ces atrocités plus dignes des Furies que des Neuf Sœurs, il faut convenir que dans le nombre des couplets répandus l'année dernière, il en est quelques-uns qui étincellent encore de cette gaieté pétulante que l'on vit régner au temps de la Régence,

Temps fortuné marqué par la licence,
Où la Folie agitant son grelot,
D'un pied léger parcourt toute la France,
Où nul mortel ne daigne être dévot,
Où l'on fait tout, excepté pénitence [1].

Dans la foule des romans que chaque jour voit naître et mourir, on distinguera sans doute les *Confidences d'une jolie femme* et *le Paysan perverti*, deux ouvrages qui, malgré leurs défauts, ne sont pas dépourvus de mérite, encore moins d'imagination. Le succès prodigieux que ce dernier a eu dans le plus grand monde, et même parmi les femmes, pourra donner une assez singulière idée de la décence et de l'austérité de nos mœurs.

L'*Histoire de Jenny* n'approche ni de *Memnon* ni de *Babouc*, mais *l'Éloge de la Raison* est un badinage charmant, et ce n'est pas la seule chose que M. de Voltaire ait faite cette année pour nous prouver la vérité du mot de Mme la comtesse d'Houdetot : *Il est clair que Voltaire retombe en jeunesse.*

Nous n'avons point parlé des arts. Nous n'avons rien dit de

1. *La Pucelle.*

l'exposition des tableaux au Louvre, parce que M. Diderot nous promet encore qu'il nous fournira cet article comme de coutume[1]. Nous nous bornerons seulement à remarquer ici que le superbe tableau de *la Femme charitable* par Greuze, *la Construction d'un grand chemin*, de Vernet, plusieurs compositions piquantes de Le Prince, le beau buste du chevalier Gluck par Houdon, la belle *Façade de la nouvelle École de chirurgie*[2] qu'on vient de finir cette année, et plusieurs autres ouvrages intéressants suffisent pour nous assurer que le goût des arts n'est pas encore perdu en France. *Amen!*

Si nous avons trop loué dans cet article, on nous le pardonnera sans doute comme une espèce d'expiation pour toutes les critiques hasardées qui peuvent nous être échappées dans le cours de l'année sur les plus illustres talents du siècle. Il n'y a pas lieu de craindre que la manie de louer soit jamais le plus grand tort des *gens de feuilles;* la plupart de ces messieurs pensent comme ce jeune homme à qui l'on reprochait de dire toujours du mal de tout le monde : « En voulez-vous savoir la raison? Il est difficile de dire du bien sans compromettre l'opinion qu'on a de notre esprit. Dites du mal, et vous ne compromettrez que la réputation d'un autre. »

1776

JANVIER

C'est un grand tort sans doute, pour la petite brochure qui vient de paraître sur les drames-opéras, que celui d'être l'ouvrage de M. Le Bailli du Rollet[3]. Il est difficile de ne pas trouver

1. Le Salon de 1775 est en effet l'avant-dernier dont Diderot ait rendu compte. (Voir tome XII des *Œuvres complètes*, son dialogue avec le peintre Saint-Quentin.)

2. Par Pierre Berruer.

3. Marie Fr.-L. Gand Lebland du Rollet (ou du Roullet, selon Beffara dont l'opinion a été acceptée par Quérard), était bailli, grand'croix de l'ordre de Malte et avait été officier aux gardes françaises. C'est le premier de ces titres qui a sou-

un peu ridicule qu'un homme imagine de faire une poétique entière pour nous prouver que le genre dans lequel il a travaillé est de tous les genres le plus sublime et le plus rare, que nos plus grands maîtres n'en ont pas eu l'idée, et qu'à lui seul était réservée la gloire de produire un chef-d'œuvre qui fût le premier modèle de son art. On n'a jamais joué le rôle de M. Josse avec plus d'intrépidité. Ce défaut de bienséance n'empêche pas que la brochure de M. Le Bailli ne soit remplie de vues excellentes, et peut-être même assez neuves.

La *Lettre sur les drames-opéras* est divisée par articles. L'auteur établit d'abord que les tragédies grecques, et surtout celles d'Euripide, étaient de vrais opéras. Il fonde son opinion sur l'étendue resserrée de ces poëmes, sur les chœurs qui en faisaient partie, et sur la diversité des mètres qu'on y employait. M. de Voltaire avance à peu près les mêmes idées dans le discours qu'il a mis à la tête de *Sémiramis*. « Où trouver, dit-il, un spectacle qui nous donne une image de la scène grecque? C'est peut-être dans nos tragédies nommées *opéras* que cette image subsiste... Le récitatif italien est précisément la mélopée des anciens; c'est une déclamation notée et soutenue par des instruments de musique, etc. »

On ne nous apprend pas une vérité bien nouvelle en nous assurant que le sujet d'un drame-opéra doit être grand pour produire une action rapide, des situations touchantes, un intérêt vif et soutenu; mais ce qu'on ajoute pourra paraître plus instructif, c'est que les sujets connus sont préférables aux sujets d'invention, parce que l'exposition en est plus facile, et que l'on est plus sûr d'émouvoir le spectateur pour des personnages dont l'histoire et les caractères lui sont déjà connus. La règle n'est pourtant pas sans exception; et, puisque M. Le Bailli prétend avoir calqué sa poétique de l'opéra sur celle de l'ancien théâtre, il n'ignore pas sans doute que les Grecs ne s'interdisaient point du tout les sujets d'invention. Aristote dit expressément qu'Agathon s'était rendu très-célèbre dans ce genre. En effet, si les fictions peuvent avoir toute la vraisemblance des faits historiques, si elles peuvent être exposées avec la même clarté, pourquoi ne seraient-elles pas susceptibles du même intérêt? Le plus

vent été pris pour un nom patronymique, et notamment ici même par Meister, dont nous respectons l'erreur peut-être volontaire.

grand nombre des spectateurs connaît-il mieux aujourd'hui Thésée, Agamemnon, qu'Orosmane ou qu'Alzire?

On remarque avec beaucoup de raison que quelques peines que nos poètes lyriques se soient données, ils n'ont presque jamais pu dérober aux spectateurs l'ennui que leur causaient les scènes d'exposition. On en trouve la raison dans l'usage presque constant où ils sont de faire leur exposition en récit. « Toute exposition de ce genre ne peut se soutenir que par les détails, c'est-à-dire par l'emploi que le poëte peut faire de son esprit. L'art manquant au musicien pour rendre ce que l'esprit seul lui présente, l'union nécessaire de la musique et de la poésie ne peut plus se faire sentir alors ; et le spectateur s'ennuie. » Il n'y a qu'un moyen d'éviter un effet si fâcheux, c'est que l'exposition soit en action, qu'elle présente une situation ou un tableau ; mais il est essentiel que le poëte soit attentif à ménager les ressources du musicien, en observant des gradations intelligentes, sans lesquelles il serait à craindre que la musique ne se nuisît à elle-même, et que ses premiers efforts ne rendissent impuissants ceux qu'elle s'efforcerait de faire par la suite.

Le poëte lyrique ne peut pas trop s'appliquer à amener, à produire des situations variées qui changent l'état des personnages et qui leur fassent naître de nouveaux sentiments et de nouvelles passions. Il n'est pas permis de rappeler ce principe si juste, lorsqu'on en fait l'application au drame lyrique, sans observer combien on en a abusé de nos jours dans la tragédie ordinaire, où, à force de multiplier les contrastes et les coups de théâtre, on s'est cru dispensé de tout ce qui tient au développement des caractères et des passions, partie de l'art infiniment plus difficile et plus précieuse.

« Il est rare, dit notre auteur, il est même dangereux dans la tragédie lyrique d'amener un dénouement naturel et produit immédiatement par l'action. Ces sortes de dénouements, qui sont le complément de la tragédie ordinaire, exigent presque toujours des scènes de préparation, et l'on a vu qu'il est important de les éviter autant qu'il est possible. Il est d'ailleurs essentiel, dans l'opéra-tragédie, que le dénouement soit heureux. A la représentation d'un bon opéra, l'âme, étant extrêmement affectée et ébranlée par l'union des paroles et de la musique, a besoin d'être raffermie et rassurée par un dénouement heureux, qui la distraie

et la console. On est donc quelquefois forcé d'avoir recours aux moyens surnaturels pour dénouer l'intrigue et terminer l'action du drame lyrique; mais, pour conserver à ces sortes de dénouements toute la vraisemblance dont ils sont susceptibles, il faut les tirer immédiatement du sujet. » *Comme dans Iphigénie*, c'est le refrain auquel l'auteur trouve le secret de revenir sans cesse.

Une remarque assez fine, ce me semble, c'est celle que fait l'auteur sur la nécessité de varier dans un opéra les caractères, et de les mettre en opposition. Il observe que la déclamation parlée, étant moins accentuée et plus rapide, ne laisse presque aucune trace de ses sons; au lieu que l'oreille, cet organe délicat, sensible et paresseux, retient toujours dans la déclamation chantée une partie du son qui l'avait précédemment frappée, si celui qui succède ne contraste pas suffisamment pour en effacer les traces, etc.

La plus grande difficulté que trouve M. Le Bailli dans la composition d'un opéra-tragédie, et pour le poëte et pour le musicien, c'est la scène. Il croit que nos auteurs modernes, et Quinault lui-même, ne l'ont pas assez sentie. « La précision, dit-il, qu'exige le drame-opéra ne permet pas au poëte d'y étendre à volonté le dialogue, qui doit y être nécessairement concis et pressé, ni d'y observer les nuances nécessaires pour développer par degrés les sentiments et les passions. Il faut, pour ainsi dire, qu'ils y soient jetés : tout l'art des transitions y consiste dans l'élan de l'âme, y est restreint au mouvement rapide et spontané mais naturel des passions; enfin tout ce qui est l'ouvrage et la production de l'esprit doit être impitoyablement rejeté de la scène. » Si M. Sedaine nous donnait sa *Poétique*, n'appliquerait-il pas au drame et à la tragédie tout ce qu'on nous dit ici de l'opéra? Mais qu'en penserait Racine?

Après avoir rendu justice au charme de la versification de Quinault, M. Le Bailli se croit en droit de nous assurer que ce n'est pas là le modèle qu'il faut suivre. « Toutes les perfections qui distinguent et caractérisent ce poëte tendent à amollir et même à énerver l'expression musicale. Il lui faut, je crois, souffrir un style plus concis, plus nerveux, plus rapide, et surtout plus varié. » Ce n'est pas tout. « Souvent l'élégance et l'harmonie de la poésie contrarient l'expression musicale, et quelque-

fois un vers dont la dureté choque l'oreille produit un grand effet avec le chant. » Ah! Monsieur Josse! Monsieur Josse!

Pourquoi n'y aurait-il pas autant d'harmonies différentes pour les vers que pour l'expression musicale? Ces vers si connus du Tasse :

> Chiama gli abitator delle ombre eterne
> Il rauco suon della tartarea tromba, etc.,

ces vers ne brillent pas sans doute par leur douceur ni par leur mollesse, mais en sont-ils moins harmonieux ? Et ne font-ils pas, quoique d'un genre très-opposé, le même plaisir à l'oreille que les plus tendres airs de Quinault? On sait bien que la recherche d'une élégance continue a pu nuire souvent à l'expression ; mais ce serait un grand abus de croire qu'il est impossible d'être à la fois harmonieux et concis, de réunir la force et la grâce, la vérité des mouvements et la pureté de l'expression.

Nous pensons d'ailleurs, comme M. Le Bailli, que les grands vers sont ceux qui conviennent le mieux au récitatif chanté, destiné à rendre des pensées nobles et des sentiments élevés. Nous pensons comme lui que les vers de huit syllabes sont les plus propres au sentiment tendre ou douloureux ; ceux de cinq, de six ou de sept syllabes seront employés plus heureusement à exprimer la colère et tous les éclats d'un caractère impétueux. Nos vers de dix syllabes sont ceux qui se plient avec plus de facilité à tous les tons ; c'est presque le seul mètre qui puisse rendre vivement toute passion retenue ou concentrée, tout mouvement qui exige une certaine réticence dans le style.

L'auteur prétend que la coupe des scènes ne saurait être fixée par des règles constantes, que c'est à l'intelligence du poëte, à son sentiment musical à en décider. Il est de toute vérité que sans ce tact on ne fait rien; et qu'avec cette ressource on est au-dessus de toutes les règles. Nous en voyons cependant une qui nous paraît assez généralement sûre, c'est que les airs ne sont bien placés qu'au commencement et à la fin des scènes, parce que toutes les fois que l'action est interrompue par le chant, l'intérêt est suspendu et languit. Il n'est qu'une seule exception à cette règle, c'est lorsque la situation d'un des personnages change au milieu de la scène; mais il est bien rare que cette exception puisse avoir lieu.

« Quelque art que puissent employer et le musicien et le poëte, les paroles dans le quatuor dialogué et les sons qui les expriment sont nécessairement trop éloignés pour que l'oreille puisse les suivre sans un effort pénible et fatigant. Le duo dialogué inventé par les Italiens paraît le seul propre à la scène et qui doive y entrer. »

Il paraît inconcevable que nos auteurs modernes ayant introduit les chœurs dans leurs poëmes à l'exemple des anciens, au lieu de faire comme eux tous leurs efforts pour les intéresser à l'action, les aient presque toujours laissés sans intérêt et sans mouvement. « L'habitude seule, dit M. Le Bailli, peut sans doute faire tolérer ces personnages postiches qui, plantés sur le théâtre comme des tuyaux d'orgue, ne sont amenés sur la scène que pour rendre de vains sons.

« Si c'est une faute impardonnable d'employer les changements de lieu sans nécessité, et uniquement pour faire paraître une décoration nouvelle, c'en est une encore plus répréhensible lorsqu'on se sert de ce moyen pour transporter les personnages à des distances trop éloignées. C'est détruire la vraisemblance et blesser la règle sacrée de l'unité de temps, plus nécessaire encore à observer dans un opéra que dans toute autre espèce de poëme dramatique, parce que l'action y étant plus pressée, l'extension de sa durée en est plus sensible et choque davantage la vraisemblance. »

M. Le Bailli croit que le merveilleux ne doit être employé dans la tragédie qu'avec beaucoup de précaution, et lorsque par la nature du sujet il est *essentiellement nécessaire*, comme dans *Armide*. Nous serons tout à fait de son avis, s'il nous permet d'ajouter que, en conséquence de son principe, les sujets où le merveilleux est *essentiellement nécessaire* sont ceux que le poëte lyrique doit choisir de préférence. Chaque art a des ressources qui lui sont particulières, et les sujets où ces ressources peuvent être déployées dans toute leur étendue sont peut-être les seuls auxquels il convient de s'attacher. Pourquoi espérer de donner à nos opéras l'espèce d'intérêt dont la tragédie seule semble susceptible? Pourquoi s'efforcer de donner à nos tragédies cette pompe et cette variété de spectacle qui ne paraît appartenir qu'à l'opéra? Il faut craindre, en voulant multiplier nos plaisirs, d'en corrompre la source; il faut craindre, en voulant

étendre et varier nos goûts, d'en altérer le caractère, et de leur faire perdre ainsi leur force et leur grâce naturelle.

L'article des fêtes et de la danse est fort long, et l'unique but de l'auteur est de nous en dégoûter. On croit que M. Le Bailli n'a pas toujours pensé de même ; mais ce n'est pas la première fois que les ballets ont eu à se plaindre de l'ingratitude de MM. les poëtes. Toute cette déclamation ne dit rien plus que le mot de l'abbé Pellegrin à sa servante. Il était fort tourmenté du plan d'un opéra nouveau, et s'était endormi en cherchant inutilement le moyen de terminer son troisième acte par une fête. Sa servante vint le réveiller le lendemain matin, et lui cria qu'il était temps d'aller dire la messe, vu la fête. *Bah!* dit le poëte encore moitié endormi, *ce n'est rien que d'avoir trouvé la fête, le difficile est de l'amener.*

M. Le Bailli finit sa brochure par une fête qu'il se donne à lui-même, en relevant avec beaucoup de sévérité tous les défauts qu'on peut reprocher à l'*Armide* de Quinault, et en exaltant jusqu'au troisième ciel le mérite d'*Iphigénie*, éloge qui manquerait peut-être de modestie s'il n'était pas évident que Racine, le comte Algarotti et le chevalier Gluck ont eu beaucoup plus de part au succès de cet ouvrage que M. Le Bailli. *Oui, monsieur Le Bailli.*

CHANSON

FAITE A L'OCCASION DE LA LETTRE DE M. LE BAILLI DU ROLLET SUR LES DRAMES-OPÉRAS.

Air : *Oui, monsieur le Bailli.*

Je consens, mes chers frères,
A vous initier
Dans les profonds mystères
Du lyrique métier.
Croirez-vous mes préceptes?
— Oui, monsieur Le Bailli.
— Vous serez donc adeptes?
— Bon, monsieur Le Bailli.

— Connaissez-vous *Armide*?
— Oui, monsieur Le Bailli.

— Quel ouvrage insipide!
— Oui, monsieur Le Bailli.
— Sans chaleur, sans génie.
— Oui, monsieur Le Bailli.
— Mais vive *Iphigénie!*
— Oui, monsieur Le Bailli.

— De la scène lyrique
Quinault n'est plus le roi.
Lisez ma poétique,
Vous direz comme moi :
Nous n'avons qu'un génie.
— Qui, monsieur Le Bailli?
— L'auteur d'*Iphigénie*.
— Ah! monsieur Le Bailli!

— Admirez sa sagesse;
Modeste en ses essais,
Par respect pour la Grèce
Il parle mal français,
Même en pillant Racine;
Son génie affaibli
Dément son origine.
— Oui, monsieur Le Bailli.

— Gardez-vous dans la fable
De choisir vos sujets;
Point de dieu, point de diable,
Ni fêtes ni ballets,
Cela sent trop l'enfance.
— Mais, monsieur Le Bailli,
On peut aimer la danse [1],
Hem! monsieur Le Bailli?

— Toi, chef de mes athlètes [2],
Qui dans ce pays-ci
Sais mesurer les têtes,
Sois mon superbe appui;
Cours, cabale au parterre;
Du fond je t'ai saisi,
La forme est ton affaire.
— Oui, monsieur Le Bailli.

1. On fait allusion ici à un opéra oublié depuis longtemps, et qui dans sa nouveauté ne put se soutenir que par les ballets. (Meister.)

2. Les Mémoires secrets de l'Académie royale de musique assurent que M. Le Bailli avait mis un chapelier de ses amis à la tête de la cabale dont il crut avoir besoin le jour de la première représentation d'*Iphigénie*. (Id.)

AUTRE CHANSON.

Air : *Tous les bourgeois de Chartres.*

Aimables mousquetaires,
Favoris des Amours,
Déchirez vos bannières
Et brisez vos tambours.
Ils ne vous serviront qu'à battre la retraite;
On vous exile de Paris,
Sur la requête des maris
Votre réforme est faite.

Ralliant les gendarmes
Et les chevau-légers,
Briguez d'autres alarmes
Et de plus doux dangers.
Dans le cœur de Cypris portez la soubreveste;
Consolez-vous, jeunes guerriers,
On vous arrache vos lauriers,
Mais le myrte vous reste.

Dans les troupes légères
De Gnide et de Paphos,
Au rang des volontaires
Qu'on place nos héros.
Vainqueurs à Fontenoy, dans Paris infidèles,
Ils font la guerre, ils font l'amour,
Ils savent dompter tour à tour
Les Anglais et les belles.

Ainsi toujours volage,
Le Français chante et rit;
Son humeur est l'image
Des plumes qu'il chérit.
Mais au sein des plaisirs, de peur qu'il ne s'endorme,
Les dieux, pour le désennuyer,
Daignent parfois lui envoyer
La grippe[1] et la réforme.

1. C'est le nom qu'on a donné aux rhumes qui ont régné cet hiver. (Meister.)

ÉPITAPHE DE L'ABBÉ DE VOISENON

PAR M. COLARDEAU.

Ci-gît un abbé libertin,
Plein d'esprit et d'humeur falote.
Il était porteur de calotte,
Mais c'était celle de Crispin.

— La première nouveauté dramatique que nous ayons eue cette année ne nous gâtera point trop sur celles qui pourront la suivre. C'est une comédie lyrique en deux actes, mêlée d'ariettes, intitulée *les Souliers mordorés, ou la Cordonnière allemande.* Cette pièce a été représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le jeudi 11 janvier. Les paroles sont de M. Serière, Français d'origine, mais officier dans les troupes de l'empereur[1]; la musique est du sieur Fridzeri, l'auteur des *Deux Miliciens.*

Le sujet des *Souliers mordorés* est pris d'un conte fort ancien, mais dont j'ignore l'auteur. La décence du théâtre n'ayant pas permis que ce sujet fût traité sur la scène comme dans le conte, il est arrivé que d'une aventure assez plaisante le poëte n'a su faire qu'une espièglerie de jeune homme, et une espièglerie froide parce qu'elle est insipide, sans motif et sans intérêt. L'intrigue, l'ordonnance et le style de la pièce ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Quoique dans toute la musique de cette pièce il n'y ait pas un trait de génie, rien de neuf, rien de piquant, on y a trouvé plusieurs airs assez bien faits et d'une tournure agréable. C'est l'ouvrage d'un aveugle; il compose sur un bureau où sont tendus des fils de soie dans le même ordre où sont tracées les lignes d'un papier de musique. Il a de petites figures de bois de différentes formes pour représenter toutes les notes et toutes les clefs dont on peut avoir besoin pour écrire la musique. Chaque espèce a son tiroir particulier, l'habitude lui a appris à les distinguer au toucher; il écrit ses compositions comme on imprime, et relit ses airs en les repassant du bout des doigts.

1. Ces détails donnés par Meister sur l'auteur ne permettent pas d'adopter le dire de La Harpe, qui attribue cette pièce à Laujon. (T.)

— Lorsque M. le duc de Choiseul revint à Paris vers la fin de décembre (1775), il fut reçu froidement à Versailles; mais tous les soupers qu'il reçut et donna à Paris furent des fêtes brillantes. Voici des couplets composés à cette occasion :

COUPLETS SUR LE RETOUR DE M. LE DUC DE CHOISEUL,

PAR M. LE C. DE B.[1].

Ici que tout soit réjoui;
Voici la fin de notre ennui :
Quelqu'un nous revient aujourd'hui
Qui nous rendra gais comme lui.

Lorsque jadis on l'exila,
Chez lui toute la France alla.
Il fallut qu'on le rappelât
Pour que Paris se repeuplât.

Sait-on s'il se reposera,
Ou bien s'il recommencera;
Mais bien fin qui s'en passera,
Et plus fin qui s'en servira.

AUTRES COUPLETS SUR LE MÊME SUJET.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

PAR M***[1].

Air *de Joconde.*

Que dans ton aimable loisir,
  Sans ennui, sans affaire,
Je reconnus avec plaisir
  Ton heureux caractère!
Lorsqu'on a si longtemps conduit
  Et la paix et la guerre,
Il faut un excellent esprit
  Pour savoir ne rien faire.

1. Le chevalier de Boufflers.
2. Par La Harpe, qui les rapporte dans sa *Correspondance littéraire.*

A MADAME DE CHOISEUL.

Même air.

Faite pour la société,
Vous goûtiez la retraite;
Paris vous voit, est enchanté,
Chanteloup vous regrette.
C'est un avantage bien doux,
C'est le premier des vôtres,
D'être partout bien avec vous,
Et mieux avec les autres.

A MADAME DE GRAMMONT.

Même air.

On ne saurait plus la quitter
Alors qu'on l'a connue;
On ne peut plus la remplacer
Alors qu'on l'a perdue.
Cependant, s'il fallait opter,
J'aimerais mieux peut-être
Être encore à la regretter
Que ne pas la connaître.

Mme Du Deffand appelle M. le duc de Choiseul *grand-papa*, et Mme la duchesse *grand'maman*. Voici deux couplets qu'elle a faits pour eux :

A la cadette des mamans,
Des enfants la doyenne,
Avant le jour des compliments
Présente son étrenne.
Tout prouve mon empressement,
Ainsi que ma constance,
Puisque j'aime ma grand'maman
Du jour de sa naissance.

Du grand-papa
Je ne suis plus petite-fille
Du grand-papa :
Quand on n'est plus jeune et gentille,
On est exclu de la famille
Du grand-papa.

— Le gouvernement de l'Académie royale de musique s'est vu menacé de grandes révolutions. M. de Malesherbes et la ville de Paris ayant fortement désiré d'être débarrassés d'une province si bruyante et si difficile à conduire, il s'est présenté plusieurs compagnies qui en ont demandé la régie. Un jeune Américain, connu sous le nom du chevalier de Saint-Georges, qui réunit aux mœurs les plus douces une adresse incroyable pour tous les exercices du corps et de très grands talents pour la musique, était du nombre des chefs d'une de ces compagnies. Mlles Arnould, Guimard, Rosalie et autres n'en ont pas été plus tôt informées qu'elles ont adressé un placet à la reine pour représenter à Sa Majesté que leur honneur et la délicatesse de leur conscience ne leur permettraient jamais d'être soumises aux ordres d'un mulâtre. Une considération si importante a fait toute l'impression qu'elle devait faire; mais, après beaucoup de projets et de discussions de ce genre, cette grande question vient d'être décidée enfin par la bonté du roi, qui a bien voulu se charger de faire régir l'Opéra pour son propre compte par MM. les intendants et trésoriers de ses Menus-Plaisirs. Si la recette n'égale point la dépense, Sa Majesté y suppléera; si elle produit quelque bénéfice, il sera partagé entre les acteurs qui auront le mieux mérité du public.

L'opéra d'*Adèle*[1] est suivi avec plus d'empressement que jamais, mais c'est depuis qu'il est soutenu du ballet de *Médée*, qu'on vient de remettre avec quelques changements qui ont parfaitement bien réussi. Ce ballet, où Mlle Heinel, Mlle Guimard et le grand Vestris se sont surpassés, est très-propre à donner une idée de la pantomime des anciens et de l'extrême passion que les Grecs et les Romains eurent longtemps pour ce genre de spectacle, qu'ils finirent même par préférer à tous les autres. Le ciel nous préservera, j'espère, d'un si grand malheur, mais il faut convenir qu'avant d'avoir vu ce ballet, nous n'aurions jamais soupçonné que la danse pût être susceptible d'une expression si vraie et si touchante. Nous ne pouvons plus douter aujourd'hui que la danse ne soit un art d'imitation comme tous les autres. « Cet art, dit M. Diderot, est à la pantomime comme la poésie est à la

1. *Adèle de Ponthieu,* représentée pour la première fois en trois actes le 1er décembre 1772, reprise en cinq actes le 5 décembre 1775; voir p. 162.

prose, ou plutôt comme la déclamation naturelle est au chant : c'est une pantomime mesurée, c'est un poëme, et ce poëme devrait avoir sa représentation séparée. » Ce que l'éloquence de notre philosophe développe si bien, les talents de Vestris le démontrent encore mieux.

Il faut que la pantomime, ainsi que tous les autres arts, ait un modèle idéal; et ce modèle idéal, n'est-ce pas l'assemblage heureux de ce que la nature offre de plus parfait dans chaque genre, mais de ce qu'elle daigne rarement réunir dans un même objet? Ce n'est pas tout. Si l'art atteint quelquefois l'effet de la nature, s'il peut même le surpasser, c'est en exagérant tout ce qu'il imite. Il ne se contente pas de chercher les plus grandes beautés éparses à ses yeux; il ne se contente pas de les rapprocher et de les joindre, il leur donne encore un caractère ou plus fort, ou plus délicat, ou plus fin, ou plus sublime; mais, pour retrouver ensuite le rapport qui peut lier des proportions aussi exagérées, pour en déterminer l'ensemble, il les soumet à cet ordre harmonieux qui, appliqué à l'éloquence, forme ce qu'on appelle le nombre oratoire, à la poésie le rhythme, à la musique et à la danse l'accord et la mesure.

Toute passion a sans doute des signes, des gestes qui lui sont propres; c'est au pantomime à les discerner et à les saisir : mais croyez qu'il ferait peu d'effet au théâtre s'il ne les rendait pas avec plus de force et d'énergie qu'on n'en trouve communément dans la nature; et voilà pourquoi les Athéniens n'étaient pas si ridicules de trouver l'imitation du cri de je ne sais quel animal plus vraie que le cri même. Il n'est pas moins sûr que si ces expressions, nécessairement exagérées pour être sensibles, n'étaient pas réglées par une mesure quelconque, on y verrait plus de suite, plus d'ensemble, par conséquent plus de vérité, parce que la vérité tient surtout à cet ensemble. L'ordre de la nature n'est pas toujours celui de l'art, mais c'est la nature qui nous en donne la première idée, et nous suivons encore sa marche lors même que nous semblons nous en éloigner le plus.

Il résulte de ces réflexions, peut-être trop abstraites, que la danse n'est pas plus de convention que la musique; qu'elle prête comme la musique un nouveau degré de force aux expressions naturelles de la passion, et qu'elles servent l'une et l'autre à en lier les rapports, à en soutenir le caractère et l'ensemble, les

gestes étant aussi naturels que les sons, et également susceptibles de modifications différentes et d'accords harmonieux.

— *Système physique et moral de la femme, ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs et des fonctions propres au sexe,* par M. Roussel, docteur en médecine de l'université de Montpellier, avec cette épigraphe : *Fœminarum vero virtus est, si spectetur corpus, pulchritudo; et si animus, temperantia et studium operis.....* (Arist., *Rhetor.*, liv. I, ch. v.) Si c'est, comme on le dit, l'essai d'un jeune homme, il annonce des talents fort distingués. Quoiqu'on y trouve peu d'idées absolument neuves, beaucoup de vues superficielles et quelques opinions paradoxales, c'est un livre plein de philosophie et d'imagination. Nous connaissons peu d'ouvrages de ce genre écrits avec autant de légèreté, d'agrément et de goût. Il arrive souvent au génie de M. Roussel de peindre avec les couleurs les plus vives ce qu'il ne songeait qu'à décrire. Il nous attache aux détails qui nous semblaient le moins susceptibles d'intérêt, parce qu'il y découvre toujours quelque rapport moral auquel notre esprit aime à se prendre. Tout s'anime sous sa plume, parce qu'il voit tout avec le regard d'une sensibilité douce et fine. Il prouve combien les mœurs donnent de vie et de grâce aux productions mêmes dont elles ne sont pas l'objet principal. Son style, sans être parfaitement pur, a le caractère et le ton de son sujet, une expression facile, moelleuse et quelquefois brillante.

Le livre de M. Roussel est divisé en deux parties : la première traite des différences générales; la seconde des différences particulières qui distinguent les deux sexes. Si la première partie nous avait paru supérieure à l'autre, nous ne l'avions d'abord attribué qu'à notre ignorance, les matières discutées dans la seconde partie étant plus éloignées de nos connaissances que celles dont il est question dans la première; mais nous avons été confirmé dans notre jugement par l'autorité des Tronchin et des Bordeu. Toutes les recherches que fait l'auteur sur le mystère incompréhensible de la génération, sur les accouchements et leurs suites, n'offrent que des idées infiniment communes ou infiniment hasardées. Le morceau de l'ouvrage que nous avons lu avec le plus de plaisir, c'est le quatrième chapitre du premier livre, des effets immédiats qui paraissent dériver de l'organisation des

parties sensibles de la femme. Quoique la plupart des idées répandues dans ce chapitre aient été déjà développées par Rousseau dans le quatrième volume de son *Émile*, il en est au moins plusieurs qui sont considérées ici sous un point de vue différent, et toutes ont une teinte qui leur est propre, et qui leur prête, ce me semble, un intérêt nouveau. Quelque admiration qu'inspire le pinceau de Jean-Jacques, celui de M. Roussel conserve encore à côté de lui ses grâces et sa douceur. La sublimité de Raphaël n'empêche pas qu'on ne se laisse encore séduire à la touche ingénieuse des Guide et des Watteau. Si notre jeune philosophe ne parle point des femmes avec autant d'éloquence et de pompe que M. Thomas, on croit s'apercevoir néanmoins qu'il les connaît davantage; et n'est-ce pas dire assez qu'il paye à leurs charmes un tribut plus vrai, plus sensible, et par là même plus flatteur? Nous ne nous permettrons point de citer ici tous les tableaux qui embellissent l'ouvrage de M. Roussel, il faut les voir dans leur cadre : nous nous bornerons seulement à quelques traits qui, quoique détachés de la liaison où ils se trouvent, suffiront pour donner une idée de ses principes et de sa manière d'écrire.

« Si l'on considère que les causes physiques de nos maux sont en très-petit nombre, et que leur véritable source est dans les affections de notre âme, qui les perpétue par le souvenir ou les multiplie par la crainte, on verra que la femme, en qui la variété même des sensations s'oppose à leur durée, et qu'elle sauve de cette opiniâtreté de réflexion qui fait le tourment de tant d'êtres pensants, est peut-être moins éloignée que l'homme de la félicité que comporte la nature humaine.

« La nature, qui ne devait pas prévoir nos arrangements civils, s'était contentée de faire les femmes aimables et légères, parce que cela suffisait à ses vues. Le même intérêt, qui a voulu qu'il y eût une association constante entre les deux sexes, a aussi exigé d'elles des sentiments plus stables que ceux que la nature leur avait donnés. Quoi qu'il en soit, c'est sur cette base chancelante que repose tout l'édifice de la société, et il n'est pas douteux qu'on ne doive leur tenir compte de la vertu ou de l'adresse avec laquelle elles le soutiennent.....

« Le caractère de l'homme est toujours de substituer des erreurs aux vérités qu'il ignore. Chez les peuples qui croyaient que

la Divinité daigne quelquefois se communiquer aux hommes, il était naturel d'attacher certains signes sensibles à la présence du dieu qui devait parler... Des mouvements convulsifs, un regard effaré et des mots échappés par élan annonçaient que la Divinité allait s'expliquer par la bouche d'un mortel. On a dû être frappé de la conformité de ces traits avec les symptômes qui caractérisent les maladies convulsives..... Un des points de la doctrine d'Hippocrate sur la constitution des femmes est que l'humide y domine; et comme un des effets de cette disposition est une certaine tendance aux affections spasmodiques, les femmes ont dû souvent retracer l'image des personnes agitées par le souffle divin, et par là paraître plus propres que les hommes à jouer le rôle de sibylles ou de devineresses.....

« La promenade, au lieu d'imprimer un mouvement égal à tout le corps, ou du moins un mouvement alternatif aux différents muscles, ne fait mouvoir que les parties inférieures du corps; toutes les parties supérieures restent immobiles. Il y a encore cet inconvénient dans les promenades, surtout dans les promenades solitaires des personnes d'une santé faible ou d'une constitution mélancolique, c'est qu'elles sont une occasion pour ces personnes de se livrer à tout le vide de leur âme, à cette intempérance d'idées qui les charment en fatiguant les ressorts de leur esprit. Il faut à l'homme un travail réel, et le plus avantageux serait celui qui exercerait également le corps et l'esprit, et qui maintiendrait un juste équilibre entre les forces morales et les forces physiques...

« Notre machine ne doit pas être plus réglée que l'élément qui l'environne. Il faut se reposer, travailler, se fatiguer même selon que le sentiment de nos forces actuelles le permet. Ce serait une prétention ridicule que de vouloir se réduire à une parfaite uniformité et garder toujours la même assiette, quand tous les êtres avec lesquels nous avons les rapports les plus intimes sont dans une vicissitude continuelle. »

— *Le Duc d'Arnay*, en deux petits volumes in-8°, par M. de Carmontelle. C'est une suite de proverbes liés par une intrigue assez peu vraisemblable, mais où l'on trouve, comme dans les *Proverbes*, des détails d'une grande vérité et un dialogue souvent très-naturel. L'auteur s'est piqué de mettre plus de sensibilité dans ce roman que dans ses autres ouvrages; mais cela prouve

seulement qu'il ne faut se piquer de rien. Ce qui a mieux réussi à M. de Carmontelle que ces efforts de sensibilité, ce sont quelques critiques fort raisonnables sur les spectacles, sur les petites loges, et en général sur toutes les superficies ridicules de la société, que personne n'a jamais saisies avec plus de profondeur et de gaieté que lui.

— *Épître à M. de Monregard, intendant général des postes de France;* par M. Gresset. Cette Épître fut envoyée avec un pâté de quatre canards dans le temps de la grippe. Si le pâté ne valait pas mieux que l'épître, c'était un triste présent. On ne conçoit pas comment le chantre de *Ver-Vert* a pu écrire de pareilles platitudes. En vérité, le voyage de Nantes ne fut pas plus funeste pour l'oiseau chéri des Visitandines que le séjour d'Amiens ne l'a été pour la muse de M. Gresset; si le langage qu'elle parle aujourd'hui n'est pas précisément ce que les jeunes sœurs prenaient pour du grec, en est-il moins barbare, moins étrange?

FÉVRIER.

OBSERVATIONS SUR UN PASSAGE DES *Commentaires* DE JULES CÉSAR.

Il n'est peut-être aucune absurdité, aucun genre de folie qui n'ait occupé très-sérieusement quelques individus de l'espèce humaine, et l'histoire secrète de l'amour et de la superstition en fournirait seule assez de preuves; mais je ne pense pas que des opinions adoptées par la multitude, consacrées, pour ainsi dire, par la sanction publique, aient pu usurper un si grand crédit sans avoir quelque fondement raisonnable, ou sans être appuyées d'une autorité infiniment spécieuse. M. de Montesquieu dit que les hommes fripons en détail sont en gros de très-honnêtes gens. Ne dirait-on pas avec autant de vérité que les hommes fous en détail sont en gros des êtres fort sensés? Les hommes assemblés manquent sans doute assez souvent de finesse, de sagacité, de

prudence; mais il est rare qu'ils se trompent sur des vues générales lorsqu'elles n'excèdent pas au moins la portée d'une intelligence commune.

C'est en partant de ce principe que j'ai toujours cru observer que parmi les erreurs les plus généralement répandues, même parmi celles qui nous paraissent aujourd'hui les plus extravagantes, il n'en est point qui, rappelée à sa première origine, ne tienne à des idées très-vraies ou très-vraisemblables. Tout dépend des circonstances, qui, sans pouvoir en altérer la nature, métamorphosent de mille manières différentes et le bien et le mal, et le juste et l'injuste. La folie des duels naquit dans un temps où la valeur était le garant de toutes les autres vertus, la lâcheté la preuve de tous les autres vices. L'abus des indulgences eût révolté infailliblement les peuples les plus superstitieux s'ils n'avaient pas été familiarisés depuis longtemps avec ce genre d'expiation par l'esprit qui régnait alors dans la jurisprudence civile, et qui pouvait avoir été inspiré d'abord par des vues de clémence et d'humanité, mais qui était surtout autorisé par les distinctions qu'une longue suite de siècles avait établies entre les hommes.

De toutes les institutions religieuses, il n'en est point sans doute qui blesse davantage la nature et la raison que les sacrifices de victimes humaines; cependant nous les retrouvons chez la plupart des peuples de l'antiquité, chez des peuples même dont nous sommes forcés d'admirer les lumières et dont les mœurs publiques annoncent d'ailleurs beaucoup de justice et d'humanité. Les Juifs, qui eurent de la Divinité des idées si sublimes et si pures, ont souillé plusieurs fois ses autels du sang des hommes. Les peuples du Mexique et les sauvages de l'Amérique méridionale, avec un caractère paisible et des mœurs assez douces, ne nourrissaient leurs dieux que de sang humain. Ces sacrifices horribles n'étaient point inconnus chez les peuples les plus policés, tels que les Grecs, les Chinois, les Tyriens. On est peut-être encore plus surpris de les voir établis chez des nations aussi simples et dans leur culte et dans leur police que les Germains et les Gaulois. Comment expliquer les causes d'un phénomène si étrange et si malheureusement universel?

Je trouve dans les *Commentaires de César* un passage qui me paraît très-propre à éclaircir cette question. Il parle des

mœurs et de la religion des anciens Gaulois, livre VI[1]. « Les Gaulois sont fort superstitieux, et dans les grands dangers, soit de guerre ou de maladie, sacrifient des hommes ou font vœu d'en sacrifier, ce qui s'exécute par le ministère des druides. Ils croient qu'autrement Dieu ne peut être apaisé, et qu'il faut la vie d'un homme pour en racheter un autre, de sorte qu'il y a des sacrifices publics. En quelques endroits, il y a des idoles d'osier d'une grandeur extraordinaire qu'on remplit d'hommes, et le plus souvent de criminels, et puis on y met le feu. Ils ne croient pas qu'il y ait de victimes plus agréables à la Divinité; mais ils brûlent quelquefois des innocents faute de coupables. »

En méditant les observations d'un historien si digne de foi, en comparant l'idée qu'il nous donne de la religion de nos ancêtres avec l'idée que nous donne Tacite de celle des Germains, en nous rappelant que, chez ces deux peuples, les druides et les prêtres étaient chargés de l'administration de la justice, on est conduit, ce me semble, par les conséquences les plus naturelles, à ne voir dans la première institution des sacrifices de victimes humaines qu'un ordre de jurisprudence criminelle, consacré dans l'origine par des notions religieuses, et dont le fanatisme et la superstition ne firent qu'abuser dans la suite des temps. Ce que César sut voir dans les usages et dans les pratiques de l'ancienne Gaule, ne le verrions-nous pas également dans les usages et dans les pratiques de tous les peuples imbus de semblables superstitions, si nous les observions avec le même soin? Les sauvages de l'Amérique ne sacrifient presque jamais que des malfaiteurs ou leurs ennemis et leurs prisonniers. Rabbi-Bekai dit positivement que les pères et mères qui sacrifiaient leurs enfants à Moloch le faisaient dans la ferme persuasion que la vertu de ces sacrifices sauvait leurs autres enfants de la mort et leur assurait

1. Natio est omnium Gallorum admodum dedita religionibus, atque ob eam causam, qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in prœliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolaturos vovent, administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur; quod, pro vita hominis nisi vita hominis reddatur, non posse deorum immortalium numen placari arbitrantur, publiceque ejusdem generis habent instituta sacrificia. Alii immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus succensis, circumventi flamma exanimantur homines. Supplicia eorum, qui in furto aut latrocinio, aut aliqua noxia sint comprehensi, gratiora diis immortalibus esse arbitrantur. Sed quum ejus generis copia deficit, etiam ad innocentium supplicia descendunt. (Ch. XVI.)

à tous une vie bienheureuse. Ils le faisaient donc par le même principe qui portait autrefois les Grecs à exposer les enfants qu'ils ne voulaient pas élever; et peut-être étaient-ils moins barbares en effet que ne le sont encore aujourd'hui tant de pères et de mères qui forcent leurs enfants à se renfermer dans un cloître, et à mourir ainsi mille fois avant de voir terminer le supplice de leur malheureuse existence.

Si l'on entreprenait de rappeler tant de superstitions différentes au même principe, si l'on s'efforçait de remonter jusqu'à la première institution de cette doctrine horrible et sanglante des sacrifices, doctrine reçue chez presque toutes les nations de la terre, ne trouverait-on pas qu'elle est fondée sur les mêmes idées qui ont servi de base à la législation politique relativement aux délits et aux peines, et qui subsistent encore de nos jours dans toute leur force? Il est des crimes qui ne peuvent être expiés que par la mort. La vie d'un homme ne peut être rachetée que par celle d'un autre, etc. Il paraît que les sacrifices qui nous inspirent le plus d'horreur, ces sacrifices que l'on nous a représentés avec raison comme l'excès le plus effrayant de l'idolâtrie, n'étaient, du moins dans l'origine, que des actes de dévouement volontaire ou bien des actes de justice, ce que nous admirons tous les jours au théâtre et dans nos romans, ou bien ce que les tribunaux les plus intègres nous forcent de révérer dans leurs jugements. On mourait pour ses dieux comme on meurt pour sa maîtresse, pour son ami, pour sa patrie. On était puni par les organes de la justice divine comme on l'eût été par ceux de la justice humaine. Curtius se précipita dans un gouffre ouvert au milieu de la place publique pour conjurer les prodiges dont Rome était menacée. Les plus anciens sénateurs, à l'approche de Brennus, se placèrent à la porte de leurs maisons dans des chaises d'ivoire, revêtus de toutes les marques de leur dignité, pour y attendre tranquillement l'ennemi et la mort, persuadés, dit Tite-Live, que le sacrifice volontaire qu'ils faisaient de leur vie aux dieux infernaux jetterait le désordre et la confusion parmi les barbares.

Que l'intervalle d'une idée quelconque à la dernière conséquence qui en résulte est immense! Que l'esprit de l'institution la plus simple et la plus naturelle devient méconnaissable après avoir subi pendant plusieurs siècles les outrages du temps et le

choc continuel des passions qui, sans oser la détruire, ne cessent d'en miner ou d'en altérer les principes, en s'efforçant tantôt de les restreindre et tantôt de les étendre, de les adoucir ou de les exagérer, en y attachant de nouvelles vues, de nouveaux intérêts, et en les rapportant à des motifs qui, s'éloignant insensiblement du premier objet que l'on s'était proposé, finissent par lui être absolument contraires! Ainsi ce qui, dans l'origine, annonçait le culte le plus pur et le plus innocent, devient un sujet de scandale et de profanation : témoin les mystères de Cybèle et de Cérès. Ce qui n'était dans le principe qu'un acte de justice et peut-être d'héroïsme n'offre plus qu'un excès de barbarie et d'atrocité : témoin les sacrifices de victimes humaines. Il n'en est pas moins vrai que ces profanations et ces atrocités ne se fussent jamais établies, n'eussent pas même été tolérées, si, se couvrant du voile imposant de la religion, elles n'avaient su se lier à des idées vraiment morales, vraiment utiles, et surprendre par ce moyen la confiance et la vénération publiques.

Si dans les premiers temps on ne sacrifiait aux dieux que des hommes criminels, *qui in furto aut latrocinio, aut aliqua noxa sint comprehensi*, au lieu de regarder cet usage comme la preuve d'un culte atroce et barbare, ne pourrait-on pas y reconnaître plutôt l'hommage qu'on croyait devoir à la justice divine et l'espèce de respect que l'on conservait encore pour l'humanité même avilie?.... Ces malheureux destinés à servir de victimes ont mérité leur sort, puisqu'ils ont violé les lois qui assurent la confiance et la tranquillité publiques : cependant ce n'est pas à de simples mortels qu'il appartient de disposer de la vie de leurs semblables; il faut que ce soit la Divinité même ou ses organes qui prononcent l'arrêt fatal; c'est aux dieux seuls ou à leurs ministres qu'il appartient de punir, etc. Il ne s'agit point ici des conséquences dangereuses qui pouvaient résulter d'un pareil principe, il s'agit seulement de montrer que le principe par lui-même tenait à des idées de clémence et de piété.

On ne saurait arrêter sa pensée sur ces tristes objets sans déplorer combien notre jurisprudence criminelle est encore aujourd'hui sauvage et barbare. Comment nos législateurs n'ont-ils pas craint d'accoutumer le peuple aux horreurs du spectacle le plus accablant? Pourquoi les exécutions criminelles, nécessaires peut-être dans certaines circonstances, ne sont-elles pas du moins

plus rares? Et pourquoi ne leur imprime-t-on pas un caractère et plus respectable et plus solennel? Les lois, en ordonnant un deuil public, en faisant suspendre, quelques jours avant et quelques jours après l'exécution d'un arrêt de mort, toutes les affaires et tous les plaisirs de la société, ne rendraient pas seulement à l'humanité le tribut le plus juste, elles redoubleraient, elles prolongeraient encore les impressions de douleur, de crainte et de remords que doit exciter naturellement la vue d'un de nos semblables immolé à la vengeance publique; impressions qui devraient être, ce semble, le premier objet du législateur. Mais des vues de ce genre ne paraîtront que des rêves plus chimériques que tous ceux de l'abbé de Saint-Pierre, tant que les puissances, trop occupées à disputer ou à maintenir l'autorité souveraine, ne verront ni ce qui servirait à prévenir une infinité de maux particuliers, ni ce qui pourrait, en perfectionnant le sens moral des hommes, les rendre meilleurs et plus heureux.

VERS DE M. MARMONTEL A Mme NECKER,

EN LUI ENVOYANT SON BUSTE.

A l'âme la plus pure, au plus sublime cœur
Que ces traits après moi rappellent ma mémoire.
Son amitié fit mon bonheur,
Son souvenir fera ma gloire.

RÉPONSE DE Mme NECKER.

Les soucis, tu le vois, ne troublent point son cœur,
Il se laisse adorer des filles de Mémoire;
Il donne à ses amis le soin de son bonheur,
Et l'univers prend celui de sa gloire.

STANCES A MADEMOISELLE.....

Aimerai-je encor Rosette?
Si son sourire est charmant,
Son humeur est trop coquette;
La mienne est d'être constant.

Mais d'une ardeur si fidèle
Rosette a su m'enflammer!

Ah! s'il faut aimer comme elle,
Pourquoi fallait-il l'aimer?

Dieux! pouvais-je m'en défendre?
Hélas! peut-on le vouloir?
De son regard vif et tendre,
Amour, tu sais le pouvoir.

Le doux parfum de sa bouche
A la fraîcheur du matin,
Et sur l'herbe où son pied touche
Naissent la rose et le thym.

Des amants le plus volage
Le serait-il sous ses lois?
Elle ôte aux cœurs qu'elle engage
Tout l'attrait d'un nouveau choix.

Amour me choisit Rosette,
Elle aura mes derniers vœux,
Et fût-elle moins coquette,
En serais-je plus heureux?

VERS DE M. LE COMTE D'ESTAING A M. DE GUIBERT,

EN LUI ENVOYANT UN PORTRAIT DU CHEVALIER BAYARD.

S'il eût été vivant, il vous l'aurait offert.
Vous avez si bien peint les vertus dont il brille [1]
Que ce portrait dans les mains de Guibert
Sera toujours un portrait de famille.

VERS DE M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS,

SUR L'HISTOIRE DE LOTH.

Il but,
Il devint tendre,
Et puis il fut
Son gendre [2].

1. Dans sa tragédie du *Connétable de Bourbon,* dont Meister a parlé plusieurs fois.
2. Cette petite pièce est renfermée presque tout entière dans le dernier vers de ce distique de Deslandes, page 168 de ses Épitaphes :

Ci Loth, sa femme en sel, sa ville en cendre;
Il but, et fut son gendre.

— *Les Arsacides*, tragédie en six actes, par M. Peyraud de Beaussol, récitée au théâtre pour la première fois par les Comédiens français ordinaires du roi, le mercredi 26 juillet 1775. Ces six actes ne sont pas moins embrouillés, moins ennuyeux à la lecture qu'au théâtre; mais le discours qui les précède est un morceau vraiment original. Quand on aurait pris beaucoup de peine pour mystifier l'amour-propre d'un auteur sifflé, et pour l'engager à déployer naïvement tous ses ridicules, il eût été difficile d'en tirer plus de traits qu'il n'y en a dans cette charmante préface. M. de Beaussol y expose *les motifs qui l'ont déterminé à l'étendue de son plan, et les réflexions philosophiques qui l'ont invité à y employer trois femmes principales.* Il parle aussi des acteurs et des actrices qu'il avait chargés de ces principaux rôles.

Voici de quelle manière il répond au reproche qu'on lui a fait de s'être élevé au-dessus d'une mesure consacrée par les préceptes *de toutes les nations et de tous les siècles.* « Ceux qui s'amusent de cette critique, dit-il, n'ignorent pas que les gens de lettres forment une république très-libre, et que dans cette république les hardiesses du génie sont une des libertés dont jouissent les citoyens qui la composent. » Que cette réponse est ferme et triomphante! Il ne s'agit plus que de prouver comment les six actes sont une de ces hardiesses du génie; et dans les conclusions de cette espèce il n'y a, comme on sait, que le premier pas qui coûte. L'auteur arrive à son but par les réflexions les plus sublimes et les plus profondes, mais dont l'analyse ne serait pas amusante. Il faut renvoyer les curieux à l'ouvrage même[1].

Mais il est impossible de ne pas citer l'éloge attendrissant que M. de Beaussol fait des vertus du sieur Dalinval, mauvaise doublure de Brizard, et qui ne paraît jamais sur la scène sans être hué impitoyablement. Après plusieurs compliments qu'il adresse à cet acteur sur sa profonde intelligence, il ajoute : « C'est tout à la fois un homme d'esprit, un aimable homme et un homme aimable. »

Cette répétition du même adjectif avant et après le substantif exprime des nuances bien déliées. On dissertait l'autre jour chez Mme Necker, à propos de cette subtilité, sur la différence qu'il y avait entre une honnête femme et une femme honnête. M. l'am-

1. Voir page 105.

bassadeur de Naples prétendit qu'une honnête femme est une femme sans amant, et une femme honnête celle qui se permet d'en avoir, mais sans blesser ni les bienséances, ni les devoirs de la société; il décida même que cette dernière façon de s'exprimer, en morale comme en grammaire, était plus élégante et plus naturelle.

— *Œuvres diverses du comte Antoine Hamilton*, tome VII, in-12[1]. Les pièces qui composent ce supplément n'ont point encore paru; elles ont été trouvées dans les papiers de Mlle de Marmier, nièce de l'auteur; et quoiqu'elles n'aient ni l'intérêt de ses Mémoires, ni l'agrément de ses Contes, on y retrouve presque partout cette touche vive et brillante qui n'appartenait qu'à lui. La plupart des morceaux recueillis dans ce volume ne sont que des ouvrages du moment et ont perdu leur plus grand prix. On lira cependant encore avec plaisir l'Épître au maréchal de Berwick sur la pluie et le beau temps, l'Histoire de l'enchanteur Faustus, et l'Allégorie des roches de Salisbury. On n'a jamais prodigué plus d'esprit sur un fonds plus frivole et plus vain : c'est un souffle léger qui se joue de lui-même et qui ne pose sur rien. Sans pensée, quelquefois même sans image, il trouve encore le moyen d'écrire avec finesse et d'un ton agréable; enfin c'est toujours le ramage le plus ingénieux et le plus élégant qu'il soit possible d'imaginer.

— *L'École des maris*, traduction de l'anglais, en deux volumes[2]. Point d'événements, point de situations, peu de caractères, encore moins d'esprit, cependant une sorte d'intérêt; voilà l'énigme que l'auteur de cet ouvrage semble avoir voulu donner à deviner à ses lecteurs. Tout le roman pouvait fort bien se réduire à trois ou quatre lettres : il a su en faire un volume, et cette manière de parfiler un sujet n'est sans doute pas sans ta-

1. On a inséré dans ce volume un morceau de littérature très-agréable, qui est de M. Rémond, dit le Grec, frère aîné de Rémond de Saint-Marc, et de Rémond de Montmaur. Ce morceau est un *Dialogue*, dans le genre antique, *sur la volupté;* il fut inséré d'abord dans le *Recueil de divers écrits* donné par Saint-Hyacinthe en 1736; il se retrouve dans les éditions complètes des *Œuvres d'Hamilton* publiées par MM. Auger et Renouard. On connaît encore de ce Rémond un Portrait de la marquise de Caylus qui est imprimé dans les *Œuvres diverses* de l'abbé Gédoyn; Paris, 1745, in-12. L'abbé Trublet, dans les *Mémoires pour servir à la vie de Fontenelle*, raconte quelques anecdotes curieuses sur Rémond le Grec; voir l'édition d'Amsterdam, 1761, p. 206. (B.)

2. L'auteur est inconnu.

lent, surtout lorsque ce parfilage éternel impatiente plutôt qu'il n'ennuie.

Gentil Bernard, dont la muse féconde
Doit faire encore les délices du monde
Quand des premiers on ne parlera plus.

Ce poëte charmant, qui jouit si longtemps de la plus grande célébrité, sans avoir paru jamais la rechercher, est mort vers la fin de l'année dernière [1], mais dans une obscurité si profonde que nous sommes peut-être excusable de n'avoir pas songé à en parler plus tôt. Il y a plusieurs années qu'il n'existait plus que pour le monde, et il s'était vu oublié presque aussitôt qu'il avait cessé d'y vivre. M. Bernard, avec la plus grande douceur dans le caractère et la plus extrême circonspection dans la conduite, s'était fait peu d'amis, par la raison même qu'il n'avait jamais eu le courage ou l'imprudence de se faire un seul ennemi. En se bornant à l'existence d'un homme aimable, il semblait attendre de la société tout son bonheur, et cependant il faisait assez peu pour elle. Sa conversation était trop réservée pour être intéressante. Quoique son imagination fût naturellement agréable, elle ne paraissait ni brillante ni facile ; dans sa pétulance même, elle conservait quelque chose de maniéré, soit qu'il eût reçu de la nature une âme assez froide, ou qu'il l'eût rendue telle à force d'art et d'habitude : on eût dit qu'il avait subordonné tous ses sentiments, toutes ses passions, à cet esprit de galanterie qui est le caractère dominant de tous ses ouvrages. Peut-être n'y eut-il jamais philosophe aussi conséquent, aussi fidèle à ses principes que lui. Son épicuréisme avait un ensemble admirable, une marche plus soutenue, plus régulière que le stoïcisme d'Épictète ou de Caton. Il avait arrangé sa manière d'être comme on arrangerait le plan d'un opéra. Il avait préparé des fêtes pour chaque saison de la vie, et si le sort n'était pas venu troubler de si doux projets, jamais on n'eût mieux réussi. Il avait trouvé le secret merveilleux de cueillir partout des fleurs et de les cueillir presque sans épines. Peu d'hommes ont été mieux traités des femmes, et peu d'hommes ont su jouir de cette faveur avec moins de trouble et de peine ; cependant jamais homme n'eut moins de fatuité. Peu de gens de lettres ont goûté plus délicieusement ce que la gloire

1. Bernard mourut le 1er novembre 1775.

littéraire peut offrir de plus flatteur, et jamais personne n'a moins éprouvé les tracasseries qui accompagnent trop communément les succès de ce genre. Né pauvre, il avait eu l'avantage d'acquérir une fortune assez considérable, et l'avait acquise sans bassesse et sans ennui. Tout semblait lui promettre la vieillesse la plus fortunée, lorsqu'il fut attaqué subitement d'une maladie fort singulière, et qui fut regardée comme l'effet d'une trop longue suite de plaisirs auxquels il s'était toujours livré, à la vérité, avec assez de modération, mais dont il avait cru pouvoir conserver trop longtemps la douce habitude.

Sa maladie, qui le prit en sortant d'une maison pour aller dans une autre, eut d'abord les symptômes de la paralysie; revenu de ce premier état, il tomba dans une espèce d'ivresse continue, que les médecins attribuèrent à quelque humeur vicieuse qui pouvait s'être répandue tout à coup sur les fibres de son cerveau. L'histoire de cette maladie est un phénomène vraiment digne de l'attention d'un philosophe observateur [1]. Ses idées, en conservant leur tournure, leur caractère habituel, n'avaient perdu que leur liaison, cet ensemble qui constitue précisément le moi, la personnalité. Il reconnaissait les personnes qu'il avait coutume de voir lorsqu'il les rencontrait. Il songeait à faire tout ce qu'il était accoutumé de faire; ce qu'il disait, il le disait encore avec la même élégance, avec le même choix d'expressions, comme dans son meilleur temps; mais il oubliait d'un moment à l'autre ce qu'il avait fait et ce qu'il voulait faire, ce qu'il avait dit et ce qu'il voulait dire. Sa mémoire n'agissait que par secousses. On eût dit que le fil de ses idées avait été coupé en mille et mille endroits, et son cerveau ressemblait à un manuscrit où le temps aurait effacé les caractères les plus essentiels à la liaison du discours. A cette faiblesse de tête près, il semblait avoir recouvré toutes ses forces; il mangeait, il buvait comme à l'ordinaire; il était assidu aux promenades, et surtout à l'Opéra; quelquefois même il essayait de corriger encore ses vers. C'est dans cet état qu'il a vécu plusieurs années sans être jamais revenu parfaitement à lui-même, et sa mort a été presque aussi subite que l'avait été le dérangement de ses facultés. La déclaration qu'on lui a fait déposer chez un notaire pour désavouer le recueil de ses poésies,

1. Grimm avait déjà donné quelques détails sur les causes de l'imbécillité de Bernard, t. IX, p. 257 et suivantes.

publié sans son consentement, est purement l'ouvrage de sa nièce, dont les préjugés superstitieux nous priveront peut-être à jamais d'une édition correcte des œuvres de son oncle; il est même à craindre qu'elle n'ait déjà anéanti à peu près tout ce qui restait dans son portefeuille. Ce poëte a rempli, mais plus tristement qu'il ne le pensait, le sort qu'il s'était prédit lui-même dans l'inscription qu'il avait faite pour son buste, en le plaçant à l'entrée de sa cave :

Redoutable tyran des morts,
A tes lois puisqu'il faut se rendre,
J'habiterai ces lieux voisins des sombres bords.
Libre, sans crainte et sans remords,
C'est par là que je veux descendre [1].

M. Bernard fut attaché, dès sa plus tendre jeunesse, au maréchal de Coigny : il le suivit en Italie, où il fut chargé d'écrire le journal des campagnes de ce héros. Il a conservé depuis, en beaux vers, la mémoire des journées de Parme et de Guastalla. Louis XV lui donna, dans plusieurs occasions, des marques d'une bienveillance distinguée. Il le nomma son bibliothécaire à Choisy, où il lui faisait l'honneur de causer souvent avec lui; il lui fit donner aussi la charge de trésorier des dragons, et c'est sur un terrain qui lui avait été assigné par Sa Majesté que le poëte fit bâtir sa jolie petite maison de Choisy. Il nous reste de lui deux opéras, *Castor et Pollux*, et *les Surprises de l'Amour*, le poëme sur *l'Art d'aimer*, celui de *Phrosine et Mélidore*, et un assez grand nombre de pièces fugitives répandues dans différents recueils; mais il s'en faut bien qu'on nous les ait données toutes, et la plupart de celles qui sont imprimées ne l'ont été que sur des copies très-défectueuses. Il avait fait pour Mme de Pompadour un dialogue charmant entre l'Amour et l'Amitié, un Épithalame pour le mariage de M. le duc de Coigny, très-digne d'Ovide; mais ces deux ouvrages, ainsi que beaucoup d'autres pièces du même genre, n'ont jamais paru, et nous ignorons ce que la nièce et son directeur auront fait de tout cela [2].

— Les comédiens italiens ont donné le jeudi 22 la première

1. Meister avait déjà cité ces vers; voir t. X, p. 242.

2. On n'est pas aujourd'hui plus instruit. Une femme dévote et son directeur sont de mauvais gardiens pour des poésies galantes. (*Premiers éditeurs.*) — Voir cependant t. IX, p. 259, note 1.

représentation du *Lord supposé*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Doismont, avocat au Parlement, la musique du sieur Chartrin. *Les Souliers mordorés* sont un chef-d'œuvre d'invention et de goût en comparaison du *Lord supposé*. Quelque mal que cette nouveauté ait été accueillie le premier jour, on s'est obstiné à la redonner trois ou quatre fois, et ce n'est pas sans beaucoup de peine que le public a obtenu enfin de MM. les auteurs qu'elle fût retirée. Le fond de cette pièce est le sujet du monde le plus ingrat; c'est une facétie sans motif, sans gaieté, qui eût pu fournir tout au plus quelques scènes de proverbe, et qui se trouve délayée dans trois mortels actes. Une jeune fille, déguisée en officier anglais, profite de ce déguisement, qu'elle n'a imaginé que par coquetterie, pour inspirer de la jalousie à l'amant de sa cousine, et pour l'engager, par ce moyen, à déclarer sa passion avec plus d'empressement. Le Lord supposé et son rival se prennent de querelle, se disent les plus grossières injures, comme : *vous êtes un faquin*, *vous êtes un poltron;* et tout cela en présence des dames. Le cartel qui s'ensuit forme toute l'intrigue de la pièce. Le prétendu lord a pris grand soin de faire sceller l'épée de son rival; mais il se trouve fort embarrassé lorsqu'on lui présente une paire de pistolets, et son embarras redouble lorsqu'on exige qu'il se déshabille, selon l'usage. Tout le drame semble n'avoir été fait que pour amener cette heureuse situation qui prépare le dénoûment, comme il est aisé de l'imaginer, mais qui ne le rend ni plus nécessaire ni plus intéressant qu'il n'eût pu l'être dès la seconde scène. La musique a paru digne du poëme.

— Il y a eu, jeudi 29, une séance publique à l'Académie française, pour la réception de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, connu par plusieurs discours prononcés aux états de Provence, et plus encore par celui qu'il fit à l'auguste cérémonie du sacre de Louis XVI. C'est à la place de M. l'abbé de Voisenon que MM. les Quarante ont élu cet illustre prélat. On a remarqué, à propos de cette nouvelle élection, que dans peu l'Académie française, toute composée d'ecclésiastiques et de grands seigneurs, ressemblerait beaucoup plus à un concile qu'à une société de gens de lettres.

Ce qu'il y a peut-être eu de plus singulier dans la séance du 29, c'est le double contraste qu'a pu présenter l'éloge que

M. l'évêque de Senlis a été obligé de faire d'un abbé libertin, et celui que M. d'Alembert a fait ensuite d'un abbé convertisseur, l'abbé de Dangeau.

Le discours du récipiendaire a paru long et monotone; on y a remarqué cependant deux endroits qui ont fait plaisir, et nous les transcrirons ici précisément parce que tout le reste mérite à peine d'être lu. Après avoir observé que l'éloquence ne suppose pas seulement des talents, mais aussi des vertus, « il est, dit-il, une conscience tranquille, fondée sur l'habitude des vues justes et des actions utiles, qui donne au style l'empreinte de la confiance et le pouvoir de la persuasion; et ce ne sont point là des qualités que la facilité d'un esprit cultivé par les lettres, et la seule impression d'un goût éclairé, puissent transmettre à nos discours que le vice n'imitera jamais; il est des expressions que la vertu seule a l'heureuse audace et le droit de prononcer ».

On a trouvé encore beaucoup de noblesse et de dignité dans les louanges que le nouvel académicien a données aux vertus de notre jeune monarque.

« Un jeune souverain s'élève, auquel une grande et pénible tâche est imposée, celle de remplir notre première attente. Il n'a point séparé du bonheur ni de l'amour de son peuple la gloire de son règne. Il se plaît au récit de tous les biens qu'il veut faire, et semble oublier tous ceux qu'il a faits. On peut l'entretenir de ses devoirs, et non de ses vertus. »

La réponse que M. de Roquelaure, évêque de Senlis, a faite au discours de M. de Boisgelin, en qualité de directeur de l'Académie, est surtout remarquable par l'esprit de tolérance et de charité qui semble en avoir dicté toutes les expressions. L'abbé de Voisenon avait des torts personnels envers M. de Senlis, qu'il avait été chargé de recevoir à l'Académie, et qu'il s'était permis de persifler d'une manière qui, pour être fort spirituelle, n'en était pas moins indécente. Voici comment la charité du prélat s'en est vengée; les annales de la théologie offrent trop peu d'exemples de ce genre pour ne pas citer celui-là :

« M. l'abbé de Voisenon eut en partage les grâces de l'esprit et de l'imagination. Il démêlait, par un tact fin, les plus légères nuances du sentiment, des idées, du langage. La gaieté et la douceur de son commerce, la souplesse et la facilité de son esprit,

le firent désirer et rechercher dans la société. Son âme, naturellement douce, ne sentait point l'amertume de la satire et de la critique. Il se laissait aller à son penchant : ennemi de toutes querelles littéraires, eût-on attaqué ses ouvrages, il eût conseillé le censeur; eût-on attaqué sa personne, il eût pardonné, et ce que je viens de dire qu'il eût pu faire est véritablement ce qu'il a fait. »

A la suite de ce discours, M. Marmontel nous a fait la lecture d'une longue *Épître* en vers sur *l'Éloquence*. Ce poëme nous a paru rempli de belles images, de vers superbes, et d'un coloris vigoureux et brillant; mais, comme épître, ce poëme manque peut-être de variété; comme ouvrage didactique, d'ordonnance et de liaison. Il n'en reste d'ailleurs qu'une seule idée, qui, sans doute, est de la plus grande importance et de la plus grande vérité, mais que le poëte a trop souvent répétée : c'est que le seul moyen d'être éloquent est d'être bien pénétré de son objet. Une des tirades qui a été le plus applaudie est un portrait de Me Linguet. Nous n'en avons retenu que ces trois vers :

Il se croit véhément, et n'est que forcené,
Charlatan maladroit, dont l'impudence extrême
Donne l'air du mensonge à la vérité même.

La séance fut terminée par M. d'Alembert, qui nous lut l'*Éloge de l'abbé de Dangeau*, célèbre par plusieurs ouvrages de grammaire et par beaucoup d'illustres conversions. Il avait été converti lui-même par Bossuet; et, lorsqu'il fut question de nommer les sujets les plus capables de veiller à l'éducation du duc de Bourgogne, Fénelon parut seul digne d'être préféré à l'abbé de Dangeau. Louis XIV, ayant reconnu son extrême probité, l'avait chargé de tenir une note exacte de toutes les faveurs qu'il accordait à sa cour, pour lui en présenter le tableau au besoin, et pour lui rappeler ceux qui s'en rendaient indignes, et ceux qui pouvaient en mériter de nouvelles.

On retrouve dans cet Éloge le mérite qui distingue toutes les productions de M. d'Alembert, des vues justes et simples, avec l'art de les faire ressortir et de les rendre piquantes, un style d'une évidence admirable, beaucoup de traits et d'anecdotes, peut-être trop, mais une grâce infinie à les conter.

L'abbé de Dangeau se plaignait amèrement d'un de ses pro-

sélytes : « Il ne croyait pas, il y a quinze jours, aux vérités les mieux démontrées, et, grâce à mes instructions, il est devenu si crédule que les légendes les plus absurdes lui semblent aujourd'hui des articles de foi. » Il faut avouer, disait Boileau en parlant de quelques incrédules de cette espèce, il faut avouer que Dieu a là de sots ennemis.

L'étude de la grammaire était la passion dominante de l'abbé de Dangeau. On parlait de quelque révolution à craindre dans les affaires publiques. « Cela se peut, dit l'abbé ; mais, quoi qu'il arrive, je suis toujours bien aise d'avoir dans mon portefeuille au moins trente-six conjugaisons parfaitement complètes. » Cette naïveté ressemble au profond désespoir avec lequel je ne sais plus quel grammairien s'écriait un jour : « Non! les participes ne sont point encore connus en France! »

Ce furent le zèle et le crédit de l'abbé de Dangeau qui firent échouer le projet que l'on avait eu de faire recevoir à l'Académie française, comme aux autres Académies du royaume, des membres honoraires. M. d'Alembert, en exaltant les obligations que lui avait à cet égard l'Académie, s'est engagé dans une censure des plus vives contre ces grands qui, ne trouvant plus de rôles à jouer ailleurs, essayaient encore de satisfaire leur ambition impérieuse dans une société dévouée uniquement aux lettres et à l'égalité. Il a comparé cette prétention puérile à celle du tyran de Syracuse, qui, chassé de son trône, se fit maître d'école à Corinthe pour retrouver encore dans cet exercice quelque ombre de sa puissance passée. Cette philippique n'a pas réussi également auprès de tout le monde, et l'Académie même a jugé que sa dignité se trouvait un peu compromise dans la comparaison du tyran devenu maître d'école... *Non nostrum est tantas componere lites.*

— On apprend dans ce moment que Fréron, à qui l'on avait ôté ses feuilles parce qu'il ne payait point les pensions qui y étaient attachées, vient de mourir dans les bras de frère Robbé, d'une violente indigestion [1].

1. Fréron mourut le 10 mai 1776, non d'indigestion, comme le dit Meister avec une méchanceté qu'on ne lui connaissait pas, mais d'une attaque de goutte qui l'étouffa : il venait en effet de recevoir la nouvelle, presque aussitôt démentie, de la suppression de *l'Année littéraire* par le garde des sceaux.

MARS.

L'Art de la toilette,

OUVRAGE IMITÉ DE L'ANGLAIS, DE MILORD CHESTERFIELD.

Les Romains employaient souvent un proverbe dont on ne saurait assez admirer le sens profond : *ex pede Herculem*, on reconnaît Hercule à son pied. Les Grecs (que de ressources n'offre point une grande érudition!), les Grecs disaient : ἱμάτιον ἀνὴρ ; l'habit, c'est l'homme. En effet, c'est dans les petites choses et surtout dans le choix des habits que le caractère des hommes se montre à découvert. Toutes les fois qu'il s'agit d'affaires importantes, on use d'une circonspection extrême. Le grand intérêt que l'on a presque toujours à se déguiser fait que l'on y réussit ; mais sur les choses qui semblent à peu près indifférentes, comme l'habillement, on se permet de laisser aller l'imagination à son gré, et c'est alors qu'on trahit souvent ce qu'on aurait voulu cacher avec le plus de soin. Il en résulte sans doute les désordres les plus funestes. Pour les prévenir, essayons d'établir des maximes si lumineuses, que tout le monde sache désormais à quoi s'en tenir, et laissons aussi peu de doutes sur cet important objet que l'acte d'Édouard III sur les crimes de lèse-majesté.

« L'habillement doit se rapporter à la personne, comme le style au sujet. De ce principe dérivent toutes les règles de l'art que nous nous proposons d'enseigner. Il est clair, par exemple, que le luxe des habits doit être en raison du rang et de la fortune; tant qu'il suit cette proportion, c'est un faste utile qui soutient l'industrie du pauvre aux dépens du riche, et tout est dans l'ordre. Une femme de condition mise comme la femme de mon fermier, ou la femme de mon fermier mise comme une femme de condition, seraient aussi ridicules qu'une pensée sublime en bouts rimés, ou le refrain d'un vaudeville en vers alexandrins.

« Nous recommandons aux femmes qui tiennent le premier rang par leur naissance et par leur beauté le goût d'une simpli-

cité élégante. Un sujet qui se suffit à lui-même n'a pas besoin d'ornements étrangers. L'art peut défigurer la plus belle nature; il ne peut guère espérer de l'embellir. Or, une belle femme étant le plus beau chef-d'œuvre de la belle nature, sa manière de s'habiller doit être entièrement épique, mais épique comme la muse de Virgile, noble, modeste et sans aucun mélange de clinquant. Nous lui interdisons en conséquence, et sous telles peines qu'il appartiendra, toute espèce de chiffons, de pomponnage, et en un mot tout ce qui peut ressembler aux *concetti* de la littérature moderne. Nous l'exhortons à se souvenir qu'il en est de l'habillement comme de l'expression, la plus simple est la seule qui ne fasse rien perdre au sublime de la pensée, la plus heureuse est celle qui se confond avec la pensée et ne permet pas même qu'on l'aperçoive. Il ne faut jamais rien avoir à dire de la toilette d'une très-belle femme, si ce n'est que l'on ne conçoit pas comment elle eût pu être autrement. Nous devons même ici rendre cette justice aux plus célèbres beautés que nous ayons vues en France et en Angleterre, c'est que de toutes les personnes de leur sexe, ce sont celles dont l'habillement nous a toujours paru le plus exempt de ridicule et de recherche. Le bon sens de Délie se montre jusque dans sa parure; elle ne paraît ni négligée ni soignée, mais simple et décente, dans ce juste milieu qui s'écarte également des exagérations de la mode, et de cette singularité qui cherche à se faire remarquer, ou de cette négligence dédaigneuse qui annonce une beauté trop fière de ses avantages.

« Nos préceptes seront moins sévères pour les femmes qui ne sont que jolies, pour celles dont les charmes naissent plutôt d'un certain air, d'un je ne sais quoi répandu sur toute leur personne que de la régularité de leurs traits ou de la dignité de leur figure. Nous leur abandonnons toutes les ressources de l'art, nous leur pardonnons même les inconséquences que peut se permettre une imagination vive et riante. Ce sont des sujets de fantaisie susceptibles de tous les agréments que peuvent donner la magie du style et la variété des tons. Qu'elles imitent donc dans leur ajustement tantôt le goût du sonnet, tantôt celui du madrigal ou du rondeau, toutes les grâces du petit genre! On peut leur offrir pour modèle la jeune Flavia : le soin de sa toilette n'est pas le premier soin qui l'occupe, mais c'est le plus doux de ses amu-

sements. Quelque brillant que soit l'éclat de sa parure, on n'y trouve rien de trop; le caractère de ses traits supporte tout le faste dont elle s'environne. Si elle doit à ses atours quelque lustre qu'elle n'aurait point eu sans eux, on dirait aussi qu'elle leur prête en revanche une grâce qu'ils auraient cherchée vainement partout ailleurs. »

OBSERVATIONS DU TRADUCTEUR.

Si la France a surpassé toutes les autres nations de l'univers dans l'art sublime de la toilette, c'est, n'en doutez point, parce que la classe des femmes dont on vient de parler est plus nombreuse en France que partout ailleurs. L'ancienne coiffure grecque conviendrait sûrement mieux aux beautés régulières que nos coiffures modernes; mais je n'imagine pas qu'il y en ait jamais eu qui fût généralement plus avantageuse aux femmes qui ne sont que jolies que les coiffures françaises. J'avoue que celles du jour, qui ont tous les défauts d'un style gigantesque, ampoulé, semblent faites pour ôter la physionomie aux visages qui en ont, ou pour en faire de vraies caricatures; mais il n'en est pas moins sûr qu'elles donnent au moins une apparence de physionomie aux visages qui n'en ont point du tout. Il est aussi très-certain que ces coiffures diminuent les traits, et que, ménagées avec un peu d'art, elles donnent plus de rondeur aux formes carrées, formes beaucoup plus communes dans nos climats que la forme ovale. Ce n'est pas le pays des beautés régulières, c'est le pays des figures susceptibles d'agréments où l'art de la toilette a dû atteindre le plus haut degré de perfection. Une belle femme est toujours belle ; une jolie femme a besoin d'imaginer sans cesse de nouveaux moyens de varier et de multiplier sa manière d'être, sûre que celle qu'elle reçut de la nature ne saurait plaire longtemps par elle-même. Il faut qu'elle s'étudie continuellement à dérober avec adresse ce qui pourrait déparer ses charmes, à faire deviner ceux dont elle est pourvue, mais qu'il est essentiel de cacher comme les autres. Il faut enfin qu'elle se souvienne toujours que ce qui n'est que joli a besoin de l'attrait de la nouveauté pour être piquant ; et c'est de ce besoin que naît l'industrie prodigieuse avec laquelle nos modes se varient, se détruisent et se renouvellent sans cesse. Les modes les plus ingénieuses, les

plus agréables, sont, après un certain temps, comme ces expressions originales qui, répandues dans la société, deviennent familières, n'ont plus rien de piquant, et finissent même par perdre le caractère qui leur était propre. Ce n'est qu'en France qu'on a senti toute l'importance d'une observation si juste et si nécessaire au bonheur de l'espèce humaine, et notre commerce lui doit peut-être une partie de la supériorité dont il jouit depuis tant de siècles. Je reviens à mon auteur.

« Il est un troisième ordre de femmes que je demanderai la permission de distinguer par le nom de visages neutres; ce sont les femmes qui ne sont ni belles ni laides, et dont le seul mérite est une petite figure chiffonnée, avec des yeux vifs et sémillants. Tout ce que je puis faire pour elles, c'est de permettre qu'elles imitent dans leur habillement cette tournure concise, vive et naturelle qui doit caractériser l'épigramme, et rien de plus.

« Après avoir déterminé ainsi ce qui convient aux trois classes de mes concitoyennes auxquelles il peut être permis de se parer, savoir, aux belles, aux jolies et à celles qui tiennent un certain milieu entre la laideur et la beauté, j'ajoute que ce privilége est limité par le sens commun à un certain nombre d'années, passé lequel terme il doit être regardé comme nul. Arrivé à ce degré de latitude, l'on ne rencontre plus de vents favorables; il est temps de gagner le premier port et de baisser les voiles. »

OBSERVATIONS DU TRADUCTEUR.

Quelque solennellement que milord se soit engagé à donner toute l'évidence possible à ses principes, nous craignons beaucoup que ce passage ne laisse des doutes dans l'esprit de plus d'un lecteur. A Dieu ne plaise cependant que nous le soupçonnions d'astuce ou de mauvaise foi pour n'avoir pas déterminé avec plus de précision l'époque fatale où la beauté doit renoncer à ses droits : cette époque varie nécessairement pour chaque individu. On ne citera point ici les exemples célèbres des Maintenon et des Ninon, qui sûrement ont été plus que belles dans un âge fort avancé ; nous nous bornerons seulement à demander très-respectueusement à notre illustre auteur le tort que peut avoir, par exemple, Mlle Hus de conserver si bien et depuis tant d'années le même air qu'elle eut dans sa jeunesse, et de s'habiller en conséquence. On prétend

qu'elle a toujours devant sa toilette le portrait qu'elle fit faire d'elle à vingt ans, et qu'elle ne quitte jamais son miroir qu'il ne lui offre une image semblable à ce portrait. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'illusion n'est pas parfaite pour elle-même, il s'en faut peu qu'elle ne le soit pour ceux qui ne la voient qu'au théâtre. Lorsque Guimard paraît sur la scène, entourée d'un nuage d'argent ou de roses, car ce n'est point un vêtement qui la couvre, c'est une nuée légère et brillante que le souffle amoureux des zéphyrs vient de répandre autour d'elle, n'est-ce pas Hébé elle-même? Et depuis quinze ans, n'est-ce pas toujours la même Hébé? Tant que l'art peut prolonger le moment heureux de la jeunesse, pourquoi se refuser à ses doux prestiges ? Tout ce que la prudence peut exiger sur ce point, c'est d'étudier les bornes de ce pouvoir magique, et de ne point essayer vainement de les passer.

« Je touche à l'article le plus triste, et je tremble que la liberté avec laquelle je dirai mon avis ne déplaise. Puis-je m'empêcher cependant de parler, et de parler sans égards pour les conséquences qui en peuvent résulter? Mon sujet m'entraîne, et ne me permet pas de rien dissimuler. Il s'agit, puisqu'il faut trancher le mot, de la classe des femmes laides, classe, je suis désolé de le dire, si nombreuse, et que je suis forcé de traiter avec une sorte de rigueur, pour lui épargner non-seulement le mépris du public, mais encore son indignation, et, ce qui paraîtra cent fois plus terrible encore, des ridicules sans nombre.

« Défenses soient donc faites à toute femme laide de sortir du caractère humble de la prose, et de la prose la plus unie, tous les efforts qu'elle ferait dans un autre genre ne pouvant aller au delà du burlesque et d'une parodie parfaitement maussade ou parfaitement risible.

« Une femme laide doit éviter soigneusement tout ce qui peut attirer sur elle des yeux qui lui en sauront toujours mauvais gré. Si, à force de parure, elle veut forcer le public à supporter sa difformité, qu'elle s'attende qu'il en fera justice, que, nouvelle Méduse, en faisant siffler ses serpents pour pétrifier ceux qui la regardent, elle trouvera quelque Persée qui lui emportera la tête et ce qui s'ensuit. Les femmes laides, qu'il serait plus sage de regarder comme un troisième sexe que comme une partie du beau, devraient bien faire une renonciation solennelle

de tous les soins dont il leur est impossible de jouir; elles devraient tourner leurs vues d'un autre côté, travailler à devenir de bons gentilshommes campagnards, s'amuser de la chasse, et ne plus chanter que des rondes et des chansons à boire; si même elles pouvaient obtenir entrée au Parlement, du moins, quant à moi, je n'y trouverais rien que de très-convenable. On me demandera peut-être comment une femme peut savoir qu'elle est laide, pour prendre ses mesures en conséquence. Je réponds qu'elle en doit croire ses oreilles plutôt que ses yeux; comptez bien, madame, que si votre oreille n'est point accoutumée au langage de la galanterie ou de la passion, ce n'est pas l'austérité qui a pu vous sauver d'un piége si dangereux.

« Il est encore un ordre de femmes qui méritent la censure la plus forte, leur conduite étant une insulte perpétuelle au sens commun. On peut les regarder comme des criminels endurcis. Ce sont les femmes sexagénaires ou au delà, qui, pour avoir été belles ou non dans le siècle passé, n'en sont pas moins tenues de prendre un habit grave dans celui-ci. On les voit à tous les spectacles déployer ce que la parure et l'art peuvent imaginer de plus ingénieux pour se rendre complétement ridicules. J'ai connu quelques-unes de ces trisaïeules qui croyaient briller de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, tandis qu'elles ne ressemblaient qu'au ver à soie mourant au milieu de ses propres filets. J'en ai vu d'autres qui étalaient encore avec le faste le plus insolent (a beau mentir qui vient de loin) ces charmes qu'aucune autre main que la main froide du temps n'avait été tentée d'envahir depuis quarante années. Le seul soin que nous puissions permettre à cet âge, c'est celui d'une extrême propreté. Si l'on ne peut renoncer entièrement à la parure, qu'elle se borne du moins au goût de l'élégie, du drame, ou tout au plus de l'héroïde; encore le goût de ce dernier genre devrait-il être réservé pour les deuils de cour... »

OBSERVATIONS DU TRADUCTEUR

Si milord Chesterfield avait connu Mme Geoffrin, il l'eût citée ici comme un modèle du genre de toilette que peut supporter encore une belle vieillesse. Sa parure est noble à force de simplicité, agréable, par son égalité même, et ne laisse aperce-

voir d'autre recherche que l'attention scrupuleuse de dérober aux yeux tout ce qui pourrait les blesser; et c'est de fort bonne heure qu'elle a su adopter cette manière qui lui est absolument propre. « Toutes les femmes, disait M. le duc de La Rochefoucauld, se mettent comme la veille; il n'y a que Mme Geoffrin qui se soit toujours mise comme le lendemain. »

Ce qui a été dit d'un sexe peut être appliqué à l'autre, mais avec des restrictions plus sévères, les inconséquences de cette nature étant moins pardonnables aux hommes qu'aux femmes. Quoiqu'il fût aisé d'étendre les principes que nous venons de développer, nous croyons devoir nous arrêter ici pour ne pas lasser l'attention de nos lecteurs sur un sujet si grave et si profondément abstrait.

— On vient de voir deux nouvelles débutantes au théâtre de la Comédie-Française, Mlle Contat[1] et Mlle Vadé[2], la fille du poëte de ce nom. La première est une élève de Mme Préville; elle a paru infiniment médiocre dans la tragédie; mais elle a donné un peu plus d'espérance dans les rôles de Célimène et d'Agathe. Sa figure est agréable et spirituelle, sa voix faible et maniérée. Si son jeu ne prouve jusqu'à présent qu'une mémoire assez facile et de la disposition à copier ses modèles, elle est d'un âge qui ne permet pas qu'on la juge avec trop de sévérité. Sa rivale a la tête moins jolie, mais un caractère de physionomie aimable, malgré les vices de sa prononciation, un son de voix qui intéresse, une taille très-fine et très-élégante. Elle a joué en province, et a reçu ici quelques leçons de Mlle Dumesnil. On est tenté de lui soupçonner une sensibilité assez vive, mais elle manque de noblesse et de goût. Le caractère de ses traits et celui de son jeu rappellent trop souvent le genre de poésie où son père eut la gloire d'exceller. Mme Suin, qui est entrée à la Comédie depuis sept ou huit mois, et qui se destine aussi à l'emploi de Mme Pré-

1. Louise-Françoise Contat débuta le 3 février 1776 par le rôle d'Atalide dans *Bajazet,* fut reçue à la clôture de 1777, se retira en 1809, et parut pour la dernière fois le 6 mars de la même année. Née le 17 juin 1760, cette célèbre actrice est morte le 9 mars 1813.

2. Mlle Vadé, fille naturelle du poëte, née vers 1756, débuta le 16 février 1776 et fut reçue à l'essai le 7 avril suivant. Maîtresse de son camarade Bellecour, qu'elle abandonna après s'être fait donner par lui *une petite maison* à la barrière Blanche, elle mourut, le 18 janvier 1780, d'une fluxion de poitrine.

ville, serait sans doute infiniment supérieure à ces débutantes, si elle était moins vieille ou moins laide[1].

— Cent chevaliers français s'étaient réunis..... — Pour servir la patrie? — Non. — La beauté? — Non. — La religion? — Encore moins. Toutes ces divinités du vieux temps sont un peu négligées de nos jours. Le but de ces messieurs se bornait à donner une fête digne de nos mœurs douces, et pour laquelle ils avaient fait une souscription de cinq louis chacun. Cette fête devait consister dans une représentation de *la Colonie*, où Mlles Duthé et Dervieux, nos plus célèbres courtisanes, s'étaient chargées des premiers rôles. Ce spectacle devait être suivi de quelques pièces du théâtre de Collé, d'un ballet, d'un grand souper où serait admise l'élite la plus brillante de nos jeunes nymphes. Mlle Guimard avait bien voulu prêter le temple qu'elle habite pour y célébrer cette délicieuse orgie. Tous les préparatifs étaient faits. On avait dressé quatre tables dans son jardin d'hiver, et, par un excès de décence, une cinquième destinée aux mères et aux tantes et à quelques abbés de leurs amis. Depuis huit jours on ne cessait de parler d'une soirée dont on se promettait tant de plaisir. Plusieurs de nos princes y étaient attendus[2]. Nos faiseurs de calembours ne manquèrent pas d'appeler messieurs les souscripteurs *les nouveaux chevaliers de cinq louis*, et d'observer en même temps que *cinq louis tout compris n'était pas trop cher*. On se riait des sarcasmes et du bruit impuissant de la haine et de l'envie; mais leur cabale en instruisit malheureusement monseigneur l'archevêque, et la défense de donner une si jolie fête fut reçue le jour même où elle devait avoir lieu. La société qui en avait formé le projet, forcée d'y renoncer, se vengea de cette disgrâce par un trait de piété qu'on ne saurait assez louer; Mlle Dervieux écrivit sur-le-champ une lettre infiniment respectueuse à M. le curé de Saint-Roch pour le supplier de vouloir bien faire distribuer aux pauvres de sa paroisse les apprêts du souper que des ordres supérieurs venaient d'interdire.

1. Mme Suin débuta le 23 mars 1775 par les rôles d'Elmire dans *le Tartufe*, et de Mme de Clainville dans *la Gageure imprévue*. Elle fut reçue en 1776, se retira en l'an XII, et joua pour la dernière fois le 9 floréal de la même année. (T.)

2. Les *Mémoires de Bachaumont*, au 24 février 1776, citent comme souscripteurs le comte d'Artois et le duc de Chartres. La *Correspondance secrète*, t. III, p. 2, rapporte des couplets sur cette fête défendue. (T.)

— *Ah! que c'est bête! par M. Timbré. — Quand Jean Bête est mort, il a laissé bien des héritiers. — A Berne, de l'imprimerie des frères Calembourdiers, à la Barbe bleue*; 10007006016. Brochure en papier puce[1]. Il en est de ce titre comme du nom du prince Tarare, qu'on ne pouvait entendre sans en devenir l'écho. Jamais titre ne fut plus scrupuleusement rempli. C'est une polissonnerie dans le goût de la brochure de M. le marquis de Bièvre sur l'histoire de *la Comtesse-Tation*, qui fit beaucoup de bruit il y a quelques années[2]. Nous ignorons le nom de l'auteur à qui nous devons ce nouveau chef-d'œuvre, mais on nous a assuré, pour l'honneur des lettres et le goût du siècle, que c'était encore l'ouvrage d'un homme de condition.

— *Le Philosophe sans prétention, ou l'Homme rare, ouvrage physique, chimique, politique, moral* (par M. de La Folie, de Rouen), un volume in-8°. La moitié de ce titre ne dément-elle pas l'autre? La prétention que l'auteur a eue d'égayer un sujet peu susceptible par lui-même d'agréments n'a servi qu'à donner à son style une affectation très-précieuse et souvent très-ridicule. On convient cependant qu'il a répandu dans ce petit ouvrage quelques vues de chimie et d'histoire naturelle dont un meilleur esprit que le sien eût pu tirer parti.

FABLE ORIENTALE.

Le jeune Scha-Abbas aimait son peuple et s'amusait à faire des questions. Ayant rencontré un jour dans une allée solitaire de ses jardins le philosophe Sadi : « Vous connaissez, lui dit-il, les deux ministres qui ont gouverné l'empire depuis que j'occupe le trône du monde; on ne vit jamais des principes plus opposés, une conduite plus différente. Comment mon peuple trouve-t-il toujours également à se plaindre? — Sire, lui répondit le sage, on peut faire le mal si bien et le bien si mal! Il n'est qu'une manière d'être heureux; il est cent mille manières de ne l'être pas. »

— On a donné, le 6 mars, à la Comédie-Française, la pre-

1. In-8°; par le marquis de Saint-Chamond. Barbier dit que Mme Riccoboni a eu quelque part à cette bagatelle. Frontispice scatologique par Marillier, gravé par Halbou.

2. Voir t. VIII, p. 563.

mière représentation d'*Abdolonyme*, pastorale héroïque, en trois actes et en vers, par M. Collet, qui ne ressemble que de nom à M. Collé, auteur de *la Partie de Chasse de Henri IV*, du *Théâtre de société*, et des meilleures chansons que l'on ait faites dans ce siècle. M. Collet a eu l'honneur d'être attaché à feu Mme la duchesse de Parme, et n'est connu au théâtre que par une petite comédie en un acte, intitulée *l'Ile déserte*[1]. Il faut encore le distinguer de M. Collet de Messine qui fit, il y a deux ou trois ans, pour le théâtre de la Comédie-Italienne, *Sara Th., ou la Fermière écossaise*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes[2]. *Abdolonyme, ou le Roi pasteur*, n'est qu'une copie très-servile et très-fade du *Il Re pastore* de Métastase; nous nous dispenserons donc d'en retracer ici le plan. On ne sera point surpris qu'un sujet fait pour réussir à l'Opéra ait échoué sur un théâtre où l'on demande des situations mieux préparées, un intérêt plus soutenu, une action plus suivie et des caractères plus fortement prononcés. L'Alexandre de M. Collet n'a paru qu'un pédant hérissé de maximes et d'inconséquences, son Abdolonyme un roi plus mouton que pasteur, et son Élise une petite fille fort mal élevée. A quelques platitudes près, la pièce est assez naturellement écrite; mais ce style facile n'est pas un grand mérite lorsqu'il ne tient qu'à la faiblesse des images ou à une suite de pensées et de tournures également communes. On ne saurait rendre avec plus de vérité l'effet de cette comédie qu'en disant qu'elle a paru aussi parfaitement ennuyeuse que le serait, bien entendu pour des oreilles françaises, un opéra sans musique.

— *Shakespeare, traduit de l'anglais, dédié au roi*, avec cette épigraphe : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* (TÉRENCE.) In-8°. Les gravures, dessinées par M. Moreau et exécutées par MM. Le Bas, Alliamet, Saint-Aubin, Lemire, Prévôt, Choffard, de Launay, se distribueront séparément et indépendamment de l'ouvrage[3].

On attendait avec impatience ce nouveau théâtre, qui avait été annoncé par souscription dès le commencement de l'année dernière. Les auteurs de cette grande entreprise sont le comte

1. Voir t. IV, p. 62.
2. Voir t. X, p. 244.
3. Cette traduction a paru de 1776 à 1783, et forme 20 vol. in-8° qui ont été aussi tirés in-4°; la série des figures de Moreau est restée inachevée.

de Catuélan, M. Le Tourneur, le traducteur d'Young, et M. Fontaine-Malherbe. Les deux premiers volumes de la traduction de Shakespeare contiennent la liste nombreuse des souscripteurs, une Épître dédicatoire au roi, d'assez mauvais goût, un petit catalogue des bévues qu'a faites M. Marmontel en parlant du théâtre anglais, le Jubilé de Shakespeare, ou la fête célébrée en l'honneur de ce grand homme, l'histoire de sa vie, et un discours extrait des différentes préfaces que les éditeurs de Shakespeare ont mises à la tête de leurs éditions, un avis de MM. les traducteurs, *Othello, ou le More de Venise, la Tempête* et *Jules César*.

Le bien et le mal qu'on dit d'un livre nouveau prouvent également le degré de sensation qu'il a pu faire, et celui que nous avons l'honneur de vous annoncer en est un exemple. Il y a longtemps que nous n'avons vu paraître aucun ouvrage qui ait mérité plus de critiques et plus d'éloges, sur lequel on ait disputé plus vivement, sur lequel enfin l'opinion publique ait été plus partagée et plus incertaine. Ceux qui, nourris dès l'enfance dans la crainte et dans le respect de nos grands modèles, leur rendent ce culte exclusif et superstitieux qui ne diffère en rien de l'intolérance théologique, ont regardé les traducteurs de Shakespeare comme des sacriléges qui voulaient introduire au sein de la patrie des divinités monstrueuses et barbares. Les dévots de Ferney n'ont pu voir sans beaucoup d'humeur un ouvrage qui allait instruire la France de l'adresse admirable avec laquelle M. de Voltaire a su s'approprier les beautés de Shakespeare, et de la mauvaise foi moins admirable avec laquelle il s'est permis ensuite de le traduire. Ceux qui ont voulu conserver un air d'impartialité ont rendu au plus beau génie de l'Angleterre la justice qui lui était due, mais s'en sont vengés sur les traducteurs. Les Anglais les plus jaloux de la gloire de leur théâtre se sont plaints de ce qu'on l'avait traduit trop littéralement; d'autres ont trouvé que la traduction, très-exacte à certains égards, était très-infidèle à d'autres; le plus grand nombre eût désiré qu'elle fût au moins plus française. M. Marmontel a dit assez plaisamment que le Shakespeare de ces messieurs ressemblait à un sauvage à qui l'on aurait mis des dentelles, quelques broderies, un plumet, et que l'on aurait laissé d'ailleurs dans son costume naturel, sans coiffure et sans culottes. Cette traduction n'a vraiment réussi qu'auprès de ceux qui ne connaissaient point le poëte et qui brûlaient de le

connaître, qui l'ont lu, qui l'ont dévoré, sans se mettre en peine s'ils lisaient de l'anglais ou du français. C'est ainsi, par exemple, que l'a lu M. Sedaine, et il en a été plusieurs jours dans une espèce d'ivresse qu'il est difficile de rendre, mais qu'il est aisé d'imaginer, pour peu que l'on connaisse sa tournure et ses ouvrages. « Vos transports, lui ai-je dit, ne m'étonnent point, c'est la joie d'un fils qui retrouve un père qu'il n'a jamais vu. » Ce mot a été répété avec tant de complaisance par les amis de M. Sedaine que l'on voudra bien me pardonner le ridicule d'oser le citer ici moi-même.

Il ne s'agit plus sans doute aujourd'hui d'examiner si Shakespeare mérite en effet toute la gloire dont il jouit depuis deux siècles; et quand la question ne serait point décidée encore, serait-ce en France et sur une simple traduction qu'elle pourrait être jugée? Il est possible de voir usurper quelque temps, sans aucun titre légitime, une grande réputation; mais celle qui résiste aux efforts du temps, celle qui s'affermit et qui s'accroît à mesure que la nation s'éclaire et se perfectionne, doit être fondée sur les titres les plus incontestables; et le théâtre de Shakespeare ne serait pas encore de nos jours l'orgueil et l'admiration de sa patrie, s'il n'était pas rempli de ces beautés sublimes qui sont de tous les âges.

Serait-ce avec plus de justice que l'on entreprendrait de discuter ici la préférence que les Anglais donnent à leur théâtre sur tous les autres? C'est une supériorité que la France ne reconnaîtra sans doute jamais. Mais peut-elle être juge dans sa propre cause? Si le procès était porté au tribunal des différentes nations de l'Europe, il y a tout lieu de présumer que nous le perdrions en Espagne et en Allemagne. Nous pourrions nous en consoler dans l'espérance de le gagner en Italie et surtout dans l'ancienne Grèce. Mais des jugements si contradictoires n'annonceraient-ils pas encore le même esprit de partialité qui eût fait prononcer ainsi chaque peuple?

S'il était possible de se dépouiller de tout esprit de parti, de toute espèce de prévention nationale, ne dirait-on pas : « Pour savoir qui mérite plus d'admiration de Shakespeare, ou de Corneille ou de Racine, il faudrait voir d'abord quel est le point d'où ces génies sont partis? » Et peut-être sentirait-on, après un examen approfondi, que la distance qu'il y a d'un certain degré de per-

fection au dernier terme que l'art peut atteindre est en effet plus immense, plus incommensurable que la distance qui paraît si sensible entre la naissance de l'art et les premiers degrés de son accroissement. Il faudrait examiner encore les moyens et les secours que chacun a pu trouver dans la carrière qu'il avait à remplir; et peut-être reconnaîtrait-on alors que ces moyens et ces secours qui semblent favoriser le génie en répriment souvent les élans, et, pour le sauver de quelques erreurs, lui font perdre une partie de ses forces et de son énergie. L'homme de génie qui parle à une nation encore barbare lui commande et dispose pour ainsi dire de tous ses goûts et de toutes ses affections. Pour peu qu'un peuple commence à être policé, les mœurs, les usages, les préventions de ce peuple sont autant de liens que l'homme de génie est forcé de respecter, et qui rendent nécessairement sa marche moins libre et moins hardie.

Le juge qui comparerait avec impartialité le théâtre des deux nations ne trouverait-il pas que si les plans de Shakespeare sont plus vastes et plus variés, ceux de Corneille et de Racine ont une simplicité plus noble, une conduite plus soutenue et plus régulière? Mais n'avouerait-il pas aussi que les premiers, dans leur plus grand désordre, sont d'un effet plus théâtral et plus attachant? Comment le nier, lorsque M. de Voltaire en est convenu lui-même? « Il y a un grand fonds d'intérêt dans ces pièces si bizarres et si sauvages; j'ai vu jouer le *César* de Shakespeare, et j'avoue que dès la première scène, quand j'entendis le tribun reprocher à la populace de Rome son ingratitude envers Pompée et son attachement à César, je commençai à être intéressé, à être ému. Je ne vis ensuite aucun conjuré sur la scène qui ne me donnât de la curiosité, et, malgré tant de disparates ridicules, je sentis que la pièce m'attachait[1]. » Et dans un autre endroit : « Shakespeare est de tous les auteurs tragiques celui où l'on trouve le moins de ces scènes de pure conversation; il y a presque toujours quelque chose de nouveau dans chacune de ses scènes; c'est à la vérité aux dépens des règles et de la bienséance; mais enfin il attache. »

En reconnaissant qu'il y a dans l'ensemble et dans le détail

1. *Observations sur le Jules César de Shakespeare. OEuvres complètes,* (édition Garnier frères), t. VII, p. 485.

des pièces de Shakespeare une touche plus vigoureuse et plus originale, on ne refusera point sans doute aux chefs-d'œuvre de la scène française le mérite d'une exécution plus pure et plus finie. Si l'on peut reprocher à nos poëtes de s'être écartés de la vérité de la nature en s'efforçant de l'embellir, ne reprochera-t-on pas aussi aux Anglais de l'avoir perdue de vue en se permettant de l'exagérer? Si le style de nos ouvrages dramatiques est souvent froid et monotone, celui du théâtre anglais n'est-il pas souvent très-gigantesque, très-ampoulé, et ne pèche-t-il pas surtout par un mélange de tons que le goût ne saurait avouer? Il est assez ridicule sans doute de faire parler les valets comme les héros; mais il est beaucoup plus ridicule encore de faire parler aux héros le langage du peuple. Il y a certainement une nuance très-marquée entre le ton que doit avoir un roi et celui qui convient à son confident; mais il n'est ni vrai ni naturel qu'ils parlent une langue absolument différente, parce que ceux qui approchent leur maître doivent parler à peu près la même langue que lui. Il y a quelque chose de plus; dans tous les arts, point de perfection sans harmonie. Plus les figures et les couleurs d'un tableau seront variées, plus le tableau sera sublime; mais si ces figures, ces couleurs, ne sont pas liées par des rapports heureux et faciles, si leur diversité peut interrompre l'accord général de toutes les parties, il n'en résultera jamais un ensemble parfaitement beau. L'ouvrage pourra exciter un grand intérêt, de très-grands mouvements d'admiration, mais il laissera toujours infiniment à désirer au goût des vrais artistes.

S'il m'était permis d'exprimer par une comparaison l'impression que m'ont faite Shakespeare et Racine, je dirais que je vois l'un comme une statue colossale dont l'idée est imposante et terrible, mais dont l'exécution tantôt brute, tantôt négligée, et tantôt du travail le plus précieux, m'inspire encore plus d'étonnement que l'admiration. L'autre, comme une statue aussi régulière dans ses proportions que l'Apollon du Belvédère, dont l'ensemble est plus céleste que la nature même, et qui, malgré quelques détails faibles et languissants, me charme au moins toujours par la noblesse, l'élégance et la pureté de son style.

Le plus grand mal que pourrait produire en France la traduction de Shakespeare, ce serait de détourner nos jeunes gens de l'étude des seuls modèles dont l'imitation soit sans danger;

ce serait de les inviter à s'essayer vainement dans un genre qui ne pourra jamais convenir ni aux mœurs ni à l'esprit de la nation. Il est sans doute beaucoup plus aisé de violer toutes les règles de l'art que d'en observer une seule. Il n'est pas difficile sans doute d'entasser une foule d'événements les uns sur les autres, de mêler le grotesque et le terrible, de passer d'un cabaret à un champ de bataille, et d'un cimetière à un trône. Il y a bien moins de difficulté à rendre la nature telle qu'elle se présente aux yeux qu'à la choisir toujours avec ce discernement heureux qui suppose le goût le plus sûr et le plus délicat. Enfin l'on parvient avec bien moins de peine à exagérer la nature qu'à l'embellir; et si rien n'est plus aisé que d'apercevoir les défauts qui déparent les plus belles productions de Shakespeare, il ne le serait pas moins de les imiter; mais appartient-il à d'autre qu'à ce génie tout-puissant d'être sublime, même en se mettant au-dessus de toutes règles, et de faire supporter, à force de verve et d'imagination, ce qu'il y a dans ses pièces de plus invraisemblable et de plus monstrueux? Quel autre que lui peut espérer de conserver dans les compositions les plus vastes et les plus compliquées cette lumière merveilleuse qui ne cesse d'en éclairer la marche, et qui se répand, pour ainsi dire, d'elle-même sur toutes les parties de son sujet? Qui peut jamais se flatter de soutenir ce grand fonds d'intérêt qu'il semble interrompre lui-même volontairement, et qu'il est toujours sûr de relever avec la même énergie? Quel génie a pénétré jamais plus profondément dans tous les caractères et dans toutes les passions de la nature humaine? Il est évident, par ses ouvrages même, qu'il ne connaissait qu'imparfaitement l'antiquité; s'il en eût bien connu les grands modèles, l'ordonnance de ses pièces y eût gagné sans doute; mais quand il aurait étudié les anciens avec autant de soin que nos plus grands maîtres, quand il aurait vécu familièrement avec les héros qu'il s'est attaché à peindre, eût-il pu rendre leur caractère avec plus d'exactitude et de vérité? Son *Jules César* est aussi plein de Plutarque que *Britannicus* l'est de Tacite; et s'il n'a pas appris l'histoire mieux que personne, il faut dire qu'il l'a devinée, au moins quant aux caractères, mieux que personne ne l'a jamais sue.

Il sera toujours dangereux de vouloir transporter dans une langue et chez un autre peuple les beautés qui caractérisent le

théâtre d'une nation quelconque; mais l'entreprise sera plus ou moins hasardeuse selon le plus ou moins de rapport qu'il y aura entre les deux nations; et j'en vois infiniment peu entre les Français et les Anglais, surtout entre les Français du siècle de Corneille et de Racine et les Anglais du siècle de Shakespeare. Je ne sais si les choses ont beaucoup changé depuis nos courses de chevaux dans la plaine de Neuilly, mais je sais bien que l'objet du théâtre anglais m'a paru différer jusqu'ici totalement de l'objet que semble s'être proposé le nôtre. Tout l'effort de l'un paraît tendre à exciter les affections les plus vives; tout l'effort de l'autre à les rappeler doucement et à les rendre à leur pente naturelle. L'un ne paraît occupé qu'à renforcer le caractère et les mœurs de la nation, l'autre à les adoucir. L'un suppose une sorte d'inertie dans l'imagination qui a besoin de secousses extraordinaires et violentes, l'autre une grande souplesse, une grande facilité à recevoir toutes les impressions qui lui viennent du dehors, des âmes naturellement sympathiques, et par conséquent fort disposées à imiter tout ce qui les frappe vivement. Si ces différences étaient aussi sensibles qu'elles nous le paraissent, comment le théâtre d'une nation pourrait-il convenir à l'autre? Je dirai plus; ces mêmes tableaux que l'une a pu voir sans aucun risque, quelque terrible et quelque effrayante qu'en soit la vérité, n'y aurait-il pas un très-grand inconvénient à les montrer à l'autre, et n'en pourrait-il pas même résulter des effets très-contraires au but moral de la scène?

L'observation que nous venons de hasarder ne nous empêche pas de sentir quelles ressources un génie vraiment dramatique peut tirer du théâtre anglais pour enrichir le nôtre. M. de Voltaire en a donné l'exemple, et il n'a point donné d'exemples qui ne soient des modèles. On ne peut douter que les plus grandes beautés répandues dans sa *Mort de César* ne soient empruntées de Shakespeare; on ne peut douter non plus que le germe d'Orosmane ne soit dans Othello.

Si cet article ne passait pas déjà les bornes que nous nous sommes prescrites, nous pourrions citer ici plusieurs morceaux de *Zaïre* qui paraissent clairement imités du poëte anglais. Et pourquoi M. de Voltaire ne se serait-il pas permis ce qu'ont osé Corneille et Racine? S'il a dit ensuite tant de mal du même ouvrage dont il avait si bien profité, c'est sans doute pour empê-

cher les autres de faire ce qu'ils n'auraient pas su faire aussi adroitement que lui; et c'est peut-être encore une très-bonne œuvre.

— M. Marmontel a changé le dénoûment de *la Fausse Magie.* Il a supprimé le grand chœur des Bohémiens, le miroir magique et tout ce qui s'ensuit. A ce grand appareil, qui avait paru à la fois puéril et recherché, il a substitué assez heureusement l'idée de *la Mandragore.* On prédit au vieux Dalin le sort de l'amant le plus fortuné; mais l'instant d'après on lui annonce que ces jours de fête vont se changer en jours de deuil. Il est écrit dans le livre des destins que le premier époux de Lucette doit mourir le lendemain de ses noces. Quel parti prendre? La Bohémienne lui conseille de faire épouser sa jeune pupille au vieux Dorimon : il en fera la folie. Cette idée le révolte : c'est son meilleur ami. — Eh bien, à Linval, son neveu. — Non, il ne peut consentir à le perdre. Pour l'y déterminer, on lui raconte l'intrigue de ces jeunes amants qui le trompent et qui abusent depuis longtemps de sa confiance. Il se laisse enfin gagner; mais après avoir donné son aveu à cet hymen funeste, lorsqu'il reçoit de Lucette et de son amant les plus tendres protestations d'un attachement et d'une reconnaissance éternelle, il est si touché qu'il s'écrie avec un attendrissement vraiment comique : *Non, tu ne l'épouseras pas.* On a beau déclarer à Linval le sort qui le menace, il n'en persiste pas moins dans ses vœux. « Et si j'étais forcé de renoncer à ce que j'aime, ne faudrait-il pas également en mourir? » Le contrat signé, on instruit le pauvre vieillard du piége qui lui a été tendu, il s'en console, et la pièce finit par un grand chœur. Quoique ce dénoûment ait beaucoup mieux réussi que le premier, l'opéra n'a pas eu tout le succès qu'il semblait promettre : on ne l'a donné que trois ou quatre fois. Il faut convenir que les morceaux de musique que l'on a été obligé de refaire pour ce nouveau dénoûment sont assez faibles; il n'est pas moins vrai que toute la musique du second acte est très-inférieure à celle du premier, qui est peut-être le chef-d'œuvre de Grétry.

La clôture des spectacles n'a rien eu de fort remarquable. On a remis pour l'Académie royale de musique l'opéra d'*Iphigénie,* qui n'a pas fait le même plaisir que dans sa nouveauté, soit que l'exécution en ait été plus négligée, soit que nos oreilles soient

devenues un peu plus difficiles depuis le succès de *la Colonie*. Les Comédiens français ont fini par *Gustave*. Le sieur Larive a été chargé du compliment de clôture; quoiqu'il n'y eût dans son discours que les formes d'usage, il a été infiniment applaudi et méritait de l'être. Depuis que je suis le théâtre, et malheureusement pour moi il n'y a que huit ou neuf ans, je n'ai jamais rien entendu réciter avec plus de grâce et d'une manière plus séduisante. Le compliment de clôture de la Comédie-Italienne a été plus facétieux que de coutume. Le sieur Trial a paru d'abord sur la scène en habit noir, et a commencé à haranguer le parterre du ton le plus digne et le plus pathétique. A la troisième phrase, on a entendu une voix sortir de l'orchestre et dire avec beaucoup d'humeur : « Est-il permis d'ennuyer ainsi le public! » L'orateur a eu l'air d'être fort déconcerté et de chercher d'où pouvait lui venir une apostrophe si singulière; il s'est plaint, en avouant qu'il ne savait plus où il en était, mais qu'on n'avait jamais interrompu ainsi un acteur sur la scène; il a reproché à la sentinelle de ne pas faire son devoir. Tout ce bruit n'a point intimidé la voix de l'orchestre, qui n'a fait que crier plus fort. La dispute s'est échauffée, et les spectateurs n'ont été bien sûrs du lazzi que lorsque l'homme de l'orchestre s'est offert lui-même à monter sur les planches pour apprendre audit sieur Trial comment il fallait s'y prendre pour faire un compliment. C'était le sieur Thomassin. Grand brouhaha. Nouvelle dispute entre ces deux acteurs à qui parlerait le premier. Le reste de la troupe n'a pas manqué d'y venir prendre part; et, pour terminer la querelle, on a décidé que chacun chanterait son couplet à son tour. Tous ces couplets, parodiés sur les airs le plus goûtés du public, ont paru délicieux pour le moment; mais M. Anseaume, qui en est l'auteur, est bien persuadé lui-même qu'il n'y en a pas un seul qui mérite d'être retenu. Il faut donc l'en croire.

— *Dissertation sur les attributs de Vénus*, qui a obtenu l'accessit, au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à la séance publique du mois de novembre 1775; par M. de La Chau, bibliothécaire, secrétaire-interprète et garde du cabinet des pierres gravées de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans. A Paris, de l'imprimerie de Prault; brochure in-4°, enrichie d'un grand nombre de vignettes, culs-de-lampe, etc., et surtout d'une très-belle estampe de la Vénus Anadyomène,

gravée, d'après un tableau original du Titien, par Auguste de Saint-Aubin[1]. Le sujet proposé par l'Académie consistait à examiner quels furent les noms et les attributs divers de Vénus chez les différents peuples de la Grèce et de l'Italie; quelles furent l'origine et les raisons de ces attributs; quel a été son culte. L'Académie désirait surtout que tous ces objets fussent considérés sous le point de vue dont M. l'abbé de La Chau ne paraît pas s'être occupé suffisamment. Il n'a fait que rassembler avec assez de confusion une multitude prodigieuse de passages grecs et latins pour expliquer les différens noms donnés à Vénus. Il prouve, par exemple, très-savamment que l'épithète de Πόρνη *la courtisane,* et celle d' Ἀνδροφόνος *l'homicide,* ne lui ont été attribuées que par des raisons purement locales; la première, parce qu'une courtisane ayant adroitement délivré la ville d'Abide, livrée au pouvoir des ennemis, on avait élevé à la déesse un temple, sous le titre de Πόρνη, pour perpétuer le souvenir de l'avantage procuré par une personne de cet état; la seconde, parce que ce fut dans le temple de Vénus que Laïs fut tuée par les femmes de Thessalie, jalouses de sa beauté, etc.

De toute l'érudition que M. l'abbé de La Chau a prodiguée dans ses recherches, il résulte que Vénus est la nature modifiée sous une infinité de formes, et indiquée par mille caractères différents. Il rapproche de ce principe les idées qui en sont le plus éloignées en apparence; et avec une méthode plus simple et des vues plus philosophiques, son système eût paru de la dernière évidence. M. l'abbé de La Chau nous annonce dans sa préface qu'il travaille de concert avec M. l'abbé Le Blond à la description des pierres gravées du cabinet de M. le duc d'Orléans, et qu'il se propose de faire paraître incessamment un choix des morceaux les plus intéressants de cette riche collection.

Voici le charmant badinage dont le patriarche de Ferney a bien voulu honorer l'auteur :

« Monsieur, après avoir lu votre Vénus, j'ai dit entre mes dents :

Intermissa, Venus, diu
Tandem bella moves; incipe, dulcium

1. Une planche hors texte, un fleuron sur le titre, un en-tête de la première page, dix médailles dans le texte, une planche de six médailles, p. 47, et un cul-de-lampe, p. 91.

Mater grata cupidinum,
Circa centum hiemes flectere mollibus,
Heu durum, imperiis!

« Je vous rends mille actions de grâces, monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre dissertation. Votre *accessit*, selon moi, signifie *accessit ad Deæ templum*.

« Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire contre la décence établie chez une nation. Le *Phallus* et le *Kteis* n'étaient point indécents dans les pays où l'on regardait la propagation comme un devoir très-sérieux. Je sais bien que partout les fêtes, les processions nocturnes dégénèrent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mystères, à la fille de son ami, comme chez nous on fait l'amour à la messe et à vêpres; mais, dans l'origine, les fêtes n'étaient que sacrées. Les prêtresses de Bacchus faisaient vœu de chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montraient toutes nues devant la statue de Vénus dans une petite chapelle, c'était pour la prier de cacher les défauts de leurs corps aux maris qu'elles allaient prendre.

« Il est ridicule que de prétendus savants aient regardé les b..... tolérés comme des lois religieuses, et qu'ils n'aient pas su distinguer les filles de l'Opéra de Babylone d'avec les femmes et les filles des satrapes.

« Votre ouvrage, monsieur, est utile et agréable; je vous sais bon gré de l'avoir orné de monuments très-instructifs. Votre Vénus émergente est admirable, et pour votre Callipyge :

En voyant cette estampe,
Tout lecteur est bien convaincu,
Lorsque Vénus montre son cul,
Que ce n'est pas un cul-de-lampe.

« Vos recherches, à l'occasion du temple d'Erycine, sont aussi intéressantes que savantes. Enfin, je vous crois interprète de la déesse autant que M. le duc d'Orléans[1]. »

— *Instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Lyon (Antoine Malvin de Montazet) sur les sources de l'Incré-*

1. Cette lettre comprise dans la *Correspondance* de Voltaire y porte la date du 21 mars 1776. (T.)

dulité et les fondements de la Religion; un volume in-8°. Des gens mal intentionnés on prétendu que cette division des sources de l'incrédulité et des fondements de la religion était assez maladroite, et que les deux parties pourraient bien n'en faire qu'une. Quoique ce mandement n'offre aucune nouvelle preuve en faveur de la foi chrétienne, il en développe quelques-unes avec beaucoup d'onction. Tout l'ouvrage nous a paru très-édifiant par l'esprit de tolérance et de charité qu'il respire à chaque page; sous ce rapport, c'est vraiment l'œuvre d'un saint, et l'on peut dire que M. de Montazet a rempli le plus sérieusement du monde la tâche qui lui avait été prescrite autrefois dans une épigramme assez méchante pour que la malignité s'en souvienne encore :

Sur l'air de *Joconde*.

Pour la stérile Élisabeth [1]
Dieu remplit les oracles.
Vous nous rappelez, Montazet,
Le siècle des miracles.
Par vous, aujourd'hui Mazarin
Est mise au rang des mères;
Vous n'avez qu'à devenir saint
Pour être un des saints pères.

— *Van Brock, ou le Petit Roland*, poëme héroï-comique en huit chants. *Qui pellunt muscas Alcidæ laurea poscunt.* A Birmingham, et se trouve à Bruxelles. Ce petit chef-d'œuvre nous vient de Lille en Flandre. Nous en sommes redevables aux rares talents de M. Alexis Maton, qui nous a déjà prouvé tout ce qu'on pouvait attendre de l'heureuse fécondité de son génie par sa tragédie héroï-comique des *Innocents*, par son conte de *Mikou et Mézi*, etc. Nous ne dirons rien du plan de *Van Brock*, et par plusieurs raisons; la première, c'est que nous n'y avons rien

1. Mme la duchesse de Mazarin. (Meister.) — L'anecdote suivante, racontée par Chamfort, fera mieux comprendre encore le sens de ce couplet: « Quand l'archevêque de Lyon, Montazet, alla prendre possession de son siège, une vieille chanoinesse de..., sœur du cardinal de Tencin, lui fit compliment de ses succès auprèsd es femmes et, entre autres, de l'enfant qu'il avait eu de Mme de Mazarin. Le prélat nia tout, et ajouta : « Madame, vous savez que la calomnie ne vous a « pas ménagée vous-même; mon histoire avec Mme de Mazarin n'est pas plus vraie « que celle qu'on vous prête avec M. le cardinal. — En ce cas, dit la chanoinesse « tranquillement, l'enfant est de vous. » (T.)

compris. On nous fera grâce des autres. Quant au style, nous pensons ce que l'auteur en dit lui-même dans sa préface. « On s'est bien proposé *le Lutrin* pour modèle; mais il serait téméraire de vouloir y atteindre; on a pris le parti de se livrer à son propre génie. » Pas toujours cependant; car le seul joli vers que nous ayons remarqué dans ces huit chants est de Benserade :

Si tout n'est pas à moi, tout est à mes regards.

— *Le Nouveau Spectateur, ou Examen des nouvelles pièces de théâtre,* servant de Répertoire universel des spectacles; par une Société d'amateurs et de gens de lettres les plus distingués [rédigé par M. Le Fuel de Méricourt, auteur des plates *Lettres de M. Le Hic à Madame Le Hoc,* etc.]. Cet ouvrage sera composé de vingt-quatre cahiers de quatre feuilles chacun, in-8°. Il paraîtra régulièrement le 15 et le dernier de chaque mois. L'abonnement sera de 18 livres pour Paris, et de 24 livres franc de port pour toute la France[1], et rendu aux frontières pour la commodité des pays étrangers. L'idée de ce nouveau journal serait admirable si elle était bien exécutée; mais c'est peut-être l'ouvrage qui demanderait le discernement le plus fin, le goût le plus exercé, l'esprit le plus délicat. M. de Crébillon, le censeur de cette nouvelle feuille, y trouve tout le goût, toute l'impartialité imaginable. Le public n'y a vu jusqu'à présent que du barbouillage, des plaisanteries du plus mauvais ton, quelques sarcasmes, quelques anecdotes qui traînent les rues, beaucoup d'injures et un style souvent barbare. Nous ignorons qui a pu permettre aux auteurs d'insérer dans leur premier numéro la lettre dont un souverain, aussi digne d'encourager les talents que les vertus, vient d'honorer M. Sedaine[2]; mais un monument si honorable pour les lettres devait être consacré dans des fastes plus dignes des regards de la postérité que ceux de M. Le Fuel de Méricourt.

— *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard III, roi d'Angleterre,* par Mme la marquise de T., et Mme E.-D.-B. Un volume in-8°. Mme la marquise de Tencin, auteur du *Siége de Calais* et du *Comte de Comminges,* a écrit les deux premières

1. *Le Nouveau Spectateur* forme 13 vol. in-12.

2. Gustave III; la lettre est datée de Stockholm, 28 novembre 1775.

parties de ce roman qui, à sa mort, ont été trouvées dans ses papiers, et Mme Élie de Beaumont, auteur des *Lettres du marquis de Roselle*, a bien voulu se charger de finir l'ouvrage « sans avoir d'autre guide dans ce travail que l'histoire d'Angleterre et sa propre imagination. » Ainsi dit l'éditeur. On pourrait ajouter qu'elle n'a guère eu besoin du premier de ces guides, et qu'elle a bien ménagé l'autre. Il n'y a rien dans ces anecdotes qui distingue les mœurs de la cour et du règne d'Édouard, des mœurs de toutes les cours et de tous les siècles. L'intrigue qui y domine est triste et froide, et si l'on y aperçoit quelques détails qui sembleraient susceptibles d'un plus grand intérêt, ces détails manquent de force et de développement. Ce n'est que par la grâce et par la simplicité du style que cet ouvrage peut paraître digne de la réputation de Mme de Tencin; et sur ce point on ne saurait refuser à Mme de Beaumont le mérite d'avoir assez bien suivi son modèle.

— *Lorédan*, tragédie en quatre actes de M. de Fontanelle, vient de subir le sort qui lui avait été prédit dans ces feuilles, lorsqu'on se disposait à la donner il y a deux ans et qu'elle fut arrêtée à l'occasion de la mort du roi [1]. Nous sommes très-heureux d'avoir pu nous procurer alors la lecture de cette pièce, car il nous serait bien difficile d'en rendre compte aujourd'hui sur la seule représentation qui a décidé ses tristes destinées. Jamais première représentation ne fut à la fois plus brillante et plus tumultueuse. La reine et toutes nos princesses honoraient le spectacle de leur présence; tous les rôles étaient remplis par nos meilleurs acteurs. Rien ne put en imposer à l'humeur du parterre, ni le respect de l'assemblée la plus auguste, ni l'illusion favorable des premiers talents du théâtre. Quoique l'on ait laissé aller la pièce jusqu'à la fin, à peine fut-elle écoutée après le premier acte. Eût-elle été jugée plus équitablement par des juges plus tranquilles? Peut-être, mais le premier mérite de tout ouvrage dramatique, et mérite sans lequel tous les autres sont perdus, n'est-il pas celui d'arrêter et de soutenir l'attention des spectateurs? On eût dit que tout le monde s'était donné le mot et que, prévoyant les horreurs dont la pièce est tissue, pour éviter d'en frémir on avait pris sagement le parti de les tourner en ridicule

1. Voir t. X, p. 412.

et de s'en divertir. L'interrogatoire criminel du quatrième acte eût paru le tableau du monde le plus révoltant, si le parterre n'avait pas pris cette scène comme tout le reste, en gaieté. Les huées et les brouhahas firent tant de bruit dans ce moment que l'acteur qui parlait sur la sellette, Le Kain, prit le parti de faire un long silence pour laisser passer l'orage, mais la tirade qu'il fut obligé de reprendre après cette pause commençait malheureusement par ces mots : *Quelle chute effrayante!* Cet hémistiche faisait une allusion trop naturelle à la circonstance pour ne pas exciter de nouveaux éclats qui ne firent que redoubler jusqu'au moment où la pièce et la toile tombèrent enfin tout à fait. Cet ouvrage, où l'on ne peut s'empêcher de reconnaître une sorte de talent et quelques détails d'une exécution assez vigoureuse, prouve combien les sujets de ce genre sont dangereux. Toute situation où domine l'horreur doit être sublime pour ne pas être dégoûtante; si le caractère en est faible ou bas, elle paraîtra ridicule ou demeurera sans effet. Des tableaux de ce genre ne peuvent subjuguer l'âme qu'en lui inspirant encore plus de respect et d'admiration que de crainte et de terreur.

AVRIL.

Dans la foule des brochures qu'ont fait éclore les nouveaux projets de l'administration, il y a un *Mémoire à consulter sur l'existence actuelle des six corps et la conservation de leurs priviléges*, qui mérite d'être distingué. Si ce mémoire, signé De La Croix, est en effet de M. Linguet, comme plusieurs personnes le lui ont attribué, il faut convenir que c'est peut-être l'ouvrage le plus sagement écrit qui soit jamais sorti de sa plume [1].

1. Ce mémoire n'était pas de Linguet, qui ne publia sur cette question que ses *Réflexions des six corps de la ville de Paris sur la suppression des jurandes*, 1776. L'avocat De La Croix fit, suivant les *Mémoires secrets* (22 février 1776), paraître un Supplément à son *Mémoire* annoncé ici par Meister. Ces différents écrits et plusieurs autres également sur les jurandes furent supprimés par arrêt du Parlement du 22 février. (T.)

On y discute avec beaucoup d'impartialité les principes économistes de feu M. le président Bigot de Sainte-Croix, auteur de l'*Essai sur l'abus des priviléges exclusifs et sur la liberté du commerce et de l'industrie*, livre classique, livre avoué par la secte et consacré solennellement dans les *Éphémérides* de M. l'abbé Baudeau. La doctrine de feu M. le président nous avait déjà été annoncée par M. l'abbé Coyer, dans son *Chinki, histoire cochinchinoise*, mais sous une forme plus ingénieuse, plus séduisante, et par là même moins convenable à la dignité magistrale des Frères de l'Ordre par excellence.

M. de Sainte-Croix envisage la liberté du commerce sous un double point de vue. Le premier, qui est relatif aux agents du commerce et de l'industrie, est, dit-il, la faculté de se livrer au genre de travail ou de trafic qui convient à leur goût et à leurs talents; de le borner, de l'étendre, d'en changer à leur gré; d'en réunir plusieurs analogues ou contraires; d'exercer, en un mot, tel négoce qu'il leur plaît et comme il leur plaît, sans avoir d'autre loi que leur intérêt, et sans que personne puisse les y troubler.

Le second, qui a rapport aux propriétaires et aux consommateurs, est le droit d'acheter et de vendre à leur gré, de faire usage des denrées et marchandises qui leur conviennent, d'avoir le choix libre de ceux qu'ils veulent employer et mettre en œuvre dans quelque genre de travail que ce soit, sans qu'aucun règlement prohibitif puisse les empêcher de suivre leur volonté propre dans l'emploi des choses et des personnes.

On reconnaît dans le Mémoire que ces deux définitions sont exactes; mais on observe que la condition du marchand qui s'est attaché au commerce qui convenait le mieux à sa fortune et à ses goûts, que celle de l'ouvrier qui exerce le métier qu'il a choisi lui-même, ne sont point malheureuses et qu'elles ne sont point contraires à la liberté; tous deux suivant leur état sans contrainte, tous deux étant même les maîtres d'en changer, s'ils espèrent d'être plus heureux ou plus riches dans un autre. On ajoute encore que la liberté illimitée que l'on veut donner à l'ouvrier de réunir plusieurs métiers analogues ou contraires ferait si peu pour son bonheur, qu'il est très-douteux qu'il en usât quand elle lui serait accordée. On insiste ensuite sur les conséquences qui résultent nécessairement d'un système qui tendrait à introduire la confusion et le mélange dans tous les états. « Dispensez, dit

notre auteur, « dispensez les artisans de l'apprentissage ; laissez l'ignorance, la maladresse, pénétrer dans les manufactures ; rendez l'apprenti l'égal du compagnon, et le compagnon l'égal du maître ; enfin, levez les petits obstacles qui arrêtent la grossièreté villageoise à l'entrée des villes et l'empêchent de s'y fixer, vous verrez bientôt une foule de cultivateurs qui abandonneront leurs pénibles travaux pour venir se livrer à d'autres, moins utiles à l'humanité. » Il est de la sagesse et de l'intérêt du gouvernement de diminuer le nombre des artisans, et de conduire l'industrie à sa perfection. Le système de M. de Sainte-Croix sur le commerce tend à rendre la classe des habitants des villes plus nombreuse, et ce ne doit pas être le but d'un économiste. Il produirait confusion et imperfection dans les arts et métiers, et ce ne peut être là le désir d'un citoyen éclairé, etc.

« Le corps des marchands et les communautés d'arts et métiers sont, continue M. de Sainte-Croix, de véritables priviléges exclusifs, d'autant plus funestes qu'ils sont autorisés par la loi. »

Où, répond l'avocat des maîtrises, où ce mot (de privilége exclusif) ne pourra-t-il pas se placer? Celui qui, avec de l'argent, a acheté une portion de terre, n'a-t-il pas le privilége exclusif de la cultiver, de l'affermer, d'en recevoir le prix, s'il la vend? Suffirait-il de dire au propriétaire, pour s'emparer légitimement de son domaine : Cette terre que vous cultivez, je la labourerais, je l'ensemencerais comme vous ; il doit donc m'être également permis de la cultiver et d'en recueillir les fruits ?...

M. de Sainte-Croix prétend que les corps de jurandes arrêtent dans tout le royaume les progrès de l'industrie, ruinent les particuliers, exercent sur le public un monopole odieux, et enlèvent à l'État des branches de commerce utiles.

On lui demande quelles sont ces branches de commerce que les jurandes enlèvent à l'État ; on lui demande pourquoi l'industrie ayant fait si peu de progrès en France, l'étranger marque tant d'empressement pour se procurer nos soieries, nos draperies, nos bijoux de toute espèce, nos galons, nos glaces, nos modes, etc. ; on le prie enfin d'expliquer pourquoi c'est précisément dans les villes où les jurandes exercent le plus d'empire que les manufactures sont plus florissantes et que le commerce a plus d'activité, comme à Lyon, à Bordeaux, à Dieppe, à Rouen, à Paris, etc.

M. de Sainte-Croix regarde son système comme favorable aux ouvriers et aux commerçants; et, si l'on en excepte quelques gens sans aveu, non-seulement tous les maîtres et marchands, mais encore ceux qui aspirent à le devenir, le rejettent pour eux et pour leurs enfants; tous disent qu'ils aiment mieux un état stable avec lequel leurs pères ont existé honnêtement, dans lequel ils se flattent de passer à leur exemple une vie paisible, où ils pourront remplir leurs devoirs de père de famille, aider le souverain qui les protège, honorer les magistrats qui les jugent, que d'errer dans un vide immense, confondus avec une foule d'intrigants, d'usuriers, d'hommes serviles et sans honneur.

L'esprit de système, comme l'observe notre auteur, n'est arrêté par rien. M. de Sainte-Croix a senti que la liberté illimitée accordée aux arts et métiers pouvait multiplier les très-mauvais ouvrages, et que ce serait tant pis pour l'acquéreur. Mais une pareille difficulté ne l'embarrasse point. L'ouvrier, selon lui, doit avoir la liberté de mal faire, et si cette malfaçon produisait des ventes multipliées, il est d'une bonne administration de l'autoriser et de la soutenir.

« Autoriser la malfaçon, parce qu'elle produirait des ventes multipliées! Il n'est pas possible de proposer une idée plus contraire à toute raison, à toute justice, au progrès des arts, plus faite pour dégoûter des paradoxes si fréquents dans un siècle qui devrait être celui de la vérité... »

Le reste du Mémoire contient l'application des principes que l'on vient d'exposer à l'état actuel de six corps établis à Paris, et l'histoire intéressante de leurs privilèges sous Henri III, sous Henri IV, et sous le ministère du grand Colbert.

L'erreur la plus commune aux philosophes qui ont écrit sur l'administration, c'est de vouloir transporter des idées abstraites, des vérités métaphysiques, dans un ordre de choses qui en change absolument tous les rapports. Si les lois de la société ne sont pas opposées à celles de la nature, elles n'en sont pas moins très-différentes. Les idées qui tiennent à la propriété se concilieront toujours difficilement avec celles de l'ordre primitif où tous les biens étaient en commun. Toute idée d'obligation blessera toujours plus ou moins l'idée que nous avons de la liberté naturelle. L'inégalité des conditions étonnera toujours le sentiment qui nous dit que nous naissons tous égaux. Il est évident que, dans l'état

social, ce qui conviendrait le mieux à l'individu n'est pas toujours ce qui convient le mieux à l'État. La législation la plus heureuse serait sans doute celle où chacun jouirait sans réserve de tous les avantages qu'il peut désirer; mais cette législation n'est qu'une belle chimère; il faut la trouver assez juste, lorsque, pour défendre le plus petit nombre du plus grand, elle ne sacrifie pas la multitude à ceux qui doivent naturellement la dominer; il faut la trouver assez juste, lorsqu'elle offre des dédommagements proportionnés au joug qu'elle impose, et qu'en échange de sa liberté elle assure du moins à chacun le fruit de son industrie et de son travail.

En conséquence de ces principes, les seuls qu'on puisse admettre dans l'état actuel des choses, ne faut-il pas convenir que tout règlement utile au bien général de la société, dût-il gêner un grand nombre de particuliers, n'en est pas moins juste et désirable? Que les jurandes et les maîtrises soient des obstacles à l'établissement d'une multitude d'ouvriers, s'il est prouvé qu'elles servent au progrès et à la perfection de l'industrie, par conséquent à la richesse et au bonheur de la nation, en est-il moins de l'intérêt public que les jurandes et les maîtrises soient conservées?

Favoriser tous ceux qui pourraient se destiner aux arts et aux métiers, les favoriser aux dépens de la nation entière, n'est-ce pas accorder un privilége très-exclusif en affectant de les détruire tous? Accorder au contraire à une société quelconque, si vous voulez même à un seul homme, tel privilége exclusif qui pourra nuire à un grand nombre de particuliers, mais qui sera d'une utilité sensible pour toute la nation, n'est-ce pas faire le bien général, quoiqu'on puisse être accusé de n'avoir fait que le bonheur d'un seul, et de l'avoir fait même aux dépens de plusieurs?

Si l'on réfléchissait sur la nature du cœur humain, sur la marche habituelle de nos idées et de nos passions, on verrait bien que c'est faire peu de chose en faveur des arts et de l'industrie que de leur accorder la liberté la plus illimitée.

L'homme naît paresseux; l'abandonner à lui-même, c'est le dévouer à l'insouciance et à l'oisiveté. Pour l'engager à sortir de son inertie naturelle, il faut l'exciter par des distinctions, par des récompenses, l'irriter par les obstacles et lui donner des difficultés à vaincre. Au lieu de détruire les ressorts de l'émulation,

ne devrait-on pas s'occuper sans cesse à les rétablir, à les multiplier, à leur donner plus de force et plus de jeu? Il n'y a presque aucune institution sociale où l'on ne reconnaisse l'esprit de ces maximes, si simples et si naturelles qu'on les a regardées partout comme la première base de l'éducation. Les rangs, les titres, les prix établis dans toutes nos pensions et dans tous nos colléges, sont les premiers motifs qui invitent notre enfance à s'instruire. Ne sommes-nous pas déterminés à travailler dans un âge plus avancé par des motifs qui, pour avoir des noms plus graves et plus pompeux, n'en sont pas moins de la même nature? Les ordres militaires, les honneurs du Louvre, les cordons, les titres de toute espèce, ont-ils un autre objet? Pourquoi la classe des arts et des métiers, de toutes les classes de la société celle qui a peut-être le plus grand besoin d'encouragement, en serait-elle seule privée? Pourquoi lui envier l'honneur de former un corps et d'y attacher des droits, des avantages, des distinctions particulières? Les difficultés qui ne permettent pas à tout le monde de jouir des mêmes droits sont sans doute le seul moyen de leur conserver une valeur réelle et de les faire désirer avec empressement; mais où est le mal, pourvu que ces difficultés ne soient pas insurmontables, pourvu qu'on puisse les vaincre à force d'intelligence, de talent et d'activité? *Conamur in vetitum.* Plus une chose est difficile, pénible, coûteuse, plus les hommes l'aiment, s'y attachent, en raffolent. « Les ordres religieux, nous dit l'abbé Galiani dans une de ses dernières lettres, les ordres religieux les plus austères sont ceux qui ont plus de grands hommes. Rendez les règles des Pères de Saint-Maur ou des Jésuites aisées, commodes, leur ordre est détruit. Ainsi, je suis persuadé que le système des Frères économistes a porté le coup fatal aux manufactures de la France. Les habiles artistes en partie sortiront, d'autres se négligeront, et, au lieu d'établir l'émulation, on aura cassé tous les ressorts vrais du cœur de l'homme[1]. »

Les avances en argent qu'exigent les jurandes des ouvriers qui aspirent à la maîtrise, pourvu qu'elles soient proportionnées aux bénéfices qu'on en peut espérer, semblent être encore une barrière utile pour éloigner du commerce et des arts des gens

1. C'est un passage d'une lettre de l'abbé Galiani à Mme d'Épinay du 13 avril 1776. Mais Meister a substitué les mots *le système des Frères économistes,* à *le système de M. Turgot,* qui se trouve dans Galiani. (T.)

sans aveu qui, n'ayant rien à perdre, seraient tentés dans mille occasions d'abuser de la confiance publique. L'artisan qui dépose une partie de ses fonds pour acquérir le droit d'exercer un métier quelconque donne, pour ainsi dire, au public un gage de son talent et de sa probité; il garantit, autant qu'il est possible, tous les engagements qu'on pourra contracter avec lui.

Peut-être nous sommes-nous déjà trop étendu sur une question qui ne tient pas infiniment à la littérature; qu'il nous soit permis d'ajouter une seule remarque : c'est que tout ce qu'on vient de dire pourrait être fort juste relativement au pays où il ne s'agit que de maintenir l'industrie et d'en perfectionner les progrès, sans pouvoir être appliqué à tel pays où l'industrie et les arts ne feraient que naître. Quoique l'homme soit partout le même, il n'est point de circonstance qui ne modifie et ses ressources et ses besoins.

— Si le public s'est trompé dans le jugement qu'il a porté de l'opéra d'*Alceste*[1], c'est bien la faute du public. M. Le Bailli du Rollet lui avait dit très-nettement ce qu'il en fallait penser, dans sa préface. Voici ses propres termes : « La musique de cet opéra est la plus passionnée, la plus énergique, la plus théâtrale qu'on ait entendue sur aucun théâtre de l'Europe depuis la renaissance de ce bel art. » Ce qui nous étonne, c'est que M. Le Bailli ait daigné appuyer une décision, si imposante par elle-même, de l'autorité du chevalier Planelli. « I colori di Rafaello e la musica di Gluck, » dit cet illustre connaisseur, que nous ne connaissons guère à Paris, « quelli e questa destinate a servire all' espressione, vanno esaminati nell' azione. Solo allora si può giudicare se più diletti una boussola ben tienta che una tela animata dal penello d'Urbino. »

Mais avant de parler de la musique d'*Alceste*, arrêtons-nous au poëme dont le plan appartient en partie à M. Calzabigi, mais dont l'exécution est due tout entière aux rares talents de M. Le Bailli du Rollet. Quelque long que soit l'opéra, la fable en est fort courte, et cette extrême simplicité est sans doute un mérite tout nouveau sur un théâtre où l'on a cru jusqu'à présent qu'on ne pouvait plaire que par la succession rapide des situations les plus merveilleuses et les plus variées.

1. Représenté le 23 avril 1776.

Ce poëme est conduit avec tant d'adresse que l'intérêt diminue dans la progression la plus admirable depuis la première scène jusqu'à la dernière. Admète est si plat, si ridicule au second acte, qu'on se sait presque mauvais gré de s'être intéressé pour lui au premier ; et tout le troisième acte n'est qu'une froide répétition du second. Quelle différence de ce poëme à celui de Quinault, qui, plein de chaleur, de mouvement et d'action, malgré quelques scènes épisodiques peu dignes d'un si beau sujet, entraîne, intéresse autant que celui-ci ennuie et fatigue! Est-il rien de plus sublime et de plus théâtral que le moyen par lequel Admète apprend qu'Alceste s'est dévouée pour lui? Apollon a promis une gloire immortelle au cœur généreux qui se dévouera pour son roi. Il veut que, pour en conserver la mémoire, les arts lui élèvent un pompeux monument. Admète, rappelé à la lumière, demande au dieu des arts de remplir sa promesse, et de récompenser le courage héroïque qui sauva ses jours. A l'instant l'autel s'ouvre ; il en voit sortir l'image d'Alceste qui se perce le sein. Il suffirait sans doute de ce seul trait de génie pour prouver combien Quinault fut poëte.

La plus grande difficulté du sujet d'*Alceste* était de rendre le rôle d'Admète supportable. Quinault est parvenu à le rendre intéressant ; c'est pour sauver Alceste qu'il meurt ; pour la rendre à la vie, il consent à faire le sacrifice de son amour ; et lorsqu'elle se dévoue pour lui, il l'ignore ; il est dans l'impossibilité d'y mettre obstacle.

Le combat d'Hercule et de la Mort amène, il est vrai, une situation des plus touchantes dans Euripide ; mais la manière dont Quinault fait descendre Hercule aux enfers est pour le moins aussi conforme à l'esprit de la mythologie, et ce moyen est plus vraisemblable, plus naturel, sans compter qu'il en résulte encore un spectacle infiniment plus riche et plus pompeux. Il suffit de connaître l'esprit de l'antiquité, et d'avoir accoutumé son âme et son goût à se transporter dans les mœurs de ces temps héroïques pour sentir combien le motif qui fait agir Hercule dans Euripide est intéressant et vrai ; mais celui qu'a trouvé Quinault, plus propre à notre manière de voir, ne se lie-t-il pas encore plus heureusement à toutes les parties de l'action, et n'en soutient-il pas mieux l'intérêt?

L'*Alceste* de M. du Rollet a fait encore revivre l'*Alceste* de

Quinault. On se propose de remettre l'hiver prochain ce chef-d'œuvre de notre ancien théâtre. M. de Saint-Marc s'est permis d'y faire quelques changements, mais qui prouvent tous le profond respect qu'il a pour le premier de nos poëtes lyriques. Si quelque bon compositeur veut bien travailler sur un fonds si riche, cet *Alceste* fera rentrer sans doute à jamais celui de M. Le Bailli dans le néant d'où l'avait fait sortir quelques moments la réputation de M. le chevalier Gluck.

Toute la soumission que devaient inspirer les oracles de M. du Rollet et de son chevalier Planelli n'a pas empêché que les avis ne fussent encore fort partagés sur la musique du nouvel opéra. On préfère généralement celle d'*Iphigénie* et d'*Orphée*. Les partisans de M. Gluck prétendent que c'est l'imbécillité de nos oreilles qui en est cause ; ceux de l'ancien opéra se plaignent, et peut-être n'est-ce pas sans quelque raison, que, sous le prétexte de perfectionner notre musique, on se permet de corrompre notre langue, dont il semble que l'on méconnaisse entièrement le caractère et la prosodie. Les oreilles accoutumées aux accents mélodieux des Sacchini, des Traetta, des Piccini, conviennent qu'il y a, dans la composition de M. Gluck, de grands et beaux morceaux d'harmonie ; mais son chant leur paraît triste et monotone, barbare ou commun. Nous ne déciderons point de si fameuses querelles ; mais il nous paraît difficile de faire une musique bien variée sur un poëme où les mêmes situations, les mêmes mouvements reviennent sans cesse, où le chœur est continuellement sur la scène pour redire les mêmes choses et pour psalmodier éternellement sur le ton le plus funeste et le plus lugubre.

Mlle Rosalie, aujourd'hui Mlle Le Vasseur, a rempli le rôle d'Alceste avec beaucoup d'intelligence. Quoique le caractère de sa figure et l'habitude naturelle de ses traits soient peu favorables à l'expression dominante de ce rôle, elle a trouvé moyen d'y suppléer à force d'art et d'intérêt. On a même osé douter que Mlle Arnould l'eût joué mieux ; on peut croire au moins qu'elle ne l'eût pas chanté avec autant de justesse. Il paraît que Mlle Le Vasseur a fait une étude toute particulière de ce nouveau genre de musique, et qu'elle en a parfaitement bien saisi la tournure et le goût.

— *Œuvres diverses de M. le comte de Tressan*, lieutenant général des armées du roi, des Académies des sciences de Paris, de Londres, etc., un volume in-8°. Il y a dans ce volume beau-

coup de prose et peu de vers; on eût désiré tout le contraire. Les poésies de M. de Tressan ont une touche infiniment agréable, une tournure légère et facile; c'est la fleur d'un esprit fin et délicat. La prose n'a pas, à beaucoup près, le même mérite. Ce sont des discours académiques, un Éloge de Stanislas, et de longues dissertations sur l'esprit, sur les différentes modifications dont il est susceptible, et sur le meilleur usage qu'on en peut faire pour son propre bonheur et pour celui de la société. L'objet de ces dissertations est sans doute fort intéressant; mais le fond en est usé; ce sont des idées qui ont été si fort rebattues depuis le livre d'Helvétius et celui de Duclos qu'il n'est pas aisé aujourd'hui de leur prêter une grâce nouvelle; et le style de M. de Tressan, plein de goût dans les vers, en manque souvent dans la prose; il n'a même aucun caractère, aucune couleur décidée; ce n'est ni le style d'un homme du monde, ni celui d'un homme de lettres.

Ses *Réflexions sur l'esprit* sont adressées à ses enfants. Vous y trouverez tantôt des déclamations de rhéteur, tantôt de vaines subtilités, et le plus souvent des observations aussi superficielles que communes : aussi tout ce gros volume a-t-il fait peu de sensation. La prose a écrasé les vers. Quoique les poésies fugitives rassemblées dans ce recueil soient en assez grand nombre, il s'en faut bien que l'auteur y ait versé tout son portefeuille; on n'y retrouve pas même les pièces de société qui ont contribué le plus à sa réputation. L'épigramme contre M. de La Trémouille, que nous avons citée dans une de nos dernières feuilles[1], est peut-être une des plus agréables choses que M. de Tressan ait faites. On imagine bien qu'il n'a pas osé la conserver dans une édition de ses OEuvres qu'il voulait avouer. Les mêmes motifs l'ont obligé de rejeter une infinité de pièces de même genre, qui nous auraient paru beaucoup plus amusantes que ses dissertations si longues et si paternelles. Tout le monde se souvient encore de la jolie chanson sur Mme de Boufflers, aujourd'hui Mme la maréchale de Luxembourg :

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour;...
Et chacun l'avait à son tour.

1. Nous n'avons pas vu Meister la citer précédemment, et elle ne se trouve pas dans les *OEuvres de Tressan*, 1823, 10 vol. in-8°. (T.) — Elle n'est pas citée non plus dans le manuscrit de Gotha.

Madame la maréchale la rappelait l'autre jour elle-même à M. de Tressan avec cette grâce que n'effacent point les années. « Je me rappelle bien, monsieur le comte, la jolie chanson que vous avez faite pour moi :

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour;

J'ai oublié le reste. »

— *Lettre à l'éditeur des Lettres de Clément XIV sur la crainte qu'on a que ce pontife n'en soit pas l'auteur, avec la Réponse de l'éditeur*; petite brochure in-12[1]. La Lettre et la Réponse pourraient bien être du même auteur. Il me semble qu'on y prouve d'une manière assez convaincante qu'une partie des Lettres attribuées au pape Ganganelli sont véritablement de lui; mais que toutes soient originales, c'est une autre question, et les incrédules penseront au moins qu'elle n'est pas encore décidée.

— *Lettres chinoises, indiennes et tartares à M. Paw, par un Bénédictin, avec plusieurs autres Pièces intéressantes.* Un volume in-8°. Sous quelque habit qu'il plaise au patriarche de Ferney de se montrer, il n'est pas difficile de le reconnaître. On a bien dit depuis quelques jours qu'il s'était fait moine, mais non pas dans l'ordre de Saint-Benoît; c'est dans celui de Cluny qu'on le soupçonne depuis la retraite de M. Turgot. Tout cela est fort indifférent aux *Recherches sur les Chinois* et *sur les Indiens.* Si l'on trouve dans les Lettres du Bénédictin beaucoup d'idées qu'on avait déjà vues ailleurs, dans l'*Essai sur l'histoire générale,* dans le *Dictionnaire philosophique,* et surtout dans la *Philosophie de l'histoire,* de l'abbé Bazin, on sait que ce n'est pas sans intention que l'auteur répète si souvent les mêmes choses. Il est persuadé que certaines vérités ne sauraient être trop répétées, et il prend la liberté de regarder le genre humain comme un enfant à qui il faut faire mâcher et remâcher souvent la même leçon pour qu'il en profite.

1. Paris, Boudet, 1776. Par le chevalier de Béthune. Les *Lettres intéressantes de Clément XIV* avaient été publiées en 1775, 2 vol. in-12; 1776, 3 vol. même format. Elles paraissaient si supérieures à tous les ouvrages de Caraccioli qu'on ne pouvait se résoudre à les lui attribuer. On le somma de produire ses originaux. Il les fit imprimer en 1777. Mais on s'aperçut facilement que ce n'était qu'une traduction italienne de l'original français. (T.)

C'est le poëme de l'empereur Kien-Long qui fait le sujet de la première Lettre. Ce poëme, intitulé *Moukden*, a été traduit par le R. P. Amyot, de la Compagnie de Jésus. On avoue que ce beau poëme est fort ennuyeux, mais on soutient qu'il n'en est pas moins admirable, Kien-Long le Tartaro-Chinois étant le premier bel esprit qui ait fait des vers en langue tartare. Ce qui paraît plus merveilleux encore, c'est la modestie singulière avec laquelle il s'exprime sur ses vers dans le prologue du *Moukden :* « L'empire, dit-il, page 34, m'ayant été transmis, je ne dois rien oublier pour tâcher de faire revivre la vertu de mes ancêtres; mais je crains avec raison de ne pouvoir jamais les égaler. »

On réfute dans la seconde Lettre d'une manière triomphante les doutes que pouvait faire naître la généalogie de l'empereur Kien-Long qui descend en droite ligne d'une vierge céleste, sœur cadette de Dieu, laquelle fut grosse d'enfant pour avoir mangé d'un fruit rouge. On montre que cette aventure étant d'une vérité incontestable à la Chine, elle doit être vraie partout ailleurs. « Car enfin, dit-on, qui peut être mieux informé de l'histoire de cette dame (la grand'mère de Kien-Long) que son petit-fils? L'empereur ne peut être ni trompé ni trompeur. Son poëme est entièrement dépourvu d'imagination; il est clair qu'il n'a rien inventé. Tout ce qu'il dit sur la ville de Moukden est purement véridique; donc ce qu'il dit de sa famille est véridique aussi, etc.

La troisième Lettre adressée à M. Paw prouve que les lettres de la Chine ne sont pas plus athées que les nôtres. « Ce qui fait, dit l'auteur, que j'admire Kien-Long et Confucius, c'est que l'un, gouvernant son royaume, ne s'occupe que du bonheur de ses sujets, et que l'autre, étant théologien, ne dit d'injures à personne. Quand je songe que tout cela s'est fait à six mille lieues de ma ville de Romorantin et à deux mille trois cents ans du temps où je chante vêpres, je suis en extase... Vous souviendrez-vous, monsieur, de celui qui écrivait : *Les uns croient que le cardinal Mazarin est mort, les autres qu'il est vivant, et moi je ne crois ni l'un ni l'autre?* Je pourrais vous dire : Je ne crois ni que les Chinois admettent un Dieu, ni qu'ils soient athées. Je trouve seulement qu'ils ont comme vous beaucoup d'esprit, et que leur métaphysique est tout aussi embrouillée que la nôtre. » Rien ne

le prouve mieux sans doute que le passage que l'on cite ensuite de la préface de l'empereur. « J'ai toujours ouï dire que si l'on conforme son cœur aux cœurs de ses ancêtres, l'union régnera dans toutes les familles; et si on conforme son cœur aux cœurs du ciel et de la terre, l'univers jouira d'une paix profonde. Celui qui s'acquitte convenablement des cérémonies ordonnées pour honorer le ciel et la terre à l'équinoxe et au solstice, et qui a l'intelligence de ces rites, peut gouverner un empire aussi facilement qu'on regarde dans sa main. De tels hommes doivent attirer sur eux des regards favorables du souverain maître qui règne dans le plus haut des cieux. » Bourdaloue n'a jamais rien dit de plus orthodoxe que ces dernières paroles, et le P. Amyot jure qu'il les a traduites à la lettre, etc.

On discute dans la quatrième Lettre les preuves que l'on a forgées pour nous faire croire que l'ancien christianisme n'a pas manqué de fleurir à la Chine. On examine surtout ce monument antique fait en 1625, cette tablette de marbre longue de dix palmes, couverte de caractères chinois très-fins et d'autres lettres inconnues, qui fut trouvée sous terre par le R. P. Ricci, par le jésuite Semedo et par le R. P. Trigaud, qui bâtissaient une maison et une église auprès de la ville de Sigan-Fou. Il est à remarquer que cette tablette est toute semblable à celle que d'autres missionnaires avaient découverte auparavant dans le tombeau de l'apôtre saint Thomas sur la côte du Malabar.

La cinquième Lettre est un éloge pompeux des lois et des mœurs de la Chine. On en pourra juger par ce début. « Quand je contemple cent cinquante millions d'hommes gouvernés par treize mille six cents magistrats divisés en différentes cours, toutes subordonnées à six cours supérieures, lesquelles sont elles-mêmes sous l'inspection d'une cour suprême, cela me donne je ne sais quelle idée des neuf chœurs des Anges de saint Thomas d'Aquin. Ce qui me plaît de toutes ces cours chinoises, c'est qu'aucune ne peut faire exécuter à mort le plus vil citoyen à l'extrémité de l'empire sans que le procès ait été examiné trois fois par le grand conseil auquel préside l'empereur lui-même. Quand je ne connaîtrais de la Chine que cette seule loi, je dirais : Voilà le peuple le plus juste et le plus humain de l'univers. »

L'auteur cite plusieurs sentences de Confucius. Qu'il nous soit permis d'en rapporter ici quelques-unes. « Le sage craint

quand le ciel est serein; dans la tempête il marcherait sur les flots et sur les vents. »

« Voulez-vous minuter un grand projet, écrivez-le sur la poussière, afin qu'au moindre scrupule il n'en reste rien. »

« Un riche montrait ses bijoux à un sage : « Je vous remercie des bijoux que vous me donnez, dit le sage. — Vraiment, je ne vous les donne pas, repartit le riche. — Je vous demande pardon, répliqua le sage, vous me les donnez, car vous les voyez et je les vois; j'en jouis comme vous, etc. »

Lettre sixième sur les disputes des révérends pères jésuites à la Chine. « Vous semblez penser que ce peuple n'est fait pour réussir que dans les choses faciles, mais qui sait si le temps ne viendra pas où les Chinois auront des Cassini et des Newton? Il ne faut qu'un homme ou plutôt qu'une femme; voyez ce qu'ont fait de nos jours Pierre Ier et Catherine II. »

Lettre septième sur la fantaisie qu'ont eue quelques savants d'Europe de faire descendre les Chinois des Égyptiens.

Lettre huitième sur les dix anciennes tribus qu'on dit être à la Chine.

Lettre neuvième sur un livre des brachmanes, le plus ancien qui soit au monde. On nous apprend à distinguer le sacré *Shasta-bad*, écrit il y a cinq mille années, du *Veidam*, qui est de quinze siècles plus moderne. Ce *Veidam* n'est qu'un fatras très-ennuyeux, comparable à *la Légende dorée*, aux *Conformités de saint François*, etc. L'*Ezour-Veidam* est tout autre chose; c'est l'ouvrage d'un vrai sage qui s'élève avec force contre toutes les sottises des brachmanes de son temps. Cet *Ezour-Veidam* fut écrit quelque temps avant l'invasion d'Alexandre. C'est une dispute de la philosophie contre la théologie indienne. « Mais je parie, dit l'auteur, que l'*Ezour-Veidam* n'a aucun crédit dans le pays, et que le *Veidam* y passe pour un livre céleste. »

Voici le commencement du *Shasta-bad :* « Dieu est un, créateur de tout, sphère universelle, sans commencement, sans fin. Dieu gouverne toute la création par une providence générale résultante de ses éternels desseins... L'Éternel voulut, dans la plénitude du temps, communiquer de son essence et de sa splendeur à des êtres capables de les sentir. Ils n'étaient pas encore, l'Éternel voulut et ils furent. »

Lettre dixième sur le paradis terrestre dans l'Inde.

Lettre onzième sur le grand Lama et la métempsycose. C'est de toutes ces Lettres celle qui nous a paru la plus instructive et la plus intéressante. On y trouve la meilleure explication possible de l'opiniâtreté religieuse avec laquelle les peuples les plus instruits ont conservé tant de dogmes absurdes. « Informez, dit notre sage bénédictin, informez un Chinois homme d'esprit, ou un Tartare du Thibet, de certaines opinions qui ont cours dans une grande partie de l'Europe, ils nous prendront tous pour ces bossus qui n'ont qu'un œil et une jambe, pour des singes manqués, tels qu'ils figuraient autrefois aux quatre coins des cartes géographiques chinoises tous les peuples qui n'avaient pas l'honneur d'être de leur pays. Qu'ils viennent à Londres, à Rome ou à Paris, ils nous respecteront, ils nous étudieront, ils verront que, dans toutes les sociétés d'hommes, il vient un temps où l'esprit, les arts et les mœurs se perfectionnent. La raison arrive tard, elle trouve la place prise par la sottise; elle ne chasse pas l'ancienne maîtresse de la maison, mais elle vit avec elle en la supportant, et peu à peu s'attire toute la considération et tout le crédit. C'est ainsi qu'on en use à Rome même; les hommes d'État savent s'y plier à tout, et laissent la canaille ergotante dans tous ses droits. »

Lettre onzième sur le Dante et sur un pauvre homme nommé Martinelli. On se divertit beaucoup dans cette Lettre aux dépens du signor Martinelli, qui, dans sa préface de la nouvelle édition qu'il a donnée du Dante, s'est permis de dire que Bayle était un ignorant, sans esprit, et qu'un autre Cioso, homme de lettres, pour donner à ses compatriotes français une idée des poëtes italiens et anglais, en avait traduit quelques morceaux librement et sottement en vers d'un style de polichinelle. Une pareille impudence est relevée comme elle méritait de l'être. Ce qui paraîtra moins équitable, c'est que le divin Dante essuie une partie des traits dont on accable son triste commentateur.

Ces Lettres sont suivies d'un *Dialogue de Maxime de Madaure*, que l'on peut regarder comme la profession de foi de l'auteur. Sa philosophie ressemble beaucoup à celle de Cicéron. Ses preuves en faveur de l'immortalité de l'âme sont d'un esprit qui doute, et les doutes qu'il propose sur cette grande question sont d'une âme toute disposée à croire. Le morceau qui termine ce charmant ouvrage est de l'éloquence la plus sublime et la plus

touchante. « J'aime donc la vérité quand Dieu me la fait connaître. Je l'aime, lui qui en est la source, je m'anéantis devant lui qui m'a fait si voisin du néant. Résignons-nous ensemble à ses lois universelles, irrévocables, et disons comme Épictète : O Dieu! je n'ai jamais accusé votre providence. J'ai été malade, parce que vous l'avez voulu, et je l'ai voulu de même. J'ai été pauvre, parce que vous l'avez voulu, et j'ai été content de ma pauvreté. J'ai été dans la bassesse, parce que vous l'avez voulu, et je n'ai jamais désiré de m'élever. Vous voulez que je sorte de ce spectacle magnifique, j'en sors, et je vous rends mille très-humbles grâces de ce que vous avez daigné m'y admettre pour me faire voir tous vos ouvrages et pour étaler à mes yeux l'ordre avec lequel vous gouvernez cet univers. »

Le reste du volume contient une nouvelle édition des *Lettres de M. le chevalier de Boufflers* pendant son voyage en Suisse, une des plus agréables choses qu'on ait jamais écrites dans notre langue[1], quelques lettres de M. de Voltaire à l'abbé d'Olivet que l'on connaissait depuis longtemps, et plusieurs autres pièces fugitives de différents auteurs, en vers et en prose. Nous transcrirons ici la seule qui n'ait point paru dans d'autres recueils.

ROMANCE

PAR M. SEDAINE.

Dans le sein de l'innocence
Je voyais couler mes jours,
Et la sage indifférence
En éternisait le cours.
Mes yeux fuyaient la présence
Et les regards des bergers;
Mais les bois et le silence
Pour les cœurs sont des dangers.

Au fond d'un sombre bocage
Qu'à peine éclairait le jour,

1. M. de Saint-Germain avait mis M. le chevalier de Boufflers sur la liste des colonels. Le roi l'a rayé de sa propre main, en disant qu'il n'aimait ni les épigrammes ni les vers. Quoiqu'il y en ait beaucoup dans ces Lettres, si M. de Boufflers n'en eût jamais fait, ou si on ne lui en eût jamais attribué d'autres, il n'aurait sûrement pas eu le malheur de déplaire à Sa Majesté. (MEISTER.)

Je rêvais à l'esclavage
De ceux que soumet l'Amour;
Je pensais à l'inconstance
De nos volages bergers.
Ah! les bois et le silence
Pour les cœurs sont des dangers!

Des bergers de nos campagnes
Un seul me semblait parfait;
Est-il avec mes compagnes,
Il est rêveur et distrait.
On lui doit la préférence,
Disais-je, sur les bergers.
Les bois, l'ombre et le silence,
Pour les cœurs sont des dangers.

Voyez avec la jeunesse
Comme il est vif et pressant!
Près de la lente vieillesse
Il est doux et complaisant.
Comme il chante! Ah! comme il danse!
Ah! mieux que tous nos bergers,
Les bois, l'ombre et le silence
Pour les cœurs sont des dangers.

Ainsi je rêvais aux charmes
De ce berger séduisant,
Quand, pour combler mes alarmes,
Il paraît au même instant.
D'Amour je sens la puissance,
Nos deux cœurs sont engagés.
Ah! les bois et le silence,
Pour les cœurs sont des dangers!

— On a remarqué que le jubilé avait été célébré à Paris avec une dévotion et avec une régularité capable d'étonner des temps moins corrompus que le nôtre. Cette effervescence religieuse prouverait-elle que la philosophie n'a pas encore fait tout le progrès dont on s'était flatté? Peut-être. Il ne serait pas impossible aussi que la piété eût eu moins de part à ces éclats de zèle que l'humeur dont on s'est pris depuis quelque temps contre le parti des philosophes, qui ne veut pas reconnaître d'autres dieux que la liberté et le produit net. On a remarqué plus d'une fois que, dans les intérêts de l'Église comme dans ceux du monde et de la

cour, on faisait bien plus de choses par haine contre ceux que l'on désirait de perdre que par attachement pour ceux à qui on voulait le plus de bien. Il serait assez plaisant que la philosophie eût contribué ainsi, sans le vouloir, à réchauffer la foi de son siècle. « Ce jubilé, disait un de nos philosophes, a retardé l'empire de la raison de plus de vingt ans. N'importe, nous avons abattu une forêt immense de préjugés. — Et voilà donc, monsieur, lui répondit une femme, d'où nous viennent tant de fagots[1]? » Le calembour n'est pas nouveau, je crois; mais il a été remis avec trop de succès pour nous dispenser d'en faire mention.

— *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant seigneur Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, ministre et secrétaire d'État au département de la guerre*, etc., prononcée dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le 24 avril 1776, par messire Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, évêque de Senez. Brochure. On trouve dans ce discours, comme dans l'*Oraison funèbre de Louis XV*, de grandes inégalités de style, des répétitions et des longueurs; mais on y trouve aussi la même verve, la même abondance, beaucoup de chaleur et d'onction. Voici un trait qui mérite une attention particulière par l'anecdote qu'il renferme. « Que ce siècle écoute avec respect un témoignage de cette vertueuse amitié, bien éloignée sans doute de nos nouvelles mœurs, mais qui n'en est que plus digne d'admiration. O piété! ô foi antique! Dans les moments où le dauphin méditait devant Dieu sur ses devoirs et ses hautes destinées, écoutez, messieurs, la prière qu'il adressait au protecteur des rois, car elle s'est trouvée parmi les écrits précieux de ce prince; sa main auguste en avait tracé elle-même les caractères : « Mon Dieu! protégez votre fidèle « serviteur le comte de Muy, afin que, si vous m'obligez à porter « le pesant fardeau de la couronne auquel ma naissance me « destine, il puisse me soutenir par ses vertus, ses conseils et « ses exemples. »

— M. Rigoley de Juvigny et M. Imbert ont fait des brochures

1. Mme Du Deffand dit à Horace Walpole, dans une lettre du 3 avril 1768, qu'on lui attribue ce bon mot, dont elle ne se souvient pas, mais qu'elle adopte volontiers. (B.) — La *Correspondance secrète* (de Métra), t. III, p. 77, et les *Mémoires de Bachaumont* (26 mai 1776) l'attribuent à la marquise de Fleury. (T.) — Grimm avait cité cette repartie comme étant de Mme de Buffon; voir tome VII, p. 204.

et des volumes pour nous prouver que Piron était un des plus grands hommes que la France eût jamais produits; M. de La Harpe a écrit quelques pages pour nous faire voir que cette prétention était tant soit peu exagérée, et M. de La Harpe avait bien ses raisons pour cela. Mais aucun de ces messieurs ne nous a expliqué la distance prodigieuse qu'il y a de *la Métromanie* à tous les autres ouvrages de Piron, et cette disparate singulière méritait bien quelque attention. Une anecdote que nous venons d'apprendre ces jours passés pourra bien contribuer à l'éclaircir. Des personnes très à portée de connaître l'histoire secrète du théâtre nous ont assuré que *la Métromanie* était dans l'origine fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et que, lorsqu'elle fut refusée par les Comédiens, elle méritait à tous égards de l'être. Tout informe qu'était l'ouvrage alors, Mlle Quinault et son frère, qui avaient infiniment de connaissances et de goût, y découvrirent le germe des plus grandes beautés. On engagea le poëte à corriger sa pièce, à la refondre tout entière, et il y a telle scène qu'on lui fit recommencer vingt fois. Mlle Quinault avait pris le plus grand ascendant sur son esprit, et à force d'adresse et de soins, elle sut obtenir de lui tous les sacrifices qu'exigeait la perfection de l'ouvrage. Quoique les anecdotes de ce genre soient toujours un peu suspectes, celle qu'on vient de rapporter semble au moins justifiée par toutes les circonstances; elle est d'autant plus vraisemblable que ce qui met surtout une si grande différence entre *la Métromanie* et les autres pièces de Piron, c'est que toutes les autres pèchent essentiellement par le défaut de convenance et de goût, défaut que les conseils d'une amitié éclairée peuvent seuls réparer.

— *Le Rat et la Statue*, traduit de l'anglais de milord Chesterfield, par M. Maty. Ce morceau est tiré d'un ouvrage périodique intitulé *le Sens commun*; la feuille est datée du 14 mai 1737. M. Maty, chapelain de l'ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, et fils du docteur Maty, connu par plusieurs excellents journaux, se propose de nous donner une traduction complète de tous les ouvrages de milord Chesterfield, avec une histoire de sa vie, dont nous avons déjà eu l'honneur de vous envoyer le précis[1].

Je viens de lire une relation de la Chine, faite par le P. du

1. Maty n'a point exécuté le dessein qu'il avait de traduire en français tous les ouvrages de Chesterfield. Le docteur Maty, son père, a été l'éditeur en 1777 des

Halde, dans laquelle j'ai trouvé plusieurs maximes de morale et de politique dont les nations les plus policées de l'Europe pourraient se faire honneur. La plupart de ces maximes, présentées, à la manière orientale, sous le voile d'une fable ou d'une allégorie, n'en sont que plus frappantes, parce que des vérités abstraites, liées avec des images familières, se gravent plus profondément dans la mémoire. En voici une qui m'a paru singulièrement remarquable.

Hoeh-Kong demandait à son ministre Koan-Tchong ce qui était le plus à craindre dans un gouvernement. Koan-Tchong lui répondit : « A mon avis, sire, il n'y a rien qui soit aussi terrible que ce qu'on appelle *le Rat dans la statue.* » L'empereur ne comprenant pas trop bien l'allégorie, Koan-Tchong la lui expliqua ainsi : « Vous savez, sire, qu'on est dans l'usage d'élever des statues au génie du lieu : ces statues sont de bois; elles sont ornées et peintes au dehors. Si par malheur un rat y entre, on ne sait comment s'y prendre pour l'en faire sortir : on ne peut pas se servir de feu, crainte de brûler le bois; on n'ose employer l'eau, pour ne pas gâter les couleurs; et enfin le rat reste à sa place, grâce aux égards qu'on a pour la statue. Tels sont, sire, dans tout gouvernement ceux qui, dépourvus de talents et de probité, ont cependant réussi à gagner la faveur du prince. Ils ruinent l'État; on le voit, on s'en désole, mais on ne sait comment faire pour y remédier. »

J'approuve la morale de cette fable, et je suis très-fort de l'avis de Koan-Tchong, qu'il n'y a rien de plus terrible dans un gouvernement que *le Rat dans la statue;* mais ce que je ne conçois pas si bien, c'est comment lui-même a pu être de cet avis,

OEuvres diverses du célèbre moraliste anglais. Un anonyme de Hollande nous avait donné, en 1776, la traduction des lettres du même auteur à son fils, dont le recueil avait paru en anglais, dès 1774, en 2 vol. in-4°. Nous possédions aussi, dès 1757, la traduction d'un ouvrage périodique intitulé *le Monde,* auquel Chesterfield avait coopéré. C'est tout ce qui a paru en français des ouvrages de ce philosophe. On a tort de lui attribuer l'*Économie de la vie humaine;* cet excellent cours de morale, dont il existe environ quinze traductions françaises, est de Robert Dodsley, libraire de Londres très-connu. (B.) — La biographie de Maty avait paru à Londres en 1774 sous le titre de : *Life of the late earl of Chesterfield, or the man of the world.* Meister en avait traduit des extraits trop copieux pour être reproduits ici. Les lettres du comte à son fils Ph. Stanhope ont été traduites en français par A. Renée; Paris, 1842, 2 vol. in-18.

car l'histoire porte qu'il était ministre, et par conséquent de l'espèce *rat*. Comme on ne dit pas précisément qu'il fût le premier ou le seul ministre de l'empereur, nous présumons qu'il était seulement du nombre de ceux qui ont le titre et la paye de ministre, sans aucun pouvoir, auquel cas on pourrait croire qu'il aura été fort aise de donner quelque coup de patte en passant à un confrère qu'il n'aurait osé attaquer ouvertement.

Après ce que je viens de dire de la morale, je reviens à l'allégorie même, qui n'est pas précisément aussi parfaite que je l'aurais attendu d'un peuple si accoutumé à ce genre d'instruction. Le parallèle entre l'empereur et une statue de bois est, par exemple, si peu respectueux, que j'aurais bien voulu que l'auteur nous eût dit comment le prince prit la comparaison, en supposant du moins qu'il en eût senti toute la force ; car, entre nous, il n'était question de rien moins que d'établir le rapport d'une tête sacrée à une tête de bois. Il est très-possible qu'un vrai rat pénètre dans une vraie statue sans en être aperçu ni senti ; mais l'est-il également qu'un ministre tel qu'on nous le représente, sans talents, sans probité, aille *grignotant* jusqu'à la plus haute faveur, sans que le prince intérieurement ne s'écrie : *Je sens un rat*[1]? Cela ne peut pas être, et la seule supposition d'une telle absurdité était des plus injurieuses à la sagesse et à la pénétration royale de Hoeh-Kong. Je sens bien qu'on peut dire en faveur de Koan-Tchong que les princes de l'Orient n'ont pas le degré d'esprit et de lumières qui distingue si avantageusement ceux de l'Europe ; il se peut même qu'assoupis dans les bras de leurs maîtresses ou menés par des femmes impérieuses ou intrigantes, ils n'aient pas les mêmes facilités pour découvrir les artifices d'un ministre ambitieux ; mais après tout, lorsque le mal est venu au point où semble le porter Koan-Tchong, il est impossible que le cri universel, les plaintes et la désolation d'un peuple ruiné, opprimé, ne parviennent jusqu'au trône, et ne réveillent enfin le prince, à moins qu'il ne soit en effet que d'un degré au-dessus de la statue. Dans ce cas-là, il faudrait en convenir, l'allégorie du bois peint pourrait être juste, et la tête du monarque ne serait plus, à proprement parler, que l'enseigne du gouvernement.

1. *Je sens un rat* est une expression proverbiale, et qui veut dire soupçonner du danger. (MEISTER.)

Mais malheureusement la conclusion que Koan-Tchong tire de son allégorie n'est pas moins fausse et moins absurde; car, dit-il, lorsque le rat est entré dans la statue, on ne sait pas comment l'en tirer; on n'ose faire du feu, crainte de brûler le bois; on ne peut se servir de l'eau, de peur de gâter les couleurs; il faut absolument que le rat reste dans son gîte, par respect pour la statue. Tous ces égards si polis, ceci soit dit avec la soumission due à Koan-Tchong, iraient beaucoup mieux à un courtisan irlandais qu'à un courtisan chinois; car qu'est-ce autre chose, sinon de dire en très-bon hibernois que, par respect pour la statue, on la laissera dévorer entièrement, et cela de peur de l'endommager un peu, tandis que la vraie manière de lui montrer de l'affection serait de l'arracher à un danger manifeste, dût-il même lui en coûter un membre ou deux; extrémité à laquelle on se trouve parfois réduit dans certaines crises? Ce n'est pas, après tout, que je ne rende justice à Koan-Tchong, en n'attribuant pas son manque de raison à son manque d'esprit, mais plutôt à une logique ministérielle, qui n'est pas moins d'usage dans d'autres pays qu'à la Chine. Le fait est que le ministre perce ici, et non-seulement le ministre, mais le ministre qui ne fait aucun cas de la judiciaire de son prince, comme il paraît par le raisonnement sophistique dont il se sert vis-à-vis de lui, et qu'il n'aurait certainement pas employé dans sa société ordinaire. Ce raisonnement consiste à lier si étroitement le rat et la statue, le roi et le ministre, qu'ils ne forment plus pour ainsi dire qu'une seule et même chair, et qu'on serait tenté d'imaginer qu'ils croissent ensemble, comme les deux Hongroises qu'on montrait il y a quelques années à la foire. Or il s'ensuivrait de là que quiconque attaquerait le rat, en d'autres termes le ministre, serait l'ennemi de la statue, en d'autres termes celui du roi, et que, par la même raison, les amis du rat ministre seraient regardés comme les amis de la statue roi.

J'avoue bien que cette idée d'union indissoluble entre la statue et le rat serait très favorable au ministre, s'il pouvait se trouver un roi assez imbécile ou une nation assez sotte pour l'adopter; mais on ne me fera jamais croire qu'un peuple aussi sensé qu'on nous représente le peuple chinois ait jamais pu être la dupe d'une grossièreté si absurde; du moins n'aura-t-elle pas fait fortune hors de l'enceinte du palais.

Examinons actuellement le sens littéral de l'allégorie. Ces images peintes sont consacrées, à ce que l'on dit, au génie du lieu; objets de la superstition publique, elles sont vraisemblablement l'ouvrage des bonzes, qui leur impriment le caractère sacré dont elles sont revêtues, et les présentent ensuite au peuple comme des images de la Divinité; mais ces images divines étant malheureusement de bois, des rats sacrilèges y pénètrent et menacent de ruine leur fragile existence. Quel parti prendre dans une extrémité pareille? Les laisser dévorer impunément, de peur que la statue n'en éprouve quelque légère atteinte, comme s'il n'y avait pas cent mille moyens de faire déguerpir le rat sans faire le moindre mal à la statue : par exemple, en la secouant bien, n'est-il pas vraisemblable que l'animal en serait tellement effrayé qu'il quitterait bientôt son gîte, crainte d'un plus grand malheur?

Il y aurait encore un autre expédient, ce serait de mettre un chat aux trousses du rat; mais ce moyen-là ne serait pas absolument sans risque: le chat tuerait infailliblement le rat; mais il pourrait fort bien arriver que, se trouvant si bien à sa place, il n'en voudrait plus sortir. Est-il possible, après tout, qu'un art aussi utile que celui d'attraper les rats soit inconnu au peuple le plus ingénieux de l'Asie? Si cela était ainsi, je conseillerais fort à notre Compagnie des Indes de charger deux ou trois chasseurs de rats sur les premiers vaisseaux qui partiront; on pourrait sans doute en espérer des retours et des avantages aussi considérables que ceux que Whittington retira jadis de son chat: tous les gens instruits savent son histoire[1]. Il est vrai que ce noble art est bien tombé parmi nous depuis quelques années, et que, si l'on me faisait l'honneur de me consulter, j'aurais beaucoup de peine à trouver un seul chasseur suffisamment éclairé, suffisamment honnête.

Mais peut-on s'imaginer dans le vrai que la religion et la piété

1. Sotte légende. (Meister.) — Dick Whittington, pauvre enfant trouvé, n'avait pour toute fortune qu'un chat; son patron lui proposa d'envoyer aux grandes Indes cet animal, qui rendit de tels services à un roi importuné par les rats que celui-ci envoya par reconnaissance à Whittington un baril de poudre d'or, source de sa fortune. Plus tard, il fut trois fois maire de Londres (1397, 1406 et 1419) et anobli par Henri IV. Les détails de ce conte, que nous résumons forcément, sont très-populaires en Angleterre; comme dans toutes les légendes de ce genre, la vérité s'y mêle si étroitement à la fiction qu'avec le temps il est impossible de discerner l'une de l'autre.

des bonzes leur permettent jamais de demeurer spectateurs tranquilles de tels outrages, ou que ceux qui se vantent de chasser le diable ne puissent pas venir à bout d'un rat? à moins qu'on n'ait assez peu de charité pour croire que, par une espèce de commutation, les bonzes permettent aux rats d'entrer dans leurs statues pour s'en délivrer eux-mêmes, cédant ainsi leurs dieux afin de sauver leur lard.

Revenons à l'allégorie de Koan-Tchong. Un ministre sans talents, sans mérite, réussit à gagner la faveur de son prince; il perd tout, on le voit, on s'en désole, mais on ne sait pas comment y remédier. Le remède est cependant bien facile : ôtez-lui le ministre et prévenez ainsi sa ruine et celle de la patrie. Je ne doute nullement, comme le dit Koan, que pendant l'opération le ministre ne s'écrie : Vous attaquez le roi, vous coupez le visage au roi, c'est le roi que vous blessez en ma personne; je ne doute point, dis-je qu'il ne se serve du roi comme chez nous les femmes grosses qu'on condamne à la mort se servent du fruit qu'elles portent dans leur sein pour suspendre l'exécution qui les menace; je n'en doute nullement, mais je suis aussi persuadé qu'en nommant des jurés experts, ils trouveraient, en faisant la visite, que ces messieurs ne sont point dans les termes de la loi, que le rat et la statue sont deux corps distincts qu'on peut fort bien détacher l'un de l'autre sans faire le moindre mal à celui que l'on a envie de conserver.

Je conclus de toute cette discussion qu'il faut adopter une partie de l'allégorie; c'est qu'il n'y a rien de plus pernicieux au bien de l'État qu'un ministre qui parvient sans mérite et sans vertu à gagner la faveur du prince; mais j'en rejette absolument la suite, qu'on le voit, qu'on s'en désole, et que, par égard pour le prince, on ne sait comment y remédier, puisque le respect même qu'on doit au prince doit engager dans cette entreprise, et qu'un bon sens ordinaire, aidé d'une vertu commune, est sûr d'y réussir.

SUR L'AMOUR-PROPRE,

PAR M. L'ABBÉ PORQUET [1].

De son esprit, dit-on, chacun pense trop bien;
C'est le commun avis : pour moi, je n'en crois rien.

1. L'abbé Porquet était le précepteur du chevalier de Boufflers auquel celui-ci

Notre esprit a sa conscience;
De sa faiblesse on ne fait point l'aveu :
Mais on la sent; on est juste en silence
Sur ce point délicat, bien qu'on en souffre un peu;
Les plus sévères yeux sont peut-être les nôtres;
On ne se trompe point, on veut tromper les autres.
Surprendre leur estime est un larcin permis,
Et nos dupes toujours sont nos meilleurs amis.

CHANSON

SUR CE QUE LARRIVÉE A REÇU VINGT-CINQ LOUIS POUR NE PLUS CHANTER DANS L'OPÉRA D'*Adèle*[1].

Air : *Tous les bourgeois de Chartres.*

Voulez-vous savoir comme,
Et fort en raccourci,
L'ambassadeur qu'on nomme
Le comte de Mercy
Vient de faire un beau coup qui prouve de la tête,
Un fat, un sot, une catin,
Étant venus un beau matin
Lui présenter requête?

Vous me direz peut-être
Qu'un bon historien,
Pour écrire à la lettre,
Ne doit omettre rien.
Mais de vous rien cacher je n'eus jamais l'envie :
Le fat, c'est monsieur Le Bailli[2],
Le sot, monsieur de Margenci,
La catin, Rosalie[3].

Cette reine impudente
Des plus sales catins
De sa bouche méchante
Tira ces mots malins :

adressa la lettre rapportée par Grimm, t. VI, p. 193. Le *Magasin encyclopédique*, 1807, t. LXVIII, p. 241, et t. LXIX, p. 322, renferme des détails sur ce petit abbé, qui fut trouvé mort dans son lit, le 22 novembre 1796, à Paris. Il était né à Vire le 12 janvier 1728. (T.)

1. *Adèle de Ponthieu.*
2. M. Le Bailli du Rollet.
3. Mlle Le Vasseur.

« On peut laisser Arnould, on ne l'aime plus guère;
On peut laisser Le Gros brailler;
Mais Larrivée, il faut l'ôter,
C'est l'ami du parterre. »

Le fat, jusques à terre
Baissant son dos voûté,
Dit : « Hélas! je n'espère
Que dans votre bonté.
Secourez, monseigneur, de Gluck la rapsodie;
Si l'on aime un bon opéra,
Dites-moi ce que deviendra
Ma pauvre *Iphigénie?* »

Le sot prit la parole
Pour confirmer cela,
Mais à ce pauvre drôle
Deux fois la voix rata;
« Enfin, s'écria-t-il, faites que Larrivée
Laisse son rôle au plat Durand,
Et vous verrez dans cet instant
Adèle abandonnée. »

Un discours aussi bête
Charma l'ambassadeur.
« Çà, dit-il, qu'on s'apprête
A payer cet acteur;
Quoiqu'il chante bien faux et soit même un peu grêle,
Allons, qu'on ne m'en parle plus,
Qu'on lui donne deux cents écus,
Et qu'il nous quitte *Adèle*. »

Aussitôt Larrivée
Six cents francs a reçu.
Depuis cette journée
On ne l'a plus revu.
Tout cela n'y fait rien, la tragédie est belle:
Malgré le fat, le sot, l'acteur,
La catin et l'ambassadeur,
Le public aime *Adèle*.

MAI.

L'École des mœurs, comédie en cinq actes et en vers, enterrée assez paisiblement au théâtre de la Comédie-Française, le lundi 13 mai, est de M. Fenouillot de Falbaire de Quingey. Sans avoir autant de célébrité que de noms, il y a longtemps que M. de Quingey a fait ses preuves dans la carrière dramatique par *l'Honnête Criminel*, que l'on joue en province avec une sorte de succès; par *les Deux Avares*, que la charmante musique de Grétry a fait réussir à l'Opéra-Comique ; enfin par la fameuse banqueroute du *Fabricant de Londres*, pièce plus mal reçue encore que ne l'a été *l'École des mœurs* [1]. Ceux qui connaissent personnellement notre poète trouvent qu'il porte sur son front la triste empreinte de ses catastrophes littéraires. Il est difficile d'imaginer une physionomie plus imbécile, plus pitoyablement pleureuse. Le sourire ne vient qu'à regret sur ses lèvres, et sa démarche gauche et languissante est tout à fait celle d'un drame qui chancelle et va tomber [2].

Quelque faible que soit le plan d'un ouvrage, quelque lourde qu'en soit la conduite, quelque impuissante qu'en soit même l'exécution, il peut s'y trouver encore un assez grand fonds d'intérêt ; c'est ce que prouvent toutes les pièces de M. de Quingey, et celle que nous avons l'honneur de vous annoncer, malgré son mauvais succès, le prouve peut-être mieux qu'aucune autre. L'objet de cette comédie est parfaitement moral ; la fable en est assez bien conçue et pouvait produire plusieurs situations nouvelles et des scènes infiniment touchantes. L'auteur n'a rien fait de tout cela, parce qu'il n'a aucune adresse, aucune grâce dans l'esprit; parce que, sans verve et sans chaleur il n'a pas même le talent qui semble y suppléer quelquefois, le talent d'écrire ; enfin parce qu'il ne connaît ni le langage ni le ton des sociétés qu'il a voulu peindre.

1. Voir t. VII, p. 482, et t. IX, p. 188, 232, 260.

2. Le portrait de Fenouillot, dessiné par Cochin et gravé par A. de Saint-Aubin, qui se trouve en tête de ses *OEuvres dramatiques* (1787, 3 vol. in-8°), dément tout à fait cette comparaison de Meister : la physionomie du poëte y respire au contraire la santé et le contentement de soi-même.

Chaque genre a des machines et des moyens qui lui sont propres. Il faut des urnes, des lampes, des poignards à la tragédie, des diables, des tonnerres à l'opéra; la comédie sérieuse ne saurait se passer d'un métier de tapisserie, d'un jeu de trictrac ou d'une table à thé; aussi cette table à thé est-elle la première chose qui se présente à nos yeux dans *l'École des mœurs*. Pour varier une circonstance si intéressante, on a bien imaginé quelquefois de prendre du vin de Rota, comme dans *Lucile*[1]; mais cet ordre de beautés n'est pas inépuisable, et l'on ne trouve pas tous les jours des idées nouvelles.

Quelque ennuyeuses qu'aient pu paraître et *l'École des mœurs* et l'esquisse que nous venons d'en donner[2], nous avons la modestie de croire que c'est bien plus la faute de M. de Falbaire, ou la nôtre, que celle de notre sujet. On l'eût traité peut-être avec plus de succès dans un roman que dans une pièce dramatique; mais il n'en est pas moins vrai qu'avec un pareil fonds il ne fallait que du génie et du talent pour faire l'ouvrage du monde le plus instructif et le plus intéressant. Il est clair que M. de Falbaire n'en eut jamais, puisqu'il en a fait une si mauvaise chose. Les caractères de son drame ne sont que grossièrement indiqués; on n'y trouve pas une seule scène qui soit du ton dont elle devrait être, pas une dont l'objet soit rempli, dont le style soit seulement supportable. « Comment, dit la reine en sortant, à Le Kain, comment est-il possible que l'on ait reçu une si détestable pièce? — C'est, madame, répondit l'acteur avec la confusion la plus respectueuse, c'est le secret de la Comédie. » L'auteur s'est plaint publiquement de l'injustice des comédiens, qui, après avoir estropié sa pièce le premier jour, lui refusaient encore de réparer leurs torts par une seconde représentation. Il est convaincu que ce n'est qu'à leur mauvaise volonté et à la corruption des mœurs publiques qu'il faut attribuer la chute de son ouvrage. A la bonne heure; tout cela n'est-il pas dans la règle?

— Le vieux Robbé, si honteusement fameux par les dérègle-

1. Opéra-comique de Marmontel et Grétry; voir tome VIII, page 244. Le vin de Rota tirait son nom d'un bourg d'Andalousie, situé à cinq lieues nord de Cadix; les fûts, embarqués dans ce port, en prenaient le nom ou même se débitaient sous l'étiquette plus fameuse de Xérès et d'Alicante.

2. Les mois d'avril et de mai manquent dans le manuscrit de Gotha, et les anciens éditeurs ont supprimé l'analyse de *l'École des mœurs*.

ments d'une imagination vraiment cynique, mais souvent originale et forte; moins connu, cependant, par la singularité de ses écrits que par celle de son caractère, après n'avoir offert longtemps qu'un mélange monstrueux du libertinage le plus dégoûtant, de l'impiété la plus déterminée et de la dévotion la plus superstitieuse, s'est jeté enfin dans la réforme; et pour preuve de sa parfaite conversion, il a fini par être l'ami intime du pieux Fréron, et l'ennemi déclaré de tous les philosophes. Il vient de publier en conséquence une longue satire où il en veut à toute la littérature[1]. Ce riche recueil de rimes et d'injures est dédié à M. le comte de Bissy, contre qui il avait fait une épigramme, et qui ne s'en est vengé qu'en lui donnant à dîner, trait de générosité mémorable, et digne, à son gré, d'être gravé en lettres d'or au temple de Mémoire. Quoique cette *Satire* soit en tout une très-mauvaise chose, on y trouve encore par-ci par-là des traits assez piquants, et même quelques vers heureux. On en jugera par le portrait de M. Dorat et par celui de M. de Voltaire, deux morceaux qui sont un peu moins négligés que le reste :

Léger poëte, il est fort à ma guise.
Trop faiblement maniant le burin,
Son Apollon n'est pas double de rein;
Mais dans ses vers Dorat retient captives
En ce temps-ci les Grâces fugitives.
Souple, badin, délicat dans ses traits,
D'une toilette il fait bien les apprêts,
Et le mignon, d'une main assez sûre
Sait à Vénus attacher la ceinture.
C'est, si l'on veut, un joli papillon
Bariolé d'azur, de vermillon,
Batifolant autour de la ruelle,
Et qui voltige au gré de chaque belle.
A l'œil du sexe il est tout plein d'appas.
Mais, mon ami, pour Dieu ne chaussez pas
Le brodequin; la chaussure comique
Grimacerait sur votre jambe étique.
. . . . . .
L'ambitieux du château de Ferney
Crut que pour tout Dieu l'avait façonné.
Le voilà donc qui vous lève boutique
Universelle : ode, drame, critique,

1. *Satire, au comte de****, par M. Robbé de Beauveset, 1776, in-8°.

Philosophie, histoire, beaux romans,
Factums, discours, opéras, vers charmants,
Complet théâtre où la muse riante
Va contrastant avec la larmoyante;
Satire, épître, ouvrages mélangés
De prose et vers se trouvent arrangés
Sur son comptoir. A tout genre il se guinde;
C'est le mercier le mieux fourni du Pinde.
Du géomètre il emprunte le ton
A d'Alembert, calcule avec Newton;
Du grand Homère en épique s'accoste,
Et court en fou les champs de l'Arioste.
Rendons-lui gloire : en traitant chaque objet,
Il n'est jamais au-dessous du sujet,
Mais il n'est pas ce qu'il imagine être,
Original; partout il a son maître.

— *Essai sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France*, ouvrage dans lequel on développe les constitutions fondamentales de la nation française dans ces anciens temps, par M. Dumont, auteur de la *Théorie du luxe* et de plusieurs autres ouvrages relatifs au commerce de l'Angleterre; un volume in-8°. C'est l'ouvrage qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1771. Le sujet de ce prix avait été énoncé ainsi : *Pourquoi les descendants de Charlemagne, princes ambitieux et guerriers, ne purent se maintenir aussi longtemps sur le trône des Français que les faibles successeurs de Clovis?* Pour trouver le germe des événements qui conduisirent la race carlovingienne à sa perte, et rendre raison du peu de durée de son règne, l'auteur a cru devoir remonter jusqu'aux premiers temps de la monarchie. C'est dans les opinions, les usages, les lois, les coutumes établies dès lors, qu'il découvre le principe qui renversa du trône les Carlovingiens. On voit qu'il n'a pu développer ce système sans examiner les constitutions de la France sous les deux premières races. Ce plan est vaste; et, quoiqu'il ne lui ait pas donné toute l'étendue dont il était susceptible, son livre suppose des recherches immenses, des combinaisons fort ingénieuses, une critique très-éclairée et très-savante.

L'hérédité des bénéfices, l'accroissement prodigieux de la puissance des seigneurs est, selon M. Dumont, la première cause de l'affaiblissement de l'autorité royale. Dès l'année 588, les

seigneurs obligèrent Gontran et Childebert II de leur accorder, à titre de propriété, la possession irrévocable des concessions qui leur avaient été faites par les derniers souverains, ou qui pourraient leur être faites désormais par ceux qui tiendraient le sceptre. L'usage de la *recommandation* et la grandeur des *prérogatives* attachées à la dignité de *maire* achevèrent de ruiner la famille de Clovis, parce que ces deux circonstances rompirent l'espèce d'équilibre qu'il y avait eu entre les seigneurs. Tous luttant jusqu'alors incessamment ensemble, ils s'étaient contenus respectivement.

Pour l'usage de la *recommandation*, les seigneurs et même les hommes libres pouvaient recevoir le dévouement de ceux qui se recommandaient à eux, et porter eux-mêmes leur propre hommage à un seigneur plus puissant. Ceux qui s'étaient une fois recommandés étaient tenus, par honneur et par la religion du serment, de servir leur seigneur fidèlement et de toute l'étendue de leurs forces, au péril de leur vie et de leur fortune. Le *maire* du palais, en vertu des prérogatives de sa charge, avait presque tous les détails du gouvernement. Il exerçait de droit l'autorité souveraine durant les interrègnes, les minorités, etc. ; il disposait des places. L'assemblée des seigneurs l'élisait, et il ne pouvait être destitué qu'avec le consentement d'une pareille assemblée. De ces deux institutions coexistantes, et jointes aux autres institutions dont on vient de parler, il résultait naturellement qu'il devait en peu de temps se former au sein de la nation un petit nombre de maisons très-puissantes. Quelques-unes de ces maisons s'unissant et se fondant en une par des mariages ou des contrats d'alliance, la maison qui réunissait ainsi la puissance de plusieurs autres dut bientôt s'emparer de toute l'autorité, d'autant plus aisément que les rois étaient isolés, sans famille, et qu'ayant perdu peu à peu leurs domaines propres, et diminué l'étendue de leur pouvoir par des concessions de toute nature, ils n'avaient à la fin, pour se soutenir, que la justice de leurs droits.

Après avoir montré comment la puissance des seigneurs parvint à renverser les Mérovingiens, et comment leur chute totale ne fut retardée que parce que cette puissance avait eu des progrès moins prompts en Neustrie qu'en Austrasie, notre auteur fait voir, dans la seconde partie de son ouvrage, que la plupart

des constitutions politiques dont l'influence arracha la couronne aux successeurs de Clovis subsistèrent encore sous les descendants de Charlemagne. Il en conclut que si l'énergie de ce principe, arrivée dès lors à un haut point, dut augmenter encore d'intensité par sa nature et par les circonstances qui, loin de la contre-balancer, l'ont au contraire favorisée, on a, dans la plus grande activité de ce principe, la raison de ce que les Carlovingiens, quoique ambitieux et guerriers, ne se sont pas maintenus aussi longtemps sur le trône que les faibles descendants de Mérovée.

Rien ne prouve mieux combien les prétentions et les prérogatives de la haute noblesse s'accrurent sous la seconde race que le grand nombre d'alliances qu'on lui vit contracter avec des maisons souveraines. Ce fut presque toujours dans la famille des seigneurs français que les empereurs, les rois, les princes du sang de Pépin prirent leurs épouses, et que les princesses de la famille royale choisirent à leur tour des époux. Dans l'épitaphe de Fastrade, une des épouses de Charlemagne, on parle de sa noblesse comme d'une noblesse égale à celle de ce souverain : Fastrade n'était cependant que la fille de Raoul, seigneur franc, comte de Franconie. On voit dans les chroniques du temps que plusieurs de ces seigneurs avaient, comme le roi, une maison nombreuse, un porte-étendard, de grands officiers de toute dénomination, et des nobles pour domestiques.

Quoique les temps soient bien changés, quoique la politique et les mœurs actuelles aient diminué considérablement l'influence et les honneurs des familles les plus illustres, l'esprit de la noblesse française n'a pas encore perdu ses prétentions. Ce que dit il y a quelques mois la duchesse de Fleury, dans une assemblée nombreuse, ne tient-il pas de la fierté de ces anciens temps? Elle parlait avec beaucoup de vivacité de la manière dont M. Turgot se permettait d'attaquer les premiers droits de la noblesse. Mme de Laval soutint que l'on ne pouvait se plaindre d'une chose que le roi n'exigeait qu'après en avoir donné lui-même l'exemple, lui dont la noblesse tenait tout son lustre et toute son existence. « Vous m'étonnez, lui répondit la jeune duchesse : quelque respect que j'aie pour le roi, je n'ai jamais cru lui devoir ce que je suis. Je sais que les nobles ont fait quelquefois des souverains; mais, quoique vous ayez autant d'esprit

que de naissance, je vous défie, madame, de me dire le roi qui nous a faits nobles. » Cela vaut bien l'*al menos* du page espagnol.

Aux causes générales irées de la constitution du gouvernement français, auxquelles on doit attribuer principalement la chute des Carlovingiens, il convient de joindre deux causes accessoires qui purent bien influer sur cette révolution, en favorisant le prompt développement des effets qui la produisirent. Premièrement, Charlemagne ayant conquis la Lombardie, moins par la force de ses armes que par la défection des seigneurs lombards, conserva au pays ses lois et ses usages. Les ducs et gouverneurs, en Lombardie, quoique subordonnés au roi, étaient de véritables souverains dans leur district. Les seigneurs français qui avaient de semblables emplois dans les autres parties de l'État ambitionnèrent d'être sur le même pied, et tendirent incessamment à ce but. Secondement, la dignité impériale que Charlemagne avait recherchée avec empressement, cette dignité que ses descendants ambitionnèrent comme lui fut cause que ceux-ci reçurent une infinité de mauvais services de la part des papes qui aspiraient à l'indépendance plus vivement encore qu'aucun des vassaux de l'empire.

Je ne sais si notre auteur ne méprise point trop les atteintes que l'ignorance et la superstition ont pu porter à l'autorité royale. Il croit qu'il n'y a jamais que le gros du peuple sur qui le clergé puisse prendre un grand ascendant, et que la tête du corps politique n'en reçoit pas l'impression; il croit qu'avec le seul appui de la multitude on ne peut pas opérer des révolutions dans un grand empire, ni même y entretenir des troubles d'une certaine importance. Mais comment ne voit-il pas que la superstition, arrivée à son dernier terme, gagne les chefs même de l'État, les intimide et les subjugue? Comment ne voit-il pas qu'en augmentant la puissance temporelle des papes et de tout le clergé, Charlemagne et ses descendants donnèrent à la superstition une force réelle et qui put contribuer beaucoup à fomenter les troubles et les divisions qui déchirèrent leur règne? Des évêques même se virent en état d'être chefs de parti ou de fournir au moins aux seigneurs qui se liguaient avec eux des secours très-propres à faire respecter les anathèmes, les excommunications et toutes les foudres de l'Église.

— *Alceste*, sans attirer autant de monde qu'*Iphigénie* et *Orphée*, se soutient encore avec assez de succès. On a changé plusieurs fois le dénoûment du poëme. De pareils raccommodages ne réussissent guère; pour quelques absurdités supprimées, il a fallu en admettre de nouvelles, et l'on ne gagne pas infiniment au change : Apollon avait d'abord été chargé seul du soin de rappeler Alceste à la vie et au bonheur; aujourd'hui c'est Hercule qui prend sur lui ce qu'il y avait de plus difficile dans cette entreprise. Quoiqu'il n'arrive pas comme les dieux sur un nuage, on peut bien dire qu'il n'en tombe pas moins des nues au commencement du troisième acte. Le chœur l'instruit en pleurant du malheur d'Admète; il promet de consoler tout le monde, et l'opéra reprend son ancienne marche. Hercule ensuite venait l'interrompre au moment où les Furies se disposent à enlever Alceste; quelques coups de massue en l'air ou sur les planches faisaient rentrer les Furies dans leurs gouffres et décidaient lestement cette grande aventure : ce lazzi ayant paru tout à fait ridicule, on a permis aux Furies de s'emparer de leur victime; on la voit descendre aux sombres bords, mais elle n'y demeure qu'un instant. Admète, désespéré, veut se précipiter pour la suivre; Hercule ne lui en donne pas le temps; il revient triomphant du fond des enfers, et ramène Alceste dans ses bras. Le blond Phébus, qui n'a pas voulu renoncer à son rôle, paraît toujours avec le même empressement, débite de belles ariettes du haut de son char, et finit par un compliment pour le chevalier Hercule à qui il promet, comme de raison, un brevet d'immortalité, etc.

Si l'on est assez généralement d'accord sur le poëme d'*Alceste*, il s'en faut bien qu'on le soit aussi sur la musique. De tous les écrits où l'on a traité ce grave sujet, il n'en est point qui nous ait paru aussi agréablement fait que *la Soirée perdue* de M. l'abbé Arnaud[1]; mais nous n'avons vu ni Lullistes ni Sacchinistes convertis par sa doctrine. On convient, monsieur l'abbé, qu'un de vos interlocuteurs paraît avoir tout l'esprit du monde; mais on trouve qu'il n'a pas de grands frais à faire pour cela, grâce à l'attention que vous avez eue de l'entourer de gens qui

1. *La Soirée perdue à l'Opéra*, 1776, in-8°. Réimprimée dans les *OEuvres complètes* de l'auteur, t. II, p. 380.

ne lui disent que des bêtises ou qui n'ont jamais rien à lui répondre. On prétend que, sans être ni fanatique ni barbare, on aurait pu représenter au panégyriste du chevalier Gluck que la musique n'est point une langue à faire, que c'est une langue toute faite et peut-être aussi perfectionnée qu'elle le sera jamais; que la première obligation d'un grand compositeur est de parler cette langue avec pureté, et de lui conserver, jusque dans les mouvements les plus hardis, toute l'élégance et toute la noblesse dont elle était susceptible. En partant de ce principe, on aurait pu observer que ce n'est pas assez d'avoir l'intelligence du théâtre et des grands mouvements de la scène, qu'il faut encore donner quelque attention aux détails, les écrire avec soin et en varier le plus qu'il est possible la forme et l'expression; qu'il en est du style dans la musique comme dans la poésie; que ce style, adapté aux sentiments et aux idées, en fait le charme; qu'il en est un propre à chaque genre, dont il est essentiel de saisir le ton; qu'enfin c'est surtout par ce talent du style que le grand artiste et le grand poëte se distinguent de l'homme vulgaire, que Racine est supérieur à Pradon et Sacchini à Dezède. Lorsque l'art est parvenu à un certain degré de perfection, il ne suffit plus d'imaginer quelques combinaisons d'un grand effet, il faut que l'ensemble de l'ouvrage nous enchante et nous attache, il faut savoir déchirer le cœur sans blesser l'oreille et le goût. Si quelques cris devaient seuls décider du prix d'un ouvrage dramatique, il n'est peut-être aucune pièce de M. Sedaine qui ne dût l'emporter sur tous les chefs-d'œuvre de Voltaire et de Racine. Pourquoi ne pas suivre, en appréciant les talents des musiciens, la même logique que l'on suivrait infailliblement si l'on voulait apprécier ceux du poëte? On ne demande point à M. Gluck des cadences, des ports de voix, des roulades et tous ces petits agréments que le bon goût dédaigne; mais on se plaint de ce qu'il ne développe pas assez ses idées, de ce qu'il ne soutient pas et de ce qu'il ne varie point assez ses modulations; on se plaint de ce qu'il confond souvent des genres tout à fait opposés; on lui reproche enfin de manquer d'élégance, de noblesse, et de donner à notre langue un accent tout à fait tudesque et sauvage.

— Quoique Mlle de Lespinasse ne laisse aucun ouvrage, du moins qui nous soit connu, sa mort a fait événement dans notre

littérature[1], et ne doit pas être oubliée dans ces Mémoires. Sans fortune, sans naissance, sans beauté, elle était parvenue à rassembler chez elle une société très-nombreuse, très-variée et très-assidue. Son cercle se renouvelait tous les jours, depuis cinq heures jusqu'à neuf heures du soir. On était sûr d'y trouver des hommes choisis de tous les ordres de l'État, de l'Église, de la cour, des militaires, les étrangers et les gens de lettres les plus distingués. Tout le monde convient que si le nom de M. d'Alembert, avec qui Mlle de Lespinasse vivait depuis plusieurs années, les avait attirés d'abord, elle seule les avait retenus. Dévouée uniquement au soin de conserver cette société dont elle était l'âme et le charme, elle y avait subordonné tous ses goûts et toutes ses liaisons particulières. Elle n'allait presque jamais au spectacle et à la campagne, et lorsqu'il lui arrivait de faire exception à la règle, c'était un événement dont tout Paris était instruit d'avance. Ses ennemis lui reprochaient fort ridiculement de s'être mêlée d'une infinité d'affaires qui n'étaient point de son ressort, et d'avoir favorisé, surtout par ses intrigues, ce despotisme philosophique que la cabale des dévots accuse M. d'Alembert d'exercer à l'Académie. Pourquoi les femmes, qui décident de tout en France, ne décideraient-elles pas aussi des honneurs de la littérature? Est-il plus difficile de faire un académicien qu'un ministre ou qu'un général d'armée? Et comment refuser son admiration à la femme isolée qui ne doit son pouvoir et sa faveur qu'à l'adresse et aux ressources de son esprit? M. Dorat, qui a cru avoir à s'en plaindre, s'est permis de s'en venger dans une pièce intitulée *les Prôneurs*. Cet ouvrage n'aurait pas fait moins de bruit que la comédie des *Philosophes*; mais il est resté jusqu'à présent dans le portefeuille de l'auteur. Plusieurs personnes cependant en ont entendu la lecture, et y ont trouvé plus d'invention et plus de gaieté que M. Dorat n'en a mis dans ses autres comédies. C'est un jeune homme que l'on veut initier dans les mystères de la philosophie moderne, et que l'on instruit en conséquence des moyens qui peuvent assurer le

1. Julie-Jeanne-Éléonore, fille illégitime de Claude Lespinasse, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Julie Navarre, née à Lyon le 9 novembre 1732, morte à Paris le 22 mai 1776. M. Eugène Asse a, le premier, publié les documents authentiques constatant l'état civil de l'amie de d'Alembert, dans le complément qu'il a donné en 1877 à son édition des *Lettres* parue en 1876.

plus promptement une grande célébrité. M. d'Alembert et Mlle de Lespinasse y jouent les premiers rôles. Un de leurs plus zélés admirateurs est un vieux courtisan qui a l'oreille fort dure, devant qui on lit le plan d'une tragédie nouvelle, et qui, voyant tout le monde s'extasier, crie encore plus fort que les autres : *La voilà, la bonne comédie!* etc. Comme M. Dorat n'a pas donné sa pièce du vivant de Mlle de Lespinasse, il est à présumer qu'il ne la donnera pas du tout, et qu'il en fera généreusement le sacrifice à sa mémoire, du moins tant qu'il conservera encore quelque prétention à l'Académie[1].

Tous les bruits que l'envie et la malignité ont répandus sur le compte de Mlle de Lespinasse n'ont pu détruire l'idée qu'elle a laissée de son esprit. On n'eut jamais plus de talent pour la société; elle possédait dans le degré le plus éminent cet art si difficile et si précieux de faire valoir l'esprit des autres, de l'intéresser et de le mettre en jeu sans aucune apparence de contrainte ni d'effort. Elle savait réunir les genres d'esprit les plus différents, quelquefois même les plus opposés; sans qu'elle y parût prendre la moindre peine, d'un mot jeté adroitement elle soutenait la conversation, la ranimait et la variait à son gré. Il n'était rien qui ne parût à sa portée, rien qui ne parût lui plaire et qu'elle ne sût rendre agréable aux autres; politique, religion, philosophie, contes, nouvelles, rien n'était exclu de ses entretiens, et grâce à ses talents, la plus petite anecdote y trouvait le plus naturellement du monde la place et l'attention qu'elle pouvait mériter. On y recueillait les nouveautés de tout genre et dans leur primeur. La conversation générale n'y languissait jamais, et, sans rien exiger, on faisait des *a parte* quand on le jugeait à propos; mais le génie de Mlle de Lespinasse était présent partout, et l'on eût dit que le charme de quelque puissance invisible ramenait sans cesse tous les intérêts particuliers vers le centre commun.

Pour porter à ce point l'art de la conversation, il ne suffit pas sans doute d'être né avec beaucoup d'esprit et une grande souplesse dans le caractère, il faut avoir été à même d'exercer ses talents de bonne heure et de les former par l'usage du monde : c'est ce que Mlle de Lespinasse avait su faire avec beaucoup de

1. Dorat se décida néanmoins l'année suivante à la publication des *Prôneurs*; voir le mois de mars 1777 de cette *Correspondance*.

succès dans la maison de Mme la marquise Du Deffand, dont elle fut plusieurs années demoiselle de compagnie; peut-être même n'eut-elle le malheur de se brouiller avec Mme Du Deffand que pour avoir trop bien réussi. Ce qui pourrait faire soupçonner cependant que d'autres raisons se joignirent à celle-là, c'est qu'en général Mlle de Lespinasse est infiniment plus regrettée de ses connaissances que de ses amis. Peut-on avoir tous les talents et toutes les vertus à la fois?

Le nom qu'avait pris Mlle de Lespinasse est fort connu en France, mais ce n'était pas le sien; elle était fille naturelle de Mme d'Albon, qui n'a jamais osé la reconnaître et dont elle n'a jamais voulu recevoir aucun bienfait depuis qu'elle a senti le prix de celui qui lui avait été refusé. Les leçons de M. d'Alembert, l'exemple même de son courage, n'ont jamais pu la consoler du malheur de sa naissance. Elle était née avec des nerfs prodigieusement sensibles. Quoique sa figure n'eût jamais été jeune, et quoiqu'elle eût passé la saison des amours, on est persuadé qu'elle est morte la victime d'une passion malheureuse : c'était, dit-on, la cinquième ou la sixième qu'elle avait eue dans sa vie; et puis voyez s'il y a plus de sûreté avec la philosophie et les philosophes qu'avec la grâce et ses directeurs!

Son testament a paru d'un genre assez original. Elle a légué ses meubles à M. d'Alembert, des boucles de cheveux à tous ses fidèles, et ses dettes à payer à M. l'archevêque de Toulouse. Ce n'est que depuis sa mort qu'on vient de découvrir que Mme Geoffrin lui faisait depuis plusieurs années une pension de mille écus, et c'était toute sa fortune.

— *Les Égarements de l'amour, ou Lettres de Fanelli et de Milfort*, par M. Imbert; deux volumes in-8°[1]. Dans tous ces Égarements, je n'ai vu que ceux de l'auteur, qui m'ont paru manquer d'intérêt et de vraisemblance. Son héros est un amant beaucoup plus opiniâtre que passionné, d'une gaucherie et d'une dureté révoltantes. Très-occupé, très-épris de sa femme, qui l'adore, Milfort rencontre au bal paré une certaine Sophie qui lui semble un prodige de beauté et de vertu; un regard qu'il jette sur elle change tout son être. Il parvient, sans beaucoup de difficulté, à obtenir la permission de la voir. Il lui inspire bientôt tous les sentiments

1. Deux figures de Moreau gravées par Martini.

dont son cœur est embrasé; mais dans un transport d'amour, au moment où il allait être heureux, par une distraction des plus étranges et qui n'est nullement préparée, l'infortuné découvre à Sophie quel est son sort. « Je vous jure, lui dit-il, un amour éternel; je le puis. Je suis maître de mon cœur; que ne le suis-je de ma main! » Ce mot est un coup de foudre. Sophie ne veut plus le voir. Milfort, désespéré, oblige sa femme de se retirer dans une de ses terres. Quelque temps après il répand la nouvelle de sa mort, et la force de se prêter à tout ce qui peut servir à confirmer ce bruit. On la transporte dans une espèce de bière, du château où elle avait été exilée d'abord, dans une terre plus éloignée, où elle n'est connue de personne, et où on la garde à vue. C'est à la faveur d'un si beau stratagème qu'il épouse Sophie; mais à peine a-t-il accompli son crime qu'il est dévoré de remords, et qu'il tombe dans un état de langueur. Des circonstances très-romanesques réunissent enfin Sophie et sa rivale. Cette catastrophe précipite la fin malheureuse de Milfort et celle du roman. Si la conduite de cet ouvrage est bizarre et peu vraisemblable, on voit pourtant qu'il en pouvait résulter plusieurs situations intéressantes et même assez neuves; mais l'exécution en est si froide et si commune qu'elles produisent peu d'effet. L'auteur n'écrit jamais dans le ton du sujet. Son style est toujours au-dessus ou au-dessous de la passion qu'il veut exprimer. On dirait qu'il parle une langue qui n'est pas la sienne, et qu'il a été obligé d'en consulter à tout moment le dictionnaire pour trouver l'expression dont il avait besoin.

— *Histoire naturelle de la parole, ou Précis de l'origine du langage et de la grammaire universelle*, par M. Court de Gébelin. Extrait du *Monde primitif*, un volume in-8°. Il y a dans cet ouvrage beaucoup d'érudition, et peut-être un peu moins de charlatanisme que dans *le Monde primitif*. Cependant, quant à la partie philosophique, M. de Gébelin ne nous apprend rien que Dumarsais et le président de Brosses ne nous aient dit avant lui. Ce qu'il y a de plus vraisemblable dans ses recherches étymologiques, ne le doit-il pas à Bochart et à Pearce?

— *L'Esprit des usages, des mœurs et des coutumes des différents peuples*, par M. de Meunier, auteur de la traduction du *Voyage de Malte et de Sicile*, etc.; trois volumes in-8°. C'est une compilation faite avec assez de critique et de goût, mais qui ne

remplit que très-imparfaitement l'objet que l'auteur semble s'être proposé.

JUIN.

M. de La Harpe vient de recevoir enfin la palme due à ses triomphes, et le jour où il a paru pour la première fois dans le fauteuil de l'immortalité a été, sous plus d'un rapport, un des jours les plus mémorables de sa vie. J'ai vu peu de séances de l'Académie aussi nombreuses, aussi brillantes[1]; j'y ai entendu peu de discours qui aient excité une sensation plus vive, et je ne pense pas que la fureur du panégyrique qui préside, comme l'on sait, à toutes ces assemblées, ait jamais causé moins d'impatience et moins d'ennui. Ce n'est pourtant pas le discours de M. le récipiendaire qui a réussi le plus; quoique très-bien écrit, on l'a trouvé long et monotone, le fond en a paru assez commun, et la manière froide et compassée. On y prouve, aussi bien qu'on aurait pu le faire dans aucun thème de l'Université, qu'il n'est point pour un homme de lettres de société préférable à celle de ses confrères. Le morceau de ce discours qui a fait le plus de plaisir, et que l'on peut comparer aux belles pages des *Éloges de Racine* et *de Fénelon*, c'est le tableau qui en fait pour ainsi dire l'exorde, et le voici :

« Qu'est-ce donc, messieurs, qu'un homme de lettres? C'est celui dont la profession principale est de cultiver sa raison pour ajouter à celle des autres. C'est dans ce genre d'ambition, qui lui est particulier, qu'il concentre toute l'activité, tout l'intérêt que les autres hommes dispersent sur les différents objets qui les entraînent tour à tour. Jaloux d'étendre et de multiplier ses idées, il remonte dans les siècles, et s'avance au travers des monuments épars de l'antiquité, pour y recueillir sur des traces souvent presque effacées l'âme et la pensée des grands hommes

1. La Harpe fut reçu le 20 juin 1776, à la place de Colardeau, né le 12 octobre 1732, mort le 7 avril 1776. Ce dernier était mort avant d'être reçu, de sorte que La Harpe avait également à louer le duc de Saint-Aignan, né en 1684, mort le 22 janvier 1776, prédécesseur de Colardeau, et titulaire depuis 1727. (T.)

de tous les âges. Il converse avec eux dans leur langue, dont il se sert pour embellir la sienne. Il parcourt le domaine de la littérature étrangère, dont il remporte des dépouilles honorables au trésor de la littérature nationale. Doué de ces organes heureux qui font aimer avec passion le beau et le vrai en tout genre, il laisse les esprits étroits et prévenus s'efforcer en vain de plier à une mesure tous les talents et tous les caractères, et il jouit de la variété féconde et sublime de la nature dans les différents moyens qu'elle a donnés à ses favoris pour charmer les hommes, les éclairer et les servir. C'est pour lui surtout que rien n'est perdu de ce qui s'est fait de bon et de louable; c'est pour une oreille telle que la sienne que Virgile a mis tant de charme dans l'harmonie de ses vers; c'est pour un juge aussi sensible que Racine répandit un jour si doux dans les replis des âmes tendres, que Tacite jeta des lueurs affreuses dans les profondeurs de l'âme des tyrans; c'est à lui que s'adressait Montesquieu quand il plaidait pour l'humanité, Fénelon quand il embellissait la vertu. Pour lui, toute vérité est une conquête, tout chef-d'œuvre est une jouissance, etc. »

Après ce tableau, M. de La Harpe disserte assez longuement sur les avantages et sur les inconvénients qu'un homme de lettres peut trouver dans la retraite ou dans le monde. Il conclut que le commerce des gens de lettres participe aux uns et remédie aux autres; mais toute cette discussion offre peu d'idées, de traits à retenir; en voici un, cependant, que l'on serait fâché d'oublier : « Il en est, s'il est permis de le dire, il en est du talent comme de l'amour, qui ne confie volontiers ses peines qu'à ceux qui ont aimé aussi. » Un mot plus ingénieux encore est celui qui termine l'éloge que le nouvel académicien fait de M. Colardeau, son prédécesseur, mort peu de temps après son élection, sans avoir pu être reçu : « Son nom, inscrit dans vos fastes, était donc tout ce qui devait vous rester de lui !..... Il avait traduit quelques chants du Tasse. Y avait-il une fatalité attachée à ce nom? Et faut-il que, pour la seconde fois, il n'ait pas été donné au Tasse de monter au Capitole? »

Si, pendant tout le discours de M. de La Harpe, le public a eu le tort d'être beaucoup trop froid, on doit lui rendre justice, il s'est singulièrement réchauffé à la réponse de M. Marmontel. Les portraits des deux académiciens à qui M. de La Harpe suc-

cède, si vous en exceptez quelques antithèses que le bon goût eût peut-être dédaignées, ont paru d'une touche noble et sensible, l'apothéose du récipiendaire infiniment originale et gaie; mais il est essentiel de suivre l'ordre du discours.

Notre orateur jette d'abord les yeux sur l'heureuse destinée de M. le duc de Saint-Aignan, qui n'a terminé sa carrière que dans son dix-neuvième lustre, et qui, comblé de dignités, de richesses et de tous les biens que l'ambition peut désirer, a joui jusqu'au tombeau d'une sérénité inaltérable. Il y a cinquante ans que l'Académie s'honorait de le posséder. Sa vie et celle de son père ont embrassé l'espace de trois longs règnes, les plus célèbres de la monarchie, les plus remplis de grands événements et les plus féconds en grands hommes. « Quelle ample moisson de sagesse entre un père né sous Henri IV et un fils mort sous Louis XVI, si l'un avait enrichi l'autre des fruits de son expérience! mais, âgé de soixante-seize ans lorsqu'il lui donna le jour, à peine eut-il le temps de le voir naître. L'héritage de ses lumières fut donc perdu pour cet enfant? Non; il lui fut transmis par un sage dépositaire, par le duc de Beauvilliers, son frère, né trente-deux ans avant lui, par ce Beauvilliers, l'ami de Fénelon, son émule en vertu et son digne collègue dans cette éducation fameuse dont le duc de Bourgogne fut le prodige, et qui sera longtemps le plus parfait modèle dans l'art de former les bons rois. Il fut souvent admis aux études que le duc de Bourgogne faisait sous les yeux de Fénelon, de ce génie bienfaisant à qui le ciel avait si éminemment accordé le don de rendre la vérité intéressante, la sagesse aimable et la vertu facile... Soit à la cour où il s'était fait un port à l'abri des orages, auprès de cette reine auguste dont l'estime lui tenait lieu de la plus brillante faveur, soit dans le monde que ses mœurs accusaient, mais que sa modestie et sa candeur aimable consolaient de cette censure, jamais il n'a connu de la prospérité ni les dégoûts ni l'amertume; et dans son rang il est peut-être le seul homme de tout un siècle qui, constamment heureux sans trouble, et impunément vertueux, n'ait pas même irrité l'envie. Ce n'est donc pas lui qu'il faut plaindre, etc.

« Mais qu'un jeune homme à qui le ciel n'avait donné que des talents, que dis-je? à qui le ciel avait vendu si cher ces talents de l'esprit, ces facultés de l'âme, cette organisation délicate, à laquelle il devait peut-être et la vivacité brillante de son imagina-

tion et la finesse exquise de son goût, et cette sensibilité qui de son cœur facile et tendre se répandait avec tant de charmes dans ses écrits; que ce jeune homme à qui les lettres tenaient lieu de tous les biens, même de la santé; qui suspendait ses douleurs comme Orphée, digne d'en rappeler l'exemple par la douceur de ses accents; qui n'avait d'autre consolation dans ses maux, d'autre ambition, d'autre espérance, vous le savez, messieurs, que de s'assurer du suffrage de la postérité en méritant le vôtre; qui demandait, comme la récompense de ses veilles si douloureuses, l'honneur d'être assis parmi vous; qui tournait ses regards mourants vers cette place qui l'attendait, et dont vous l'aviez jugé digne; que cet infortuné jeune homme vienne expirer, en vous tendant les bras, sur le seuil de ce sanctuaire, sans que l'impitoyable mort lui permette d'y pénétrer, c'est un malheur d'autant plus cruel qu'il était sans exemple. »

En appréciant avec autant de justice que d'intérêt les différents ouvrages de M. Colardeau, notre orateur continue d'employer les couleurs les plus douces à peindre son caractère et ses mœurs. « Son aménité, dit-il, sa candeur, dirai-je cette faiblesse aimable, ce défaut si intéressant lorsqu'il ne va pas jusqu'au vice, et qu'il ne tient qu'à la délicatesse d'une âme tendre, simple et docile aux mouvements de la bonté, son caractère enfin nous attirait vers lui... L'art d'imiter était le sien par excellence... Ni la tristesse monotone des sombres esquisses d'Young, ni le coloris déjà si pur et si brillant de la prose de Montesquieu, ni le charme que les vers de Quinault avaient substitué au prestige des vers du Tasse dans la peinture de l'*Armide*, rien ne l'intimidait. Il avait fait une étude si assidue et si profonde des ressources de notre langue et des moyens de lui donner de la souplesse et de la grâce dans ses mouvements variés, que les difficultés à vaincre étaient pour lui un nouvel avantage, et que ce qui aurait fait le désespoir d'un autre ne présentait qu'un attrait de plus à son émulation. Rien sans doute n'en était plus digne que le poëme de la *Jérusalem délivrée*, qu'il avait le dessein de traduire en vers. Il en avait déjà tracé les premiers livres lorsqu'il apprit que l'un de nous [M. Watelet] s'occupait du même travail; dès ce moment il y renonça. L'homme de lettres à qui il donnait cette marque de déférence eut beau vouloir s'y refuser; M. Colardeau, plus jaloux d'un bon procédé que d'un bon ouvrage, sortit vic-

torieux de ce combat de générosité... Il n'avait pas encore brûlé ce qu'il avait écrit de la traduction du Tasse. Il a craint qu'après lui l'empressement à recueillir tous les fruits de ses veilles ne fît oublier sa résolution : l'homme du monde qui se livrait le plus volontiers à ses amis, et avec le moins de réserve, s'en est défié pour la première fois; il a senti que le courage d'anéantir un de ses écrits serait au-dessus de leurs forces, et qu'il n'était réservé qu'à lui seul; il s'est levé mourant, et, comme ranimé pour faire une action honnête, il s'est traîné hors de son lit, et de ses défaillantes mains saisissant le papier, il a consommé son sacrifice... Le génie de M. Colardeau était ami du calme; il se plaisait dans la solitude; mais il voulait qu'elle fût riante ou doucement mélancolique. Le chant des oiseaux était pour lui une harmonie délicieuse, il passait les nuits à l'entendre. « Écoute, disait-il à « son ami qui veillait avec lui, écoute : que la voix du rossignol « est pure! que ses accents sont mélodieux! ainsi devraient être « mes vers! » Le chantre du printemps était le seul rival dont il se permît d'être envieux... « La critique, disait-il, me fait tant de « mal que je n'aurai jamais la cruauté de l'exercer contre per- « sonne. »

Quelque vivement qu'aient été sentis tous les traits d'un tableau si rare et si touchant, on eût dit en vérité que l'assemblée entière avait réservé tous les applaudissements pour la transition précieuse par laquelle M. Marmontel s'avisa de préparer l'éloge de M. de La Harpe. Rien n'était pourtant plus simple : *Voilà, monsieur, dans un homme de lettres un caractère intéressant.* Que ne peut l'à-propos du moment! Ce mot si simple fut applaudi avec transport et à cinq ou six reprises, comme si c'eût été la meilleure épigramme qu'on eût jamais faite. Il est vrai qu'il y avait au moins trois ou quatre cents complices qui en firent les honneurs. Ce qu'il y eut de plus désagréable dans cette aventure pour M. de La Harpe, c'est qu'à la suite des louanges qui lui furent données par son illustre confrère, ces mêmes applaudissements se renouvelèrent encore souvent, toujours avec la même chaleur, et, puisqu'il faut le dire, avec les mêmes éclats de rire. On arrêta plusieurs fois l'orateur au milieu de sa phrase, et c'est avec une patience et une résignation tout à fait méritoires que l'orateur se laissait interrompre. Avant de faire remarquer le mérite qui distingue les différentes productions de M. de La Harpe,

il rappelle avec une douce indignation les critiques qui s'étaient élevées contre lui. Eh bien, c'est à cette première partie de la période que l'on bat des mains! Lorsqu'il reproche à la vanité des petits talents d'accuser M. de La Harpe, quoiqu'elle ne le trouvât rien moins que séduisant, d'avoir séduit l'Académie, c'est ce malheureux hémistiche de *rien moins que séduisant* sur lequel on appuie et qu'on ne se lasse point d'applaudir. On laisse passer légèrement ce que dit M. Marmontel du courage avec lequel notre jeune académicien défendit toujours la cause du bon goût, et l'on éclate en transports lorsque son panégyriste avoue que, dans les disputes littéraires, on lui avait souhaité quelquefois plus de modération, le sel du goût n'ayant pas besoin d'être mêlé du sel amer de la satire, etc.

Tout ce détail est peut-être assez insipide à raconter, mais il ne fut que trop plaisant pour les intéressés. Jamais éloge ne fit un effet plus contraire à celui qu'on en devait naturellement attendre; jamais on ne fit plus cruellement justice des torts qu'un homme de lettres peut avoir eus avec ses rivaux, et je connais peu de scènes de comédie plus piquantes que ne le fut ce singulier persiflage; il eût été sans doute beaucoup plus original, si celui qui en fut l'objet s'était mis à dialoguer avec le public, comme il a dit depuis qu'il en avait été tenté.

On a beaucoup disputé dans le monde sur l'intention que pouvait avoir eue M. Marmontel en faisant un pareil discours. Il est difficile de croire qu'elle fût très-favorable à M. de La Harpe; mais il est plus impossible encore de supposer qu'il ait prévu toute la sensation que ferait la naïveté de ses éloges. Quelque opposés que fussent les caractères de M. Colardeau et de son successeur, il a prétendu les mettre en parallèle et les louer l'un et l'autre, en leur rendant toute la justice qui leur était due; mais c'était un tour de force dont l'exécution a bien pu l'embarrasser un peu. S'il n'a point eu d'autre projet que celui de louer, il faut convenir qu'il n'y a pas mis toute l'adresse imaginable; s'il n'a voulu que persifler, convenons encore qu'il eût pu le faire avec plus de franchise et de légèreté. Mais reposons-nous sur l'exactitude de M. de La Harpe; tout cela se retrouvera un jour ou l'autre, et tant mieux pour la galerie.

Ce qui a pu réparer un peu le froid accueil que l'on avait fait au premier discours, et l'extrême gaieté qu'avait inspirée la

fin du second, c'est le succès de la lecture que M. de La Harpe fit ensuite du septième livre de *la Pharsale*, qu'il se propose de traduire tout entière. Lucain est sans doute de tous les écrivains de l'antiquité celui qui peut perdre le moins à une traduction. Les beautés dont son poëme étincelle tiennent beaucoup plus aux idées qu'au style, et, pour l'embellir, c'est beaucoup de savoir l'abréger. On peut dire de lui ce qu'on disait de je ne sais plus quel roi d'Espagne : « Plus on lui ôte, plus il est grand. » Il y a sûrement dans la traduction, ou plutôt dans l'imitation de M. de La Harpe, de très-belles choses et des vers superbes; mais quand il y en aurait de fort négligés, le prestige de sa lecture permettrait difficilement qu'on s'en aperçût. Les morceaux qui ont frappé le plus sont la comparaison de la guerre des Géants et la peinture du bruit de l'armée qui s'apprête à combattre. Nous n'avons pu retenir que les deux premiers vers, et ce ne sont pas ceux que nous aurions choisis de préférence :

> Le dieu qui sur le monde épanche sa lumière
> Jamais d'un pas plus lent n'entra dans la carrière.

Ce début, en comparaison de l'original, est faible et languissant. Lucain dit :

> Segnior Oceano, quam lex æterna vocabat
> Luctificus Titan nunquam magis æthera contra
> Egit equos, currumque polo rapiente retorsit.

Pour varier davantage les différentes scènes de cette illustre séance, M. d'Alembert nous a lu l'*Éloge de M. de Sacy*, moins connu par sa traduction des *Lettres de Pline* et par le *Traité sur l'amitié*, que par l'amabilité de son caractère et par ses liaisons intimes avec Mme la marquise de Lambert. Il s'est attaché à peindre les charmes d'une société si douce, et la douleur qui suivit leur séparation. Jamais M. d'Alembert n'a rien écrit avec plus d'âme et de sensibilité. Quoiqu'il ne lui soit pas échappé un seul mot sur sa propre situation, tout le monde a reconnu le sentiment qui lui dictait des plaintes si tendres, et tout le monde a paru les partager[1]. Il faut bien que cette manière indirecte de faire participer le public à ses regrets ait été infiniment délicate

1. Il venait, comme on l'a vu, de perdre Mlle de Lespinasse.

pour ne point blesser; elle a même attendri, et la philosophie et l'amitié ne pouvaient rendre, ce me semble, à la mémoire de Mlle de Lespinasse un hommage plus flatteur et plus sensible.

— Des vingt tragédies qui sont sur le tableau de la Comédie-Française on se disposait au moins à nous en donner une, *Zuma*, de M. Le Fèvre, lorsque l'éclipse forcée de Mlle Raucourt, qui devait jouer un des principaux rôles de la pièce, en a fait interrompre tout à coup les répétitions. Quelque subite qu'ait été cette catastrophe, elle a causé peu de surprise. Après avoir fait dans son début les délices et l'admiration de tout Paris, Mlle Raucourt était parvenue à se faire huer sur la scène, et à scandaliser dans le monde les personnes même les moins susceptibles de scandale. Jamais idole ne fut encensée avec plus d'ivresse, jamais idole ne fut brisée avec plus de mépris. Il faut rendre justice à toute sorte de talents : elle a eu celui d'étonner dans l'espace de peu de mois la ville et la cour par l'excès de ses déréglements comme par les rares prodiges de son innocence. Avec mille écus de rente elle a trouvé le moyen, depuis quatre ans qu'elle était à la Comédie, de faire pour plus de cent mille écus de dettes. Quoique plusieurs grandes dames payassent assez cher la curiosité qu'elles avaient eu de connaître les secrets de cette jeune prêtresse de Lesbos, leurs offrandes étaient loin de suffire à la dépense qu'exigeaient son culte et ses fantaisies. Elle avait dix ou douze chevaux dans son écurie, deux ou trois petites maisons, une quinzaine de domestiques choisis avec beaucoup de recherche, et une garde-robe des plus riches pour femme et pour homme. Aussi disait-elle souvent, à propos des embarras qui l'ont forcée enfin de s'éloigner de Paris, qu'elle ne s'étonnait plus que les femmes ruinassent tous nos jeunes gens, et que sa propre expérience lui avait trop bien appris que c'était de tous les goûts du monde le plus ruineux. Il est vrai que, parmi les plus illustres roués, il n'y en avait peut-être aucun qui entretînt autant de sultanes et qui en changeât aussi souvent qu'elle. Dans ce genre de gloire on peut dire qu'elle ne le céda guère aux plus grands hommes de l'antiquité, et mérita souvent le double myrte que la flatterie crut devoir mêler aux lauriers du héros qui vainquit Rome et Pompée.

Le sort, qui se joue des plus brillantes destinées, n'a point voulu que notre héroïne poursuivît plus longtemps la carrière où

elle avait débuté avec tant d'éclat. Ses créanciers ont ouvert enfin les yeux sur le danger auquel les exposait leur folle confiance, mais trop tard. Les mesures qu'ils ont voulu prendre pour leur sûreté ont déterminé la jeune nymphe à disparaître, et l'on a su depuis qu'elle était partie à franc étrier avec un petit uniforme de dragon, et que sous ce costume elle était demeurée cachée plusieurs jours chez un fermier des environs de Paris, à qui elle avait persuadé qu'une affaire d'honneur l'obligeait de fuir et de chercher un asile qui pût la sauver des premières poursuites, etc. On la croit actuellement à Bruxelles ou à Spa. En attendant, on n'a rien eu de plus pressé que de la faire rayer du tableau de la Comédie, et de mettre en séquestre le peu de fonds qu'elle y pouvait avoir. Quoique sa mauvaise conduite eût influé sur ses talents, quoique, loin de faire aucun progrès dans son art, elle se fût négligée au point d'oublier même ses premières études, on ne peut s'empêcher de regretter les superbes dispositions que la nature lui avait prodiguées, la beauté la plus théâtrale qu'on eût vue depuis longtemps, l'organe le plus sonore, une mémoire étonnante, et cette intelligence facile qui souvent lui faisait deviner sans effort ce qu'on aurait été tenté de prendre pour le résultat d'une réflexion suivie, et qui ne pouvait être chez elle que l'aperçu d'un instinct heureux.

— *Jézennemours, roman dramatique;* par M. Mercier le dramaturge. Deux volumes in-8°. Il y a dans cet ouvrage, comme dans tout ce que nous avons vu de M. Mercier, des pensées et des situations originales et bizarres, de la candeur, de l'honnêteté, de la force et de la chaleur, un plan broché à la hâte, des peintures triviales et des détails de mauvais goût. L'idée de *Jézennemours* semble avoir été prise de l'*Agathon* de M. Wieland; c'est au moins le même fonds, plus grossièrement ébauché et rhabillé à la moderne. *Agathon* débute par la description d'une fête de Bacchus, *Jézennemours* par celle d'une orgie chez un fermier général. Agathon résiste aux systèmes séduisants du philosophe Hippias, et se laisse corrompre par les enchantements de la belle Danaé. Jézennemours est révolté de la philosophie de Monval, dont on a fait une espèce d'athée fort riche et fort humain; mais il ne peut se défendre longtemps des séductions de l'aimable Florimonde. Après quelque temps d'ivresse, il se souvient d'une petite Suzanne, sa première passion, comme Agathon se souvient

de sa petite Psyché. Si l'un a été élevé au temple de Delphes par des prêtres fourbes ou fanatiques, l'autre le fut à Strasbourg chez les jésuites, etc., etc. Le premier volume de *Jézennemours*, où l'on trouve les conversations du jeune homme avec le philosophe de la ferme générale, le tableau de ses premières amours, et surtout les détails de son éducation chez un curé de campagne et chez les frères de Saint-Ignace, tout ce volume a du caractère, de l'intérêt, et la marche en est assez rapide; mais il s'en faut beaucoup que la seconde partie ait le même mérite. Jézennemours et Monval ne font plus rien de ce qu'ils devraient faire; leur caractère change absolument; et si l'auteur fatigué arrive enfin au terme de sa carrière, c'est à la faveur des reconnaissances les plus romanesques et de mille événements précipités sans motif et sans vraisemblance. Il est à remarquer que c'est à l'époque où il semble avoir voulu s'éloigner de son guide qu'il commence à s'égarer. Quoique l'ouvrage de M. Wieland nous ait surtout intéressé par l'idée ingénieuse qu'il nous donne de la philosophie, des arts et des mœurs de l'ancienne Grèce, nous croyons qu'on en aurait pu faire une imitation très-utile et très-heureuse en substituant à ce costume antique celui de notre siècle. Mais pourquoi ne pas donner à la copie toute l'étendue de l'original? Pourquoi ne pas varier davantage le lieu de la scène? Pourquoi ne pas montrer Jézennemours dans les différentes situations où l'on voit Agathon chez les prêtres, chez les philosophes, chez les femmes, à la cour, dans la faveur et dans l'exil? Pourquoi?... Voilà beaucoup de questions fort ridicules ou du moins fort indiscrètes. M. Mercier sait mieux que nous ce qu'il pouvait faire; et s'il n'a pas su peindre avec plus de finesse et de vérité le cercle étroit dans lequel il a bien voulu se renfermer, comment eût-il rendu le reste du tableau?

— *L'École des pères*, par M. E. Rétif de La Bretonne, avec cette épigraphe : « Forme ton fils comme ta femme voudrait qu'on t'eût formé; élève ta fille comme tu voudrais qu'on eût élevé ta femme. » En France. Trois gros volumes in-8°. Ce roman ne mérite et n'aura pas le succès du *Paysan perverti*, mais il vaut mieux, à beaucoup d'égards, que la plupart des autres ouvrages du même auteur. On peut regarder M. Rétif comme un des plus robustes cyclopes de la forge de Jean-Jacques. Il n'a certainement ni l'éloquence, ni le goût du philosophe genevois, mais il

en a quelquefois la force et l'originalité ; il paraît surtout en avoir épousé les principes et la philosophie. Cette nouvelle production de sa plume infatigable est une espèce de caricature d'*Émile*, à l'usage des fermiers et des marchands de la rue Saint-Denis ; cependant, au milieu d'un fatras de vues mal dirigées et de situations communes et triviales, vous trouverez des idées fortes, des peintures neuves, et surtout des détails de la plus grande vérité. Toute la conduite de ce roman est extravagante, absurde ; mais, au moment où vous êtes prêt à jeter le livre, vous rencontrez une page heureuse et des morceaux de dialogue d'un naturel et d'une simplicité rares. On ne se fait point l'idée d'une tête plus singulièrement organisée, d'un mélange plus étonnant de platitude et de génie, d'ignorance et d'instruction, de sagesse et de folie. *L'École des pères* ne respire à la vérité que l'innocence et la vertu; mais ce genre n'est pas celui qui réussit le mieux à M. Rétif de La Bretonne ; c'est un champ trop uni, trop resserré pour la bizarrerie de son imagination. Il n'a pu se tirer d'embarras qu'en exagérant les exagérations mêmes de Rousseau, et en développant tout ce que ses paradoxes vertueux offrent de plus chimérique et de plus étrange. Il fait un grand éloge de l'institution morave du comte de Zinzendorf, dont il estropie le nom ; il voudrait établir une communauté fondée à peu près sur les mêmes principes. Son livre finit par une petite Encyclopédie rustique aussi curieuse que tout le reste.

LETTRE DE Mme D'ÉPINAY A M. L'ABBÉ GALIANI.

29 juin 1776.

C'est certainement, mon cher charmant abbé, une correspondance unique que la nôtre. Nous nous écrivons toutes les semaines des lettres de trois ou quatre pages, dans lesquelles on ne trouve autre chose, sinon, je me porte bien, je suis malade, je suis gaie, je suis triste, il fait chaud, il fait froid, un tel est parti, un autre arrive, etc., etc.; et nous sommes contents de nous comme des rois, nous nous trouvons de l'esprit comme quatre. Si par hasard un courrier manque, voilà des plaintes, des cris ; il semble que tout soit perdu. Savez-vous que je commence à penser que nous sommes bien plus heureux que nous ne le croyons? Puisque vous l'êtes de ma meilleure santé, je vous ai

qu'elle chemine vers la *robusticité;* et, pour vous donner du nouveau, j'ajouterai que je me remets non à travailler, mais à penser, et, si ce bon état dure, je ne désespère pas de pouvoir continuer mes *Dialogues sur l'éducation*[1]. Il faut que je vous communique quelques-unes des idées qui, tout en rêvant, m'ont passé par la tête. Je me suis demandé pourquoi les animaux, qui jusqu'à présent sont bien nos très-humbles serviteurs, s'avisent de naître avec le degré de perfectibilité qui leur est propre, tandis que l'espèce humaine travaille depuis la naissance jusqu'à la mort pour n'atteindre qu'au degré qui lui est propre; et puis je me suis demandé si l'avantage était pour eux ou pour nous. Avant de vous dire ma réponse, il faut que vous sachiez que j'ai fait mes deux questions à un homme d'esprit, à un savant, qui, au lieu de résoudre le problème, m'a dit : « Lisez un livre de Bordeu qui vient de paraître. »

« Lire! moi, lire! ai-je dit; jamais! » Des faits tant qu'on voudra; mais, en fait de raisonnement, je ne lis que dans ma tête. J'ai deviné tout ce que je sais, et je devinerai ce que je ne sais pas... En vérité, l'abbé, il y a des moments où je suis assez folle, assez vaine pour croire que j'ai deviné le monde. Je n'ai pourtant pas tout à fait deviné à moi toute seule la réponse à ma première question. J'ai bien dit : c'est que chaque espèce d'animaux n'est occupée que de ce qui lui est propre; mais cela ne me satisfait pas. J'en ai parlé au philosophe[2] (à qui, par parenthèse, vous devez toujours une réponse); il m'a dit : « J'y ai rêvé plus d'un jour. » C'est que chaque espèce d'animaux a son organe prédominant qui la subjugue, et que l'homme a tous les siens dans un degré de faculté combinée, dont le centre est la tête et la pensée. Il m'apporta un exemple, mais je ne puis pas vous le dire, vous le devinerez. Il naquit trois enfants jumeaux, il y a vingt ans, à Amsterdam, je crois; ils étaient imbéciles, féroces, sauvages; un seul de leurs organes, dès l'âge de dix ans, était à son point de perfection, et d'une perfection monstrueuse. Et quel organe? devinez, car c'est précisément ce que je ne dirai pas. Eh bien, ces trois enfants n'étaient absolument propres qu'à une seule chose, et il n'y eut point de puissance humaine qui pût les empêcher

1. Voir t. X, p. 442 et note.
2. Nom donné à Diderot dans sa société intime. (T.)

de remplir leur vocation. Ils moururent épuisés avant l'âge, etc. « Vraiment, lui ai-je dit, cela me fait résoudre un autre problème, c'est de trouver pourquoi les gens de génie sont si bêtes... »

Quant à savoir de quel côté est l'avantage, je décide pour les animaux; ils n'ont ni la peur de mourir, ni l'amour des richesses; ils n'en ont pas même le besoin...

Pourquoi l'homme ne naît pas, comme les animaux, avec le degré de perfection qui lui est propre? Ce problème est si peu de pure curiosité que de sa solution dépendent peut-être toute la psychologie et toute la morale. Quelque envie qu'ait eue Jean-Jacques de ramener les hommes au doux état de quadrupèdes, il a été forcé de convenir que la faculté de se perfectionner établissait une différence spécifique de l'homme à l'animal; et c'est dans cette faculté qu'il a trouvé la source funeste de toutes nos erreurs, de toutes nos peines et de toute notre dépravation. Le plus sublime rêveur du siècle dernier, Pascal, n'a fondé son système que sur cette qualité distinctive de l'homme. « Nous naissons, dit-il, dans la misère et dans la faiblesse; c'est la preuve du péché originel. Nous naissons avec le désir et les moyens de nous perfectionner; c'est la preuve du bonheur auquel nous étions destinés, et que nous devons retrouver dans une autre vie... »

Avant de chercher à résoudre la question, essayons de la bien déterminer. Est-il absolument vrai que les animaux naissent tous avec le degré de perfectibilité qui leur est propre? N'est-il pas évident d'abord qu'il faut en excepter ceux qui ont été assez mal avisés pour s'associer avec nous? Ceux à qui nous faisons habituellement la guerre n'acquièrent-ils pas un degré de prévoyance qu'ils n'auraient point eu d'ailleurs? Ceux qui ont besoin de ruse ou d'adresse pour se procurer leur subsistance ou pour veiller à leur sûreté ne deviennent-ils pas, à force d'expérience, plus ingénieux et plus habiles? Enfin, à bien examiner les choses, ne trouverait-on pas qu'il en est de cette perfectibilité comme de toutes les autres facultés de notre espèce, sur lesquelles nous ne différons des autres animaux que du moins au plus, ou du plus au moins? Qui nous assurera même que les fourmis, les abeilles, les castors aient toujours vécu en société comme nous les voyons vivre aujourd'hui?

Il est évident que l'homme est infiniment supérieur à tous les

autres animaux, et par le système général de son organisation, et par l'usage heureux que l'expérience et la société lui ont appris à faire de ses forces et de ses lumières; mais à quoi tient donc ce degré de perfectibilité qui paraît lui appartenir exclusivement, du moins sous deux rapports frappants? Le premier, c'est que le terme de ce progrès est à la fois plus vague et plus éloigné; l'autre, que la marche en est plus lente et plus imperceptible. L'extrême différence que l'on peut remarquer entre l'accroissement de l'homme et celui de tous les autres animaux ne suffirait-elle pas seule pour expliquer l'énigme? De tous les êtres organisés l'homme est sans doute celui dont les forces croissent et se développent avec le plus de lenteur. Il passe à naître la moitié du temps destiné à remplir le cercle borné de son existence, et l'autre à mourir. Le degré de perfection auquel il peut espérer d'atteindre, sans pouvoir être déterminé avec la dernière précision, l'est jusqu'à un certain point pour l'espèce comme pour l'individu, et, parvenu à ce degré, nous l'avons toujours vu forcé de s'arrêter ou condamné à déchoir. Qu'en conclurons-nous? que l'homme est de toutes les combinaisons organiques la plus ingénieuse, la plus compliquée, la plus parfaite, mais par là même aussi la plus lente à se former, la plus subtile et la plus frêle. La grande souplesse que conservent ses fibres durant une si longue enfance, la progression graduelle, mais insensible et lente de son accroissement, le rendent plus propre sans doute qu'aucun autre animal à recevoir les différentes formes et les différentes modifications dont sa nature peut être susceptible; elles le rendent donc plus propre qu'aucun autre à participer aux avantages et aux inconvénients de l'éducation et de la société.

Je pense, comme l'a dit l'abbé Galiani, que la plupart des animaux ont un organe prédominant qui les subjugue et qui détermine exclusivement leur instinct; mais je ne crois pas la règle sans exception, et je ne sais pas non plus si la plupart des hommes ne ressembleraient pas encore à cet égard aux animaux, s'ils fussent demeurés isolés dans les forêts : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aujourd'hui même, tout dénaturés que nous sommes par nos institutions sociales, nous rencontrons encore assez souvent des hommes qui paraissent déterminés par un ascendant invincible à s'appliquer à une seule chose, et seraient tout à fait incapables d'en faire une autre. Il y a cent mille à parier contre un que si

La Fontaine n'avait pas fait des fables et Gessner des idylles, jamais ni l'un ni l'autre n'eussent rien fait.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que la perfection idéale de l'homme ne consiste que dans la plus exacte proportion de toutes ses forces et de tous ses rapports, dans l'usage le plus constant et le plus varié de toutes les facultés qu'il a reçues de la nature, ou qu'il a pu acquérir à force de génie et de travail. C'est là du moins l'homme social, l'homme-citoyen de Platon. Quiconque, pour se dévouer à un seul objet, néglige tous les autres, est une espèce de monstre en morale, et peut devenir un être fort pernicieux à la société. Ne vous étonnez donc plus si le premier des législateurs bannit de sa république les artistes et les poëtes.

On peut avouer que les hommes qui se sont appliqués toute leur vie au bel esprit ou à tout autre art quelconque se trouvent rarement être propres à autre chose. Mme de Tencin, en appelant les gens de lettres de sa société ses bêtes, se servait donc d'une expression beaucoup plus simple, beaucoup plus philosophique qu'on ne serait tenté de le croire, surtout lorsqu'on se souvient qu'elle parlait des Fontenelle, des La Motte et des Mairan.

Ceci me rappelle un trait de M. de Montesquieu, qu'on n'eût guère attendu de sa philosophie, et que son ami l'abbé Quesnel[1] m'a raconté vingt fois. Il l'avait prié, en partant pour sa terre, de vouloir bien veiller sur l'éducation de son fils, qu'il venait de mettre au collége d'Harcourt. Revenu à Paris, il n'eut rien de plus pressé que d'aller demander des nouvelles du jeune homme au digne ecclésiastique à qui il l'avait recommandé pendant son absence. « Ses mœurs? — Ne laissent rien à désirer. — Son caractère? — Doux et liant; tous ses camarades le chérissent. » Jusque-là sa tendresse paternelle semblait jouir de la satisfaction la plus entière. L'abbé crut y ajouter encore en lui apprenant que ses maîtres étaient infiniment contents de son application, qu'il avait beaucoup de goût pour les sciences, et surtout pour l'his-

1. Il s'agit sans doute ici de l'abbé Pierre Quesnel, né à Dieppe en 1699, mort à la Haye en 1774, frère de l'auteur du fameux *Almanach du diable;* ses relations avec Montesquieu sont demeurées inconnues, tandis qu'on sait que le P. Castel surveillait à Paris l'éducation du jeune Secondat; mais Meister n'aurait pas pu fréquenter l'inventeur du *clavecin oculaire,* mort le 11 janvier 1757 : il avait alors treize ans; il est inadmissible, d'autre part, qu'il ait commis une erreur de plume sur le nom de l'interlocuteur du président, puisqu'un peu plus loin il le désigne par son titre d'abbé.

toire naturelle, où il avait déjà fait des progrès étonnants à son âge. A ce mot, M. de Montesquieu pâlit, se jeta dans un fauteuil avec toutes les marques du plus profond désespoir. « Ah! mon ami, vous me tuez : voilà donc toutes mes espérances perdues! Vous savez quel projet j'avais formé pour cet enfant, la charge que je lui destinais; c'en est fait, il ne sera jamais qu'un homme de lettres, un original comme moi, et nous n'en ferons jamais autre chose. » La moitié de la prédiction s'est accomplie : M. le baron de Montesquieu vit obscurément dans ses terres, occupé d'insectes, de messes et de papillons; car à son goût pour l'histoire naturelle s'est jointe encore une dévotion très-outrée et très-minutieuse.

Il serait temps sans doute de revenir à notre sujet; mais, après l'écart que nous venons de faire, il vaut bien mieux attendre la réponse de l'abbé Galiani.

COUPLETS DE M. LE DUC DE NIVERNOIS.

Air de la romance du *Barbier de Séville.*

D'aimer jamais si je fais la folie,
Et que je sois le maître de mon choix,
Connais, Amour, celle qui sous tes lois
Pourra fixer le destin de ma vie.

Je la voudrais moins belle que gentille,
Trop de fadeur suit de près la beauté;
Yeux languissants peignent la volupté,
Joli minois du feu d'amour pétille.

Je la voudrais sans goût pour la parure,
Sans négliger le soin de ses appas;
Quelque peu d'art qui ne s'aperçoit pas
Ajoute encore un prix à la nature.

Je la voudrais n'ayant point d'autre envie,
D'autre bonheur que celui de m'aimer.
Si cet objet, Amour, peut se trouver,
De te servir je ferai la folie.

COUPLET DE M. LEMIERRE

A MADAME SÉGUIER, POUR LE JOUR DE SA FÊTE.

Sur l'air précédent.

De Marguerite on connaît la disgrâce,
On la bannit de l'Olympe chrétien.
Votre triomphe est plus sûr que le sien,
Dans tous les cœurs vous gardez votre place.

IMPROMPTU

A MADAME LA VICOMTESSE DE BELSUNCE, QUI DISTRIBUAIT A SA SOCIÉTÉ DES CORDONS DE MONTRE, TALISMANS QU'ELLE AVAIT IMAGINÉS, DISAIT-ELLE, POUR SE FAIRE DES AMIS.

Qui reçoit ce cordon, ainsi le dit l'oracle,
A l'instant devient votre ami.
J'admire, je bénis, Églé, ce doux miracle,
Et j'y crois plus qu'à ceux de saint Remi.
Le prodige eût paru moins croyable, et pour cause,
S'il pouvait empêcher qu'en voyant vos appas,
Cet air si fin qui plaît et qui n'y songe pas,
Ce sourire enchanteur et ces lèvres de rose,
L'ami bientôt, Églé, ne devînt autre chose.

LETTRE SUR J.-J. ROUSSEAU,

ADRESSÉE A UN PRINCE D'ALLEMAGNE [1].

Le nom de Rousseau est célèbre dans l'Europe, mais à Paris sa vie est obscure. On se souvient à peine qu'il y soit. Il a voulu fuir les hommes, et les hommes l'ont oublié; aussi personne n'a été plus trompé que lui, car il fuyait pour être recherché. Rousseau a mal connu le public de Paris; ici, pour éveiller la curiosité, il faut la réveiller sans cesse et mettre souvent sa personne ou ses ouvrages sous les yeux des spectateurs, et surtout de ceux qui sont les trompettes de la Renommée : je veux

1. Nous reproduisons cette lettre d'après l'édition Taschereau; elle manque dans la partie publiée par Salgues, ainsi que dans le manuscrit de Gotha.

dire les gens de lettres et les grands. Quiconque veut qu'on s'occupe de lui doit agir sans cesse et se reproduire sous toutes les formes. C'est là le principe de l'activité de Voltaire et le secret de son ambition. A cent lieues de la capitale, il n'existe que pour elle et dans elle. Tous les huit jours il envoie une brochure à Paris et il attend sa destinée par la poste suivante. Soixante ans de gloire ne le rassurent pas assez pour lui permettre un jour de repos. Ce n'est pas assez pour lui d'être le héros du siècle, il veut être la nouvelle du jour, parce qu'il sait que la nouvelle du jour fait souvent oublier les héros du siècle, et que, pour la foule oisive, dédaigneuse et inquiète qui remplit cette grande ville composée d'écrivains et de lecteurs, le présent est tout et le passé n'est rien. Jugez si Rousseau, qui depuis dix ans vit dans la retraite et dans le silence, peut attirer l'attention sur ce théâtre mouvant de notre littérature qui présente sans cesse de nouvelles scènes et de nouveaux acteurs. En arrivant à Paris, il s'est montré plusieurs fois dans un café, et il y avait foule pour le voir. Il passerait aujourd'hui dans la grande allée des Tuileries, et sur les boulevards à l'heure de la promenade, qu'on ne s'en apercevrait pas.

On vous a trompé lorsqu'on vous a dit qu'il était bibliothécaire de Choisy; il n'en a pas été question.

Vous me demandez peut-être si cette indifférence pour sa personne s'est étendue jusqu'à ses ouvrages; non, on les lit toujours avec plaisir, et je crois qu'on les lira toujours. L'enthousiasme qu'ils ont excité d'abord a fait place au jugement tranquille des hommes éclairés : on s'aperçoit de ce qui lui manque, mais on sentira toujours ses beautés. Il n'a ni la raison profonde et piquante de Montesquieu, ni la charmante naïveté de Montaigne que pourtant il cherche à imiter, ni la facilité brillante et rapide et le goût sûr de Voltaire à qui l'on n'a pas dû le comparer; mais il a souvent une chaleur naturelle et entraînante, et une énergie de mouvements et d'expressions qui n'est qu'à lui. Il est souvent inégal et diffus; mais, en général, l'abondance de son style nourrit l'âme et l'esprit, et ne les fatigue point. Il se joue souvent de la vérité et de son lecteur, et ses systèmes et ses plans, pris en général, sont presque toujours des erreurs brillantes; mais il amène toujours à la suite d'un faux principe une foule de vérités particulières qui lui font pardonner. En

le lisant, il faut s'embarrasser peu du fond de la question, et saisir toutes les beautés qui se présentent à l'entour; et c'est le lire comme il a écrit. Quoiqu'on ait beaucoup accusé sa conduite, il est certain que la morale de ses écrits est belle, touchante, et qu'elle porte au fond du cœur le sentiment et le respect de la vertu. C'est que les imaginations vives se passionnent toujours pour le sujet qu'elles traitent, et emploient, pour peindre le beau et l'honnête, cette même énergie qui sert quelquefois à les en écarter. Si nous considérons chacun de ses écrits séparément, on trouvera que l'ouvrage qui commença sa réputation est celui qui en méritait le moins. Son Discours, couronné à Dijon, n'est guère qu'une déclamation élégante sur un sujet qui n'était lui-même qu'un sophisme. Il ne fallait point demander si les sciences et les lettres corrompaient les mœurs; cet énoncé seul révolte le bon sens : il est ridicule d'imaginer qu'on puisse corrompre son âme en cultivant sa raison. L'homme n'est point corrompu parce qu'il est éclairé; mais, quand il est corrompu, il peut se servir, pour ajouter à ses vices, de ces mêmes lumières qui pouvaient ajouter à ses vertus, à peu près comme les bons aliments donnent la force et la vie à l'homme sain, et tuent le malade. Il fallait donc prouver que la corruption est toujours venue à la suite de la puissance et les lettres en même temps, parce qu'il est de la nature de l'homme, et surtout de l'homme en société, d'user de la force en tout sens. La prospérité et le pouvoir ont dû multiplier à la fois les moyens de connaissance et de corruption, comme la chaleur, qui fait circuler la séve, forme en même temps les vapeurs qui vont produire les orages. Ce sujet, ainsi considéré, aurait pu être très-philosophique; mais l'auteur du Discours ne voulait être que singulier. C'était le conseil que lui avait donné Diderot. « Quel parti prendrez-vous? dit-il au Genevois, qui allait composer pour l'Académie de Dijon. — Celui des lettres, dit Jean-Jacques. — C'est le pont aux ânes, reprit Diderot; prenez le parti contraire, et vous verrez quel bruit vous ferez. »

L'ouvrage en fit beaucoup en effet. La thèse eut d'autant plus d'éclat qu'elle fut d'abord mal combattue : le Genevois battit avec l'arme du ridicule des adversaires qui avaient raison de mauvaise grâce; d'ailleurs la discussion valait mieux que le discours, et Rousseau se trouvait dans son élément, qui est la dis-

pute. Il vint pourtant un dernier ennemi (M. Borde, de Lyon) qui écrivit avec beaucoup d'esprit et d'éloquence; mais la querelle commençait à vieillir. Le public fit peu d'accueil à ce nouveau champion, et Rousseau ne répondit plus.

Cependant tel fut l'effet de la dispute que cette opinion, qui n'était pas la sienne et qu'il n'avait embrassée que pour être extraordinaire, lui devint propre à force de la soutenir. Après avoir commencé par écrire contre les lettres, il prit de l'humeur contre ceux qui les cultivaient; il avait déjà contre eux un levain de jalousie et d'aigreur. Ce premier succès, plus grand qu'il ne l'avait attendu, lui avait fait sentir sa force, qui se développait après avoir été vingt ans étouffée dans l'obscurité et la misère. Ces vingt ans passés à n'être rien tourmentaient alors son orgueil dans ses premières jouissances. Il se souvenait que, étant commis chez M. Dupin, il ne dîna pas à table le jour que les gens de lettres s'y rassemblaient[1], et il entrait dans le champ de la littérature, comme Marius rentrait dans Rome, respirant la vengeance, et se souvenant des marais de Minturne.

Ces dispositions firent naître le *Discours sur l'inégalité*, plus fort de choses et de style que celui de Dijon, mais tout aussi paradoxal et inspiré par la haine des lettres et tendant à prouver que tout homme qui pense est un animal dépravé. Ces absurdités ne peuvent pas plaire aux bons esprits; mais sa verve satirique émeut et attache : c'est la conversation d'un sauvage qui amuse les hommes policés en leur disant des injures bizarres.

Ce goût pour la satire eut encore une occasion de se signaler dans la querelle des bouffons que produisit la *Lettre sur la musique*. Cet ouvrage, rempli de bons principes, n'a d'autre défaut que de les pousser trop loin. En général, Rousseau rappelle souvent ce que dit Tacite, que c'est un talent bien rare de donner des bornes à la vérité et à la sagesse, *tenere in sapientia modum*. Il prouve très-bien les défauts de notre musique; mais il ajoute que nous ne saurions en avoir une. Il donnait en même temps *le Devin du village*, morceau plein de grâce et de mélodie; et depuis, les compositions de Duni, de Philidor, de Mon-

1. Cette assertion de Meister est au moins invraisemblable. La manière dont Rousseau était traité chez Mme Dupin prouve assez que s'il est vrai qu'il ne dînait pas chez elle le jour où s'y réunissaient les hommes de lettres, c'est que cela ne lui convenait pas. (T.) — Voir à ce sujet la note 2 de la p. 311 du tome VIII.

signy, et les chefs-d'œuvre de Grétry, chantés dans toute l'Europe, où l'on ne connaissait encore que nos airs de danse, ont pleinement réfuté Rousseau, qui peut-être n'a pas encore changé d'avis.

Après avoir proscrit l'Opéra, il s'éleva contre le Théâtre-Français, et voulut nous prouver que si l'un n'était bon qu'à nous ennuyer, l'autre ne pouvait servir qu'à nous corrompre. Deux écrivains très-distingués furent les défenseurs de la scène française, d'Alembert et Marmontel. Leurs apologies sont bonnes, mais on aimerait mieux avoir tort comme Rousseau.

Enfin, après ces différentes excursions, il entra dans une nouvelle carrière, et voulut rassembler sa philosophie, ses querelles et ses amours, dans l'espèce d'ouvrage qu'on lit le plus, dans un roman. *La Nouvelle Héloïse* parut, fut lue ou plutôt dévorée avec une incroyable avidité. Les femmes passaient à le lire les nuits qu'elles ne pouvaient pas mieux employer, et fondaient en larmes. C'est là qu'il ose ce que jamais nul romancier n'aurait imaginé, rendre deux amants heureux avant la fin du premier volume, lorsqu'il en reste trois, dont tout autre n'aurait su que faire; il est pourtant très-vrai que l'ouvrage, malgré les longueurs, les déclamations, les invraisemblances, les hors-d'œuvre, conduisait le lecteur jusqu'à la fin; mais il n'est pas possible de dissimuler qu'à une seconde lecture, il ne peut rester de tout cet amas indigeste que quelques morceaux supérieurs, pleins de passion et de philosophie. Le reste ne peut plaire qu'aux jeunes têtes et aux femmes, pour qui tout est bon dès qu'il est question d'amour. On ne peut nier que l'action ne languisse dès le second volume, que quantité de lettres ne soient ou très-médiocres ou de très-mauvais goût; que le mariage de l'héroïne ne soit révoltant; que le caractère d'Édouard ne soit une caricature, et ses amours en Italie une énigme; que Claire ne soit une faible copie de miss Howe; que les invectives de l'*Opéra français* ne soient portées jusqu'à un emportement ridicule; que la satire des mœurs françaises ne soit pleine de faussetés ou d'exagération, et qu'en total *la Nouvelle Héloïse* ne soit un mauvais roman et un livre médiocre, où il y a de beaux traits.

Émile est d'un ordre plus élevé. C'est l'ouvrage où Rousseau a mis le plus de véritable éloquence et de vraie philosophie. Quoique le plan d'éducation qu'il propose soit un excès, comme

tout ce qu'il imagine en tout genre, il est impossible, en le réduisant, de n'en pas profiter beaucoup. Il emprunte les idées de Locke sur l'enfance; mais Locke n'avait fait que raisonner, et Rousseau persuade. Il a même fait à beaucoup d'égards une sorte de révolution; ce qui, en philosophie comme en matière de goût, est le plus grand triomphe. Ses caractères sont intéressants, et sa diction a du charme et de la douceur. Quiconque aura des enfants à élever gagnera toujours à lire *Émile ;* et la *Profession de foi du vicaire savoyard,* qui n'est pas tout à fait un bon traité de philosophie, est une belle leçon de tolérance.

J'avoue que, dans le *Contrat social,* l'étrange emploi des termes politiques détournés de leur sens ordinaire, l'affectation des calculs et des analyses géométriques, l'obscurité et la sécheresse, me paraissent étouffer ce qu'on peut y découvrir de vérités utiles. Ce n'est d'ailleurs qu'un commentaire assez embrouillé du *Gouvernement civil* de Locke.

Les *Lettres de la montagne* ne sont bonnes que pour Genève. Je ne parle pas de quelques morceaux peu importants, comme celui sur *l'Imitation théâtrale,* un autre sur *la Paix perpétuelle,* un fragment sur l'*Économie politique,* etc.

Son ouvrage le mieux fait, le plus fini dans toutes ses parties, c'est la Réponse à l'archevêque de Paris; c'est de tout point un chef-d'œuvre; on peut le proposer comme un modèle de discussion, de bonne plaisanterie et d'éloquence; il y prend tous les tons et n'abuse d'aucun. Il est pressant dans sa dialectique, pathétique dans ses mouvements, véhément sans être emporté, railleur sans sarcasme. Il n'a rien écrit de plus beau que le discours du Parvis de Surate, et peu de morceaux dans notre langue sont de la même beauté.

On peut résumer que, n'ayant rien produit qui suppose ni une grande imagination, ni un plan vaste, ni des vues profondes, il ne faut point le mettre en parallèle avec les deux plus grands hommes de ce siècle, Voltaire et Montesquieu, qui tous deux ont élevé ces grands monuments qui honorent à jamais une nation, et qu'ayant trop d'erreurs dans sa philosophie, et trop d'inégalité dans son style, c'est un homme de génie qui mérite d'être regardé comme le plus ingénieux des sophistes et le plus éloquent des rhéteurs.

Il a écrit les Mémoires de sa vie, qui ne seront pas le moins

curieux de ses ouvrages, ou comme histoire, ou comme roman. Ceux qui les ont entendus disent qu'il avoue de bonne foi ses travers et ses fautes, mais qu'il est toujours intéressant. En ce cas, son amour-propre est satisfait de toutes les manières. D'ailleurs Rousseau doit exceller en écrivant sur lui-même, s'il est vrai que, pour bien écrire, il faut surtout être plein de son sujet.

— Vous serez peut-être bien aise de connaître une lettre que Jean-Jacques écrivit, en 1761, à la bonne qui l'avait soigné dans son enfance, et qui était restée à Genève. Cette lettre a été copiée sur l'original, et n'a jamais été imprimée :

Montmorency, 22 juillet 1761.

Votre lettre, ma chère Jacqueline, est venue réjouir mon cœur dans un moment où je n'étais guère en état d'y répondre ; je saisis un temps de relâche pour vous remercier de votre souvenir et de votre amitié, qui me sera toujours chère ; pour moi, je n'ai point cessé de penser à vous et de vous aimer. Souvent je me suis dit dans mes souffrances, que si ma bonne Jacqueline n'eût pas pris tant de peine à me conserver étant petit, je n'aurais pas souffert tant de maux étant grand. Soyez persuadée que je ne cesserai jamais de prendre le plus grand intérêt à votre santé et à votre bonheur, et que ce sera toujours un vrai plaisir pour moi de recevoir de vos nouvelles. Adieu, ma chère et bonne Jacqueline ; je ne vous parle pas de ma santé pour ne pas vous affliger; que le bon Dieu conserve la vôtre, et vous comble de tous les biens que vous désirez.

Votre pauvre Jean-Jacques qui vous embrasse de tout son cœur.

ROUSSEAU.

JUILLET.

NOUVEAU DIALOGUE DES MORTS.

ÉRASME ET LUTHER.

LUTHER. — A vous une statue, à vous [1] !

ÉRASME. — A moi. La reine du monde pouvait-elle faire moins pour son panégyriste !

LUTHER. — Oui, la Folie, la reine du monde. Ne voilà-t-il pas une de ces vieilles impertinences dont vous avez rempli tous vos ouvrages?

ÉRASME. — Et dont le monde où nous sommes ne m'a pas encore désabusé.

LUTHER. — Eh bien, moi, je pense avoir prouvé que la sagesse, lorsqu'un homme de courage, un homme tel que Martin Luther, fait valoir ses droits, en impose non-seulement à la Folie, mais à toutes les puissances du ciel et de la terre.

ÉRASME. — Sans vouloir vous disputer vos succès, vous pardonnerez à l'ami de la Folie de croire que, si vous aviez été moins des nôtres, vous n'auriez jamais pu faire de si grandes et de si belles choses. Vous lui pardonnerez d'oser vous dire que l'histoire, ce riche tableau des extravagances humaines, n'en offre peut-être aucune qui nous ait coûté aussi cher que vos sages leçons.

LUTHER. — Est-ce ma faute à moi si l'ambition des grands s'est mêlée mal à propos de mes projets?

ÉRASME. — Non; mais avouez aussi que c'est cette malheureuse ambition qui les a fait réussir; qu'ainsi, pour les affaires de la religion comme pour toutes les autres, on ne parvient à rien dans le monde sans le secours de la Folie, pas même à faire de la raison.

LUTHER. — Savez-vous bien, monsieur le railleur, qu'avec tout votre bel esprit il n'aurait tenu qu'à moi de vous faire

1. La ville de Rotterdam, la patrie d'Érasme, lui fit ériger une statue après sa mort. (MEISTER.)

griller en place publique? Savez-vous bien que ce pauvre Michel Servet le mérita beaucoup moins que vous[1]?

ÉRASME. — D'accord; mais à présent je ne vous en dirai pas moins les mêmes choses.

LUTHER. — Ame de glace, à votre gré la vérité n'est donc qu'un jeu? à votre gré l'homme de bien, assez heureux pour la connaître, n'est donc pas obligé de l'annoncer à quelque prix que ce soit?

ÉRASME. — J'admirerai, si vous voulez, votre zèle. Il n'en faut pas moins pour devenir martyr ou chef de secte; mais ce sont deux genres de gloire que je n'eus jamais la fantaisie de désirer. Je vous dirai même entre nous que cette vérité dont on parle tant, que je respecte fort, ne me paraît pas avoir été jusqu'ici d'un grand usage à l'humanité.

LUTHER. — Qu'osez-vous dire? vous confondez apparemment les vaines découvertes de la physique et de la géométrie avec les sublimes vérités que nous enseignent la théologie et la morale.

ÉRASME. — Je serais bien fâché de les confondre. Les connaissances que vous affectez de dédaigner ont étendu la sphère des arts, ont augmenté sensiblement la somme de nos jouissances; et si elles n'ont pas servi à nous rendre meilleurs, elles ont servi du moins à nous rendre plus heureux. C'est bien quelque chose.

LUTHER. — Plus je vous écoute et moins je vous entends.

ÉRASME. — Si votre théologie, votre métaphysique, votre morale, étaient plus claires qu'elles ne le sont, nous nous entendrions mieux. Je conviens qu'il est peu de vérités dont la connaissance ne puisse devenir utile; mais je suis persuadé qu'il en est beaucoup dont la recherche est vaine, et, qui plus est, infiniment dangereuse.

LUTHER. — Il y a dans ce que vous venez de dire quelque chose d'assez juste; mais ne me suis-je pas arrêté à propos? n'ai-je pas fixé des limites convenables?

ÉRASME. — Ce que vous avez fait serait trop long à discuter; mais il est certain qu'on ne s'est point arrêté avec vous, et que, par la même raison qui vous a fait franchir les anciennes bornes, on a osé franchir celles que vous aviez posées avec tant de confiance.

1. Michel Servet, fameux antitrinitaire, dénoncé par Calvin, et brûlé vif à Genève le 27 octobre 1553. Il était né en 1509 à Villanueva, en Aragon. (T.)

LUTHER. — Hélas! je l'ai appris depuis que nous sommes ici. Si je l'avais prévu de mon vivant! mais c'est précisément là l'œuvre du diable.

ÉRASME. — Eh! non; c'est une suite naturelle de ce que vous avez fait, de ce que feront toujours ceux qui, comme vous, auront la manie des révolutions. Vous oubliez que le monde est ce qu'il est depuis plusieurs milliers de siècles, et vous vous imaginez qu'en soufflant un peu la poussière qui couvre le petit point que vous occupez, vous pourrez changer tout le mouvement, tous les ressorts de cette machine immense.

LUTHER. — Mais n'ai-je pas fait changer en effet la face de l'Europe entière?

ÉRASME. — Oui, vous avez opéré des choses prodigieuses; mais ne comptez-vous pour rien le goût des arts que l'Italie emprunta une seconde fois de la Grèce, la découverte d'un nouveau monde, l'agrandissement de deux ou trois puissances, la poudre à canon, l'imprimerie et les lettres de change?

LUTHER. — Vous reconnaissez du moins, sophiste opiniâtre, que l'espèce humaine s'est perfectionnée à beaucoup d'égards.

ÉRASME. — Un peu; mais aux préjugés que vous avez pu détruire n'en avez-vous pas substitué d'autres? n'avez-vous pas prétendu accorder aux hommes la liberté de penser, et la leur refuser ensuite selon vos convenances? Les grands et les philosophes n'ont-ils pas été beaucoup plus loin que vous n'auriez voulu? et ne s'est-on pas moqué de vous et de vos inconséquences comme vous vous étiez moqué vous-même du pape et de ses bulles?

LUTHER. — Tant pis pour les grands et pour les philosophes; le peuple cependant est devenu moins ignorant, moins malheureux.

ÉRASME. — Ah! croyez qu'il a gagné bien plus au progrès sensible du commerce, du luxe et des arts, qu'au progrès trop douteux de la religion et de la morale. De quelle instruction le commun des hommes peut-il être susceptible? Nous ne saisissons, nous ne saisirons jamais que les idées que nos sens et notre imagination peuvent atteindre. Les meilleurs esprits, en tâchant de s'élever à des idées plus abstraites, ne parviennent, à force de génie et de travail, qu'à reconnaître l'incertitude de tous les principes et de toutes les notions reçues. Le doute et l'indifférence sont le triste fruit de leurs peines et de leurs veilles. Comment

imaginer, après cela, que la recherche de la vérité puisse convenir à l'homme, qui, pour être heureux, a besoin de croire, d'espérer et de craindre, qui en a tellement besoin que, lorsqu'il cesse de croire, d'espérer et de craindre, il cesse aussi d'agir, et ne traîne plus qu'une existence parfaitement apathique, celle du vrai philosophe, le plus inutile et peut-être le plus infortuné de tous les êtres?

LUTHER. — Voilà vraiment un fort beau discours; mais je ne m'attendais guère à me voir confondu ainsi avec messieurs les philosophes. N'allez-vous pas me faire tout à l'heure encyclopédiste?

ÉRASME. — Cela serait beaucoup moins difficile que vous ne pensez; il y a même à parier que, sans vous et vos confrères, jamais l'*Encyclopédie* ne se fût avisée de paraître.

LUTHER. — Je vous connais, et je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire; mais, de bonne foi, prétendriez-vous me prouver que j'ai rendu un mauvais service à l'humanité en combattant de toute ma puissance les préjugés destructeurs du fanatisme et de la superstition?

ÉRASME. — Je ne dis point cela : j'ai seulement la vanité de croire que j'ai fait mieux que vous.

LUTHER. — Fort bien : en vous moquant de tout le monde?

ÉRASME. — Peut-être. J'ai osé combattre les mêmes préjugés que vous; mais je ne les ai guère attaqués qu'avec l'arme du ridicule, et cette arme est à la fois la plus douce et la plus sûre. J'ai tâché de miner le pouvoir du despotisme religieux sans le heurter de front; et si vous aviez su vous contenter de la même gloire, je présume que nous aurions préparé insensiblement la révolution qui s'est faite dans les idées, et que nous l'aurions excitée ainsi sans aucune secousse violente, sans aucune fermentation fâcheuse; peut-être même les esprits se seraient-ils contenus alors dans les bornes où vous désireriez de les voir aujourd'hui. Il existe actuellement un sage au pied du mont Jura, qui, en suivant cette méthode, mais avec cent fois plus d'esprit que nous n'en avions tous ensemble, est parvenu à détruire lui seul plus de préjugés, plus d'erreurs, que les théologiens et les philosophes de plusieurs siècles n'en avaient pu imaginer.

LUTHER. — Je n'entends et ne veux rien entendre à ces distinctions frivoles, à ces ménagements pusillanimes. Si ce que nous

savons de la vérité est peu de chose, nous n'en sommes pas moins obligés à dire ce peu que nous savons, avec toute la franchise et toute la fermeté d'une âme intrépide.

ÉRASME. — Je penserai comme vous lorsque je serai bien convaincu que ce peu de vérité intéresse essentiellement le repos et la félicité des hommes. Jusque-là je persisterai à garder le silence ou à me réjouir de leurs ridicules. Ce que nous appelons du beau nom de philosophie ne sert le plus souvent qu'à remplir notre âme d'inquiétude et d'ennui. Le préjugé le plus absurde, pourvu qu'il repose doucement ma pensée, me détermine à contracter de bonnes habitudes, et me rend ainsi mon bonheur et mes devoirs plus faciles, me paraît préférable à toute l'orgueilleuse sagesse des prétendus penseurs, et je ne mets aucune comparaison entre l'homme de génie qui trouvera le secret d'établir un préjugé vraiment utile, et celui qui fera les plus savantes découvertes qu'il soit possible de faire en théologie, en métaphysique et en morale. Le talent du premier, n'en doutez pas, suppose non-seulement plus de calculs et de vues, mais encore un plus grand caractère et des efforts infiniment plus rares. Je soupçonne fort que nous avons traité assez injustement les premiers inventeurs de plusieurs opinions religieuses, opinions devenues ridicules aujourd'hui, mais qui, dans l'origine, n'en étaient pas moins des ressorts utiles pour porter les hommes au bien ou les détourner du mal. Ces ressorts ont pu être altérés par la suite des temps, et l'on a eu de la peine à découvrir leur véritable objet; la première idée pouvait n'en être pas moins heureuse. Il est fort naturel, par exemple, que la religion d'un peuple barbare révolte des peuples plus éclairés; mais cette religion était cependant la seule qui pût convenir, la seule qui pût servir de frein à ses passions, la seule peut-être qui pût le disposer un jour à prendre des mœurs moins farouches, un caractère moins barbare.

LUTHER. — A merveille! Mon ami, allez écrire tout ceci; c'est un chapitre profond qui manquait à votre *Éloge de la Folie*.

LA TENTATION.

CONTE,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-MARC.

Soit médisance ou calomnie,
On a toujours eu la manie
De mal parler du froc. J'en veux parler aussi,
Et sans prévention et fort en raccourci.
Le moine dont je vais raconter l'aventure
Sans doute aura des partisans;
Mais combien de nos jeunes gens
Qui s'écrieront : La sotte créature!
Ne prononçons point sur cela,
Car dans le monde, comme il va,
Rien n'est ou bien ou mal que suivant l'auditoire.
Dépêchons donc ce conte, ou plutôt cette histoire,
Sans penser même à ce qu'on en dira.

Une princesse jeune et belle
Parcourait les détours d'un bois,
Où, dans l'espoir flatteur d'une gloire éternelle,
Loge un essaim barbu des fils de saint François.
Elle en trouve un cité pour sa vie exemplaire.
Il la voit, il s'éloigne... « Ah! dit-elle, il me craint.
Je veux essayer de lui plaire;
Tournons, pour m'amuser, une tête de saint. »
Comme on le pense bien, par sa suite applaudie,
Elle va seule à lui, l'aborde et s'étudie
A déployer, en lui parlant,
Tout ce que la coquetterie
A de grâces et d'industrie
Pour donner de l'amour ou son équivalent.
Soins superflus; notre bon père
Baisse d'abord les yeux à son charmant aspect,
Répond en peu de mots dictés par le respect,
Et revient vite à son bréviaire.
« Non, il ne m'entend pas... Parlons plus clairement,
Et laissons là le sentiment, »
Dit-elle en soi; puis elle lui propose
Ce qu'aux mondains sa bouche, où fleurissait la rose,
N'eût pas offert impunément.
A ce discours, ô ciel! point de réponse.
« Qu'est-ce, dit-elle enfin, que ce silence annonce?

Si le plaisir répugne à la dévotion,
C'est l'affaire au surplus d'une confession.
— Non, repartit le père avec un ton sensible
Et ressemblant assez à celui du désir;
Non, il faudrait aussi le repentir,
Qui, je le sens, me serait impossible. »

— M. de Saint-Foix, qui n'est pas moins connu par son humeur brusque et par son goût pour les duels que par son *Théâtre* et par ses *Essais sur Paris*, avait fait représenter le même jour trois de ses petites comédies en un acte. Les deux premières furent médiocrement applaudies; la dernière fut trouvée détestable, et tomba tout à plat. Robbé, qui était au parterre, dit en sortant :

Pour celle-ci force est qu'on y renifle;
Il n'est poltron si connu qui n'y siffle.

Il serait difficile que la pièce fût plus plate que l'épigramme n'est barbare.

— *Molière*, drame en cinq actes, en prose, imité de Goldoni, par M. Mercier; un volume in-8°[1]. Le sujet de ce drame est la représentation de *Tartuffe* et le mariage de Molière avec la fille de la comédienne Béjart. M. Mercier a suivi assez exactement l'original italien; il en a conservé les caractères et l'intrigue, si du moins l'on peut appeler ainsi une fable sans mouvement et sans action. Il s'est permis de donner au dialogue plus de développement; quelquefois il ne l'a rendu que plus prolixe et plus ampoulé. Sans rien changer à la marche de l'ouvrage, il y a jeté quelques scènes nouvelles : dans l'une, le valet de Molière met en papillotes la traduction que son maître avait faite de Lucrèce; dans l'autre, une jeune personne vient se présenter à Molière pour être reçue dans sa troupe. Il apprend que c'est une fille bien née, la détourne de son projet, et lui procure les moyens d'obtenir de son travail une subsistance honnête. La première de ces scènes est gaie, l'autre est du moins fort déplacée au cinquième acte, dont elle retarde le dénoûment. L'idée la plus heureuse de M. Mercier est d'avoir imaginé de substituer au personnage

1. Mercier fit représenter cette pièce le 20 octobre 1787, avec de notables changements, sous le titre de *la Maison de Molière*. Il est rendu compte de cette représentation dans cette *Correspondance* au mois où elle eut lieu.

très-insipide de Léandre celui de Chapelle. Ce rôle semblait fait pour répandre sur toute la pièce une couleur très piquante; mais le Chapelle de notre *dramatiste* n'est point du tout celui que nous connaissions; il n'en a ni l'esprit, ni le ton, ni l'aimable folie. On lui fait dire cependant une excellente naïveté dans la scène où quelques jeunes seigneurs s'avisent d'apprécier fort légèrement le mérite de Molière.

LE COMTE.

Térence est plus sage.

LE MARQUIS.

Scarron plus plaisant.

LA THORILLIÈRE.

Ah! messieurs, messieurs; Scarron, est-il possible!...

CHAPELLE.

Ah! je prends le parti de mon ami. La Thorillière a raison de se récrier. De la justice! Molière vaut mieux que Scarron.

L'originalité de ce jugement nous rappelle le trait peu connu qui fut la véritable cause de la disgrâce de Racine. A un de ces soupers de Louis XIV et de Mme de Maintenon, où ce poëte avait souvent l'honneur d'être admis, la conversation tomba sur le théâtre de Molière, et l'on observa que ses premières pièces étaient remplies de scènes indécentes et du plus mauvais ton. Tout courtisan qu'il était, Racine eut peut-être, la première fois de sa vie, un moment de distraction, et dit avec beaucoup de vivacité : « Sans doute, c'est ce misérable, ce fiacre de Scarron qui l'avait gâté. » Ce mot échappé fit une impression que la favorite ne put jamais lui pardonner, et qui le rendit mille fois plus odieux que ses Mémoires et son jansénisme. Nous devons cette anecdote à Mme Du Deffand, qui la tient de la première main.

— *Mémoires turcs, par un auteur turc, de toutes les Académies mahométanes, licencié en droit turc, et maître ès arts de l'Université de Constantinople* (c'est-à-dire par M. d'Aucourt, fermier général, auteur de *la Pariséide*[1] et de plusieurs autres ouvrages du même genre, très-fâché de n'avoir pas encore obtenu le fauteuil académique, qu'il croit avoir mérité à plus d'un titre). Nouvelle édition[2]. Deux petits volumes in-8°. Ce qu'il y a de plus

1. Poëme dont Grimm a rendu compte t. X, p. 177.
2. C'était la sixième. Un frontispice et quatre figures de Jollain gravés par

remarquable dans cette nouvelle édition, c'est une épître dédicatoire à Mlle Duthé, la plus célèbre courtisane du jour, épître où l'on a prétendu faire une critique, aussi légère qu'ingénieuse, des vices du siècle. Pour être un bon roman, il ne manque à ces *Mémoires* que des caractères, de la vraisemblance et des mœurs; pour être un joli conte de fées, rien que du génie et de l'invention.

— Depuis plusieurs années on voyait régner entre la France et l'Angleterre l'accord le plus parfait, l'union la plus touchante; il n'y eut jamais entre deux nations voisines et rivales un commerce de ridicules, de modes et de goûts mieux établi. Si nos épées, nos voitures, nos jardins sont à l'anglaise, toute la Grande-Bretagne ne raffole pas moins de nos plumes, de nos pompons, de nos colifichets de toute espèce. Ces sages insulaires n'estiment guère moins nos cuisiniers que nous n'estimons leurs philosophes. Ils traduisent nos drames, nos brochures, comme nous traduisons leurs romans, leurs voyages. Si leurs jeunes lords viennent se ruiner en France pour des princesses d'Opéra, nos jeunes ducs à leur tour vont se ruiner en Angleterre pour des chevaux de course; et c'est ainsi qu'on oublie les vieilles haines, et c'est ainsi que disparaissent peu à peu ces préjugés barbares qui empêchaient les nations de s'instruire et de se civiliser réciproquement.

Nous voyons avec beaucoup d'amertume et de douleur qu'une harmonie si désirée et si précieuse risque fort d'être troublée, et de l'être par une circonstance qui semblait faite pour l'augmenter encore; c'est la malheureuse traduction de Shakespeare qui vient de susciter cet orage. M. de Voltaire, quoiqu'il eût sans doute plus de raisons que personne d'aimer la gloire de ce grand homme, n'a pu apprendre sans indignation que des Français avaient eu la lâcheté de sacrifier à cette idole étrangère les couronnes immortelles de Corneille et de Racine. Son ressentiment patriotique a déjà éclaté de la manière la plus vive dans une lettre à M. le comte d'Argental, que nous avons eu l'honneur de vous envoyer le mois passé[1]. Il n'a point cru devoir, dans une affaire de cette

B.-L. Henriquez. Mlle Duthé accepta d'abord l'hommage de Godard d'Aucourt sans se douter du persiflage qu'il renfermait; mais ses adorateurs s'en aperçurent, et, par leur irritation contre l'auteur, renouvelèrent le succès d'un livre qui avait paru vingt-deux ans auparavant, en 1743.

1. Cette lettre ne se trouve pas dans le mois précédent, mais dans la *Corres-*

importance, s'en rapporter uniquement au zèle trop pacifique de son *cher ange*[1]; il vient d'en appeler à l'autorité même de l'Académie française. Ne doit-on pas regarder cette démarche comme une déclaration de guerre en forme? Il est difficile de prévoir quelles en seront les suites; mais elles ne peuvent qu'être infiniment graves. On sait le culte idolâtre que toute la nation anglaise rend au génie de Shakespeare. Permettra-t-elle à l'Académie française de discuter tranquillement les titres de ce culte? Reconnaîtra-t-elle la compétence de ces juges étrangers? Ne cherchera-t-elle pas à se faire un parti au sein même de notre littérature? A-t-on oublié combien les querelles de ce genre, et pour des objets beaucoup moins intéressants, ont produit de haines, de sectes et de fureurs? Tous les esprits sont déjà dans une grande fermentation. D'un côté, l'on se prépare à traduire l'*Apologie de Shakespeare* par Mme de Montague; d'un autre côté, M. de La Harpe, toujours inspiré par le même zèle, travaille à un examen critique d'*Othello*, et non-seulement de la conduite de la pièce, mais encore du style de l'original et de la traduction, quoiqu'il ne sache pas un mot d'anglais. Qu'est-ce que cela fait? Lorsqu'on disputait, il y a cinquante ou soixante ans, sur Homère, les gens qui avaient alors le plus d'esprit, et qui avaient pris parti contre le poète grec, savaient-ils mieux sa langue? L'esprit supplée à tout. La lettre de M. de Voltaire a été envoyée à M. d'Alembert, pour être lue à la première séance publique de l'Académie[2].

— M. de La Reynière, l'un de nos soixante rois plébéiens[3], célèbre par le faste de sa maison et par le mérite inestimable d'avoir formé le premier cuisinier de France, est encore fort connu par une infinité de petits ridicules qui ne contribuent qu'à le rendre plus aimable, tant leur bonhomie et leur gaieté sont de bonne compagnie. Les seuls travers que la société a de la peine à lui pardonner sont ceux de faire quelquefois de mauvais vers et de vouloir peindre absolument toute sa maison à l'huile. Une

pondance de Voltaire, à la date du 19 juillet 1776; le fameux passage contre Shakespeare et Le Tourneur a été cité par La Harpe dans sa *Correspondance littéraire*, édit. Verdière, t. I, p. 343-4.

1. Nom donné par Voltaire à d'Argental.

2. Voir dans les *Mélanges littéraires* du patriarche les *Lettres de M. de Voltaire à l'Académie française, lues dans cette Académie, à la solennité de la Saint-Louis, le 25 auguste* 1776.

3. Fermier général, père de l'auteur de l'*Almanach des gourmands*.

autre faiblesse, mais qui n'a d'inconvénient que pour lui-même, est de craindre excessivement le tonnerre. Mlle Quinault, dont la scène française conserve encore un souvenir précieux, et Mme d'Étanville, sœur de La Reynière, ont imaginé, en conséquence, de lui donner pour le jour de sa fête, la première un baril d'huile, et l'autre un tambour. Quoique les chansons qu'on a faites à cette occasion ne soient qu'une plaisanterie de société, elles nous ont paru assez originales pour les conserver dans nos annales secrètes.

CHANSON

PAR M. LE COMTE D'ALBARET.

Sur l'air *des Lampons.*

De Laurent vantez le nom.
Ah! quel maître de maison!
Cour, salon et péristyle,
Il veut que tout soit à l'huile.
Lampon, camarade Lampon [1].

Chantons de ce beau seigneur
L'esprit ainsi que le cœur;
L'un est doux, l'autre est utile,
Tous les deux comme de l'huile.
Lampon, camarade Lampon.

Quand il compose des vers,
Quelques-uns sont de travers;
Mais nous aimons tous son style,
Il est coulant comme l'huile.
Lampon, camarade Lampon.

Écrire d'un style pur,
C'est tirer l'huile du mur;
Ce seigneur est plus habile,
C'est sur le mur qu'il met l'huile.
Lampon, camarade Lampon.

Pour bouquet à monseigneur
Nous n'offrons point une fleur;
Ce présent serait futile,

1. Nous aurons occasion d'expliquer, au mois d'octobre suivant, ce que c'était que les *Lampons.*

Il lui faut un baril d'huile.
Lampon, camarade Lampon.

Que dira-t-il de ceci?
Il répondra grand merci,
Nous chantons dans cet asile
Un grand monseigneur à l'huile.
Lampon, camarade Lampon.

AUTRE

PAR M. L'ABBÉ ARNAUD, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Air : *Lison dormait dans un bocage,* etc.

Mon cher Laurent, pour votre fête,
Je viens vous offrir mon présent,
Présent utile et fort honnête,
Bien qu'il ne soit plein que de vent.
Joujou de l'espèce enfantine,
Il peut prétendre à votre amour :
C'est un tambour, c'est un tambour,
N'allez pas lui faire la mine;
C'est un tambour, c'est un tambour,
Il vous servira plus d'un jour.

Si l'on entrevoit qu'un nuage
Obscurcisse notre horizon,
Et que de loin un gros orage
Fasse entendre son carillon,
Au lieu de vous mettre sous terre
Ou de vous blottir dans un four,
Vite au tambour, vite au tambour;
Devenez rival du tonnerre;
Vite au tambour, vite au tambour;
Battez jusqu'à vous rendre sourd.

Si jamais on vous importune
Au pharaon, au biribis,
Et que l'appât de la fortune
Tente un peu trop fort vos amis,
Voulez-vous bientôt les confondre?
Le moyen est facile et court,
Vite au tambour, vite au tambour,
C'est le moyen de leur répondre;
Vite au tambour, vite au tambour,
Vous voilà quitte pour le jour.

Bref, mon bouquet pour chaque peine
Est un antidote excellent,
Je n'excepte que la migraine,
Oui, la migraine seulement.
S'étourdir, c'est philosophie;
En tout point, surtout en amour,
Vite au tambour, vite au tambour;
Faire du bruit, voilà la vie.
Vite au tambour, vite au tambour,
Sinon la nuit, du moins le jour.

— Il y a eu plusieurs débuts à la Comédie-Française, mais aucun sur lequel on puisse fonder de grandes espérances, pas même le retour de Mlle Sainval cadette, quoiqu'elle ait été redemandée ici avec un empressement extrême et que toute la ville de Lyon pleure encore son absence. Elle a reparu dans les rôles de Zaïre, de Chimène, d'Inès et d'Iphigénie. On a jugé que son talent avait contracté tous les défauts de la province, sans acquérir plus de maturité, ni même beaucoup plus d'habitude du théâtre. Il n'est guère possible d'avoir une figure plus ignoble dans l'expression de la tendresse comme dans celle de la douleur. Le son de sa voix, sans être agréable, a quelque chose de sensible et d'intéressant; mais sa bouche, surtout lorsqu'elle parle avec action, n'a pas même une forme humaine. Tous ses moyens sont faibles. Elle n'a pour elle qu'une sorte de chaleur dans le débit, qu'on prendrait volontiers pour de l'âme, si elle ne l'employait pas à propos de tout et hors de tout propos. Dans Zaïre, par exemple, nous la lui avons vu prodiguer d'une manière si ridicule, que ce rôle, qui est l'ingénuité, la réserve, la modestie même, joué par elle, devenait une chose tout à fait indécente, et presque malhonnête.

Mlle Sainval l'aînée, qui, depuis la retraite de Mlle Dumesnil, a été chargée de tout l'emploi de cette célèbre actrice, ne joue pas avec beaucoup plus d'esprit que sa sœur, mais avec infiniment plus de talent. Inégale comme son modèle, elle en a quelquefois l'abandon et les talents sublimes. Elle n'a point, comme Mlle Dumesnil, ce grand caractère qui supplée quelquefois à la noblesse; mais sa chaleur a peut-être plus d'éclat. Sa sensibilité, sans être plus profonde, est aussi vraie, et souvent plus vive et plus touchante. Sans avoir une idée précise de son rôle, elle en saisit le sentiment et la situation; elle les saisit avec une grande

force, et s'y livre tout entière. Ce n'est point Clytemnestre, cette reine issue du sang de Jupiter, mais c'est du moins une mère, une mère tendre et passionnée, qui tremble pour les jours de sa fille, et qui ose tout entreprendre pour la sauver. La figure de Mlle Sainval l'aînée, toute laide qu'elle est, a du caractère et de l'expression. Ses traits sont assez prononcés, et leur ensemble a je ne sais quoi de tragique et de théâtral. Il n'y a point d'actrice aujourd'hui plus aimée du public; il n'y en a point qui soit reçue avec des applaudissements plus vifs et plus universels.

La retraite de Mlle Dumesnil a fait peu de sensation[1]. On ne l'a point regrettée, parce qu'on la regrettait depuis longtemps, même en la voyant encore tous les jours. Le souvenir de cette actrice vivra cependant autant que la scène française ; on ne verra jamais Mérope, Agrippine, Sémiramis, sans se rappeler combien elle fut admirable dans les rôles de ce genre. Elle a fort peu contribué au progrès de l'art du théâtre, mais elle l'a cultivé avec un caractère original. On a comparé souvent ses talents avec ceux de Mlle Clairon, que Melpomène pleurera sans doute encore longtemps, et dont elle n'espère plus de pouvoir jamais être consolée. Il me semble qu'on peut observer entre ces deux grandes actrices la même différence qu'un juge impartial trouverait peut-être en Racine et Shakespeare. Si dans les ouvrages de l'un on rencontre des beautés hardies et saillantes, l'autre se distingue par un ensemble infiniment plus rare, par une perfection toujours soutenue. Ce sont les défauts mêmes du poète anglais, ses inégalités, ses familiarités triviales, ses disparates monstrueuses, qui font ressortir davantage les traits brillants dont ses compositions étincellent. C'est l'élégance, la perfection même des ouvrages de Racine, qui en rend quelquefois les beautés de détail moins sensibles, du moins aux yeux du vulgaire. L'un et l'autre naquirent peut-être avec la même force, avec la même élévation de génie; mais l'un s'est laissé aller à la fougue de son imagination, et l'autre a su la régler à force d'art et de culture. Le premier est inimitable jusque dans ses défauts, l'autre est le modèle le plus difficile à atteindre; mais en suivant ses traces, même de loin, on

1. Elle s'était retirée le 7 avril 1776. Elle ne reparut plus que dans une représentation donnée à son profit le 28 février 1777. Mlle Dumesnil, née à Paris, le 6 octobre 1711, mourut le 20 février 1803, à la barrière Blanche (commune de Montmartre).

ne risque jamais de s'égarer. Si l'un enlève souvent les suffrages de la multitude, sans les mériter, l'autre plaît toujours également à la multitude et à l'homme de génie. Ses leçons et son exemple sont l'admiration éternelle de tous les grands artistes.

— *La Bonne Femme, ou le Phénix*, parodie d'*Alceste*[1], en deux actes, en vers, mêlés de vaudevilles et de danses, a été représentée, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le dimanche 7 juillet. Cette bagatelle a eu beaucoup de succès; l'idée en est folle; et quoique l'exécution en soit fort négligée, on y a trouvé de la gaieté et quelques saillies assez heureuses.

— M. de Mably, toujours occupé de réformer les empires, vient de publier un livre intitulé *De la Législation, ou Principes des lois*, avec cette épigraphe: *Ad respublicas firmandas et ad stabiliendas vires, sanandos populos omnis nostra pergit oratio.* Cic. Amsterdam, deux parties en un volume.

C'est une conversation entre un Suédois et un Anglais, où l'on cherche une méthode abrégée pour former de grands législateurs. Le lieu de la scène est chez Mme la duchesse d'Envilie, à la Roche-Guyon; et ce qui donne lieu à ce docte entretien, ce sont les lois somptuaires de la Suède. Rien de plus simple que le système de M. l'abbé de Mably, du moins pour l'analyse. Dans l'exécution, on y trouverait, je pense, un peu plus de difficultés.

Il établit d'abord pour premier principe que l'égalité dans la fortune et la *condition* des citoyens est une *condition* nécessaire à la prospérité des États. Il en conclut qu'on ne verra jamais de législation parfaite sans la communauté des biens. Ce n'est qu'après avoir employé un livre entier à développer ces grands principes, qu'il revient sur ses pas, et qu'il avoue que des obstacles insurmontables s'opposent au rétablissement de l'égalité. Il ne voit qu'un moyen d'y suppléer, c'est d'empêcher les hommes d'être avares et ambitieux; ce qu'on ne pourra obtenir *qu'en diminuant les finances de l'État*, en proscrivant les arts, le commerce, l'industrie, et *nommément l'Académie de peinture.* « Je demande, dit le gentilhomme suédois, à quoi peut nous être bonne une Académie de peinture. Laissons croire aux Italiens que leurs babioles honorent les nations : qu'on vienne chercher chez nous des modèles de lois, de mœurs et de bonheur, et non pas

1. Par Piis, Desprès, Reynier et Barré.

de peinture. » Ce n'est pas tout : pour empêcher les citoyens de sa nouvelle république d'être avares et ambitieux, il exige encore deux petites circonstances qu'il n'est pas difficile assurément de lui accorder, c'est qu'ils aient des mœurs et de la religion. Il insiste avec beaucoup de chaleur sur ce dernier point. Il réfute au moins fort longuement l'opinion de Bayle, qui croyait une société d'athées possible. « Je ne sais quel empereur, dont je suis fâché d'avoir oublié le nom, voulait, dit-on, donner une île aux philosophes platoniciens, pour éprouver s'ils pourraient y fonder une république sur le plan que leur maître en a tracé. Pour moi, si j'étais prince j'accorderais volontiers une de mes provinces à tous les athées du monde, pour y établir la merveilleuse république de Bayle. » Et là-dessus il tâche de s'égayer aux dépens de nos sages modernes. « Voilà d'abord de grands philosophes, les uns plaisants, les autres sérieux, qui ont tout vu, tout examiné, tout généralisé. Ils n'ignorent rien, et traînent après eux mille petits beaux esprits qui se sont hâtés de dire quelque impiété triviale, pour tâcher de faire du bruit et sortir de leur obscurité. A leur suite arrive pêle-mêle une foule de femmes galantes, plus ou moins philosophes, suivant qu'elles ont eu ou qu'elles ont plus ou moins d'amants. Voici de jeunes libertins, qui, pour ne rien craindre, voudraient apprendre à ne rien croire, etc. » Ce tableau, que M. l'abbé croit sans doute fort plaisant, est suivi d'un tableau d'un autre genre, où l'on expose la morale de l'athéisme sous les couleurs les plus noires; et l'on finit par s'écrier d'une manière triomphante : « Je vous demande, à mon tour, si une république qui pousserait l'absurdité jusqu'à vouloir faire de bons citoyens en jetant dans toutes les âmes des semences de scélératesse pourrait subsister? etc. » Non. Mais quelque disposés que nous soyons par d'autres raisons, à la vérité, que les vôtres, à croire qu'il n'y aura jamais sur la terre aucune société d'athées, nous vous demandons, à notre tour, pourquoi vous attribuez si gratuitement à ces pauvres athées des principes que leurs écrivains n'ont jamais avoués. Lisez, s'il vous plaît, le *Système social* et la *Morale universelle*[1]; vous verrez que si l'on a quelque reproche à faire à ces auteurs, ce n'est assurément pas celui d'admettre des maximes trop relâchées; vous

1. Ouvrages du baron d'Holbach.

verrez, au contraire, que leur seul tort est peut-être d'affecter comme vous trop d'austérité, et de n'avoir pas calculé leurs principes sur la nature même du cœur humain, et sur les résultats nécessaires de l'institution sociale.

Il faut être juste : malgré ses mauvaises plaisanteries contre les philosophes, M. l'abbé de Mably n'est pas aussi difficile ni aussi intolérant qu'on pourrait bien le croire. Il s'arrange tout aussi bien de la religion païenne que du christianisme ; pourvu qu'il y ait un culte, une foi quelconque, il n'y regarde pas de si près ; et quant aux incrédules, il ne veut pas non plus qu'on les persécute avec trop de rigueur, ni qu'on les brûle ; quelques mois de prison lui paraissent suffisants pour leur instruction. Tout cela est d'un bon homme.

Le livre *De la Législation* peut être regardé comme une suite des *Entretiens de Phocion*[1] ; ce sont les mêmes vues, avec un degré de naïveté qui en augmente le prix. Il y a trois ou quatre mille ans que cet ouvrage eût pu paraître instructif, et peut-être y a-t-il encore aujourd'hui tel canton en Suisse, ou dans le fond de l'Amérique, qui pourra le trouver lumineux et profond ; il réussira plus difficilement en France. On dit que l'auteur est allé en Pologne pour y proposer ses lois à la grande diète, mais qu'il vient d'y gagner la gale, ce qui pourrait bien nuire au succès de son entreprise. Hélas ! qu'est devenu le temps, l'heureux temps où il ne songeait pas encore aux honneurs de la législation, et où il gagnait autre chose ?

— C'est M. de La Harpe qui s'est chargé de la partie littéraire du *Journal politique et de littérature*. M. de Fontanelle, auteur de *Lorédan* et de la *Gazette des Deux-Ponts*, continuera de faire la partie politique, que M. Linguet lui avait déjà cédée depuis quelque temps. Les gens qui trouvent mauvais que M. de La Harpe ait daigné prendre la dépouille de son ennemi ne savent pas qu'il n'a pu s'en dispenser, des personnes auxquelles il n'avait rien à refuser l'ayant sollicité vivement de se charger d'un travail dont son caractère et ses talents pouvaient soutenir seuls l'utile succès. Il s'est trouvé dans le même cas que M. de Marsillac, qui ne voulait point accepter le gouvernement de Berry qu'avait M. de Lauzun, parce qu'il n'était pas l'ami de

1. Autre ouvrage de Mably, 1763, in-12. Voir tome V, p. 293.

M. de Lauzun. Louis XIV lui répondit : « Vous êtes trop scrupuleux ; j'en sais autant qu'un autre là-dessus, mais vous n'en devez faire aucune difficulté. » Aussi M. de La Harpe s'est-il rendu enfin à ces considérations et aux deux mille écus de rente que ce journal ajoute à sa fortune.

— Nous avons négligé jusqu'ici de parler de la *Bibliothèque universelle des romans*, qui a commencé à paraître au mois de juillet 1775, et nous avouerons franchement que l'opinion où nous étions que M. de Bastide en était le principal éditeur nous avait laissé dans une grande indifférence à ce sujet. Nous avons été mieux instruits de l'objet de ce travail, et nous nous empressons à lui rendre toute la justice qu'il mérite. On y donne une analyse raisonnée de tous les romans anciens et modernes, français ou traduits dans notre langue ; on y joint des anecdotes et des notices historiques et critiques concernant les auteurs ou leurs ouvrages, ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières et relatives, et les personnages connus, déguisés ou emblématiques. Ce recueil, composé de seize volumes par année, paraît périodiquement, comme le *Mercure*, le 1er et le 15 du mois. M. le marquis de Paulmy et M. le comte de Tressan ont beaucoup plus de part à ce travail que M. de Bastide[1]. Ils ont divisé tous les romans en huit classes. La première comprend les anciens romans grecs et latins ; la seconde, les romans de chevalerie ; la troisième, les romans historiques ; la quatrième, les romans d'amour ; la cinquième, ceux de spiritualité, de morale et de politique ; la sixième, les romans satiriques, comiques et bourgeois ; la septième, les nouvelles et les contes ; la huitième, les romans merveilleux. Toutes les parties d'un ouvrage aussi considérable ne peuvent pas être également intéressantes ; mais il y règne en général un excellent choix, un goût très-sage et une variété infiniment agréable. La plupart des extraits sont parfaitement bien écrits, d'un style simple et rapide, et l'on trouve dans les notices historiques qui les précèdent une érudition très-curieuse.

— Il vient de paraître un poëme en six chants, dont nous n'osons pas même annoncer le titre : c'est l'ouvrage d'un vrai

1. Poinsinet de Sivry, Cardonne, Meyer, Coupé, Legrand d'Aussy, Couchu, Imbert, et autres, prirent aussi successivement part à la rédaction de ce recueil, qui parut de 1775 à 1789, et forme cent douze volumes in-12. (T.)

maniaque, l'opprobre de la langue et du siècle[1]. On n'avait pas encore porté en France l'effronterie à cet excès, quoiqu'on eût pu s'autoriser de l'exemple de l'empereur Auguste, à qui ce sujet a fourni une épigramme si célèbre et si obscène. Les noms les plus chers et les plus sacrés à l'Europe n'y sont pas plus respectés que la décence et les mœurs. Nous ignorons l'auteur qui a pu prostituer ses talents à une débauche aussi sale et aussi grossière[2]. Quoiqu'on y trouve une sorte de verve et quelques vers assez bien tournés, l'ensemble du poëme est aussi dépourvu d'art et d'imagination que de modestie et de pudeur. N'est-ce pas à ces deux sentiments que l'art doit ses plus heureuses pensées, et l'imagination ses plus doux prestiges?

— *L'Erreur d'un moment; traduit de l'anglais par madame* ***. Un volume in-8°[2]. Cette traduction, comme on le dit dans la préface, n'est pas purement littérale, et l'esprit dans lequel l'auteur paraît l'avoir faite annonce des vues et du goût. Il y a dans la fabrique de ce petit roman beaucoup de choses très bien conçues et très bien senties. Quoique l'intrigue en soit infiniment simple et que l'exécution en soit même quelquefois assez faible, l'ouvrage intéresse et n'est pas indigne d'être mis au nombre des lectures qu'une mère peut recommander à sa fille.

— *Traité sur la cavalerie*, par M. le comte Drumond de Melfort, maréchal des camps et armées du roi et inspecteur général des troupes légères. De l'imprimerie de Guillaume Desprez, avec beaucoup de planches gravées; prix, 120 francs. Ce livre est surtout remarquable par le luxe typographique dont il est surchargé[3]. Les gravures en sont belles et représentent toutes les évolutions, toutes les manœuvres imaginables de la cavalerie. Quant au fond de l'ouvrage, on prétend qu'il renferme des connaissances de détails prodigieuses qui feraient le plus grand hon-

1. *La F..... manie*, Sardanapolis, 1775, in-8°. Attribuée sans preuves à Senac de Meilhan. Voir la longue note que la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour* consacre à ce poëme. L'édition de 1780 a huit figures. dont six dessinées par Borel et gravées par Eluin.

2. L'auteur nous est inconnu.

3. Frontispice représentant Louis XVI passant une revue de cavalerie (dessiné et gravé par Ingouf l'aîné); un fleuron sur le titre par Macret (Amours forgeant des armes); cartouche aux armes royales, en tête de la dédicace au roi (Pruneau sculp.), en-tête représentant un haras (Duflos (?) l'aîné del., Jnne Mansard sc.); cul-de-lampe (une revue d'infanterie), par Van Blarembergh, gravé par Beurlier, sans parler des planches techniques et d'un atlas.

neur à un maréchal des logis, mais qui n'ajoutent à peu près rien à l'instruction que pourrait désirer un homme destiné à être officier général ; c'est du moins ce que des gens du métier nous en ont dit, et nous ne pouvons en parler que sur parole.

— *Clavicule du cheval, ou Tableau des connaissances relatives à cet animal*, par M. Lafosse. Cet ouvrage, qui contient le précis de tous ceux qu'a faits l'auteur, est représenté sous la forme de deux grands tableaux de finances, gravés proprement et imprimés sur papier grand aigle. Le premier explique la structure externe et interne du cheval, auquel on a joint un tableau de la connaissance des différents âges du cheval, depuis sa naissance jusqu'à trente ans. Le second contient le détail de toutes les maladies du cheval ; il est divisé en cinq colonnes. La première donne le nom de la maladie, la seconde explique ses causes, la troisième le diagnostic, la quatrième le pronostic, et la cinquième la curation. M. Lafosse est un homme fort instruit et qui peut-être aurait eu plus de réputation qu'il n'en a, s'il n'avait pas eu le malheur de se brouiller avec l'École vétérinaire.

AOUT.

On a donné, ce mercredi 14, la première représentation de *Caïus Marcus Coriolan*, tragédie en quatre actes[1], de M. Gudin de La Brenellerie, à qui nous devons déjà *le Royaume mis en interdit*[2], tragédie qui n'a jamais été représentée, mais qui a eu l'honneur d'être brûlée à Rome, sur la place de Minerve, à la grande satisfaction de l'auteur. Il a fait encore un grand poëme héroï-comique, dans le goût de l'Arioste, très-digne d'être brûlé,

1. *Caïus Marcus Coriolan, ou le Danger d'offenser un grand homme ;* Paris, Ruault, 1776, in-8°.

2. *Lothaire et Valrade, ou le Royaume mis en interdit,* tragédie en cinq actes et en vers ; Genève, 1767, in-8°. Cette pièce, qui n'a jamais été représentée, fut brûlée en 1768, à Rome, par décret de l'Inquisition. L'auteur la fit réimprimer avec une préface ; Rome, de l'imprimerie du Vatican (Genève), 1777, in-8°, et enfin Paris, 1801. Cette dernière édition fut enlevée à l'instant tout entière sans que l'auteur ait jamais su par quelle voie elle s'était écoulée. (T.)

la Conquête de Naples, ou l'Expédition de Charles VIII[1]; mais ce poëme, quoique fort connu par les lectures qu'il en a faites dans plusieurs maisons, n'a point paru, et probablement ne paraîtra pas encore de longtemps. La médisance l'accuse d'être occupé dans ce moment à refaire *l'Esprit des lois*. Son *Coriolan*, comme ses autres ouvrages, annonce assurément de l'esprit, des connaissances, de l'imagination, et même une sorte de verve : ce qui paraît lui manquer, c'est la faculté d'embrasser fortement l'ensemble d'un objet, faculté sans laquelle les conceptions les plus heureuses demeurent toujours imparfaites; le goût qui choisit les détails et leur donne de l'élégance, cette attention soutenue qui les achève, et plus encore cette chaleur d'âme et de tête qui, répandant la lumière et la vie sur toutes les beautés d'un ouvrage, en fait oublier tous les défauts.

Il n'y a pas de théâtre en Europe où l'on n'ait trouvé souvent le sujet de Coriolan; mais de tous les *Coriolan* qui ont paru sur la scène française, depuis celui d'Alexandre Hardy, en 1601, jusqu'à celui de M. Gudin inclusivement, nous n'en connaissons aucun qui ait réussi[2]. Est-ce la faute du sujet, des poëtes qui ont osé l'entreprendre, ou des convenances trop rigoureuses de notre théâtre? C'est ce que nous n'examinerons point ici. Corneille et Racine ont travaillé sur des sujets qui, avant d'être exécutés par eux, nous eussent paru peut-être infiniment plus difficiles et plus ingrats. Il n'est point d'obstacle que le génie ne surmonte, et sa toute-puissance suffit et supplée à tout. Le caractère de Coriolan et celui de Véturie, sa mère, sont pleins de grandeur, de mouvement et d'action. L'histoire en offre peu dont la trempe soit plus forte et plus vigoureuse, dont les passions soient susceptibles d'une couleur plus brillante et plus théâtrale. La situation de ce héros, qui, banni injustement de sa patrie, ne respire plus que vengeance contre elle, et qui, au moment de la satisfaire, après avoir résisté aux soumissions les plus flatteuses pour son orgueil, se laisse enfin fléchir par les larmes d'une mère; cette situation, telle qu'elle est dans Tite-Live et dans Plutarque, présente sans doute une des plus superbes scènes qu'il soit possible

1. Voir tome VI, p. 391.

2. Celle de M. de La Harpe ne fut jouée qu'en 1784. (*Premiers éditeurs.*) — On imprima également en 1776 un *Coriolan*, tragédie en cinq actes, par Balze; Avignon et Paris, in-8°. (T.)

d'imaginer. Mais comment préparer cette scène sans l'affaiblir, et comment se soutenir après? Voilà l'écueil qu'aucun de nos poëtes n'a su éviter jusqu'à présent. Ceux qui ont voulu mêler à ce sujet une action plus compliquée en ont détruit le caractère et l'intérêt; ceux qui l'ont laissé dans sa simplicité naturelle n'ont pas eu la force de le conduire jusqu'au terme de la carrière; et les uns et les autres ont toujours paru au-dessous du modèle que leur fournissait l'histoire. Ce qui donne un si grand effet au moment pathétique où Coriolan immole tous ses ressentiments et tous ses triomphes à son respect pour sa mère, c'est la suite intéressante et variée des événements qui le précèdent; mais la régularité de notre théâtre ne permet point d'accumuler tous ces événements dans une seule pièce, et l'exposition la plus adroite ne saurait les rappeler assez vivement pour produire la même impression.

Il y a dans la tragédie de *Coriolan* d'assez beaux vers; mais le style dominant de l'ouvrage a paru faible, inégal et plein de négligences. Un des derniers vers qu'il prononce avant d'expirer est on ne peut pas plus naturel dans sa bouche :

Et tout mortel sans doute a besoin d'indulgence.

Mais le parterre s'avise d'en faire l'application au poëte, il oublie la scène en faveur de cette platitude, et la toile tombe avec beaucoup de huées et de grands éclats de rire. Il ne sera pas difficile à l'auteur de retrancher de sa pièce le petit nombre d'endroits qui ont excité l'humeur du parterre; mais ce qui lui sera plus difficile, c'est de donner à la marche de sa pièce plus de consistance et plus d'intérêt. A force d'annoncer, de préparer, de retarder et de morceler pour ainsi dire la belle scène de Véturie et de Coriolan, il a usé absolument le plus grand ressort de son sujet. Était-il possible de faire autrement? C'est ce que j'ignore; mais ce qu'il a fait n'est sûrement pas ce qu'il fallait faire. Molé a joué le rôle de Marcius en chevalier français beaucoup plus qu'en héros romain. Mlle Sainval a mis de la chaleur dans celui de Véturie, mais sans trop savoir de quoi il était question. Le rôle le mieux rendu est peut-être celui de Valérius. Monvel y a déployé du moins une grande intelligence et beaucoup de sensibilité.

— L'Académie royale de musique, qui, depuis trois mois, n'avait cessé de donner *Alceste, ou l'Union de l'amour et des arts*, a remis, ces jours passés, un ancien ballet héroïque du sieur de Bonneval, intitulé *les Romans*. Ce ballet, composé de trois actes, *la Bergerie, la Chevalerie* et *la Féerie*, eut une sorte de succès lorsqu'il parut la première fois en 1736, du vivant de l'auteur, qui était alors intendant des Menus, qui avait une excellente maison, beaucoup de prôneurs et toute l'Académie royale à sa disposition. Quelque brillants que soient les succès de ce genre, il est rare qu'ils survivent à l'auteur; et le sieur Cambini, qui s'est avisé de refaire la musique de ce triste poëme, vient d'en faire la malheureuse expérience. On a été obligé de retirer l'ouvrage après la troisième représentation. Les paroles qu'il avait prétendu faire revivre ont paru d'une insipidité parfaite; sa composition, dont on avait pris une idée assez avantageuse sur les morceaux qu'on avait entendus de lui au Concert spirituel et au Concert des amateurs, n'a guère mieux réussi. On a trouvé la facture facile et passablement correcte, mais faible et froide, sans idées, sans génie, et d'un goût bien moins agréable que celle du sieur Floquet. Ce pauvre M. Cambini n'est pas né sous une étoile heureuse. Il a éprouvé, avant d'arriver dans ce pays-ci, des infortunes plus fâcheuses qu'une chute à l'Opéra. S'étant embarqué à Naples avec une jeune personne dont il était éperdument amoureux, et qu'il allait épouser, il fut pris par des corsaires et mené captif en Barbarie. Ce n'est pas encore le plus cruel de ses malheurs. Attaché au mât du vaisseau, il vit cette maîtresse, qu'il avait respectée jusqu'alors avec une timidité digne de l'amant de Sophronie, il la vit violer en sa présence par ces brigands, et fut le triste témoin des premières larmes que lui fit verser le plaisir, sans doute malgré elle. Quelle situation! M. Mercier en ferait un drame des plus pathétiques, et La Fontaine en eût fait peut-être un conte fort moral sur les dangers d'un amour trop discret. L'Académie royale de musique, qui n'a rien su faire ni de la musique de notre héros, ni de son histoire, a repris, pour varier, *Alceste* et *l'Union*, en attendant *l'Olympiade* du sieur Sacchini, dont on a déjà fait quelques répétitions particulières.

— Il était assez naturel de croire que les frères économistes seraient un peu dégoûtés de se mêler du salut du royaume;

mais ces messieurs ont trop de zèle pour se laisser dégoûter aisément, et frère Baudeau et frère Roubaud se disposaient à nous illuminer plus que jamais. Quel malheur pour le progrès de la science que le ministère ait jugé qu'après toutes les peines et toutes les fatigues que ces messieurs s'étaient données depuis quelque temps, ils avaient absolument besoin de repos, et qu'en conséquence il les ait priés de vouloir bien ne plus s'occuper, dans leurs ouvrages, des affaires de l'administration! Frère Baudeau, qui n'a point pris ce conseil en bonne part, et qui a témoigné même une résolution assez déterminée de continuer sans relâche à se sacrifier au bien public, quoi qu'il en pût arriver, a reçu l'ordre de se transporter à Riom, et d'y prendre toutes les distractions que son état pouvait exiger, pour ne pas s'exposer aux suites d'un dérangement plus funeste. Avant cette catastrophe, il a joui d'un moment de gloire assez brillant, à l'occasion du procès qui lui a été intenté par les fermiers de la Caisse de Poissy, et dans lequel il a plaidé lui-même avec beaucoup d'avantage, quoique sa partie adverse eût pour avocat le célèbre Gerbier. Cette affaire ayant fait une très-grande sensation, du moins dans le parti du produit net et dans celui de la finance, nous croyons devoir en donner ici le précis, tel qu'il nous a été communiqué par un homme fort instruit, et qui se croit aussi fort impartial.

M. l'abbé Baudeau avait composé, en 1768, un Mémoire sur les inconvénients de la Caisse de Poissy. Ce Mémoire avait été imprimé alors contre son aveu, et ce n'est qu'en rendant compte de l'édit qui abolit cette Caisse qu'il s'est permis de l'insérer dans un des derniers volumes de ses *Éphémérides*.

Il considère dans ce Mémoire la Caisse de Poissy sous deux points de vue : premièrement, comme une caisse de prêt ; secondement, comme un impôt. Il s'efforce de démontrer que, sous les deux points de vue, cette Caisse est un mauvais établissement ; comme caisse de prêt, que les bouchers étaient loin d'y trouver leur compte, puisque l'intérêt qu'on leur faisait payer était de quatre-vingt-douze pour cent, et par conséquent très-usuraire ; comme impôt, qu'il augmentait d'une manière exorbitante le prix des viandes, et qu'il en diminuait par conséquent la consommation ; que les fermiers de ladite Caisse ne payaient au trésor royal que huit cent mille livres, et qu'il était prouvé que les bouchers et les

consommateurs payaient au moins le double de cette somme, etc. Le préambule de l'édit du roi dit à peu près les mêmes choses, et les dit peut-être plus fortement. Messieurs les fermiers, ne pouvant pas s'en prendre aux rédacteurs de l'édit, prirent le parti de dénoncer M. l'abbé Baudeau comme calomniateur. Leur Mémoire parut le lendemain de la disgrâce de M. Turgot. On dit dans ce Mémoire que c'est par modération qu'on n'accuse point l'abbé Baudeau au criminel. On demande qu'il soit obligé de convenir qu'il a calomnié les administrateurs de la Caisse, qu'il leur fasse une réparation publique, qu'il paye une amende, et qu'il imprime dans ses *Éphémérides* le jugement prononcé contre lui.

L'abbé Baudeau obtint la permission de défendre lui-même sa cause. Me Gerbier exposa dans son premier plaidoyer les griefs de la partie adverse, et tâcha de prouver que la Caisse de Poissy avait été utile au public. L'abbé Baudeau partagea sa défense en trois points; et pour établir à son gré l'état de la question, il remonta à la première origine de la Caisse de Poissy.

Son plaidoyer dura pendant deux audiences, et fut singulièrement applaudi; c'est peut-être la première fois que la confrérie des économistes sut mettre les rieurs de son côté. Me Gerbier vit le public si mal disposé en sa faveur après la seconde audience qu'il supplia les juges de remettre l'affaire à huitaine, ce qui ne l'empêcha d'être hué que huit jours plus tard. Il fit beaucoup rire, surtout en avouant qu'il avait rougi lui-même des derniers faits allégués par l'abbé Baudeau. Sa seule ressource fut de chercher à infirmer ces faits; mais l'abbé Baudeau prouva, dans l'audience suivante, que tous ces faits étaient attestés de la manière du monde la plus authentique, et déclara hautement que les papiers d'où il avait tiré ses preuves avaient été mis sous les yeux mêmes du roi.

Après une longue délibération, l'affaire fut renvoyée hors de cour, ainsi que l'avait demandé l'abbé Baudeau. Seulement on fit communiquer à sa partie adverse la protestation qu'il avait faite dans son Mémoire même, de n'avoir jamais eu l'intention d'injurier les fermiers ni leur prête-nom. Les frais furent compensés entre les deux parties. Cette sentence fut reçue avec de grands applaudissements, et frère Baudeau fut ramené chez lui dans une espèce de triomphe, suivi de tous les bouchers mécontents de la Caisse, de plusieurs frères de l'ordre et de toute la populace du

Palais. Il est à présumer encore que l'âme du grand Quesnay planait dans ce moment sur sa tête ; mais notre auteur n'en parle pas.

— Les séances publiques de l'Académie française deviennent tous les jours plus intéressantes. Celle du dimanche 25, jour de Saint-Louis, destinée à décerner le prix de poésie, ne le fut pas infiniment par la lecture des pièces couronnées; mais les trois morceaux qui furent lus à la suite de ces pièces, tous les trois dans un genre fort différent, firent le plus grand plaisir.

M. le chevalier de Chastellux, en qualité de directeur, ouvrit la séance par un assez long discours, très-arrangé, très-orné de petites idées fines et ingénieuses, qui, faiblement liées et n'offrant point de grandes masses, n'ont produit que peu d'effet.

Le sujet du prix proposé cette année était la traduction d'un morceau d'Homère. Dans le nombre des pièces envoyées à l'Académie, elle en a trouvé deux qui lui ont paru également dignes de partager le prix. L'une est de M. Gruet, avocat au Parlement; l'autre, de M. André de Murville. Le premier est un jeune homme de vingt ans, qui, condamné par sa famille à travailler dans une étude de procureur, ne trouva point d'autre ressource pour se soustraire à cette triste tyrannie que de s'enfuir et de s'engager comme simple fantassin. Aussi malheureux de cette nouvelle chaîne que de la première, il fit plusieurs tentatives pour obtenir son congé. Il imagina de fléchir la rigueur de son capitaine par une supplique en vers, et ce fut le premier essai de sa muse; mais son capitaine, peu touché du charme des vers, demeura inflexible. Le jeune homme essaya enfin de revenir à sa famille et d'implorer son secours. Elle prit pitié de son état, et lui fit rendre sa liberté. J'ignore quel hasard lui procura depuis la connaissance de M. l'abbé Delille. Quelque informes que fussent ses premières productions, l'élégant traducteur de Virgile y démêla le germe du talent et voulut bien l'encourager. Il connaissait à peine les premières règles de la poésie, lorsqu'il hasarda de travailler pour le prix; et ce fut pour ainsi dire sans aucun espoir de réussir qu'il envoya sa pièce à l'Académie : aussi, quand M. d'Alembert, dont il sollicitait les bontés pour trouver quelque place où il pût suivre ses études, lui apprit que son ouvrage avait remporté le prix, il crut longtemps que sa félicité n'était qu'un songe; tout tremblant de crainte et de joie, il supplia dix fois M. d'Alembert, avec la

modestie du monde la plus naïve et la plus intéressante, de vouloir bien lui dire s'il était bien sûr de ne pas se tromper; si c'était bien sa pièce qui eût eu tant de bonheur; enfin si ce jugement ne pouvait plus être changé. M. André de Murville, son émule, est déjà connu, ou se flatte du moins sûrement de l'être par quelques pièces insérées dans l'*Almanach des muses*; par une Épître sur le bonheur des femmes de trente ans[1], qui concourut il y a deux ans; et par une autre Épître toute nouvelle d'Hermotime à Julie d'Étange[2], où l'on ne retrouve pas tout à fait l'éloquence et la chaleur de Saint-Preux, mais où l'on a remarqué cependant d'assez beaux vers dans le genre descriptif. La pièce qui a obtenu l'*accessit* est de M. Doigny du Ponceau[3]. On a fait aussi une mention honorable de celle de M. de Saint-Ange[4], le traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide et des romans de M. Mackensie.

MM. Gruet et de Murville ont choisi tous deux le même sujet, *les Adieux d'Andromaque et d'Hector*, au sixième livre de l'*Iliade*. Les vers de M. Gruet ont paru plus coulants, plus faciles et d'un coloris plus vif. Il y a dans ceux de M. de Murville plus d'incorrections, plus d'inégalités, mais quelques traits d'une touche plus forte. Ni l'un ni l'autre cependant ne donnent aucune idée de la manière large et sublime de l'original; et en rapprochant les morceaux mêmes des deux pièces couronnées qui semblent mériter le plus d'éloges, on ne devinerait jamais sans doute que c'est là la copie d'un des plus beaux tableaux que nous ait laissés le premier poëte de l'antiquité. La pièce de M. Doigny, intitulée *Priam aux pieds d'Achille*, n'est pas supérieure aux deux autres; mais peut-être a-t-elle un caractère d'élégance qui leur manque. Celle de M. de Saint-Ange, le *Commencement de l'Iliade*, est plus terne et plus faible; mais on y trouve une sorte d'exactitude et de simplicité, qui, sans rendre l'esprit de l'original, en rappelle, du moins quelquefois, un souvenir éloigné.

Les pièces couronnées dont M. de La Harpe fit la lecture ne

1. *Épître sur les avantages des femmes de trente ans*. Paris, Couturier, 1775, in-8°.

2. *L'Amant de Julie d'Étange, ou Épître d'Hermotime à son amie*. Paris, Esprit, 1776, in-8°. André de Murville était le gendre de Sophie Arnould.

3. *Priam aux pieds d'Achille*, 1776, in-8°.

4. *Commencement de l'Illiade traduit en vers et non imité*, 1776, in-8°.

furent que médiocrement applaudies. « Je crains bien, disait une étrangère de beaucoup d'esprit[1], que l'Académie n'arrive de longtemps à son but. Voilà de jeunes poëtes qui sentent bien faiblement le beau simple de l'antique ; et voilà des juges et des auditeurs qui ne s'en soucient guère. Le peu de traits auxquels on applaudit sont précisément ceux qui s'éloignent le plus de la vérité de l'original. Homère n'aurait jamais eu l'esprit de dire qu'Hector, en couvrant son fils de baisers et de larmes,

> Le berça mollement de ces robustes bras,
> Qu'à des emplois si doux Mars ne destinait pas.

Ce sont ces vers-là, et des bluettes de ce genre, qui enlèvent les suffrages de l'assemblée. » Quelque judicieuse que soit cette remarque, nous sommes loin de croire que les beautés d'Homère, et même les plus simples, bien rendues, ne fissent encore aujourd'hui la plus grande impression : mais il en est du vrai beau, dans la poésie, comme dans tous les arts et dans la nature même ; copié d'une main faible ou grossière, il n'a plus rien de piquant ; et ce qui n'est que fin ou joli conserve, même dans une copie médiocre, plus de caractère et d'agrément.

Ce fut pour consoler les mânes d'Homère de l'outrage que lui faisait très-innocemment la maladresse de ses traducteurs que le ciel inspira sans doute à M. l'abbé Arnaud le sublime morceau qu'il nous lut à la suite des pièces couronnées, sur les principaux traits qui distinguent le chantre immortel de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Nous sommes au désespoir de n'avoir pas pu obtenir la permission de transcrire ici ce morceau en entier[2] ; il est impossible d'en faire l'extrait ; il n'est guère plus possible d'en donner une idée précise. Ce n'est point un discours, c'est un hymne à la louange de la nature et du poëte, un hymne plein d'enthousiasme, dont le mouvement vif et rapide marche toujours en croissant ; où, sans détail pénible, sans discussion méthodique, les idées se suivent, se pressent, s'accumulent et se réunissent pour former une seule masse lumineuse et brillante. Tout y est sentiment ou tableau, et c'est presque toujours dans

1. Mme de Montague, l'auteur d'une Apologie de Shakespeare, contre M. de Voltaire. — (Meister.) Élisabeth Montague, dont l'ouvrage mentionné ici parut en 1769, n'est pas la même que lady Montague, dont on a des *Lettres*.

2. Il a été imprimé depuis dans les *OEuvres complètes* de l'abbé, tome III, p. 1.

le poëte même qu'il veut célébrer que l'orateur trouve l'idée première, le fond ou le coloris de toutes les images qu'il emploie, ce qui leur donne à la fois le caractère le plus imposant et l'intention la plus heureuse. La première partie de ce discours renferme plusieurs vues générales sur les principes communs à tous les arts dont la perfection ne tient pas, comme celle des sciences, à une longue suite de calculs et de réflexions, mais à un sentiment profond des beautés de la nature, à l'énergie des passions, et à cette faculté intuitive qui embrasse d'un coup d'œil toute l'étendue des objets, en recule ou en arrête les limites, s'élève et s'agrandit avec tout ce qu'elle contemple, et des matériaux épars autour d'elle forme des créations neuves et sublimes où l'esprit le plus exercé, l'analyse la plus laborieuse ne sauraient atteindre qu'à pas lents et tardifs. Ce n'est donc que dans le siècle le plus éclairé que l'esprit philosophique pourra parvenir au plus haut degré de perfection ; mais le poëte qui reçut le premier les fortes impressions d'une nature belle, grande et presque encore sauvage, dut remporter le prix de son art. Il est difficile même que des mœurs trop policées, une nature par conséquent plus cultivée et plus contrainte, n'affaiblissent pas l'essor du génie. En retraçant à grands traits les beautés qui caractérisent le plus particulièrement le génie d'Homère, on avoue qu'il est impossible de connaître ce dieu de la poésie et de lui rendre le culte qu'il mérite, sans le voir pour ainsi dire face à face, sans étudier sa langue, sans accoutumer son oreille à sentir les accents si vrais, si doux et si variés du ramage harmonieux de ses vers, etc.

M. l'abbé Arnaud nous fait espérer qu'il publiera ce discours sur Homère, avec quelques autres morceaux du même genre, dont la suite formera un traité complet sur le génie appliqué aux arts. Nous désirons beaucoup qu'il puisse exécuter bientôt un projet si intéressant. Le succès qu'eut sa lecture à l'Académie est bien fait pour l'encourager. Jamais discours académique ne fut écouté avec plus d'attention, ne fut applaudi avec des transports plus vifs et plus universels. Assis sur le trépied, plein du dieu dont sa bouche célébrait les louanges, l'orateur semblait enchaîner toutes les âmes à la sienne, les remplir du même enthousiasme, et les élever insensiblement à la hauteur à laquelle il s'était élevé lui-même.

On fut beaucoup plus calme, mais on ne s'amusa pas moins, pendant la lecture que fit M. d'Alembert, de la Lettre adressée à l'Académie par M. de Voltaire, sur les disparates monstrueuses de Shakespeare, et sur l'insolente ineptie de ses traducteurs. Cette Lettre formait un contraste parfait avec le discours précédent. Comme nous avons eu l'honneur de vous en donner, le mois passé, une idée suffisante, nous observerons seulement ici, comme une preuve mémorable des dispositions pacifiques qui règnent aujourd'hui entre les nations rivales de l'Europe, que cette singulière diatribe fut écoutée patiemment d'un bout à l'autre par un très-grand nombre d'Anglais du rang le plus distingué, qui se trouvèrent présents à la séance, et nommément de M. l'ambassadeur, qui se permit même de sourire à tous les traits plaisants dont cet écrit fourmille. On nous a pourtant assuré que le roi avait su mauvais gré à l'Académie d'avoir osé risquer cette facétie, et que M. le garde des sceaux n'avait point voulu permettre qu'elle fût imprimée par l'imprimeur ordinaire de l'Académie, comme le désirait l'auteur, pour lui donner une publicité plus authentique. *Non nostrum est tantas componere lites.*

M. d'Alembert termina une séance si agréablement variée par l'*Éloge de Néricault Destouches*, éloge plein de finesse et de profondeur, nourri des principes de la critique la plus saine et du goût le plus exquis, mais orné d'anecdotes piquantes et embelli de tous les charmes d'un style vif et naturel. On peut écrire avec plus de chaleur que M. d'Alembert, avec plus de force et d'abondance, mais on ne connaît que M. de Voltaire qui écrive avec autant de netteté, de grâce et de précision. Le talent de faire ressortir la pensée, d'amener heureusement le trait, et de le faire jaillir avec éclat et sans affectation, lui paraît plus propre encore dans ses Éloges que dans ses autres ouvrages, et celui de Destouches nous a paru supérieur à tous ceux que nous avions déjà entendus. Ce sera sans doute un recueil infiniment précieux que celui de ces Éloges ; on y trouvera non-seulement ce que l'histoire littéraire de notre siècle offre de plus curieux, on y trouvera même, sous la forme la plus intéressante, la meilleure poétique que l'on ait peut-être encore faite de tous les genres de littérature connus.

Dans la première partie de cet Éloge, M. d'Alembert parcourt rapidement les principales époques de la vie de Néricault Des-

touches. Les persécutions qu'il essuya de la part de sa famille, à cause de son goût pour les vers et pour le théâtre, la résolution désespérée qu'elles lui firent prendre de fuir la maison paternelle et de se faire comédien, et comédien de campagne dans une troupe qui courait alors les Treize-Cantons; ses premiers succès dramatiques à Schaffouse et à Soleure; les mœurs sages et réglées qu'il conserva dans un état que l'on n'embrasse ordinairement que par libertinage; le bonheur qu'il eut d'attirer l'attention de M. de Puisieux, ambassadeur du roi en Suisse, qui s'intéressa vivement pour lui, le retira d'un métier qui convenait si peu à son caractère, le fit servir dans différentes négociations importantes, mais sans l'obliger cependant à renoncer à son goût pour la poésie, qu'il développa même par ses conseils, de sorte qu'il fut, à tous égards, le premier auteur de sa fortune; enfin, l'heureux emploi que le jeune Destouches fit de ses épargnes, qui se montaient à quarante mille francs, et qu'il envoya, sans se rien réserver, à son père en le suppliant de vouloir bien oublier les premières erreurs de sa jeunesse.

Après ce détail intéressant, M. d'Alembert retrace l'histoire abrégée du théâtre de Destouches. Il s'arrête plus particulièrement au *Dissipateur*, pièce d'un genre nouveau, et qui eut le succès le plus brillant dans un temps où le parterre n'était pas encore, comme aujourd'hui, aux frais et aux ordres de MM. les auteurs; au *Glorieux*, dont il fut obligé de changer le dénoûment par complaisance pour Dufresne, qui devait y jouer le premier rôle, et qui ne voulut jamais se charger de représenter le personnage d'un amant malheureux; ce qui obligea le poëte de donner au rôle de Philinte une teinte de ridicule, et nuisit également à la vérité des caractères et au but moral de la pièce; à *la Fausse Agnès* et au *Tambour nocturne*, de toutes les comédies de Destouches, celles qui respirent peut-être la gaieté la plus vive; au *Philosophe marié*, pièce dont il prit le sujet dans l'intérieur même de sa maison, et pour lequel sa belle-sœur lui fournit surtout un caractère si original et si vrai. Notre poëte eut le plus grand soin de lui en garder le secret jusqu'à la première représentation. Elle y courut avec beaucoup d'empressement, et fut si désolée de s'y reconnaître qu'elle ne manqua pas, après le spectacle, de lui en faire une scène très-digne d'être ajoutée à toutes celles qu'il venait d'employer si heureusement; et ce fut

la seule crainte qu'il ne s'en avisât qui put arrêter les éclats de sa mauvaise humeur.

Ces notices particulières, mêlées d'anecdotes et de réflexions également piquantes, sont suivies d'une discussion, plus intéressante encore, sur le genre dans lequel Destouches a travaillé. En lui rendant toute la justice qu'il mérite, on fait voir combien Molière lui fut supérieur par le choix des sujets, par la profondeur des caractères, par l'étendue variée des objets qu'il embrasse, par le fonds de philosophie qui règne dans toutes ses compositions, et surtout par la chaleur et l'énergie de son pinceau; mais on loue Destouches d'avoir donné à la comédie un caractère de décence et d'honnêteté qu'elle n'eut point avant lui; on admire la sage ordonnance de ses plans, l'heureux mélange qu'il sut faire du comique et de l'intérêt, le naturel et la pureté de son style. On observe qu'en subordonnant, comme il a tenté de le faire, l'intérêt au comique, il s'est peut-être moins éloigné de la marche de la nature et des règles de l'art que ceux qui ont essayé de subordonner le comique à l'intérêt; parce que toutes les fois que la partie comique n'est pas la partie dominante d'un ouvrage de théâtre, elle ne sert qu'à faire disparate, ou ne produit que peu d'effet. On trouve dans le théâtre de Destouches des tableaux plus vrais et d'un faire plus mâle et plus nerveux que dans La Chaussée; on les trouve aussi plus généralement intéressants que dans Dufresny, quoique ce dernier ait infiniment plus de saillies et d'originalité. Destouches plaira davantage à toutes les nations; Dufresny a peut-être mieux saisi le goût de la sienne, il a plus de verve, plus de désordre; ses portraits, plus fins, plus spirituels, ont un costume plus comique, et leur ridicule a quelque chose de plus national et de plus gai. Après cela, faut-il s'étonner si Destouches refusait à Dufresny le sens commun, et si Dufresny lui refusait, à son tour, l'esprit?

M. d'Alembert se plaît à suivre Destouches jusque dans sa retraite. Il le peint retiré dans une petite campagne dont il préféra le tranquille séjour à toutes les places bruyantes qui lui furent offertes, et particulièrement à l'honneur d'être chargé des affaires de la France à la cour de Russie. « Ce qui aurait pu tenter le philosophe, dit M. d'Alembert, dans une offre si flatteuse, ce n'est pas l'éclat dont brillait dès lors la cour de ce vaste empire, c'était le spectacle vraiment rare qu'il offrait à des yeux

éclairés, la lumière qui partout ailleurs est montée des sujets au monarque, descendant en Russie du monarque aux sujets. »

Il est à présumer que la solitude où notre poëte s'était enfermé contribua beaucoup à augmenter son goût pour la dévotion. Il n'employa les dernières années de sa vie qu'à combattre les incrédules en prose et en vers. Il ne remplit pas seulement tous les mois le *Mercure*, que l'on appelait alors le *Mercure galant*, de ses dissertations théologiques; il fit encore, pour la défense de la foi, une multitude prodigieuse d'épigrammes : on en trouva dans ses papiers un recueil qui n'en contenait que huit cents, et il avait intitulé ce recueil *Épigrammes choisies*. La piété la plus scrupuleuse et la plus exigeante lui eût fait grâce sans doute à meilleur marché.

— Voici une lettre qui nous a paru trop curieuse pour ne pas nous permettre de l'insérer dans ces feuilles. Sans compter le mérite du style, dont la chaleur et la naïveté ont un caractère si précieux, on y trouvera une discussion très forte et très savante sur la dignité de maître des ballets. On y verra que l'Académie royale de musique conserve toujours le même esprit, et qu'il n'est point de corps dans le royaume plus fier et plus jaloux de ses antiques prérogatives. Voilà l'heureux effet de la musique française; mais n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'un patriotisme si respectable ne se perde tous les jours, vu le progrès de notre goût pour la musique ultramontaine et l'étrange enthousiasme que nous inspirent les chefs-d'œuvre du chevalier Gluck et de tant d'autres *maîtres de province et d'Allemagne?* Mme Gardel n'en doutera plus, puisque, malgré ses remontrances, Noverre vient d'être nommé, par les administrateurs de l'Opéra, premier directeur des ballets, et qu'il est même décidé qu'il débutera incessamment par la pantomime d'*Apelle et Campaspe*.

LETTRE DE Mme GARDEL A M. LE MARQUIS D'AMEZAGA.

Je me proposais d'avoir l'honneur de vous écrire pour vous prier de solliciter mon entrée à l'amphithéâtre de l'Opéra, et j'aurais pour droit tous les sujets que j'ai fournis, sans compter quatre de mes enfants, dont il y en a deux qui tiennent parfaitement leur coin. Mais un objet plus essentiel m'occupe présentement. O vous, mon ancien ami! qui vous êtes trouvé à toutes

les époques de ma vie, heureuses ou malheureuses, vous ne vous attendez sûrement pas à celle que je vais mettre sous vos yeux! Qui pourra croire, en effet, que Gardel, qui depuis dix-neuf ans est à l'Opéra de Paris, s'y est rendu célèbre, recommandable par ses grands talents, par son exactitude à ses devoirs, sa douceur, son honnêteté, ses sacrifices de son propre bien (car il m'a mangé vingt mille livres) pour des places sans nombre, aussi lucratives qu'honorables; et que des administrateurs qui se sont servis de son crédit pour obtenir de la reine la préférence soient capables de faire venir, sous main, un étranger qui vingt fois a tenté de s'impatroniser à l'Opéra sans y réussir? On ne connaissait pas alors l'injustice; pour déplacer qui? le maître de la reine, le maître des ballets de la cour, chéri du public, aimé de ses camarades, qui depuis six ans a fait les plus jolis ballets du monde! On se souvient encore de celui d'*Ernelinde*, mis par lui à la cour, qui représentait un siége. Mme la comtesse de Noailles me fit l'honneur de me dire que les maréchaux de France avaient demandé où Gardel avait appris la guerre; que M. le dauphin en avait rêvé toute la nuit, et mille autres choses aussi agréables que gracieuses à ce sujet. Il se verra traiter en écolier! On a osé lui proposer la survivance du sieur Noverre, qui sera un bon modèle pour lui, qui lui donnera des avis, à Gardel, que l'on ne nomme en Angleterre et partout que le *fameux*, le *célèbre Gardel!* Mon fils est bon, humble, honnête, et il faut être charlatan pour en imposer.

Ledit Noverre arrive avec une de ces lettres de recommandation que l'on donne comme une lettre de voiture, de l'impératrice à la reine, qui dit aux entrepreneurs qu'elle ne serait pas fâchée que l'homme en question fît des ballets, pourvu que cela ne fît aucune peine à son maître; paroles divines, dignes de la bonté et magnanimité de son âme! Sa Majesté peut ignorer, ainsi que l'impératrice, que la place de maître des ballets de l'Opéra de Paris est inamovible comme celle de premier président, héréditaire de premier à premier danseur. Un étranger n'y a aucun droit, à moins d'abdication, comme M. Dupré avait fait.

Mais ici mon fils n'a point envie de renoncer à ses droits, de devenir d'évêque meunier, d'être subordonné à un maître de province et d'Allemagne. Ordinairement ces messieurs viennent à Paris pour se perfectionner, et non pour donner des leçons aux

grands maîtres. Le petit Noverre a un peu trop d'ambition et de fatuité. Lorsqu'il vint se proposer, il y a trente ans, on le renvoya à la Foire donner ses ballets chinois. La favorite l'avait fait venir; cependant les sieurs Laval et Lany représentèrent leurs droits, et le roi et Mme de Pompadour cédèrent à la justice de leur cause. Le petit homme, pour se dédommager, fut ruiner Mlle Destouches et le prince de Wirtemberg, et jeter feu et flammes dans ses ballets, qui ne se soutiennent que par le grand faste et la grande dépense : car pour de la danse il n'y en a pas, et ce n'est pas ce qu'il faut au public éclairé de Paris, qui se lasserait bientôt de ces pantomimes où l'art serait négligé.

Pardonnez-moi, monsieur le marquis, de vous ennuyer si longtemps; mais je me trouve soulagée. Les injustices m'outrent; car, que risque mon fils? de faire la fortune la plus brillante en peu d'années dans les cours étrangères, où on lui tend les bras. Sa danse, sa harpe, son violon, sa composition, son heureux caractère, le feront chérir partout. Tenez, monsieur, je suis aussi humble que mon fils quand on me rend justice; mais lorsque je crois que l'on veut m'humilier, je m'élève comme un cèdre.

Peut-on mieux dire que Gardel à ces messieurs? Que savez-vous ce que je sais faire? éprouvez-moi un an; et si je suis un âne, comme vous paraissez le croire; si je ne mets pas l'union, l'économie, et si le public est mécontent, je cède, et je vais gagner et faire une fortune ailleurs. Mais avouez que votre procédé crie vengeance au ciel. Adieu, mon cher marquis; rappelons la souvenance du bon temps passé.

Je suis, monsieur, avec la plus parfaite considération, votre très-humble servante,

GARDEL.

Pardonnez mon gribouillage, je suis en colère.

— Les comédiens italiens ont donné, le jeudi 22, la première représentation de *Fleur-d'Épine*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes. Le poëme est de feu M. l'abbé de Voisenon; la musique de Mme Louis, femme d'un de nos plus célèbres architectes[1].

1. Marie-Emmanuelle Baillon, ou plutôt Bayon, née à une date qu'on ignore, se fit de bonne heure connaître comme musicienne. Mme de Genlis (*Mémoires*, Ladvocat, 1825, tome I, p. 357) parle d'un opéra-comique de son amie Mlle Bayon qu'on représenta dans son salon pendant l'hiver de 1767. Elle épousa, vers 1770, Victor

Le conte charmant qui a fourni l'idée de cette pièce est trop connu pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici le sujet, et c'est peut-être ce qui a nui le plus au succès de l'ouvrage. Il y a des choses si bien comme elles sont qu'il ne faudrait jamais y toucher. Le conte de *Fleur-d'Épine* était sans doute de ce nombre; c'est une grâce, une fleur même que la main de l'abbé de Voisenon, toute légère qu'elle était, n'a pu essayer de cueillir sans la faner. La seule scène vraiment jolie qui se trouve dans sa pièce est celle qu'il n'a pas empruntée de son modèle; et voici comme elle est amenée. La fée Dentue a laissé Fleur-d'Épine seule avec le prince Dentillon : elle lui propose plusieurs moyens de s'amuser qui ne lui conviennent point. La musique l'endort, un bal lui paraît une assemblée de fous; les illuminations lui font mal aux yeux; les feux d'artifice lui font peur. « Vous me paraissez, lui dit la princesse, un petit homme bien facile à amuser. — Ah! ah! lui répondit Dentillon, je ne suis pas grand seigneur pour rien. » Cependant Fleur-d'Épine profite de l'avis qu'il a bien voulu lui donner, et pour l'endormir elle chante. A peine est-il endormi que Tarare s'approche et parle à Fleur-d'Épine. Dentillon se réveille à moitié, et demande qui l'appelle. « C'est l'écho, lui répond Fleur-d'Épine. — Ne voilà-t-il pas qui est bien curieux, des échos! on ne trouve que cela dans le monde; mais je suis tenté de le faire parler. » Il chante; et Tarare, caché derrière un feuillage, répond en écho.

DENTILLON.	TARARE.
Que Fleur-d'Épine est belle! . . .	*belle.*
Lorsque j'aurai reçu sa foi,	
Qui des deux doit être infidèle? . . .	*elle.*
Qui pourrait se jouer à moi?.	*moi.*
J'empêcherai qu'elle n'échappe.	
Le mariage, au lieu d'être un bonheur,	
Est donc une attrape?	*une attrape.*
Mais je la contiendrai par la terreur. .	*erreur.*

Louis. M. Ch. Marionneau, qui prépare un travail important sur le constructeur du théâtre de Bordeaux, et qui veut bien nous communiquer ces renseignements, pense que, contrairement à l'opinion de Fétis, elle n'émigra point pendant la Révolution; son mari habitait Paris de 1792 à 1795. Il y mourut le 2 juillet 1800, rue Louis-le-Grand. Mme Louis, que l'*Almanach des spectacles* de 1801 indique comme demeurant au Théâtre-Favart, est morte à une date qui, jusqu'à ce jour, n'a pu être déterminée.

Toutes ces réponses excèdent le prince Dentillon, qui trouve que l'écho n'a pas le sens commun.

Ce duo, dont l'idée est ingénieuse, et que la musique a fort bien rendu, a été extrêmement applaudi. On a trouvé encore quelques traits assez brillants dans une ariette chantée par Mme Trial; mais l'ensemble de la pièce a paru froid, et les paroles et la musique ne promettent qu'un succès médiocre.

— Un amateur du temple de Gnide vient de publier *les Heures de Cythère*, un volume in-8° avec vignettes et culs-de-lampe[1].

Ce singulier ouvrage est divisé comme un bréviaire, par heures, par textes, par appels, par hymnes et par leçons. Le titre seul de ces *Heures*, mêlées de vers et de prose, pourra faire juger du goût qui y domine. La première, c'est la nécessité d'aimer; la seconde, l'imagination; la troisième, l'absence; la quatrième, la jalousie; la cinquième, le caprice; la sixième, les reprises; la septième, l'occasion, le mystère et les récoltes; la huitième, les glanes. Les trois dernières surtout sont d'une ferveur et d'une naïveté admirables. Tout l'ouvrage, quoique le style en soit à la fois monotone et maniéré, mystique et froid, métaphysique et vide d'idées, suppose cependant une âme assez vive, du moins cette disposition heureuse et douce qu'il convient souvent aux hommes de prendre pour de l'âme et de la sensibilité. Nous ne nous permettrons point de rapporter ici les morceaux les plus lumineux de ce catéchisme érotique; nous n'en citerons que quelques phrases pour donner une idée plus précise de la manière et du ton de l'auteur.

Une bouche brûlante appelle une autre bouche;
L'incendie est total à l'instant qu'on y touche.
Les sens sont avertis par ce *tocsin d'amour*.
. . . . . .
L'haleine est le parfum le plus cher aux amants :
On *pompe* une âme, et c'est multiplier ses sens.

Voici le début du portrait d'un véritable amant. « Une physio-

1. *Journée de l'Amour, ou Heures de Cythère*. A Gnide, 1776. Quatre figures de Taunay, gravées par Macret et Michel, et huit culs-de-lampe du même, gravés par Macret, Michel et Pruneau. Le catalogue manuscrit de l'Arsenal attribue cette production bizarre à la collaboration de Mme de Turpin, de Voisenon, de Favart, et de Guillard.

nomie heureuse, un regard décidé, la taille souple, la poitrine avancée et les épaules à distance honnête; tel était Lucas, etc.

En amour. . . . . .
On n'est à l'abri du naufrage
Que lorsqu'on a gagné le bord;
Et quand on peut mouiller au port,
Remettre au lendemain, ce n'est pas être sage.

Un tableau plus touchant et moins emblématique, c'est celui que fait Aglaure. « Qu'il est doux, ce calme où le plaisir nous conduit! Nos sens, dans leur apparente inaction, ont encore une force sensible. Frémissement! ton charme s'offre encore, et les accès convulsifs triomphent de ma lassitude. L'air est embaumé du parfum de l'amour. » Il n'est pas possible de continuer.

On n'est point d'accord sur l'auteur des *Heures de Cythère*[1]; mais l'opinion la plus générale les attribue à Mme la comtesse de Turpin, la meilleure amie de feu l'abbé de Voisenon. Elle-même, dit-on, les donne à un jeune homme qu'elle daigne protéger. Peut-être y aurait-il moyen de réunir les deux opinions. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve dans ces poésies une infinité de choses qu'il serait beaucoup plus naturel d'avoir faites en tête-à-tête que tout seul ou toute seule. Ce qu'il y a de sûr aussi, c'est que l'ouvrage perd à peu près tout ce qui peut le rendre intéressant, si ce n'est pas la confession de foi d'une jolie femme.

— Nous venons de recevoir de Ferney deux volumes charmants, qui prouvent bien que notre illustre patriarche retombe plus que jamais en jeunesse, un *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade, avec des pièces originales et les preuves*, et *la Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de Sa Majesté* L. R. D. P. *le roi de Prusse*[2]. Nous aurons l'honneur de vous en rendre un compte plus détaillé l'ordinaire prochain.

1. On a publié, depuis, *la Messe de Gnide*, où toutes les cérémonies de la messe sont parodiées. On y trouve des vers bien faits. Mais ne faut-il pas aimer singulièrement la parodie pour choisir un semblable sujet? (*Premiers éditeurs.*) *La Messe de Gnide* est de Griffet Labaume; imprimée d'abord à part, elle a été reproduite dans *les Fêtes et Courtisanes de la Grèce*. (Beuchot.)

2. Meister partageait l'erreur dans laquelle on était d'interpréter les initiales L. R. D. P. par *le roi de Prusse*; Voltaire, dans son *avertissement de l'éditeur*, placé en tête de la troisième édition de *la Bible enfin expliquée*, prend soin d'expliquer que par ces quatre lettres il a voulu dire *le roi de Pologne*.

VERS A M. HOUDON

SUR LA DIANE NUE QU'IL VIENT DE FAIRE

POUR S. A. S. Mgr LE DUC DE SAXE-GOTHA.

« Qu'Endymion m'ait aperçue,
Le bruit en a couru très-fort;
D'Actéon l'audace est connue,
On sait son crime et quel en fut le sort.
Mais Praxitèle Houdon, dans quel lieu m'a-t-il vue?
Où son œil surprit-il mes plus secrets appas? »
Diane en cet instant au bord d'une onde pure
Contemplait sa beauté sans voile, sans parure.
La déesse sourit. « Non, dit-elle tout bas,
Non, je ne l'en punirai pas. »

SEPTEMBRE

Comme Alexandre ne voulut être peint que par Apelles, il paraît fort simple que M. de Voltaire n'ait voulu l'être que par lui-même; et pour faire oublier à jamais les impertinents croquis des La Beaumelle, des Fréron, des Des Fontaines et de tant d'autres, sans en excepter les caricatures originales de M. Huber, notre illustre patriarche n'a point vu de moyen plus sûr que d'écrire lui-même les Mémoires de sa vie. Son *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade* ne renferme qu'une notice abrégée d'une partie de ses ouvrages, car il en est plusieurs dont il n'a pas même jugé à propos de faire mention; mais on y trouve en revanche une liste pompeuse de toutes ses liaisons avec les grandeurs et les puissances de la terre, une énumération très-édifiante de ses bonnes œuvres, et un recueil de pièces originales pour servir de preuves. Mme Du Deffand, qui n'a pu pardonner à l'auteur de ne l'avoir pas nommée une seule fois dans tout l'ouvrage, dit que M. de Voltaire n'a jamais rien écrit de plus mauvais, que c'est tout platement l'*inventaire de ses vieilles nippes*. Quelque rarement que ce malheur puisse arriver à

Mme Du Deffand, il y a lieu de croire qu'elle restera seule de son avis. Le nouveau Commentaire est plein de détails charmants et d'une gaieté soutenue. On ne peut rien lire de plus légèrement pensé, de plus agréablement écrit, et l'on doute, en vérité, si le livre eût gagné à avoir été fait trente ans plus tôt.

Il n'y a qu'une manière de rendre compte des ouvrages de M. de Voltaire, c'est de les copier. Celui-ci étant trop étendu pour l'insérer en entier dans nos feuilles, nous ne pouvons résister du moins au plaisir d'en extraire les anecdotes les plus intéressantes.

M. de Voltaire ne cite que deux particularités de sa jeunesse: les vers qu'il composa, à l'âge d'environ douze ans, pour un invalide, et le legs que lui fit la célèbre Ninon de l'Enclos, qui avait entendu parler de ces vers, et qui avait désiré de voir un enfant dont le premier essai marquait déjà des talents si rares. Voici les vers :

Digne fils du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,
Régnez sur le cœur des François,
Souffrez-vous que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des dieux!
On a dit qu'à votre naissance
Mars vous donna la vaillance,
Minerve la sagesse, Apollon la beauté;
Mais un dieu bienfaisant, que j'implore en mes peines,
Voulut aussi me donner mes étrennes
En vous donnant la libéralité.

« La tragédie d'*Œdipe* ne fut représentée qu'en 1718, et encore fallut-il de la protection. Le jeune homme, qui était fort plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, et ne s'embarrassait point que sa pièce réussît ou non; il badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand prêtre dans une scène où ce même grand prêtre faisait un effet très-tragique. »

Ce trait, sans doute, est de caractère, s'il en fut jamais; il annonce à la fois la souplesse de génie la plus étonnante, la supériorité d'esprit la plus singulière, et les plus heureuses dispositions du monde à se jouer de tout ce qui impose le plus aux

hommes. Ce n'est point du tout ici le statuaire de la fable qui fait des dieux et qui tremble devant son propre ouvrage. Artiste et philosophe tour à tour, au talent de faire des dieux il réunit encore celui de persifler lui-même l'œuvre de ses mains ou de son imagination; et ce dernier effort n'est pas le moins rare sans doute.

« Il commença *la Henriade* à Saint-Ange, chez M. de Caumartin, avant qu'*Œdipe* fût joué. Il lut un jour plusieurs chants de ce poëme chez le jeune président de Maisons, son intime ami. On l'impatienta par des objections; il jeta son manuscrit dans le feu. Le président Hénault l'en retira avec peine. « Souvenez-« vous, lui dit M. Hénault dans une de ses lettres, que c'est moi « qui ai sauvé *la Henriade*, et qu'il m'en a coûté une belle paire « de manchettes. » Ce poëme fut imprimé, avec beaucoup de lacunes, sous le titre de *la Ligue*. On engagea le cardinal de Bissy, alors président de l'assemblée du clergé, à censurer juridiquement l'ouvrage; mais une si étrange procédure n'eut pas lieu.

« Il donna la tragédie de *Mariamne* en 1722. Mariamne était empoisonnée par Hérode; lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria *la reine boit*, et la pièce tomba. Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre *la Henriade*, pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni privilége, ni protection. « Je n'ai pas le nez, dit-il dans une lettre à M. Dumas « d'Aigueberre, je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon « pays. » Il avait raison; le roi Greoge Ier, et surtout la princesse de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une souscription immense. Ce fut le commencement de sa fortune...

« En 1730, il donna son *Brutus*, que je regarde comme sa tragédie la plus fortement écrite, sans même en excepter *Mahomet*. Elle fut très-critiquée. J'étais, en 1732, à la première représentation de *Zaïre*; et, quoiqu'on y pleurât beaucoup, elle fut sur le point d'être sifflée... Un académicien l'ayant proposé en ce temps-là pour remplir une place vacante à laquelle notre auteur ne songeait point, M. de Boze [1] déclara que l'auteur de *Brutus* et de *Zaïre* ne pouvait jamais devenir un sujet académique.

1. C'est ce profond antiquaire qui prétendait prouver l'ignorance et l'ineptie des artistes en citant le mot sublime de Bouchardon sur Homère : « Lorsque j'ai lu ce poëte, j'ai cru avoir vingt pieds de haut. » (Meister.)

« Il était lié alors avec l'illustre marquise du Châtelet, et ils étudiaient ensemble les principes de Newton et les systèmes de Leibnitz. Ils se retirèrent plusieurs années à Cirey en Champagne. M. de Voltaire y fit bâtir une galerie où l'on fit toutes les expériences sur la lumière et sur l'électricité. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner, le 27 janvier 1736, la tragédie d'*Alzire, ou les Américains*, qui eut un grand succès. Il attribua cette réussite à son absence. Il disait : *Laudantur ubi non sunt, sed cruciantur ubi sunt...*

« L'attachement de notre auteur pour les principes de Newton et de Locke lui attira une foule d'ennemis. Il écrivait à M. Falkener, le même auquel il avait dédié *Zaïre :* « On croit que les « Français aiment la nouveauté; mais c'est en fait de cuisine et « de modes; car, pour les vérités nouvelles, elles sont toujours « proscrites parmi nous; ce n'est que quand elles sont vieilles « qu'elles sont bien reçues, etc. »

Pour se délasser des travaux de la physique, il s'amusa à faire le poëme de *la Pucelle*. Les seules bonnes éditions sont celles de MM. Cramer...

Ayant été à Bruxelles, il y vit le célèbre Rousseau. « Ces deux poëtes, dit-il, se virent, et bientôt conçurent une assez forte aversion l'un pour l'autre. Rousseau ayant montré à son antagoniste une *Ode à la Postérité*, celui-ci lui dit : « Mon ami, voilà « une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse. » Cette raillerie ne fut jamais pardonnée.

« Les extrêmes bontés avec lesquelles le roi de Prusse l'avait prévenu lui firent bien oublier la haine de Rousseau. Ce monarque était poëte aussi, mais il avait tous les talents de sa place et tous ceux qui n'en étaient pas... Il avait envoyé à M. de Voltaire l'*Anti-Machiavel*, pour le faire imprimer; il lui donna un rendez-vous dans un petit château appelé Meuse, auprès de Clèves. Celui-ci lui dit : « Sire, si j'avais été Machiavel, et si j'avais eu « quelque accès auprès d'un jeune roi, la première chose que j'au- « rais faite aurait été de lui conseiller d'écrire contre moi. » Depuis ce temps, les bontés du monarque prussien redoublèrent pour l'homme de lettres français, qui alla lui faire sa cour à Berlin sur la fin de 1740, avant que le roi se préparât à entrer en Silésie.

« Alors le cardinal de Fleury lui prodigua les cajoleries les plus flatteuses, dont il ne paraît pas que notre voyageur fût la

dupe. Voici sur cette matière une anecdote bien singulière, et qui pourrait jeter un grand jour sur l'histoire de ce siècle. Le cardinal écrivit à M. de Voltaire, le 14 novembre 1740 : « La « corruption est si générale, et la bonne foi si indécemment ban- « nie de tous les cœurs, dans ce malheureux siècle, que si on « ne se tenait pas bien ferme dans les motifs supérieurs qui nous « obligent à ne point nous en départir, on serait quelquefois « tenté d'y manquer dans certaines occasions. Mais le roi, mon « maître, fait voir du moins qu'il ne se croit point en droit « d'avoir de cette espèce de représailles; et dans le moment de « la mort de l'empereur, il assura M. le prince de Lichtenstein « qu'il garderait fidèlement tous ses engagements. » Ce n'est point à moi d'examiner comment, après une telle lettre, on put, en 1741, entreprendre de dépouiller la fille et l'héritière de l'empereur Charles VI...

« De retour à Bruxelles, il y fit la tragédie de *Mahomet*, et alla bientôt après, avec Mme du Châtelet, faire jouer cette pièce à Lille. La fameuse demoiselle Clairon y jouait et montrait déjà les plus grands talents... Dans un entr'acte on apporta à l'auteur une lettre du roi de Prusse, qui lui apprenait la victoire de Molwitz; il la lut à l'assemblée, on battit des mains. « Vous verrez, « dit-il, que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne... »

Extrait d'une lettre de M. de Voltaire à M. d'Aigueberre, du 4 avril 1743.

« La *Mérope* n'est pas encore imprimée; je doute qu'elle réussisse autant à la lecture qu'à la représentation... La séduction a été au point que le parterre a demandé à grands cris à me voir; on m'est venu prendre dans une cache où je m'étais tapi; on m'a mené de force dans la loge de Mme la maréchale de Villars, où était sa belle-fille. Le parterre était fou; il a crié à la duchesse de Villars de me baiser, et il a tant fait de bruit qu'elle a été obligée d'en passer par là, par l'ordre de sa belle-mère. J'ai été baisé publiquement comme Alain Chartier par la princesse Marguerite d'Écosse; mais il dormait, et j'étais bien éveillé... »

« Le fameux comte de Bonneval lui écrivit de Constantinople, et fut en correspondance avec lui pendant quelque temps. » M. de Voltaire rapporte ici un fragment très-curieux de ce commerce épistolaire, contenant les motifs qui déterminèrent le

comte à embrasser la religion de Mahomet, et l'histoire de son abjuration. On lui épargna la cérémonie de la circoncision en faveur de son âge, etc.

« M. de Voltaire eut, sur la fin de 1744, un brevet d'historiographe de France. Il était déjà connu par son *Histoire de Charles XII;* cette histoire fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de George Ier, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Pultawa. Cette Histoire fut très-louée pour le style et très-critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques et les incrédules cessèrent lorsque le roi Stanislas envoya à l'auteur une attestation authentique conçue en ces termes : « M. de « Voltaire n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonstance; « tout est vrai, tout est dans son ordre. Il a parlé sur la Pologne « et sur tous les événements qui sont arrivés, comme s'il avait « été témoin oculaire. Fait à Commercy, 11 juillet 1759. »

« En 1745, il fit *la Princesse de Navarre* pour les fêtes du mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne. Mme d'Étioles, depuis la marquise de Pompadour, obtint alors pour lui le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Voici le petit impromptu qu'il fit sur cette grâce :

Mon *Henri Quatre* et ma *Zaïre,*
Et mon Américaine *Alzire,*
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi.
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la Foire.

« L'histoire étant devenue un de ses devoirs, il commença quelque chose du *Siècle de Louis XV*, mais il différa de continuer; il écrivit la campagne de 1741 et la mémorable bataille de Fontenoy. » M. de Voltaire juge à propos de transcrire ici une longue lettre que M. le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères et frère aîné du secrétaire d'État de la guerre, lui écrivit du champ de bataille. Cette lettre donne presque toute la gloire de cette grande journée à M. le maréchal de Richelieu. Mais il est à remarquer que ce ministre haïssait personnellement M. le maréchal de Saxe, et c'est ce que M. de Voltaire oublie.

Il eût peut-être paru singulier que M. de Voltaire n'eût pas

dit un mot sur la révolution de 1771, après l'avoir célébrée dans le temps avec les plus grands éloges. Voici comme il touche cette corde délicate, à propos d'un passage des *Considérations sur le gouvernement*, de M. le marquis d'Argenson. « Ce passage important semble avoir annoncé de loin l'abolition de cette honteuse vénalité, opérée en 1771, à l'étonnement de toute la France, qui croyait cette réforme impossible. » En note : « Cette abolition n'a été que passagère. »

Le ministre citoyen (M. d'Argenson) employa l'homme de lettres (M. de Voltaire) dans plusieurs affaires considérables, pendant les années 1745, 1746 et 1747. C'est probablement la raison pour laquelle nous n'avons aucune pièce de théâtre de notre auteur pendant le cours de ces années. Il fut chargé de faire le *Manifeste du roi de France en faveur du prince Charles Édouard.* « Ce fut l'infortuné comte de Lally qui avait fait le projet et le plan de cette descente, laquelle ne fut point effectuée.

« En 1746, M. de Voltaire entra à l'Académie française, et fut le premier qui dérogea à l'usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que des louanges rebattues du cardinal de Richelieu. »

C'est en 1749, après la mort de Mme la marquise du Châtelet, que le roi de Prusse appela M. de Voltaire auprès de lui. Tout le monde connaît la superbe lettre que ce monarque lui écrivit à ce sujet, et qui ne peut être comparée qu'à celle que M. d'Alembert vient de recevoir de la même main, à l'occasion de la mort de Mlle de Lespinasse.

« Notre auteur eut à Berlin la croix du mérite, la clef de chambellan, et vingt mille francs de pension. Cependant il ne quitta jamais sa maison de Paris, et j'ai vu, par les comptes de M. de Laleu, notaire à Paris, qu'il y dépensait trente mille francs par an. » Il ne fallait pas moins qu'un témoignage aussi authentique pour détruire tous les mauvais contes que l'on s'est plu à répandre sur les épargnes excessives de M. de Voltaire pendant son séjour en Allemagne.

« Son enthousiasme pour le roi de Prusse allait jusqu'à la passion... Il couchait au-dessous de son appartement, et ne sortait de sa chambre que pour souper. Le roi composait en haut des ouvrages de philosophie, d'histoire et de poésie, et son favori cultivait en bas les mêmes arts et les mêmes talents. Ils s'en-

voyaient l'un à l'autre leurs ouvrages... Ses jours coulaient ainsi dans un repos animé par des occupations si agréables... Le bonheur aurait été plus durable... sans une malheureuse dispute de physique mathématique élevée entre Maupertuis et Kœnig... La plaisanterie que fit M. de Voltaire sur les *Lettres philosophiques* fut regardée comme un manque de respect au monarque. Il s'en alla faire une visite à Son Altesse la duchesse de Gotha, qui l'a toujours honoré d'une amitié constante jusqu'à sa mort. C'est pour elle qu'il écrivit les *Annales de l'Empire.*

« Quand il fut à Francfort-sur-le-Mein, un bon Allemand, qui n'aimait ni les Français ni leurs vers, vint, le 1er juin, lui redemander les *Œuvres de poeshie* du roi son maître. Notre voyageur répondit que les *Œuvres de poeshie* étaient à Leipsick avec ses autres effets. L'Allemand lui signifia qu'il était consigné à Francfort, et qu'on ne lui permettrait d'en partir que quand les OEuvres seraient arrivées. M. de Voltaire lui remit sa clef de chambellan et sa croix, et promit de rendre ce qu'on lui demandait ; moyennant quoi le messager lui signa ce billet : « Mon-« sieur, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où est l'*Œuvre* « *de poeshie* du roi mon maître, vous pourrez partir où vous « paraîtra bon. *A Francfort*, 1er juin 1753... » Le prisonnier signa au bas du billet : « Bon pour l'*Œuvre de poeshie* du roi « votre maître. » Mais quand les vers revinrent, on supposa des lettres de change qui ne venaient point. Les voyageurs furent arrêtés quinze jours au cabaret du Bouc, pour ces lettres de change prétendues... Ces détails ne sont jamais sus des rois. Cette aventure fut bientôt oubliée de part et d'autre, comme de raison. Le roi rendit ses vers à son ancien admirateur, et en renvoya bientôt de nouveaux et en très-grand nombre. C'était une querelle d'amants. Les tracasseries de cour passent, mais le caractère d'une belle passion dominante subsiste longtemps. »

M. de Voltaire rend compte ensuite de son établissement à Ferney, des fêtes qu'il y donna, des soupers de cent couverts, des bals, des spectacles, etc. ; de la souscription qu'il fit pour Mlle Corneille ; des secours qu'il donna à MM. de Crassy, persécutés par le supérieur de la maison des jésuites d'Ornex, dont le véritable nom était *Fesse*, qu'il avait changé en celui de *Fessi* ; de l'affaire des Calas, et de la part qu'il eut à la réhabilitation de cette famille infortunée ; des services qu'il rendit aux Sirven ; du

commerce et des manufactures qu'il établit dans ses terres ; de l'harmonie, plus admirable encore, qu'il sut maintenir entre les catholiques et les protestants dont sa nouvelle colonie se trouve composée, etc.

« Parmi les étrangers qui vinrent en foule à Ferney, on compta plus d'un prince souverain. Il fut honoré d'une correspondance très suivie avec plusieurs d'entre eux, dont les lettres sont encore entre mes mains. La moins interrompue fut celle de Sa Majesté le roi de Prusse et de Mme la princesse Wilhelmine, margrave de Bareith, sa sœur...

« L'impératrice de Russie envoya M. le prince de Koslouski présenter de sa part, à M. de Voltaire, les plus magnifiques pelisses, et une boîte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamants. On croirait que c'est l'histoire d'Aboulcassem, dans *les Mille et une Nuits*. M. de Voltaire lui mandait qu'il fallait qu'elle eût pris tout le trésor de Moustapha dans une de ses victoires ; et elle répondit « qu'avec de l'ordre on est tou-« jours riche, et qu'elle ne manquerait, dans cette grande guerre, « ni d'argent ni de soldats ». Elle a tenu parole.

« Cependant le fameux sculpteur, M. Pigalle, travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Ferney. Ce fut une étrangère qui proposa un jour, en 1770, à quelques véritables gens de lettres, de lui faire cette galanterie... Mme Necker, femme du résident de Genève, conçut ce projet la première. C'était une dame d'un esprit très-cultivé, et d'un caractère supérieur, s'il se peut, à son esprit... Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre M. d'Alembert, et voulut être des premiers à souscrire... Ce monarque fit plus : il fit exécuter une statue de son ancien serviteur dans sa belle manufacture de porcelaine, et la lui envoya avec ce mot gravé sur la base : *Immortali*. M. de Voltaire écrivit au-dessous :

Vous êtes généreux. Vos bontés souveraines
Me font de trop nobles présents ;
Vous me donnez sur mes vieux ans
Une terre dans vos domaines.

« Le solitaire étant malade et n'ayant rien à faire..., se comporta comme ceux qu'on appelait jansénistes à Paris. Il fit si-

gnifier par un huissier à son curé, nommé *Gros*, bon ivrogne, qui s'est tué depuis à force de boire, que ledit curé eût à le venir oindre dans sa chambre, au 1er avril, sans faute. Le curé vint, et lui remontra qu'il fallait d'abord commencer par la communion, et qu'ensuite il lui donnerait les saintes huiles. Le malade accepta la proposition : il se fit apporter la communion dans sa chambre; et là, en présence de témoins, il déclara par-devant notaire qu'il pardonnait à son calomniateur (un capelan qui avait écrit au roi de France, de couronne à couronne, pour le prier de chasser M. de Voltaire), qui avait tenté de le perdre, et qui n'avait pu y réussir. Le procès-verbal en fut dressé. Il dit après cette cérémonie : « J'ai eu la satisfaction de mourir comme Gusman dans *Alzire*, et je m'en porte mieux. Les plaisants de Paris croiront que c'est un poisson d'avril. »

Le *Commentaire historique* est suivi de plusieurs lettres intéressantes à M. Tovazzi, à M. le comte de Caylus, à M. le duc de La Vallière, à M. Linguet sur Montesquieu et Grotius, à M. Walpole sur la tragédie et sur l'histoire, à milord Chesterfield, à Mlle Clairon, à MM.... sur les Lettres prétendues du pape Ganganelli, à M. Bailly sur l'astronomie, etc.

PENSÉES DÉTACHÉES.

La religion chrétienne, universelle dans ses principes, est par là même peu susceptible d'une grande influence sur l'intérêt dominant de la société politique; elle est bien plus propre au philosophe qu'au citoyen. Nos prêtres cependant se sont efforcés de lui donner toute l'énergie d'une religion nationale; ils ont voulu lui subordonner tous les ressorts de l'État, en faire le mobile de tout. Lorsqu'on veut forcer les hommes ou les opinions à prendre un caractère qui n'est pas le leur, ce n'est qu'en les jetant dans l'extrême qu'on y parvient, et c'est le parti qu'ont pris les chefs de notre Église. Sans avoir eu les avantages d'une religion nationale, le christianisme en a eu toutes les prétentions, toutes les fureurs, et les a même infiniment exagérées. On pardonnait en Grèce à un Persan de n'être pas de la religion grecque, comme on lui pardonnait d'être Persan; mais, puisqu'il est décidé que tous les hommes doivent être chrétiens, comment ne pas persécuter tous ceux qui ne le sont pas?

« Il y a, disait le philosophe Anaximène, une forte objection contre l'existence de Dieu, c'est l'existence du monde; il y a une forte objection contre l'immortalité, c'est la mort. » Il y a une forte objection contre la politique et la morale, c'est l'histoire des passions, histoire qui comprend à peu près celle de tous les gouvernements de la terre.

Les chevaliers errants furent, du moins dans les premiers temps, ce qu'étaient Hercule et Thésée, les destructeurs des tyrans, les vengeurs du monde. La Grèce les eût adorés comme des demi-dieux; nous en avons fait des objets de ridicule. Quand il n'y a plus de lois, ou quand les lois sont devenues barbares, la nature permet qu'il s'élève des hommes assez sublimes pour y suppléer par leurs lumières, ou pour s'élever au-dessus d'elles par la force.

C'est dans le calme qui succède à l'orage, dans ce recueillement qui naît à la suite d'une vive inquiétude, que notre âme s'ouvre à de nouvelles lumières et se décide sur des lueurs qui jusqu'alors l'avaient laissée incertaine.

Le dogme de la nécessité du *Fatum* n'a jamais été l'opinion dominante, qu'on n'y ait ajouté quelques modifications qui en détruisaient la force. Ce n'est qu'à ce prix que nous adoptons tous les principes qui blessent nos illusions habituelles.

De tous les prêtres du monde, ce sont les juifs, les Turcs et les protestants qui ont eu le moins d'égards pour les femmes; ils ne leur ont laissé aucune part aux honneurs de la religion. L'Église de Rome a mieux connu ses intérêts. Charlemagne obligea les Saxons à rendre à la sainte Vierge tous les respects qu'ils avaient rendus jusqu'alors à la déesse Hertha. On a délibéré, dans une assemblée infiniment vénérable, si l'on ne ferait pas de la mère de Notre-Seigneur la quatrième personne de la divinité. Après la bataille de Sempach, les Suisses firent une loi qui honore trop leur galanterie pour être oubliée. Cette loi défendait de violer les captives, et le défendait uniquement par respect pour la mémoire de la très-sainte Vierge.

Chaque lieu, chaque homme peut avoir son dieu tutélaire; à la bonne heure; mais, pour être solidement établi, le culte doit être au moins national. Les opinions religieuses que ce culte suppose n'acquièrent le crédit dont elles ont besoin qu'à force de s'étendre et de se communiquer. Ce n'est qu'autant que notre foi

peut s'appuyer sur la foi des autres qu'elle devient ferme et puissante. Cette observation explique peut-être la manie des persécutions, mais ne la justifie pas.

Le paradis des rabbins brille par ses repas gigantesques; on croit y reconnaître l'*idéal* de leur pâque. Le ciel des chrétiens ressemble beaucoup à une église. L'élysée des Grecs et des Romains est un parc délicieux; leurs forêts sacrées en ont pu fournir le modèle. La plupart de nos paradis ne sont que l'image exaltée des cérémonies religieuses par lesquelles on nous prépare à la vie à venir. Celui de Mahomet, le paradis par excellence, enivre, enchante tous les goûts de la sensualité la plus commune et la plus recherchée. C'est un conte digne des *Mille et une Nuits*; mais, soutenu de l'appareil imposant de la religion, il a subjugué la moitié de l'Asie et de l'Afrique; il a fait supporter aux peuples les plus indomptables le joug le plus affreux et le plus humiliant.

L'amour et l'espérance attachent une âme tendre et sensible à la croyance du plus sublime des êtres. Il n'en est pas de même des hommes vulgaires. Le même intérêt qui les attache à leurs tyrans les attache à leurs dieux, la crainte ou le mépris des lois, le besoin de l'impunité. C'est le désir insensé, la folle espérance d'étendre leur empire sur la nature même, qui a fait imaginer aux hommes des dieux, des fées et des génies. En élevant ces êtres fantastiques au-dessus de la nature, ils se flattèrent, dans leur démence, qu'à la faveur de cette protection chimérique, ils échapperaient sans peine aux arrêts du sort, ou les changeraient même au gré de leurs vœux et de leurs prières.

Combien de choses que les hommes n'auraient jamais ni conçues ni exécutées sans en avoir eu quelque présage en songe! Notre imagination, livrée à elle-même, redouble d'activité. Il semble qu'elle ose davantage à l'ombre propice des rêves que sous la garde des sens qui l'observent ou la distraient. Voilà le principe des songes prophétiques employés si souvent par les poëtes; et c'est ainsi que les plus ingénieuses fictions de l'art se retrouvent toutes dans la nature la plus commune.

Peut-être n'y a-t-il jamais eu que deux espèces d'hommes sur la terre, les âmes fortes et les âmes faibles. Les unes ne peuvent être remuées que par la force du raisonnement ou par l'énergie

des passions; les autres demeurent continuellement sous le charme de l'imagination et de la sensibilité.

Avec de l'esprit et quelque intérêt dans la vie, il serait bien difficile de ne pas devenir méchant si la nature n'y avait pas heureusement pourvu, en nous donnant je ne sais quelle âme qui nous rend toujours bêtes à propos.

L'imagination est au bon sens ce que la lumière des lampions est à la clarté du jour. Comme toute la vie ne se passe guère qu'en décorations, jugez si le grand jour est ce qui convient le mieux au bonheur.

L'art, n'ayant point les ressources de la nature, doit y suppléer par celles qui sont en son pouvoir. La nature a plus de richesses, l'art plus de choix. Si la nature est plus libre et plus variée dans ses mouvements, l'art a plus d'élégance et de précision. Il existe au fond de notre âme un modèle de perfection qui nous est propre, et ce modèle est supérieur à tout ce que nous voyons dans la nature. C'est pour cette raison seule que la jouissance anéantit le prestige et les douces illusions du désir.

L'intéressante découverte qu'on a faite dans ce siècle, que les couleurs n'étaient pas dans les objets mêmes, ni le bien et le mal dans nos actions, mais dans la manière de les voir ou de les faire!

ELPHIRE ET MÉLAZONE,

OU PORTRAITS DES DEUX COUSINES[1].

PAR M. LE MARQUIS DE PEZAY.

Prenez Elphire pour modèle,
Si vous peignez la Volupté.
Voulez-vous peindre la Gaîté?
C'est Elphire, c'est encore elle.
Je crois même que j'oserais,
Sans vouloir lui faire injustice,
Emprunter quelqu'un de ses traits
Pour le portrait de la Malice;
Et je ne serais point surpris
Que par l'art de l'enchanteresse
Le même tableau ne fût pris

1. Mme la comtesse de Stroganof et Mme la princesse de Bariatinski. (MEISTER.)

Pour l'emblème de la Tendresse.
Elle est piquante avec candeur,
Ingénieuse à la fois et naïve;
Elle est touchante sans langueur,
Et sans pétulance elle est vive;
Son entretien séduit, et son silence plaît;
Sa façon d'écouter vaut celle de bien dire;
La grâce est tout ce qu'elle fait;
Et le goût, c'est l'instinct d'Elphire.
En elle on peut voir tour à tour
Ou l'enfant qui folâtre, ou la femme qui pense.
Son défaut est l'indifférence,
Mais elle y donne encore un faux air de l'amour.
Quand on a répété : « Que Mélazone est belle! »
On croit l'avoir louée, on n'a rien fait pour elle.
Que l'on ôte à ses traits leur régularité,
A son sein la fraîcheur, à sa peau la finesse,
Seulement à ses yeux qu'on laisse leur tendresse,
Et l'on verra combien la sensibilité
A des charmes puissants plus sûrs que la beauté.
On la croirait souvent plus sensible qu'heureuse;
Alors on s'attendrit et l'on en veut aux dieux.
Elle est belle, elle est tendre, elle est même rêveuse;
Et je ne connais rien de si doux sous les cieux
Qu'un sentiment rêveur qu'expriment deux beaux yeux.
Mélazone une nuit m'apparut dans un songe :
Dans ce rêve charmant tout ne fut pas mensonge.
Mélazone y gardait son air timide et doux;
Mélazone y berçait l'Amour sur ses genoux.
Elle parait son front de guirlandes nouvelles,
Jetait un œil craintif sur ses flèches cruelles,
Et tout bas répétait cent fois en l'embrassant :
« Aimable dieu! cruel enfant!
Combien je t'aimerais si tu n'avais point d'ailes! »
Je croirais volontiers que ce fut en ce jour
Que, pour la rendre plus parfaite,
Ce vrai dieu, ce fripon d'Amour,
Sut nous la rendre un peu coquette.
Mais ce n'est point pour nos tourments
Que le désir de plaire réveille Mélazone.
Elle veut plaire à tous et n'afflige personne,
Aime à parler d'amour, à faire des romans,
Mais paye en amitié tous les soins des amants.
Des plus doux entretiens de la galanterie
Elle aime le piquant, veut en cueillir la fleur,
Sait en ôter l'épine, et la coquetterie
S'épure en passant par son cœur.

— *Le Duel comique*, opéra-bouffon en deux actes, imité de l'italien sur la musique du sieur Paisiello, par M. Moline, a été représenté pour la première fois le lundi 16 septembre.

Cet ouvrage mérite d'être distingué à plus d'un titre. C'est d'abord la parade la plus longue que nous ayons encore vue; c'est de toutes les farces du monde celle où les acteurs rient le plus et les spectateurs le moins; c'est à la fois la pièce la plus dépourvue de toute espèce d'invention, et cependant la plus difficile à débrouiller; c'est en un mot un ensemble, une perfection de platitude à laquelle nos plus illustres génies dans ce genre n'avaient pas encore pu atteindre. Aussi l'ascendant du poëte a-t-il bientôt surmonté celui du compositeur. La plus excellente musique de Paisiello, aux prises avec la prose et les vers du sieur Moline, a misérablement succombé à la troisième ou à la quatrième représentation, et l'on a dit que ce *Duel* était beaucoup moins comique que ne l'annonçait l'affiche, puisqu'on y massacrait sans pitié un des plus grands musiciens de l'Italie.

Ce qui a pu contribuer encore à précipiter la chute de l'ouvrage, c'est le peu de goût qu'on a mis dans la distribution des ariettes, qui non-seulement ne sont pas toutes du même maître, mais qui n'ont même aucun rapport entre elles, l'une étant du genre le plus héroïque, l'autre du genre le plus bouffon. Ce mélange absurde fait que l'effet d'un morceau nuit continuellement à l'effet de l'autre, et que l'ensemble de l'opéra, paroles et musique, ressemble à un concert mal ordonné que des importuns viendraient sans cesse interrompre par le plus sot bavardage. Il faudrait aimer furieusement la musique pour l'aimer à ce prix. Or nous n'en sommes pas encore là.

— *Requête des soldats français à la reine, sur la discipline établie par les nouvelles ordonnances.* Cette pièce, telle quelle, a trop couru pour l'oublier dans nos feuilles : c'est apparemment l'ouvrage d'un jeune homme dont la tête, remplie de vers tragiques, s'échauffe aisément sur toutes sortes de sujets. On y trouvera quelques tirades que l'extrême sensibilité de notre parterre n'eût pas manqué d'applaudir au théâtre, mais pas un vers qui soit dans le ton de la chose. Quand Sa Majesté aurait condamné toute son armée à être pendue, il eût été difficile à notre poëte de trouver un ton plus lamentable et plus désespéré. Comment une punition militaire, reçue dans tout le reste de l'Europe, peut-elle

être regardée en France comme la flétrissure la plus humiliante? Sans discuter ici jusqu'à quel point les préjugés nationaux méritent d'être respectés, on remarquera seulement que ce n'est ni aux philosophes ni aux poëtes à exagérer des préventions de ce genre. Le peuple français, avec la réputation d'être le plus souple et le plus volage de tous les peuples, est peut-être celui qui tient le plus à ses anciennes maximes, à ses vieilles opinions, à tous ses us et coutumes. Peut-être le ciel l'a-t-il voulu ainsi : d'un côté, pour suppléer à l'énergie qui leur manque; d'un autre, pour modérer imperceptiblement l'exercice d'une puissance trop absolue. De peur d'être aussi sérieux que notre poëte, rapportons simplement comment la question qui fait le sujet de ces vers fut décidée un jour dans une assemblée d'officiers où on l'avait agitée avec beaucoup de feu. Chacun dit son mot; un seul de la compagnie s'obstinait à garder le silence. Après avoir écouté le plus gravement du monde tout ce qu'on avait avancé pour et contre, il se leva au milieu du cercle, et, d'un très-grand sang-froid, leur dit : « Messieurs, vous penserez là-dessus comme il vous plaira. Pour moi, j'ai reçu beaucoup de coups de bâton, j'en ai fait donner beaucoup, et je m'en suis toujours bien trouvé. » C'était un officier de fortune qui avait acquis beaucoup d'expérience dans tous les grades par où il avait passé.

Reine, de vieux guerriers, d'intrépides soldats,
Honneur de leur pays, soutien de vos États,
Viennent de leurs malheurs vous retracer l'image.
Ils tombent à vos pieds... Votre plus beau partage,
Le plus grand de vos droits et le plus précieux,
Est d'essuyer les pleurs des sujets malheureux.
Nos sanglots étouffés ne peuvent se contraindre;
Nous ne murmurons pas, mais nous osons nous plaindre.
Oh! faut-il déclarer l'objet de nos ennuis?
Ah! faut-il prononcer? Nous sommes avilis
Un ordre de Louis flétrit notre existence;
Lui-même a confirmé cette horrible sentence,
Il nous a condamnés. Fatal moment d'erreur!
Aux yeux des nations tu nous ravis l'honneur.
Quoi! ces mêmes héros, enfants de la victoire,
Que Bayard conduisit dans les champs de la gloire,
Ces soldats qui jadis, élevant leur pavois,
Jouissaient du bonheur de se créer des rois,
D'un déshonneur public éprouvent l'infamie!

L'univers est témoin de leur ignominie!
Le Français ne suit plus la voix de la valeur;
Par le frein de la crainte on veut guider son cœur.
Et pour comble de maux, dirons-nous d'injustice,
L'instrument de sa gloire est celui du supplice!
Si le ciel eût permis que vous eussiez pu voir
Sur nos fronts pâlissants les traits du désespoir,
Le soldat consterné ne respirant qu'à peine,
La douleur de nos chefs, et leur voix incertaine
Nous lire en frémissant cet arrêt douloureux,
Votre cœur eût gémi sur tant de malheureux.
Dans quel moment encore un revers si funeste
De nos jours de douleur vient-il flétrir le reste?
Nous avions vu briller l'aurore du bonheur;
Tout semblait annoncer un règne de douceur :
Hélas! nos cœurs ouverts à la reconnaissance
D'un monarque chéri bénissaient la clémence;
Il venait d'abolir cette loi de rigueur
Qui livrait à la mort un soldat déserteur.
Nos camps retentissaient de nos cris d'allégresse;
Son nom parmi nos rangs se répétait sans cesse.
Quel silence effrayant succède à nos clameurs!
De longs gémissements annoncent nos douleurs;
Si l'on entend des cris, ce sont des cris funèbres;
Nous recherchons la nuit et l'horreur des ténèbres.
Pourquoi des malheureux éloignez-vous la mort?
Ah! livrez-nous plutôt à la rigueur du sort;
A cette loi de sang rendez son existence;
Nous osons entrevoir la désobéissance.
Qui, parmi des soldats, osera le premier
Remplir d'un vil bourreau l'exécrable métier?
Quand la rigueur du sort les a jugés coupables,
Nous n'avons pas frémi d'immoler nos semblables.
Mais les déshonorer! Non, jamais des soldats
Ne prêteront leurs mains à de tels attentats :
Nous aimons mieux périr. Reine, le vrai courage
Peut survivre au malheur, mais non pas à l'outrage.

Et c'est toi, Saint-Germain!... Ah! quand sous nos drapeaux
Tu fixais la victoire et guidais nos travaux,
Tu n'as pas employé la voix de la menace;
Du sang de nos guerriers tu respectas l'audace.
Le temple de l'honneur par nous te fut ouvert;
Rougis-tu des lauriers dont nous t'avons couvert?
Va, le cœur des Français sera toujours le même;
Il suit avec ardeur un préjugé qu'il aime :
On n'a jamais besoin d'exciter sa valeur.

Ouvre nos cœurs sanglants, tu trouveras l'honneur.
Qu'aux habitants du Nord la discipline austère
Inflige un châtiment qu'elle a cru nécessaire;
Esclaves plus longtemps, et plus tard policés,
Courbés dessous le joug, leurs cœurs sont affaissés.
Des fers de l'esclavage ils ont encor l'empreinte.
Des serfs peuvent sans honte obéir à la crainte.
Mais nous, le sentiment est notre unique loi;
Librement un soldat se consacre à son roi :
C'est du trône français le plus bel apanage.
Pourquoi vouloir détruire un aussi noble usage?
Rivaux de notre gloire, on a vu les Bourbons
Se disputer l'honneur d'être nos compagnons.
Et tu prétends flétrir ces titres respectables!
Que ferais-tu de plus si nous étions coupables?
Pour connaître nos maux viens passer dans nos rangs,
Tu n'y trouveras plus que des soldats tremblants,
Calculant les instants qu'ils ont encore à suivre
Les drapeaux sous lesquels ils se plaisaient à vivre.
Nos regards languissants, ternis par nos malheurs,
S'élevant vers les cieux, laissent couler des pleurs.
Moins il est mérité, plus le mal est terrible :
A notre état cruel tout le monde est sensible.
Ces soldats vétérans que le malheur poursuit,
Qui de leur sang versé perdent l'unique fruit,
Invalides héros, bannis de leurs asiles,
Ne pleuraient que sur nous en passant dans nos villes.
Sur des chars entassés ces vieillards vertueux,
Pour plaindre notre sort, ne s'occupaient plus d'eux.
Ils aimaient à douter du sujet de nos peines;
Ils rassuraient encor leurs âmes incertaines;
Mais, quand de notre édit ils ont lu la rigueur,
Ils baisaient leur épée et frémissaient d'horreur.
A tant de malheureux soyez donc favorable,
Épouse de Louis; votre main secourable
Sur le gouffre des maux peut nous servir d'appui :
Le roi, pour les calmer, doit n'écouter que lui.
Songez qu'en flétrissant les vrais soutiens du trône,
La honte du soldat jaillit sur la couronne.
Du sort qui nous menace éloignez la rigueur,
Et rendez-nous la vie en nous rendant l'honneur.

— M. Germain-François Poulain de Saint-Foix, né à Rennes en 1703, historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, est mort à Paris vers la fin du mois de juillet[1]. Les lettres lui doivent plu-

1. On n'est pas d'accord sur l'époque de la naissance de Saint-Foix. La version

sieurs ouvrages estimables. Son *Théâtre*, quoique d'un genre fort inférieur à celui de nos grands maîtres, offre plusieurs tableaux d'une composition ingénieuse, d'un faire agréable et spirituel. *L'Oracle* et *les Grâces* feront encore longtemps les délices de la scène française. Il y a dans les *Essais sur Paris* et dans l'*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit* une foule de recherches curieuses et d'anecdotes piquantes. Le style de M. de Saint-Foix est en général simple et pur, naturel et précis. C'est un mérite qu'on ne saurait trop apprécier depuis que l'affectation du bel esprit, le jargon métaphysique, et les petites prétentions à la chaleur et au génie, l'ont rendu si rare.

Le caractère de M. de Saint-Foix formait un contraste assez singulier avec celui de ses ouvrages. L'auteur des *Grâces* était bien le mortel le plus sec et le plus bourru qu'il fût possible de rencontrer. Tout le monde sait son aventure avec le chevalier de Saint-Louis, comme il se battit pour une bavaroise, comme il reçut un grand coup d'épée, et comme il s'obstina toujours à dire qu'une bavaroise était un fichu dîner. Il eut vingt affaires dans sa vie pour des sujets de la même importance; et, toujours malheureux, rien ne put le corriger d'une manie si étrange et surtout si peu commune à messieurs les gens de lettres.

Si ses écrits étaient en opposition avec son caractère, ils ne l'étaient guère moins avec ses goûts. M. de Saint-Foix n'a rien fait du moins d'imagination, qui ne soit d'un genre facile et gracieux, et tous ses jugements en littérature étaient d'une sévérité très-exclusive, pour ne pas dire très-injuste. Il n'estimait que les ouvrages d'une touche austère et vigoureuse. Corneille était son idole, Racine avait, à son gré, trop de mollesse et de douceur. Il avait pris, je ne sais pourquoi, l'aversion la plus décidée pour Henri IV; et une des dernières occupations de sa vieillesse fut de rassembler un grand nombre de matériaux qu'il prétendait employer à détruire l'enthousiasme avec lequel la France entière adore la mémoire de ce bon roi. Seraient-ce les opéras du citoyen de Toulouse[1] qui lui auraient donné cet excès de mauvaise humeur?

M. de Saint-Foix pensait fort librement sur la religion. Il dé-

qui semble la mieux fondée est celle qui le fait naître le 5 février 1698. Il mourut le 25 août 1776.

1. Du Rozoy; voir tome X, page 509, et précédemment p. 11.

testait les prêtres, mais il n'aimait pas mieux les philosophes, et se plaisait souvent à raconter la leçon que lui fit un jour son père sur les dangers d'une philosophie trop hardie. Cet honnête vieillard avait appris que son fils, encore fort jeune, avait formé, avec quelques-uns de ses camarades, le projet d'attaquer ouvertement les objets les plus sacrés de notre culte. Il le fit venir, lui parla de cette entreprise avec beaucoup d'indulgence et de douceur, l'engagea même à lui faire confidence des motifs qui l'avaient déterminé et des mesures qu'il comptait prendre; et, après l'avoir écouté avec beaucoup de patience : « Mon fils, lui dit-il, regardez ce crucifix : cet homme fut un juste; voyez comme on le traita, rentrez en vous-même... » Jamais l'aspect d'un crucifix n'avait opéré conversion plus subite et moins miraculeuse.

A la première représentation des *Philosophes*, M. de Villemorin, l'un des tenants de la ferme générale, ayant trouvé M. de Saint-Foix au foyer, s'approcha de lui d'un air fort empressé, et lui dit : « Vous avez vu ces *Philosophes*, monsieur, eh bien! cela n'est-il pas très-plaisant? — Pas tant, lui répliqua notre gentilhomme breton avec cet accent brusque et lent qui lui était propre, pas tant que *Turcaret*.... » On se souvient que messieurs les fermiers généraux avaient offert cent mille francs à Lesage pour ne point faire jouer sa pièce; mais, quoiqu'il fût dans la misère, il préféra sa vengeance à sa fortune.

On vient de faire paraître, depuis la mort de M. de Saint-Foix, le sixième volume de ses *Essais historiques sur Paris*. Ce nouveau volume contient, comme les derniers, quelques pensées détachées sur la conformité ou différence de nos mœurs, usages et coutumes, et des mœurs, usages et coutumes des autres nations; ses *Lettres turques*, un de ses premiers ouvrages, et le recueil de tout ce qu'il avait fait imprimer dans différents journaux, sur l'anecdote du prisonnier masqué. La première partie de ce volume n'a qu'une cinquantaine de pages, et, parmi quelques traits assez curieux, on y trouve beaucoup de choses communes et qui n'ont presque aucun rapport avec l'objet principal de l'ouvrage. On a revu avec plaisir les *Lettres turques*. Il y en a surtout une sur le duc régent, dont les détails pourront paraître assez piquants. Toutes ces discussions sur le prisonnier masqué sont fort ennuyeuses, parce qu'elles n'apprennent rien. M. de Saint-Foix prétend que ce prisonnier était le duc de Monmouth,

fils de Charles II et de Lucie Valters, condamné à être décapité à Londres le 15 juillet 1685. Cette opinion est fondée sur des conjectures assez frivoles, et l'on sait aujourd'hui, à n'en point douter, qu'elle est dénuée de tout fondement. M. de Voltaire, qui a parlé le premier de cette singulière anecdote, a fait entendre assez clairement, dans la dernière lettre qu'il a donnée à ce sujet, quel était le véritable mot de l'énigme. Ce qu'il avait pour ainsi dire deviné lui a été confirmé depuis par une tradition fort respectable, et nous connaissons plusieurs personnes qui ont été à portée de puiser dans la même source, et qui pensent comme M. de Voltaire.

— Le patriarche de Ferney s'est enfin décidé à nous donner *la Bible expliquée par les aumôniers de Sa Majesté le roi de Prusse*[1]. On nous a assuré que cet ouvrage était depuis longtemps dans le portefeuille de M. de Voltaire, et que c'était le fruit des loisirs de Cirey, où on lisait tous les matins, pendant le déjeuner, un chapitre de l'Histoire Sainte, sur lequel chacun faisait ses réflexions à sa manière; et le chantre de *la Pucelle* s'était chargé d'en être le rédacteur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne trouve guère, dans ce nouveau commentaire de la Bible, que les mêmes observations et les mêmes plaisanteries que M. de Voltaire s'est déjà permis de répandre dans le *Dictionnaire philosophique*, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, et dans d'autres ouvrages. Le *Pentateuque* et le prophète Ézéchiel occupent la plus grande partie du volume. On sait que le prophète Ézéchiel est le prophète favori de M. de Voltaire. Nous ne citerons ici que les premières lignes de la *Genèse*, qui prouvent bien l'extrême fidélité avec laquelle notre illustre patriarche a toujours cru devoir traduire. « Au commencement, Dieu fit le soleil et la terre, et tout était *tohu bohu.* » *Tohu bohu* est le mot hébreu. Le traducteur a sans doute désespéré d'en trouver l'équivalent en français, il l'a conservé; et ce mot, emprunté du texte, donne à la phrase du monde la plus simple une grâce tout à fait originale. S'il a traduit Shakespeare avec le même scrupule, il n'y a rien à dire.

— La manière dont on se permet d'écrire aujourd'hui les Mémoires du barreau blesse peut-être un peu la décence et n'est pas sans inconvénient pour la sûreté domestique; mais il faut convenir qu'elle peut servir merveilleusement à la connaissance

1. Voyez la note de la page 327.

du cœur humain, et que la malignité ne pouvait guère imaginer de ressource plus propre à suppléer aux libertés facétieuses de l'ancienne comédie.

Le Mémoire que Me Beau-Séjour vient de donner contre messire Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, premier apôtre de l'évangile du grand Quesnay, est, à la vérité, une des plus lourdes productions de ce siècle : on n'y trouve pas un trait d'esprit, pas une phrase éloquente; mais on y trouve bien mieux des anecdotes d'une naïveté précieuse, des pièces vraiment originales, et qui sans doute eussent été perdues pour la postérité, si dame Marie-Geneviève de Vassan, épouse dudit messire de Mirabeau, ne les eût pas recueillies avec soin, ou si son avocat n'eût pas jugé à propos d'en faire confidence à tout Paris[1].

Que Me Beau-Séjour se fût contenté de prouver que frère Mirabeau était le plus mauvais mari du monde, le père de famille le plus dérangé, l'économiste le moins économe, le plus méchant calculateur, le fermier le plus ignorant, il n'eût excité que l'indignation et l'ennui. Tout bête que paraît notre auteur, il a mieux senti le parti qu'il pouvait tirer de son sujet. Il a fait parler lui-même son héros, il nous l'a montré en déshabillé dans l'intérieur de sa famille, dans l'intimité de son commerce épistolaire; et tous ces morceaux, où M. de Mirabeau peint si vivement son propre caractère, ses principes et ses plus secrets sentiments, sont d'un mérite inappréciable.

Pour répondre d'abord à l'indigne calomnie qui a souvent accusé l'ami des hommes et ses disciples de préférer la richesse à la population, il suffira d'observer que messire Victor de Riquetti n'a pas seulement fait onze enfants à sa femme, mais qu'à la manière des anciens patriarches, il a encore entretenu chez lui plusieurs femmes étrangères, dans la vue d'augmenter le nombre de sa famille; qu'il y a réussi, mais que cette ardeur excessive l'a exposé plusieurs fois à des accidents très-fâcheux, que sa femme a eu le malheur de partager.

Si M. de Mirabeau manquait de piété, il faudrait avouer qu'il n'y a jamais eu de plus grand hypocrite; et c'est ce que nous sommes loin de supposer. Toutes ses lettres sont pleines de Dieu : « L'ordre, dit-il, est prescrit à tout ce qui est sorti de la main

1. Voir, sur ce Mémoire et sur le procès qui en fut l'origine, *les Mirabeau*, par M. de Loménie (Dentu, 1879, 2 vol. in-8°), t. II, p. 433 et suivantes.

de Dieu; l'homme seul peut s'en écarter en vertu du libre arbitre, qui n'a été donné qu'à lui, mais dont il rendra un terrible compte..... Si Dieu ne m'eût pas jugé propre, en faisant de mon mieux, à être à la tête d'une famille, il ne m'y aurait pas mis. Il sait bien que la vanité personnelle n'est pas ce qui me fait agir, que je ne m'en hausse ni ne m'en baisse, que je n'opprime point mes sujets, et que je tâche au contraire de les secourir. Bienheureux les doux, car, dit-il, ils posséderont la terre. » Et voilà pourquoi il s'est ruiné par l'acquisition du duché de Roquelaure.

Après cette déclaration, il est clair que ce n'est point par vanité, mais uniquement par un goût tout particulier pour les harangues, qu'il écrivit à sa femme : « Dites au curé de Bignon qu'il me prépare une harangue; sans cela je ne vois plus d'habits noirs. » Il y a tout lieu de penser que c'est aussi le seul besoin de la reconnaissance qui le portait à obliger le curé de Roquelaure d'annoncer en chaire « qu'il fallait remercier Dieu d'avoir donné à ce pays un homme doux et équitable, et d'une race accoutumée à commander aux hommes ».

Quelque lumineux que soient les principes de M. de Mirabeau sur l'administration, ils peuvent recevoir un nouveau jour de la manière heureuse dont il en faisait l'application dans l'intérieur de sa maison. « Au fait, dit-il, une femme est la première servante de son mari; et un mari, le premier garde de sa femme. Vous voyez que je ne mâche pas mes termes, et ne cache pas ma façon de penser; et tout ce qui vous viendra dans la tête à l'encontre de cela est purement contraire au droit divin et humain..... J'ai toujours regardé vos biens comme les miens; on ne s'unit en mariage que pour cela : il n'est pas de votre intérêt de me les faire regarder autrement, cela me dégoûterait beaucoup..... Une longue habitude de réflexions m'a rendu propre à ne point craindre de trop abonder dans mon sens. Dieu ne me demandera compte que de ce que j'aurai fait contre mes lumières, ou faute de m'être bien consulté. Je vous ai dit fixement, dans mes lettres, ce que je voulais faire pour le présent, et ce que je désirais que vous fissiez. Si vous êtes changée, vous aurez votre tâche dictée; je m'estime autant que les maris qui trouvent dans leurs femmes déférence et soumission; je veux être le chef du conseil de ma famille, d'autant plus que je saurai rendre à chacun ce qui lui est *due*. »

Une des choses les plus curieuses et les plus réjouissantes dans le Mémoire de Me Beau-Séjour, c'est l'extrait de toutes les lettres où M. de Mirabeau se livre sans réserve aux doux transports que lui inspirent ses succès littéraires. Ces épanchements d'amour-propre sont d'une franchise et d'une familiarité si neuves que nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en rapporter au moins les traits les plus touchants.

« Au reste, vous saurez bientôt que mes preuves sont faites en face du public pour le bon cœur, et mes engagements pris à cet égard pour un ouvrage qui a un tel succès que grands et petits se font écrire à ma porte, et que je ne peux paraître en public de crainte de faire foule; ce n'est qu'un livre qui fait ce bruit prodigieux; qui m'attire les hommages, en visite et par écrit, de toute la terre, depuis les rois jusqu'aux goujats, qu'on traduit déjà en trois langues. [Sont-ce les goujats qu'on traduit?] La réputation ne manque pas dans notre famille. »

Dans une autre lettre il dit, en parlant de lui-même, « qu'il est l'homme que tout le monde *inconnu* vient voir par curiosité, l'honnête homme par excellence. Le bruit est grand qu'on me fait *soux*-gouverneur des Enfants de France. J'ai dit à ceux qui m'en ont parlé que je ne prendrais pas de *soux*, pas même le poste de *soux*-fermiers ».

Au sortir de Vincennes, où il avait été renfermé pour je ne sais quel ouvrage, il goûta le doux plaisir de voir « non-seulement que tout Égreville, mais encore tout Nemours était en haie double et triple aux fenêtres, sur les étaux et partout, pour le voir passer. J'ai trouvé autant d'empressement dans la capitale; mais ma conduite modeste fera tomber tout cela ».

Ce qui pourra paraître aujourd'hui plus admirable que la modestie de ce récit, c'est que, dans le fait, les détails n'en sont guère exagérés. *L'Ami des hommes* eut un succès fou; les grands mots d'humanité, de vertu, de liberté, de propriété, qui s'y trouvent prodigués à chaque page, en imposèrent au plus grand nombre des lecteurs : le titre seul eût suffi pour les séduire. Il faut qu'un ouvrage qui parle en faveur du peuple, et qui s'élève ou directement ou indirectement contre les abus de l'administration actuelle, il faut, dis-je, qu'un tel ouvrage soit bien détestable pour ne pas faire la plus grande sensation. Il y a dans le livre de M. de Mirabeau quelques vérités respectables,

une confusion d'idées extrême, mais une sorte de chaleur, et je ne sais quel jargon sensible, onctueux et mystique, qui a toujours été pour la multitude une merveilleuse amorce. On n'oublie point dans le Mémoire de rappeler l'anecdote du manuscrit anglais d'où l'on prétend que le marquis de Mirabeau a tiré la plus grande partie de son ouvrage; mais cette anecdote paraît fondée sur des conjectures assez vagues; et qui voudrait perdre son temps à les approfondir?

— Il y a bien longtemps que Jean-Jacques n'avait fait parler de lui. Si le caractère qu'il a pris n'est pas celui du vrai philosophe, au moins est-il sûr que jamais philosophe n'a mieux soutenu le sien. Renfermé au haut d'un cinquième étage, se dérobant perpétuellement au monde, et paraissant avoir renoncé à toute espèce de célébrité, il ne quitte sa retraite et le travail qui le fait vivre que pour se promener, ou seul ou avec sa douce moitié. Un accident, qui vient de lui arriver dans une de ces promenades solitaires, l'a remis un moment sur la scène. Ayant été rencontré sur le chemin de Ménilmontant par la voiture de M. de Saint-Fargeau qui allait fort vite, il n'eut pas le temps de se ranger assez promptement; un grand chien danois, qui courait devant les chevaux, en le poussant sur le bord du chemin, sans respect pour la philosophie, le fit choir par terre. M. de Saint-Fargeau ne manqua pas de faire arrêter sur-le-champ son carrosse, et de voler au secours de la personne que son chien venait de renverser. Quand il eut reconnu l'auteur d'*Émile*, ses excuses et son empressement redoublèrent; il le pressa vivement de vouloir bien lui permettre de le ramener chez lui. Le philosophe fut inexorable et s'en retourna seul à pied, mais sans autre mal que quelques légères meurtrissures au visage. Le premier soin de M. de Saint-Fargeau fut d'envoyer le lendemain matin savoir des nouvelles de M. Rousseau. *Dites à votre maître qu'il enchaîne son chien*; ce fut toute sa réponse. Diogène eût-il mieux dit?

— L'*Ode sur le Jubilé*, de M. Gilbert, vient d'être imprimée, mais avec une strophe au commencement, qui, en ôtant tout le scandale du début, en affaiblit infiniment la sublime hardiesse[1].

1. Le poëte avait commencé par cette strophe :

Nous t'avons sans retour convaincu d'imposture,
O Christ! etc.

(MEISTER.)

L'auteur y a joint une *Ode à Monsieur, frère du roi, sur son voyage en Piémont*, et sa première *Ode sur le Jugement dernier*. On trouve dans ces trois ouvrages des strophes entières que J.-B. Rousseau n'eût pas désavouées. En voici une qu'on a fort louée et fort critiquée :

Ici Rome pourtant demande votre hommage;
Rome, qui d'elle-même est une triste image,
Rome, où les vils troupeaux marchent sur les Césars,
Veuve d'un peuple roi, mais reine encor du monde,
Rome sur qui se fonde
La gloire d'un pays deux fois père des arts.

Une des plus belles images qu'on ait peut-être hasardées dans notre langue est celle qui termine l'*Ode sur le Jugement dernier*.

L'Éternel a brisé son tonnerre inutile;
Et d'ailes et de faux dépouillé désormais,
Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

VERS DE M. NAIGEON

A CAMILLE,

CÉLÈBRE ACTRICE DE LA COMÉDIE-ITALIENNE.

Avec un doux ravissement,
Je te vis hier, au théâtre,
D'un parterre qui t'idolâtre
Recevoir l'applaudissement.
Ton jeu, par un charme invincible
De l'art surpassant les efforts,
Portait dans mon âme sensible
Ce trouble et ces brûlants transports
Que cause l'amoureuse ivresse.
Tes yeux, ta voix enchanteresse,
A mon cœur peignaient tour à tour
Les emportements de l'amour,
Et ce calme heureux où nous laisse
Un tendre et mutuel retour.
C'en est fait, mon âme enivrée
Se livre aux plus doux sentiments;
En proie aux transports que je sens,
Je vois ton image adorée
Se réfléchir dans tous mes sens.
En vain, dans un sommeil tranquille

La nuit m'offre une douce erreur;
Tout ce qui n'est point toi, Camille,
Laisse un vide affreux dans mon cœur.
Sensible, avec délicatesse
Je vois les roses à regret
De tes cheveux orner la tresse;
De l'air même qui te caresse
Mon cœur est jaloux en secret.
Amour, par ta douce imposture
Cache l'univers à mes yeux;
Oui, je voudrais, pour être heureux,
Ne voir dans toute la nature
Que moi, ma Camille et les cieux.

PARODIE DU MÊME.

Sur l'air *des Plaideuses : Ton humeur est, Catherine.*

Au reflet d'une lanterne
Je vois briller vos beaux yeux;
Mais tout ce qui me consterne,
C'est que je n'y vois pas mieux,
L'eau qui choit d'une gouttière
Est l'image de mes pleurs;
La dureté de la pierre
Est celle de vos rigueurs.

Lorsqu'assis entre deux bornes,
Je pousse un triste soupir,
Je semble une bête à cornes
Qu'on entend au loin mugir.
Mon pied trace sur la crotte
Votre portrait enchanteur.
L'égout Montmartre est la grotte
Où je charme mes douleurs.

Sur mes pieds, comme une grue,
Avec mon feutre en clabaud,
Je vous attends dans la rue,
Et je n'en ai pas plus chaud.
Dans l'espoir qui me consume
Je vous chante jour et nuit.
Il faut que l'amour enrhume,
Car du mien c'est tout le fruit.

OCTOBRE.

On a donné le mardi 1er octobre, sur le théâtre de l'Opéra, *Euthyme et Lyris*, ballet héroïque en un acte avec celui d'*Arveris, ou les Isies*. Le premier est absolument uenf et n'en vaut pas mieux. Le poëme est de M. Boutillier qui travailla longtemps pour les boulevards[1]; la musique, de M. Desorméry, attaché ci-devant à l'orchestre de la Comédie-Italienne. *Les Isies* sont tirées des *Fêtes de l'Hymen*, de MM. de Cahusac et Rameau. Ces deux actes ont ennuyé mortellement; mais, eussent-ils été meilleurs, l'empressement qu'on avait de voir le ballet-pantomime du célèbre Noverre, représenté pour la première fois le même jour, n'eût guère permis d'y faire une grande attention. Pour rendre compte du succès d'*Apelles et Campaspe*, essayons d'abord d'en indiquer le programme en peu de mots. On nous pardonnera sans doute d'entrer dans quelques détails sur un ouvrage qui doit faire époque dans l'histoire de nos arts et de nos plaisirs.

Le sujet du nouveau ballet-pantomime se trouve dans un passage de Pline. En parlant du pouvoir des beaux-arts, ce philosophe historien cite le trait d'Alexandre, qui, ayant ordonné à Apelles de faire le portrait d'une de ses favorites nommée Campaspe, et s'étant aperçu que l'artiste avait pris pour son modèle la passion la plus violente, eut la générosité de la lui céder et de les unir.

Le théâtre représente l'atelier d'Apelles, terminé dans le fond par une galerie de tableaux : c'est du moins ce qu'il devait représenter, mais la galerie de tableaux ne ressemble à rien, et toute la décoration manque également de goût et de vérité. C'est un salon immense, assez richement décoré, qui ne rappelle en rien l'atelier d'un peintre, et où l'on découvre à peine deux tableaux rangés mesquinement contre un côté des coulisses.

Apelles (c'est le grand Vestris), instruit de la visite d'Alexandre, donne les dernières touches au portrait de ce prince. Il a tout préparé pour le recevoir. Ses élèves sont déguisés en Amours et

1. Mort à Paris le 5 décembre 1811. (Beuchot.)

en Zéphyrs, et les femmes qui le servent, en Grâces. Cette idée est ingénieuse et riante, et l'on oublie bientôt ce qu'elle peut avoir de recherché et de précieux, en faveur des beautés qui en résultent.

Un bruit d'instruments militaires annonce l'arrivée d'Alexandre. Il est devancé par ses femmes et par une troupe de guerriers. A sa droite marche Campaspe : c'est Mlle Guimard couverte d'un voile. Apelles se prosterne aux pieds du prince, qui le comble de bontés. Il examine son portrait, les Grâces le lui présentent; des Amours se groupent de différentes manières, et servent pour ainsi dire de support au tableau ; d'autres le couronnent.

Alexandre demande au prince s'il n'a point quelque autre ouvrage à lui montrer. Apelles lui montre Vénus occupée à choisir, dans le carquois de l'Amour, la flèche qui doit blesser Adonis. Enchanté des talents de l'artiste, le prince désire qu'il fasse le portrait de Campaspe : il la fait avancer et lui ôte son voile. Apelles recule de surprise et d'admiration. Ce moment a été rendu avec l'expression la plus sublime et la plus vraie.

Pour augmenter l'enthousiasme d'Apelles, Alexandre fait marcher Campaspe, la pose dans diverses attitudes ; et la scène est terminée par la danse des couronnes, qui forme une fête assez agréable.

Roxane, c'est Mlle Heinel, a des droits sur le cœur d'Alexandre. Elle paraît avec l'empressement que lui donnent les soupçons dont elle est agitée. Quand cette entrée ne serait pas du costume le plus exact, elle produit une pantomime d'inquiétude et de jalousie qui jette de la variété dans le sujet, et donne à la scène plus de chaleur et de vie. Alexandre modère l'emportement de Roxane, rassure Campaspe, et dissimule pour éviter un éclat. Comme cet Alexandre ne cesse pas un moment d'être le sieur Gardel, c'est-à-dire un des premiers danseurs de l'Europe, mais un des plus froids acteurs qui aient jamais paru sur aucun théâtre, cette situation, quoique très-susceptible d'intérêt, ne fait que peu de sensation.

On est dédommagé par la scène d'Apelles et de Campaspe. Le peintre, occupé du désir de plaire à son modèle, imagine de se servir du déguisement de ses élèves pour rendre à cette beauté la séance moins ennuyeuse. C'est ici que le sieur Noverre a déployé toute la richesse de son talent par une foule de tableaux

dignes de l'Albane. Apelles examine son modèle, et le place dans plusieurs attitudes; toutes lui paraissaient également belles; il crayonne, il efface, il esquisse de nouveaux traits : il les efface encore. Éperdu, troublé, il ne sait plus à quel choix se déterminer. Tantôt il veut la peindre en Minerve, tantôt en Flore, tantôt en Diane; et Campaspe jouit avec complaisance des transports qu'elle lui inspire sous ces différents attributs, que les élèves de l'artiste accompagnent toujours par les groupes les plus ingénieux et les plus agréablement variés. Le peintre enfin se détermine à représenter Campaspe comme la mère des Amours, sur un trône de fleurs autour duquel sont groupés les Amours. L'un d'eux lui présente une tourterelle; d'autres tiennent des corbeilles, des vases, des parfums; des Zéphyrs la couronnent et lui offrent des fleurs, tandis que les Grâces s'occupent du soin de sa toilette. Apelles vole à la toile, et veut esquisser; mais les crayons échappent de ses mains; il brise sa palette, éloigne tout le monde, s'approche de Campaspe, et lui fait, en tremblant, l'aveu de sa passion. Campaspe, loin de s'en offenser, lui fait entendre qu'elle préfère l'amour d'Apelles au trône d'Alexandre. Enchanté de son bonheur, il se jette avec transport à ses genoux. Roxane, dévorée par la jalousie, s'est introduite, pendant cette scène, dans l'atelier du peintre. Témoin de l'infidélité de Campaspe, elle fait éclater sa joie, et sort pour dévoiler à Alexandre la perfidie de sa rivale.

Alexandre reparaît dans le moment où Apelles et Campaspe se jurent l'amour le plus tendre. Il se livre d'abord à tout son ressentiment. Campaspe tombe évanouie; Apelles tremble moins pour lui que pour les jours de sa maîtresse. Alexandre, combattu par différents mouvements, cède enfin à celui de la générosité, oublie sa vengeance, son amour, et fait grâce aux deux amants.

Au second acte, le théâtre représente le palais d'Alexandre. Dans le fond paraît un trône élevé sur plusieurs marches. Alexandre, suivi d'un brillant cortège, conduit les deux époux, leur fait présenter la coupe nuptiale, les unit, et les comble de présents. Après cette cérémonie, Alexandre donne la main à Roxane, et l'élève au trône, au pied duquel on lui rend tous les honneurs qui lui sont dus. Ce couronnement est terminé par une danse générale à laquelle Alexandre daigne se mêler : car Alexandre Gardel

aimerait mieux renoncer à l'empire du monde qu'à ses entrechats.

Ce second acte a paru très-froid, et avec raison. On a changé la fin du premier, et le second n'en est pas meilleur. Au lieu de pardonner comme à la première représentation, Alexandre commence par faire enchaîner Apelles, et ce n'est qu'au troisième acte, par conséquent après de mûres réflexions, qu'il veut bien lui accorder sa grâce et lui céder sa maîtresse ; ce qui ôte tout le prix du sacrifice et ce qui pèche peut-être encore plus contre la dignité du caractère de notre héros. Le sublime de l'action d'Alexandre n'est pas de céder une maîtresse qui a pu lui être infidèle, c'est de triompher de son premier mouvement, et de respecter sans faiblesse un empire plus puissant que le sien, celui des arts et de l'amour. Il est à croire que Noverre eût évité une grande partie des reproches qu'on lui a faits s'il eût resserré davantage la marche de son action, et s'il se fût contenté d'en faire un seul acte. Il est à présumer encore qu'il eût évité une infinité de critiques s'il eût eu moins de ménagements à garder avec l'économie de l'administration actuelle et l'amour-propre de quelques auteurs : les décorations eussent été plus riches, les tableaux mieux éclairés, le costume plus fidèle ; il y eût eu moins d'*entrées-seuls* ; et le vainqueur de l'Asie eût fait moins de pirouettes, moins de sauts périlleux.

Quoique le ballet d'*Apelles et Campaspe* n'ait pas eu tout le succès que semblait promettre la réputation de M. Noverre, les gens de goût s'accordent à dire que jamais personne ne connut mieux que lui et les ressources et les effets de son art. On n'a pas manqué de comparer le ballet de *Médée* à celui-ci, et le plus grand nombre semble donner la préférence au premier, comme plus intéressant et plus pathétique ; mais ce sont deux ouvrages d'un genre absolument différent, et qu'il ne faudrait point opposer l'un à l'autre.

Quoique la danse pantomime paraisse propre à rendre toutes sortes de sujets, de caractères et de passions, il en est sans doute qui sont plus particulièrement de son ressort, et c'est au génie de l'artiste qu'il appartient de les saisir. Je pense qu'en général le genre gracieux, le genre érotique et le genre pastoral peuvent fournir à la danse infiniment plus de sujets heureux que le genre héroïque, pathétique ou larmoyant. La pantomime ne peut pas suivre en tout la marche sublime du poëte ; elle ne peut ad-

mettre ni des plans aussi compliqués, ni une intrigue aussi forte, ni des développements aussi fins, ni des vues de détail aussi profondément senties; elle se rapproche davantage de la manière du peintre; il lui faut en conséquence un fond d'où elle puisse faire sortir la suite des tableaux la plus naturelle et la plus variée, des caractères vivement contrastés, des situations frappantes, des scènes d'un dessin riche et brillant, mais dont la liaison soit simple et sensible, et dont la marche aisée, quoique rapide, n'oblige jamais le spectateur aux efforts d'une attention trop pénible.

— M. le marquis de Pezay a fait graver l'inscription suivante dans son jardin, à Paris, pour la statue de l'Amour :

D'aucun dieu l'on n'a dit tant de mal et de bien;
Le plus grand des malheurs est de n'en dire rien.

Sur un groupe représentant Zéphyre qui met une couronne sur la tête de Flore:

Des déesses et des mortelles
L'orgueil encor longtemps fixera le destin :
Zéphyr paraît ici, la couronne à la main,
Flore oublie à l'instant que l'ingrat a des ailes.

Pour le cabinet :

Rêveur, poëte, amant, jardinier tour à tour,
C'est ici que je chante, ou médite ou soupire.
J'y fais un projet pour la cour;
J'y fais mes chansons pour l'Amour;
J'y touche le compas, la serpette et la lyre.
Oublié de la cour, seul ici j'en rirai;
Et si l'Amour me trompe, ici je pleurerai.

Un poëte de la cour l'a parodiée comme il suit :

Politique, rimeur, guerrier, fat tour à tour,
C'est ici que je donne à mes dépens à rire.
J'y fais des placets pour la cour,
J'y chante à faire enfuir l'Amour;
J'y touche la serpette et n'ai point d'autre lyre.
Ignoré de la cour, ici je rimerai,
Et pour faire un cocu, là je me marirai.

Voici d'autres vers qui valent mieux que ceux de M. le marquis de Pezay.

VERS DE M. L'ABBÉ DELILLE A M. TURGOT,

A LA ROCHE-GUYON, CHEZ MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Tout étonné de n'avoir rien à faire,
Turgot plus content, moins goutteux,
Ne regrette le ministère
Que quand il voit des malheureux :
Ce qu'en ces lieux on ne voit guère.

— On ne se souvient pas d'avoir vu un voyage de Fontainebleau aussi brillant que l'a été celui-ci; mais ce n'est pas en nouveautés littéraires. Une affluence de monde prodigieuse, des fêtes, des parties de jeu, des courses de chevaux, l'élégance et la variété des toilettes, en ont fait presque tous les frais. Quoique très-accueillies par notre jeune souveraine, il faut avouer que les lettres ont encore assez peu contribué aux plaisirs de la cour. Sur dix ou douze pièces nouvelles représentées à Fontainebleau, une seule a réussi; encore y a-t-on trouvé un cinquième acte à refaire : c'est *Mustapha et Zéangir*, de M. de Chamfort. Quelques corrections que cette tragédie laisse à désirer, elle paraît avoir réuni tous les suffrages par la simplicité de sa conduite, par la noblesse des caractère et par la pureté du style. Nous nous serions déjà empressé de rendre compte d'un ouvrage fait pour rappeler l'ancienne gloire du théâtre français, si l'auteur ne nous avait pas prié lui-même d'attendre les changements qu'il se propose de faire dans les deux derniers actes, et dont il est très-occupé dans ce moment. On sait qu'après le succès de *Mustapha*, la reine voulut bien faire venir M. de Chamfort dans sa loge et lui annoncer, la première, que le roi venait de lui accorder une pension de douze cents livres sur les Menus. On sait que Sa Majesté lui dit tout ce qui pouvait augmenter le prix de cette grâce. « Racontez-nous donc, lui dit un seigneur de la cour, toutes les choses flatteuses que la reine vous a dites. — Je ne pourrais jamais, répondit le poëte, je ne pourrai jamais ni les oublier ni les répéter.... » M. le prince de Condé vient d'ajouter encore aux faveurs dont la cour a comblé M. de Cham-

fort, en le nommant secrétaire de ses commandements, avec deux mille livres de pension.

Ce n'est qu'après que les pièces tombées à la cour auront reparu sur le théâtre de Paris que nous nous permettrons d'en parler avec quelque détail. On observera seulement ici qu'on a trouvé dans *Zuma*, de M. Le Fèvre, auteur de *Cosroës*, quelques situations, quelques vers heureux, mais à travers une foule d'absurdités et dans le plan et dans l'exécution; que *le Malheureux imaginaire* de M. Dorat, avec beaucoup d'esprit, beaucoup d'élégance et de jolis vers, a paru d'un froid mortel, d'une marche également éloignée et de la nature et de l'art théâtral; que *le Dramomane* de M. Cubières, qui devait être gai, puisque c'était une satire contre M. Mercier, a plus ennuyé qu'aucun drame, et c'est beaucoup dire sans doute; que *l'Égoïsme* de M. Cailhava est faiblement intrigué et plus faiblement écrit; que *l'Avare fastueux* de M. Goldoni n'est pas même une bonne esquisse, et que tous les moyens en sont recherchés ou mesquins; que *la Fausse Délicatesse* du chevalier Marsollier n'est qu'une prétention manquée au marivaudage; que *l'Inconnue persécutée* du sieur Moline est encore au-dessous du *Duel comique*, etc. De tant de pièces malheureuses, il n'en est aucune cependant qui soit tombée aussi honteusement que *la Soirée des boulevards*, ancien opéra-comique du sieur Favart, qu'il a eu la manie de remettre à neuf, et où il s'est avisé de jeter vingt platitudes du plus mauvais ton et de la gaucherie la plus impertinente. Une des plus légères gentillesses de ce genre est ce qu'il fait dire à une harengère des boulevards, que « ces grands panaches de plumes dont les femmes se coiffent aujourd'hui sont l'emblème de la légèreté et du tempérament ». Toutes ces bêtises ont tellement révolté, que l'on a crié aux acteurs : *Fi! retirez-vous!* et que l'on a fait baisser la toile avant la fin du spectacle, ce qui n'était peut-être jamais arrivé à la cour. Le malheureux Favart a été consolé de cette catastrophe par le succès de ses *Sultanes*, dont la reprise a réussi infiniment.

— On lit depuis quelques jours avec plaisir un roman de Mme Riccoboni : *Lettres de milord Rivers à sir Charles Cardigan.*

Il n'y a pas beaucoup d'intérêt dans la conduite de ce roman. Quoique l'intrigue en soit faible et commune, l'exposition en est assez embarrassée. On n'y trouve ni beaucoup d'événements ni

beaucoup de situations nouvelles, et le dénoûment est prévu presque aussitôt que l'action commence à se développer. Tout cela n'empêche pas que ces lettres ne soient un ouvrage charmant, et par les détails et par le style. On y distinguera particulièrement les lettres de miss Rutland, dont le caractère et l'enjouement ont un naturel et une grâce infinis. Il y a dans la seconde partie deux épisodes qui nous ont paru très-piquants, chacun dans son genre. Le premier est tout à fait romanesque, mais il respire un sentiment sublime et délicat. S'il est vrai, comme on nous l'assure, que ce soit une histoire véritable, et dont Mme Riccoboni et son amie Thérèse ont été elles-mêmes les héroïnes, ce morceau n'en est que plus précieux. L'autre, beaucoup plus court, pourrait fournir le sujet d'un conte très-philosophique et très-original.

— *Le Bureau d'esprit*, comédie en cinq actes[1], qu'on a faussement attribuée au sieur Linguet, et dont toute la gloire appartient à M. Rutlidge, Irlandais d'origine, officier au régiment de Fitz-James, n'est qu'une plate et grossière imitation des *Philosophes*, qui ne sont, comme l'on sait, qu'une mauvaise copie des *Femmes savantes*, mais qui ont du moins, dans quelques scènes, le mérite d'une bonne méchanceté et celui d'un style assez correct.

Notre Irlandais s'est imaginé qu'on pouvait réussir à moins, et qu'il suffisait d'attaquer à tort et à travers les réputations les plus distinguées. Ce qui peut étonner davantage, c'est qu'il ne se soit pas trompé tout à fait. Quoiqu'on s'accorde à trouver sa pièce détestable, dépourvue d'esprit et de gaieté, froide, ennuyeuse et du plus mauvais ton, il est certain qu'elle a fait une sorte de bruit, et que beaucoup de gens ont essayé du moins de la lire : tant il est vrai que la malignité reçoit avidement tous les sacrifices qu'on veut bien lui faire. On peut juger du goût des caricatures de M. Rutlidge par les noms sous lesquels il a prétendu désigner ses personnages. Mme de Folincourt, c'est Mme Geoffrin ; M. Cocus, c'est M. Diderot ; M. Cucurbitin, M. le baron d'Holbach ; Rectiligne, M. d'Alembert ; le marquis d'Orsimont, M. de Condorcet ; Calchas, l'abbé Arnaud ; Thomassin, M. Thomas ; Faribole, M. Marmontel ; du Luth, M. de La

1. Londres, 1777 (1776), in-8°. Un très-joli frontispice non signé.

Harpe, etc. A la manière dont l'auteur fait parler tous ces personnages, on ne peut pas même soupçonner qu'il ait jamais écouté aux portes ; à la manière dont il s'efforce de les ridiculiser, il est évident qu'il ne connaît pas mieux leurs ridicules que leurs bonnes qualités. On nous assure cependant qu'il a eu l'honneur d'être reçu quelquefois chez Mme Geoffrin. Avec tant de goût pour les méchancetés, il faut être bien gauche pour ne pas tirer plus de parti d'un sujet qui en pouvait fournir de si piquantes, et surtout à qui ne voulait rien ménager. Avec si peu de talents pour la satire, il faut avoir bien peu de délicatesse pour se permettre de publier un libelle contre une femme mourante, et qui aurait tous les travers qu'on ose lui prêter sans en être moins respectable, et par ses vertus, et par son âge, et par son caractère. Si l'on trouve dans cette misérable brochure quelques idées qu'un homme d'esprit aurait pu rendre intéressantes, l'ineptie, la grossièreté, la platitude de l'exécution en ôtent tout le prix. La scène, par exemple, où messieurs nos beaux esprits se prennent de querelle en voulant chercher un successeur à M. de Voltaire, pouvait produire un fond de plaisanterie assez heureux : eh bien! on n'y trouve pas un mot de vérité, pas un trait à retenir. Une des plus ingénieuses pensées de toute la pièce est que « les philosophes parlent comme des perroquets et mangent comme des autruches ». Sur ce mot, cité par les Prôneurs comme un mot saillant, on peut apprécier le reste. Mais on rougirait de s'arrêter plus longtemps à un ouvrage qui mérite encore plus de mépris que d'indignation.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE DE M. L'ABBÉ GALIANI AVEC Mme D'ÉPINAY [1].

« .... Pour vos réformes, je les applaudis toutes, d'autant qu'aucune ne retombe sur moi. Tite-Live disait pourtant de son siècle (qui ressemblait si fort au nôtre) : *Ad hæc tempora ventum est quibus nec vitia nostra nec remedia pati possumus.* « On est « dans un siècle où les remèdes nuisent au moins autant que les « vices. » Savez-vous ce que c'est? L'époque est venue de la chute totale de l'Europe et de la transmigration en Amérique. Tout

1. Extrait de la lettre du 18 mai 1776.

tombe en pourriture ici, religion, lois, arts, sciences, et tout va se rebâtir à neuf en Amérique. Ce n'est pas un badinage, ceci, ni une idée tirée des querelles anglaises : je l'avais dit, annoncé, prêché, il y a plus de vingt ans, et j'ai vu toujours mes prophéties s'accomplir. N'achetez donc pas votre maison à la Chaussée-d'Antin, vous l'achèterez à Philadelphie ; j'aurai aussi ma part de ce malheur, puisqu'il n'y a point d'abbayes en Amérique... »

LE MÊME A LA MÊME[1].

« ... Votre dernière lettre me parle du malheur de Mme Geoffrin ; elle succombe aux lois de la nature et du temps, comme les édifices les plus solides, en se détruisant par parties. J'espère qu'elle vivra encore du temps languissante, mais je n'espère plus la revoir à mon retour à Paris. M. de Clermont, hier au soir, m'étonna et me surprit d'abord en me soutenant que ces maladies et ces rechutes de Mme Geoffrin avaient été causées par des excès de dévotion qu'elle avait commis pendant le jubilé. En rentrant chez moi, j'ai rêvé sur cette étrange métamorphose, et j'ai trouvé que c'était la chose du monde la plus naturelle. L'incrédulité est le plus grand effort que l'esprit de l'homme puisse faire contre son propre instinct et son goût. Il s'agit de se priver à jamais de tous les plaisirs de l'imagination, de tout le goût du merveilleux ; il s'agit de vider tout le sac du savoir, et l'homme voudrait savoir. De nier ou de douter toujours et de tout, et rester dans l'appauvrissement de toutes les idées, des connaissances, des sciences sublimes, etc. : quel vide affreux ! quel rien ! quel effort ! Il est donc démontré que la très-grande partie des hommes, et surtout des femmes, dont l'imagination est double (attendu qu'elles ont l'imagination de la tête et puis encore une autre), ne saurait être incrédule ; et celle qui peut l'être n'en saurait soutenir l'effort que dans la plus grande force et jeunesse de son âme. Si l'âme vieillit, quelque croyance reparaît. Voilà aussi pourquoi il ne faudrait jamais persécuter les vrais incrédules, et je vous ajouterai qu'en effet ils n'ont jamais été persécutés. On ne persécute que les fanatiques fondateurs de sectes qui pourraient être suivis. Le fanatique est un homme qui se met à courir au

1. Extrait de la lettre du 21 septembre 1776.

milieu d'une foule, et d'abord tout le monde le suit. L'incrédule fait bien plus, c'est un danseur de corde qui fait les tours les plus incroyables en l'air, voltigeant autour de sa corde; il remplit de frayeur et d'étonnement tous les spectateurs, et personne n'est tenté de le suivre ou de l'imiter. *Ergo*, Mme Geoffrin devait finir par un bon jubilé...

« Je vous souhaite de finir de même; ce n'est pas un mauvais souhait à votre santé. Vous me direz que c'est vrai, mais que ce n'est pas non plus un joli compliment à votre esprit. J'en conviens; mais qu'est-ce que l'esprit en comparaison de l'estomac...? »

Notre charmant abbé Galiani raisonne à merveille sur les causes qui peuvent avoir jeté Mme Geoffrin dans la dévotion; mais il pourrait bien s'être trompé sur la vérité du fait qu'il nous explique si bien; ce qu'il y a de sûr, au moins, c'est que Mme Geoffrin aurait pu se permettre tous les excès de zèle qui ont altéré sa santé, sans que sa façon de penser eût changé le moins du monde. Nous en demandons pardon au poëte Gilbert et à toute l'Église de France; mais il paraît évident que la ferveur avec laquelle on a célébré le dernier jubilé n'a été qu'une affaire de mode, une affaire de parti; et ce qui le prouve mieux que tout le reste, c'est qu'on n'en voit plus aucune trace aujourd'hui que les circonstances ne sont plus les mêmes. La religion de Mme Geoffrin semble avoir porté toujours sur deux principes : celui de faire tout le bien possible, et celui de respecter très-scrupuleusement toutes les convenances établies, en se prêtant même avec beaucoup de complaisance aux différents mouvements de l'opinion publique. Les personnes qui la connaissent le mieux savent qu'elle n'a jamais varié sur ce point.

Sa dernière maladie, dont elle n'est que faiblement revenue, et qui, dans les commencements, ne laissait aucune espérance de guérison, est devenue en quelque manière un événement public, par l'éclat des querelles et des divisions qu'elle a occasionnées dans sa société. A la suite d'une attaque d'apoplexie, Mme Geoffrin étant tombée dans un état de langueur qui lui ôtait l'usage de toutes ses facultés, sa fille, Mme la marquise de La Ferté-Imbault, n'a plus jugé à propos de recevoir les personnes qui n'étaient que de la société de sa mère, et non pas de la sienne. Elle

a fait fermer durement sa porte à MM. d'Alembert, Marmontel et autres, tous anciens amis de sa mère, qu'elle n'avait jamais pu souffrir à cause qu'ils étaient Encyclopédistes. Cette excellente femme, mais qui n'est pas moins étourdie que bonne, a mis dans ce procédé aussi peu de ménagements que si elle avait fait la chose du monde la plus simple; elle s'est permis même d'écrire à M. d'Alembert la lettre la plus extravagante qu'il soit possible d'imaginer. M. d'Alembert ne s'en est vengé qu'en montrant la lettre, qui est en effet le comble du ridicule. La conduite de Mme de La Ferté-Imbault a révolté contre elle tout le parti philosophe; l'ordre des *Lanturelus* et des *Lampons*[1] (plaisanterie établie chez Mme de La Ferté-Imbault, pour se moquer des académies et de l'esprit de parti) s'est trouvé sérieusement aux prises avec toute l'Encyclopédie. On n'a pas douté que Mme Geoffrin, revenue à elle-même, ne désavouât hautement la conduite de sa fille. On s'est trompé. Elle a trouvé que sa fille pouvait avoir raison dans le fond, quoiqu'elle eût grand tort dans la forme; elle a reproché aux philosophes de n'avoir pas mieux connu sa fille, et d'avoir fait ce qu'elle leur avait reproché si souvent, beaucoup de bruit d'une chose qui n'en devait faire aucun. Après avoir grondé beaucoup, elle a pardonné à tout le monde; elle a décidé que le viatique et les philosophes n'allaient pas trop bien ensemble, et qu'il fallait de la bienséance en toutes choses. Elle a traité sa fille de folle, mais elle a loué son zèle. « Ma fille, a-t-elle dit en riant, est comme Godefroi de Bouillon; elle a voulu défendre mon tombeau contre les infidèles. » Les premières lueurs qui ont annoncé le retour de ses forces ont été des attentions de société, et les pre-

1. D'après une lettre manuscrite de Mme de La Ferté-Imbault, dont nous devons communication à l'obligeance de M. Hippolyte de La Porte, l'ordre des Lanturelus, dont l'idée est due au marquis de Croismare, fut d'abord institué pour se railler du parlement Maupeou. La mode exigea bientôt qu'on en fît partie. Des souverains briguèrent l'honneur d'y être admis. Mme de La Ferté-Imbault, d'abord grande-maîtresse, fut ensuite proclamée reine. Nous avons sous les yeux un brevet de l'ordre délivré, en avril 1784, à la marquise de Blangy par la *souveraine de l'ordre incomparable des Lanturelus, protectrice de tous les Lampons, Lampones et Lamponets*, scellé d'un sceau à son effigie. Si l'on en croit Chamfort, Mme Geoffrin disait de la reine, sa fille: « Quand je la considère, je suis étonnée comme une poule qui a couvé un œuf de cane. » (T.) — On trouvera plus de détails sur les Lanturelus dans l'*Histoire des sociétés badines* d'Arthur Dinaux (t. I, p. 436 et suiv.). Meister donne au mois de juin 1779 de cette *Correspondance* le compte-rendu d'une fête offerte à Mme de La Ferté-Imbault, qui venait d'avoir la rougeole.

miers soins dont elle s'est occupée, de bonnes œuvres. Quoiqu'il y ait dans son état un mieux sensible, elle continue encore d'être fort languissante, et il y a peu d'espérance qu'elle puisse être rendue à la société. Voilà donc plusieurs pertes cruelles que la philosophie vient d'éprouver dans l'espace de peu de mois : la mort de Mlle de Lespinasse, celle de Mme de Trudaine, la disgrâce de M. Turgot, et l'apoplexie de Mme Geoffrin. Il n'y a que l'élévation de M. Necker qui puisse nous consoler de tous ces malheurs. La confiance que Sa Majesté a daigné accorder à cet illustre étranger honore les lettres, qui ont contribué à le faire connaître; et le triomphe que le mérite a remporté dans cette occasion sur de vains préjugés doit être regardé sans doute comme une preuve du progrès que la raison et les lumières ont fait en France. Puissent les plus heureux succès justifier aux yeux même les plus préoccupés un choix si digne des vertus de notre jeune monarque!

NOVEMBRE.

De tous les arts cultivés de nos jours dans l'Europe entière, il n'en est peut-être aucun qui ait fait de plus étonnants progrès que la musique; et, pour en juger, il ne faut que comparer les chefs-d'œuvre des Rameau, des Jomelli, des Traetta, des Piccini, avec tout ce que les siècles précédents nous ont laissé de plus célèbre dans ce genre. Il paraît douteux que l'art puisse aller au delà. On croit pouvoir assurer du moins que les principes théorétiques de cet art ne seront jamais plus approfondis qu'ils ne l'ont été dans l'ouvrage que vient de nous donner M. Bemetzrieder, l'auteur des *Leçons de clavecin*, publiées il y a quelques années par M. Diderot [1].

Ce nouveau livre est intitulé *Traité de musique concernant les tons, les harmonies, les accords et le discours musical, dédié*

1. Voir t. XII, p. 171 et suivantes des *OEuvres complètes*.

à Monseigneur le duc de Chartres. Un volume de discours et un volume de notes.

L'auteur, sans doute un peu fâché d'avoir eu à partager avec M. Diderot le succès de son premier ouvrage, a grand soin de nous avertir dans sa préface que celui-ci lui appartient tout entier, jusqu'aux fautes d'orthographe; et son style est beaucoup trop sauvage, beaucoup trop franchement tudesque, pour nous laisser aucun doute à ce sujet. Heureusement ce n'est pas le style qui doit faire le mérite de son livre; et, si M. Bemetzrieder n'a pas trop bien saisi le caractère de notre langue, il n'en parle pas moins supérieurement celle de son art. Le seul dictionnaire à consulter pour l'entendre est le piano-forte : avec ce secours, au lieu de le trouver obscur, on le trouvera précis, et l'on admirera combien il a su renfermer d'idées et de rapports en peu de mots.

Le nouveau *Traité de musique* n'est pas un ouvrage de pure érudition. L'auteur ne s'est point égaré dans des recherches aussi frivoles que savantes; il ne s'est point attaché à ces principes généraux qui appartiennent à toutes les théories, et qui, dans l'application, ne sont presque d'aucun usage; son livre est la science pratique des sons et des accords. Après avoir développé l'origine naturelle des sons, il suit leurs rapports et leurs différences dans la progression la plus exacte et la plus simple; il apprend à décomposer un morceau de musique quelconque, à le dépouiller des croches, même de la mesure et du mouvement, pour n'en extraire que le simple fond harmonique, c'est-à-dire les accords enchaînés et phrasés. Par ce moyen, il apprend à son élève à se meubler la tête et les doigts de toutes les richesses éparses dans les compositions de nos plus grands maîtres. Cette lecture n'apprendra point à faire soixante-quatre notes dans une seconde, mais elle formera l'oreille au sentiment de l'harmonie; elle éclairera l'amateur et lui donnera l'intelligence la plus parfaite de tous les secrets de la science harmonique.

— M. le prince de Gonzague, le chevalier de la dame Corilla, cette célèbre improvisatrice, qu'il a fait couronner à Rome en dépit de la cabale qui s'opposait à son triomphe, est ici depuis quelques jours. Ayant demandé à M. Marmontel avec qui il soupait chez Mme Necker un impromptu sur le bandeau de l'Amour, celui-ci fit sur-le-champ ces quatre vers :

L'Amour est un enfant qui vit d'illusion;
La triste vérité détruit la passion :
Il veut qu'on le séduise, et non pas qu'on l'éclaire :
Voilà de son bandeau la cause et le mystère.

VERS DE M. DE FONTENELLE A UNE JOLIE FEMME

EN LUI ENVOYANT SON *Traité sur le bonheur.*

Sur cet écrit tristement raisonneur
Passez un trait qui tout entier l'efface;
Mettez un seul mot à la place,
Et vous aurez le *Traité du bonheur.*

VERS PRÉSENTÉS A LA REINE

PAR LE FILS DE M. BACULARD D'ARNAUD,

AGÉ DE DOUZE ANS.

A mon papa souvent je demandais :
« Quels sont donc ces divins objets
Dont tu vantes toujours la beauté souveraine;
La jeune Hébé, Flore à la douce haleine,
Diane, dont l'aspect ranime les forêts,
Vénus aux immortels attraits,
Les trois Grâces, l'enfant qui de fleurs les enchaîne?
— Sois sage, disait-il, et tu verras cela;
A la cour on te conduira
Aux pieds de notre auguste reine... »
Madame, vers vous on m'amène :
J'ai vu tous les dieux de papa.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. BONCERF,

AUTEUR DE LA BROCHURE INTITULÉE

Des Inconvénients des droits féodaux [1], avec cette épigraphe : *Hinc mali labes.*

8 mars 1776.

« J'avais lu, monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer

1. Cette brochure, dont l'objet pouvait être fort louable et fort instructif, est aussi mal conçue que mal écrite, et n'eût pas fait la plus légère sensation si le Parlement ne l'avait pas tirée de l'obscurité où elle était ensevelie, en la faisant

le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur des peuples et à la gloire du roi. J'en étais d'autant plus persuadé qu'elles sont conformes à ses projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête de ses finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis vingt ans; non-seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais ils venaient d'obtenir la franchise du sel, du tabac et de l'impôt sur les denrées, moyennant une somme modique. Toutes nos communautés ont chanté le *Te Deum;* enfin j'espérais mourir, à mon âge de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Turgot. Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé, que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Turgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru, et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau. comme dit l'autre.

« Cependant j'ai peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous; je pourrai même mourir martyr de votre hérésie : en ce cas, je me recommande à vos prières, et vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles. »

LETTRE

QUI A COURU SOUS LE NOM DU ROI DE PRUSSE A M. D'ALEMBERT, MAIS QUE M. D'ALEMBERT N'A MONTRÉE A PERSONNE [1].

« Pour cette fois, mon cher, je puis bénir mon étoile, et, si vous m'aimez, vous avez quelque sujet de vous réjouir de ce que j'ai échappé heureusement à la mort. La goutte a fait sur

lacérer et brûler par la main du bourreau. C'est M. le prince de Conti qui l'a dénoncée, et M. Séguier a jugé à propos de faire à cette occasion, dans le réquisitoire qui lui a été demandé sur cet objet, une sortie des plus vives contre le système économique, qu'il compare au Vésuve et à tout ce qu'il y a de plus effrayant dans la nature. N'est-ce pas pousser un peu loin le droit que peut avoir l'éloquence d'exagérer toutes les impressions et de grossir tous les objets? (MEISTER.)

1. Dans sa lettre à Frédéric, du 26 avril 1776, d'Alembert dit que ce fragment apocryphe a couru les salons de Paris, et qu'il a envoyé un démenti aux journaux. Frédéric lui répond à ce sujet, le 16 mai 1776; voir tome XXV, p. 41, 42 et 44 de l'édition Preuss.

moi quatorze vigoureuses tentatives, et il m'a fallu bien de la constance et des forces pour résister à tant d'attaques. Je revis enfin pour moi, pour mon peuple, pour mes amis, et aussi un peu pour les sciences; mais je dois vous dire que le mauvais fatras que vous m'envoyez de Paris m'a absolument dégoûté de la lecture. Je suis vieux, et les frivolités ne me vont plus. J'aime le solide, et, si je pouvais rajeunir, je ferais divorce avec les Français pour me ranger du côté des Anglais et des Allemands. J'ai vu bien des choses, mon cher : j'ai vécu assez pour voir des soldats russes porter mon uniforme, les jésuites me choisir pour leur général, et Voltaire écrire comme une vieille femme. J'ai peu de nouvelles à vous apprendre. Comme philosophe, vous ne vous embarrassez guère des affaires politiques, et mon Académie est trop bête pour vous fournir quelque chose d'intéressant. Je viens de déclarer une nouvelle guerre aux procès, et je serais plus fier que Persée si, au bout de ma carrière, je pouvais détruire la caverne de ce monstre aux cent têtes.

« Vous avez un très-bon roi, mon cher d'Alembert, et je vous en félicite de tout mon cœur. Un roi sage et vertueux est plus redoutable qu'un prince qui n'a que du courage. J'espère vous voir chez moi au printemps prochain. »

— *La Théorie des jardins*, par M. Morel, architecte et attaché au prince de Condé, a fait assez de bruit; mais ce livre a été beaucoup plus prôné qu'il n'a été lu. On y déploie ces maximes imposantes, ces principes généraux qui appartiennent à la théorie de tous les arts et qui, dans la pratique, ne sont presque d'aucun usage; de pompeuses descriptions, un assemblage bizarre de mots techniques et de phrases ampoulées, je ne sais quel air sombre et penseur qui plaît infiniment à notre siècle; n'en voilà-t-il pas assez pour réussir?

Tous nos journalistes n'ayant fait connaître cet ouvrage que par des louanges excessives, on ne sera pas fâché sans doute d'en voir ici une analyse plus simple et plus fidèle; nous la devons à un homme qui s'est occupé depuis longtemps de l'art des jardins, et qui, pour avoir à se plaindre de M. Morel, ne nous a pas paru moins disposé à juger son ouvrage avec toute la justice et toute la modération possibles : c'est M. de Carmontelle, qui a fait tous les plans du jardin de M. le duc de Chartres, jardin dont M. Mo-

rel ne parle qu'avec le plus souverain mépris, mais qui n'en est pas moins l'ouvrage d'une imagination très-féconde et très-ingénieuse; on en pourra juger par les dessins que M. de Carmontelle en a levés lui-même et qui forment une suite de paysages très-variés et très-pittoresques, que la seule magie de l'artiste a su produire dans un terrain assez ingrat et dont il n'a pas même pu disposer toujours à son gré[1]. On est occupé à faire graver ces dessins ; l'artiste et l'amateur y trouveront peut-être plus de ressources et plus d'invention que dans toutes nos savantes théories.

« Vous me demandez, monsieur, ce que je pense sur le livre de la *Théorie des jardins*; j'y ai trouvé une belle description de la campagne ; cela est partout, il est vrai, mais on ne l'avait pas encore vu dans la théorie des jardins, et cela donne à cet ouvrage un air de philosophie qui en impose merveilleusement.

« Après avoir dit des choses très-raisonnables sur nos anciens jardins, l'auteur commence par nous apprendre ce que doit être *un pays, un parc, un jardin, une ferme.* Lorsqu'il s'agit de décrire, son style coule avec abondance, mais sa théorie est pour lui seul, il la tient toujours sous le voile.

« L'auteur dit qu'il faut connaître les matériaux qu'on emploie, fixer la forme des bâtiments, mais il n'en indique pas les moyens ; il observe même ensuite qu'il ne faut que s'occuper du climat, tout le reste étant assez indifférent.

« Le jardin du printemps est une chose charmante; c'est une peinture très-fleurie, une confusion délicieuse, mais dont il ne résulte aucune image précise; aussi l'auteur nous renvoie-t-il à Guiscard[2] pour en prendre une idée plus claire. Cette théorie est, comme on voit, tout à fait commode.

« Pour faire un jardin d'été, l'artiste se trouvera encore fort embarrassé, puisqu'on exige qu'il travaille pour les quatre parties du jour.

« On nous apprend enfin que les jardins d'automne doivent être en amphithéâtre pour offrir aux spectateurs toutes les nuances

1. Cette lettre est inédite. La publication dont parle Meister parut en 1779 sous le titre de : *Jardin de Monceaux près de Paris, appartenant à S. A. S. Monseigneur le duc de Chartres*, in-folio. Douze pages de texte et 18 planches gravées par Couché, Le Roy, Michel, Lesueur, Legrand, Collibert, etc.

2. Parc de M. le duc d'Aumont.

des arbres; ce qui nous conduit fort naturellement à un tableau poétique de l'automne, que l'on ose mettre en parallèle avec celui qu'en a fait le citoyen de Genève dans son *Émile*. Ensuite la philosophie de l'auteur nous découvre ingénieusement pourquoi l'homme fait plus de cas de cette saison que des autres; *c'est*, dit-il, *parce que les beautés de la nature sont prêtes à lui échapper*.

« Dans l'hiver, si vous savez faire une serre vitrée entourée d'arbres verts, vous aurez un jardin; si vous ne le savez pas et que vos arbres verts ne viennent pas bien, vous n'en aurez pas.

Eh! monsieur, qui vous en a tant appris?

« Lorsqu'il est question des sites, l'auteur peint toute la nature, et, pour rendre ce sujet plus vaste et plus pompeux, il y joint encore le coloris des différents saisons. Il conclut que si la terre était unie, n'y ayant pas de montagnes, sa surface serait couverte par les eaux; on pourrait en conclure aussi que ses habitants seraient des poissons. Que de savantes découvertes nous devons à cette *Théorie des jardins!* Lorsqu'il est question de la formation du terrain, l'auteur vous apprend comment se sont formés les vallons et les montagnes. On dirait qu'avant lui personne n'en avait jamais parlé. Ensuite il vous assure qu'on ne peut pas faire de jardin pittoresque en plaine; il est vrai que lorsqu'on trouve des montagnes ou des plaines toutes faites, cela est plus aisé; mais, comme architecte, l'auteur devrait bien savoir que l'on n'est pas toujours le maître de choisir le terrain, et que si la *Théorie des jardins* enseignait le moyen de faire des jardins partout, elle serait d'un plus grand usage.

« Il ajoute qu'on ne saurait faire de plan géométral qui fasse comprendre les idées que peut avoir conçues le jardinier; ce plan sûrement ne suffira pas, mais le jardinier poura les expliquer mieux à l'aide de ce plan, il pourra faire encore des élévations perspectives qui rendront ses projets plus sensibles.

« Comment l'auteur ne sait-il pas qu'on peut faire des modèles en relief, qu'il est même nécessaire d'en faire pour se rendre compte à soi-même des effets qu'on a imaginés, pour juger les dégradations de son terrain, pour trouver les moyens de rompre une surface trop nue qui environne le jardin ainsi qu'un horizon trop régulier, trop monotone, ce qui peut s'exécuter par

des petits bouquets de bois ou des élévations de terre? L'auteur devrait savoir que l'homme qui crée a besoin de moyens, et que s'il fait un secret de ceux qu'il a, ce qu'il appelle la *Théorie des jardins* pourrait bien n'être qu'une affiche de charlatan.

« Lorsqu'on regardera *un pays*, un *parc*, un *jardin*, une *futaie*, etc., hors de son enceinte, tout en paraîtra petit en comparaison de l'immensité qui l'environne; mais c'est en dedans qu'on se promène, et tous les objets vus de près sont pour lors bien supérieurs à cette immensité. C'est une loi de la perspective que l'auteur ne devait pas ignorer. Le dôme des Invalides est peu de chose, vu de la plaine, eu égard à ce qui l'environne, mais ses environs deviennent bien petits quand on les voit de l'intérieur de ce dôme. Chaque chose a son point de vue, même dans la nature, à plus forte raison dans les productions de l'art.

« Après beaucoup de descriptions à faire perdre haleine au lecteur le plus intrépide, l'auteur observe enfin que les différentes impressions que les eaux font sur notre âme prouvent qu'il faut des eaux dans les jardins. Voilà donc enfin de la théorie.

« Une attention tout à fait savante, c'est de recommander que les eaux suivent la pente du terrain; cela tient encore de la théorie. On commence à s'apercevoir qu'on apprendra quelque chose en lisant ce docte ouvrage.

« L'auteur veut bien supposer ici des forêts et des bois tout venus, cela lui épargne la peine de les planter. Il est vrai que le jardinier qui trouvera des chênes, des hêtres antiques et de grandes futaies établies sur son terrain aura de grands effets et des contours bien naturels. Cela est fort beau à peindre, et l'auteur décrit magnifiquement tous ces effets; mais il se tait sur une infinité de moyens de faire de belles choses d'un fonds si riche, parce que cela serait trop long à dire. Cette attention est infiniment délicate.

« L'auteur s'exprime très-nettement sur les rochers; il y a presqu'ici de la théorie, et elle n'est pas difficile à suivre, puisqu'il ne faut ni faire des rochers ni les transporter.

« Le terme de *manoir* plaît beaucoup à l'auteur. Toujours philosophe, il voudrait changer nos mœurs et supprimer le luxe des bâtiments pour donner tout aux jardins. Il faudra, parce que l'on sera à la campagne, se priver de toutes les commodités de l'habitation : tout séparer, chapelle, bains, écuries, etc. Il ne

craint ni la pluie, ni le chaud, ni le froid, ni le vent, et il fait des jardins de toutes les saisons. Épargnant peu la dépense, il veut un seul étage sans craindre l'humidité; cela fera des fondations particulières ainsi que des couvertures pour chaque pièce, ce que l'on épargne en faisant plusieurs étages.

« Il répète souvent quelles sont les différences entre le *pays*, le *parc*, le *jardin* et la *ferme*. Il en est encore question ici en parlant du manoir. Il ne veut pas que le manoir soit sur une hauteur, parce qu'il faudrait y monter; la plaine n'a qu'une froide égalité. Il met donc le manoir dans le vallon à cause de la ressource des eaux et d'une végétation plus vigoureuse. Les brouillards, l'humidité, les insectes ne lui font rien; cependant tout d'un coup il change d'avis, et voilà le manoir à mi-côte. Ensuite il prouve que la philosophie a rapproché tous les hommes par le goût qu'elle leur a donné pour la campagne, et c'est là ce qui les a rendus compatissants. Voilà donc la théorie des jardins qui nous mène à l'humanité et à la bienfaisance.

« L'auteur veut qu'il y ait dans le pays un château avec des tours; pour le jardin, une maison de campagne avec des enduits frais; pour la ferme, des bâtiments bas. Ainsi, au lieu d'une grange il en faudra trois, si la ferme est réellement une ferme, et, si elle ne l'est pas, elle n'en aura pas l'air, mais le manoir sera distingué, ou bien il ne sera qu'une chaumière.

« Comme le *pays* seul peut se prêter à une grande variété d'effets et à une grande diversité de caractères, il ne veut point de licences et il blâme tout ce qu'ont fait les autres, parce qu'il n'y trouve, dit-il, point de vraisemblance. Il ne veut pas que dans les nouveaux jardins la magnificence fasse fuir les *grâces champêtres*. Il est révolté, dit-il, d'y trouver tous les siècles et toutes les parties du monde. Il s'ensuit de là qu'il ne faut mettre dans son jardin que ce qui se trouve dans les champs qui l'environnent. Ce projet n'est-il pas séduisant? Il trouve ridicule à un propriétaire riche d'y vouloir autre chose, et il taxe d'insuffisance le jardinier qui, pour suivre le goût du propriétaire, donne carrière à son imagination. L'auteur de la *Théorie des jardins* voudrait sans doute que tous les tableaux d'une maison, considérés comme des trous faits dans la muraille, n'offrissent aux yeux que ce que l'on pourrait voir par les fenêtres, pour ne pas révolter le sens et ne point donner de prise à l'invraisem-

blance; en conséquence de cela, on ne pourrait avoir, pas même en peinture, les plus beaux monuments de l'Italie, les fabriques flamandes et hollandaises et jamais de marines, par la seule raison que l'on demeurerait en terre ferme. Il me semble pourtant que les Anglais, qui sont assez riches pour faire imiter dans leurs jardins les chefs-d'œuvre de l'Italie, n'ont pas tant de tort de s'assurer le plaisir de les voir toute la vie dans leur pays et de les faire connaître à leurs amis, ne pouvant pas toujours voyager par respect pour la vraisemblance.

« Si vous demandez à l'auteur la route qu'il faut suivre, il convient qu'il n'a encore rien dit dans sa théorie, et il vous renvoie au chapitre destiné à traiter des genres; en attendant, il faut que vous ayez la complaisance de le suivre dans le pays d'Ermenonville et dans le parc de Guiscard.

« Le pays d'Ermenonville est un produit de la science de l'auteur; il y avait pourtant beaucoup d'eaux, une belle vallée, des rochers, des villages, des hameaux, des abbayes, des tours, etc. Tout cela était fait, et il n'a pas touché au château. Voilà pourquoi il ne veut pas que l'on fasse des fabriques, c'est qu'il n'en a point fait; mais il a fait couler les eaux qui étaient abondantes, il a profité des anciens bois et il a planté des arbres verts. De là il conclut qu'il ne s'est pas écarté de la vraisemblance; cependant les pins, les sapins ne sont pas communs dans les campagnes des environs de Paris, hors dans les jardins très-anciens, car on ne fait que de les planter dans les nouveaux. On m'a dit que ce pays très-vanté, qui occupe neuf cents arpents, est fort ennuyeux à parcourir, et cela est croyable. Est-il rien de plus triste qu'un pays sans habitants? L'auteur ne nous dit pas s'il faut qu'il y en ait; il compte apparemment sur la fumée des hameaux extérieurs pour rendre son pays vivant, et il oublie que les peintres disent d'un tableau de paysage sans figures que *la peste y a passé*. Peut-être compte-t-il aussi que ses brillantes descriptions suffisent pour l'animer, quoique d'après elles il soit difficile de s'en former une idée qui puisse servir de modèle.

« C'est à Guiscard qu'il faut aller voir le *parc*. L'auteur répète sans cesse les mêmes raisonnements, les mêmes principes sans les déterminer davantage. Il y a à Guiscard un château de briques, par conséquent aucune invention de fabriques; ainsi l'art des descriptions tient ici lieu de l'invention, et avec de grands

mots tout ce que fait l'auteur est sublime. Malgré son attachement à la vraisemblance, il ne présente le château que par les angles; il peut avoir raison, puisque cela produit plus d'effet, mais il ne faut pas afficher des principes si stricts pour s'en éloigner soi-même, surtout lorsqu'on veut y revenir si souvent. L'usage n'est pas d'entrer ordinairement par l'angle d'un château; on a beau arriver par des détours, le dernier tombe toujours perpendiculairement sur le château. L'auteur a trouvé encore à Guiscard des grands arbres tout venus. Il est très-aisé de faire des tortillères dans d'anciens bois et d'en couper une partie pour faire des clairières qui vous mènent dans des prairies vertes, et d'y faire couler des ruisseaux sans beaucoup de frais, quand on a des eaux vives en abondance. Si vous n'avez rien de tout cela, vous ne pourrez faire ni *pays*, ni *parc*, ni *jardin*, ni *ferme*; et si vous l'entreprenez, dussiez-vous réussir, vous auriez encore tort. Voilà comme raisonne l'auteur de la *Théorie des jardins*. Il déclame encore avec beaucoup d'emphase contre les routes droites, et quoiqu'on n'en fasse plus du tout dans les jardins que l'on plante aujourd'hui, il propose ses observations à ce sujet comme des découvertes parfaitement nouvelles.

« Les descriptions d'Ermenonville et de Guiscard embrouillent l'imagination, et c'est tout le fruit de ces exemples où l'auteur se loue continuellement.

« La ferme *pastorale* et la ferme *rurale* sont encore de belles occasions de déployer de la philosophie et de grands mots. Quel dommage que ce style fastueusement monotone ennuie si fort!

« Le jardin proprement dit doit être, selon notre auteur, à peu de distance de la ville où le propriétaire fait sa résidence. Vous auriez peut-être cru qu'il devait être à sa maison de ville ou de campagne : pas du tout. « A cause de son peu d'étendue, on « y peut créer tous les accidents et y fabriquer tous les tableaux, « et, parce qu'il a peu de surface, il en exclut la multiplicité des « scènes. » Entendez cela si vous pouvez. Il permet actuellement que l'on s'écarte de la vérité, et puis il ne veut plus que l'on crée des tableaux, parce qu'ils sont sans vraisemblance. L'assemblage de plusieurs choses prouve, dit-il, le peu de ressources que l'on a dans l'imagination.

« Dans un de ces jardins nouvellement plantés, les arbres n'étant par conséquent pas encore venus, une femme de beau-

blance; en conséquence de cela, on ne pourrait avoir, pas même en peinture, les plus beaux monuments de l'Italie, les fabriques flamandes et hollandaises et jamais de marines, par la seule raison que l'on demeurerait en terre ferme. Il me semble pourtant que les Anglais, qui sont assez riches pour faire imiter dans leurs jardins les chefs-d'œuvre de l'Italie, n'ont pas tant de tort de s'assurer le plaisir de les voir toute la vie dans leur pays et de les faire connaître à leurs amis, ne pouvant pas toujours voyager par respect pour la vraisemblance.

« Si vous demandez à l'auteur la route qu'il faut suivre, il convient qu'il n'a encore rien dit dans sa théorie, et il vous renvoie au chapitre destiné à traiter des genres; en attendant, il faut que vous ayez la complaisance de le suivre dans le pays d'Ermenonville et dans le parc de Guiscard.

« Le pays d'Ermenonville est un produit de la science de l'auteur; il y avait pourtant beaucoup d'eaux, une belle vallée, des rochers, des villages, des hameaux, des abbayes, des tours, etc. Tout cela était fait, et il n'a pas touché au château. Voilà pourquoi il ne veut pas que l'on fasse des fabriques, c'est qu'il n'en a point fait; mais il a fait couler les eaux qui étaient abondantes, il a profité des anciens bois et il a planté des arbres verts. De là il conclut qu'il ne s'est pas écarté de la vraisemblance; cependant les pins, les sapins ne sont pas communs dans les campagnes des environs de Paris, hors dans les jardins très-anciens, car on ne fait que de les planter dans les nouveaux. On m'a dit que ce pays très-vanté, qui occupe neuf cents arpents, est fort ennuyeux à parcourir, et cela est croyable. Est-il rien de plus triste qu'un pays sans habitants? L'auteur ne nous dit pas s'il faut qu'il y en ait; il compte apparemment sur la fumée des hameaux extérieurs pour rendre son pays vivant, et il oublie que les peintres disent d'un tableau de paysage sans figures que *la peste y a passé*. Peut-être compte-t-il aussi que ses brillantes descriptions suffisent pour l'animer, quoique d'après elles il soit difficile de s'en former une idée qui puisse servir de modèle.

« C'est à Guiscard qu'il faut aller voir le *parc*. L'auteur répète sans cesse les mêmes raisonnements, les mêmes principes sans les déterminer davantage. Il y a à Guiscard un château de briques, par conséquent aucune invention de fabriques; ainsi l'art des descriptions tient ici lieu de l'invention, et avec de grands

mots tout ce que fait l'auteur est sublime. Malgré son attachement à la vraisemblance, il ne présente le château que par les angles; il peut avoir raison, puisque cela produit plus d'effet, mais il ne faut pas afficher des principes si stricts pour s'en éloigner soi-même, surtout lorsqu'on veut y revenir si souvent. L'usage n'est pas d'entrer ordinairement par l'angle d'un château; on a beau arriver par des détours, le dernier tombe toujours perpendiculairement sur le château. L'auteur a trouvé encore à Guiscard des grands arbres tout venus. Il est très-aisé de faire des tortillères dans d'anciens bois et d'en couper une partie pour faire des clairières qui vous mènent dans des prairies vertes, et d'y faire couler des ruisseaux sans beaucoup de frais, quand on a des eaux vives en abondance. Si vous n'avez rien de tout cela, vous ne pourrez faire ni *pays*, ni *parc*, ni *jardin*, ni *ferme*; et si vous l'entreprenez, dussiez-vous réussir, vous auriez encore tort. Voilà comme raisonne l'auteur de la *Théorie des jardins*. Il déclame encore avec beaucoup d'emphase contre les routes droites, et quoiqu'on n'en fasse plus du tout dans les jardins que l'on plante aujourd'hui, il propose ses observations à ce sujet comme des découvertes parfaitement nouvelles.

« Les descriptions d'Ermenonville et de Guiscard embrouillent l'imagination, et c'est tout le fruit de ces exemples où l'auteur se loue continuellement.

« La ferme *pastorale* et la ferme *rurale* sont encore de belles occasions de déployer de la philosophie et de grands mots. Quel dommage que ce style fastueusement monotone ennuie si fort!

« Le jardin proprement dit doit être, selon notre auteur, à peu de distance de la ville où le propriétaire fait sa résidence. Vous auriez peut-être cru qu'il devait être à sa maison de ville ou de campagne : pas du tout. « A cause de son peu d'étendue, on « y peut créer tous les accidents et y fabriquer tous les tableaux, « et, parce qu'il a peu de surface, il en exclut la multiplicité des « scènes. » Entendez cela si vous pouvez. Il permet actuellement que l'on s'écarte de la vérité, et puis il ne veut plus que l'on crée des tableaux, parce qu'ils sont sans vraisemblance. L'assemblage de plusieurs choses prouve, dit-il, le peu de ressources que l'on a dans l'imagination.

« Dans un de ces jardins nouvellement plantés, les arbres n'étant par conséquent pas encore venus, une femme de beau-

coup d'esprit, dit l'auteur, voyant presque toutes les fabriques à travers ces arbres, lui dit ingénument : « Allons voir le jardin à « présent. » L'auteur l'aurait conduite dans ceux de Versailles cette année, et elle eût dit la même chose, puisqu'on n'y voit partout que des pierres et du marbre. Si l'auteur n'avait pas toujours fait des jardins tout venus, peut-être eût-il trouvé moins d'esprit à cette femme. Il paraît que c'est la même à qui on demandait ce qu'elle pensait du jardin de M. le duc de Chartres, et qui, après y avoir rêvé longtemps, répondit : « Je ne puis rien vous « dire là-dessus, parce que je n'ai rien vu de semblable en An- « gleterre. » Cette femme n'aimait pas les jardins anglais. Faites des choses nouvelles, elles paraissent extraordinaires ; on est fâché d'être surpris, et, pour cacher sa surprise, loin d'admirer pour se donner un air connaisseur, on blâme, on critique et l'on satisfait du moins son amour-propre. »

La *Théorie* de M. Morel nous a rappelé ce qu'a dit autrefois M. de Voltaire du livre de M. Félibien sur la peinture :

Dieu préserve du verbiage
De monsieur Félibien,
Qui noie élégamment un rien
Dans un fatras de beau langage!

— On n'a vu qu'une seule fois sur le théâtre de la Comédie-Française *la Rupture, ou le Malentendu*, comédie en un acte, en vers, le 23 novembre. Cette pièce a été reçue, annoncée et jouée sous le nom de Mmes de Lorme; mais elle n'a pas été plus tôt sifflée qu'on a vu qu'elle était d'un certain M. Legrand, que nous ne connaissons pas mieux que ces dames.

L'intrigue du *Malentendu* est aussi faible qu'elle est embrouillée. Ce sont deux vieillards, dont l'un a deux neveux et l'autre deux nièces : sans savoir le choix que leurs jeunes parents ont pu faire, ils se réjouissent de former entre eux une double alliance; mais ils ne veulent point gêner leur liberté. Les amants ont chacun leur inclination, qu'ils n'osent déclarer : leurs maîtresses éprouvent le même embarras. Il n'y a aucun personnage dans cette pièce qui n'ait un secret à garder, ce qui produirait sans doute un magnifique imbroglio, si on ne les voyait pas toujours dans la nécessité de s'expliquer, ou si quelque motif rai-

sonnable pouvait seulement éloigner une confidence que tout le monde a prévue, que tout le monde a devinée. Un des oncles obtient des deux nièces qu'elles s'expliqueront par écrit : il se charge de leurs lettres; mais, comme ces lettres sont sans adresse, il les confond et donne à l'un ce qui est pour l'autre : nouveau quiproquo qu'il était encore trop aisé d'éviter. Pour terminer toutes ces difficultés de commande, le poëte n'a rien imaginé de plus ingénieux que de mettre et les amants et les oncles en présence. Le plus impatient des vieillards s'écrie alors : *Ma foi, je n'y comprends rien.* Le parterre répond : *Ni moi non plus.* L'acteur continue, mais le parterre, aussi peu satisfait de l'explication que du reste, renouvelle ses huées, et la toile tombe. Quelque pauvre que soit ce sujet, il n'a pas même le mérite d'être original; il est pris de je ne sais quelle comédie italienne, où le peu de situations qu'il offre est développé du moins avec plus d'art et de vraisemblance. Comme ce sont les lettres sans adresse qui forment presque toute l'intrigue du *Malentendu*, on a dit assez plaisamment que c'était surtout *le défaut d'adresse* qui avait fait tomber l'ouvrage. Le calembour est digne de la pièce.

— On a eu l'honneur de vous rendre compte, dans le temps [1], d'une lettre de M. de Voltaire, au sujet de la nouvelle traduction de Shakespeare, adressée à l'Académie française, et lue dans une assemblée le jour de la Saint-Louis. Cette lettre était une critique peu mesurée et de la traduction et de l'original; mais elle était plaisante, mais elle fit rire, et l'auteur qui produit cet effet, surtout en France, ne peut pas manquer d'avoir raison. Il fut donc généralement décidé à Paris que le poëte qui, depuis deux cents ans, fait les délices de l'Angleterre, n'était qu'un histrion barbare, et que ses traducteurs méritaient les petites-maisons. Une décision aussi sévère n'a pas effrayé le chevalier Rutlidge. Cet écrivain, fils d'un Irlandais et né en France, a cru que la connaissance des deux langues pouvait le mettre en état de combattre la critique de M. de Voltaire et de rétablir Shakespeare dans l'opinion publique [2]. Pénétré de vénération pour l'auteur d'*Othello*, il ose le défendre contre l'auteur de *Zaïre*; mais, quoiqu'il se soit fait une loi de révéler les erreurs et même la mauvaise foi de M. de

1. Voir précédemment, p. 299.

2. *Observations à MM. de l'Académie française au sujet d'une lettre de M. de Voltaire*, 1776, in-8°.

Voltaire, il le fait avec tant de décence, avec tant de respect pour la vieillesse et pour une célébrité si justement acquise, qu'on le soupçonnerait presque d'avoir ambitionné le double avantage de déplaire en même temps aux ennemis de ce grand homme et à ses enthousiastes. Si le chevalier Rutlidge a eu le rare mérite pour un littérateur d'avoir observé les bienséances de la société, il n'a pas les mêmes égards pour celles du théâtre français. Il ne croit pas que des personnages de la lie du peuple avilissent toujours la scène tragique. Il pense, au contraire, qu'il est souvent essentiel de les faire paraître, et qu'alors il faut leur donner le ton et le langage de leur état. Shakespeare s'en sert dans plusieurs de ses tragédies; mais ces personnages ne sont jamais qu'accessoires. Veut-il retracer César à la fois ambitieux et populaire, faisant servir la faveur de la multitude à abattre le crédit et à ruiner la puissance des patriciens, il fait d'abord passer sous nos yeux un peuple enivré des qualités éblouissantes du vainqueur de Pompée, des plébéiens qui se dérobent à leurs travaux journaliers et qui s'apprêtent à voler sur les pas de l'ambitieux qui les attire au Capitole, où il doit se faire couronner. D'un autre côté, le poëte anglais nous offre des sénateurs alarmés, reprochant à la multitude son inconstance, lui rappelant l'idée du grand Pompée qu'elle avait tant chéri, et cherchant par leurs prières et par leurs menaces à prévenir cette fête tumultueuse que prépare l'esprit de sédition. C'est par une telle scène que Shakespeare annonce le caractère dangereux de César; c'est par le moyen de ces personnages accessoires que le public est disposé à envisager l'attentat de Brutus comme un sacrifice fait à la patrie. Nous savons qu'un auteur français aurait mis cette scène en récit, et que, par là, il aurait évité de faire paraître des personnages dont le costume et le discours sont peut-être incompatibles avec la dignité de Melpomène. Nous nous garderons bien d'adopter le sentiment du chevalier Rutlidge et de condamner un usage que la France a toujours respecté; mais nous osons avancer qu'un tel récit, quand même il serait écrit par Racine, ne produirait jamais l'effet de la scène en action. Si cette assertion n'est pas d'une vérité incontestable, il faudrait abandonner l'art dramatique et borner nos plaisirs à entendre déclamer l'épopée. Il en résulte que l'action du théâtre anglais blesse souvent le goût, et que les récits de la scène française affaiblissent presque

toujours l'intérêt. Heureux l'auteur qui saurait éviter les deux écueils! Mais ce prodige n'a pas encore paru.

En rendant à la dignité du théâtre français tous les hommages qui lui sont dus, nous ne pouvons nous empêcher de hasarder ici une question. Si Horace a eu raison de dire que la poésie et la peinture sont sujettes aux mêmes règles, pourquoi les auteurs tragiques n'admettraient-ils pas cette disparité de tons et de caractères que les plus grands peintres d'histoire ont employée avec succès? Voyons comment le Guerchin, dont la composition a toujours été admirée, nous représente l'enlèvement d'Hélène[1].

Au milieu de la nuit et du silence, l'heureux Pâris la conduit hors des murs de Mycènes; le vaisseau troyen les attend; la crainte et la tendresse sont empreintes sur les traits délicats de la belle fugitive, l'amour et la victoire brillent dans les yeux du ravisseur. Jusque-là le tableau eût été avoué, sans doute, par tous nos aristarques académiques; mais le Guerchin ne se contente pas de peindre vaguement la fuite d'une femme; il veut faire connaître au spectateur le caractère particulier d'Hélène, et pour y réussir il a recours aux accessoires. A la suite de l'épouse de Ménélas, on voit quatre esclaves fidèles qui portent soigneusement tout ce que leur maîtresse a de plus cher au monde après son amant. Les objets de tant de soins sont un écrin de bijoux, un petit chien, un singe, un perroquet. C'est ainsi que, par des accessoires, le Guerchin nous retrace la faible Hélène. C'est par des accessoires encore moins ignobles que Shakespeare nous a retracé l'ambitieux César, car il faut convenir que des plébéiens romains sont des personnages plus graves qu'un petit chien, un singe et un perroquet.

M. de Voltaire, dans sa lettre à l'Académie, dit, pour justifier sa propre traduction de *Jules César* de Shakespeare, que l'original anglais est tantôt en vers, tantôt en prose, tantôt en vers blancs, tantôt en vers rimés; que le style est quelquefois d'une élévation incroyable, quelquefois de la plus grande naïveté; que le commentateur de Corneille tâcha de se prêter à cette variété; que non-seulement il traduisit les vers blancs en vers blancs, les vers rimés en vers rimés, la prose en prose, mais qu'il opposa l'ampoulé à l'enflure, et que c'était la seule manière de faire con-

1. Ce tableau est du Guide, et non du Guerchin.

naître Shakespeare. Le chevalier Rutlidge prétend au contraire que c'était la seule, ou du moins la plus sûre manière de le défigurer. Voici sa réponse : « Il n'y eut jamais de vers blancs dans la langue française, sa marche et son génie n'en comportent point; ôtez la rime, et l'effet de la versification s'anéantit; on n'a jamais fait d'essai en ce genre qui ait approché d'une prose forte et cadencée. Il n'en est pas de même de la langue anglaise, et, par une suite de son abondance et de son énergie, et encore plus de l'*appuyé* de toutes ses terminaisons, on y fait des vers sans rimes aussi harmonieux que ceux qui sont rimés. *Le Paradis perdu,* de Milton, est en vers blancs, le langage en est plein et sonore, et la musique du discours aussi sensible et aussi harmonieuse que celle de la poésie grecque et latine. Les vers blancs de Shakespeare ont le même avantage. Ce poëte, dans ses tragédies, se sert de trois manières de s'exprimer : il emploie d'abord la prose; à mesure que le discours doit s'ennoblir, il fait usage des vers blancs; lorsqu'il veut inculquer dans la mémoire du spectateur une pensée forte et sublime ou une maxime grave, il a recours à la rime, propre à y clouer, pour ainsi dire, l'idée qu'il veut imprimer. La transition d'une de ces manières de parler à l'autre est toujours imperceptible et ménagée avec un artifice admirable. »

Si le mélange de ces trois manières paraît barbare aux yeux de M. de Voltaire, s'il a cru le rendre fidèlement par une disparité qui est vraiment barbare dans la langue française, il faut convenir que ce grand homme ne connaît pas le génie de l'idiome anglais. Mais non, il n'est pas possible que M. de Voltaire ignore qu'il est des langues où ce mélange est loin d'être un défaut; il sait très-bien que la transition des vers blancs aux vers rimés a été constamment employée par un auteur dramatique à qui M. de Voltaire lui-même a souvent prodigué les plus grands éloges; par un poète qui serait peut-être le premier de son siècle si le chantre de *la Henriade* n'avait pas existé, en un mot, par le célèbre Métastase, dont tous les opéras sont mêlés de vers blancs et de vers rimés.

Rendons justice à M. de Voltaire, et loin de l'accuser d'ignorance, croyons plutôt qu'un zèle patriotique l'a engagé à défigurer un auteur étranger, dont le génie mieux développé eût offusqué peut-être la gloire du théâtre français. Nous ne dirons

gradations du même caprice; il est impossible d'en marier les nuances avec plus d'art et plus de grâce. Le Picq n'a rien laissé à désirer dans le rôle du berger; une figure charmante, la taille la plus svelte, les mouvements les plus faciles et les plus légers, la précision la plus pure, la plus vive et la plus naturelle, ce sont les avantages qui distinguent les talents de ce nouveau pantomime. S'il ne danse pas tout à fait comme le Père Éternel, pour me servir de l'expression de Vestris, on peut dire du moins qu'il danse comme le roi des Sylphes. S'il n'a pas toute la noblesse, toute l'expression de Vestris, toute la force et tout l'aplomb de Gardel, il a peut-être dans l'exécution quelque chose de plus brillant et de plus moelleux. Sa grâce et sa légèreté triomphent surtout dans la danse *demi-caractère*, et c'est le genre du nouveau ballet. Ce charmant acteur se dispose à nous quitter pour aller faire cet hiver les délices de l'Italie; mais les engagements qu'il a pris avec l'Académie royale de musique nous assurent son retour au printemps prochain[1].

— On vient de remettre, pendant le voyage de Fontainebleau, *Roméo et Juliette*, tragédie de M. Ducis, et cette remise a eu le plus grand succès. Larive a fait surtout une illusion prodigieuse dans le rôle du vieux Montaigu, joué dans la nouveauté par Brizard. La manière très-neuve et très-originale dont ce jeune acteur a su rendre un rôle qui semblait convenir si peu à sa figure et à son âge, lui a fait infiniment d'honneur, et n'a pas peu ajouté aux espérances que l'on avait déjà conçues de son talent. Garrick même eût été content de la vérité de son costume, de son air sauvage, de l'expression farouche de ses regards, de la profondeur et de l'abandon de tous ses mouvements. Nous ignorons par quelle industrie il avait su changer à ce point le caractère habituel de sa physionomie et de ses traits; mais il y avait réussi de la manière du monde la plus imposante. Son visage paraissait hâve et livide, son front sillonné portait l'empreinte d'une douleur dévorante et d'un long désespoir; tout semblait annoncer en lui ce vieillard infortuné qui venait d'errer vingt ans dans les forêts du mont Apennin, accablé du poids de

1. Le Picq était élève de Noverre. Après avoir brillé sur différents théâtres d'Italie et d'Allemagne, il accepta un engagement à Saint-Pétersbourg comme maître des ballets. Il y est mort généralement regretté de tous les amateurs des arts. (*Premiers éditeurs.*)

mencer du 15 janvier 1777. Ces messieurs ont assuré le public, dans leur prospectus, que la décence et l'impartialité présideraient à toutes leurs critiques. Le public en a de trop sûrs garants dans la comédie des *Philosophes* et dans les *Lettres à M. de Voltaire*, pour avoir aucun doute là-dessus; ainsi la bonhomie de ces messieurs n'a rien à craindre d'un engagement dont la sévérité eût peut-être écarté, dans toute autre circonstance, un grand nombre de souscripteurs.

— Pour nous faire supporter plus patiemment l'éternel ennui des actes d'*Euthyme et Lyris*, on a bien voulu imaginer d'y joindre un nouveau ballet de Noverre, *les Caprices de Galathée*. L'idée de cette charmante pantomime est prise du portrait que fait Horace d'une jeune beauté à laquelle un amant tente de dérober un baiser,

> Qui mollement résiste, et par un doux caprice,
> Quelquefois le refuse afin qu'on le ravisse.

Galathée désespère un berger par ses caprices; elle accepte ses dons avec transport, elle les rejette bientôt avec mépris. Le berger feint d'adresser ses vœux à une autre bergère, et de lui offrir les présents destinés à celle qu'il aime. Galathée, par un sentiment de jalousie, arrache des mains de sa rivale les dons qu'elle vient de recevoir, elle s'en pare un instant, elle les jette de nouveau. Le berger se désole. L'Amour alors vient à son secours. Il surprend Galathée seule; elle est sans défiance : c'est un enfant, mais il a des ailes; elle veut les lui couper, il ne lui résiste que par ses larmes et l'attendrit; il se laisse enchaîner avec un simple lacet, et vole partout sur ses pas; il consent qu'elle joue avec les flèches de son carquois, mais en jouant la jeune Galathée se blesse; son amant tombe à ses pieds, l'Amour les unit, et la plus riante fête célèbre son triomphe.

Quelque simple que soit l'idée de cette pantomime, quelque usées même qu'en soient les images, elle est, dans l'exécution, d'un effet infiniment agréable. On n'imagine rien de plus frais, c'est un bouquet de fleurs, c'est une pensée d'Anacréon, telle que Boucher l'aurait exprimée sur la toile.

Le rôle de Galathée a été rendu supérieurement par Mlle Guimard; il est impossible de saisir avec plus de finesse les diverses

pas avec le chevalier Rutlidge : « Français! laissez là vos tragédies, elles sont froides et languissantes. » Nous dirons, au contraire : Français! conservez vos tragédies précieusement, et songez que si elles n'ont pas les beautés sublimes qu'on admire dans Shakespeare, elles n'ont pas aussi les fautes grossières qui les déparent. Vous avez eu raison, Français, d'abandonner votre musique nationale, parce que le dernier compositeur de l'Italie ou de l'Allemagne serait en état de remplacer avantageusement les psalmodies de Lulli et de Rameau. Oh! si vos vers n'avaient pas plus d'harmonie que votre musique, on pourrait vous dire sans témérité : Français! laissez là vos tragédies. On pourrait alors vous conseiller, non pas d'imiter Shakespeare, mais, en adoptant ses principes, d'imiter la nature. On vous répète sans cesse qu'il faut l'embellir; mais croyez que la nature ne saurait être embellie, ou que ces prétendus embellissements ne sont que de convention : consultez là-dessus tous les artistes. Ce jardin symétrisé, ces Tuileries que vous admirez tant, ne feront jamais le sujet d'un tableau de Vernet; cette nymphe qui s'y promène et qui attire vos regards, avec un pied de rouge et une coiffure à la grecque, ne sera jamais peinte ainsi par Greuze. Ces deux peintres briseraient plutôt leurs pinceaux que de les profaner par l'imitation de ce qu'on appelle l'embellissement de la nature. Mais si l'art ne peut pas embellir la nature, à quoi sert-il donc? A la choisir, à rassembler ses différentes beautés, à en faire un tout que la nature elle-même ne désavouerait pas. C'est par les principes de cet art que le berger forme le bouquet dont il veut orner le sein de sa maîtresse; c'est par les mêmes principes que le sculpteur réunit les différents traits qui doivent composer un Apollon ou une Vénus; chaque trait de la statue, chaque fleur du bouquet, existe dans la nature, et tout l'art consiste dans le choix qui les rassemble.

— Les journaux sont devenus une espèce d'arène où l'on prostitue sans pudeur et les lettres et ceux qui les cultivent à l'amusement de la sottise et de la malignité. On a jugé apparemment que cette arène littéraire n'était pas encore occupée d'une manière assez brillante par MM. La Harpe, Fréron, Le Fuel et autres. On vient d'appeler parmi les combattants MM. Clément et Palissot. Leur journal, intitulé *Journal français*, remplacera le *Journal de Verdun*, et paraîtra tous les quinze jours, à com-

mencer du 15 janvier 1777. Ces messieurs ont assuré le public, dans leur prospectus, que la décence et l'impartialité présideraient à toutes leurs critiques. Le public en a de trop sûrs garants dans la comédie des *Philosophes* et dans les *Lettres à M. de Voltaire*, pour avoir aucun doute là-dessus; ainsi la bonhomie de ces messieurs n'a rien à craindre d'un engagement dont la sévérité eût peut-être écarté, dans toute autre circonstance, un grand nombre de souscripteurs.

— Pour nous faire supporter plus patiemment l'éternel ennui des actes d'*Euthyme et Lyris*, on a bien voulu imaginer d'y joindre un nouveau ballet de Noverre, *les Caprices de Galathée*. L'idée de cette charmante pantomime est prise du portrait que fait Horace d'une jeune beauté à laquelle un amant tente de dérober un baiser,

> Qui mollement résiste, et par un doux caprice,
> Quelquefois le refuse afin qu'on le ravisse.

Galathée désespère un berger par ses caprices; elle accepte ses dons avec transport, elle les rejette bientôt avec mépris. Le berger feint d'adresser ses vœux à une autre bergère, et de lui offrir les présents destinés à celle qu'il aime. Galathée, par un sentiment de jalousie, arrache des mains de sa rivale les dons qu'elle vient de recevoir, elle s'en pare un instant, elle les jette de nouveau. Le berger se désole. L'Amour alors vient à son secours. Il surprend Galathée seule; elle est sans défiance: c'est un enfant, mais il a des ailes; elle veut les lui couper, il ne lui résiste que par ses larmes et l'attendrit; il se laisse enchaîner avec un simple lacet, et vole partout sur ses pas; il consent qu'elle joue avec les flèches de son carquois, mais en jouant la jeune Galathée se blesse; son amant tombe à ses pieds, l'Amour les unit, et la plus riante fête célèbre son triomphe.

Quelque simple que soit l'idée de cette pantomime, quelque usées même qu'en soient les images, elle est, dans l'exécution, d'un effet infiniment agréable. On n'imagine rien de plus frais, c'est un bouquet de fleurs, c'est une pensée d'Anacréon, telle que Boucher l'aurait exprimée sur la toile.

Le rôle de Galathée a été rendu supérieurement par Mlle Guimard; il est impossible de saisir avec plus de finesse les diverses

gradations du même caprice; il est impossible d'en marier les nuances avec plus d'art et plus de grâce. Le Picq n'a rien laissé à désirer dans le rôle du berger; une figure charmante, la taille la plus svelte, les mouvements les plus faciles et les plus légers, la précision la plus pure, la plus vive et la plus naturelle, ce sont les avantages qui distinguent les talents de ce nouveau pantomime. S'il ne danse pas tout à fait comme le Père Éternel, pour me servir de l'expression de Vestris, on peut dire du moins qu'il danse comme le roi des Sylphes. S'il n'a pas toute la noblesse, toute l'expression de Vestris, toute la force et tout l'aplomb de Gardel, il a peut-être dans l'exécution quelque chose de plus brillant et de plus moelleux. Sa grâce et sa légèreté triomphent surtout dans la danse *demi-caractère*, et c'est le genre du nouveau ballet. Ce charmant acteur se dispose à nous quitter pour aller faire cet hiver les délices de l'Italie; mais les engagements qu'il a pris avec l'Académie royale de musique nous assurent son retour au printemps prochain[1].

— On vient de remettre, pendant le voyage de Fontainebleau, *Roméo et Juliette*, tragédie de M. Ducis, et cette remise a eu le plus grand succès. Larive a fait surtout une illusion prodigieuse dans le rôle du vieux Montaigu, joué dans la nouveauté par Brizard. La manière très-neuve et très-originale dont ce jeune acteur a su rendre un rôle qui semblait convenir si peu à sa figure et à son âge, lui a fait infiniment d'honneur, et n'a pas peu ajouté aux espérances que l'on avait déjà conçues de son talent. Garrick même eût été content de la vérité de son costume, de son air sauvage, de l'expression farouche de ses regards, de la profondeur et de l'abandon de tous ses mouvements. Nous ignorons par quelle industrie il avait su changer à ce point le caractère habituel de sa physionomie et de ses traits; mais il y avait réussi de la manière du monde la plus imposante. Son visage paraissait hâve et livide, son front sillonné portait l'empreinte d'une douleur dévorante et d'un long désespoir; tout semblait annoncer en lui ce vieillard infortuné qui venait d'errer vingt ans dans les forêts du mont Apennin, accablé du poids de

1. Le Picq était élève de Noverre. Après avoir brillé sur différents théâtres d'Italie et d'Allemagne, il accepta un engagement à Saint-Pétersbourg comme maître des ballets. Il y est mort généralement regretté de tous les amateurs des arts. (*Premiers éditeurs.*)

sa misère, et ne respirant plus que la haine et la vengeance.

On a jugé la pièce, à cette reprise, comme elle l'avait été lorsqu'elle parut la première fois, c'est-à-dire comme un très-mauvais ouvrage, mais où l'on trouve des beautés du premier ordre. Le trait, *il n'avait point d'enfant*, peut être mis à côté des beaux traits de Corneille. La fin du troisième acte et presque tout le quatrième sont du plus grand effet au théâtre. De tous les jugements portés par M. de La Harpe sur ses contemporains, il n'en est peut-être aucun où il y ait plus de vérité que dans son mot sur M. Ducis : « Il est trop heureux que cet homme n'ait pas le sens commun : il nous écraserait tous. »

— *La Quinzaine anglaise*[1], roman qu'on vient de publier, est l'histoire d'un jeune lord qui arrive à Paris avec un portefeuille de douze mille livres sterling, et qui, grâce aux bons avis d'un docteur irlandais, emploie si bien son temps et ses guinées, qu'au bout de quinze jours il se trouve enfermé au For-l'Évêque, dévoré de regrets et en proie aux plus honteuses douleurs. L'idée de ce roman est heureuse, l'objet en est moral, et la conduite en est simple. L'exécution n'est que médiocre, le style assez négligé : mais on trouve dans ses détails du naturel, de la vérité, et, ce qui peut paraître encore plus louable, un caractère de décence et de modestie qu'il n'était peut-être pas aisé de conserver en traitant un sujet de ce genre. On y peint partout la jeunesse dupe du vice, mais d'une manière propre à la faire rougir de l'être. On y parle à l'esprit et non pas à l'imagination, encore moins aux sens. Si l'ouvrage en a moins de grâce, moins d'intérêt, la lecture en devient plus morale, plus sûrement instructive.

On attribue cet ouvrage à M. Rutledge ou Rutlidge, l'auteur du *Bureau d'esprit*. Si cela est vrai, nous sommes prêts à lui rendre justice et à reconnaître que s'il a fort mal vu la société de Mme Geoffrin, même dans ses ridicules, il paraît avoir étudié supérieurement celle de Mlle Duthé et de ses émules; les portraits qu'il a tracés dans ce dernier ouvrage sont aussi ressemblants que ceux de sa comédie le sont peu.

— Le sieur Linguet, depuis l'extravagante Lettre qu'il a

1. *La Quinzaine anglaise à Paris, ou l'Art de s'y ruiner en peu de temps.* Londres, 1776, in-12.

écrite au roi contre M. de Vergennes et M. de La Harpe, est allé faire un tour à Londres. Il a trouvé M. ou Mlle d'Éon désespéré ou désespérée d'avoir perdu son procès contre le sieur de Morande, qui avait osé faire un libelle contre lui, libelle qui n'était qu'une réponse à un autre libelle de M. ou Mlle d'Éon. Cette cause a paru digne de la plume du sieur Linguet; il est occupé, en conséquence, à faire un Mémoire apologétique de toute la conduite du chevalier ministre plénipotentiaire, du moment où il a quitté la jupe pour se faire dragon jusqu'à ce jour. Si ce projet s'exécute, il pourra bien dédommager quelque temps M. Linguet de la perte de son journal, et nous y aurons gagné de toutes manières.

— *Les Mânes de Louis XV*, par M. Gudin, sont un tableau historique de l'état de la France, où l'auteur se propose d'observer avec la plus grande impartialité la décadence et le progrès de toutes les parties de l'administration, des mœurs, des lettres, de la philosophie et des arts; un bilan politique et moral de nos pertes et de nos bénefices, où se présentent d'un côté les ressources que nous avons acquises, de l'autre, les brèches que nous avons à réparer. Il ne manque à l'excellence de ce projet que d'avoir été conçu et exécuté par M. de Montesquieu ou par M. Necker; voilà tout. Toute l'édition est arrêtée, sans qu'on en sache le motif. On dit que M. Gudin y a mis beaucoup d'esprit et de zèle, que ses calculs sont fondés trop souvent sur des faits qu'il n'a pas été à portée d'approfondir, et qu'il admet cependant avec une confiance aveugle. On dit que son ouvrage est aussi inégalement écrit qu'il est inégalement pensé, mais qu'on y trouve néanmoins des vues, beaucoup de chaleur, et les sentiments d'un bon citoyen[1].

— M. Lebrun, auteur de la belle traduction du Tasse[2], qu'on avait attribuée d'abord à M. Rousseau, de Genève, vient de nous donner une nouvelle traduction de l'*Iliade*.

Nous n'avons pas encore pu examiner cette traduction avec toute l'attention qu'elle mérite; à en juger par ce que nous avons vu, elle nous paraît très-supérieure à toutes celles que nous connaissions, moins ampoulée que celle de Mme Dacier, plus simple

1. Voir le troisième article du mois suivant.
2. Voir tome X, p. 456.

et plus antique que celle de M. Bitaubé. Si ce n'est pas une copie exacte du plus grand tableau que nous ait laissé l'antiquité, c'est du moins la meilleure gravure qui en ait été faite jusqu'à présent. Ce n'est pas la couleur ni l'harmonie d'Homère; mais c'est le trait de ses dessins rendu peut-être avec toute la noblesse et toute la précision dont notre langue est susceptible. Cette nouvelle traduction est précédée d'un dialogue qu'un savant anglais dit avoir découvert sous les débris d'une des masures qui couvrent le lieu où fut autrefois Athènes. Pour ne nous laisser aucun doute sur l'authenticité de ce manuscrit, on a eu soin d'imprimer le texte grec à côté de la traduction française. On y discute l'objet moral et politique des poésies d'Homère. Rien n'est plus ingénieux; on est fâché seulement d'être obligé d'avouer que le texte a l'air beaucoup moins original que la traduction, et que l'idiome de l'auteur grec n'est pas moins moderne que ses idées. A la bonne heure, attrapez-nous toujours de même.

— *Les Gynographes, ou Idées de deux honnêtes femmes sur un projet de règlement proposé à toute l'Europe pour mettre les femmes à leur place et opérer le bonheur des deux sexes, avec des notes historiques et justificatives suivies des noms des femmes célèbres, recueillies* par N.-E. Rétif de La Bretonne, éditeur de l'ouvrage. A la Haye, deux volumes in-8°. C'est un fatras incroyable de rêveries, tantôt folles, tantôt austères, mais toujours ennuyeuses: on aurait même dédaigné de le nommer ici, sans l'espèce de célébrité que l'auteur a méritée par son *Paysan perverti*. Une des plus riantes idées de ce nouvel ouvrage est d'établir un conciliabule de matrones pour juger en dernier ressort de la conduite des femmes. Un autre règlement auquel M. de La Bretonne paraît encore fort attaché, c'est que toutes les demoiselles soient en polonaise et les femmes mariées en robe. Par ces détails on peut juger du reste.

— *OEuvres dramatiques* de M. Sedaine, quatre volumes in-8°. Le mérite de toutes les pièces qui composent ce recueil n'a pas besoin de nouveaux éloges, et si ce mérite ne peut pas être senti à la lecture comme il l'est au théâtre, l'auteur s'en consolera plus aisément que ses rivaux.

DÉCEMBRE.

Le Malheureux imaginaire, comédie en cinq actes, en vers, par M. Dorat, a été représenté à Paris, pour la première fois, le 7 décembre. Cette pièce, assez mal accueillie à la cour, l'a été plus mal encore à la ville, le jour de la première représentation. Les changements que l'auteur y a faits depuis, en cachant quelques défauts, ont inspiré du moins plus d'indulgence au public, et les bons amis du poëte n'ont pas manqué de dire que *le plus heureux de ces changements était celui du parterre.* Que ce soit un trait de médisance ou de calomnie, ce n'est pas d'un mot plaisant que dépend le succès d'un bon ou d'un mauvais ouvrage.

Un ouvrage plein de détails charmants, un ouvrage dont le style, en général élégant et facile, étincelle de traits heureux, quelques défauts qu'il puisse avoir d'ailleurs, aura toujours un mérite très-réel; mais ce mérite pourra bien ne pas être celui d'une bonne comédie. Avec le désir de rendre à M. Dorat toute la justice due à un talent aussi agréable que le sien, il faut convenir que son *Malheureux imaginaire* manque également d'intérêt et d'action; que les scènes en sont mal liées et se succèdent sans mouvement; que l'attitude de ses personnages ne varie pas plus que leur situation, et que par conséquent, non-seulement ils n'agissent point, mais se trouvent même réduits à une monotonie de sentiments et d'idées, qui, sans la grâce et le coloris du poëte, serait mille fois plus fatigante encore.

On a beaucoup critiqué le choix du sujet; je n'en vois qu'une bonne raison, c'est l'extrême difficulté qu'il y avait à le traiter. Ce sujet demandait un talent aussi supérieur que *le Misanthrope*, peut-être même était-il plus difficile de lui donner une couleur théâtrale et comique. Il n'en est pas moins vrai que les originaux de ce caractère sont plus communs de nos jours qu'ils ne l'ont jamais été, et qu'il était intéressant de les peindre. C'est un caractère qui appartient exclusivement au siècle où le tourment de la réflexion est devenu une maladie épidémique, où la satiété de tous les goûts blase l'imagination de si bonne heure, où le pro-

grès du luxe, en énervant les âmes, ne fait qu'irriter leur sensibilité, exagère notre inquiétude naturelle, et nous donne tant de peines et tant de besoins factices.

Dire que *le Malheureux imaginaire* est un homme mélancolique, vaporeux ; que sa folie est plutôt un mal physique qu'un travers de l'esprit ou un vice du cœur, c'est un reproche que M. Dorat peut avoir mérité ; mais est-ce la faute de son sujet? S'il n'était pas permis de présenter au théâtre des vices et des travers qui peuvent tirer leur origine de la conformation physique de notre être, des affections particulières de nos nerfs, il resterait peut-être assez peu de sujets à traiter, et *le Misanthrope* et *le Distrait* se trouveraient les premiers enveloppés dans la proscription.

Nous demandons pardon à M. Dorat d'avoir parlé du *Misanthrope* à propos du *Malheureux imaginaire*. On peut avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de talents, sans approcher d'un si grand modèle. Peut-être lui en eût-on trouvé davantage s'il se fût contenté de réduire tous les jolis vers dont la pièce est remplie, en deux Épîtres, du Malheureux imaginaire à l'Insouciant, et de l'Insouciant au Malheureux imaginaire. Ce rôle de l'Insouciant a été joué supérieurement par le sieur Bellecourt, et n'a pas peu contribué à relever l'ouvrage de sa première disgrâce.

— On a publié ici un livre qui pouvait devenir d'un grand intérêt, s'il eût été rédigé par une main plus habile : *Mémoires d'une reine infortunée* [Caroline-Mathilde, reine de Danemark], *entremêlés de Lettres écrites par elle-même à plusieurs de ses parents et amies illustres, sur plusieurs sujets, et en différentes occasions;* traduits de l'anglais, à Londres. Un petit volume in-12.

On ne trouve dans ces Mémoires qu'une apologie assez faible de la conduite de la reine Mathilde, et les imputations les plus odieuses contre la reine Julie-Marie et le prince Frédéric. Cet ouvrage ne donne d'ailleurs aucune idée de la révolution qui perdit cette jeune princesse, ni des circonstances qui la préparèrent, ni des ressorts qui la firent réussir. Le seul homme capable peut-être d'écrire cette malheureuse histoire ne se permettra jamais de la publier. C'est M. Reverdil, l'auteur des *Lettres sur le Danemark*, qui jouit plusieurs années de toute la confiance du roi, dont il avait été le précepteur ; qui fut à Copen-

hague dans le moment de la révolution, et qui, sans avoir voulu prendre aucune part à cette funeste intrigue, en connaissait trop bien les principaux acteurs pour ne pas démêler aisément la suite de leurs vues et de leurs démarches. Je le priai un jour de me faire le portrait du fameux Struensée. « C'est Tacite, dit-il, qui le fera pour moi. » Et il me lut ce que cet historien philosophe nous dit d'un favori de Tibère (*Annal.*, lib. I, c. LXXIV) : *Qui formam vitæ iniit, quam postea celebrem miseriæ temporum, et audaciæ hominum fecerunt : nam egens, ignotus, inquies, dum occultis libellis sævitiæ principis adrepit, mox clarissimo cuique periculum facessit, potentiam, apud unum odium apud omnes adeptus, dedit exemplum quod secuti, ex pauperibus divites, ex contemptis metuendi, perniciem aliis ac postremum sibi invenere.....* A la cruauté près, qu'on ne peut jamais reprocher ni au roi, ni à son ministre, je n'ai rien vu de plus ressemblant.

La brochure qu'on a l'honneur de vous annoncer contient plusieurs lettres de la reine, l'histoire de la princesse de Zell, épouse de George Ier, un abrégé de la Vie de Charles XII et de Pierre le Grand, les Aventures de Charles Stuart, enfin des recherches sur le caractère des Anglais, des Français et des Danois. On nous donne ces différents morceaux comme autant de fruits des loisirs de la reine au château de Zell. Il n'y a point de mal à cela ; mais ce serait au moins une peine fort inutile que d'examiner scrupuleusement si tous ces morceaux, qui n'ont rien de neuf, rien de particulièrement intéressant, sont en effet l'ouvrage de la reine ou non. Ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on sait, que messieurs les auteurs s'avisent, du fond de leur galetas, d'emprunter des tiares et des couronnes pour débiter un peu mieux leur marchandise. Le malheur est que la ruse est devenue trop commune pour faire encore beaucoup de dupes, et tout le monde n'entend pas ce manége comme l'éditeur des *Lettres de Ganganelli*[1].

— Quoique l'ouvrage de M. Gudin ne se vende encore que sous le manteau, il s'en est répandu un assez grand nombre d'exemplaires ; et l'espèce de sensation qu'il a faite aurait pu suffire, il y a dix ans, pour assurer à l'auteur ce qu'il ambi-

1. Caraccioli.

tionne depuis si longtemps, les honneurs de la Bastille. L'ouvrage est intitulé : *Aux mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne, ou Essai sur les progrès des arts et de l'esprit humain sous le règne de Louis XV.* Aux Deux-Ponts, à l'Imprimerie Ducale, deux volumes in-8°.

Après avoir retracé en peu de mots l'état de la France à la mort de Louis XIV, nos acquisitions et nos pertes sous Louis XV, le progrès du gouvernement depuis Charlemagne, etc., notre auteur veut bien nous instruire encore des fautes de l'administration sous Louis XIV et sous Louis XV ; mais quelque décidé que soit le ton dont il parle d'une matière aussi importante et aussi délicate, son intention n'était pas sans doute de l'approfondir ; il ne dit sur cet objet que les choses les plus communes et les plus superficielles. La révolution de 1771 fixe seule toute son attention. Il jette ensuite un coup d'œil rapide sur les guerres qui s'allumèrent sous le dernier règne ; et il en compte six, en observant cependant que trois de ces guerres, peu remarquées des historiens, sont déjà oubliées du reste des hommes.

Les articles où l'on traite de l'art militaire, de l'agriculture, du commerce et des arts mécaniques, sans être beaucoup plus instructifs que celui de l'administration, offrent du moins quelques anecdotes intéressantes, et nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en citer une qui mériterait d'être plus connue.

« Un Dauphinois, nommé Dupré, qui avait passé sa vie à faire des opérations de chimie, inventa un feu si rapide et si dévorant qu'on ne pouvait ni l'éviter, ni l'éteindre ; l'eau lui donnait une nouvelle activité. Sur le canal de Versailles, en présence du roi, dans les cours de l'Arsenal, à Paris, et dans quelques-uns de nos ports, on en fit des expériences qui firent frémir les militaires les plus intrépides... Quand on fut bien sûr qu'un seul homme, avec un tel art, pouvait détruire une flotte ou brûler une ville, sans qu'aucun pouvoir humain y pût donner le moindre secours, le roi défendit à Dupré de communiquer son secret à personne ; il le récompensa pour qu'il se tût ; et cependant ce roi était alors dans les embarras d'une guerre malheureuse : il craignit d'augmenter les maux de l'humanité ; il aima mieux souffrir. Dupré est mort, et je crois qu'il a emporté avec lui son funeste secret[1]. »

1. Dupré, joaillier, né aux environs de Grenoble, découvrit en faisant des

Le plus grand défaut des *Mânes de Louis XV* est de louer sans cesse ce qu'il fallait peindre, l'esprit dominant de ce règne. Cette manie ôte non-seulement au sujet presque toutes les nuances dont il était susceptible; et d'un livre qui devait offrir l'instruction la plus intéressante elle ne fait qu'un panégyrique assez ordinaire, et peut-être même est-elle la principale cause des erreurs que l'auteur a embrassées avec tant de confiance. On ne saurait le soupçonner cependant d'avoir eu le projet de flatter bassement ni les mânes de Louis XV, ni les grands hommes qui lui ont survécu. Il y a dans sa manière de louer beaucoup plus de bonne foi que d'esprit et d'adresse, et l'adulation a un tout autre langage. Il est donc sûr que M. Gudin pense profondément tout ce qu'il dit; mais qu'enchanté des progrès que la philosophie a faits de nos jours, il ne peut s'imaginer que le siècle où l'on a si bien prouvé qu'il n'y avait point de Dieu ne soit le premier des siècles, par conséquent celui où l'on a le plus de lumière et de talent, celui où l'on fait les plus beaux vers, les meilleurs tableaux, les plus belles statues. La candeur et la sincérité qui règnent dans tous ces éloges n'empêcheront pas que M. de Beaumarchais ne soit lui-même un peu étonné de se voir représenté comme le Brutus ou le Caton de la France, pour avoir disputé à la dame Goëzman quinze louis avec plus de caractère, d'esprit et de gaieté qu'on n'en avait encore mis dans aucun mémoire.

Il y a deux époques dans l'histoire de nos mœurs que M. Gudin n'a pas assez distinguées, celle qui suivit les folies de la Régence, et celle qui a commencé avec les malheurs de l'État, les drames et les grands succès de la philosophie. Le désordre des affaires publiques nous rendit tristes, on aima mieux pleurer que rire. On trouva une sorte de consolation dans les injures que les philosophes dirent aux rois et aux dieux, et l'impuissance

recherches chimiques sur la fonte des cristaux un feu inextinguible dont il offrit de vendre le secret au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre (1759). Les expériences qui eurent lieu dans les carrières de Belleville, sur le canal de Versailles et au Havre, furent concluantes, mais Louis XV, mû par un sentiment d'humanité, acheta le silence de l'inventeur moyennant une pension de 2,000 livres et le cordon de Saint-Michel. Dupré, toujours surveillé depuis par la police royale, mourut en 1772, peut-être par suicide. Cf. *Mémoires* de Bachaumont (20 nov. 1772); *Revue rétrospective*, 2e série, t. IV, p. 264, et surtout la *Biographie du Dauphine* de M. Ad. Rochas (Charavay, 1856-1860) à laquelle nous empruntons les éléments de cette note.

d'être gais nous fit prendre le parti d'être sensibles et philosophes.

Je suis loin de croire que la liberté avec laquelle on s'est permis de discuter les questions les plus graves de la métaphysique et de la morale ait favorisé beaucoup les progrès du vice : le mal était déjà fait ; je soupçonne seulement que cette circonstance a pu enhardir le libertinage à se montrer avec un peu plus d'indécence. On n'a fait que ce qu'on faisait depuis longtemps, mais on l'a fait avec moins de gêne, et l'hypocrisie a presque passé de mode. Que des cafards s'étonnent que nos rois et nos ministres aient souffert avec tant de patience les déclamations des philosophes contre le despotisme politique et religieux : eh ! quel inconvénient y avait-il à les tolérer ? L'autorité a-t-elle encore besoin, dans l'état actuel des choses, de l'appareil imposant que pouvaient lui prêter autrefois la religion et ses ministres ? Ne trouvait-elle pas au contraire quelque avantage à laisser nier sourdement la seule puissance capable d'inquiéter ses vues et ses projets ? Sûr de ses forces, on est tranquille : c'est lorsqu'on en doute qu'on est ombrageux. Tout gouvernement injuste ou cruel ne l'est que par crainte ou par timidité. L'espèce de liberté dont les lettres ont joui sous le règne de Louis XV, et l'espèce de persécutions qu'elles ont éprouvées, tenaient à cette alternative de faiblesse et de vigueur qui a caractérisé presque toutes les démarches de la vie publique et de la vie privée de ce prince.

— Voici deux vieilles chansons que les tracasseries de Mme de la Ferté-Imbault avec l'*Encyclopédie* ont fait revivre.

PLAISANTERIE DU PRÉSIDENT ROUJEAUT SUR LE PORTRAIT DE LA GRANDE MAITRESSE DE L'ORDRE DES LANTURELUS[1].

Qui veut avoir trait pour trait *bis.*
De dame Imbault le portrait? *bis.*
Elle est brune, elle est bien faite,

1. Ces couplets furent faits en 1755 dans la société de M. de Maurepas. Ce renseignement nous est fourni par une lettre manuscrite de Mme de La Ferté-Imbault, du 9 février 1787, où elle transcrit ce portrait, et au bas de laquelle Burigny, de l'Académie des inscriptions, et d'autres chevaliers Lanturelus attestent que, malgré les quarante années prises par l'original, le portrait est toujours ressemblant. (T.)

Et plaît sans être coquette.
Lampons, lampons, camarades, lampons.

Sans doute elle a de l'esprit, *bis.*
Écoutez ce qu'elle dit; *bis.*
Elle parle comme un livre
Composé par un homme ivre.
Lampons, lampons, etc.

Si sublime est son jargon *bis.*
Que rarement l'entend-on : *bis.*
Quelquefois on la devine
Par le geste ou par la mine.
Lampons, lampons, etc.

Quel philosophe aimez-vous? *bis.*
Elle les possède tous : *bis.*
Locke, Aristote ou Malebranche,
Elle les a dans sa manche.
Lampons, lampons, etc.

Il est bien vrai que parfois, *bis.*
En les comptant sur ses doigts, *bis.*
Elle les prend l'un pour l'autre,
Le disciple pour l'apôtre.
Lampons, lampons, etc.

Elle travaille, dit-on, *bis.*
Sur le vide de Newton, *bis.*
Avec d'autant plus de zèle
Qu'elle l'a dans la cervelle.
Lampons, lampons, camarades, lampons.

HISTOIRE DE LA SCIENCE

DE MADAME LA MARQUISE DE LA FERTÉ-IMBAULT [1].

Air : *des Fraises.*

La marquise Carillon,
Les deux mains dans ses poches,
Secouant son cotillon,

1. On trouve des vers moins épigrammatiques également adressés à Mme de La Ferté-Imbault, au mois de février 1784 de cette *Correspondance.* (T.)

Tourne dans son tourbillon
La broche, la broche, la broche.

En systèmes raisonnés
Elle fait des prouesses;
Mais ils sont trop raffinés,
Car elle prend pour son nez
Ses fesses, ses fesses, ses fesses.

Parlez-lui de sentiment,
C'est là qu'elle domine;
Elle dira qu'Artaban
Était un grand docteur en
Cuisine, cuisine, cuisine.

Mettez-la sur le propos
De la Métamorphose.
Ce fut le rhinocéros
Qui fit au pauvre Minos
La chose, la chose, la chose.

C'est bien une autre chanson
Si vous parlez d'histoire;
Elle dira que Néron
Fit venir à Cicéron
La foire, la foire, la foire.

Chaque jour je lui dépeins
L'ardeur qui me travaille;
Quoique ce soit pour son bien,
Elle ne me répond rien
Qui vaille, qui vaille, qui vaille.

— On a remis ces jours passés, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, une pièce attribuée à Romagnesi et à Dominique, mais que l'on croit de Marivaux, *Arlequin Hulla*, en prose et en un acte. Quoique les ouvrages de ce genre soient fort mal exécutés aujourd'hui, du moins sur ce théâtre, on a revu celui-ci avec assez de plaisir. La fable en est ingénieuse, et la situation qu'elle amène, originale et piquante. Ce serait le sujet d'un charmant opéra comique. On dit que M. le duc de Nivernois s'est occupé, il y a quelques années, à le rajeunir sous cette nouvelle forme[1].

1. On l'a rajeuni depuis sous le titre de *Gulistan*. (*Premiers éditeurs.*)

— La reprise de *l'Aveugle de Palmyre*, qui avait beaucoup réussi à la cour, grâce à la magnificence du spectacle et à la richesse des décorations, dénuée de ce prestige à Paris, n'a eu qu'un succès médiocre. Les paroles sont de M. Des Fontaines, la musique du sieur Rodolphe. Quelques corrections dans le style, la marche du dénoûment un peu plus resserrée, tous les changements qu'on nous avait annoncés pour cette reprise, sont fort bien vus, mais n'empêchent pas que l'ensemble de l'ouvrage ne soit d'un genre extrêmement fade, et que l'auteur n'ait souvent pris de la niaiserie pour de la naïveté, et je ne sais quelle affectation de simplicité pour de la finesse et du naturel.

— Le plus beau papier, des caractères superbes, de plus belles marges, tous les lieux communs de la flatterie et d'une éloquence de collège : voilà ce qui distingue un livre intitulé *Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus, suivi d'une description du monument projeté à la gloire de Louis XVI et de la France, terminé par quelques observations sur les principaux monuments modernes de la ville de Paris, et plusieurs projets de décoration et d'utilité publique pour cette capitale; dédié au roi*, par M. l'abbé de Lubersac, vicaire-général de Narbonne, abbé de Noirlac et prieur de Brives[1].

L'idée principale du monument que M. l'abbé de Lubersac veut ériger à la gloire de Louis XVI est d'autant plus heureuse, que l'on peut juger de son effet par celui de la fontaine de la place Navone, à Rome, du cavaliero Bernini, de qui M. l'abbé paraît l'avoir fidèlement empruntée. Quant aux accessoires, il n'y a qu'une imagination aussi vive et aussi féconde que la sienne qui puisse les avoir rassemblés. Imaginez un rocher escarpé et environné de profondes cavités d'où sortent des torrents d'eau qui tombent avec fracas et vont se perdre dans des abîmes. Du sommet de ce rocher voyez s'élever un obélisque de marbre blanc, dont la hauteur répond à la magnificence des édifices qui l'environnent : voilà le fond que nous avons inventé avec notre teinturier Bernini. Ce que nous y avons ajouté, c'est une renommée qui s'élance du haut des airs, et qui reste suspendue, dans une posture assez gauche, vers le milieu du monument. Il n'y a

1. Un frontispice de Monnet, et deux planches pliées dessinées par Touzé, gravées par Masquelier.

qu'une fausse modestie qui nous ait empêché de dire que M. l'abbé de Lubersac pourrait fournir à l'artiste les traits de cette divinité. Ensuite le Temps, entouré des Heures et des Siècles, recevant des mains de la Vertu le médaillon du prince, et l'attachant à l'obélisque; nous donnons au Temps les traits de M. de Maurepas; d'un autre côté, une médaille qui représente Castor et Pollux, ressemblant aux frères du roi; la Vertu à demi voilée sera le symbole de toutes les augustes princesses filles du feu roi; près de la Vertu, la France, sous les traits de notre jeune souveraine; à ses pieds, deux génies vengeurs, terrassant des monstres, puis Pallas et la Paix. Pallas est suivie de plusieurs génies guerriers; et parmi ces génies, on distingue M. de Buffon, et sous quel titre? L'expression est aussi neuve qu'ingénieuse, sous le titre du *Commerçant naturaliste*. Le projet de placer M. le marquis de Mirabeau parmi les génies de la suite de Mme la comtesse d'Artois, est plus brillant encore. Son siècle ne s'attendait pas sans doute à le voir en si bonne compagnie : il n'y a que la postérité et M. l'abbé de Lubersac qui sachent rendre justice au vrai mérite; et ce n'est pas sans raison, comme l'on voit, que nous voulons l'immortaliser lui-même sous les attributs de la Renommée. Au bas du rocher nous plaçons la déesse de la Seine et celle de la Marne, entourées de Naïades; ces deux divinités seront sur la proue d'un vaisseau, que l'on verra sortir de dessous une large voûte de rochers portant le monument. Neptune, armé de son trident, guidera lui-même ce vaisseau précédé par des Sirènes, des Dauphins et un Triton sonnant de la trompe. Ce vaisseau portera les armes de la ville de Paris; et le dieu qui en tient le gouvernail représentera M. le duc de Cossé, gouverneur de cette capitale, etc., etc.

On peut juger par cette faible esquisse que si l'idée première de ce monument n'appartient pas à M. l'abbé de Lubersac, il l'a du moins furieusement embellie; et c'est une manière infaillible de se rendre une chose tout à fait propre.

— Il faut distinguer de l'*Histoire de Mme du Barry* un ouvrage du même genre qu'on vient de publier sous le titre d'*Anecdotes*[1]. Le premier est d'une platitude qui passe toute expres-

1. *La Gazette de Cythère, ou Histoire secrète de Mme la comtesse Du Barry* (A Londres, chez P.-G. Wauckner, 1775, in-18, IV et 152 p.) est un des plus rares et des plus médiocres pamphlets contre la favorite, tandis que les *Anecdotes sur*

sion; ce ne peut être que l'ouvrage d'un laquais. On peut soupçonner les *Anecdotes* d'être au moins celui d'un valet de chambre; on y trouve une sorte de bonhomie et d'impartialité. A en juger par quelques faits dont nous avons été plus directement instruits, il paraît que l'auteur dit à peu près tout ce qu'il sait; mais il ne le sait qu'à demi. Son Histoire n'est ni absolument fausse, ni absolument vraie: sans être jamais dans la vérité, elle en approche le plus souvent; et des livres infiniment mieux écrits n'ont pas toujours ce mérite. Au reste, l'ouvrage ne laisserait rien à désirer qu'il n'en serait pas moins indifférent au repos de l'Europe et au bonheur du genre humain.

1777.

JANVIER.

La première nouveauté que nous avons l'honneur de vous annoncer a eu beaucoup de succès, et un succès que la jeunesse de l'auteur et les espérances fondées sur le talent développé dans cet ouvrage rendent plus intéressant encore. *Zuma*[1] n'est pas la première tragédie de M. Le Fèvre, mais elle n'en est pas moins le fruit de sa première jeunesse. Il avait à peine vingt ans lorsqu'on joua son *Cosroës*, et *Zuma* fut reçue deux mois après; *Cosroës*, joué en 1770[2], fut hué impitoyablement le premier jour, et ne put se relever de sa chute. Depuis ce temps, il n'est point de dégoûts qu'il n'ait éprouvés de la part des comédiens, et ce n'est qu'après dix ans d'attente qu'il a pu obtenir enfin la faveur de reparaître au théâtre. Quel encouragement ne lui eus-

Mme la comtesse Du Barry (A Londres, 1775, in-12, 350 p.), autrefois attribuées à Morande et restituées par Barbier à Pidansat de Mairobert, ont une réelle valeur documentielle. En tête de l'*Histoire secrète* est placée une méchante copie du portrait célèbre de Drouais.

1. Représentée pour la première fois à Fontainebleau, sur le théâtre de la cour, le 10 octobre 1776, et à Paris le 22 janvier 1777. (T.)

2. C'est une erreur. *Cosroës* fut représenté le 26 août 1767, et imprimé la même année. (Voir t. VII, p. 399 et suivantes.)

sent point donné les lauriers qu'il vient de cueillir, si la carrière lui eût été ouverte dix ans plus tôt, comme il devait naturellement l'espérer. Éclairé par le jugement du public, son génie se serait tracé peut-être des routes nouvelles. Un succès si flatteur, à cet âge, lui eût révélé du moins le secret de ses forces; il eût trouvé plus tôt les conseils et la protection que ses talents naissants et l'extrême médiocrité de sa fortune lui rendaient si nécessaires; le prince qui vient de l'attacher à sa personne avec une pension de douze cents livres, monseigneur le duc d'Orléans, lui eût accordé plus tôt et les secours et l'appui dont il avait besoin. Quelque triste que fût l'abandon dans lequel notre jeune poëte a vécu depuis les premiers essais qu'il avait osé hasarder au théâtre, son courage n'en a point été abattu; c'est dans cet intervalle qu'il a eu l'audace de concevoir et d'exécuter presque entièrement l'entreprise effrayante d'un poëme épique en douze chants. Gustave Vasa en est le héros, ce généreux Gustave dont la Suède adore la mémoire, comme nous adorons celle de Henri IV. Nous espérons pouvoir bientôt vous donner une idée et du plan et des détails de ce poëme; mais nous ne pouvons nous empêcher d'observer ici que c'est de nos jours seulement que les poëtes ont choisi leurs héros chez les peuples du Nord, M. Le Fèvre en Suède, et M. Thomas en Russie. C'est un hommage rendu à la supériorité que ces peuples ont acquise dans ce siècle, et qu'ils doivent sans doute à la gloire personnelle de leurs souverains et à la protection toute particulière dont les lettres ont été honorées sous leur règne.

Il n'y a d'historique dans la tragédie de *Zuma* que le nom de Pizarre; tout le reste est d'invention.

On ne peut se dissimuler que le fond de l'intrigue ne soit romanesque, que les incidents qui la préparent manquent de vraisemblance, et que la conduite n'en soit souvent forcée. Il faut avouer encore que l'action en elle-même est assez faible; mais les suppositions sur lesquelles cette intrigue est fondée produisent des situations si intéressantes, ces incidents se succèdent avec tant de rapidité, la marche du poëme est si vive, qu'on oublie sans cesse ce que les moyens peuvent avoir de défectueux, en faveur de l'effet qui en résulte. C'est une suite de tableaux dont le mouvement et la variété ne laissent point de prise à la réflexion. L'âme n'est peut-être jamais fortement intéressée, mais

elle est dans une espèce d'illusion qui l'occupe, et ne cherche point à se désabuser. La pièce est fort inégalement écrite : à côté des plus beaux vers on aperçoit les plus grandes négligences; mais, à travers ces négligences même, le style conserve encore de la chaleur et de la sensibilité. Le dialogue en général est simple et touchant, et l'on peut dire que le naturel et la vérité de l'exécution y suppléent presque toujours au défaut du plan.

Si *Zuma* n'eut qu'un succès médiocre à la cour, c'est qu'elle fut mal jouée, c'est que l'auteur avait eu la maladresse d'y laisser beaucoup de longueurs, et qu'un seul vers ridicule ou déplacé peut détruire l'effet d'une scène entière. Mlle Sainval l'aînée a eu des moments sublimes dans le rôle de Zuma; sa sœur a paru fort laide dans celui d'Azélie. Molé, chargé du rôle de Zéliscar, a joué la scène du cinquième acte, la scène principale, avec infiniment de naturel et de chaleur, mais Larive a laissé beaucoup de choses à désirer dans celui de Pizarre. On jugera mieux à la lecture si c'est la faute de M. Le Fèvre ou la sienne.

CHANSON

CHANTÉE A UN SOUPER CHEZ Mme LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG,

ATTRIBUÉE A M. DE L'ISLE ET A M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS[1].

POUR Mme LA MARÉCHALE.

Air des *Trembleurs.*

Comment! Cybèle proscrite,
Depuis cent ans décrépite,
A tant de gens de mérite,
Tu veux donner un repas!
Déjà chacun d'eux s'ennuie
Et toute la compagnie
Trouvera, je le parie,
Tes propos et tes vins, plats, plats, plats.

POUR M. LE DUC DE CHOISEUL.

Air de *Joconde.*

Un laboureur, bon citoyen,
Entre nous, je remarque;

1. Ces vers sont inédits, et nous ne pouvons pas être plus affirmatif que Meister lui-même sur le nom de leur auteur.

Il conduit également bien
La charrue et la barque.
Prompt à jouir de tout plaisir,
Très-galant, bon convive,
Le laboureur doit réussir
Dans tout ce qu'il cultive.

POUR M. LE DUC DE GUINES.

Même air.

Personne avec notre flûteur
Pour la grâce ne lutte;
Son ton est encor plus flatteur
Que les sons de sa flûte.
Partout, de plus d'une façon,
Ce beau flûteur sait plaire.
Voilà, si j'étais Vaucanson,
Comme j'en voudrais faire.

POUR M. LE BARON DE BESENVAL.

Même air.

Notre Suisse devient grison
Sans être moins aimable;
Pour l'amour il n'est pas moins bon,
Il est meilleur à table.
S'il voit un bon morceau, bientôt
Il en tire aile ou cuisse,
Ce n'est pas un sot : il s'en faut
De l'épaisseur d'un Suisse[1].

POUR M. DE LAVAL.

Air de *Tirelarigo*.

D'où vient un enfant de trente ans?
Est-il de la partie?
C'est que Laval est du vieux temps
L'image rajeunie.
C'est le même cœur,
La même vigueur

1. Réminiscence sans doute involontaire d'un bon mot de Piron, cité par Diderot à Mlle Volland. Voir *OEuvres complètes*, t. XIX, p. 92.

Chacun de nous l'admire;
Mangeant comme un loup,
Buvant plus d'un coup,
Aimant en vrai satyre.

POUR M. LE DUC DE GONTAUT.

Air du *Prévôt des marchands.*

Le frère du duc de Biron
Est un méchant petit Néron,
Tous ses gens disent qu'il les roue,
Et l'on saura par mes couplets
Que sa belle fille a la joue
Toujours rouge de ses soufflets.

POUR M. D'ESTREHANT.

Même air.

Voyez ce père, comme il vit,
Comme il boit, comme il se nourrit,
Comme il fait tout ce qu'il veut faire!
Rendons hommage aux cheveux blancs,
Et convenons qu'auprès du père
Nous ne sommes que des enfants.

POUR M. DE PARLABOUS.

Air : *Quoi, ma voisine, es-tu fâchée?*

N'êtes-vous pas cet Alexandre
Du mont Ida,
Qui pour Vénus, en juge tendre,
Se décida?
En pareil cas, vous êtes l'homme
Fait pour juger,
Et l'on aurait avec la pomme
Pris le berger.

POUR M. D'ONAISON

QUI A JOUÉ LE ROLE DE *Figaro* DANS LE *Barbier de Séville.*

Air de *Joconde.*

En tout temps on se servira
Du Barbier de Séville.

Jamais l'âge ne le rendra
  Moins leste et moins habile.
En fait de grâces, de talents,
  De gaieté, de finesse,
Il ferait à quatre-vingts ans
  La barbe à la jeunesse.

— Mme la comtesse d'Haussonville ayant été peinte à Nancy par M. le chevalier de Boufflers, on a trouvé au bas du portrait les vers suivants, faits, dit-on, par Mme la marquise de Boufflers, d'autres disent par le chevalier même :

Le madrigal et la satire
Trouveraient à la peindre un embarras égal :
Il n'est pas plus aisé d'en dire
Assez de bien qu'un peu de mal.

CHANSON DU CHEVALIER DE BOUFFLERS

PENDANT LE COURS D'UN ACCÈS DE DÉVOTION.

Sur l'air de *Gabrielle de Vergy*.

Après dîner, souvent j'arrange
Des marrons au coin de mon feu :
Mon esprit, lorsque je les mange,
Ne cesse de songer à Dieu.
Je dis : sa bonté que j'admire,
Sur les diaboliques charbons
Me laissera plus longtemps cuire
Que je n'ai laissé mes marrons.

ÉPIGRAMME

PAR M. DE RULHIÈRE.

Après l'hymen, une femme encor neuve
Vit son amie en grand habit de veuve;
Elle trouva ce costume charmant.
A son mari plus que sexagénaire
Elle disait : Si vous voulez me plaire,
Faites-moi peindre en cet habillement.

VERS DE M. DIDEROT

POUR LA FÊTE D'ÉGLÉ [1].

Quand de tes yeux brillants les pâles étincelles
N'allumeront plus les désirs,
Quand le temps sur ses froides ailes
Portera loin de toi l'amour et les plaisirs,
Et quand de notre hiver la rigoureuse haleine
De ces cheveux flottants aura blanchi l'ébène,
Tu verras s'envoler le séduisant essaim
Qu'attachait sur tes pas l'albâtre de ton sein.
Mais à mes yeux, Églé, tu seras toujours belle :
Ce que j'aimais en toi, je l'aimerai toujours,
Et seul, ton seul ami te restera fidèle
Jusqu'au dernier moment du dernier de ses jours.

ÉTRENNES DU PHILOSOPHE

A SA VIEILLE AMIE.

Tel qu'un ruisseau silencieux,
Par son cristal si pur, par son cours insensible,
Image du repos, en impose à nos yeux,
Tel, et plus fugitif et plus imperceptible
Dans son rapide et secret mouvement,
Le moment nous échappe, et non moins sourdement
S'écoulera le moment qui va suivre.
Mais du temps qui s'enfuit à quoi bon s'alarmer,
Si ce n'était, Philis, qu'un jour de moins à vivre,
Est un jour de moins à s'aimer?
Les dieux ont dit au Temps : Tu marcheras sans cesse.
Mais l'éternel décret ne lui permettait pas
D'accélérer ou d'étendre ses pas.
Apprends comment on peut le gagner de vitesse.
Le bonheur pour un seul instant
Compte plus d'une jouissance;
Hâtons-nous donc, Philis : aimons-nous tant et tant
Que, d'un même plaisir maint autre résultant,
Nous dérobions au Temps quelques siècles d'avance.
Tandis qu'un sable mobile,
La mesure de nos jours,

1. Ces vers et les suivants sont inédits. La « vieille amie » est, à n'en pas douter, Mlle Volland.

J'ignore si c'est à cette occasion que Mme de La Ferté-Imbault, en revoyant les comptes de sa mère, a trouvé qu'elle avait dépensé plus de cent mille écus pour soutenir l'*Encyclopédie* et ses dépendances. J'ignore si le compte est juste; mais il est sûr que Mme Geoffrin a fait infiniment de bien; il est sûr aussi que Mme de La Ferté-Imbault, sans oser blâmer les dispositions de sa mère, n'a pu s'empêcher de témoigner quelques regrets de voir une somme si forte prodiguée à un parti qu'elle n'a jamais cru aussi nécessaire à la gloire de Dieu et de l'État que l'ordre dont elle est la grande maîtresse, le sublime ordre des Lampons et des Lanturelus. A cela que peut-on trouver à redire?

— Le zèle presque inquisiteur avec lequel M. de La Harpe continue de soutenir la cause du bon goût, et l'humeur trop revêche de M. Dorat, ci-devant mousquetaire, nous ont fait craindre un moment de voir l'arène littéraire ensanglantée par leurs querelles. M. de La Harpe ne s'est pas borné seulement à faire une critique très-dure et très-amère de la malheureuse comédie dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte le mois dernier; il y a mêlé quelques personnalités assez injurieuses; il a imprimé dans son journal, en toutes lettres, que M. Dorat *achetait ses succès par des voies illégitimes*, etc. La première réponse à cette sortie se trouve dans la préface du *Malheureux imaginaire*, et la voici : « J'écoute avec autant de reconnaissance que de docilité les critiques de bonne foi; mais j'ai le plus souverain mépris pour ces détracteurs à gages qui mentent à eux-mêmes dans l'éloge ou dans la satire, pour ces petits furieux qui se mutinent, se courroucent, se démènent en l'honneur du goût, écrivent par métier, parlent de leur âme dans les libelles, allient, par un contraste piquant, l'excès de l'audace et de la bassesse, de la présomption et de l'insuffisance, pâlissent de honte quand ils se jugent, et deviennent, à force d'orgueil, d'insolence et de médiocrité, des originaux précieux pour leur siècle, qui s'en amuse et perdrait trop à les voir corrigés. » M. Dorat a cru sans doute que ces injures, quelque brillantes qu'elles fussent, n'étaient pas encore assez claires, assez directes; il s'est exprimé plus précisément dans une lettre insérée dans le n° 29 de *l'Année littéraire*. Il s'agit principalement, dans cette lettre, d'un souper que M. de La Harpe fit autrefois chez M. Dorat avec M. Fréron, de bien heureuse mémoire, souper que M. de La Harpe a cité peut-être

assez mal à propos dans une de ses dernières feuilles. Est-il décent qn'un académicien se souvienne d'avoir soupé avec Fréron? La lettre de M. Dorat commence par un démenti formel. « Vous me demandez, monsieur, si je me souviens d'avoir tenu, au fougueux petit gazetier dont vous avez à vous plaindre, les propos qu'il m'impute dans un de ses derniers chiffons périodiques. Je vous répondrai affirmativement qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'il avance. » On conte ensuite assez gaiement tout le souper, où M. de La Harpe se pavanait en empereur de rhétorique; et, sans respect pour les honneurs dont il est décoré aujourd'hui, on finit par le menacer d'une chiquenaude. « Qu'il est risible, ce petit homme! Il y a des gens d'une humeur vive qui prétendent qu'un ridicule aussi outré demanderait une correction à l'avenant; moi, je pense au contraire qu'il faut le laisser aller aussi loin qu'il est possible pour le plaisir de la société. On se moque d'un nain qui se piète pour se grandir; et quand il importune, une chiquenaude en débarrasse. » Nos connaisseurs ont décidé unanimement qu'une pareille lettre pouvait être regardée comme l'équivalent ou d'une volée de coups de bâton, ou d'un soufflet, et d'un soufflet d'autant plus cruel qu'à l'instant même il avait été multiplié par trois ou quatre mille souscriptions. Il y avait donc lieu de croire qu'une injure si déterminée, vu nos vieux préjugés sur l'honneur, ne pourrait être lavée que dans le sang. La philosophie de M. de La Harpe l'a mis au-dessus de ces préventions populaires; il a répondu, en homme de lettres, par une nouvelle critique du *Malheureux imaginaire*, plus approfondie, plus rigoureuse, mais en même temps plus modérée. Cela n'a pas empêché qu'une séance particulière de l'Académie n'ait été employée à l'admonester sur l'aigreur, la dureté et le mauvais ton qui régnaient trop souvent dans son journal, et qui l'exposaient à des affronts où la dignité de tout le corps se trouvait compromise. « Nous aimons tous infiniment M. de La Harpe, disait l'autre jour l'abbé de Boismont; mais on souffre en vérité de le voir arriver sans cesse l'oreille déchirée. » Quelque peu littéraire que soit le détail que nous venons de nous permettre, nous avons cru devoir le hasarder pour donner une idée de la politesse et de la douceur qui caractérisent notre littérature moderne. On verra que la philosophie et le bel esprit ne contribuent pas moins que l'érudition à former

J'ignore si c'est à cette occasion que Mme de La Ferté-Imbault, en revoyant les comptes de sa mère, a trouvé qu'elle avait dépensé plus de cent mille écus pour soutenir l'*Encyclopédie* et ses dépendances. J'ignore si le compte est juste; mais il est sûr que Mme Geoffrin a fait infiniment de bien; il est sûr aussi que Mme de La Ferté-Imbault, sans oser blâmer les dispositions de sa mère, n'a pu s'empêcher de témoigner quelques regrets de voir une somme si forte prodiguée à un parti qu'elle n'a jamais cru aussi nécessaire à la gloire de Dieu et de l'État que l'ordre dont elle est la grande maîtresse, le sublime ordre des Lampons et des Lanturelus. A cela que peut-on trouver à redire?

— Le zèle presque inquisiteur avec lequel M. de La Harpe continue de soutenir la cause du bon goût, et l'humeur trop revêche de M. Dorat, ci-devant mousquetaire, nous ont fait craindre un moment de voir l'arène littéraire ensanglantée par leurs querelles. M. de La Harpe ne s'est pas borné seulement à faire une critique très-dure et très-amère de la malheureuse comédie dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte le mois dernier; il y a mêlé quelques personnalités assez injurieuses; il a imprimé dans son journal, en toutes lettres, que M. Dorat *achetait ses succès par des voies illégitimes*, etc. La première réponse à cette sortie se trouve dans la préface du *Malheureux imaginaire*, et la voici : « J'écoute avec autant de reconnaissance que de docilité les critiques de bonne foi; mais j'ai le plus souverain mépris pour ces détracteurs à gages qui mentent à eux-mêmes dans l'éloge ou dans la satire, pour ces petits furieux qui se mutinent, se courroucent, se démènent en l'honneur du goût, écrivent par métier, parlent de leur âme dans les libelles, allient, par un contraste piquant, l'excès de l'audace et de la bassesse, de la présomption et de l'insuffisance, pâlissent de honte quand ils se jugent, et deviennent, à force d'orgueil, d'insolence et de médiocrité, des originaux précieux pour leur siècle, qui s'en amuse et perdrait trop à les voir corrigés. » M. Dorat a cru sans doute que ces injures, quelque brillantes qu'elles fussent, n'étaient pas encore assez claires, assez directes; il s'est exprimé plus précisément dans une lettre insérée dans le n° 29 de *l'Année littéraire*. Il s'agit principalement, dans cette lettre, d'un souper que M. de La Harpe fit autrefois chez M. Dorat avec M. Fréron, de bien heureuse mémoire, souper que M. de La Harpe a cité peut-être

assez mal à propos dans une de ses dernières feuilles. Est-il décent qn'un académicien se souvienne d'avoir soupé avec Fréron? La lettre de M. Dorat commence par un démenti formel. « Vous me demandez, monsieur, si je me souviens d'avoir tenu, au fougueux petit gazetier dont vous avez à vous plaindre, les propos qu'il m'impute dans un de ses derniers chiffons périodiques. Je vous répondrai affirmativement qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'il avance. » On conte ensuite assez gaiement tout le souper, où M. de La Harpe se pavanait en empereur de rhétorique; et, sans respect pour les honneurs dont il est décoré aujourd'hui, on finit par le menacer d'une chiquenaude. « Qu'il est risible, ce petit homme! Il y a des gens d'une humeur vive qui prétendent qu'un ridicule aussi outré demanderait une correction à l'avenant; moi, je pense au contraire qu'il faut le laisser aller aussi loin qu'il est possible pour le plaisir de la société. On se moque d'un nain qui se piète pour se grandir; et quand il importune, une chiquenaude en débarrasse. » Nos connaisseurs ont décidé unanimement qu'une pareille lettre pouvait être regardée comme l'équivalent ou d'une volée de coups de bâton, ou d'un soufflet, et d'un soufflet d'autant plus cruel qu'à l'instant même il avait été multiplié par trois ou quatre mille souscriptions. Il y avait donc lieu de croire qu'une injure si déterminée, vu nos vieux préjugés sur l'honneur, ne pourrait être lavée que dans le sang. La philosophie de M. de La Harpe l'a mis au-dessus de ces préventions populaires; il a répondu, en homme de lettres, par une nouvelle critique du *Malheureux imaginaire*, plus approfondie, plus rigoureuse, mais en même temps plus modérée. Cela n'a pas empêché qu'une séance particulière de l'Académie n'ait été employée à l'admonester sur l'aigreur, la dureté et le mauvais ton qui régnaient trop souvent dans son journal, et qui l'exposaient à des affronts où la dignité de tout le corps se trouvait compromise. « Nous aimons tous infiniment M. de La Harpe, disait l'autre jour l'abbé de Boismont; mais on souffre en vérité de le voir arriver sans cesse l'oreille déchirée. » Quelque peu littéraire que soit le détail que nous venons de nous permettre, nous avons cru devoir le hasarder pour donner une idée de la politesse et de la douceur qui caractérisent notre littérature moderne. On verra que la philosophie et le bel esprit ne contribuent pas moins que l'érudition à former

le caractère et à polir les mœurs; on verra que les Trissotin et les Vadius appartiennent à notre siècle comme à celui de Molière, et que l'homme se retrouve dans tous les âges.

— Une étrenne assez ingénieuse et plus morale encore est celle que Mme de La Vaupalière a donnée à son mari, qui aime passionnément le jeu. On a imaginé, pour classer les fiches et les jetons, des étuis d'une forme nouvelle très-commode et très-agréable. Elle en a envoyé un à M. de La Vaupalière, du travail le plus riche et le plus précieux, sur lequel elle avait fait mettre d'un côté son portrait, de l'autre celui de ses enfants, avec cette légende : *Songez à nous.* Malgré cette heureuse idée et malgré les réflexions de M. Dusaulx sur le jeu[1], je crois qu'on a joué cet hiver avec plus de fureur que jamais. Le marquis du Barry, ayant fait l'autre jour le *soixante* et le *va*, a gagné d'un seul coup, au pharaon, six mille trois cents louis.

— Parmi beaucoup de traits fort connus, et qu'on a insérés cette année dans les *Étrennes d'Apollon,* on en trouve plusieurs qui le sont moins et qui mériteraient d'être conservés. Quelque temps après la bataille de Fontenoy, Louis XV, félicitant le maréchal de Saxe sur cet heureux événement, lui dit : « Monsieur le maréchal, vous gagnez plus à cette bataille que nous tous, car vous étiez enflé par tous les membres, et vous jouissez à présent de la meilleure santé. » Le maréchal de Noailles, qui était alors présent, répondit au roi : « Il est vrai, sire; M. le maréchal de Saxe est le premier homme du monde que la gloire ait désenflé. »

— *Éloge historique de M. de Saint-Foix, historiographe des ordres du roi, avec plusieurs de ses bons mots et pensées,* un vol. in-12. Dire que cet ouvrage est de M. le chevalier Du Coudray, l'auteur d'un poëme sur le luxe, de l'*Égoïste* et de tant d'autres chefs-d'œuvre du même genre, c'est convaincre assez tous ceux qui en ont entendu parler qu'on perdrait son temps à le lire. Comme il sera reçu, ce triste panégyriste, si M. de Saint-Foix le rencontre dans l'autre monde! La seule chose qu'on apprenne dans cet éloge, c'est que M. de Saint-Foix est né à Rennes le 25 février 1698, qu'il a servi en qualité de lieutenant de cavalerie et d'aide de camp, qu'il a été ensuite maître des eaux et

1. *Lettres et Réflexions sur la fureur du jeu, auxquelles on a joint une lettre morale;* 1775, in-8°.

forêts en Bretagne, et qu'il est mort à Paris au mois d'août dernier. Voici comme on nous explique la brusquerie de son caractère : « Les militaires d'autrefois ne ressemblent en rien à ceux d'aujourd'hui... Battre le guet, casser les lanternes, arracher les enseignes, étaient alors des prouesses et des vaillantises. Aussi M. de Saint-Foix se trouva-t-il plus d'une fois dans ces bagarres-là et s'en tira toujours avec honneur. » En conséquence *c'était un homme à qui on ne pouvait parler qu'avec des mitaines...*

— *Almanach des muses, ou Choix de poésies fugitives de l'année 1776*, par M. Sautreau. Un vol. in-12. Ce recueil est encore moins riche que l'année précédente. Excepté les pièces déjà connues et que nous avons eu l'honneur de vous envoyer dans le temps, nous n'y avons trouvé que des choses infiniment médiocres. Il y a dans le conte de M. François de Neufchâteau, *la Consultation épineuse*, quelques vers plaisants, mais plusieurs détails de fort mauvais goût. Les essais de M. Grouvelle, dont le nom paraît pour la première fois dans ce recueil, annoncent de la facilité et du talent, mais il n'est pas trop heureux dans le choix de ses sujets. Les *Stances à l'oreiller de Glycère* ne manquent ni de grâce ni de volupté, mais la pièce est trop longue, et il est difficile de parler longtemps à un oreiller sans tomber dans le niais, qui touche de si près à la naïveté et qui lui res semble si peu.

— *Les Horaces*, nouveau ballet tragique de composition du sieur Noverre, représenté pour la première fois par l'Académie royale de musique, le mardi 21, a été fort mal accueilli. On a eu de l'humeur de ce qu'un maître des ballets prétendait égaler Corneille et quelquefois le refaire. Les difficultés qu'il a vaincues n'ont été senties que par les artistes et celles où il a eu le malheur d'échouer l'ont été par tout le monde. Au premier acte, Camille, instruite du combat qui va se livrer, paraît plongée dans le plus profond abattement. Son imagination lui retrace les différents événements de ce jour funeste qui la pénètrent d'effroi. En recevant les adieux de son amant, de l'aîné des Curiaces, elle ne peut se refuser au plaisir innocent de l'orner elle-même d'une écharpe qu'elle lui a brodée, et son cœur se flatte un instant que ce gage d'amour le rendra invulnérable. Son départ la laisse absorbée dans la douleur, et ses craintes et son désespoir se renouvellent encore aux adieux de ses trois frères ; ils sont

suivis du vieil Horace, de son ami Procule et de sa fille Fulvie. Procule les invite à combattre, Fulvie sera le prix qu'il accordera à l'aîné des vainqueurs. A ce spectacle, Camille frémit d'horreur, les traits de la mort couvrent son visage, elle tombe dans les bras de ses femmes, etc. Le théâtre au second acte représente le camp des Romains et celui des Albains. On jure au pied des autels de se soumettre au sort du combat dont les deux armées vont être témoins. Tout ce que le poëte n'a pu mettre qu'en récit se trouve ici en action et forme un spectacle magnifique. Tullus couronne le vainqueur. Le vieil Horace, trompé par le rapport qu'on lui a fait de la fuite de son fils, arrive avec l'expression de la honte et du désespoir. Il est censé dire à Procule ce que dans Corneille il dit à Julie. Tullus cependant ne tarde pas à le désabuser; il passe alors de l'accablement à l'excès de la joie, il vole entre les bras de son fils et ne peut s'en détacher. M. Noverre n'a pas voulu renoncer à la situation que le poëte a su rendre si sublime; mais comment n'a-t-il pas senti que cette scène était entièrement déplacée dans la conduite de son plan, et qu'elle devenait même de la plus ridicule invraisemblance, puisqu'elle se passe sur le champ de bataille, au milieu d'un camp qui retentit des cris de la victoire? Comment M. Noverre n'a-t-il pas encore prévu qu'un coup de pied et une grimace du sieur Gardel ne pourraient jamais produire l'effet du sublime *qu'il mourût*, lui qui a cultivé son art avec tant de génie et de goût, lui qui a si bien remarqué, dans la préface même de ce nouveau ballet, que les beautés d'un art sont souvent inapplicables à un autre?...

Au troisième acte, le théâtre représente le Capitole. Horace paraît sur un char de triomphe précédé et suivi du peuple romain, des sénateurs et de l'armée. On célèbre sa victoire par des danses religieuses. C'est au milieu de cette fête que Camille se livre sans ménagement à tous les transports de son désespoir; elle arrache à son frère l'écharpe qu'elle avait donnée à son amant, elle exprime avec le langage énergique du geste et des regards les imprécations les plus horribles contre sa patrie. A la force et à la vérité avec lesquelles Mlle Heinel rend cette scène, on croit entendre les vers mêmes de Corneille. Elle veut fuir, son frère l'arrête et lui plonge son épée dans le sein. Les Romains reculent épouvantés; Horace frémit lui-même, Tullus ordonne qu'on le charge de fers, etc. La décoration du quatrième acte représente

un souterrain du Capitole. Horace dans cette prison attend son jugement. On voit Fulvie, tenant une lampe à la main, descendre en tremblant les degrés qui conduisent au souterrain. Horace tombe à ses genoux. Cette amante vient lui offrir un asile que sa fierté refuse. Son père arrive quelques instants après et l'exhorte à recevoir son arrêt avec courage. Le premier jour, c'est dans sa prison qu'il recevait sa grâce des mains de Procule, et le cinquième acte n'était plus qu'une fête languissante. Aujourd'hui, des gardes viennent le chercher dans la prison pour être jugé en présence du peuple, et l'appareil de ce jugement forme un très-beau spectacle au cinquième acte. Tullus paraît sur son trône, Fulvie vient lui demander la grâce de son amant. Le vieil Horace, portant dans ses mains les trophées de son fils, va de rang en rang solliciter le peuple en faveur de ce héros à qui Rome doit l'empire et la liberté, il réunit tous les suffrages. Le roi cède enfin à leurs vœux unanimes, et l'on élève Horace sur un bouclier pour le montrer à ce peuple empressé de voir son libérateur.

On a reproché à M. Noverre d'avoir manqué essentiellement au costume en se servant de décorations et d'habillements trop riches pour peindre une époque où Rome était encore dans la plus grande pauvreté. Cette critique est fondée, mais on lui a donné trop d'importance. S'il est permis au peintre de s'écarter quelquefois du costume pour donner à ses tableaux des effets de couleur plus vifs et plus brillants, cette licence est plus pardonnable encore au maître des ballets à qui il importe si fort de séduire et de plaire aux yeux. Le peu de succès qu'a eu le ballet des *Horaces* prouve sans doute que les sujets historiques sont peu propres à ce genre, et peut-être même qu'il faudrait le borner aux sujets tirés de la fable et de la féerie, aux pastorales et à la galanterie.

— *Les Trois Sultanes*, paroles de M. Favart, musique de M. Gilbert, viennent d'être remises au théâtre de la Comédie-Italienne et soutiennent, quoique assez mal jouées, le succès qu'elles eurent dans leur nouveauté. La pièce est froide, mais le spectacle en est assez brillant, et peut-être n'avons-nous aucun ouvrage de ce genre où il y ait autant de grâce et d'esprit. Le style de M. Favart est en général élégant et facile ; mais ce qu'il y a de plus naturel dans ses ouvrages tient encore de l'affectation et de la manière. On a dit une chose aussi juste qu'ingénieuse

en lui comparant les fleurs artificielles qu'on nous envoie de l'Italie, qui, sans approcher de la nature, l'imitent avec beaucoup d'art et dont l'apparence éclatante peut faire au premier coup d'œil plus d'effet que la nature même.

Il y a dans *les Trois Sultanes* un vers de tragédie qui a été applaudi par le parterre respectable de l'Opéra-Comique, comme il aurait pu l'être en Angleterre à la Chambre des communes :

Tout citoyen est roi sous un roi citoyen.

Quelle idée ne doit-on pas prendre de la sagesse et de la gravité d'un peuple qu'on amuse à l'opéra-bouffon avec des sentiments et des maximes de cette force ! Et c'est là le peuple qu'on ose accuser de frivolité !

FÉVRIER.

Cet homme si étrangement fameux, ce panégyriste zélé du despotisme asiatique, ce détracteur furieux de tous les gouvernements libres, et nommément de celui de la Grande-Bretagne, Me Linguet enfin, par une suite de cette inconséquence dont il ne s'est jamais départi, vient de fixer sa résidence, non pas à Ispahan, mais à Londres. Le premier pamphlet qu'ait exhalé sa colère dans ce nouvel asile est une *Lettre à M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères en France*, avec cette épigraphe :

. . . . . Insula portum
Efficit. . . . . (VIRGILE.)

Cette lettre est un monument si rare d'extravagance et d'amour-propre qu'elle mérite bien d'être connue, du moins sous ce rapport. On ose assurer qu'elle est aussi supérieure à ses autres écrits par l'énergie du style que par l'insolence et la hardiesse du ton. Sans adopter tout à fait un éloge aussi magnifique, l'ouvrage nous a paru assez originalement audacieux pour nous permettre d'en donner ici le précis.

« Un *homme public*, dit M. Linguet, aussi publiquement, aussi indignement opprimé que je le suis depuis trois ans, réduit à prendre enfin, pour sa sûreté personnelle, la résolution extrême de s'expatrier, doit compte au public de ses motifs; il doit mettre les contemporains et la postérité entre lui et ses persécuteurs: il doit les citer à ce tribunal indépendant de toutes les puissances, et que toutes les puissances respectent; à ce tribunal, juge souverain de tous les juges de la terre; à ce tribunal à qui l'on parle par la voie de l'impression, comme l'a dit dans un discours d'appareil un des plus vertueux[1], et par conséquent un des plus inutiles ministres qui aient existé.

« Il m'importe d'apprendre aux Anglais, en arrivant chez eux, que je n'y suis conduit ni par la cupidité qui corrompt les âmes, ni par le besoin qui les énerve. Garanti de l'une par mon caractère, et de l'autre par l'habitude prise de bonne heure de vivre avec peu, je suis au-dessus de l'espérance comme de la crainte. Je ne cherche dans cette île superbe que la liberté. J'ai cru longtemps qu'elle n'y existait pas plus que dans le reste de l'Europe; je souhaite être désabusé. L'expérience va m'apprendre si je me suis trompé dans mes raisonnements, et la lecture de cette lettre commencera à faire connaître aux Anglais l'homme singulier peut-être, mais bien *fièrement irréprochable*, qui attend d'eux l'hospitalité. »

Voici comment M. Linguet ose justifier la publication de cette Lettre : « Une autre raison, ajoute-t-il, pour ne faire parvenir ma lettre à Versailles qu'après en avoir multiplié les copies, c'est la facilité qu'ont en France les hommes en place de calomnier, de déshonorer, de perdre les hommes obscurs sur des pièces secrètes dont personne n'a la communication; facilité dont ils usent, et que l'indiscrétion du public, jointe à sa crédulité, rend vraiment terrible. J'en ai fait l'épreuve plus d'une fois. Je ne veux pas qu'il en soit de même dans cette occasion-ci : les lecteurs auront jugé ma lettre avant que les ministres aient eu le temps de la calomnier. »

L'auteur fait ensuite l'énumération de toutes les prétendues injustices qu'il a éprouvées de la part de l'ordre des avocats, du Parlement, de M. de Monteynard et de M. Turgot. Il continue

1. M. de Malesherbes. (Meister.)

ainsi : « En 1776, l'Académie a fait un choix ridicule et odieux [1]; ridicule par l'indignité du sujet et les circonstances qui l'avaient fait préférer; odieux par le passe-droit que l'on faisait en sa faveur à une multitude d'écrivains beaucoup plus académiques à tous égards. Je l'ai dit avec des ménagements dont j'aurais pu me dispenser.

« L'Académie a envoyé M. le maréchal duc de Duras et M. le duc de Nivernois en ambassade vers M. le garde des sceaux et M. le comte de Vergennes pour demander la suppression de mon journal : ces ministres l'ont accordée sur-le-champ et sans difficulté; ensuite ils sont revenus sur leurs pas, ils ont trouvé les droits du libraire plus respectables que les miens. On a tout couronné en donnant la propriété de mon journal au nouvel académicien, qui l'a reçue en parlant toujours, comme c'est l'usage, de délicatesse et d'honneur, etc.

« A votre avénement au ministère, dit M. Linguet à M. le comte de Vergennes, vous m'écriviez ces propres mots : « Vous « avez des talents sublimes; vous les avez employés plus d'une fois « à laver l'innocence, » etc. Rien n'a changé de mon côté; quels que soient ces talents, sublimes ou non, j'ai continué invariablement à en faire le même emploi. J'ai dit la vérité aux tyrans de la littérature, comme aux assassins du comte de Morangiès... J'ai donc vérifié les éloges que vous m'aviez donnés dans le temps où votre âme honnête était encore inaccessible aux séductions de l'esprit de parti. Pourriez-vous les concilier avec cet ordre ténébreux et illégal d'après lequel j'ai vu le dernier débris de ma mince fortune renversée sans formalités, et ma confiscation si noblement appliquée au profit d'un des enfants trouvés du sénat littéraire de Paris? Est-ce donc la même main qui a signé des protocoles si différents?

« Qu'un maréchal des *Menus* ait fait de ce complot honteux une grande affaire; que, dans ce combat sans risque, il ait pris pour second un duc tout fier de s'entendre appeler le *La Fontaine du siècle* par les prétendus pères conscrits de notre littérature; qu'unissant leurs efforts, ils se soient établis, par reconnaissance, les agents de leur puéril collége, il n'y a rien là que de naturel.

1. M. de La Harpe. (Meister.)

« L'Académie s'avilissant une fois jusqu'à imiter les procédés des avocats; ambitionnant, comme les avocats, le privilége de faire condamner ses ennemis innocents et sans les entendre, ainsi que d'étouffer des vérités importunes par la proscription du censeur indiscret, il lui fallait, comme aux avocats, un *bâtonnier*. Or, cette charge illustre convenait sans doute à merveille à un maréchal de France, assisté d'un membre de la cour des pairs.

« Mais vous, qui ne prétendez ni au commandement des spectacles, ni à la rosette du bel esprit, deviez-vous vous armer pour eux? Constitué par votre place, et la confiance d'un grand roi, l'arbitre du destin de l'Europe, était-ce à vous d'entrer dans un combat d'intérêt? L'aigle de Jupiter fait-il gronder la foudre de son maître pour venger des fourmis qu'un homme piqué par elles écrase dans un pré?

« Vainement tâchez-vous de vous appuyer de M. le garde des sceaux; vainement avez-vous soin de dire que vous étiez poussé par lui; nous connaissons tous le caractère de ce chef de notre magistrature, il n'a jamais été pressant sur rien, et ce n'est pas le rôle du méchant qu'il joue le mieux[1].

« Quel a été le prétexte qui a paru mériter de votre part cette infraction de toutes les lois? que j'avais hasardé une critique trop dure des choix académiques et de l'embryon intrus dans cette compagnie.

« Je me suis pleinement justifié à cet égard dans ma lettre au roi. J'ai démontré qu'on pouvait, sans blesser aucune loi, penser que, l'Académie étant un établissement national, ce sont les suffrages de la nation qu'il faut consulter dans les choix qui la perpétuent; qu'en faire un *club*, une coterie exclusive destinée à devenir uniquement le théâtre d'un commérage obscur et tracassier, c'est l'avilir et la dénaturer; que les femmes peuvent faire et défaire, dans un danger bien instant, des ministres, des généraux, des grands ou petits référendaires, etc., parce que, pour être tout cela, il ne faut que des patentes, et qu'au fond les choses ne vont pas mieux sous ce qu'on appelle les bons que sous les mauvais, mais que la nature seule faisait les grands poëtes, les orateurs éloquents, et l'injustice pouvant les décourager, tout est perdu dès que le beau sexe se mêle de distribuer les couronnes

1. M. de Miromesnil a quelquefois joué la comédie en société. (Meister.)

qui marquent leurs rangs, parce que cette charmante moitié du genre humain, accoutumée à regarder la complaisance comme le premier des talents dans les hommes, ne peut guère apprécier le génie, qui emprunte rarement cette forme trompeuse, parce que la sensibilité de leurs organes et l'impétuosité de leurs conceptions les emportent souvent sans qu'elles s'en aperçoivent. Il en résulte aussi souvent de leur part des méprises, parce que n'étant presque jamais que des tyrans en sous-ordre, ayant ordinairement un oracle caché qui leur dicte ceux qu'elles prononcent en public, elles sont exposées à servir la haine et la rivalité, quand elles croient n'obéir qu'à la tendresse; parce qu'enfin voyant presque toujours des ennemis dans tout ce qui n'est pas esclave de leurs amis, elles portent, dans des choix que la raison devrait diriger, un despotisme, une prévention, une opiniâtreté préjudiciables au vrai mérite, et n'ouvrent en conséquence qu'à la médiocrité, comme on le voit depuis dix ans, l'entrée de ce sanctuaire placé entre le mépris et le respect, aussi propre par sa constitution à devenir la honte de la littérature française qu'à en assurer la gloire.

« On ne tardera pas à sentir le danger, suspendu jusqu'ici ou écarté par la délicatesse des ministres vos prédécesseurs, d'avoir introduit dans une compagnie de gens de lettres des hommes puissants, presque toujours incapables d'y porter autre chose que l'esprit de domination et de vengeance. Les voilà au point de ne plus souffrir que des associés, ou titrés ou despotes comme eux, ou bas, vils, sans talents, comme les littérateurs inconnus que l'on recrute depuis dix ans parmi les parasites de votre capitale, lâches qui payent en encens la bonne chère qu'on leur laisse partager, et qui osent en conséquence, ainsi que l'a fait dans son discours le dernier et très-digne académicien, préconiser une table splendide comme la source du bon goût en littérature, insinuer que pour guider sûrement les successeurs des Racine et des Corneille, il faut surtout avoir l'attention et la faculté de leur donner de grands repas.

« Que résultera-t-il de cet étrange alliage? Que les uns redoubleront de flatterie pour enivrer leurs brillants et ineptes camarades; que ceux-ci prodigueront tout le crédit que peuvent donner la naissance, les places ou la richesse, pour défendre la médiocrité des premiers. Alors l'Académie composée, comme la

Chimère des poëtes, d'une queue venimeuse et rampante avec une tête superbe et meurtrière, réunira les funestes propriétés de cette double organisation. Quiconque osera lui déplaire sera tout à la fois piqué par les serpents littérateurs et brisé par les lions courtisans, jusqu'à ce que notre Parnasse, entièrement dévasté par le monstre, ne retentisse plus que de sifflements impurs et de rugissements discordants.

« Voilà, monsieur le comte, l'avenir dont la France vous sera redevable; voilà le triste abus dont je suis la première victime, et l'exemple scandaleux que vous avez donné. »

Quelque étonnant que soit Me Linguet dans ses injures, il est plus admirable encore dans les éloges qu'il se prodigue à lui-même. Il reproche à M. le comte de Vergennes de n'avoir jamais su l'apprécier. « Il n'aurait fallu, dit-il, qu'un peu de réflexion pour sentir que je ne ressemblais à aucun de ceux dont je paraissais faire le métier; que, soit comme avocat, soit comme littérateur, je méritais quelque exception. Il y a plus, il ne fallait, à votre avénement, qu'ouvrir le dépôt des affaires étrangères sous votre prédécesseur. Si M. le duc d'Aiguillon n'a pas commis un nouveau larcin envers moi; si, après s'être acquitté avec des outrages et des délations du travail particulier que j'ai fait pour lui, il ne s'est pas approprié un travail fait pour la patrie, vous trouverez dans vos archives un Mémoire de moi, à lui adressé, où le démembrement de la Pologne est annoncé un an avant qu'il en fût question, avec un plan *facile, assuré,* pour en rendre les avantages communs à la France sans lui en faire partager l'odieux.

« Il traita mes idées de chimères extravagantes. Les intrigues de l'OEil de bœuf et des petits appartements absorbaient son attention, elles lui semblaient bien plus sérieuses que toutes les négociations du Nord.

« Enfin on apprit à Versailles, par la voie de Londres, l'événement qui justifiait mon pronostic[1]. Le duc d'Aiguillon était bien honteux; je lui représentai qu'ayant manqué l'instant de

1. Le merveilleux de ce pronostic n'est pas imaginable. Prédire à M. d'Aiguillon ce qu'on savait sous le ministère de M. de Choiseul! Après un pareil effort, faudrait-il s'étonner si ce nouveau prophète annonçait aujourd'hui à milord Germaine que les *îles de l'Amérique* (c'est ainsi qu'il a longtemps désigné les colonies dans son journal) oseront se déclarer indépendantes? (Meister.)

rendre l'intervention de sa cour nécessaire et lucrative pour elle, il ne restait d'autre parti que celui de la rendre respectable par le désintéressement, d'acquérir, par des protestations solennelles et la démonstration du moins de quelque bonne volonté, l'estime de l'Europe avec la reconnaissance des Polonais.

« J'ajouterai que le jour était venu de relever sur un autre fondement l'édifice du premier ministre de Louis XIII, renversé de nos jours ; de substituer à son équilibre une autre balance, où la France, l'Angleterre et l'Espagne, feraient le contre-poids des puissances du Nord, devenues trop redoutables par leur union et leur agrandissement; que cette proposition, même échouée, lui ferait toujours honneur; qu'elle convenait à un héritier du nom du cardinal de Richelieu; qu'elle prouverait en lui de grandes vues, dont ses ennemis s'obstinaient à le croire incapable ; qu'il n'avait pas d'autre moyen pour donner à son ministère quelque chose de l'éclat qu'avaient assuré à celui de ses prédécesseurs la réconciliation des maisons de Bourbon et d'Autriche et le pacte de famille.

« Ma destinée a toujours été de dire à lui et de lui des vérités sans être cru. A une démarche noble il préféra une tentative ridicule. Il fit demander à la cour de Vienne une indemnité, au nom de la France, pour la part qu'elle aurait pu avoir et qu'elle n'avait pas dans le partage de la Pologne. On se moqua de lui. On lui répondit que, pour avoir droit à des dépouilles, il fallait avoir concouru aux travaux qui les procurent, et que les Pandours n'étaient pas dans l'usage de donner des dédommagements aux lecteurs que les gazettes instruisaient de leurs expéditions. »

Me Linguet nous laisse ignorer quel était ce plan *facile, assuré*, qui devait bouleverser les dispositions des conseils de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin. Ce politique profond présentera sans doute au ministère britannique quelque plan aussi *facile* et *assuré*, pour faire rentrer les colonies anglaises dans l'obéissance; mais nous craignons qu'il ne trouve le lord North aussi indocile que M. le duc d'Aiguillon.

Fier d'avoir prédit le démembrement de la Pologne, il porte ses prédictions sur le sort qui menace les deux mondes. Il voit le Nord recouvrer tout son ascendant et faire la loi au Midi ; il voit les riches et faibles possessions des premiers dominateurs de l'Amérique envahies par les maîtres des provinces septentrionales;

et ce concours d'événements, cet embrasement universel doit fournir des ressources innombrables à l'établissement et à la vengeance de Me Linguet.

Après avoir dit que son cœur, *que l'honneur seul maîtrise*, ne lui permet pas de souiller sa plume par des libelles, voici les portraits qu'il ose faire de trois ministres aussi respectables par leurs talents et par leurs vertus que par la confiance dont la patrie et leur souverain les honorent.

« Quel spectacle que de voir l'un, ministre à quinze ans, chassé à trente, rappelé à quatre-vingts, ne donnant ainsi aux affaires que les deux époques de la vie qui en sont constamment incapables, et finissant, à son dernier âge, par réunir la frivolité de l'enfance avec la mollesse, la nullité de la décrépitude[1] !

« Et l'autre, connu du précédent pour en avoir dans les premières années égayé l'exil, désigné, d'après ce mérite, comme un homme supérieur à notre jeune et vertueux Télémaque, qui, demandant à Dieu la sagesse, et croyant l'avoir trouvée dans son Mentor, adoptait avec confiance tous ses choix; élevé en conséquence à la première place de la magistrature, n'en estimant que les revenus, et décidé à s'y maintenir à quelque prix que ce soit, par une faiblesse réfléchie, plus honteuse et non moins redoutable que le despotisme vindicatif de son prédécesseur, parce qu'elle ne laisse pas les mêmes ressources et qu'elle peut s'allier avec les mêmes excès.

« Et vous-même, monsieur le comte, vous perdu pendant trente ans dans la mer Noire et dans la Baltique, ne connaissant ni les cours, ni les hommes, ni les intérêts de l'Europe, où vous n'aviez pas vécu, investi tout à coup d'un emploi plus difficile encore que brillant, et présentant subitement à Versailles un ministre étranger bien plus qu'un ministre des affaires étrangères. »

Me Linguet nous ayant ainsi appris que Constantinople et Stockholm ne sont plus en Europe, et que les ambassades nuisent

1. Le nouveau Thersite ment aussi effrontément sur les dates que sur tout le reste. Peut-il ignorer dans quelles circonstances et avec quels secours M. le comte de Maurepas fut élevé si jeune au ministère ? Ce n'est pas à trente, c'est à quarante ans passés qu'il fut démis ; ce n'est pas à quatre-vingts, c'est à soixante-treize qu'il a été rappelé ; et c'est dans un âge beaucoup plus avancé que le cardinal de Fleury sut maintenir comme lui la gloire et le bonheur de la France. (Meister.)

à la connaissance des affaires étrangères, nous rappelle ensuite tous les malheurs qui ont été occasionnés par des illustres exilés, et après avoir cité modestement les exemples de Thémistocle, de Coriolan et du prince Eugène, il menace le gouvernement français d'une édition complète de ses ouvrages et de la publication d'un journal.

— Il a paru sur la fin de l'année dernière, une petite brochure sur l'Apocalypse[1] dont on ignorerait peut-être encore l'existence, si M. Angran, un des présidents de la troisième chambre des enquêtes, ne lui avait pas fait l'honneur de la dénoncer aux chambres assemblées. « L'auteur de cette brochure, ce sont les paroles du réquisitoire, applique aux jésuites un chapitre entier de l'Apocalypse en plusieurs passages détachés. Il prétend y trouver leur établissement, leur mission pour prêcher et défendre la foi, la conversion du nouveau monde par leurs travaux apostoliques, les persécutions qu'ils doivent éprouver, leur destruction causée par l'*athéisme* et par un système de politique anti-chrétienne, qui tend à ramener le règne de l'infidélité, l'époque de cette destruction, enfin leur rétablissement entre le mois de mars et le mois de juillet de la présente année. »

Ce qui donne aux yeux de la cour plus d'importance à cette prophétie, c'est le concours des circonstances qui indiquent de grands efforts de la part des ex-jésuites pour parvenir au rétablissement de leur Société; le projet qui devait réunir plusieurs d'entre eux dans les bâtiments de l'École Militaire, pour être employés comme aumôniers dans les troupes, projet attribué à M. le comte de Saint-Germain; le grand nombre de ci-devant jésuites rassemblés, dit-on, dans la ville de Lyon, de toutes les parties du royaume, même des pays étrangers; la lettre du gouverneur de la Russie-Blanche au recteur du collége de Polocz, qui l'assure du désir qu'a Sa Majesté Impériale de conserver l'in-

1. Le *Plan de l'Apocalypse,* car tel est le titre de cette brochure, parut sans nom d'imprimeur; l'auteur, qui ne se nomme pas non plus, prédit dans cette brochure la résurrection des jésuites. L'avocat général Séguier fit un réquisitoire contre, et la présenta comme un des chefs-d'œuvre de l'extravagance de l'esprit humain. Le savant Rondet avait vu au contraire dans *l'Apocalypse* l'annonce de la destruction des jésuites. (Voyez ses *Remarques sur la plaie des sauterelles,* décrite par saint Jean, au chap. IX de l'Apocalypse, imprimées en 1757, in-12, à la suite du *Supplément aux Réflexions sur le désastre de Lisbonne.*) L'écrivain janséniste fut meilleur prophète que le moliniste. (B.)

stitut des jésuites dans ses États, et de l'approbation qu'elle donne aux projets qu'ils ont formés d'avoir, dans un collége de leur ordre, une maison de noviciat; enfin le *visa* de M. l'archevêque, refusé à un résignataire pourvu d'une cure, attendu qu'étant Jésuite, il ne pouvait posséder de bénéfice.

M. Angran, après avoir dénoncé ainsi à la cour M. de Saint-Germain, la ville de Lyon, l'impératrice de Russie et l'archevêque de Paris, cite encore une pièce remise à M. l'abbé Triepolski, contenant plusieurs renseignements importants sur les capitaux placés par les jésuites dans la ville de Lyon, et qui sont d'un rapport de neuf cent mille livres.

Nous attendrons la suite de cette affaire pour examiner si le nouveau commentateur de l'Apocalypse a été plus habile ou plus exact dans ses recherches que ne l'ont été jusqu'à présent tous ceux qui ont travaillé sur les mêmes énigmes, sans en excepter le grand Newton.

— Il ne fallait pas traduire, comme on vient de le faire, les *Poésies lyriques* de M. Ramler[1]. Quoique M. Ramler mérite, à plus d'un titre, le rang distingué qu'il tient dans la littérature allemande, c'est peut-être de tous les poëtes de sa nation celui dont les ouvrages sont le moins susceptibles d'être traduits, surtout en français, et surtout en prose; c'est le Rousseau de l'Allemagne : le dépouiller de son ramage, n'est-ce pas lui ôter la moitié de sa grâce et de son prix? Il faut avouer aussi que, pour nous engager à l'accueillir en France, son traducteur aurait bien pu se passer de nous faire connaître l'*Ode à Gallinette*, dont nous ne saurions admirer le bon goût, et celle de *Rosbach*, dont il nous est impossible encore de louer la politesse.

Au risque d'être aussi peu poli que M. Ramler, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que nos goûts littéraires changent comme nos modes, et que celui qu'on avait, il y a quelques années, pour la poésie allemande, paraît bien oublié. Il n'y a guère que les ouvrages de Gessner qui aient conservé leur réputation. Klopstock, le sublime Klopstock, est à peine connu de nom, et M. Turgot est peut-être le seul homme en France qui le lise encore. Il vient de lui adresser une Épître en vers blancs,

1. Berlin, Voss, 1777, in-12. Le traducteur est feu M. Cacault, mort sénateur en 1805. (B.)

dont on nous a récité quelques morceaux, mais que nous n'avons pas retenus, parce qu'il n'est pas tout à fait aussi aisé de retenir les vers de ce genre que ceux de Virgile ou de Racine. Nous savons seulement qu'il s'agit dans cette épître du joug de la rime, que le génie de Klopstock a secoué si glorieusement dans sa langue, et dont il voudrait bien qu'on pût délivrer aussi la langue française. Il pense que la gloire de Voltaire est le seul obstacle qui s'oppose à cette heureuse révolution ; car, dit-il,

De la rime il s'est fait l'inébranlable appui.

En attendant des circonstances plus *opportunes* pour détruire ce gothique usage, il a déjà traduit plusieurs livres de l'*Énéide* en vers métriques. On assure que cette traduction est d'une fidélité merveilleuse ; mais on convient que, pour la rendre telle, il s'est donné toutes les facilités imaginables, qu'il a porté dans la mesure des syllabes le même esprit de liberté qu'il avait essayé d'introduire dans l'administration du commerce et de l'industrie, et qu'il n'a pas eu plus d'égard pour ces distinctions frivoles de longues et de brèves, qu'il n'en avait eu pendant son ministère pour celles des jurandes et des maîtrises. Ses amis ont osé en conclure qu'il avait vu sa langue comme sa nation, en homme de génie, en philosophe.

— On vient d'imprimer à Bruxelles *Céphalide, ou les autres Mariages samnites,* opéra comique en trois actes, la musique par MM. Vitztumb et Cifolelli, les paroles de M. le prince de Ligne. Ce qu'il y a de plus piquant dans cette brochure, c'est sans contredit la préface ; il n'en faut rien perdre.

« L'auteur fait cette pièce en même temps que l'autre ; *il* l'envoie à l'auteur de la musique divine des treize opéras ; *il* s'en charge. On *lui* laisse la pièce. *Il* en ignore le nom, *il* le voit, *il* se désole, et l'auteur aussi. *Il* ôte de la sienne tout ce qui paraît ressembler à l'autre. *Il* la voit jouer. *Il* dit qu'il aurait été l'ennuyeux, et qu'*il* aime mieux avoir été l'ennuyé. *Il* dit que s'*il* a manqué aux lois et à la gravité de la république, *il* en est fâché, mais que si l'on rit, *il* en est bien aise. » Quant à la naïveté du dialogue, on en jugera par la prose et les vers que voici :

ZIRPHÉ.

Il y aurait du malheur si je ne me trouvais pas bien de la bataille ;

des dix ou douze jeunes gens de ma connaissance qui y vont, il y en aura bien un, je l'espère, qui en reviendra.

ISMÈNE.

Comme vous parlez, ma sœur ; vous êtes si étourdie ! Si l'on vous entendait... et puis cela est vilain ce que vous dites.

ARIETTE.

Dix ou douze! comme elle y va!
Oui-dà; oui-dà,
On vous en donnera;
On les comptera;
On racontera
Qu'une jeune Samnite
En amour allait si vite
Que dix ou douze... comme elle y va!

RÉPONSE DE M. LE PRINCE DE LIGNE

A UNE LETTRE DE M. DE VOLTAIRE, DANS LAQUELLE IL SE TRAITE DE VIEUX HIBOU, ET M. LE PRINCE DE LIGNE D'AIGLE AUTRICHIEN.

Je sais que le hibou, favorisé des cieux,
De la sagesse est le symbole.
Si je ne t'avais vu, je croirais que les dieux,
Pour corriger notre espèce frivole,
Sous cette forme-là t'ont placé parmi nous.
Quand Minerve te suit, ton sort me paraît doux;
Mais comme toi sait-elle instruire et plaire?
C'est toujours en grondant qu'elle fait quelque bien;
Elle est maussade, atrabilaire,
Et son lugubre oiseau ne te ressemble en rien.
Se peint-on un hibou qui passe en mélodie
L'Amphion des forêts, le cygne mantouan;
Qui des clairons de Mars, du luth de Polymnie,
Ou bien de la flûte de Pan,
Sait tirer la même harmonie?
Si l'on devient un aigle en fixant le soleil,
Sans doute j'en suis un; j'osai voir le génie
Qui n'eut jamais et n'aura son pareil,
Qui des sots préjugés affronta la manie,
Qui des torts de Thémis fut le réparateur,
L'ami de la Raison, l'amant de la Folie,

Et de l'humanité le joyeux bienfaiteur.
C'est toi seul qui, dans ton délire,
Toujours ou sublime ou charmant,
Planes sur tout ce qui respire,
Du haut des cieux, ton unique élément.
L'aigle n'est plus à Rome, il n'y reste qu'une oie,
De qui le Capitole est l'asile et la proie :
Elle l'avait sauvé dans un temps plus brillant.
Plus d'aigle nulle part; la nature épuisée,
Pour former ton être divin,
Depuis ce temps s'est reposée.
De perroquets au ramage malin,
De geais et de corbeaux je vois bien des volières;
Mais l'on verra plutôt sous les célestes sphères
Se rassembler deux astres éclatants,
Deux mondes et deux océans,
Que l'on ne verra deux Voltaires.

— Nous avons eu cet hiver deux débuts d'un genre bien différent, et dont il faudrait bien dire un mot; celui de Mlle Compain à la Comédie-Française[1], et celui de Mlle Cécile à l'Opéra. Le premier nous avait été annoncé de la manière la plus pompeuse; il ne s'agissait pas moins que d'un talent comparable à tout ce que la scène française a vu de plus sublime, à Mlle Lecouvreur, à Mlle Clairon. C'est ainsi, du moins, qu'en parlait l'illustre chevalier de La Morlière, tant qu'il fut chargé seul du soin de former cette jeune élève de Melpomène, et tous les cafés de Paris le crurent sur sa parole. Le sieur Le Kain ayant eu l'honneur de succéder au chevalier de La Morlière dans l'éducation de Mlle Compain, confirma merveilleusement une opinion si favorable. Mais quelle ne fut point la surprise du public, lorsqu'il vit enfin paraître ce prodige dans l'*Oreste* de M. de Voltaire! Électre, la superbe Électre, ne parut qu'une servante habillée de mauvais goût, qui ne manquait pas d'une sorte d'intelligence, mais dont le maintien était ignoble, la voix faible et fausse, la déclamation

1. Mlle Compain débuta, sous le nom de *Despérières*, le 17 décembre 1776, dans le rôle d'Électre d'*Oreste*, continua ses débuts le 22 dans le même rôle et reparut pour la dernière fois le 5 janvier 1777 dans celui d'Hermione. (Renseignements dus à M. G. Monval, archiviste de la Comédie-Française.) — Un artiste portant les mêmes noms, et qui figure dans la liste des interprètes de *Céphalide*, avait débuté en avril 1776 à la Comédie-Italienne; c'était sans doute le père de cette actrice. (Voyez *Histoire du Théâtre-Français en Belgique*, par F. Faber; 1878, t. I, p. 291 et 294.)

lente et forcée, brusque et monotone en même temps; brusque dans ses transitions, et monotone par l'uniformité de ses mouvements. Quoique moins mauvaise dans le rôle d'Hermione et dans celui de Camille, elle ne nous a donné aucune espérance de réparer seulement, je ne dis pas nos anciennes pertes, mais celle de Mlle Raucourt, tout extravagante qu'elle était et qu'elle est sans doute encore. Nous avons donc relégué la demoiselle Compain en province; et c'est, je crois, sur le théâtre de Bordeaux qu'elle se propose d'aller déployer les talents dont la capitale a si mal reconnu le prix.

Mlle Cécile, élève du sieur Gardel, d'une figure charmante, de la taille la plus noble et la plus svelte, ayant à peine quinze ans accomplis, semble destinée par la nature à remporter le prix de son art[1]. Il paraît impossible de réunir à cet âge plus de grâces et plus de précision, des développements plus heureux et plus faciles, une exécution plus riche et plus brillante. On dirait, au moins jusqu'à présent, qu'il ne tient qu'à elle d'exceller dans le genre de Mlle Heinel ou dans celui de Mlle Guimard, de les réunir l'un et l'autre, ou d'y briller tour à tour. On a remis pour son début l'acte de *la Danse*. Il n'y a point d'illusion flatteuse dans le rôle qu'elle y joue (rôle mêlé de chant et de danse), que le parterre n'ait saisie et applaudie avec transport.

— Les Comédiens italiens ont donné, jeudi 13, la première et la dernière représentation du *Mort marié*, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Sedaine, la musique du sieur Bianchi, dont l'étoile n'est pas heureuse, puisqu'il réussit également mal avec le meilleur comme avec le plus mauvais faiseur. La chute qu'il vient de faire avec le Corneille de l'Opéra-Comique a même été plus rude encore que celle qu'il fit il y a deux ans avec le sieur Du Rozoy; et l'on convient que ce n'est pas sa faute. Sa composition, sans être aussi spirituelle, aussi variée que celle de M. Grétry, ne manque ni d'élégance ni de correction; on la trouve en général très-supérieure à celle de beaucoup d'ouvrages restés au théâtre. Quelque accoutumé que soit M. Sedaine à l'humeur du public, celle qu'on lui a

1. Mlle Cécile mourut en 1781, laissant deux enfants que Papillon de la Ferté, intendant des Menus, s'apprêtait à reconnaître pour siens, quand elle avoua, à son lit de mort, qu'ils étaient nés des œuvres du danseur Nivelon; elle leur légua d'ailleurs ses bijoux et son mobilier.

témoignée dans cette occasion a dû lui paraître fort dure. Après avoir sifflé la pièce outrageusement d'un bout à l'autre, à l'exception de quelques morceaux de musique vivement applaudis, lorsqu'on a vu paraître l'âne dans le ballet des Jardiniers, on s'est mis à crier *l'auteur! l'auteur!* et la salle a retenti des huées les plus indécentes. Voilà donc la reconnaissance du public pour un talent dont tant de productions plus heureuses font tous les jours le charme et les délices! et c'est à ce public que l'on sacrifie et son bonheur et son repos! Après cela, messieurs les philosophes, plaignez-vous de l'ingratitude des rois et des belles!

— M. Sedaine, qui a toujours fait parler ses personnages avec la plus franche vérité, s'est surpassé, mais outre mesure, dans le remerciement qu'il a fait à M. Pajou, au nom des animaux de la forêt de Montbard, pour la belle statue de M. de Buffon, que ce célèbre artiste vient d'exécuter sur les ordres de M. le comte d'Angivilliers[1]. Voici cette pièce vraiment curieuse.

EN LA FORÊT DE MONTBARD,

DE LA PART DES ANIMAUX DU GLOBE TERRESTRE :

« Homme Pajou! nous te sommes bien obligés. Nous ne savions comment remercier l'homme Buffon de nous avoir peints; et toi, avec ton instinct, ton ciseau et de la pierre, tu as rendu nos sentiments et sa figure; tu as donné une idée de son intelligence aussi parfaitement qu'il a rendu la nôtre, avec sa réflexion et la plume d'un de nos camarades.

« Sais-tu qu'il ne faut pas être un sot pour exprimer la reconnaissance des bêtes? Elle est pure, la nôtre, elle n'est pas comme la vôtre, toujours gâtée par l'amour-propre.

« Quand nous recevons un bienfait, nous ne croyons pas l'avoir mérité.

« Nous ne disons pas cela pour toi, tu dois être comme l'homme Buffon, bon et honnête. Vous auriez dû tous deux être des nôtres; tu aurais été un lion, et lui un aigle. Adieu. »

— M. Delisle[2], qu'il ne faut confondre ni avec M. l'abbé De-

1. Elle est placée dans les galeries du Muséum. Sur le piédestal on lit la fameuse inscription : *Majestati naturæ par ingenium.*

2. Delisle de Sales. Grimm avait déjà fait la même distinction des trois homonymes. Voir t. X, p. 114.

lille, le traducteur des *Géorgiques*, ni avec M. de l'Isle, capitaine de dragons, connu par plusieurs pièces fugitives d'une touche fort délicate et d'un excellent goût ; M. Delisle, à qui nous sommes redevables de plusieurs ouvrages de métaphysique, entre autres de *la Philosophie de la nature*, livre assez ennuyeux, que l'on croyait oublié depuis longtemps, a eu l'honneur d'être dénoncé au Châtelet comme un des plus dangereux suppôts de l'*Encyclopédie*. Nous ignorons quel motif, quelle surprise ou quelle cabale a pu faire donner à M. Delisle une préférence que tant d'autres écrivains de ce siècle semblaient mériter ; mais il est difficile qu'un pareil choix ne rappelle pas un peu la fable des *Animaux malades de la peste*.

L'âne vint à son tour, et dit : « J'ai souvenance
Qu'en un pré de moine passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net. »
A ces mots, on cria *haro sur le baudet*.....
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.

Quoi qu'il en soit, M. Delisle, loin de se soustraire à la persécution, comme l'auraient fait sans doute beaucoup d'autres à sa place, s'est livré à ses délateurs avec toute la constance et tout le courage d'un martyr. Voici le récit fidèle de ce qui s'est passé au Châtelet dans cette grande affaire. Il faut espérer, pour l'honneur de la philosophie et de l'humanité, que les suites n'en seront pas aussi funestes que pourrait le faire craindre ce premier jugement, si l'on n'était pas assuré que l'accusé trouvera dans le Parlement, auquel il vient d'appeler de la sentence du Châtelet, ou des esprits moins prévenus, ou des dispositions plus douces et plus charitables.

La séance a commencé à sept heures du matin, et n'a été terminée qu'à onze heures du soir. On avait lu la veille les conclusions du procureur du roi, qui tendaient à renvoyer tous les accusés hors de cour et de procès. M. le lieutenant civil avait prouvé que c'était le parti le plus sage que pût prendre la compagnie, et il n'avait trouvé que deux voix de son avis. M. Delisle s'est rendu au Châtelet à sept heures du matin (en état d'assigné

pour être ouï). Dès ce moment il a été gardé à vue jusqu'à sa détention; on a posé des sentinelles, on a doublé et ensuite triplé la garde, et de temps en temps les espions, les huissiers et les magistrats venaient reconnaître leur victime. A midi, M. Delisle a été conduit à la salle du conseil, pour subir son dernier interrogatoire. Il avait préparé un discours pour sa défense; on ne lui a pas permis de le lire. On l'a interrogé d'abord sur la prétendue falsification du manuscrit; ses réponses ont été si précises et si fortes, qu'on s'est hâté d'abandonner l'incident pour en venir au fond du procès. Le président du Châtelet a dit à l'accusé, au nom de la compagnie :

« Je suppose, monsieur, que vous ayez satisfait à la loi, et que vous êtes parfaitement en règle du côté de votre manuscrit : nous vous déclarons présentement que vous êtes infiniment coupable d'avoir avancé les propositions qui sont dans votre ouvrage, et sur lesquelles nous allons vous interroger. »

Alors on est entré de part et d'autre dans une foule de discussions métaphysiques et théologiques. Voici tous les chefs d'accusation principaux : les autres sont de si peu d'importance qu'ils ont échappé à la mémoire du rédacteur.

« 1° Vous avez dit dans une épître dédicatoire *qu'il faut toujours finir par adorer Palmyre et par suivre la nature.* Cela tend au spinosisme; cela réduit les lecteurs à rejeter toute autre loi que la loi de la nature;

« 2° Vous avez avancé qu'il était impossible à l'homme d'avoir des idées claires sur l'essence de Dieu, et qu'il fallait se contenter de l'adorer en silence;

« 3° Vous avez distingué un certain culte de l'homme du culte du citoyen ;

« 4° Vous avez dit (dans un *Essai sur les passions*) qu'il y avait des moments de fermentation dans un État où chaque citoyen prenait un caractère, et où les rois n'étaient plus que des hommes;

« 5° Vous avez avancé le blasphème que le bonheur était pour l'homme (*physique*) une série d'instants voluptueux;

« 6° Vous avez osé dire que les quatre vertus cardinales pourraient se réduire à une seule;

« 7° Vous avez avancé que la circoncision était un outrage contre la nature, ce qui est une dérision de la loi de Moïse;

« 8° Vous vous êtes abandonné dans votre ouvrage à une chaleur d'imagination très-criminelle; vous avez présenté beaucoup de tableaux de l'amour, et le mot de *jouissance* se trouve souvent sous votre plume. »

L'accusé s'est retiré. Un conseiller du Châtelet, témoin de cet interrogatoire (M. de Gouve de Vitry), a répété plusieurs fois dans Paris qu'il n'avait jamais vu d'accusé mettre tant de sagesse et de courage dans ses réponses. La compagnie a été aux opinions. Les premières voix ont été pour condamner M. Delisle *ad omnia citra mortem :* cette formule désigne le fouet, la marque et les galères perpétuelles. Cet avis a été proposé avec chaleur. On ne pouvait pas condamner à mort l'accusé, parce que, dans l'intervalle, messieurs avaient dîné. Ensuite on a opiné à ce que l'auteur fût condamné au carcan, à faire amende honorable, en chemise, et une torche à la main, devant le portail de Notre-Dame, ensuite banni à perpétuité. Cet avis, longtemps discuté, a été sur le point de prévaloir. Enfin la pluralité de quatorze voix contre sept a été pour la sentence suivante:

Le libraire, déchargé de toute accusation;

Les deux imprimeurs, injonction d'être plus circonspects;

M. Le Bas, censeur des trois derniers volumes, mandé et admonesté;

M. l'abbé Chrétien, censeur des trois premiers, blâmé et arrêté jusqu'à l'exécution;

M. Delisle, atteint et convaincu d'avoir composé la *Philosophie de la nature*, banni à perpétuité, ses biens confisqués, etc.[1].

A onze heures du soir, M. Delisle a été conduit par des archers, la baïonnette au bout du fusil, en prison, où il a passé la nuit, séparé par quelques toises de terrain des filles qu'on conduisait à la Salpêtrière, et des scélérats qu'on destinait à l'échafaud. Les trois chefs du Châtelet, M. le lieutenant civil, M. le prévôt de Paris, et M. de La Honville, lieutenant particulier, ont été pour l'accusé.

— Les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Chine*, publiés par M. l'abbé Grosier, viennent de paraître[2]. C'est un

1. Cette sentence ne fut pas confirmée au Parlement. Delisle de Sales fut seulement admonesté.

2. L'*Histoire générale de la Chine*, publiée par l'abbé Grosier conjointement avec Le Roux des Hauterayes, de 1777 à 1784, forme 12 volumes in-4°. Elle avait été traduite à Pékin sur les originaux chinois, par le P. de Maillac. (T.)

livre de bibliothèque, et l'on est heureusement dispensé de les lire, au moins de suite.

MARS.

Il y a soixante ou quatre-vingts ans que personne n'osait douter que l'hébreu ne fût la première des langues, et le peuple juif, aujourd'hui si sale et si ignorant, le peuple le plus anciennement policé, l'heureux dépositaire de toutes les traditions et de toutes les connaissances humaines. On démontrait alors avec une évidence merveilleuse que Pythagore, Zoroastre, Manco-Capac même, avaient puisé toutes leurs idées dans le *Pentateuque*. Les choses ont bien changé depuis. Une philosophie audacieuse et profane s'est avisée de dépouiller le peuple chéri de Dieu de tous ses titres, et en a gratifié tour à tour les Égyptiens, les Chinois, les Perses, les Brahmanes. M. de Voltaire s'était déclaré hautement pour ces derniers, en considération de leur *Shasta-bad*, qu'il regarde comme le seul monument un peu antique qui restât sur la terre. Son système vient d'être au moins bien ébranlé par les savantes recherches que M. Bailly a hasardées dans son *Histoire de l'astronomie ancienne*. C'est aux doutes que l'illustre patriarche de Ferney a bien voulu proposer à M. Bailly, sur cette grande question, que nous devons une correspondance infiniment intéressante, et qui vient de paraître sous le titre de *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly, et précédées de quelques lettres de M. de Voltaire à l'auteur*; un volume in-8°, à Londres.

On trouve dans les lettres du Nestor de la littérature une chaleur, une vivacité d'intérêt qui étonnerait même dans un jeune homme dévoré du besoin de s'instruire. Les réponses de M. Bailly, qui sont encore plus pour le public que pour l'homme célèbre à qui elles sont adressées, décèlent partout un excellent esprit, des connaissances rarement réunies, et la logique du monde la plus séduisante et la plus ingénieuse. Tout lecteur est tenté de lui dire ce que M. de Voltaire lui écrit dans une de ses lettres : « Vous

faites, monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons ; dès qu'un pauvre Indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les vérités sublimes dont il est stupéfait. »

La sublime doctrine dont il s'agit, et que notre auteur prêche avec plus de science encore que de zèle, la voici : Les peuples du midi de l'Asie, héritiers d'un peuple antérieur qui avait des sciences, ou du moins une astronomie perfectionnée, ont été dépositaires, et non pas inventeurs; et c'est à une latitude assez haute qu'il faut chercher la patrie de ce peuple primitif. Pour arriver à ces résultats, on examine quel est de nos jours, et quel fut, dans les temps même les plus reculés, l'état des sciences chez les Chinois, chez les Perses, chez les Chaldéens et sur les bords du Gange. On développe plusieurs observations astronomiques qui n'ont pu être faites que sous les parallèles de quarante-huit et de quarante-neuf degrés. On prouve que ces fables, monuments de la plus haute antiquité, qui se retrouvent dans la tradition de presque tous les peuples, considérées physiquement, semblent appartenir au nord de la terre ; et, par une suite d'expériences et de probabilités très-heureusement combinées, on parvient à nous persuader sans peine que les lumières se sont répandues du nord au midi. Si ce système n'est pas encore démontré pour tout le monde, on avouera du moins qu'il n'était guère possible de prendre mieux son moment pour le mettre en crédit.

SUR LES CHINOIS.

« Ce peuple est sans énergie..... Dès qu'on ne veut admettre que les pensées des anciens, l'imagination n'a plus d'ailes, le génie plus de ressorts, et à ces dons du ciel succèdent une langueur, une inertie qui s'opposent à toute création..... Obligés de rendre compte à la cour, les astronomes craignent les nouveaux phénomènes autant qu'on les souhaite en Europe. Les Chinois sont persuadés que tout doit être uniforme dans les astres comme dans leur famille et dans leur empire. Toute nouveauté qui paraît au ciel est une marque de son indignation, soit contre le maître qui gouverne, soit contre les mauvais mandarins qui foulent le peuple. On peut juger de l'accueil que ces astronomes reçoivent du maître et des courtisans..... De pareilles disposi-

tions peuvent-elles être favorables aux progrès des sciences?..... S'il est des hommes rares qui se distinguent, les grands efforts de la nature n'ont-ils pas quelques proportions avec ses efforts ordinaires? La hauteur des pensées d'un homme de génie n'est-elle pas relative à l'élévation commune actuelle des esprits? Quoiqu'il ait la tête au-dessus de la foule, si cette foule est composée de nains, ce ne sera encore qu'un petit homme. »

Toutes les connaissances astronomiques que nous avons trouvées à la Chine appartiennent au temps de Fohi. Ces connaissances n'ont pu être acquises que par une étude réfléchie et de longues observations; ce n'est l'ouvrage ni d'un homme ni d'un siècle; ce n'est point non plus l'ouvrage des Chinois antérieurs à Fohi: ils étaient grossiers; c'est lui qui les civilisa. Il en faut conclure donc que les premières connaissances astronomiques étaient étrangères, et que Fohi, étranger lui-même, les transporta à la Chine. On ne dit rien à ce sujet qui ne soit confirmé par l'autorité des missionnaires, et spécialement par les lettres du P. Parennin et du P. Ko.

SUR LES PERSES.

On a démontré dans l'*Histoire de l'astronomie ancienne* que l'empire des Perses, la fondation de Persépolis, remonte à l'an 3209 avant Jésus-Christ. Diemschid, qui bâtit cette ville, y fit son entrée le jour même où le soleil passe dans la constellation du Bélier. Ce jour fut choisi pour commencer l'année, et il devint l'époque d'une période qui renferme la connaissance de l'année solaire, de trois cent soixante-cinq jours un quart. On retrouve donc encore l'astronomie à la naissance de cet empire..... Ce n'était donc pas un peuple naissant, c'était une colonie sortie d'un pays trop peuplé, ou une nation déjà instruite et civilisée, descendant vers un pays plus tempéré, plus fertile, et s'y établissant avec ses arts et ses connaissances.

SUR LES CHALDÉENS.

Ils avaient conservé la connaissance de la période de six cents ans, puisqu'elle est citée par Bérose, un de leurs historiens; ils l'avaient méconnue, puisqu'ils n'en ont point fait usage pour la

règle des temps. Il en faut conclure encore qu'elle n'était point leur ouvrage. On voit que chez eux le retour des comètes était une opinion plutôt qu'un principe: elle appartenait donc à une astronomie perfectionnée, mais antérieure et étrangère aux Chaldéens.

SUR LES BRAMES.

On avoue que ce sont les maîtres de Pythagore, les instituteurs de la Grèce, et par elle de l'Europe entière. On admire la sublimité de quelques-uns de leurs dogmes, celle de leurs fables; mais on finit par assurer qu'un peuple qui fait la terre plate, qui imagine une montagne au milieu pour cacher le soleil pendant la nuit, qui crée exprès deux dragons, l'un rouge, l'autre noir, pour éclipser le soleil, et pose la terre sur une montagne d'or; que l'inventeur de ces absurdités n'est point l'auteur des méthodes savantes qu'on trouve chez lui... « Un peuple, dit-on, possesseur de tant de beaux systèmes physiques, qui n'ont pu être fondés que sur des expériences et des méditations; un peuple dont la théologie cache des idées très-pures de Dieu, se montre incapable d'avoir découvert ces idées par les fables qu'il a accumulées. »

L'ANNONCE DU PRINTEMPS.

PAR Mme LA MARQUISE DE CASSINI[1].

L'hiver a peine à fuir, mais il combat en vain;
Bientôt il va céder à la toute-puissance
De cet astre brillant dont la douce influence
Console la nature et réchauffe son sein.
Elle languit encor sans aucune parure;
L'arbuste dépouillé n'offre point de verdure.
Tout repose et tout dort; mais, malgré ce sommeil,
Tout semble pressentir le moment du réveil.
L'oiseau vole incertain, traverse la campagne,
Revient, chante, se tait, cherche et fuit sa compagne,
Rien ne s'anime encor, mais tout va s'animer;
Tout paraît sans amour, mais tout est près d'aimer.

1. Sœur du prétendu marquis de Pezay. On trouve de curieux détails sur cette femme, présentée comme une intrigante, dans les *Mémoires de Bezenval*, édit. Baudouin, t. I, p. 157. (T.)

PORTRAIT DE FEU MADAME LA MARQUISE DU CHATELET PAR Mme LA MARQUISE DU DEFFAND[1].

« Représentez-vous une femme grande et sèche, sans cul, sans hanches, la poitrine étroite, deux petits tetons arrivant de fort loin, de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très-petite tête, le visage aigu, le nez pointu, deux petits yeux vert-de-mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clair-semées et extrêmement gâtées. Voilà la figure de la belle Émilie, figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisure, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion; mais, comme elle veut être belle en dépit de la nature, et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est souvent obligée de se passer de bas, de chemises, de mouchoirs et autres bagatelles.

« Née sans talents, sans mémoire, sans goût, sans imagination, elle s'est faite géomètre pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant point que la singularité ne donne la supériorité. Le trop d'ardeur pour la représentation lui a cependant un peu nui. Certain ouvrage donné au public sous son nom, et revendiqué par un cuistre, a semé quelques soupçons; on est venu à dire qu'elle étudiait la géométrie pour parvenir à entendre son livre. Sa science est un problème difficile à résoudre. Elle n'en parle que comme Sganarelle parlait latin, devant ceux qui ne le savaient pas. Belle, magnifique, savante, il ne lui manquait plus que d'être princesse; elle l'est devenue, non par la grâce de Dieu, non par la grâce du roi, mais par la sienne. Ce ridicule a passé comme les autres. On la regarde comme une princesse de théâtre, et l'on a presque oublié qu'elle est femme de condition. On dirait que l'existence de la divine Émilie n'est qu'un prestige : elle a tant travaillé à paraître ce qu'elle n'était pas qu'on ne sait

1. Ce portrait se trouve dans la *Correspondance de Mme Du Deffand avec Horace Walpole;* mais l'éditeur anglais l'a mutilé. Nous avons cru devoir conserver ici la pureté du texte. (*Premiers éditeurs.*) — M. G. Desnoiresterres (*Voltaire à Cirey*, p. 2) et M. Eug. Asse (*Lettres de la marquise du Châtelet*, 1878, p. XLI) ont respecté ces altérations. M. Desnoiresterres fait observer que c'est là une seconde version retouchée et augmentée, à laquelle les amis ont bien pu ajouter. M. de Lescure n'a fait figurer les passages les plus vifs qu'en variantes (*Correspondance* de Mme Du Deffand, t. II, p. 762). Le portrait au complet a été donné également dans les *Mélanges* de Bois-Jourdain. Il dut être écrit vers 1740.

plus ce qu'elle est en effet. Ses défauts mêmes ne lui sont peut-être pas naturels, ils pourraient tenir à ses prétentions ; son impolitesse et son inconsidération, à l'état de princesse ; sa sécheresse et ses distractions, à celui de savante ; son rire glapissant, ses grimaces et ses contorsions, à celui de jolie femme. Tant de prétentions satisfaites n'auraient cependant pas suffi pour la rendre aussi fameuse qu'elle voulait l'être : il faut, pour être célèbre, être célébrée ; c'est à quoi elle est parvenue en devenant maîtresse déclarée de M. de Voltaire. C'est lui qui la rend l'objet de l'attention du public et le sujet des conversations particulières ; c'est à lui qu'elle devra de vivre dans les siècles à venir, et en attendant elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent [1]. »

— Philosophes, économistes, anti-économistes, jansénistes, molinistes, il n'y a presque aucun parti dont M. Dorat ne se soit attiré la haine ; et cette étoile est rare sans doute pour un faiseur de madrigaux.

Tant de fiel entre-t-il dans une âme si douce?

Ou comment le poète aimable qui s'était dévoué à l'insouciance, qui ne voulut chanter que Flore, Zéphire et les Amours, peut-il se voir livré à des querelles si vives et si nombreuses? C'est par la multitude de ses prétentions, de ses longues préfaces et de ses petits succès, que M. Dorat a suscité contre lui cette nuée d'ennemis ; et c'est presque aussi souvent par ses éloges que par ses critiques, qu'il a eu le secret de les irriter. En butte à tant de persécutions, qui se bornent pourtant à des critiques fort dures, à quelques sarcasmes et autres honnêtetés littéraires du même genre, il est difficile de ne pas se croire du nombre ou des plus mauvais écrivains, ou des plus grands hommes de son siècle ; il est rare aussi que, réduit à cette alternative, l'amour-propre balance longtemps. Les dernières préfaces de M. Dorat, et nommément ses réflexions sur Corneille et sur Montaigne, nous persuadent qu'il a pris le bon parti ; et nous avons l'honneur de l'en féliciter.

1. Quand ce portrait, qui fut fort recherché, commença à courir, Thomas dit de son auteur, Mme Du Deffand : « Elle me rappelle les paroles d'un médecin de ma connaissance : Mon ami tomba malade, je le traitai ; il en mourut, je le disséquai. » (T.)

Le noble désespoir que lui ont inspiré les fureurs journalistes de MM. de La Harpe et Palissot vient de le déterminer à publier ses *Prôneurs, ou le Tartuffe littéraire,* comédie en trois actes et en vers, avec cette épigraphe : *Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.* Brochure in-8°, ornée, comme de coutume, de gravures assez belles, par Marillier [1].

Il y a plusieurs années que cette pièce était dans le portefeuille de l'auteur; quoiqu'elle ne soit guère plus théâtrale que ses autres comédies, on ose présumer qu'elle aurait fait un tout autre effet à la représentation qu'à la lecture. Le parti qui hait les philosophes, et qui semble augmenter tous les jours, sans s'intéresser au succès de M. Dorat, se serait intéressé à celui d'un ouvrage où l'on se propose de les jouer : la malignité en eût aiguisé tous les traits, elle y eût trouvé mille allusions auxquelles l'auteur ne songea peut-être jamais lui-même; elle eût fini ses portraits, ses épigrammes, lui en eût prêté de nouvelles, et se serait mise ainsi de moitié dans sa vengeance et dans son succès. Pour attaquer un parti, il faut en appeler un autre, le rassembler avec adresse et lui fournir l'occasion de se montrer sans risque, ce qu'on peut faire au théâtre plus aisément qu'ailleurs. M. Dorat a donc mal fait d'imprimer sa pièce au lieu de la faire jouer; mais son intention n'était pas d'être si méchant. En ce cas, pourquoi ne pas demeurer en repos? Est-ce la peine de se charger de petites noirceurs pour ne les faire qu'à demi? et ne vaudrait-il pas mieux alors abandonner tout à fait le métier aux Fréron, aux Palissot, et à tous ces messieurs qui l'exercent si rondèment?

Ce serait sant doute une discussion des plus minutieuses que celle d'examiner s'il y a plus ou moins d'action dans la comédie des *Prôneurs* que dans les autres pièces de M. Dorat. Nous observerons seulement qu'on y ébauche deux actions qui sont à peine liées, qui se soutiennent faiblement et qui se dénouent plus mal encore; mais on ne reprochera point à M. Dorat, comme à l'auteur des *Philosophes,* d'avoir calqué son plan sur celui des *Femmes savantes.* Le plan des *Prôneurs* ne ressemble à rien, n'est rien. Le principal personnage, celui de Callidès, le chef des Prôneurs, n'a aucun trait assez prononcé; Mme de Norville, sa fille et son

1. Un frontispice de Marillier, gravé par Duflos, et trois figures du même gravées par Halbou et Lebeau.

mari, n'ont pas même un caractère à deviner. Tous les Prôneurs de la société, au sourd près, qui ne dit que deux ou trois mots de situation, se ressemblent si fort qu'on pourrait transporter partout un nom à la place de l'autre sans que le dialogue en fût plus ou moins intelligible. Le marin, qui doit faire contraste avec messieurs les beaux-esprits, est en général assez fidèle à son costume; il lui échappe cependant deux ou trois tirades maniérées, et qui forment une disparate d'autant plus sensible que le ton habituel du personnage est plutôt d'un mousse que d'un capitaine de vaisseau. Après un jugement si sévère, me serait-il permis d'ajouter ce que je ne pense pas moins que tout ce que je viens de dire? C'est que, malgré tous ces défauts, *les Prôneurs* sont un ouvrage plein d'esprit, plein de traits heureux, et où l'on trouvera même quelques situations et des scènes entières d'un effet fort piquant.

Une des meilleures scènes de la pièce, c'est sans contredit celle où Callidès, le chef des Prôneurs, initie le jeune Forlis dans les mystères de l'ordre : nous nous contenterons d'en citer quelques traits. Callidès réforme les jugements de son prétendu pupille sur le mérite de tous nos auteurs classiques, et particulièrement sur celui de Rousseau et de Boileau. « J'en croyais, dit le jeune homme, deux arbitres puissants. — Qui sont-ils? — Le public et le temps. — Le temps, répond Callidès,

Le temps commence à nous, de l'instant où nous sommes;
Le temps est destructeur, et nous créons des hommes.
Quant au public, son joug vous tient-il donc courbé?
Le public est, monsieur, terriblement tombé. »

Parmi beaucoup d'autres conseils, également sages, on ne doit pas oublier ceux-ci :

Travaillez peu vos vers et beaucoup vos succès;
Tenez tête au mortel qui n'a qu'un nom stérile;
Mais rampez sous le grand qui peut vous être utile.
Le mot d'humanité m'a fort bien réussi,
Vous pourrez au besoin vous en aider aussi.
Malgré ce mot pourtant, l'autorité cruelle,
Craignant notre morale, allait sévir contre elle.
La tolérance alors entendit nos soupirs,
Et, couverts de son voile, on nous crut ses martyrs, etc.
Pesez, calculez tout, et même une visite;

Rien n'est indifférent. Voyez beaucoup Églé,
Car il faut que de vous chez elle on ait parlé,
Si vous voulez souper en bonne compagnie
Et jouir des honneurs attachés au génie.

FORLIS.

Vous savez que de moi le sexe est adoré,
Quand l'esprit est chez lui par les grâces paré.
Ces traits ne sont pas ceux de l'Églé qu'on renomme,
Elle parle, elle pense, elle hait comme un homme.

Beaucoup de gens, à ce dernier trait, ont cru reconnaître feu Mlle de Lespinasse; mais refuser à Mlle de Lespinasse la grâce de l'esprit, c'est prouver sans doute que l'on ne connut guère ou l'un ou l'autre.

On a trouvé plusieurs mots heureux dans la scène où les Prôneurs font une espèce de liste des proscrits. Palissot et Clément ne s'attendaient pas sans doute à l'honneur de se trouver dans cette galerie philosophique; mais le poëte a su les y placer le plus adroitement du monde. Quels ont été jusqu'à présent, dit Forlis, les adversaires de cette secte despotique? — Des hommes méprisés, des brigands littéraires,

Pourraient-ils, entre nous, appréhender les traits
D'un méchant démasqué, flétri par un succès,
Possédant le talent et le secret uniques
D'ennuyer tout Paris par des vers satiriques?
Craindraient-ils ce pédant, bavard de son métier,
Qui sur un hémistiche écrit un mois entier,
Pédagogue échappé des ombres de l'école,
Zoïle par le fait, et Boileau sur parole;
Pauvre diable trop vil pour être combattu,
Qui prépare sans fruit des poisons sans vertu;
Reptile malheureux né des flancs de l'Envie,
Et qu'elle-même attache au laurier du génie.

Ce morceau est un de ceux qui ont le mieux réussi. J'en conclus que le premier tort des *Prôneurs* n'est pas de manquer d'action : c'est de ne pas offrir assez de grands traits pour être une pièce de caractère intéressante pour tous les temps, ni assez de méchancetés pour être une satire personnelle, un ouvrage du moment.

— Le buste de Mlle Clairon ayant été exposé, ces jours passés, à la vente du cabinet de feu M. Randon de Boisset, Mlle Arnould en doubla la première enchère; il n'y eut personne qui se permît d'enchérir sur elle, et le buste lui fut adjugé [1]. Toute l'assemblée applaudit à différentes reprises. Un anonyme lui envoya sur-le-champ le quatrain suivant :

Lorsqu'en t'applaudissant, déesse de la scène,
Tout Paris t'a cédé le buste de Clairon,
Il a connu les droits d'une sœur d'Apollon
Sur un portrait de Melpomène.

— On vient de remettre au théâtre de la Comédie-Française *le Complaisant*, de feu M. de Pont-de-Vesle, comédie en cinq actes et en prose. La conduite de cette pièce est sage, l'exécution fine et spirituelle, mais un peu froide; le dialogue agréable, aisé et du meilleur ton. Si cette reprise n'a pas eu tout le succès que l'ouvrage semble mériter, c'est à la mauvaise distribution des rôles qu'on doit s'en prendre. Celui de Mme Orgon, où il y a infiniment de grâces et de gaieté, et que Mlle Dangeville jouait d'une manière si originale, a été fort mal rendu par Mlle Drouin, qui n'a su en faire qu'une caricature ridicule et déplaisante. Il n'y a, en général, aucun rôle de la pièce qui n'ait été joué avec trop de lenteur et trop de manière. Les scènes les plus finement écrites sont celles qu'il faut rendre avec le moins d'apprêt; il faut, pour nous plaire, que la finesse n'ait aucune apparence de prétention, qu'elle paraisse naturelle, involontaire, naïve même. Et Marivaux l'avait bien senti : sans l'air de négligence dont il enveloppe les pensées les plus recherchées et les tournures les plus ingénieuses, son style ne serait pas supportable.

Quoique *le Complaisant* ait toujours paru sous le nom de M. de Pont-de-Vesle, on prétend que l'ouvrage fut fait en société, et l'on assure même que M. le comte de Maurepas, fort jeune alors, y eut beaucoup de part; on soupçonna aussi M. le président de La Monnoye d'y avoir travaillé. C'est de lui qu'est le mot cité dans le journal de M. de La Harpe. M. de La Monnoye joignait aux manières les plus douces une malice d'esprit que cet extérieur rendait plus piquante. Il était fort gros. Un jour,

1. Ce buste en marbre, par J.-B. Le Moyne (1761), est placé aujourd'hui à la Comédie-Française, dans la galerie allant du foyer des artistes à la scène.

au parterre de l'Opéra, quelqu'un, incommodé de sa taille et de son voisinage, dit tout haut : « Quand on est fait d'une certaine manière, on ne devrait pas venir ici. — Monsieur, lui répondit doucement le président, il n'est pas donné à tout le monde d'être plat. »

— Ce qui pourrait donner sans doute une assez singulière opinion des progrès de notre goût, c'est l'espèce de fureur avec laquelle tout Paris a suivi plusieurs représentations de *Dom Japhet d'Arménie*, vieille farce de Scarron, remplie d'inepties et d'ordures, dont le héros est un fou qui n'a de comique que son extravagance et son imbécillité. On ne peut guère expliquer le prodigieux succès de cette platitude qu'en l'attribuant tout entier à l'heureuse idée que le sieur Dugazon a eue d'ajouter à la cavalcade qui termine le quatrième acte une facétie sur les courses de Neuilly. On a été enchanté de voir cette nouvelle anglomanie parodiée sur la scène, et les lazzi du sieur Dugazon en jockey ont fait accourir et la ville et la cour. Quelque éclatant qu'ait été l'effet de cette plaisanterie, on peut prédire avec assurance que les chevaux de course et leurs jockeys n'y perdront rien de la considération qu'ils ont si justement acquise en France depuis quelques années ; leur gloire est au-dessus d'une pareille atteinte.

— Un jeune arlequin de soixante et quelques années, le sieur Bigottini, a débuté sur le théâtre de la Comédie-Italienne dans une pièce de sa composition, intitulée *Arlequin esprit-follet*. Le jeu du sieur Bigottini n'a aucun rapport avec celui de l'acteur qu'il doit remplacer ; il n'a ni la même grâce, ni la même finesse, ni la même naïveté : ses métamorphoses cependant sont ingénieuses et variées, et ses mouvements, sans avoir la souplesse et le moelleux qui caractérisent les moindres gestes de Carlin, sont d'une précision et d'une prestesse singulières. Rien n'égale la promptitude avec laquelle il change et de costume et de masque : son talent à cet égard tient du prodige ; mais c'est un genre de mérite qui n'amuse pas longtemps, quelque surprise qu'il puisse causer avant que les yeux s'y soient accoutumés. Les miracles de cette espèce suffiraient pour faire la fortune d'un sorcier ou d'un prophète ; ce n'est pas assez pour celle d'un Arlequin. Les tours d'adresse les plus heureusement combinés s'épuisent bientôt ; il n'y a que l'esprit qui puisse se varier à l'infini, il n'y a que la grâce dont le charme soit toujours le même.

Le succès du sieur Bigottini ne nous consolera donc point de la retraite dont nous menace le sieur Carlin; il nous consolera bien moins encore de celle de Mme Laruette, qui a paru ces jours passés pour la dernière fois dans *l'Ami de la maison*. Cette charmante actrice réunissait à la voix la plus intéressante, à la physionomie la plus fine et la plus heureuse, un tact infiniment rare, et la sensibilité la plus naïve et la plus délicate. On n'espère plus de voir les rôles d'Isabelle, de Colombine, d'Agathe et de Zémire joués comme ils l'ont été par elle. La délicieuse scène de la Rose, dans *le Magnifique*, fut, pour ainsi dire, tout entière son ouvrage; elle y répandait un mélange de décence et d'intérêt dont la magie est inexplicable. C'est un mot singulier peut-être, mais plein de vérité, que celui de Mme d'Houdetot, qui disait *que dans ce moment Mme Laruette avait de la pudeur jusque dans le dos*. La jalousie de ses rivales n'a pas moins contribué que le mauvais état de sa santé à la déterminer à demander sa retraite.

— L'Académie royale de musique, pour varier, continue de nous donner tour à tour *Iphigénie*, *Orphée*, *Alceste* et *le Devin du village*. Le sieur Noverre vient d'y joindre un nouveau ballet intitulé *les Ruses de l'Amour*; on en trouve le sujet dans ses *Lettres sur la danse*. De tous les ballets qu'il a donné jusqu'à présent, c'est le premier dont le succès ait été bien général. Les scènes de cette pantomime pastorale sont assez communes quant au motif, mais les groupes en sont admirablement bien dessinés; et la contredanse qui termine le ballet, d'une composition vive et brillante, offre le tableau le plus champêtre et le plus voluptueux, un tableau riche comme Teniers et gracieux comme Boucher. C'est surtout cette contredanse qui a été applaudie avec ivresse; et les meilleurs amis de la famille Gardel ont été obligés d'avouer que Noverre pourrait bien être un homme de génie.

— Il y a eu, ce carême, et surtout pendant la clôture des théâtres, plusieurs spectacles de société fort intéressants. Nous ne parlerons ici que de ceux qui ont été donnés chez Mme la marquise de Montesson, comme très-supérieurs à tous les autres, non-seulement par le rang des acteurs et par l'éclat de l'assemblée, mais par le choix même des pièces, et par la manière dont elles ont été jouées. On a revu avec le plus grand plaisir *le Barbier de Séville*, l'opéra d'*Aline, reine de Golconde*, et celui de

la Servante maîtresse, trois pièces où Mme de Montesson a rempli tour à tour les rôles de Mlle Doligny, de Mlle Arnould et de Mme Laruette avec une intelligence, un naturel, une grâce, une finesse capables de suppléer tous les avantages de l'habitude et du talent le plus exercé. Parmi les nouveautés qui ont paru cette année sur ce charmant théâtre, on a particulièrement distingué *Robert Sciarts* et *l'Heureux Échange*, deux drames de Mme de Montesson, et *le Minutieux*, comédie de M. le marquis de Montesquiou, premier écuyer de Monsieur.

Robert Sciarts est tiré d'une anecdote du président de Montesquieu, rapportée dans le *Mercure* du mois de mai 1775[1]. C'est un acte de bienfaisance très-considérable, relativement à la fortune de cet homme célèbre, et dont les circonstances n'ont été découvertes qu'après sa mort. Toute la pièce semble dictée par la vertu même qui en a fourni le sujet, par l'humanité la plus généreuse et la plus compatissante. La marche du drame est unie et naturelle, la liaison des scènes facile, et le dialogue d'une simplicité douce et vraie. Ce qui n'a pas peu contribué sans doute à augmenter l'intérêt d'un ouvrage déjà fort attachant par lui-même, c'est la manière dont le rôle de l'homme bienfaisant a été rendu par M. le duc d'Orléans, et l'application qu'il était si naturel d'en faire aux qualités personnelles de ce prince.

Il y a dans *l'Heureux Échange* la même sensibilité que dans *Robert Sciarts*, et peut-être avec plus de mouvements, plus de variété et des situations plus nouvelles. Nous ne pouvons nous empêcher d'indiquer au moins une des situations qui a paru faire le plus grand effet. Délie, à peine sortie de l'enfance (c'est Mme de Montesson qui joue elle-même ce rôle et qui lui prête l'illusion la plus séduisante), Délie aime avec toute la bonne foi de son âge un jeune homme dont elle ignore les dispositions. Elle apprend que ce jeune homme demande à s'éloigner, et que son départ est fixé pour le soir même. Sa mère l'engage à répéter une leçon de musique. Elle commence par un air qu'elle chante en s'accompagnant elle-même de la harpe. Le jeune homme, qui n'a pas encore osé déclarer son amour, vient prendre congé de la mère et demande humblement la permission d'assister à la leçon de sa

1. P. 197. L'article est signé Mingard. C'est l'anecdote si connue reproduite dans la *Morale en action* et dont Mercier a fait une pièce en trois actes; voir plus loin (~~juin 1782~~). Oct. 1784

fille. La mère, dont l'intention est d'éprouver ces deux amants, leur propose de chanter un *duo;* et c'est dans cette situation d'esprit que la jeune personne est obligée de chanter. Je ne crois pas avoir entendu jamais aucun *duo* dont l'impression m'ait paru plus théâtrale et plus touchante.

On a trouvé beaucoup d'esprit, beaucoup de détails heureux dans la comédie de M. de Montesquiou; mais il me semble aussi qu'on s'est accordé à penser que les moyens en étaient un peu forcés, souvent trop subtils ou trop mesquins; que le principal personnage de la pièce manquait en général de cette naïveté si nécessaire à l'illusion, et qu'en conséquence il n'avait que peu de force comique, ne paraissant guère minutieux que parce qu'il avait eu l'intention de le paraître. Je ne sais si de tout le rôle on pourrait citer un trait aussi original que celui de feu M. d'Héricourt, et ce n'est pas un conte. Il était si fou d'un petit jardin de fleurs, qu'il faisait soigner avec toute la recherche imaginable, et il craignait si fort d'en altérer l'ordre et la propreté, qu'il ne s'y promenait jamais qu'un peigne au talon, pour effacer sur-le-champ la trace de ses pas.

— Il y a bien longtemps que nous n'avons reçu de M. de Voltaire ni prose, ni vers. On sait pourtant que, bien digne d'imiter Sophocle en tout, il a fait encore cet hiver deux tragédies nouvelles, l'une en trois actes et l'autre en cinq, dont le sujet est tiré de l'histoire d'Alexis Comnène; mais c'est tout ce que nous en avons appris [1]; et M. l'abbé Coyer, qui arrive de Ferney, probablement ne nous en dira pas davantage. Il s'était proposé de passer trois ou quatre mois chez M. de Voltaire; il avait même eu l'attention, presque en l'abordant, de lui faire part de ce doux projet. Pour sentir combien la proposition devait agréer à M. de Voltaire, il faut savoir que l'abbé Coyer, qui dans ses premiers écrits sut attraper quelquefois un ton assez léger, dans la conversation est l'homme du monde le plus lourd, l'ennui personnifié. Notre illustre patriarche soutint avec assez de patience le premier jour; mais le lendemain, en lui parlant de ses voyages en Italie et en Hollande, il lui fit tout à coup une question qui parut l'embarrasser beaucoup. *Savez-vous bien, monsieur l'abbé, la différence qu'il y a entre don Quichotte et vous? C'est que don*

1. La tragédie en cinq actes est *Irène;* l'autre est restée inconnue et n'a sans doute jamais été écrite.

Quichotte prenait toutes les auberges pour des châteaux, et vous, vous prenez tous les châteaux pour des auberges. Cette boutade ayant désenchanté subitement M. l'abbé, il repartit dans les vingt-quatre heures.

— L'abbé Millot vient de publier en six volumes les *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales, recueillies par Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France et ministre d'État.*

Le titre seul de cet ouvrage annonce assez combien le fond en doit être important et curieux. C'est l'extrait d'environ deux cents volumes in-folio, et la plupart des pièces qui forment cet immense recueil sont des originaux autographes, les autres des copies faites avec beaucoup de soin. On doit la plus grande reconnaissance aux illustres dépositaires d'un monument si précieux d'avoir bien voulu permettre qu'il servît à l'instruction publique; on en doit infiniment à l'homme de lettres qui, pour remplir des vues si utiles, s'est chargé d'un travail capable d'effrayer l'activité la plus exercée et la patience la plus intrépide. L'importance de ce travail et les dégoûts qui en sont inséparables doivent lui faire pardonner sans doute une infinité de négligences et d'incorrections qu'on n'eût point supportées dans un autre ouvrage avec la même indulgence. Mais peut-être l'auteur se serait-il épargné beaucoup de peine à lui-même, à ses lecteurs beaucoup d'ennui, si, au lieu de s'imposer la tâche pénible de donner à ces Mémoires une forme suivie, il s'était contenté de faire l'extrait de toutes les pièces dignes d'être conservées, de les ranger par ordre chronologique et d'y joindre seulement, lorsque l'intelligence du texte aurait paru le demander, quelques notes historiques claires et succinctes. En suivant ce plan, il se serait sauvé toute la peine qu'il lui en a coûté pour vouloir mettre dans un ouvrage qui n'en était pas susceptible cette espèce de suite et de liaison qui ne sert qu'à le faire paraître plus long, plus défectueux, souvent même plus décousu; car ce défaut devient plus sensible par l'effort même que l'on fait pour le dissimuler. Il est à présumer aussi qu'en simplifiant ainsi son travail, l'auteur n'aurait pas surchargé son livre de tant de réflexions qui, pour être fort sensées, si vous voulez même très-édifiantes, n'en sont pas moins très-communes, très-inutiles, et, si j'ose le dire,

très-parfaitement déplacées dans des Mémoires qu'on appelle *politiques et militaires*. M. l'abbé Millot a fait presque tous ses ouvrages pour l'instruction de la jeunesse : c'est très-bien fait à lui ; mais il devait sentir qu'en rédigeant les Mémoires d'un maréchal de France et d'un ministre d'État, il ne s'agissait d'écrire ni pour des régents de collége, ni pour des enfants. Toute cette morale, que nous estimons d'ailleurs infiniment, sans rendre son livre plus instructif, l'a rendu beaucoup moins agréable pour les seuls lecteurs dont il devait s'occuper, et c'est dommage.

Le maréchal de Noailles n'est pas seulement peint dans ces Mémoires comme un grand négociateur, comme un grand ministre, comme un citoyen plein de courage et de vertu ; il y paraît encore en grand homme de guerre, et l'on ne peut douter que sa réputation de général n'eût été fort brillante s'il eût gagné la bataille de Dettingen, comme ses dispositions semblaient l'assurer. On cite, à l'occasion de cette malheureuse journée, une lettre du roi de Prusse, dans laquelle ce monarque lui rend la justice la plus éclatante. Toutes les lettres du maréchal de Saxe appuient un témoignage si auguste ; mais la preuve à la fois la plus réelle et la plus glorieuse des talents militaires de notre héros, c'est sans doute le mémoire qu'il envoya lui-même à M. de Saxe, le 21 janvier 1748, mémoire dans lequel il trace tout le plan de cette marche savante qui fit réussir l'entreprise de Maestricht, et dont l'exécution termina si heureusement la guerre. M. l'abbé Millot, après avoir fait l'extrait de ce mémoire, le compare fort adroitement au récit que M. de Voltaire a fait de cette expédition mémorable dans son *Précis du siècle de Louis XV*. « Il est beau, dit-il, de voir le maréchal de Saxe, après tant de victoires, conserver une entière déférence pour un ami dont les lumières avaient souvent dirigé ses entreprises ; il l'est encore plus de voir le maréchal de Noailles s'appliquer en silence à lui combiner de grands desseins et à lui abandonner toute la gloire du succès... »

Une preuve moins grave de la confiance du maréchal de Saxe pour M. de Noailles, mais qui nous paraît assez originale pour nous permettre de la rapporter ici, c'est la lettre suivante : « On m'a proposé, mon maître, d'être de l'Académie française. J'ai répondu que je ne savais point seulement l'orthographe [1], et

1. En voici une preuve tirée de sa lettre : *Se la mallet comme une* BAGE *à un*

que cela m'allait comme une bague à un chat. On m'a répondu que le maréchal de Villars ne savait pas écrire ni lire ce qu'il écrivait, et qu'il en était bien. C'est une persécution. Vous n'en êtes pas, mon maître : cela rend la défense que je fais plus belle. Personne n'a plus d'esprit que vous, ne parle et n'écrit mieux; pourquoi n'en êtes-vous pas? Cela m'embarrasse; je ne voudrais choquer personne, bien moins un corps où il y a des gens de mérite. D'un autre côté, je crains les ridicules, et celui-ci m'en paraît un bien conditionné. Ayez la bonté de me répondre un petit mot. »

M. l'abbé Millot n'a pas jugé à propos de nous donner la réponse en entier, par égard sans doute pour l'Académie, dont il voudrait bien être; il ajoute seulement que M. de Noailles engagea M. de Saxe à refuser. « Cette affiche, lui dit-il, ne convient point à un homme de guerre, et je serais très-fâché de voir mon cher comte Maurice dans une compagnie où l'on s'occupe uniquement de mots et d'orthographe. » La philosophie n'y dominait pas encore, et les gens de lettres étaient même assez modestes ou assez imbéciles pour ne pas croire que leur tâche fût de régenter le monde et de faire la leçon aux rois. Comme l'on s'est formé depuis!

Il n'y a, dans les Mémoires que nous avons l'honneur de vous annoncer, aucune de ces anecdotes obscures que la malignité crédule recherche toujours avec tant d'empressement; mais on y trouve, quoique en petit nombre, de ces particularités piquantes qui peignent souvent mieux le caractère et les mœurs que les actions les plus éclatantes.

« Don Francisco de Velasco ayant présenté un placet au roi, ne reçut de lui aucune réponse. Il en présenta un autre au cardinal de Porto-Carrero, et ne fut point écouté. Il s'adressa au président de Castille, et ce ministre lui dit qu'il ne pouvait rien; enfin au duc d'Harcourt, et le duc refusa de se mêler de son affaire. « Quel gouvernement, messieurs! dit Velasco; un roi qui « ne parle pas! un cardinal qui n'écoute pas! un président de « Castille qui ne peut pas! et un ambassadeur de France qui ne

chat. Pourcoy nan aites vous pas? Je crains les ridicules, et SE LUY SI MAN PARET UN, etc. (MEISTER.) — L'original de cette lettre n'est pas connu, mais les divers autographes du maréchal qui ont passé dans les ventes rendent les audaces orthographiques de celle-ci très-vraisemblables.

« veut pas ! » Ce mot devint le sujet de toutes les conversations.

Voici comme Mme des Ursins décrit elle-même les détails de sa charge, dans une lettre à la maréchale de Noailles. « Dans quel emploi, bon Dieu ! m'avez-vous mise : je n'ai pas le moindre repos, et je ne trouve pas même le temps de parler à mon secrétaire. Il n'est plus question de me reposer après le dîner, ni de manger quand j'ai faim ; je suis trop heureuse de pouvoir faire un mauvais repas en courant, et encore est-il bien rare qu'on ne m'appelle pas dans le moment que je me mets à table. En vérité, Mme de Maintenon rirait bien si elle savait les détails de ma charge. Dites-lui, je vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe de chambre du roi d'Espagne lorsqu'il se met au lit, et de la lui donner avec ses pantoufles quand il se lève. Jusque-là, je prendrais patience ; mais que tous les soirs, quand le roi entre chez la reine pour se coucher, le comte de Bénavente me charge de l'épée de Sa Majesté, d'un pot de chambre, et d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits : cela est trop grotesque. Jamais le roi ne se lèverait si je n'allais tirer son rideau, et ce serait un sacrilége si une autre que moi entrait dans la chambre de la reine quand ils sont au lit. Dernièrement la lampe s'était éteinte, parce que j'en avais répandu la moitié. Je ne savais où étaient les fenêtres, parce que nous étions arrivés de nuit dans ce lieu-là ; je pensai me casser le nez contre la muraille, et nous fûmes, le roi d'Espagne et moi, près d'un quart d'heure à nous heurter en les cherchant... La reine entre dans ces plaisanteries, mais cependant je n'ai point encore attrapé la confiance qu'elle avait aux femmes de chambre piémontaises. J'en suis étonnée, car je la sers mieux qu'elles, et je suis sûre qu'elles ne lui laveraient point les pieds et qu'elles ne la déchausseraient point aussi proprement que je le fais. »

Quoique M. l'abbé Millot rapporte plusieurs lettres écrites en France contre la princesse des Ursins, il ne s'est point permis de citer celle où on l'accusait d'avoir épousé son écuyer, et qu'elle laissa partir avec d'autres dépêches tombées entre ses mains, en ajoutant seulement à la marge : *Épousé? Non.*

Un grand nombre de lettres originales de la princesse des Ursins, du roi et de la reine d'Espagne, de Louis XIV et de Louis XV, du cardinal de Fleury et du maréchal de Noailles lui-même, donnent un très-grand prix à ces Mémoires, et, en variant le style et

le ton de l'ouvrage, en augmentent singulièrement l'intérêt. Les lettres particulières de Louis XV peignent avec la plus extrême vérité la justesse de son sens, sa douceur et sa bonhomie. On sait que c'est M. de Rose qui faisait à peu près toutes celles de Louis XIV; mais on sait aussi que le seul talent de M. de Rose était d'imprimer à son style le caractère de noblesse et de grandeur qui accompagnait les moindres actions du monarque, et qui semblait lui appartenir exclusivement.

On trouve dans le dernier volume des Mémoires de l'abbé Millot des détails fort importants sur les négociations qui ont précédé la dernière guerre de 1755. Il paraît démontré, par les témoignages les plus authentiques, que notre ministère désirait sincèrement la paix, et que la persuasion où l'on était en France que le ministère anglais voulait la guerre à tout prix fit seule échouer les arrangements qu'on avait proposés pour maintenir l'union des deux puissances. J'ai entendu dire à mylord Stormond que, si l'on voyait également les dépêches qui déterminèrent alors le ministère anglais, tout le monde serait convaincu que l'Angleterre ne désirait pas moins ardemment la paix, et ne s'était déclarée pour la guerre que parce qu'elle avait été trompée par des préventions pareilles à celles qui abusèrent la France. Est-il possible que de vains soupçons, de faux rapports brouillent les puissances comme les particuliers, et qu'un malentendu décide du conseil des souverains et de la destinée des peuples!

— La traduction de Théocrite que vient de publier M. de Chabanon[1] est la meilleure que nous ayons, puisque nous n'en avons point d'autre, au moins qui soit connue. On trouve, et dans la prose et dans les vers de M. de Chabanon, de l'exactitude, de la correction, quelquefois même une sorte d'élégance; mais ce mérite, qui paraît lui avoir coûté prodigieusement, ne supplée ni à la grâce, ni à la chaleur, ni à la vérité du style. Je crois qu'il y a peu de traductions où le sens de l'original ait été rendu en général avec plus de justesse et de fidélité; je crois qu'il en est peu de plus correctement écrites. Cependant le Théocrite de M. de Chabanon ne donnera jamais qu'une idée très-imparfaite du

1. *Idylles de Théocrite*, traduction nouvelle, enrichie de la vie du poëte grec, précédée de *Héro et Léandre*, poëme de Musée, et de toutes les imitations qui ont été faites en français de ce premier morceau de l'antiquité. Cette traduction avait paru dès 1775, in-8°.

Théocrite grec, parce qu'il n'a ni la même couleur, ni le même caractère ; parce que le plus souvent même il n'a ni la couleur ni le caractère de ce genre de poésie dont Théocrite nous a donné la première idée, que Virgile a embellie et que Gessner a peut-être surpassée. Quoi qu'il en soit, les efforts de M. de Chabanon méritent quelque reconnaissance ; il est malheureux que des efforts si multipliés ne servent qu'à constater la médiocrité de son talent comme la persévérance de son amour pour les lettres. De toutes les passions malheureuses, c'est sans doute la moins intéressante.

— *Le Libertin devenu vertueux*, dont nous ignorons l'auteur[1], est un roman dans le genre de ceux de l'abbé Prévost ; mais il en a tous les défauts sans en avoir tout le mérite. Les événements les plus extraordinaires y sont accumulés sans vraisemblance, et la marche en est presque toujours ou trop lente ou trop précipitée ; les mêmes vices, les mêmes égarements y reparaissent trop souvent et sous des formes presque semblables : ce qui rend la conduite de l'ouvrage plus défectueuse encore, c'est que les scènes même les plus instructives et les plus intéressantes n'y sont jamais suffisamment motivées. Il n'en est pas moins vrai que, malgré tous ces torts et beaucoup de négligence dans le style, l'ouvrage intéresse ; on ose ajouter qu'il tenait peut-être à fort peu de chose qu'on en eût fait un excellent livre. L'intention de l'auteur est de peindre les suites d'une bonne et d'une mauvaise éducation. C'est l'histoire d'un homme de qualité, du fils d'un maréchal de France, qui, entraîné de désordre en désordre, se ruine par des excès de tous genres, se déshonore à la guerre par ses lâchetés, au jeu par ses escroqueries ; qui, pour se dérober au juste ressentiment de sa famille, se voit réduit à l'état le plus vil, et qui, tombé dans cet avilissement, échappe à peine à la roue, aux galères, et finit par être envoyé aux îles, où il rentre enfin en lui-même, où il fait une grande fortune, et où il devient assez vertueux, assez philosophe pour réparer tous les égarements de sa jeunesse en servant lui-même, sous un nom emprunté, de mentor à son petit-fils, lorsque, après une assez longue suite d'années, de nouveaux événements l'ont

1. *Le Libertin devenu vertueux, ou Mémoires du comte D**** (rédigés par Domairon); Londres et Paris, Ve Duchesne, 1777, 2 vol. in-12.

rappelé au sein de sa patrie. Il semble que l'auteur eût atteint également le but qu'il se proposait, s'il eût moins avili le personnage du comte durant la première époque de sa vie. La seconde partie de l'ouvrage eût paru plus vraisemblable, et l'on nous aurait sauvé dans la première une infinité de détails aussi révoltants que romanesques ; l'ensemble du tableau eût été d'un dessin plus pur, plus vrai, l'instruction morale qui en résulte d'une application plus juste et plus généralement utile. Une des scènes les plus originales de ce nouveau roman, et la mieux développée peut-être, c'est le mariage que l'on fait faire à notre héros, au Havre, de la manière dont se font les mariages de tous les bandits destinés à peupler nos îles. La malheureuse que le sort lui fait échoir en partage est la créature du monde la plus intéressante. Ce sont les désordres d'une mère dénaturée qui l'ont précipitée, quoique innocente, dans le déplorable état où elle se trouve. La désolation de cette jeune fille, le désespoir de l'homme qui doit partager une si malheureuse destinée, l'horreur qu'ils éprouvent d'abord l'un pour l'autre, le sentiment de pitié qui succède par degrés à ces premiers mouvements, la confiance que cette pitié mutuelle lui inspire, la candeur et l'ingénuité qui règnent dans tout le récit de la jeune personne ; toutes ces scènes, remplies de naturel et de vérité, forment le tableau du monde le plus attendrissant ; et, si tout l'ouvrage était fait dans le même goût, je connaîtrais peu de romans d'une lecture plus attachante.

— Quelques journalistes bénévoles ont osé comparer aux poëmes de Gessner un poëme en prose de M. Le Suire, intitulé *les Noces patriarcales*[1]. C'est mettre Stace à côté de Virgile, une esquisse de Doyen à côté d'un tableau de Raphaël. M. Le Suire lui-même est beaucoup plus modeste : il se contente d'avouer que c'est la prose de M. Hubert, le traducteur de Gessner, qu'il a prise pour modèle ; et l'on voit bien qu'approcher de la prose du traducteur ou du génie de l'original, ce n'est pas la même chose.

Il y a dans *les Noces patriarcales* de la douceur, de la sensibilité, quelques détails heureux, quelques situations touchantes ; mais l'ensemble de la composition manque à la fois et de simplicité et de variété ; on sent presque partout les efforts pénibles

1. 1777, in-12.

qu'a faits l'auteur pour remplir enfin sa carrière; il se jette de digressions en digressions, sans que ces ressources si faibles et si communes servent seulement à rompre la monotonie de l'ouvrage. Du nombre de ces épisodes est le long récit que fait Rebecca de son prétendu voyage à Babylone, et ses descriptions du faste de la cour de Sémiramis. On sait combien ce contraste des mœurs de la cour et des mœurs champêtres est usé; il devient ridicule dans un sujet qui ne pouvait intéresser que par la simplicité la plus naïve et la plus pure.

Le charme des poésies de Gessner est de nous transporter dans un monde entièrement nouveau, dans des temps et dans des mœurs qui n'ont aucun rapport avec les nôtres; de nous faire oublier notre propre existence, et de nous en donner pour ainsi dire une à son gré. Ces mêmes tableaux qui nous semblent si doux et si touchants, éloignés ainsi de tout ce qui nous entoure ordinairement, prendraient à nos yeux un caractère fade et niais, si l'illusion que le poëte a su nous faire nous permettait quelque retour sur nos opinions, sur nos préjugés et sur nos plaisirs d'habitude, mais ce sont là les secrets du génie, et, pour le comprendre, il ne suffit pas sans doute d'avoir étudié, comme M. Le Suire, la prose de M. Hubert.

— Les premiers numéros du journal de M. Linguet viennent de paraître[1] : on y trouve, comme dans tous ses autres écrits, beaucoup d'audace, beaucoup de paradoxes, de grandes philippiques contre les puissances du Nord et contre l'ordre des avocats, avec des complaintes fort touchantes sur l'abolition du despotisme féodal et du servage, dont il regrette les tranquilles douceurs plus que les poëtes n'ont jamais regretté l'âge d'or. A travers ce fatras qui décèle à chaque instant l'esprit le plus faux et l'ignorance la plus intrépide, on ne peut s'empêcher d'admirer des traits de la plus brillante éloquence, des expressions pleines de génie, un style plein de nerf et de feu. Ce qu'il y a de plus curieux dans le second numéro, c'est sans doute le grand projet présenté par l'auteur à M. le duc d'Aiguillon, pour intéresser l'Espagne et la France au partage de la Pologne. Il ne demande pour l'Espagne que Minorque et Gibraltar; il défie l'Angleterre

1. *Annales civiles, politiques et littéraires du* XVIIIe *siècle,* commencées en 1777, interrompues pendant quelque temps, reprises en 1790, et terminées en 1792; elles sont composées de 179 numéros qui forment 19 vol. in-8°. (T.)

de Valverde, le héraut de l'intolérance et de la superstition, forment une leçon d'autant plus frappante et d'autant plus utile, qu'elle est sans amertume et sans offense. Sous ce rapport, il est peu d'ouvrages dont l'objet soit plus essentiellement moral, plus digne du philosophe et du citoyen ; et *les Incas* méritent du moins autant d'éloges que le patriarche de Ferney en a prodigué depuis dix ans au quinzième chapitre de *Bélisaire*.

MAI [1].

De grands philosophes ont prétendu que la vérité ne convenait guère aux hommes, puisqu'elle n'avait jamais été pour eux qu'une source de querelles, de haines et de divisions. On prouverait bien mieux, en suivant le même principe, que la musique ne convient guère à la France, puisque cet art n'a jamais tenté d'y faire le moindre progrès sans soulever contre lui les cabales les plus violentes, les fureurs les plus ridicules. On se souvient encore de tous les troubles que suscitèrent parmi nous et les nouveaux systèmes de Rameau, et l'arrivée des bouffons de l'Italie. La bulle, la bulle même, sur laquelle nous n'avons écrit que dix mille volumes, n'a jamais donné lieu à des disputes aussi vives, aussi passionnées. L'horreur d'un janséniste pour un moliniste ne peut donner qu'une faible idée de celle que *le coin de la reine* inspirait *au coin du roi*. Où êtes-vous, homme de Dieu, prophète de Boehmischbroda, le plus aimable et le plus vrai des prophètes [2] ? où êtes-vous, pour raconter dignement aux nations les

1. Les mois d'avril et de mai manquent dans le manuscrit de Gotha; mais les anciens éditeurs avaient pu se procurer le mois de mai, et l'ont donné tel que nous le reproduisons.

2. Grimm était parti pour l'Italie à la fin de 1775 avec le comte de Romanzoff. Il était à Naples auprès de Galiani, en janvier 1776, à Rome en février, à Venise en mai, et à Saint-Pétersbourg en février 1777; il y assista aux fêtes données en l'honneur de Gustave III, voyageant sous le nom de comte de Gothland, et repartit avec la suite de ce prince à la fin de juillet. Il rentra en France par la Suède, le Danemark et l'Allemagne. C'est la plus longue de ses absences : elle dura près de deux années entières.

plus lointaines l'origine et les suites de la grande querelle qui vient de s'élever entre les Gluckistes et les Piccinistes, et qui divise aujourd'hui toutes les puissances de notre littérature? Charmant prophète, je n'ai point vos crayons brillants, votre sainte éloquence ; je ne suis point inspiré comme vous : mais, pour être véridique, est-il toujours besoin d'être inspiré? Qu'il suffise d'être le plus humble des historiens, le plus impartial, le plus fidèle, je le serai.

Il y a plus de quatre ans que M. le chevalier Gluck jouit en paix de l'honneur suprême d'occuper presque seul le théâtre de l'Académie royale de musique. Quelques essais hasardés pour varier un peu l'uniformité de ce spectacle ont eu si peu de succès, qu'on peut bien dire qu'ils n'ont servi qu'à orner le triomphe du nouvel Orphée. Il est vrai que sa musique ayant été annoncée comme un nouveau genre, elle éprouva d'abord quelques persécutions. Cela devait être : on sait notre aversion naturelle pour la nouveauté, excepté en fait de cuisine et de modes. Cependant l'étoile du chevalier Gluck l'emporta bientôt sur tous ses ennemis. Quelque puissante que soit encore de nos jours la secte sempiternelle des Ramistes et des Lullistes, leur cabale étonnée fléchit, ou garda du moins le silence. M. le Bailli du Rollet crut en avoir imposé au public par la beauté d'un poëme qu'il appelait *son poëme*, parce qu'il n'en avait pris que le plan au comte Algarotti, et que la plupart des vers, empruntés de Racine, se trouvaient si bien estropiés dans l'opéra, que Racine lui-même eût eu de la peine à les reconnaître. M. le chevalier Gluck s'imagina tout platement qu'il ne devait son succès qu'au génie créateur qui lui avait révélé le secret d'une musique nationale adaptée aux grands effets du théâtre, à l'ensemble de la scène, et surtout à l'idiome particulier de notre langue et de notre poésie, idiome sur lequel il avait acquis de profondes connaissances en Bavière et en Bohême. M. l'abbé Arnaud pensait tout haut comme M. le chevalier Gluck[1], mais il ne pouvait se dissimuler lui-même les immenses services qu'il avait rendus et à sa patrie et à son ami par la clarté de ses commentaires sur la musique d'*Iphigénie*, et nommément sur le sublime de sa théorie des effets merveilleux de l'Anapeste et du Chœur virginal.

1. Dans *la Soirée perdue à l'Opéra*, dont il a été question, p. 361.

Grâce aux talents de M. Gluck et de ses prôneurs, la direction de l'Opéra prospérait. Si la musique purement italienne conservait encore ses partisans, ils étaient en petit nombre, et ne gémissaient qu'en secret sur des succès trop éclatants pour ne pas reculer de plusieurs années le progrès de ce goût qu'ils osent appeler exclusivement *le bon goût en musique*. « Savez-vous, disaient-ils tout bas, pourquoi les opéras du chevalier Gluck ont fait tant de fortune en France? C'est qu'à l'exception de deux ou trois airs qui sont dans la forme italienne, et quelques récitatifs d'un caractère absolument barbare, sa musique est de la musique française, aussi française qu'il s'en soit jamais fait, mais d'un chant moins naturel que Lulli et moins pur que Rameau; c'est que le chevalier Gluck a sacrifié toutes les ressources et toutes les beautés de son art à l'effet théâtral, ce qui devait plaire infiniment à une nation qui ne se connaîtra peut-être jamais en mélodie, mais qui a le goût le plus exquis pour tout ce qui tient aux convenances dramatiques. Pour juger si nous avons raison, suivez, à la première représentation d'un opéra quelconque, ou tragique ou comique, le parterre, les loges, l'amphithéâtre, comme vous voudrez; observez le jugement du plus grand nombre des spectateurs, vous verrez que leur critique ou leur éloge portera toujours sur telle ou telle scène, tel ou tel endroit du poëme; et sur la musique, vous n'entendrez jamais que des lieux communs, les propos du monde les plus vagues. *Cythère assiégée* n'eut aucun succès, parce que le drame parut froid et d'un mauvais ton. Si *Alceste* manqua tomber le premier jour, c'est à la gaucherie du poëme et surtout à la platitude du dénouement qu'il fallut s'en prendre : on le rendit un peu moins ridicule, l'ouvrage fut aux nues. Et voilà comme nous aimons la musique en France. »

Telle était la disposition des esprits lorsque M. Piccini vint à Paris sous la protection de M. l'ambassadeur de Naples. Il y avait été précédé depuis longtemps par la réputation la plus justement méritée. Le succès de sa *Bonne Fille*, quelque mal que la pièce eût été parodiée, et quelque médiocre qu'en fût l'exécution, celui de tous les opéras du sieur Grétry, qui s'était glorifié jusqu'alors d'être son élève, tous les morceaux de sa composition qu'on avait entendus avec transport au concert des Amateurs et au concert spirituel; que de raisons pour être prévenu en sa faveur! Son

arrivée fut annoncée avec éclat; nos plus célèbres artistes, nos plus grands virtuoses, à l'exception cependant du sieur Grétry, s'empressèrent à lui rendre hommage; et les Comédiens italiens ayant donné une reprise de *la Bonne Fille*, le public demanda l'auteur à grands cris, et le reçut avec des acclamations multipliées. C'est alors que le parti des Gluckistes frémit, et que celui des Sacchini, des Piccini, des Traëtta, reprit un peu courage.

On sut que notre auguste souveraine, qui s'intéresse au progrès de tous les arts, qui daigne elle-même en cultiver plusieurs, et qui les protège tous comme une branche précieuse du bonheur public, on sut que notre auguste souveraine désirait de fixer M. Piccini en France; on sut que l'Opéra lui avait fait un traitement assez considérable; on sut aussi que M. Marmontel avait arrangé plusieurs poëmes de Quinault pour les rendre plus susceptibles et de la forme et de l'expression musicale; qu'il en avait confié un au sieur Piccini, et qu'ils travaillaient tous les jours ensemble. Que de circonstances réunies pour exciter les plus vives alarmes! « C'est donc une nouvelle révolution qu'on nous prépare! Quelle tyrannie! Vouloir sans cesse varier nos plaisirs! Est-ce qu'on peut changer de système en musique comme en politique? A peine nous étions-nous accoutumés, disaient les uns, à cette musique nouvelle, qui du moins se fait presque aussi bien entendre que celle de nos pères, qu'il faudra encore y renoncer! A peine, disaient les autres, avions-nous formé le goût de la nation, qu'on veut la replonger dans la barbarie. Nous étions parvenus à lui inspirer le grand goût, ne voilà-t-il pas qu'on veut lui donner celui des colifichets, de tous ces ornements frivoles dont l'Italie même est dégoûtée! Est-ce pour flatter l'oreille qu'on fait de la musique? C'est pour peindre les passions dans toute leur énergie, c'est pour déchirer l'âme, élever le courage, accoutumer les sens aux impressions les plus pénibles, former des citoyens, des héros, etc., etc. Réunissons, messieurs, tous nos efforts pour détourner le fléau qui menace et le chevalier Gluck et la république entière. »

En conséquence, les pamphlets, les sarcasmes, les petites lettres anonymes volent de toutes parts. Le *Courrier de l'Europe*, la *Gazette du soir*, tous les journaux, en prodiguant sans cesse au chevalier Gluck les éloges les plus excessifs, sèment avec adresse les préventions les plus capables de nuire aux succès de

Piccini. On ne l'attaque point ouvertement, mais on tâche en secret de détruire toutes les opinions qui pourraient lui être favorables. Loin de s'engager dans de longues discussions, on se contente de laisser échapper quelques mots en passant; une plaisanterie, un trait malin suffit. Le ridicule qu'on ne peut jeter sur le compositeur, on cherche à le répandre sur le poëte qui s'est associé avec lui.

M. Marmontel s'avise de dire à une représentation d'*Alceste*, que ce vers sublime :

Par son accent m'arrache et déchire le cœur,

tout sublime qu'il est, lui arrache les oreilles. On imprime ce qu'il a dit dans *la Feuille du soir*[1]; mais on ajoute: « Son voisin, transporté par le sublime de ce passage et la manière dont il était rendu, lui répliqua : « Ah! monsieur, quelle fortune, si « c'est pour vous en donner d'autres! » Le prétendu voisin était M. l'abbé Arnaud. Débuter dans une querelle de musique par se prendre par les oreilles, cela semble assez naturel; mais deux confrères, deux membres de l'Académie française, deux Encyclopédistes! O philosophie, quel scandale! M. Marmontel voulut bien mépriser cette première insulte. Il ne répondit pas davantage à une lettre du chevalier Gluck, revue et corrigée par M. Le Bailli du Rollet, quoiqu'il y fût traité sans ménagement et qu'on eût eu l'indiscrétion de faire courir la lettre dans tout Paris, pour l'insérer ensuite dans le *Courrier de l'Europe*. Mais un trait dont il se trouva formellement blessé, parce qu'il y crut voir l'intention la plus déterminée de nuire à son ami Piccini, c'est la plaisanterie qui parut quelques semaines après dans cette même *Feuille du soir*, destinée à jouer le plus grand rôle dans ces illustres querelles. La voici : « Savez-vous, dit hier quelqu'un à l'amphithéâtre de l'Opéra, que le chevalier Gluck arrive incessamment avec la musique d'*Armide* et de *Roland* dans son portefeuille? — De *Roland?* dit un de ses voisins; mais M. Piccini travaille actuellement à le mettre en musique. — Eh bien, répliqua l'autre, tant mieux, nous aurons un *Orlando* et un *Orlandino*. »

1. C'est le titre sous lequel on désignait parfois le *Journal de Paris*, qui avait dû d'abord s'appeler *Poste du soir*.

Il faudrait avoir le génie même du chantre d'*Orlando*, du moins tout le talent de celui d'*Orlandino*, pour peindre au naturel le ressentiment, l'indignation, la colère que cette mauvaise plaisanterie excita dans l'âme de M. Marmontel, les suites funestes de ce premier mouvement, et les malheurs qui pourront en résulter encore et pour la musique et pour la philosophie. Ce misérable jeu de mots d'*Orlando* et d'*Orlandino* est la première étincelle qui embrasa toute notre atmosphère littéraire, et le destin, qui tient dans ses mains le cœur des sages comme celui des rois, peut seul prévoir le terme ou s'arrêtera ce grand incendie.

Il y avait déjà quelques jours que la feuille de discorde avait paru et que le plus grand nombre des lecteurs l'avaient oubliée, lorsque M. Marmontel, qui venait seulement d'en être instruit, déclara dans une assemblée de vingt personnes chez M. de Vaines, l'ancien commis des finances, qu'il n'y avait qu'un... (ce n'est pas notre faute si l'Académie adopte aujourd'hui des expressions que nous n'aurions jamais osé répéter sans une autorité aussi respectable), qu'il n'y avait qu'un gueux, un maraud, qui pût s'être permis un sarcasme aussi méchant, aussi infâme. L'intérêt avec lequel M. Suard osa le défendre ne laissa aucun doute à M. Marmontel sur le véritable auteur de cette ingénieuse plaisanterie. Tout le monde l'attribuait à l'abbé Arnaud. M. Marmontel vit bien qu'il fallait être de l'avis de tout le monde; mais les épithètes qu'il venait de choisir pour caractériser un de ses confrères lui parurent toujours les plus propres et les plus convenables du monde. La scène fut aussi vive qu'on peut l'imaginer.

Depuis ce moment fatal, la discorde s'est emparée de tous les esprits, elle a jeté le trouble dans nos académies, dans nos cafés, dans toutes nos sociétés littéraires. Les gens qui se cherchaient le plus se fuient; les dîners mêmes, qui conciliaient si heureusement toutes sortes d'esprits et de caractères, ne respirent plus que la contrainte et la défiance; les bureaux d'esprit les plus brillants, les plus nombreux jadis, à présent sont à moitié déserts. On ne demande plus : est-il janséniste, est-il moliniste, philosophe ou dévot? On demande : est-il gluckiste ou picciniste? Et la réponse à cette question décide toutes les autres.

Le parti Gluck a pour lui l'enthousiasme éloquent de M. l'abbé Arnaud, l'esprit adroit de M. Suard, l'impertinence du Bailli du

Rollet, et sur toutes choses un bruit d'orchestre qui doit nécessairement avoir le dessus dans toutes les disputes du monde, et qui doit l'emporter plus sûrement encore au tribunal dont les juges sont accusés, comme on sait depuis longtemps, d'avoir l'ouïe fort dure.

Le parti picciniste n'a guère pour lui que de bonnes raisons, de la musique enchanteresse, mais une musique qui ne sera peut-être exécutée ni entendue, le suffrage de quelques artistes désintéressés, et le zèle de M. Marmontel, zèle dont l'ardeur est infatigable, mais dont la conduite est souvent plus franche qu'adroite.

Aux brochures qu'on a déjà faites anciennement en faveur de M. Gluck, il faut encore ajouter les *Lettres de l'anonyme de Vaugirard*, insérées dans la *Gazette du soir*. Il y règne un persiflage plein de finesse et de goût; on les attribue à M. Suard, et l'on dit qu'étant le plus considérable de ses ouvrages, il aurait grand tort de le désavouer.

Le seul écrit qui ait encore paru en faveur de M. Piccini est de M. Marmontel; il est intitulé *Essai sur les révolutions de la musique en France*. Il n'y a que les chefs du parti Gluck qui n'en aient pas admiré la sagesse et la modération. Cet écrit n'a point d'autre objet que celui de prouver que les savantes déclamations de ces messieurs, leurs spéculations profondes, et quelquefois assez obscures, ne doivent pas nous empêcher d'ouvrir la carrière à l'émulation des talents. On jugera de l'équité de M. Marmontel par le morceau suivant, qui offre pour ainsi dire le résumé de toute sa brochure.

« M. Gluck, dit-il, a été bien accueilli des Français, et il a mérité de l'être. Il a donné à la déclamation musicale plus de rapidité, de force et d'énergie; et, en exagérant l'expression, il l'a du moins sauvée d'un excès par l'excès contraire; il a su tirer de grands effets de l'harmonie, il a obligé nos acteurs à chanter en mesure, engagé les chœurs dans l'action et lié la danse avec la scène; enfin son genre est comme un ordre composite, où le goût allemand domine, mais où est impliquée la manière de concilier les caractères de l'opéra français et de la musique italienne. Donnons-lui des rivaux dignes de l'égaler dans la partie où il se distingue, et dignes de le surpasser dans celle où il n'excelle pas. Qu'il se soutienne, s'il le peut, par la force de son

orchestre et par la véhémence de sa déclamation; que ses concurrents se signalent par une musique aussi passionnée et plus touchante que la sienne, par une harmonie aussi expressive, mais plus pure et plus transparente; et que la nation, après avoir balancé à loisir le caractère des deux musiques et les effets qu'elles auront produits, se consulte et juge elle-même la grande affaire de ses plaisirs. »

Quelque équitable que soit l'écrit de M. Marmontel, il n'a servi qu'à irriter le parti de ses antagonistes. On n'a pas cessé depuis de le harceler dans toutes les feuilles qui sont à la disposition de ces messieurs; c'est une légion de lutins déchaînée après lui et qui semble avoir juré de le faire mourir à coups d'épingle. Les oisifs s'en amusent, la malignité jouit, et les sages déplorent en secret le scandale auquel la philosophie s'expose. On nous reprochait, disent les Garasse, les Riballier, on nous reprochait notre intolérance, et il s'agissait des plus saintes vérités; voyez ces messieurs, comme ils se persécutent, comme ils se déchirent entre eux pour les opinions du monde les plus frivoles! Est-ce que l'objet de leurs disputes est moins obscur que nos mystères? leurs commentaires sont-ils plus lumineux que les nôtres? Qu'on vienne nous dire encore, après cela, qu'il est possible d'avoir des opinions différentes et de se supporter avec indulgence! Qu'on vienne nous dire que l'homme n'est pas essentiellement méchant, etc... Voilà ce qu'on fait dire aux ennemis de la philosophie, et voilà ce qui afflige profondément les bonnes âmes.

ÉPIGRAMME

PAR M. DE RULHIÈRE.

Est-ce Glouck, est-ce Piccini
Que doit couronner Polymnie?
Ce Marmontel toujours honni,
Sans rien connaître en harmonie,
Dit qu'il en parle de génie,
Et tient déjà pour l'Ausonie.
Arnaud tient pour la Germanie,
En défendant son ami Glouck.
Il prétend qu'aux jeux olympiques
Il l'eût emporté de cent piques;
Et quand on disputait un bouc,

Rollet, et sur toutes choses un bruit d'orchestre qui doit nécessairement avoir le dessus dans toutes les disputes du monde, et qui doit l'emporter plus sûrement encore au tribunal dont les juges sont accusés, comme on sait depuis longtemps, d'avoir l'ouïe fort dure.

Le parti picciniste n'a guère pour lui que de bonnes raisons, de la musique enchanteresse, mais une musique qui ne sera peut-être exécutée ni entendue, le suffrage de quelques artistes désintéressés, et le zèle de M. Marmontel, zèle dont l'ardeur est infatigable, mais dont la conduite est souvent plus franche qu'adroite.

Aux brochures qu'on a déjà faites anciennement en faveur de M. Gluck, il faut encore ajouter les *Lettres de l'anonyme de Vaugirard*, insérées dans la *Gazette du soir*. Il y règne un persiflage plein de finesse et de goût; on les attribue à M. Suard, et l'on dit qu'étant le plus considérable de ses ouvrages, il aurait grand tort de le désavouer.

Le seul écrit qui ait encore paru en faveur de M. Piccini est de M. Marmontel; il est intitulé *Essai sur les révolutions de la musique en France*. Il n'y a que les chefs du parti Gluck qui n'en aient pas admiré la sagesse et la modération. Cet écrit n'a point d'autre objet que celui de prouver que les savantes déclamations de ces messieurs, leurs spéculations profondes, et quelquefois assez obscures, ne doivent pas nous empêcher d'ouvrir la carrière à l'émulation des talents. On jugera de l'équité de M. Marmontel par le morceau suivant, qui offre pour ainsi dire le résumé de toute sa brochure.

« M. Gluck, dit-il, a été bien accueilli des Français, et il a mérité de l'être. Il a donné à la déclamation musicale plus de rapidité, de force et d'énergie; et, en exagérant l'expression, il l'a du moins sauvée d'un excès par l'excès contraire; il a su tirer de grands effets de l'harmonie, il a obligé nos acteurs à chanter en mesure, engagé les chœurs dans l'action et lié la danse avec la scène; enfin son genre est comme un ordre composite, où le goût allemand domine, mais où est impliquée la manière de concilier les caractères de l'opéra français et de la musique italienne. Donnons-lui des rivaux dignes de l'égaler dans la partie où il se distingue, et dignes de le surpasser dans celle où il n'excelle pas. Qu'il se soutienne, s'il le peut, par la force de son

Je ne sais pourquoi je diffère,
Mais enfin j'y suis résolu.
Fais donc, et voyons cette affaire;
Courage! Eh quoi! te voilà pris!
Ton feu s'éteint, la peur te gagne!
Accouche, et qu'enfin la montagne
Enfante au moins une souris.

— Les grands hommes n'ont point de préjugés. On vient de publier la *Vie de Desrues*[1], exécuté à Paris, en place de Grève, le 6 mai.

Cette petite brochure est de M. Baculard d'Arnaud, secrétaire d'ambassade, auteur du *Comte de Comminges*, de *Fayel*, de *Mérinval*, et du recueil volumineux des *Épreuves du sentiment*, etc. Le fait est certain; pourquoi le sieur Baculard voudrait-il désavouer un ouvrage qui paraît être tout à fait dans son genre? Qu'il ait la forme des livres de la Bibliothèque bleue ou non, qu'importe? Ne sait-on pas que la moitié de cette bibliothèque est du P. Bougeant, du grave historien de la paix de Westphalie[2]? Il publiait régulièrement tous les quinze jours sa petite historiette, et le prompt débit de cette espèce de marchandise payait ses confitures et son café.

Il y a peu de criminels qui aient occupé plus vivement l'attention du public que ce malheureux Desrues; on peut dire aussi qu'il en est peu dont la conduite ait annoncé une âme plus ferme et plus tranquillement féroce. Le projet de s'approprier une terre de cent mille francs sans en payer un sou est d'une hardiesse assurément très-rare, surtout dans un simple particulier qui n'était ni procureur ni homme d'affaires; et les combinaisons qui devaient assurer le succès d'une entreprise si étrange, qui l'auraient fait réussir infailliblement sans une suite de hasards que toute la sagacité humaine ne pouvait ni prévoir ni prévenir, décèlent peut-être autant de profondeur que de scélératesse et d'atrocité. Il n'y a que l'hypocrisie de Tartuffe ou de Cromwell qui puisse être comparée à celle de Desrues dans toutes les circonstances de son crime, pendant tout le cours de son procès et

1. Paris, 1777, in-12. Elle a été aussi attribuée au libraire Cailleau.

2. Le P. Bougeant avait publié en 1744, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12, l'*Histoire du Traité de Westphalie*. Rien n'est moins certain que sa collaboration à la *Bibliothèque bleue*.

Qu'*Alceste, Iphigénie, Orphée,*
Auraient eu chacun un trophée.
Donc entre Glouck et Piccini
Tout le Parnasse est désuni.
L'un soutient ce que l'autre nie,
Et Clio veut battre Uranie.
Pour moi, qui crains toute manie,
Plus irrésolu que Babouc,
N'épousant Piccini ni Glouck,
Je n'y connais rien; *ergo* Glouck.

L'AFFICHE DE M. L'ABBÉ ARNAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

PAR SON CONFRÈRE M. MARMONTEL.

Arnaud le métaphoriseur,
De mots ampoulés grand diseur,
Fait savoir à tous qu'en peinture,
En musique, en littérature,
Il s'établit dogmatiseur,
Réviseur et préconiseur ;
Qu'exprès, pour régenter le monde,
Il est venu de Carpentras;
Qu'on prend ici pour du fatras
Son érudition profonde,
Mais que de sa docte faconde
Le chevalier Gluck fait grand cas.
Des talents juré pédagogue,
Il ne fait rien, mais il sait tout;
Et l'on peut dire en fait de goût
Qu'il égale au moins Chrysologue.
Personne encor, depuis Ronsard,
N'a comme lui possédé l'art
De l'emphase et de l'hyperbole.
Il vendra son orviétan
Au bas du pont, quai de l'École,
A l'enseigne du Charlatan.

AUTRE ÉPIGRAMME DE M. MARMONTEL

SUR L'ABBÉ ARNAUD.

Je ferai..., j'ai dessein de faire...,
J'aurais fait si j'avais voulu...

Je ne sais pourquoi je diffère,
Mais enfin j'y suis résolu.
Fais donc, et voyons cette affaire;
Courage! Eh quoi! te voilà pris!
Ton feu s'éteint, la peur te gagne!
Accouche, et qu'enfin la montagne
Enfante au moins une souris.

— Les grands hommes n'ont point de préjugés. On vient de publier la *Vie de Desrues*[1], exécuté à Paris, en place de Grève, le 6 mai.

Cette petite brochure est de M. Baculard d'Arnaud, secrétaire d'ambassade, auteur du *Comte de Comminges*, de *Fayel*, de *Mérinval*, et du recueil volumineux des *Épreuves du sentiment*, etc. Le fait est certain; pourquoi le sieur Baculard voudrait-il désavouer un ouvrage qui paraît être tout à fait dans son genre? Qu'il ait la forme des livres de la Bibliothèque bleue ou non, qu'importe? Ne sait-on pas que la moitié de cette bibliothèque est du P. Bougeant, du grave historien de la paix de Westphalie[2]? Il publiait régulièrement tous les quinze jours sa petite historiette, et le prompt débit de cette espèce de marchandise payait ses confitures et son café.

Il y a peu de criminels qui aient occupé plus vivement l'attention du public que ce malheureux Desrues; on peut dire aussi qu'il en est peu dont la conduite ait annoncé une âme plus ferme et plus tranquillement féroce. Le projet de s'approprier une terre de cent mille francs sans en payer un sou est d'une hardiesse assurément très-rare, surtout dans un simple particulier qui n'était ni procureur ni homme d'affaires; et les combinaisons qui devaient assurer le succès d'une entreprise si étrange, qui l'auraient fait réussir infailliblement sans une suite de hasards que toute la sagacité humaine ne pouvait ni prévoir ni prévenir, décèlent peut-être autant de profondeur que de scélératesse et d'atrocité. Il n'y a que l'hypocrisie de Tartuffe ou de Cromwell qui puisse être comparée à celle de Desrues dans toutes les circonstances de son crime, pendant tout le cours de son procès et

1. Paris, 1777, in-12. Elle a été aussi attribuée au libraire Cailleau.

2. Le P. Bougeant avait publié en 1744, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12, l'*Histoire du Traité de Westphalie*. Rien n'est moins certain que sa collaboration à la *Bibliothèque bleue*.

jusqu'au dernier moment de sa vie. Nous ne répéterons point ici ce qui en a été dit dans les papiers publics, et nommément dans l'arrêt de sa condamnation, plus circonstancié que ne l'a jamais été aucun arrêt de cette nature; nous nous bornerons à quelques traits qui le caractérisent plus particulièrement, et que M. d'Arnaud a recueillis avec soin.

Ce misérable est natif de Chartres en Beauce; il doit le jour à une famille honnête, connue depuis longtemps dans le commerce. Il semblait que les deux sexes voulussent également le rejeter de leur classe, car dans sa tendre jeunesse il avait été élevé comme une fille; des remèdes qu'on lui administra lui procurèrent à la douzième année le caractère distinctif du sexe masculin. Pline et Montaigne citent des exemples du même phénomène, et l'on peut croire au miracle depuis qu'on a observé ce qui peut donner lieu, dans les constitutions faibles, à cette métamorphose apparente.

Si l'on veut avoir une idée de Desrues, il faut se représenter une petite stature, un visage pâle, délicat et maigre, *le rire*, disait une femme de beaucoup d'esprit, *d'une bête carnassière*, la perfidie même sur sa bouche, en un mot tout ce qui annonce un fourbe qui, convaincu de la faiblesse de ses organes, et craignant d'exposer sa vie en commettant le crime à main armée, a recours à l'artifice et à la trahison. Ses traits, peu prononcés, ne se faisaient point d'abord remarquer; mais ses yeux ronds, creux et perçants, trahissaient en quelque sorte toute la perversité de son âme.

Ce monstre était âgé de trente-deux ou trente-trois ans; il dormait peu; il avait toujours entre ses mains *l'Imitation de Jésus-Christ* et d'autres livres de piété. Quelquefois il jouait aux cartes avec les gardes qui le veillaient; mais, ce qui ne saurait trop exciter l'étonnement et l'indignation, il montrait le front calme de l'innocence; nul nuage, nul emportement; modéré dans ses moindres expressions, exhalant sans cesse une âme qui paraissait pure et irréprochable, se remettant à l'équité de la Providence et des juges du succès de son affaire; disant toujours que « les magistrats réhabiliteraient son honneur comme on avait réhabilité celui de Calas... » Lorsqu'il fut au Parlement, il regardait le peuple avec cette tranquillité qui annonce la vertu même. Ses réponses au magistrat, lorsqu'il monta à l'Hôtel de Ville, ont

été pleines de sens et de vigueur. Son entrevue avec sa femme est le chef-d'œuvre de sa scélératesse; c'est là qu'il a déployé toute sa tranquille audace et l'excès inouï de son imposture, en adressant à cette malheureuse les exhortations les plus pathétiques, en lui recommandant l'éducation de ses enfants, en l'assurant de sa résignation et en persistant toujours à soutenir qu'il n'avait empoisonné ni Mme de La Motte ni son fils. Cependant le juge le confondait, l'accablait de preuves vraiment péremptoires; Desrues ne se déconcertait point. Pressé par la vérité, qui en quelque sorte l'investissait de toutes parts et ne lui laissait aucune issue pour se sauver de l'évidence, il s'écrie : *Allons, partons.* Il marche à l'échafaud avec cette sécurité dont aurait pu s'armer un sage opprimé ou un chrétien, l'âme remplie de saintes espérances. Abandonné aux mains de l'exécuteur, il l'a aidé à lui ôter ses habits; c'est lui-même qui s'est étendu sur la croix de Saint-André; il a embrassé affectueusement son confesseur, il a baisé plusieurs fois le crucifix et s'est livré à la mort sans le moindre signe de crainte et d'emportement.

Le peuple a été si touché de ces apparences de vertu et de piété que les cendres de ce monstre ont été recueillies le lendemain comme des reliques précieuses [1]. Pour dissiper l'illusion qu'avait pu faire une hypocrisie aussi constante, aussi déterminée, on s'est empressé de publier les relations les plus détaillées de toutes les circonstances de sa vie et de son procès. Il est remarquable que la fameuse Brinvilliers eut aussi l'honneur de passer pour sainte. « Elle écouta son arrêt, dit Mme de Sévigné, sans frayeur et sans faiblesse... Elle monta seule et nu-pieds sur l'échelle et sur l'échaufaud. Le lendemain on cherchait ses os, parce qu'on croyait qu'elle était sainte. »

On a fait vingt portraits de Desrues, et toutes les différentes scènes de son crime et de son procès ont été gravées avec une exactitude merveilleuse. Pendant quinze jours, on n'a vu autre chose chez les marchands d'estampes et au coin de toutes les rues.

1. Métra, dans sa *Correspondance secrète*, t. IV, p. 377, prétend qu'elles furent achetées 300 livres. (T.)

JUIN.

Le voyage de M. le comte de Falkenstein[1] en France eût mérité d'être écrit par un historien tel que Plutarque. Ce grand peintre y eût trouvé une foule de ces traits qu'il se plaisait à recueillir, de ces traits qui prononcent pour ainsi dire la physionomie de l'âme et celle du caractère; peu de sujets encore lui eussent offert un champ plus propre à développer toute la profondeur et toute la variété de sa morale.

Ses premières réflexions eussent porté sans doute sur l'utilité que des souverains peuvent retirer de leurs voyages. Il n'eût pas manqué de rappeler ici ceux de Gustave et ceux de Pierre le Grand, peut-être eût-il commencé ainsi :

« Jusqu'alors les rois de l'Europe n'avaient guère quitté leurs États que pour en conquérir d'autres ou pour essayer de tromper plus sûrement leurs voisins qu'ils ne l'auraient pu faire par les négociations de leurs ministres. Ce n'est que dans ce siècle où la philosophie a donné plus d'étendue que jamais à son empire, où elle semble surtout avoir acquis plus de droits à la confiance des souverains, qu'ils ont commencé à voyager sans autre objet que celui de s'instruire. En effet, les voyages ne sont pas seulement le moyen le plus sûr de détruire une infinité de préjugés que la réflexion seule a beaucoup de peine à vaincre, par la même raison le moyen le plus infaillible d'accroître promptement la masse de nos lumières et de nos connaissances, ils offrent encore aux maîtres du monde un avantage tout particulier et d'un prix sans doute assez rare, celui de les placer tout naturellement à cette distance du trône où l'on peut le mieux juger de sa véritable gloire et des devoirs qu'elle impose. Ce que nous connaissons presque toujours le moins, c'est ce qui est le plus près de nous, ce qui insensiblement s'identifie avec notre être. Archimède disait que, pour connaître cette terre et la remuer à son gré, il ne lui faudrait que la possibilité de trouver un point d'appui sur

1. Frère de Marie-Antoinette, et empereur d'Autriche en 1780 sous le nom de Joseph II.

quelque autre globe voisin du nôtre. Il en est peut-être ainsi des rois pour l'autorité suprême; ce n'est qu'en se séparant de leur propre pouvoir, en le voyant à une certaine distance, qu'ils en découvrent tous les ressorts, l'art de les conduire, celui d'en établir l'équilibre ou d'en multiplier les effets. »

Plutarque pourrait bien vouloir en dire davantage, mais il serait trop téméraire à nous d'oser le faire parler plus longtemps. Contentons-nous d'imiter, s'il est possible, sa franchise et sa naïveté.

Les traits de M. le comte de Falkenstein sont si connus de l'Europe entière que nous n'essayerons point de les retracer ici. Sur vingt portraits qu'on a faits de lui pendant son séjour à Paris, à peine en est-il deux qui soient bien dessinés, presque tous sont ressemblants. Ce qui distingue principalement sa figure est ce caractère de régularité qui annonce un sens profondément juste, une attention réfléchie et l'habitude de se dominer soi-même. Son front découvert, élevé, réunit l'expression de la noblesse, de la candeur et de la sérénité. Le sourire est souvent sur ses lèvres et laisse même soupçonner que son naturel a été saisi avec transport par le cœur des Français, et ce rapport intéressant a peut-être obtenu notre premier hommage.

Jamais le spectacle éblouissant du faste et de la grandeur dans tout son éclat n'a pu s'attirer des regards plus empressés, plus avides que l'extrême simplicité dans laquelle ce monarque a paru en France. Quelque vrai que fût son incognito, le peuple se portait en foule partout où l'on pouvait imaginer que le conduirait sa curiosité ou son désir de s'instruire. La porte de l'hôtel de Tréville et celle de M. le comte de Mercy[1] ne désemplissaient guère, l'espérance de le voir entrer ou sortir y retenait continuellement un grand nombre de personnes de tout âge et de toute condition. J'ignore quelle circonstance le fit reconnaître au marché de la Halle, un matin qu'il traversait la place tout seul; il se vit aussitôt entouré de toutes les poissardes, qui lui présentèrent des fleurs et le haranguèrent à leur manière. Il n'avait qu'un frac tout uni, couleur de puce, la couleur la plus commune aujourd'hui, et par conséquent celle qui pouvait le moins le faire distinguer. On assure qu'une de ces femme s'étant approchée

1. Le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, qui a laissé une si curieuse *Correspondance secrète* sur Marie-Antoinette et ses entours (publiée par MM. A. Geffroy et d'Arneth, 1874, 3 vol. in-8°).

plus près de lui que les autres, lui dit en baisant un pan de son habit : *Qu'ils sont heureux, monseigneur, les peuples qui payent vos galons!* Si le mot n'a pas été fait à loisir par quelque parent de Guillaume Vadé, il faut avouer qu'un hommage aussi simple, aussi naïf, n'eût pas été moins flatteur que l'application qui lui fut faite en plein théâtre et avec des acclamations multipliées de ces vers si connus du rôle de Jocaste :

> ... Ce roi, plus grand que sa fortune,
> Dédaignait comme vous une pompe importune;
> On ne voyait jamais marcher devant son char
> D'un bataillon nombreux le fastueux rempart.

Depuis le calife Aroun-al-Raschid, de merveilleuse mémoire, jamais souverain ne sut mieux jouir et profiter de l'incognito que Joseph II. C'est sans affectation qu'il le garde avec la plus grande exactitude, et c'est aussi sans affectation qu'il sait le quitter lorsqu'un intérêt de bonté l'y invite. Il est impossible de voir et de faire plus de choses que M. le comte de Falkenstein n'en a vu et n'en a fait pendant le peu de temps qu'il a été à Paris. Rien d'utile, rien d'intéressant n'a échappé à ses regards; il était partout, il observait tout sans précipitation; il donnait même aux égards de pure bienséance le temps nécessaire sans paraître le regretter, et, grâce à l'usage heureux qu'il faisait de tous ses moments, l'on serait tenté de dire que le temps avait multiplié pour lui les jours et les heures.

La première fois qu'il se présente à la porte de M. de Maurepas, le valet de chambre, qui ne le connaît point, lui dit que son maître est en affaires. *Eh bien, j'attendrai.* Il se trouve à l'entrée d'une porte avec M. de Mercy et M. de Maurepas; il veut faire passer ce dernier avant lui. M. de Maurepas lui répond : *Je passerais bien devant vous, monsieur le comte, puisque vous me l'ordonnez, mais je n'oserai jamais passer devant M. l'ambassadeur de l'empereur.*

Il se promène de grand matin du côté de la Ménagerie, il veut la voir en passant; le garde lui répond qu'il est trop matin, mais que dans une heure il doit passer une compagnie de Versailles et qu'on pourra le satisfaire alors. *A la bonne heure, je continuerai ma promenade en attendant.* Il revient à l'heure

indiquée, et en sortant il donne dix louis au garde, dont la confusion est aisée à imaginer.

M. de Buffon, honoré de sa visite, éprouva un moment d'embarras. « De quelle manière pourrai-je témoigner à Votre Majesté ma reconnaissance et mon respect? — *Permettez-moi*, lui répond le monarque, *de m'asseoir à côté de vous, je veux m'instruire, et je viens voir mon maître.* » Après un entretien de quelques heures, il le quitte. Le philosophe veut l'accompagner jusqu'à son carrosse. *Je ne souffrirai point...* Il ose insister : *Vous ne voulez donc pas que je me vante de vous avoir vu?*

Le dimanche, à Versailles, il se plaît à demeurer confondu dans la foule des courtisans : *Il faut que j'essaye un peu de ce métier.* On le trouve au lever du roi, à la toilette de la reine, à la messe, au grand couvert. Le roi, ayant su qu'il était à l'OEil-de-Bœuf, le fait prier de passer dans son appartement et l'y retient assez longtemps. En entrant dans la galerie : *Messieurs*, dit-il, *vous allez me prendre pour un favori.*

Une femme de la cour lui demande assez indiscrètement le parti qu'il épouse dans les affaires d'Amérique : *Mon métier, à moi, est d'être royaliste.*

Il n'y a dans cette immense capitale aucun monument intéressant, aucune fondation utile, aucune manufacture, aucun atelier célèbre qu'il n'ait vu et examiné dans le plus grand détail et avec ce degré d'attention que l'objet pouvait mériter de sa part. Il a distingué parmi nos artistes : Pigalle, Pajou, Houdon, Coustou, Greuze et Vernet. Il a honoré d'un intérêt tout particulier l'utile et louable institution de l'abbé de l'Épée. Il a paru s'amuser infiniment des découvertes de M. de Vaucanson et l'a étonné lui-même par la justesse et par l'étendue de ses connaissances sur les mécaniques. Le modèle d'un moulin d'une construction nouvelle, et dont l'invention avait coûté plusieurs années à M. de Vaucanson, arrête ses regards. Il se contente de demander où se trouve placé le principal moteur de la machine, il désire de la voir travailler, il en suit la manœuvre avec une grande patience, et, après quelque temps de silence et de recueillement : « Allons, dit-il à M. de Vaucanson, que je vous explique votre machine », et il en développe jusqu'aux moindres détails avec la netteté la plus précise. L'architecte du pont de Reuilly, M. Perronnet, a l'honneur de passer plusieurs heures avec lui, et les connais-

sances que notre illustre voyageur déploie dans cet entretien inspirent à l'homme de génie qu'il honore de sa présence autant d'admiration que de surprise. Parmi nos acteurs, ceux dont il a paru le plus content sont Préville, Brizard et la demoiselle Sainval, l'aînée. En rendant justice au sublime talent de Le Kain, il a cru voir encore plus d'art que de vérité dans son jeu, et n'a pu supporter sans quelque impatience la lenteur avec laquelle il débite la plus grande partie de ses rôles.

Rien de ce qui peut servir à faire connaître et les établissements et les mœurs d'une ville telle que Paris n'a paru indigne de l'attention de M. le comte de Falkenstein. Après avoir vu le palais de nos rois, nos théâtres, nos églises, nos jardins, nos bibliothèques, nos prisons, nos hôpitaux, tous nos édifices publics, il a eu la curiosité de voir encore l'intérieur de plusieurs maisons particulières remarquables par leur richesse ou par la singularité de leur goût, le superbe hôtel de M. de Beaujon, ci-devant banquier de la cour, la petite maison de M. de Monville, un de nos plus agréables voluptueux, le joli temple de Mlle Guimard et la campagne de Mlle Arnould, où l'on assure qu'il est allé dîner en bonne fortune, mais sans autre intérêt que celui de voir une actrice plus célèbre encore par l'originalité de son esprit et de son caractère que par la supériorité de ses talents et les grâces de sa figure.

L'Académie des sciences est la première de nos académies qu'il ait honorée de sa présence. Il y entendit un mémoire de M. Lavoisier sur les altérations qui arrivent à l'air dans différentes circonstances, et sur les moyens de ramener l'air vicié, par la respiration des hommes ou des animaux, soit par telle autre cause que ce soit, à l'état d'air respirable. Ce premier mémoire fut suivi d'un prospectus de M. Le Roy[1] sur la construction des hôpitaux et du rapport que fit M. de Montigny des expériences entreprises nouvellement pour perfectionner les poudres, les faire meilleures, à meilleur marché et en moins de temps. M. le chevalier d'Arcy termina la séance en présentant à l'Académie deux fusils de son invention, fusils au moyen desquels on peut faire tirer facilement et sans danger trois rangs à la fois[2], etc.

1. J.-B. Le Roy, troisième fils du fameux horloger. Son *Précis d'un ouvrage sur les hôpitaux*, etc., ne parut dans les *Mémoires* de l'Académie qu'en 1787.

2. Patrice d'Arcy a publié la même année un *Recueil de pièces sur un nouveau fusil*, in-8°.

Le jour que M. le comte assista à la séance de l'Académie des inscriptions, M. Le Beau lut un mémoire sur la discipline du soldat légionnaire; M. de Villoison donna une courte notice d'un manuscrit grec de l'impératrice Eudoxie, qui n'a jamais été publié et qu'il va imprimer; M. l'abbé Ameilhon lut ensuite un extrait de la préface de M. Dupuy sur un fragment grec d'Anthémius concernant des paradoxes de mécanique que cet académicien se propose de donner avec une traduction française et des notes. La séance fut terminée par un autre extrait d'un mémoire de sa composition sur la métallurgie des anciens.

A l'Académie française, M. le comte de Falkenstein ne voulut jamais accepter le fauteuil d'honneur; il se plaça sur le rang des académiciens, à côté de M. le maréchal de Duras, et le pria de vouloir bien être son guide. Pour lui donner une idée des travaux dont s'occupe l'Académie, M. d'Alembert commença par quelques synonymes nouveaux, entre autres : *Orgueil*, *Fierté*, *Hauteur*, *Simplicité* et *Modestie*; il trouva le moyen d'y développer adroitement une partie des vertus de notre auguste voyageur, et cette louange parut d'autant plus délicate qu'elle était elle-même simple et modeste. Ces synonymes furent suivis d'un *Éloge de Fénelon*, du même académicien, rempli de traits et d'anecdotes intéressantes. M. de La Harpe lut ensuite quelques morceaux de sa traduction de *la Pharsale*, les portraits de César et de Pompée. M. Marmontel termina la séance par la lecture d'un discours en vers sur l'histoire. Ce qui parut l'intéresser le plus dans ce dernier morceau, ce fut le tableau d'un règne heureux, tableau plein d'énergie et de sensibilité. En voici le premier vers :

Du poids de vingt tyrans un bon roi nous soulage.

Cependant, s'il faut en croire M. de La Harpe, notre auguste voyageur fut assez distrait pendant la lecture de M. Marmontel; et, si l'on en veut croire ce dernier, il ne le fut pas moins pendant celle de M. de La Harpe. Il paraît en général que ce que nous appelons la belle littérature, ce qui tient beaucoup plus à la science des mots qu'à celle des choses, n'est pas d'un grand prix à ses yeux.

Mon état, disait-il à Mme Necker, *demande une instruction assez étendue. Ces études sont des devoirs; pour ménager mon*

temps et mes facultés, il a fallu renoncer à peu près à toutes celles qui n'étaient pas indispensables. Il y a un luxe de connaissances que j'ai cru devoir m'interdire. Pour sentir le prix d'une modération si sage et si respectable serait-il besoin d'ajouter qu'il n'est point d'art, point de science véritablement utile dont ce prince n'ait des idées très-justes, et qu'il possède au moins quatre ou cinq langues dont l'usage paraît lui être également familier? C'est avec le même sentiment de modestie qu'il disait à Mme Du Deffand : *Je n'ai que le temps de voir les choses, il en faudrait davantage pour voir la société, et, en cherchant à la connaître, on risque encore bien souvent d'être trop connu.*

La séance de l'Académie terminée, M. le comte de Falkenstein s'est encore entretenu assez longtemps avec M. d'Alembert. Il lui a fait plusieurs questions sur l'objet et sur les règlements de cette institution littéraire. Il lui a demandé nommément pourquoi M. l'abbé Raynal et M. Diderot n'étaient pas du nombre des Quarante. Quelques prélats entouraient dans ce moment M. d'Alembert : « C'est qu'ils ne se sont jamais présentés. » Après quelques autres questions générales, il s'est adressé plus particulièrement à lui pour lui parler de son voyage à Berlin. « Une seule chose pouvait le rendre encore plus intéressant, c'eût été d'y voir l'Empereur. — *J'aurais été fort aise,* reprit naturellement M. le comte de Falkenstein, *de vous y trouver. J'ai fait ce voyage avec un grand intérêt. Le roi de Prusse est un homme si sublime, si extraordinaire en tout genre, que je ne me serais jamais pardonné d'avoir perdu l'occasion d'apprendre à le connaître personnellement.* — Vous pourriez voir, monsieur le comte, dans les lettres que j'eus l'honneur de recevoir alors de Sa Majesté, comment il me parle du séjour que l'empereur voulut bien faire dans sa cour. » Ici la modestie du prince fit tomber la conversation sur d'autres sujets sans laisser échapper aucune marque ni d'indifférence ni de curiosité.

De simples particuliers ont fait beaucoup plus de dépenses à Paris que M. le comte de Falkenstein et dans le même espace de temps qu'il y a demeuré. On sait qu'il y a dépensé tout au plus sept ou huit mille louis ; cependant l'usage et le noble emploi qu'il en a su faire n'a pas laissé de donner la plus haute idée de sa bienfaisance et de sa générosité. Il a donné des mar-

ques de son attention à tous ceux qui pouvaient en attendre de sa part, il a fait du bien à tous ceux qui ont eu l'avantage de le servir, sans compter une cassette de mille louis qu'il a envoyée à l'Hôtel-Dieu et beaucoup d'autres actes de charité moins considérables, il est vrai, mais proportionnés toujours à l'importance de leur objet.

En voyant le cabinet des médailles du roi, parmi beaucoup de chefs-d'œuvre de l'exécution la plus finie, il aperçut un petit lingot d'argent tout brut : « *Et qu'est-ce que ceci?* — C'est un morceau de la vaisselle de M. de Turenne qu'il avait envoyée à la Monnaie pour subvenir aux besoins de l'État. Louis XIV a ordonné que ce morceau fût conservé parmi ses médailles, en disant qu'il n'en aurait jamais de plus précieuse. » M. le comte de Falkenstein l'approcha de ses lèvres avec le respect qu'inspire la mémoire des héros. *Il faut avouer*, dit-il, *que ce monarque imprimait à ses moindres actions un grand caractère.*

On dit que, parmi les monuments de nos arts, c'est le dôme des Invalides et le pont de Neuilly qui l'ont le plus étonné. Il disait peu de jours après son arrivée : *Les deux choses qui m'ont paru jusqu'à présent les plus extraordinaires à Paris, c'est la beauté de ce dôme et la malheureuse étiquette qui empêche le roi de voir un si superbe édifice, un monument qui peut se comparer à toutes les merveilles de l'Italie.*

Il a avoué qu'il ne s'attendait pas à voir chez un peuple aussi soumis que l'était le peuple français une gaieté si vive et si franche, tant de bonhomie, de confiance et même de liberté. Après nous avoir étudiés plus longtemps, il aura vu sans doute que ces avantages si précieux tenaient presque uniquement à la frivolité de notre caractère et de nos mœurs, que la nation était gaie parce qu'elle était légère, et trop légère pour ne pas être soumise sans s'en apercevoir, peut-être même trop légère pour ne pas avoir besoin d'être soumise ainsi. La liberté ne convient guère qu'aux peuples graves et sérieux. Un peuple enfant n'est pas fâché qu'on le mène à la lisière, pourvu qu'on le caresse et qu'on l'amuse.

— On a donné le jeudi 19, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de *l'Égoïsme*, comédie en cinq actes et en vers de M. Cailhava d'Estandoux, citoyen de Toulouse

ou des environs, auteur du *Tuteur dupé*, du *Cabriolet volant*, d'*Arlequin cru fou, sultane et Mahomet*, etc., etc., etc., et d'un gros livre en deux volumes, sur *l'Art de la comédie*.

Cette pièce, qui l'année dernière avait été donnée à Fontainebleau sans succès, tombée le premier jour à Paris, applaudie le second et le troisième jusqu'aux nues, abandonnée le quatrième, s'est traînée tristement jusqu'à la sixième représentation, et vient d'être retirée enfin, sous le prétexte honnête de l'indisposition d'un acteur. Il faudrait être initié dans tous les mystères de la cabale dramatique pour concevoir des succès de cette espèce. On peut dire qu'en général l'opinion, ou ce qu'on veut bien appeler ainsi en littérature comme en morale, peut-être même en politique, n'a jamais paru à la fois plus faible et plus hardie, plus décidée et plus inconstante. Après cela, comment voulez-vous qu'un philosophe ne dise pas très-sérieusement, mais le plus sérieusement du monde, ce qu'on fait dire à Callidès dans la comédie des *Prôneurs*[1]?

Sans refuser à M. Cailhava l'esprit et le talent qu'il peut y avoir dans son ouvrage, il faut convenir d'une chose, c'est qu'à quelques détails près qui tiennent de la bonne comédie, sa pièce assurément n'est ni gaie ni intéressante; et ce défaut, sans doute, rien ne saurait le racheter. La conduite d'ailleurs en est forcée, le dialogue pénible ou plat, les mœurs sans vraisemblance. Le principal personnage de la pièce, sans être jamais ridicule, est toujours odieux, et d'autant plus révoltant qu'il occupe presque continuellement la scène. Tout ce qui pouvait reposer l'imagination, tout ce qui pouvait adoucir le caractère qui domine dans ce tableau, et qui devait y dominer peut-être davantage, demeure dans l'ombre, et paraît gauchement négligé. Le Tartuffe, il est vrai, s'il est permis de citer Molière en parlant de M. d'Estandoux, le Tartuffe, il est vrai, n'est pas moins criminel que Philémon; mais voyez avec quel art ce personnage est entouré: on emploie deux actes à le faire connaître sans risquer de le montrer; il ne paraît lui-même sur la scène qu'autant que l'action l'exige nécessairement; et c'est presque toujours dans une situation plus ridicule encore qu'elle n'est odieuse; l'horreur de son crime ne

1. Le public est, monsieur, terriblement tombé.

(DORAT, *les Prôneurs*, acte II, scène I.)

se voit pour ainsi dire que dans l'éloignement, et cette peinture effrayante est mêlée d'épisodes qui, sans en affaiblir l'énergie, en rendent l'impression moins fatigante et moins pénible.

L'imagination qu'inspire naturellement l'égoïsme pris dans un sens aussi étendu qu'il l'est dans la pièce de M. Cailhava, n'est pas le seul écueil de ce sujet. Ce vice, tel qu'il l'envisage, est bien moins un vice particulier que la source de tous les crimes et de toutes les scélératesses qui peuvent se commettre dans la société; et, sous ce rapport, il n'offre qu'un objet vague, indéterminé, peu propre au pinceau de la comédie. Ce n'est pas tout; en considérant l'égoïsme sous un point de vue moins général, moins odieux, ne trouvera-t-on pas d'autres difficultés à surmonter? De tous les caractères vicieux, en est-il un qui soit plus froidement raisonnable, et par là même moins ridicule? Le véritable Égoïste est un homme qui n'existe que pour lui-même, qui ne fait le bien et le mal qu'autant qu'il peut en attendre quelque avantage personnel, qui ne se livre en conséquence à aucun excès qui puisse nuire à son repos ou à son bien-être, qui cherche à tromper tout ce qui l'entoure et à n'être la dupe de personne. Ce caractère est détestable, sans doute, destructeur de tous les principes, de tous les sentiments d'où dépend le bonheur de la société; mais prête-t-il aisément au ridicule? Je ne le pense pas. Un calcul, un raisonnement froid, un système combiné sans exagération, n'a rien de plaisant. Je ne vois donc qu'un moyen de rendre l'Égoïste ridicule, c'est de le placer dans des circonstances embarrassantes où il se trouve en quelque manière aux prises avec son propre caractère, intéressé à se cacher, et forcé de se trahir, en contradiction avec lui-même, ne sachant comment accorder son système et ses passions, trompé par ses propres ruses, et la dupe des pièges qu'il croyait tendre aux autres. Le Misanthrope serait-il ridicule s'il n'était amoureux d'une coquette? Le Tartuffe le serait-il sans l'amour de la femme d'Orgon? Et pourquoi ne pas rendre l'Égoïste amoureux? Quel cœur peut être à l'abri de cette passion? et quelle passion pourrait contraster plus plaisamment avec le caractère de l'Égoïste que celle qui exige le plus grand abandon de soi-même, le plus parfait dévouement aux volontés et aux goûts d'un autre?

M. Barthe, l'auteur des *Fausses Infidélités*, a traité le même sujet que M. Cailhava. Quand nous aurons vu sa pièce, nous

espérons mieux connaître l'égoïsme : s'il s'est peint lui-même, il aura fait un excellent ouvrage[1].

— Il s'est formé ici, l'hiver dernier, une nouvelle société dont l'objet paraît infiniment respectable, et dont l'institution a quelques rapports avec l'ordre des francs-maçons. Quoique cet établissement ne soit pas tout à fait aussi mystérieux que celui des Enfants de la veuve, nous ne pouvons en donner jusqu'à présent qu'une idée fort imparfaite. Voici tout ce que nos recherches nous ont appris.

La société s'appelle *l'Ordre de la Persévérance*[2], titre, s'il nous est permis de le dire, un peu vague, mais qui annonce sans doute le projet d'une grande réforme dans l'esprit et dans les mœurs de la nation.

On dit que le principal objet de la société est de favoriser les vues de bienfaisance. Quelques personnes ombrageuses se sont persuadé qu'il entrait aussi dans ses projets d'opposer une digue puissante aux progrès de la philosophie moderne, mais il semble peu naturel de supposer qu'une société bienfaisante puisse regarder comme dangereuse une doctrine qui tend presque uniquement à réduire toutes les vertus à l'exercice de la bienfaisance. S'il est un esprit incompatible avec l'esprit de parti, c'est sans doute l'esprit de charité.

On sait que Mme la princesse Potocka a contribué plus que personne à l'établissement de la nouvelle loge ; on sait qu'elle est composée des personnes les plus considérables de la ville et de la cour, en hommes et en femmes : Mme la duchesse de Chartres, Mme de Bourbon, et la plupart des dames de la cour ; M. le comte d'Artois et M. le duc de Chartres y ont été reçus avec toutes les solennités d'usage.

Tout ce que nous savons sur la forme des réceptions, c'est que chaque membre de la société est tenu de choisir un emblème et une devise, que plusieurs de ces devises sont charmantes, et que nous sommes bien fâchés de ne pouvoir nous en rappeler dans ce moment qu'une seule : nous la croyons de Mme de Fitz-James ; c'est une épingle avec ces mots : *Je pique, mais j'attache.*

1. *L'Homme personnel*, joué le 21 février 1778 ; voir octobre 1777 et février 1778.

2. A. Dinaux a consacré à cet ordre, dont Mme de Genlis fut l'instigatrice, un assez long article de l'*Histoire des sociétés badines*, t. II, p. 129.

— Il y a environ deux mois que nous avons perdu M. Jolyot de Crébillon, censeur royal, ancien censeur de la police, connu lui-même par plusieurs ouvrages d'agrément, et plus célèbre encore par la mémoire d'un père dont les travaux ont illustré longtemps la scène française. Il est mort dans la soixante et dixième année de son âge [1].

C'est une circonstance assez singulière que le fils de Crébillon et celui de Racine aient acquis l'un et l'autre de la réputation dans les lettres, quoique d'un genre très-opposé, en suivant une carrière absolument différente de celle de leurs pères. L'un semble avoir voulu suppléer à la faiblesse de son génie par l'importance même des sujets qu'il a traités, l'autre par leur extrême frivolité; et si, pour réussir, l'un osa compter sur la faveur du zèle religieux, l'autre sur le goût dominant de son siècle, il faut avouer que l'un et l'autre ont fait un calcul assez raisonnable.

Ainsi que la plupart de nos écrivains célèbres, M. de Crébillon fils a eu son moment de vogue, mais les modes littéraires les plus brillantes, comme les autres, ne sont plus de longue durée, et celle du genre dans lequel M. de Crébillon s'est distingué devait durer moins qu'une autre. Il y avait donc longtemps, très-longtemps même qu'il avait le chagrin de se voir survivre à lui-même. Les *Lettres de la comtesse de* ***, et les *Lettres d'Alcibiade*, qui parurent il y a huit ou neuf ans, n'eurent aucun succès, et ne servirent qu'à lui faire sentir plus vivement à quel point l'éclat de sa première réputation s'était évanoui.

Quelque léger, quelque frivole que soit le goût qui domine dans tous les écrits de M. de Crébillon, on ne saurait lui refuser le mérite d'avoir créé un genre de romans qui lui appartient. Que les mœurs et les passions qu'il a daigné peindre n'aient jamais existé que dans quelques sociétés particulières, que ces peintures soient plutôt des portraits ou des sujets de fantaisie que des tableaux d'après nature, il n'en sera pas moins vrai que la touche qui caractérise du moins ses premiers ouvrages est infiniment spirituelle, infiniment ingénieuse. On trouve dans *les Égarements de l'esprit et du cœur* des détails pleins de grâce et de délicatesse, une morale en général assez décente, et des aperçus très-fins sur l'esprit du monde et sur le caractère des femmes. *Le*

1. Né à Paris le 12 février 1707, il y est mort le 12 avril 1777.

Sopha, plus librement, plus inégalement écrit, offre une grande variété de caractères et des scènes de comédie excellentes. Il y a beaucoup de folies, mais beaucoup plus d'imagination et d'originalité dans *Tanzaï et Néardané*; le conte des *Hasards du coin du feu* est plus faible et plus négligé, mais l'idée en est encore très-singulière et très-hardie. C'est la fatuité la plus déterminée, la plus extravagante, et qui arrive à son but avec toute la vraisemblance possible.

Il y a lieu de croire que les mœurs que M. de Crébillon s'est permis de peindre ne sont pas généralement aussi factices, aussi éphémères, aussi individuelles que certains critiques ont prétendu nous le persuader, puisque, dans le nombre de ses ouvrages, il en est plusieurs dont le succès se soutient encore, qu'on relit avec le même intérêt, et qui n'ont pas moins réussi en Angleterre, en Italie, en Allemagne, qu'en France. Le célèbre Garrick, l'auteur de *Tristram Shandy*, celui de *Tom Jones* et de *Joseph Andrews*, ont rendu aux talents de M. de Crébillon la justice qui leur était due; et de toutes nos modes si brillantes et si passagères, il en est peu qui aient aussi bien pris à Londres que le conte du *Sopha*. On sait même qu'une jeune Anglaise d'une naissance distinguée[1] fut tellement éprise de l'ouvrage et de l'idée qu'elle s'était faite de l'auteur, que, pour le voir, elle fit exprès le voyage de Paris; et après s'être assurée qu'elle pouvait faire le bonheur de son héros, l'épousa secrètement, et voulut bien renoncer pour lui à son nom, à sa famille et à sa patrie. M. de Crébillon a vécu plusieurs années avec elle à Paris, dans une grande retraite, mais dans l'union la plus fortunée. Ce n'est qu'après la mort de cette tendre héroïne qu'on a su les circonstances d'un mariage si romanesque : voilà comme tout dans le monde n'est qu'heur et malheur. L'auteur d'un conte libertin inspire une belle passion à une grande dame qui veut bien franchir les mers pour venir le chercher; et l'amant de *la Nouvelle Héloïse*, de tous les amants le plus passionné, le plus fidèle, est réduit à épouser sa servante.

M. de Crébillon ne ressemblait guère à ses écrits. Ses premiers succès le firent rechercher d'abord avec beaucoup d'empressement; mais, passé ce premier moment, il vécut peu dans

1. Mlle de Strafford. (MEISTER.)

le monde. Sa conversation n'était ni très-facile, ni très-piquante, elle avait souvent de la pesanteur; il faisait de longues phrases et les faisait avec prétention, il portait ce caractère jusque dans l'intimité des coteries où il vivait le plus habituellement. Les Collé, les Monticourt, ses plus anciens amis, lui ont fait souvent la guerre sur l'extrême réserve et sur le grand air de décence et de dignité qui ne le quittait pas même dans leurs plus folles orgies.

— Nous ignorons quel est l'auteur d'une agréable bagatelle intitulée *Voyage de Bourgogne à M**** [1]; au ton dont elle est écrite, on la croirait plutôt d'un homme du monde que d'un homme de lettres. Le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* eut beaucoup plus de célébrité qu'il n'en mérite. On ne trouve pas à la vérité, dans celui de Bourgogne autant de traits, autant de naturel, un badinage d'une gaieté aussi franche; mais on y trouve le même esprit, de la légèreté, de la grâce, du goût avec une poésie plus correcte, plus animée, plus brillante; et si le nouveau voyageur ne fait pas la même fortune que son aîné, c'est surtout pour être venu trop tard. On peut juger de sa manière par la description suivante; c'est l'arrivée au château de Branay :

« Nous joignîmes les dames qui, la ligne en main, assises le long du canal, prenaient le plaisir de la pêche. Elles jetèrent un cri en nous voyant, et nous firent deux ou trois questions sans attendre les réponses, et puis cinq ou six autres

Sur les importantes querelles
Du Russe et de l'Ottoman,
Sur le scandale de nos belles
Et les intrigues du moment,
Sur nos profondes bagatelles,
Nos modes et le parlement,
Qui passe et qui revient comme elles, etc.

Voici le portrait du curé :

Ce pasteur à bon droit goutteux,
Et s'en amusant avec grâce,
Est un de ces reclus heureux

1. Le *Voyage en Bourgogne* est du chevalier Bertin. Il a été réimprimé plusieurs fois dans les diverses éditions de ses œuvres.

Qui n'ayant point reçu des cieux
Le talent et le goût d'Horace,
Plus frais que lui, digérant mieux,
Buvant le champagne à la glace,
Arrondissent leur sainteté
Au fond d'un riche bénéfice,
Et, sans entendre leur office,
Gagnent gaîment l'éternité.

Il y a longtemps qu'aucun opéra-comique n'avait eu le succès des *Trois Fermiers*. La vingtième représentation n'a pas attiré moins de monde que la première. Les paroles sont de M. Monvel, acteur de la Comédie-Française; la musique, de son ami M. Dezède, qui a déjà fait celle de *Julie*, de *l'Erreur d'un moment*, drames du même auteur, et les airs du *Barbier de Séville* de M. de Beaumarchais.

Ce qui a fait réussir *les Trois Fermiers* se conçoit à merveille lorsqu'on les a vus, mais il n'est pas aussi facile sans doute de l'expliquer à quiconque ne pourra les connaître que par la lecture. Le fond de la pièce ou, pour parler plus exactement, de la dernière scène, est tiré d'une anecdote consacrée dans les *Éphémérides du citoyen* dans le second volume de l'année 1769. « Les fermiers de M. de Kergroadez en Basse-Bretagne, ayant appris qu'il voulait vendre sa terre pour payer ses dettes, le supplièrent de ne point les quitter, lui remirent les cent mille écus dont il avait besoin et signèrent avec lui un acte d'arrangement dont la minute subsiste encore. » Nous ne disputerons pas la vérité d'une action si belle, nous n'examinerons pas même s'il pourrait y avoir quelque erreur de compte dans l'énoncé de la somme; les calculs de Messieurs des *Éphémérides* ne sont pas, comme on sait, articles de foi. On avouera du moins que le trait, à force d'être rare et sublime, est plus vrai que vraisemblable. Laruette a été d'une vérité sublime dans le rôle de Mathurin, et Mme Dugazon a joué celui de Blaise avec une grâce infinie.

— On vient de remettre au théâtre de la Comédie-Française un petit acte détaché de la *Métamorphose amoureuse* de Legrand. Cet acte avait déjà été donné séparément sous le titre des *Paniers*; on y a fait quelques changements relatifs aux modes du jour et on l'a intitulé *les Poupées*[1]. Deux amants rivaux se faisaient porter

1. Marc-Antoine Legrand, acteur de la Comédie-Française, né à Paris le

tous les deux secrètement dans la maison de leur maîtresse sous la forme séduisante d'un simple panier ; on a imaginé d'y substituer de grandes poupées dans le costume du moment en *Égyptiennes*, en *Circassiennes* et coiffées d'énormes *physionomies au hérisson*, etc. Les poupées très-artistement ajustées sur le dos des acteurs laissent à leur jeu suffisamment de liberté, et l'on peut croire qu'une déclaration d'amour très-passionnée, faite sous cet équipage et suivie d'une querelle assez vive entre l'amant trompé et le valet de l'autre déguisés de même, doivent produire des lazzis de théâtre assez plaisants. Cette facétie a fort amusé la ville et la cour; mais l'exagération de nos modes actuelles et la célébrité de M. Beaulard et de Mlle Bertin qui paraissent dans la pièce, l'un sous le nom de M. Larbeaux, et l'autre sous celui de Mlle Bertinet, n'ont rien perdu ; au contraire, il manquait à leur gloire d'être joués sur un théâtre comme Socrate et Jean-Jacques. Les petites persécutions de ce genre n'ont jamais servi qu'à faire éclater le triomphe d'un mérite supérieur.

— La reine ayant désiré de montrer à M. le comte de Falkenstein la belle salle de Versailles, on y a donné une représentation de l'opéra de *Castor* avec toute la pompe dont ce spectacle est susceptible. Mlle Arnould a paru plus intéressante que jamais dans le rôle de Télaïre ; elle a chanté surtout l'air des tombeaux avec une expression admirable. Et voyez l'esprit de parti, tout l'éloge que M. l'ambassadeur de Naples a bien voulu faire d'un si bel opéra, c'est d'avouer *qu'on ne pouvait faire de plus superbes obsèques à la musique française.*

— *Fêtes des bonnes gens de Canon et de Briquebec.* A Avignon, et se vend à Paris au profit des rosières de Briquebec, chez l'abbé Le Monnier. Un volume in-8° avec une gravure[1]. L'objet de cet ouvrage est de célébrer des vertus domestiques très-

17 février 1673 (le jour de la mort de Molière), mort en janvier 1728, fit représenter en 1712 *la Métamorphose amoureuse*. Elle fut imprimée en 1724, sous le titre des *Paniers, ou la Vieille précieuse*, à la suite des *Aventures du voyage aérien, histoire espagnole*, que Barbier attribue à Legrand en s'appuyant sur un passage de l'approbation du censeur. Quérard fait observer que *les Paniers* ne figurent pas, comme le dit Barbier, dans le *Théâtre* de Legrand publié en 1742 et en 1770; mais il ignorait que cette pièce n'était qu'un fragment de *la Métamorphose amoureuse* reproduite au tome II de la seconde édition.

1. Frontispice dessiné et gravé par Moreau, l'un des chefs-d'œuvre de ce maître.

édifiantes et très-méritoires, mais trop modestes et trop raisonnables sans doute pour désirer une récompense aussi frivole que la célébrité. Il n'est donc pas certain que l'objet de cet ouvrage soit aussi philosophique qu'on voudrait nous le persuader. Quant à l'exécution, on y trouve une affectation de simplicité qui tient souvent de la niaiserie et plus souvent encore de la manière et de la manière la plus précieuse que je connaisse. Le grand tort de M. l'abbé Le Monnier est d'avoir voulu faire un livre, un assez gros livre, sur quelques anecdotes qui ne pouvaient fournir que le sujet d'une lettre à son ami, si vous l'aimez mieux, d'un petit poëme champêtre.

— *Le Messie, poëme suivi de quelques poésies mêlées*, par M. Dubourg. Un vol. in-8°. A peine a-t-on voulu lire à Paris le sublime poëme de Klopstock, comment lirait-on celui-ci où l'on ne trouve que des images et des fictions usées, de plates imitations et des vers également dépourvus d'harmonie et de dignité?

JUILLET

LE ROMAN DE MON ONCLE,

CONTE, PAR M. D'HÊLE[1],

Auteur du *Jugement de Midas*.

D'Orville débuta dans le monde par se donner des ridicules : il n'aimait ni le jeu, ni le vin, ni les chevaux de course, ni les filles d'Opéra; cependant son éducation s'était faite à Paris, et il avait eu pour instituteur un abbé; mais, comme vous savez, la nature ne se corrige pas. Les dispositions naturelles de d'Orville s'étaient accrues par la lecture des romans; il y avait puisé des sentiments si contraires à la morale du jour, et il se donnait si

1. Thomas d'Hêle ou d'Hell, dont le véritable nom était *Hales*, né vers 1740 dans le comté de Glocester, mort le 27 décembre 1780, a écrit les paroles de plusieurs opéras de Grétry. Meister, qui a encore donné de lui une *Anecdocte intéressante* (octobre 1778), lui a consacré quelques lignes en avril 1781. Beuchot a donné sur d'Hêle une notice plus complète dans la *Biographie* Michaud.

peu de peine pour les cacher, que ses meilleurs amis le regardaient comme un franc original. C'est dommage, disait-on, ce garçon a de l'esprit, de la figure, mais il ne fera jamais rien. Aussi n'avait-il envie de rien faire, excepté son bonheur. Pour y parvenir, il n'était, selon lui, qu'un moyen, d'aimer et d'être aimé, mais aimé comme on l'est dans un roman. Un mariage d'ambition et même de convenance paraissait à ses yeux un esclavage insupportable, et sur ce point il poussait l'extravagance aussi loin que l'Émile du citoyen de Genève. L'oncle de d'Orville, M. Rondon, qui n'était qu'un citoyen de Paris, gémissait des travers de son héritier. Il voulait à toute force le marier avec Mme de Faventine, jeune veuve fort riche et d'une famille distinguée : il avait beau le vouloir, la répugnance de d'Orville était insurmontable. « Épargnez-vous, mon cher oncle, disait-il, des soins superflus, et laissez-moi, de grâce, celui de mon propre établissement : je ne veux pas de votre belle veuve, et même je vous déclare que c'est la dernière femme à qui je donnerais ma main. — Mais tu ne l'as pas vue. — Ni ne veux la voir. Comment! pour m'avoir aperçu dans je ne sais quel lieu public, cette femme se décide, s'adresse à vous, et me demande en mariage, comme elle demanderait une pièce d'étoffe chez Buffault[1] ! Quel amour! quelle délicatesse! — Mais si tu savais combien elle est belle, combien elle est aimable — Eh! que ne l'épousez-vous donc vous-même? j'y consens. — Oui, mais elle n'y consentirait pas ; malheureusement elle préfère vingt-cinq ans à cinquante, sans quoi je te réponds que la chose serait déjà faite, et j'aurais le double plaisir de te punir et de faire mon bonheur. — Et celui de vos amis. — D'Orville! d'Orville! respecte Mme de Faventine, ou nous nous brouillerons tout à fait. — Mon oncle, du respect tant qu'il vous plaira, mais point de mariage. »

Le bonhomme Rondon se mordait les lèvres, tordait le cordon de sa canne, murmurait entre ses dents les mots d'expérience, d'autorité, d'exhérédation ; mais rien ne pouvait vaincre l'opiniâtreté du neveu. Le refus de d'Orville ne venait pas uniquement du système romanesque qu'il s'était fait; il aimait, ou du moins il croyait aimer, ce qui revient au même. Il avait rencontré au bal de l'Opéra un masque dont l'esprit lui avait paru

1. Marchand de soieries très connu, plus tard membre du conseil de l'Opéra, décoré de l'ordre de Saint-Michel et échevin de 1787 à 1789.

si délicat, si fin, si opposé aux lieux communs, aux propos insipides qui règnent dans ces fêtes nocturnes, qu'il se crut l'homme du monde le plus heureux en obtenant un rendez-vous pour le bal prochain. L'inconnue s'y rendit sans même se faire attendre, toujours masquée jusqu'aux dents, mais toujours aimable, spirituelle, intéressante. Les entretiens se renouvelèrent tant que le carnaval dura; et quoiqu'on persistât constamment à conserver le masque (ce qui est regardé par les savants comme un mauvais signe), le plus joli pied et la plus belle main du monde faisaient augurer favorablement du reste. D'Orville, qui avait de l'imagination, épris de ce qu'on lui laissait voir, devint aisément amoureux de ce qu'on s'obstinait à lui cacher. Ce fut au milieu de son ivresse que son oncle vint lui proposer l'alliance de Mme de Faventine, et qu'il essuya un refus dont il était loin de démêler la véritable cause. Enfin la saison des rendez-vous allait s'écouler sans que d'Orville eût pu savoir le nom ou la demeure de sa chère inconnue; pour s'en instruire, il ne lui restait plus que le dernier bal. Il s'y rendit à minuit précis, déterminé à tout entreprendre, prières, pleurs, et même espionnage : mais l'inconnue ne s'y trouva point. Accablé de douleur et de dépit, d'Orville sort le dernier du bal et se rend chez lui; à peine est-il rentré qu'il reçoit la visite de son oncle. Nouvelles propositions de la part de la jeune veuve, nouveaux refus de celle de d'Orville. « Que mon sort est bizarre! se disait-il à lui-même, une femme qui ne m'a jamais parlé s'obstine à vouloir m'épouser, et moi je m'obstine à aimer une femme que je n'ai jamais vue! On dirait qu'elles se sont donné le mot pour me faire enrager, l'une par son silence, l'autre par ses importunités. » Soit qu'il eût deviné juste ou non, les deux dames continuèrent à tenir la même conduite; et le pauvre d'Orville, après avoir attendu vainement des nouvelles de son inconnue pendant trois semaines entières, prit le parti de se délivrer au moins des persécutions de son oncle en s'éloignant de Paris. Il avait communiqué son projet à un de ses amis, qui lui prêta une maison à deux lieues de la ville : ce fut là que d'Orville se réfugia, sans autre compagnie que celle de La Fleur, son valet de chambre.

Un jour qu'il se promenait dans le bois voisin, il aperçut deux paysannes assises sous un arbre; la propreté et même l'élégance de leur ajustement villageois frappa d'abord ses re-

gards. L'une tenait un livre qu'elle paraissait lire avec intérêt ; l'autre, les coudes appuyés sur les genoux et le visage penché sur ses mains, était dans l'attitude d'une personne qui écoute ; la blancheur de ses mains rappelait à d'Orville celles de son inconnue. « Ciel ! disait-il, que serait-ce si le visage y répondait ! » Cette exclamation interrompt la lecture. « Ma sœur ! Babet ! levez-vous, v'là du monde !... » Babet se relève toute confuse, et découvre des attraits d'une grâce, d'une naïveté dont le pinceau de Greuze pourrait seul donner l'idée. Quelle découverte pour une imagination romanesque ! Tant de beauté, et dans un bois, comment y résister ? D'Orville n'en eut pas même envie. Enchanté d'une aventure si conforme à son caractère, il cède sans effort au penchant qui l'entraîne. « Qui que vous soyez, dit-il aux deux villageoises, ne vous alarmez pas de ma présence. Je ne viens point troubler votre solitude ni vos plaisirs innocents ; mais de grâce souffrez que je les partage, et soyez sûres que je n'abuserai pas de votre confiance. » Ce discours n'était pas brillant, mais il fut prononcé d'un ton si timide qu'il fit effet, car en amour la timidité est toujours persuasive. Babet et sa compagne, rassurées peu à peu, consentent à reprendre leurs places sur l'herbe, et l'heureux d'Orville obtient la permission de s'asseoir auprès d'elles. Il veut les engager à continuer leur lecture ; mais Nicolle, car c'est ainsi que se nomme la moins jeune des paysannes, préfère la conversation. D'Orville apprend qu'elle est veuve du fermier de la terre dont son ami est seigneur ; qu'elle y demeure avec sa cousine Babet ; que cette pauvre Babet, quoique âgée de près de dix-huit ans, n'avait pu trouver encore un mari qui lui convînt ; qu'à la vérité Babet est un peu difficile, qu'elle voudrait un prétendu comme on en trouve dans les livres d'histoire ; mais dame ! tout le monde n'a pas ce bonheur-là. « Tu l'auras, Babet, disait tout bas d'Orville, si ton cœur peut répondre au mien. » Nicolle allait continuer un discours qui ne pouvait qu'être intéressant puisque Babet en était le sujet, lorsque la nuit vint l'avertir qu'il fallait se retirer ; mais elle promit de se retrouver avec sa cousine au même endroit le lendemain au soir. D'Orville, rentré chez lui, se livre à toutes les idées qu'une pareille aventure pouvait faire naître dans un esprit romanesque. La Fleur est chargé de se rendre de grand matin auprès des deux cousines pour s'informer de leur santé, pour s'instruire de leur

manière de vivre, et surtout pour chercher à démêler si Babet n'a pas quelque inclination secrète. Le valet habile remplit sa commission au gré de son maître, et revient avec le rapport le plus satisfaisant. Le soir enfin arrive, et les deux villageoises reparaissent au même en droit. La Fleur donne le bras à Nicolle ; d'Orville profite de l'exemple, et donne le sien à Babet. La promenade est longue sans être fatigante ; d'Orville parle d'amour, et on l'écoute.

Le lendemain cet entretien se répète, et, quoique répété, devient encore plus intéressant; de jour en jour l'amour fait des progrès nouveaux, et Babet enfin prononce l'aveu qui met le comble au bonheur de son amant. Sur cet aveu touchant, d'Orville se décide sans hésiter à braver tous les préjugés de la naissance et de la fortune, et à suivre aveuglément tous les sentiments de son cœur. Il vole au château pour donner l'ordre à La Fleur de faire les préparatifs d'une fête champêtre, où l'amour et l'hymen doivent présider, lorsque le bruit d'une voiture se fait entendre dans la cour : c'est notre oncle. « Te voilà enfin retrouvé ! dit le bonhomme en se jetant dans un fauteuil. Quitte-t-on ainsi ses parents, ses amis, sa maîtresse, pour aller s'enterrer dans un bois? J'ai appris tes fredaines, tes amourettes au bal de l'Opéra. — Comment? mon oncle, vous savez?... — Je sais tout ; mais va, je te pardonne. Apprends que la charmante inconnue dont tu es si épris n'est autre que Mme de Faventine. — Ciel ! serait-il possible? — Oh ! très-possible, et pour t'en convaincre, tu vas l'apprendre de sa bouche, car elle arrive avec moi. — Comment ! elle serait ici ! Non, jamais, jamais je ne pourrai la voir. Sachez, mon oncle, tout mon malheur, si c'en est un d'aimer et d'être aimé ; j'ai formé un nouveau lien, je renonce à la fortune, aux grâces, à l'esprit; j'épouse la candeur, l'ingénuité, la beauté; mon parti est pris, et rien ne saurait m'en détourner : ainsi par grâce, par pitié, mon cher oncle, évitez à Mme de Faventine une humiliation qu'elle a si peu méritée. — Prières inutiles ! tu la verras, tu lui parleras, et tu le lui apprendras toi-même, si tu en as le courage... Mais la voici. »

A ces mots la porte s'ouvre, Mme de Faventine paraît : et quel est l'étonnement de l'heureux d'Orville, lorsqu'il reconnaît en elle sa charmante villageoise ! Pénétré d'amour et de joie, il se précipite à ses genoux. « Quoi ! lui dit-il, c'est vous, c'est vous, c'est vous, madame ! vous, mon aimable inconnue ! vous, ma chère

Babet! Quel nom faut-il enfin que je vous donne? — Le vôtre, » lui dit-elle en le relevant.

— M. le marquis de Villette ayant fait remettre par une main inconnue un rouleau de cinquante louis à M. Delisle de Sales pendant qu'il était renfermé au Châtelet pour cause d'incrédulité, ce bienfait avait paru si louable au nouveau martyr qu'il s'était avisé d'en faire honneur à M. Necker, mais le plus gratuitement du monde. Mieux informé depuis, il a adressé l'épître suivante à son bienfaiteur :

C'est donc toi, généreux Villette,
Qui par la main la plus discrète
Fis couler l'or dans ma prison,
Quand l'odieuse intolérance
Sur moi distillait son poison,
Dégradait jusqu'à ma constance,
Et me vouait à l'indigence,
Ne pouvant troubler ma raison?
Longtemps de ce trait magnanime
Je soupçonnai l'âme sublime
D'un Aristide ou d'un Platon;
Dans ma recherche téméraire,
Au sein même du ministère,
J'osai remercier Caton.
Ma vertu te faisait injure ;
C'était l'élève de Ninon
Qui mit le baume à ma blessure.
J'ai vu la vertu la plus pure,
Non au portique de Zénon,
Mais dans le boudoir d'Épicure.
On me vantait de toutes parts
L'aménité de ton commerce,
Ton goût éclairé pour les arts;
Mais sur de frivoles brocards
Je t'ai cru l'âme un peu perverse.
Je te voyais avec chagrin,
Dans tes bals à la musulmane,
Au milieu d'un folâtre essaim,
Donnant la pomme à ta sultane,
Et confondant avec dessein
Les tableaux riants de l'Albane
Avec les jeux de l'Arétin.
Je te jugeai par la surface,
Et je me trompai lourdement;

Tu nous parais un Lovelace
Par ton esprit plein d'agrément;
Mais tu n'as pas son cœur de glace.
Ne sors point de ton élément;
Que tes écrits pleins d'atticisme
Au public servent d'aliment;
Sois le fléau du fanatisme,
Mais ne le combats que gaîment.
Surtout pèse dans tes balances
Les feux follets des jouissances
Et les plaisirs du sentiment.

— On a donné, le samedi 12, la première représentation de *Gabrielle de Vergy*, tragédie de feu M. de Belloy. Nous ne reprendrons point ici l'analyse de cette pièce, imprimée depuis sept ou huit ans, elle est assez connue; nous nous bornerons simplement à rendre compte de l'impression que l'ouvrage a faite au théâtre, impression assez rare pour mériter d'être remarquée. Les trois premiers actes ont paru réussir assez universellement. Le rôle de Gabrielle, quoique un peu monotone, touche, attache; celui de Fayel excite une compassion profonde : Raoul, plus faiblement dessiné, intéresse assez peu par lui-même; mais il est aimé de Gabrielle, et les situations que cet amour fait naître sont vraiment dramatiques. Quoiqu'il y ait de beaux détails au quatrième acte, l'ensemble en est froid, et ce n'est qu'à la dernière scène que l'action cesse de languir. Tout l'acte est fondé sur le retour de Coucy, qui échappe, contre toute vraisemblance, aux recherches de Fayel, expose une seconde fois Gabrielle au plus grand des dangers, et la rend gratuitement complice de sa propre imprudence. Mais une femme qui, dans les mêmes circonstances, victime de la même passion, n'eût pas eu la moindre faute, le plus léger tort à se reprocher, aurait inspiré bien plus d'intérêt. Si ce n'est pas sans raison qu'on s'est plaint et de la langueur, et de l'inutilité, et du défaut de convenance de ce quatrième acte, est-ce sans fondement qu'on a trouvé que l'effet terrible de la catastrophe du cinquième passait de beaucoup les limites où doit s'arrêter l'art du théâtre? Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'on n'avait point encore vu, du moins sur la scène française, une impression pareille à celle que produisit le moment où Gabrielle, découvrant la coupe fatale où elle croit trouver le poison qui doit terminer ses tristes jours, y voit le cœur sanglant

de Raoul. Au même instant la salle retentit d'applaudissements et de huées, de cris d'admiration et de cris d'horreur; plusieurs femmes s'évanouirent, quelques-unes tombèrent en convulsion. Cependant, à la seconde et à la troisième représentation, il y eut encore plus de monde et même plus de femmes qu'à la première. Tous les journaux, toutes les feuilles du jour semblent avoir conspiré contre le succès de l'ouvrage, et jamais spectacle n'attira plus de foule, quoique dans cette saison les nouveautés les plus intéressantes soient moins suivies que dans aucune autre.

Beaucoup de gens sont persuadés que le dénoûment de *Gabrielle* n'eût paru aux yeux de tout le monde qu'une atrocité dégoûtante, si l'on ne nous avait pas accoutumés depuis quelques années à ces spectacles d'horreur, en profanant le théâtre consacré aux chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine par l'imitation sacrilège de tant de productions monstrueuses du théâtre anglais. Nous ne disputerons point avec ces messieurs, nous les prierons seulement de vouloir bien nous dire, sans se fâcher, en quoi l'idée d'un vase qui renferme un cœur sanglant, mais dont les yeux du spectateur ne peuvent rien voir, est plus horrible que la coupe d'Atrée, la tête encore fumante du fils d'Agavé, les yeux d'OEdipe arrachés et dégouttants de sang, le réveil d'Hercule au milieu de ses enfants égorgés, etc. Toutes ces horreurs, cependant, ne sont point du théâtre anglais, elles appartiennent au nôtre ou à celui des Sophocle et des Euripide, que nos plus grands maîtres se sont fait gloire d'imiter. Je me trouverais fort malheureux sans doute de ne plus éprouver au spectacle d'autres impressions que celles que j'éprouvai en voyant *Gabrielle*; ce n'est point le genre de tragédie que j'aimerai le mieux, ce ne sera jamais la pièce que je désirerai le plus de voir, peut-être même ne la reverrai-je de ma vie; mais le talent que l'auteur a déployé dans cet ouvrage n'en est pas moins admirable à mes yeux. Je sais que la conduite de cette tragédie n'est pas sans défaut; je conviens que l'auteur y prend quelquefois la place de ses personnages et disserte leurs passions au lieu de les sentir; je conviens que le style en est très-inégal, plein de négligence et d'enflure; mais je ne puis m'empêcher d'y reconnaître l'empreinte d'un génie vraiment tragique, une conception simple et sublime, les plus grandes difficultés du sujet surmontées avec beaucoup d'adresse, un caractère très-intéressant, des situations du plus

grand effet, et même quelques vers, en petit nombre à la vérité, que Racine lui-même n'eût pas désavoués, tels que ceux-ci :

Un doux saisissement vient calmer ma douleur.
Toi qui ne m'entends plus, hélas! dès notre enfance,
C'est ainsi que l'amour m'annonçait ta présence....
Mes jours, si vous m'aimiez, seraient purs et tranquilles :
Hélas! qu'aux cœurs heureux les vertus sont faciles!...
Que de doux souvenirs dont le charme suprême
A qui n'est plus heureux tient lieu du bonheur même!

Peut-être ne fallait-il point traiter le sujet de *Gabrielle;* ce qui peut attendrir dans une romance, transporté sur la scène, devient peut-être un spectacle trop cruel, trop déchirant; mais je doute qu'il soit possible de présenter ce sujet avec plus d'art que ne l'a fait M. de Belloy; je doute même que l'on puisse adoucir davantage le trait le plus terrible sans le dénaturer entièrement. Il en a conservé sans doute toute l'horreur, mais il y a mêlé tout le pathétique, tout l'attendrissement dont la situation pouvait être susceptible. Le caractère de Fayel, révoltant dans l'histoire, excite dans la tragédie encore plus de pitié que d'effroi; sa vengeance est atroce, mais les circonstances qui la préparent lui donnent les motifs les plus apparents. L'idée d'offrir à Gabrielle le cœur de son amant ne vient pas de lui, c'est Coucy lui-même qui la lui a suggérée, c'est d'un gage inventé par l'amour le plus tendre que sa jalousie a fait l'instrument du plus affreux supplice. Ces deux sentiments, rapprochés l'un de l'autre, produisent une impression mêlée d'horreur et de tendresse, d'indignation et de pitié; et ce n'est qu'en mêlant ces deux sentiments qu'on pouvait entreprendre de sauver ce que le sujet en lui-même offre de plus révoltant à l'imagination.

Le rôle de Fayel a été joué par le sieur Larive avec beaucoup de chaleur et toute l'intelligence qu'on peut attendre de son âge; mais ce rôle, pour être rendu dans toute son énergie, avait besoin de tout le talent, de toute l'âme, de toute l'expérience du sublime acteur à qui nous devons l'idée d'Orosmane et de Gengis-Khan. Mme Vestris n'a pas été également Gabrielle de Vergy dans tous les moments de son rôle, l'un des plus difficiles qu'il y ait peut-être au théâtre; mais, dans la dernière scène, elle a porté l'illusion au dernier degré : ses regards en découvrant la coupe,

les sanglots qui lui échappent, l'image de la mort qui se répand sur tous ses traits, toute cette pantomime est d'une vérité déchirante et suffirait seule pour nous donner la plus haute idée et de la sensibilité de son âme et de la supériorité de son talent. Quel dommage que sa voix ne soit pas plus flexible et se refuse trop souvent à la vérité des nuances qu'elle voudrait exprimer, et que son âme discerne avec tant de justesse et de profondeur!

Le jugement du public ne paraît pas encore fixé sur le mérite de *Gabrielle*; il me semble cependant que ceux qui en jugent avec le moins de prévention s'accordent assez généralement à regarder cette pièce comme le meilleur ouvrage de M. de Belloy. Ah! quelle tragédie si M. de Voltaire ou Racine l'eût écrite!

— *Ernelinde*, qu'on vient de remettre sur le théâtre de l'Académie royale de musique[1], a eu beaucoup plus de succès à cette reprise que dans sa nouveauté. Le spectacle du premier acte est plein d'action et de mouvement : il y a dans les autres des vers qui, pour être de Poinsinet et pour avoir été corrigés par M. Sedaine, n'en sont pas moins beaux; mais la marche en est plus pénible et plus embrouillée. Philidor a fait dans la musique de cet opéra plusieurs changements heureux. Il faut convenir cependant que son récitatif n'y a pas gagné beaucoup. Aussi sauvage, aussi barbare que celui du chevalier Gluck, il est moins rapide et surtout moins expressif. On en est dédommagé par la beauté des chœurs, quoique un peu bruyants et surchargés de notes, par le pathétique de quelques duos, et par plusieurs airs de la facture la plus brillante et de l'expression la plus noble. Je ne connais aucun morceau de musique théâtrale qui fasse plus d'effet que le superbe monologue d'Ernelinde :

Où suis-je? quel épais nuage
Me dérobe l'éclat des cieux?

et le magnifique chœur du premier acte,

Jurons sur nos glaives sanglants, etc.

M. Gluck dit que « cet opéra est une montre richement montée, garnie de pierres les plus précieuses, mais dont le mouve-

1. Cet opéra avait été représenté le 24 novembre 1767 sous ce titre, et repris le 14 janvier 1769 sous celui de *Sandomir*; voir t. VIII, p. 262.

ment intérieur ne vaut rien. » On a commencé les répétitions de son *Armide*.

— On a publié, sous le nom du baron de ***, chambellan de Sa Majesté l'impératrice-reine, des *Mémoires philosophiques*[1], avec cette épigraphe : *Sed hoc habes quia odisti facta Nicolaïtarum quæ et ego odi.* (APOC., ch. II.) Cet ouvrage est orné de quelques gravures à la manière noire. Celle du frontispice représente la Religion qui découvre une caverne, et la Vérité qui y porte le flambeau; des masques tombés couvrent la terre, des hommes se détournent en fermant les yeux et se dérobent à la lumière de la Vérité.

Le prétendu chambellan de l'impératrice-reine est M. l'abbé de Crillon, et son prétendu roman philosophique est un pamphlet contre les philosophes, où l'on ne dédaigne point de se servir de leurs propres armes pour les combattre, ce qui n'est peut-être pas trop chrétien; et ce qui l'est sûrement encore moins, c'est l'intention manifeste de leur nuire au lieu de chercher à les convertir. On suppose que l'auteur de ces Mémoires est un jeune baron allemand, qui, ayant été élevé par un précepteur français philosophe, c'est-à-dire athée, arrive à Paris plein d'enthousiasme pour la philosophie moderne, brûle du désir de connaître personnellement les idoles de son admiration, les recherche avec beaucoup d'empressement, a l'honneur d'être initié dans tous leurs mystères, et finit par être pleinement désabusé de toutes les préventions qu'il avait eues en faveur d'une secte si dangereuse. Il rencontre d'abord un des chefs du parti dans un café; il le retrouve à la promenade; il est introduit par lui dans plusieurs bureaux d'esprit, et nommément chez une femme qui se charge en passant d'achever son éducation; il est admis aux dîners philosophiques; il assiste à une assemblée solennelle où l'on délibère sur tous les intérêts du corps encyclopédique. Cette assemblée, qui n'eut jamais lieu que dans la tête de M. l'abbé de Crillon, on la gratifie du beau nom de *saturnales;* et tout cela prouve que les philosophes sont une peste d'État, et que tous leurs efforts tendent à miner les fondements du trône et de l'autel.

Quelque violentes que soient les accusations intentées par l'auteur contre les philosophes, il faut lui rendre justice, il y a

1. A Vienne en Autriche, et à Paris, Berton, 1777, 2 vol. in-8°.

une sorte de modération dans les moyens qu'il propose pour les détruire. Il veut qu'on leur accorde une tolérance presque entière; qu'on leur laisse la liberté d'écrire tout ce qu'ils voudront; qu'on les oblige seulement à se nommer à la tête de leurs écrits, et que tous ceux qui auront déshonoré leur plume par des ouvrages contraires aux mœurs, à la religion, au gouvernement, soient simplement exclus de tous les honneurs et de toutes les récompenses littéraires; qu'on les couvre de ridicule, ce qui est la chose du monde la plus aisée; et, si l'on n'y réussit pas, qu'on les enferme aux petites-maisons, ce qui nous paraît à nous beaucoup plus commode et beaucoup plus facile. Voilà tout. La seule objection qu'on pourrait faire à M. l'abbé de Crillon, c'est qu'il n'y a rien de neuf dans son projet; que tous les moyens qu'il indique ont été mis en usage, et que l'*Encyclopédie* subsiste encore.

Quelque faible que soit le livre de M. le chambellan, il a fait une sorte de sensation. Serait-ce parce qu'il a paru sous une forme un peu plus adroite que la plupart des ouvrages de ce genre? Serait-ce parce qu'il est mieux écrit, parce qu'il tient même un peu de ce ton qui a si bien réussi à la doctrine qu'on se propose de rendre odieuse? Tout cela peut y avoir contribué; mais la meilleure raison de l'espèce de faveur qu'il a pu mériter, c'est sans doute la décadence très-sensible du crédit philosophique. Ce siècle sera toujours un siècle de génie et de lumière; mais on ne peut se dissimuler que la philosophie et les philosophes n'aient perdu beaucoup dans l'opinion publique depuis quelque temps, soit que ces messieurs aient compromis dans plusieurs circonstances leur protection et leur dignité, qu'ils se soient avilis eux-mêmes par des intrigues et des querelles scandaleuses, qu'ils aient trahi imprudemment des principes qu'il fallait cacher, ou que leur empire, comme tous les autres, ait subi les vicissitudes naturelles du temps et de la mode. Le désordre et l'anarchie qui ont régné dans ce parti depuis la mort de Mlle de Lespinasse et depuis la paralysie de Mme Geoffrin, prouvent combien la sagesse de leur gouvernement avait prévenu de maux, combien elle avait dissipé d'orages, et surtout combien elle avait sauvé de ridicules. Jamais, sous leur respectable administration, nous n'eussions vu toutes les scènes auxquelles la guerre de la musique a donné lieu; jamais.

Ce qui pourrait bien avoir nui plus sérieusement encore à la considération de nos philosophes, c'est la publication du *Système de la nature*, sans compter que cet ouvrage a révolté le plus grand nombre des lecteurs, qu'il a déplu à beaucoup d'autres, qui ont été fâchés de voir qu'on prodiguait un secret qu'ils voulaient garder pour eux et pour leurs amis ; il a eu le grand inconvénient de rendre toutes les recherches relatives à cet objet parfaitement insipides, parfaitement indifférentes. Que dire, après le *Système de la nature*, qui ne paraisse tout simple et par conséquent très-plat? Le moyen d'être encore neuf, piquant, hardi? Rien n'est plus embarrassant. Quelque opinion qu'on puisse avoir sur le bien ou le mal que cet ouvrage a pu faire à l'humanité, il paraît évident qu'il a gâté à tout jamais le métier de philosophe. C'est un charlatan qui dit son secret ; il se ruine lui-même, et ses confrères avec lui. D'ailleurs cet excès d'audace a donné à toute la secte un caractère dont beaucoup d'honnêtes gens craignent de porter l'affiche, et par là même il a jeté dans le parti un germe de division très-pernicieux aux intérêts du corps. Il y a peu d'hommes qui ne soient ravis d'être comptés dans la classe des esprits forts, des esprits qui pensent librement, mais tout le monde n'a pas le courage de passer pour un athée. Il est résulté de là que beaucoup de gens confondus sous la même catégorie, et qui formaient ainsi un parti très-puissant, se sont divisés et ont fait bande à part. En faut-il davantage pour affaiblir la puissance la mieux établie? Ainsi fut renversé l'empire du fanatisme et de la superstition ; ainsi tombera celui de la philosophie moderne, et le monde n'en suivra pas moins sa marche accoutumée.

ÉPIGRAMME

SUR LES GAZONS NOUVELLEMENT ÉTABLIS DANS LA COUR DU LOUVRE, AUX PORTES DE L'ACADÉMIE.

Des favoris de la muse française
D'Angivilliers rend le sort assuré ;
Devant leur porte il a fait mettre un pré
Où désormais ils peuvent paître à l'aise.

— On vient de donner au théâtre de la Comédie-Italienne

deux opéras qui n'ont guère eu plus de succès l'un que l'autre, *Ernestine* et *Laurette*. Le premier n'a vécu qu'un jour; si l'autre s'est traîné jusqu'à la cinquième ou sixième représentation, ce n'est pas sans beaucoup de peines; on l'a tenu pour mort dès le premier jour.

Les paroles d'*Ernestine* sont de M. de Laclos[1], capitaine d'artillerie, connu par une certaine *Épître à Margot* qui fit quelque bruit sous le règne de Mme la comtesse du Barry; elles ont été retouchées par M. Des Fontaines, auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, du *Mage*, etc. La musique est de M. de Saint-Georges, jeune Américain plein de talents, le plus habile tireur d'armes qu'il y ait en France, et l'un des coryphées du concert des Amateurs.

Le sujet de ce malheureux drame est tiré du joli roman de Mme Riccoboni, intitulé *Ernestine*. On ne pouvait guère choisir un sujet plus agréable, on ne pouvait guère le défigurer d'une manière plus maussade. MM. de Laclos et Desfontaines ont jugé que le fond de ce sujet, plus intéressant que comique, avait besoin d'être égayé par un épisode; ils y ont ajouté un rôle de valet, qui est le chef-d'œuvre de la platitude et du mauvais goût. Le talent de Pergolèse même n'aurait pu soutenir un pareil ouvrage, et la composition de M. de Saint-Georges, quoique ingénieuse et savante, a paru manquer souvent d'effet. On y a trouvé de la grâce, de la finesse, mais peu de caractère, peu de variété, peu d'idées nouvelles.

Laurette est prise du conte de M. Marmontel, connu sous le même titre[2]. Les paroles sont d'un soldat; la musique de M. Méreaux, à qui nous sommes redevables du *Retour de tendresse*, de *la Ressource comique* et de plusieurs *oratorios* exécutés au Concert spirituel.

Toute l'industrie du soldat auteur s'est bornée à estropier le conte, à en prendre le commencement et la fin et à en ôter le milieu. Un jeune seigneur, dans l'opéra comme dans le conte, cherche à séduire la fille d'un pauvre laboureur, mais c'est un jeu qu'il est loin d'exécuter. Cela n'empêche pas que le père,

1. Cet opéra comique, premier ouvrage de l'auteur des *Liaisons dangereuses*, n'est mentionné par aucun de ses biographes. (T.)

2. *Laurette* fut représentée le 23 juillet 1777. L'auteur des paroles est resté inconnu.

instruit de l'amour du jeune homme, ne lui répète exactement toutes les belles choses que lui fait dire M. Marmontel, et sur l'enlèvement, et sur ses suites, et sur la justice qu'il se doit à lui-même. Ce grand pathétique, quelque déplacé qu'il puisse être, n'ayant ni le même intérêt, ni le même motif que dans le conte, a fait le plus grand plaisir au parterre; on a battu des mains, on a demandé l'auteur à plusieurs reprises, et l'on ne s'est calmé qu'après avoir su de M. Suin qu'il était à son régiment. A la bonne heure. Puisse-t-il y faire plus de fortune qu'au Parnasse!

— Un R. P. Griffet, auteur de quelques homélies, vient de nous faire présent d'un ouvrage de sa composition : *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis, dauphin de France, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765, avec un Traité de la connaissance des hommes, fait par ses ordres en 1758*, 2 vol. in-12[1].

On nous apprend, dans un avertissement suivi d'une lettre de feu Mme la Dauphine, datée de Versailles, le 13 mars 1766, que ces Mémoires ont été composés sur ceux que cette auguste princesse avait envoyés à l'auteur, et qu'ils furent rédigés pour elle. Il paraît singulier qu'on ait attendu jusqu'à ce moment pour les faire paraître.

La partie la plus intéressante de ces Mémoires est le récit de la dernière maladie du Dauphin et de sa mort. Tout le reste semble tendre uniquement à justifier ce prince du goût qu'on aurait pu lui soupçonner pour la philosophie, d'après l'éloge de M. Thomas, éloge qui paraît être en effet moins un ouvrage historique qu'un traité sur l'éducation des princes.

S'il est tout simple que l'un ait tâché de faire de son héros un philosophe, on ne doit pas être surpris que l'autre ait voulu en faire un saint : et ne peut-on pas être l'un et l'autre en même temps? Tout ce qui nous afflige dans l'ouvrage du P. Griffet, c'est l'affectation singulière avec laquelle il ne cesse de parler du respect que le prince avait pour les prêtres, et de l'affectation plus singulière encore avec laquelle il croit devoir l'excuser sur le désir qu'il eut de connaître personnellement Montesquieu. M. l'abbé Proyart est plus éloquent encore sur cet article dans l'ouvrage

1. Publiés par l'abbé de Querbœuf. Voir la note de Barbier sur les retranchements qu'on fit subir au *Traité de la connaissance des hommes*.

qui vient de paraître presque en même temps que celui du P. Griffet, et qui est intitulé *Vie du dauphin, père de Louis XVI, écrite sur les Mémoires de la cour, présentée au roi et à la famille royale* par M. l'abbé Proyart.

Ces deux ouvrages ne rappellent pas beaucoup de faits qui importent à l'histoire de ce siècle, mais on y peut recueillir quelques anecdotes intéressantes sur le caractère d'un prince qui s'était fait une grande idée de l'étendue de ses devoirs, et qui désirait avec ardeur de faire un jour la félicité des peuples sur lesquels il devait régner.

La partie historique de l'ouvrage du P. Griffet est donc lisible, souvent même sa narration attache par le naturel et par la simplicité de son style; mais nous ne pouvons pas en dire autant de son *Traité de la connaissance des hommes*. Le seul homme que ce lourd traité puisse apprendre à connaître, c'est l'auteur lui-même, et cette connaissance ne dédommage pas de tout l'ennui qu'elle coûte. Des lieux communs divisés et subdivisés à l'infini, de la manière du monde la plus pénible et la moins propre à donner une seule idée juste, voilà en deux mots l'analyse de ce chef-d'œuvre. Il serait dur cependant de lui disputer l'éloge que lui donna le Dauphin après en avoir lu le plan : « Je vous donne une peine de chien; Dieu veuille vous en récompenser! etc. »

On peut pardonner au P. Griffet l'humeur qu'il témoigne, dans cet ouvrage, contre les philosophes; il est difficile d'aimer des gens à qui l'on ressemble si peu : mais nous ne lui pardonnons pas avec la même indulgence la sortie qu'il fait contre les femmes : « Les femmes, dit-il, ont l'imagination si vive, le raisonnement si court et si superficiel, que leur jugement ne saurait être d'un grand poids, à moins qu'il ne soit question de décider sur la forme et la couleur des ajustements et des parures. » Tout cela nous a paru révoltant, et beaucoup moins ingénieux que le mot de M. l'ambassadeur de Naples; il prétend *que les femmes de Paris n'aiment que de la tête, et ne pensent que du cœur.*

— *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur pendant son séjour à Paris*, avec cette épigraphe : *Meminisse juvat.* Brochure par M. le chevalier Du Coudray, auteur du *Poëme sur le Luxe*, de *l'Égoïste*, et de beaucoup d'autres écrits également inconnus.

Il y a peu de bons ouvrages qui aient été aussi bien vendus

que cette misérable brochure. C'est un recueil de tout ce que l'auteur a pu ramasser dans les gazettes et les cafés de Paris sur les *dits*, *gestes* et *actions* de M. le comte de Falkenstein. Parmi beaucoup d'anecdotes qu'on a lues partout, il s'en trouve quelques-unes de l'invention de l'auteur, et qu'il annonce avec une emphase particulière comme les tenant d'un garçon de la chambre. L'honneur de MM. les garçons de la chambre s'est cru intéressé à lui donner à ce sujet le démenti le plus formel, et l'un d'eux l'a consigné au nom de tout le corps dans le *Journal de Paris*. Par ce trait seul on peut juger du reste. Quand au mérite du style, celui de M. le chevalier Du Coudray est assez connu. Voici deux quatrains de sa façon qui valent bien sa meilleure prose :

PLACET A LA REINE.

Le chantre de Joseph second,
Le mousquetaire poëte,
De Votre Majesté ne *demande* pas un don,
Il en veut à sa cassette.'

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La croix de Saint-Louis est le prix militaire,
J'en serai décoré par le roi dans sept ans.
Un fauteuil est chez vous la palme littéraire;
Dois-je le demander? Non, messieurs, je l'attends.

— *La Paysanne pervertie, ou les Mœurs des grandes villes, ou Mémoires de Jeannette R..., recueillis de ses lettres et de celles des personnes qui ont eu part aux principaux événements de sa vie*, mis au jour par M. Nougaret; 4 volumes in-8°. C'est une mauvaise imitation du *Paysan perverti* de M. Rétif de La Bretonne. Le but de M. Nougaret paraît assez louable, mais on ne pouvait guère y arriver par des détours plus longs, plus ennuyeux. L'action se traîne constamment dans les trois premiers volumes, elle devient tout à coup plus compliquée au quatrième; il y a même un moment où l'on peut croire l'auteur assez embarrassé, quand deux morts subites le tirent lestement d'affaire et finissent l'histoire où elle semblait commencer. Tout l'ouvrage est écrit comme il est fait.

— *Histoire de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs*, par M. de Keralio, major d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, membre de l'Académie royale des sciences de Stockholm, avec cette épigraphe : *Disciplina militaris acriter retenta fauces pontici sinus patefecit.* (VALER. MAX., l. II, chap. VIII.) Deux volumes in-12.

Ces deux volumes ne contiennent que l'histoire de la campagne de 1769, précédée d'une dissertation historique très-savante sur le théâtre de la guerre, et suivie des pièces justificatives, des manifestes, traités, déclarations, lettres de créance, etc., de la généalogie des princes Galitzin et du journal des opérations de l'armée de Sa Majesté Impériale, commandée par le feld-maréchal général prince Alexandre Mikaelowitz Galitzin. Il nous est impossible de juger du mérite de cette histoire quant à la partie militaire. Elle nous a paru écrite en général avec beaucoup d'exactitude et de sagesse. Le seul trait de partialité qu'on puisse reprocher à l'auteur, c'est peut-être son chagrin sur la retraite du prince. Y eût-il jamais un choix justifié d'une manière plus éclatante que celui de M. de Romanzof? Nous osons croire que les campagnes qui ont suivi celle de 1769 sont infiniment plus propres à développer les talents d'un bon historien; nous pensons surtout qu'elles sont susceptibles d'un plus grand intérêt, en ce qu'elles découvrent mieux toute l'étendue des ressources de Catherine II, et ce caractère de sublime grandeur et de générosité qui fait réussir ses plus vastes projets et qui se peint encore dans ses moindres actions.

C'est de ce grand caractère qu'on a voulu nous donner une idée dans l'*Hymne* traduit du russe de M. Warclaw, par M. Chalumeau, gentilhomme servant de M. le comte d'Artois. Il y a dans ce poëme de l'élévation, des traits d'une simplicité vraiment antique, mais on en devine le coloris original plutôt qu'on ne le sent. Le mot de mère, par lequel on a voulu rendre le mot de *Matouschka*, n'a ni la même grâce, ni la même noblesse dans notre idiome que dans l'idiome russe, et ce mot, employé très-souvent par le traducteur, ne l'est pas toujours aussi heureusement qu'il pourrait l'être. On a remarqué la phrase suivante digne de Tacite : *Voyez le Persan, qui depuis vingt siècles est la proie patiente de ses maîtres ou de ses ennemis.*

— *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale, con-*

tenant une collection de lettres écrites sur les lieux par l'auteur à son ami M. Douin, capitaine dans les troupes du roi, ci-devant son camarade dans le nouveau monde, par M. Bossu, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine d'une compagnie de la marine. A Amsterdam, chez Changuyon; un vol. in-8° avec gravures sur les dessins de Saint-Aubin [1].

Ce nouveau voyage n'apprend pas beaucoup de choses nouvelles; les observations qu'il contient sont assez communes, assez mal digérées, et ce n'est pas l'agrément du style qui peut leur donner un grand prix, car tout le livre est fort mal écrit. Cependant on le parcourt avec une sorte d'intérêt. Il règne, dans les récits de M. Bossu, je ne sais quelle bonhomie, quelle candeur, qui inspire de la confiance, et c'est sans doute un grand mérite pour un voyageur. On aime à voir un homme qui dit tout platement ce qu'il a vu, ce qui l'a frappé. Rien ne supplée à cet air de vérité, et cet air seul supplée à beaucoup de choses. Si l'on trouve du caractère, de la finesse, de l'originalité dans les discours qu'il rapporte des sauvages, on n'est jamais tenté d'imaginer que tout cela soit de l'invention d'un homme qui n'a pu prêter aux autres ce qui lui manque si évidemment à lui-même, et cette sécurité attache aux moindres détails.

Parmi plusieurs traits de la philosophie et de l'éloquence indiennes, on distinguerait avec plus de plaisir la fable du jongleur Akansà Fastirichoulabemings et l'élégie plus naïve encore du jeune Rutel Attikaloubenningo, si M. Bossu ne s'était pas avisé de les défigurer par de méchantes rimes.

On trouve encore par-ci par-là, dans ses lettres, quelques particularités assez curieuses sur la superstition des sauvages, sur le culte de leurs manitous, sur leurs fêtes publiques, sur leur manière de faire la chasse, et sur plusieurs parties de l'histoire naturelle du pays. La première lettre contient un récit fort touchant des malheurs qu'entraîna la cession de la Louisiane faite au roi d'Espagne, et l'histoire plus tragique encore de la princesse de Wolfenbutel, épouse du prince czarowitz, et qui, s'il

1. Quatre estampes (dont une pliée) par Gabriel de Saint-Aubin, gravées par C.-F. Le Tellier et J.-B. Louvion. Au bas de la quatrième (Destruction d'une idole), après les mots : *G. de S. A. del.* on déchiffre ces deux mots à peine tracés à la pointe : *et perfect.* C'est, malgré quelques lourdeurs de traits, celle où l'on devine le mieux la main de l'artiste.

en faut croire une tradition du moins fort romanesque, après avoir passé pour morte en Europe, vécut plusieurs années inconnue à la Nouvelle-Orléans, y épousa le chevalier d'Auban, revint en France, fut reconnue à Paris par le maréchal de Saxe, suivit son mari à l'île de Bourbon, où elle resta jusqu'en 1765, à laquelle époque, devenue veuve, elle repassa en Europe, mais y vécut toujours ignorée, les uns disent à Paris, les autres à Bruxelles, où l'illustre maison des Brunswick lui faisait une pension de 60,000 florins, dont cette respectable princesse donnait les trois quarts aux pauvres [1].

— *Seconde Suite d'estampes avec le texte pour servir à l'histoire des mœurs et du costume français.* In-folio [2].

Le principal éditeur de cet ouvrage est M. Eberts, ci-devant banquier. Les dessins, exécutés par M. Moreau le jeune, ont été gravés par différents artistes déjà connus, tels que MM. Martini, de Launay, Helman et autres. On s'accorde à trouver cette suite très-supérieure au premier cahier, qui parut en 1775. Les sujets sont mieux choisis, la composition plus agréable, l'exécution plus détaillée et plus finie; le costume y est rendu sans caricature, avec toute la grâce, toute l'élégance dont il est susceptible, et le goût qui règne dans nos meubles y est presque encore mieux observé que celui de nos ajustements et de nos parures.

Quelle entreprise que celle de vouloir fixer par le burin des objets d'une nature aussi inconstante, aussi légère, aussi fugitive que le sont nos modes! Comment se flatter de pouvoir suivre l'extrême rapidité de toutes leurs vicissitudes, de toutes leurs révolutions? Comment espérer de donner quelque idée de cette multitude infinie de nuances imperceptibles qui les préparent, qui les développent, qui les éloignent, qui les effacent? De quelle manière expliquer la magie de cet art qui ne cesse de surprendre sans étonner, de changer sans déplaire, et qui vieillit tout sans jamais vieillir lui-même?

1. Voir sur les infortunes de cette prétendue princesse, t. IX, p. 324 et 394.

2. Sur cette suite, la plus importante de l'œuvre de Moreau le jeune, autant par la dimension des planches que par la perfection de l'exécution, et sur les réductions et contrefaçons dont elle fut l'objet, voir le *Guide* de MM. Cohen et Mehl, à l'article Restif de La Bretonne. C'est en effet ce fécond excentrique qui rédigea les « historiettes » accompagnant chaque planche. La première *Suite,* publiée en 1775, comprenait 12 planches de Freudenberg, gravées par Ingouf, Romanet, Linger, etc.

Notre auteur, qui paraît avoir vu toutes ces difficultés, ne pouvant les vaincre, a pris le parti de les éluder. Ce ne sont pas les modes particulières de chaque époque, c'est plutôt leur caractère générique qu'il a tâché de saisir et de consacrer dans son ouvrage pour l'instruction des nations les plus lointaines et de la postérité la plus reculée. On peut donc regarder son livre comme une partie très-importante de l'esprit de ce siècle ou, ce qui revient au même, comme un aperçu des systèmes lumineux de Mlles Bertin et du sieur Beaulard.

Le texte du recueil, moins important que les estampes, avec moins de prétention, aurait pu être plus utile et plus agréable. Au lieu d'y voir un ridicule étalage et de philosophie et de sensibilité, on eût désiré d'y trouver des observations relatives à l'art, à l'industrie, au goût, même au goût le plus frivole. Ces observations auraient pu être mêlées d'anecdotes propres à peindre le caractère de nos mœurs et de nos modes. Parmi ces traits, n'eût-on pas cité, par exemple, le propos que tenait l'autre jour un de nos plus merveilleux coiffeurs à la toilette de Mme la comtesse de Boufflers? On lui présentait des pompons à mettre dans les cheveux. « Et que voulez-vous, madame, que je fasse de ces antiquailles? — Mais il n'y a rien de si frais. — Oui, cela était bon autrefois; je crois même avoir employé les pareilles avant-hier; mais aujourd'hui, non, madame, ce ne sera point moi qui vous donnerai ce ridicule. » Il fallut en faire chercher d'autres.

AOUT.

De tous les discours qui ont concouru pour le prix de l'Académie, celui qui ne lui a point été envoyé, celui qui n'a point été vendu publiquement, qui ne l'a pas même été sous le manteau, et dont on s'est contenté de distribuer une centaine d'exemplaires aux portes, est le seul qui ait fait une grande sensation. Ce discours est intitulé *Éloge historique de Michel de L'Hospital, chancelier de France*, avec cette épigraphe : *Ce n'est point aux esclaves à louer les grands hommes.* Quelque soin que l'auteur

de cet ouvrage ait pu prendre pour garder un anonyme impénétrable, il est impossible d'y méconnaître et l'âme et le style de l'homme qui s'est déjà peint lui-même avec tant d'énergie et dans *le Connétable de Bourbon*, et dans l'*Éloge du maréchal de Catinat*, et dans le Discours préliminaire de *la Tactique*. Tout ce que nous connaissons de M. de Guibert porte l'empreinte du même génie, de la force et de la hauteur, beaucoup de négligences et d'inégalités, mais je ne sais quelle ambition, quelle chaleur de caractère qui intéresse parce qu'elle tient à des sentiments de vertu, parce qu'elle n'a rien de factice. L'illusion qui l'élève à ses propres yeux est de bonne foi et l'entraîne toujours vers de grands objets; ses erreurs même annoncent un principe noble et respectable. Quoique ce siècle ait produit beaucoup d'ouvrages infiniment hardis, peut-être n'en est-il aucun qui le soit avec plus de naïveté, ou, comme on dirait en anglais, *with so much cartness*. Une simple analyse en donnerait une idée trop importante.

« La difficulté réelle (de ce sujet), dit l'auteur, est celle qui résulte de l'impossibilité d'écrire l'Éloge de L'Hospital avec la liberté et la vérité qu'il exigerait. En effet, quand les statuts de l'Académie imposent la nécessité de soumettre les ouvrages destinés au concours à la censure de la Sorbonne; quand on a vu cette même Sorbonne se déchaîner contre quelques lieux communs de tolérance répandus dans *Bélisaire* et dans un *Éloge de Fénelon*[1], comment permettrait-elle de louer un homme qui parla toujours le langage de la philosophie et de la raison dans le conseil des rois, qui préserva la France des horreurs de l'Inquisition, qui voulut soulager le peuple en diminuant les richesses du clergé, qui jugea toujours la religion en homme d'État, c'est-à-dire comme une partie de législation nécessaire à maintenir, mais que le gouvernement doit accommoder au plus grand bonheur des hommes; qui de là pencha toujours secrètement vers le calvinisme, parce qu'il le trouvait plus ami de la liberté, de l'industrie et de l'humanité? Comment ensuite, sans tomber continuellement dans des allusions et des parallèles involontaires, louer un ministre qui ne se laissa jamais amollir par la corruption et gouverner par l'intrigue; qui conserva dans sa place

1. Celui de La Harpe.

toute l'intégrité de sa vertu et de son caractère; qui, placé auprès d'un jeune roi, fit tout ce qu'il put pour l'éclairer et pour l'arracher aux mœurs empoisonnées de sa cour; qui fut, en un mot, plutôt le ministre de sa nation que celui du trône, etc. ?

« Plaignons l'Académie de ne pouvoir admettre d'ouvrages d'un ton plus mâle et plus hardi! Telle est sa constitution, telles sont les chaînes dont Richelieu l'investit à sa naissance. Eh! qui sait si cet adroit tyran ne calcula pas, en la créant, que cette institution mettait à jamais la plus grande partie des gens de lettres sous la discipline du gouvernement; que, dès ce moment, jaloux de parvenir aux places qu'elle offrait, et ensuite voulant jouir en paix du frivole honneur d'y être assis, il ne sortirait plus de leur plume rien de grand, rien de fort, rien de libre? Il est permis de prêter cette vue profonde à un homme qui sut combiner avec tant d'art tous les ressorts du despotisme; et, s'il l'eut, il faut convenir qu'elle a été bien parfaitement remplie. »

Après cet exorde, M. de Guibert nous représente le chancelier de L'Hospital comme un de ces exemples que le sort semble produire de temps en temps pour abaisser l'orgueil des hommes fiers de leur naissance et ramener l'ambition des hommes de mérite sans aïeux.

On peut faire de graves reproches à cet ouvrage; mais il en est un qu'on ne saurait lui faire avec justice, c'est celui de ne pas intéresser. Que le style n'en soit point du tout académique, que l'on y trouve des vues aussi fausses que hasardées, que le sujet ne paraisse nullement approfondi, que la partie de la législation, la partie la plus étendue et la plus importante, ne soit point assez développée, on conviendra de tout; mais la lecture de cet Éloge n'en attachera pas moins, elle n'en inspirera pas moins une grande estime pour le panégyriste, une profonde admiration pour son héros. En quittant le livre, on conservera sous les yeux l'image d'un grand homme, peut-être même l'illusion flatteuse d'avoir vécu quelques heures avec lui, et de tous nos Éloges couronnés il en est bien peu qui laissent une si douce impression.

ÉNIGME

FAITE, IL Y A DIX OU DOUZE ANS, PAR M. VALDEC DE LESSART, ADJOINT AUJOURD'HUI A LA CHARGE DE SURINTENDANT DES FINANCES DE MONSIEUR [1].

A la ville ainsi qu'en province
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince;
Robuste cependant, et même fait au tour.
Mobile sans changer de place,
Je sers, en faisant volte-face,
Et la robe et l'épée, et l'Église et la cour.
Mon nom devient plus commun chaque jour;
Chaque jour il se multiplie
En Sorbonne, à l'Académie,
Dans le conseil des rois et dans le Parlement :
Par tout ce qui s'y fait on le voit clairement.
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu chercheras bien loin,
Quand tu pourrais peut-être avec un peu de soin
Me rencontrer sur tes épaules.

Le mot de l'énigme est une *Tête à perruque*.

— *L'Amant bourru* est une pièce qu'il faudrait placer parmi les chefs-d'œuvre du théâtre français, si le succès d'un ouvrage pouvait en constater le mérite. M. Monvel qui en est l'auteur, a joué lui-même le rôle de Montalais, et a reçu en paraissant un hommage bien flatteur. Montalais trouve ses amis dans la tristesse, et leur en demande la cause. « Est-ce, dit-il, parce qu'on juge aujourd'hui mon procès? — *Il est gagné!* » s'est écrié un particulier, et tout le public a répété : *Il est gagné!* Après la pièce, l'auteur a été demandé avec transport, ainsi que le sieur Molé, qui a rendu le rôle principal avec l'intelligence et la vivacité qui caractérisent ce comédien. Pendant qu'ils recevaient tous deux les applaudissements les plus vifs, Monvel, par un excès de reconnaissance, malgré la présence de la reine et de

1. Grimm (t. VIII, p. 203) a cité cette énigme comme étant de Voltaire, et nous n'avons point rectifié son dire; mais Beuchot (Voir *OEuvres* de Voltaire, édition Garnier frères, t. X, p. 463) établit qu'elle appartient au chevalier de La Touraille, qui en a réclamé la paternité dans son *Nouveau Recueil de gaieté et de philosophie* (1785, t. I, p. 161).

la famille royale, a sauté au cou de son camarade, et les applaudissements ont redoublé.

— M. Bailly, dans sa nouvelle *Histoire de l'astronomie*, et dans ses *Lettres sur l'origine des sciences et des arts*, attribue les premières observations sur le lever et le coucher des étoiles à un peuple qui vivait sous le parallèle de 49 degrés; et comme, selon lui, l'Europe était alors dans la barbarie et dans l'ignorance, ce peuple ne pouvait exister que dans la partie septentrionale de l'Asie. Ces assertions, ces suppositions ont paru à M. l'abbé Baudeau attentatoires à la réputation des Gaulois, ses aïeux, et de leurs anciens druides. Il a donc pris fait et cause pour eux, et s'est décidé à rendre plainte contre M. Bailly. Ses griefs sont exposés dans un factum intitulé *Mémoire à consulter pour les anciens druides, contre M. Bailly, de l'Académie des sciences.* Pour justifier cette plainte, M. Baudeau cherche à démontrer, par une foule de citations, que les anciens druides gaulois étaient aussi savants, aussi philosophes, aussi connus que les mages de Perse, les brachmanes de l'Inde et les prêtres égyptiens; qu'ils avaient soin d'observer les astres; qu'ils avaient fait des recherches et des découvertes sur la grandeur de la terre, et qu'enfin les plus anciens monuments et les plus vieilles traductions, adoptées par M. Bailly lui-même, semblent indiquer le pays des druides gaulois comme un de ceux qui possédèrent les premières connaissances philosophiques.

Le vengeur de la gloire des druides ayant rapporté tous ses moyens justificatifs, conclut « que M. Bailly soit condamné à composer et à publier incessamment un troisième ouvrage, dont il aura soin de lire les essais dans les assemblées publiques de l'Académie des sciences; lequel ouvrage sera aussi savant, aussi curieux, aussi bien écrit que les deux premiers, afin d'être également recherché des lecteurs; et qu'en icelui soit contenue la réparation d'honneur la plus authentique aux peuples gaulois, celto-scythes, hyperboréens, illyriens ou phrygiens d'Europe et à leurs druides; que M. Bailly soit tenu de les reconnaître, sinon comme premiers fondateurs des sciences et des arts, même dans la Phrygie asiatique, dans l'Assyrie et dans la Perse, au moins comme très-anciens, très-savants et très-renommés philosophes et astronomes. — Pour les vieux druides gaulois, l'abbé Baudeau. »

Tel est ce Mémoire, qui a été publié sans doute plutôt pour faire connaître l'érudition de l'auteur que celle de ses clients. Quels que soient nos sentiments sur les connaissances des anciens druides, nous nous garderons bien de révoquer en doute celles de M. l'abbé Baudeau; mais si nous avions un conseil à lui offrir, ce serait de renoncer à la folle ambition d'être plaisant en dépit de la nature, et de ne plus donner à ses ouvrages des titres qui qui promettent une gaieté qu'il n'est point en état de soutenir.

— Tandis que, sous une forme plaisante et légère, l'abbé Baudeau demeure toujours sérieux et pesant, le chevalier Du Coudray, sous un titre très-grave, a conservé le talent d'être excessivement risible. La nouvelle production du chantre de Joseph II est intitulée *Lettre au public sur la mort de MM. de Crébillon, censeur royal; Gresset, de l'Académie française; Parfaict, auteur du Théâtre français*, par l'auteur des *Anecdotes de l'Empereur*[1].

Quoique la mort rende tous les mortels égaux, on est d'abord un peu surpris de trouver ce M. Parfaict en si bonne compagnie; mais on l'est bien davantage lorsqu'on voit la distribution de cette brochure inconcevable. Quatre pages seulement y sont consacrées à MM. de Crébillon et Gresset, tandis que les faits et gestes de M. Parfaict en occupent trente. C'est en vain qu'on chercherait à donner une idée de cet ouvrage : pour connaître la manière de M. Du Coudray, il faut entendre M. Du Coudray lui-même. « J'ai crayonné, dit-il, l'Éloge historique de feu M. Saint-Foix... j'ai aussi jeté quelques fleurs sur la tombe de MM. de Belloy et Colardeau; ce dernier surtout a su tirer de ma *verve* une assez longue élégie en prose, ou, si le lecteur *épilogue*, une espèce d'oraison funèbre en forme d'entretien dans les champs Élysées. Aujourd'hui j'ose entreprendre de crayonner les Éloges historiques de M. de Crébillon, censeur royal, M. Gresset, de l'Académie française, et M. Parfaict, auteur de l'*Histoire du Théâtre français*. J'entre en matière. »

M. Du Coudray nous apprend donc que Jolyot de Crébillon est né le 12 février 1707, qu'il a fait plusieurs ouvrages, entre autres *le Sopha, s'il est permis de le citer*, et qu'il est mort âgé de soixante-dix ans, après avoir rempli avec une édification tou-

1. 1777, in-8°.

chante ses devoirs de chrétien. Telles sont les *fleurs* que notre auteur *jette sur la tombe* de M. de Crébillon ; encore ne sont-ce pas des fleurs de son jardin, car il convient les avoir tirées d'une feuille périodique, intitulée *Avis divers*, et « cela, dit-il, parce que j'appuie toujours mon sentiment[1] ». Le chevalier Du Coudray passe à son ami Claude Parfaict, dont il fait une assez longue élégie en prose. Nous nous contenterons d'en citer un morceau : « M. Parfaict jouissait d'une pension de douze cents livres qu'il avait obtenue par le canal de Mme de Pompadour. Ses mœurs ont toujours été pures, ses amours chastes ; *il a manqué* de se marier à une demoiselle *de La Force*. On ne lui a point connu de maîtresse, quoique plusieurs femmes aient eu de l'inclination pour lui. Il n'a jamais mal parlé de personne; son caractère était liant et doux; paresseux, même négligent, inepte aux affaires, mais très-capable de les bien conduire, donnant de bons conseils et ne s'en servant jamais, etc. *Peut-être que l'amitié m'emporte trop loin ;* mais c'est la vérité qui m'arrache ce faible éloge des vertus physiques et morales de M. Parfaict. »

COUPLETS DEMANDÉS A M. MARMONTEL

PAR Mlle NECKER[2], POUR ÊTRE CHANTÉS PAR ELLE,

SUR LA GUÉRISON DE MADAME SA MÈRE.

Air de la romance du *Barbier de Séville*.

Moi qui goûtais la vie avec délice,
Dans un instant j'ai connu le malheur.
Belle maman, témoin de ta douleur,
J'ai dit : Pour moi la vie est un supplice.

En me donnant la plus digne des mères,
Ciel ! tu m'as fait le plus beau des présents;
Daigne veiller sur ses jours bienfaisants,
Ou tes faveurs me seront trop amères.

Oui, je crains moins la douleur pour moi-même,
A tous ses traits je suis prête à m'offrir :

1. M. Du Coudray traite M. Gresset avec autant de bonté que M. de Crébillon, *toujours en appuyant son sentiment*. (MEISTER.)
2. Depuis Mme de Staël.

Les plus grands maux, c'est ceux qu'on voit souffrir
A des parents qu'on révère et qu'on aime.

De mille maux l'essaim nous accompagne;
Mais sont-ils faits pour un être accompli?
Ah! d'un objet de vertus si rempli
Que la santé soit au moins la compagne.

Dans les hameaux on nous dit qu'elle habite,
Et qu'elle suit la douce obscurité.
De la nature en sa simplicité
Jamais maman n'a passé la limite.

Des purs esprits l'essence est impassible;
Ma mère a droit à cet heureux destin.
Ciel! n'as-tu pas réuni dans son sein
Un esprit pur avec un cœur sensible?

Un Dieu, touché de mon humble prière,
A fait cesser le mal qui m'accablait.
Dans ce moment, hélas! il me semblait
Qu'un jour nouveau me rendait la lumière.

J'ai reconnu combien mon âme est tendre;
A quelque chose ainsi malheur est bon.
Dieu! gardez-moi de pareille leçon,
Je n'aurais pas la force de la prendre.

COUPLET AJOUTÉ PAR M. NECKER.

De mon papa voyez l'amour extrême :
Rien, m'a-t-il dit, ne peut vous désunir.
Un seul instant pourrait tout me ravir;
Ah! par pitié, prenez soin de vous-même.

— Le 25 août, fête de Saint-Louis, le prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Éloge du chancelier de L'Hospital*, a été adjugé au discours de l'abbé Remy. M. d'Alembert en a fait la lecture, et le public, par ses applaudissements, a rendu justice au mérite de l'ouvrage et au choix de l'Académie. M. de Saint-Lambert, faisant les fonctions de directeur en l'absence de M. le duc de Nivernois, déclara que les honneurs de l'*accessit* avaient été accordés au discours de l'abbé Talbert et à celui d'un auteur anonyme. L'Académie a fait une mention honorable d'un ouvrage de

M. Doigny et d'un autre de M. Le Hoc; elle a fait aussi une mention particulière d'un discours que son excessive longueur n'a pas permis d'admettre au concours, mais auquel elle a rendu les témoignages les plus flatteurs, en invitant l'auteur à le publier. Ce discours est du marquis de Condorcet. M. de La Harpe a lu ensuite une traduction libre du premier chant de la *Pharsale*; et quoique cette traduction soit abrégée, elle a paru longue. M. d'Alembert a terminé la séance par la lecture d'un *Éloge de l'abbé de Choisy*, qui a été très-applaudi. Nous aurons l'honneur de mettre sous vos yeux un extrait du discours couronné et de celui du marquis de Condorcet. Pour suivre L'Hospital dans la carrière du magistrat, à la tête des finances et dans les fonctions de chancelier, il a fallu nécessairement entrer dans des détails qui semblent convenir plutôt à l'historien qu'à l'orateur. L'abbé Remy a senti ce défaut de son sujet; mais il n'a pas cherché à le vaincre, et peut-être doit-on lui savoir gré d'avoir sacrifié une partie de sa propre gloire à celle du grand homme qu'il a voulu faire connaître.

« Éloignez-vous, dit-il, importune dignité de l'éloquence, soyez à jamais bannie de nos discours, si vos mouvements et vos couleurs sont incompatibles avec ces détails. Sacrifierons-nous à des inconvenances oratoires les opérations les plus honorables à la mémoire du chancelier? » Pour dédommager cependant le lecteur de la sécheresse de ces détails, l'abbé Remy a su égayer son discours par des tableaux qui prouvent au moins autant de talent pour la satire que pour l'éloge. L'Hospital, jeune encore, est pourvu par Henri II d'une charge de maître de requêtes. « Qu'est-ce qu'un maître des requêtes? Osons le dire devant les hommes éclairés et vertueux qui rendent parmi nous cette dignité respectable, c'est quelquefois un magistrat moins dévoué à la patrie qu'à la fortune, qui, placé entre l'homme de cour et l'homme d'État, errant sous les portiques de la faveur, suit de l'œil les idoles qu'on y révère, compte les heureux, attend les disgrâces, combine les intérêts, les événements, les hasards, et considère sa charge comme un degré pour s'élever aux honneurs. » L'Hospital rétablit l'ordre dans le domaine, protège l'orphelin, circonscrit le droit des substitutions, corrige les abus qui s'étaient glissés dans l'administration des charités publiques, réforme la jurisprudence, la débarrasse des usages barbares qui la désho-

noraient, et détruit l'usure en fixant l'intérêt légal de l'argent. « Il est temps, dit l'auteur, de soulager ceux que le poids de tant de vertus et de lumières aurait fatigués. Apprenons-leur que L'Hospital, si souvent attaqué par la calomnie, encourut une fois la juste censure de ses concitoyens. Son aveugle amitié pour un homme attaché à son service lui dérobe pendant quelque temps ses concussions et sa criminelle avidité. Sourd aux cris du public, le chancelier ne veut rien approfondir, et le bandeau de la prévention ne laisse plus aucun accès aux plaintes de l'opprimé. Le conseil est obligé d'informer et de rendre un arrêt contre le coupable. Le jour luit enfin. L'Hospital découvre avec humiliation qu'on abusait de sa confiance; il est réduit à s'affliger, pour avoir cru au désintéressement et à la probité. Il chasse le subalterne infidèle, c'était un acte de justice; mais ce qui peut-être nous étonnera, c'est que le premier commis n'obtint ni pension ni brevet honorable. » Le public, toujours disposé à la malignité, n'a pas manqué de comparer cette prévention du chancelier à celle qu'un ministre austère et vertueux a eue de nos jours pour un subalterne généralement décrié, qui cependant a trouvé dans sa disgrâce des moyens de consolation qui manquaient au premier commis, son prédécesseur. Si les opérations de finance et la réforme des lois n'ont offert à l'orateur qu'un champ stérile et ingrat, la conduite de L'Hospital dans les disputes de religion qui firent le malheur et l'opprobre de la France, lui présentait un sujet plus susceptible d'éloquence peut-être, mais difficile à traiter dans un ouvrage qui passe sous les yeux de la Sorbonne. C'est cependant dans cette partie de son discours que l'abbé Remy a mérité le plus d'applaudissements; et la hardiesse avec laquelle il a défendu les droits de l'humanité, sans blesser la religion dont il est le ministre, fait également honneur à l'orateur, à sa patrie et à son siècle. « Quand L'Hospital apprend que le massacre (de la Saint-Barthélemy) est général, que la France n'est plus qu'un théâtre de carnage, alors il rougit d'être Français, il n'ose plus même en parler l'idiome, et sa douleur s'échappe en ces mots : *Excidat illa dies!* Vieillard infortuné, tu pressens qu'un jour nous partagerons ton indignation profonde, et qu'humiliés sous le mépris et l'horreur de tous les peuples, nous voudrons arracher de nos fastes le récit de cette exécrable journée. Tu pensas bien de nous. Je te rends grâce au nom de mes concitoyens : ce

beau mouvement de ton âme parvenu jusqu'à nous sera transmis à nos neveux, ils répéteront d'âge en âge, rassemblés autour de ta statue : *Excidat illa dies !* »

C'est ainsi que finit le discours de l'abbé Remy. Celui du marquis de Condorcet est écrit avec moins de pureté, d'élégance et d'harmonie, mais avec plus de feu, d'énergie et de mouvement. « Forcé, dit-il, de m'arrêter sur une longue suite de désordres et de barbaries, je ne parlerai point de sang-froid de ce qu'il est impossible de voir sans indignation. Eh ! pourquoi craindrais-je de haïr les ennemis de ma patrie? C'est le seul genre de haine dont le sentiment ne soit point pénible. Malheur au peuple où cette haine ne régnerait plus que dans un petit nombre d'âmes échappées à l'avilissement! Malheur surtout à la nation où elle serait regardée comme un ridicule ou comme un crime, où l'on donnerait le nom de raison à l'indifférence pour les maux publics!... » Voici comme M. de Condorcet parle de la mère de François II. « Catherine de Médicis, qui durant la vie de Henri II n'avait été jalouse que du crédit de la duchesse de Valentinois, vit avec douleur, sous le règne de son fils, le crédit passer entre les mains de Marie Stuart et de ses oncles. Avide de pouvoir, et ne sachant ni s'en servir ni le conserver, lâche dans le danger, mais insultant avec audace à l'opinion, aux lois, au bonheur du peuple, se livrant au crime sans remords et le regardant comme un simple moyen de politique ; se croyant plus habile à mesure qu'elle augmentait la liste de ses atrocités, mais affable et sachant se faire aimer de cette classe d'hommes, malheureusement trop nombreuse, qui pardonne aux princes d'oublier dans leur conduite qu'ils sont des hommes, pourvu que dans leurs manières ils paraissent s'en souvenir quelquefois ; bienfaisante, mais de cette bienfaisance qui est utile aux courtisans et funeste aux peuples, telle était Catherine... » C'est par des portraits pareils que M. de Condorcet relève le caractère vertueux, et les talents plus solides encore que brillants, du chancelier de L'Hospital. Après l'avoir accompagné, comme l'abbé Remy, dans toute sa carrière publique, notre auteur le suit dans sa retraite. « Pauvre et retiré à la campagne, il y fut tel qu'il avait été à la cour, où il avait donné un exemple de frugalité digne des héros de Rome ancienne. Pendant son ministère, sa conversation instructive et agréable, formée d'un mélange piquant de philosophie et de littérature,

faisait le seul plaisir de sa table. On n'y servait qu'un seul plat de viandes bouillies. Modernes Apicius, pardonnez à la *bassesse* de ces détails; daignez songer que les dépenses des gens en place sont payées par le peuple et que l'homme de bien qui se défie d'autant plus de ses forces que lui seul s'en défie, se conduit dans les grandes places de manière à n'avoir pas même de privation à s'imposer lorsque son devoir lui ordonne de les quitter. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. GRIMM.

De Peterhoff, 18 juillet 1777 [1].

« Il a régné pendant tout le séjour du comte de Gothland une grande aisance et beaucoup de gaieté dans le commerce des deux têtes couronnées. Il y a eu aussi beaucoup de présents de faits de part et d'autre. Catherine a commencé à son ordinaire. A mesure que le roi a vu les différentes manufactures, il en a reçu des échantillons ; comme des tapisseries de haute lisse, des services de porcelaine, un grand fourneau ou poêle de porcelaine, une grande quantité d'étoffes riches des fabriques de Moscou, dont il s'est fait faire des habits tout de suite, et qu'il a portés pendant son séjour ici. Comme il désira d'avoir, en qualité de chevalier de Saint-André, le second ordre de Russie, Alexandre Newski, l'impératrice lui en donna les marques en diamants, dont une seule pierre est du prix de trente mille roubles. Quelques jours après elle lui donna une canne à pommeau de diamants avec une ganse de grosses perles, terminée par une houppe de diamants. Cette canne, qui fut donnée avec une tournure charmante, est une bagatelle de soixante mille roubles. Il y a au-dessus du pommeau aussi une pierre de vingt-cinq à trente mille roubles. Le roi donna à l'impératrice, la surveille de son départ, un rubis d'une grosseur unique et qu'il n'est pas aisé d'estimer, et un souvenir avec son portrait enrichi de diamants; sur les tablettes il y a des vers français de la main du roi. Mme la grande duchesse a eu pareillement un souvenir avec son portrait, et monseigneur le grand-duc une bague avec son portrait. Toute la suite du roi

1. Chéron et Thory, qui ont publié cette lettre dans le *Supplément* de 1829, disent qu'elle ne figure dans les manuscrits qu'en extrait. Elle manque dans le manuscrit de Gotha, mais nous la plaçons ici à la date approximative où Meister dut la recevoir, parce qu'elle appartient plutôt à la chronique quasi officielle qu'à la correspondance intime.

a eu de magnifiques présents de l'impératrice; les deux sénateurs de superbes boîtes, avec le portrait, le même dont Sa Majesté m'a honoré, tous les autres de superbes boîtes; M. de Troll, général des galères, dans sa boîte une très-belle bague, et l'impératrice lui fit dire que la bague était pour les soins qu'il avait eus du roi pendant son voyage. L'équipage du roi a eu de l'impératrice une gratification de mille ducats. Le roi, de son côté, a donné aux princes Orlof et Potemkin à chacun son portrait entouré de fort beaux diamants. Il a donné de très-belles boîtes, ornées de son portrait, aux principaux ministres; et aux autres officiers de la cour qui ont eu quelque service auprès de lui, de très-belles bagues. Au dernier souper l'impératrice et le roi seuls ne se sont pas mis à table; ils ont fait le tour derrière les chaises, et moyennant cela je les ai eus longtemps, et à diverses reprises, derrière la mienne. On ne soupe pas bien avec une telle *terdirnüng*[1], mais heureusement je ne soupe pas. Le roi voulait que l'impératrice m'ordonnât d'aller en Suède; l'impératrice dit qu'elle n'avait pas le droit de me rien ordonner, et moi je dis que M. le comte de Gothland m'avait attiré de l'impératrice une dureté et une humiliation d'autant plus injustes que personne au monde n'avait jamais eu plus de droit de me commander malgré elle et malgré moi, ce qui est bien vrai à la lettre. Un peu avant qu'on se levât de table, le roi s'éclipsa après avoir[2]... à Oranienbaum pour s'embarquer tout de suite; il y trouva M. de Soritz, un des *flugel*[3] de l'impératrice, qui lui présenta, de la part de Sa Majesté, une superbe fourrure de renard noir, du prix de quinze mille roubles. Le roi fit le porteur sur-le-champ grand-croix de l'ordre de l'Épée. Il alla s'embarquer tout de suite sur son yacht à Cronstadt. Le vent était bon, mais il devint contraire dans la journée d'hier, et le soir on n'avait pas encore perdu les bâtiments du roi de vue au port de Cronstadt. Durant tout le mois que le roi a passé ici, l'impératrice et le grand-duc ont constamment porté les marques de l'ordre des Séraphins, et le roi celles de l'ordre de Saint-André.

« Je viens, monsieur, de faire le nouvelliste. Je devrais actuellement ajouter ce qui a été dit souvent à table, dans les conver-

1. Livrée.
2. Il manque ici quelques mots.
3. Adjudants.

sations entre les deux têtes couronnées, mais cela passerait les bornes d'une gazette et d'une lettre. L'impératrice a dérogé à son habitude de se retirer à huit heures. Elle a fait servir le souper alternativement dans les différents pavillons qui entourent Peterhof ou à Oranienbaum, et, sans s'y mettre à table, elle y a toujours été d'une humeur charmante. Le roi m'a souvent dit ce que j'ai dit à tout le monde depuis quatre ans, qu'on ne peut se faire une idée de Catherine quand on ne l'a pas vue. A ces soupers, l'impératrice créait ordinairement une hôtesse parmi les dames de la cour, et le lendemain elle lui envoyait un beau présent en diamants, pour la remercier du bon souper qu'elle lui avait donné.

« Actuellement j'ai fini; et si vous voulez, monsieur, à votre ordinaire, me donner une marque de bonté, comme je suis écrasé d'affaires en ce moment-ci, j'oserais vous supplier de faire faire, par un secrétaire de confiance, un extrait de ces détails, et des copies pour les personnes ci-après nommées. Vous auriez la bonté de mettre en tête de ces détails que, ne pouvant leur écrire dans ce quart d'heure, j'ai eu recours à une personne inépuisable en bons procédés pour moi, pour leur faire passer ces détails tout de suite comme je les ai pu mander fort à la hâte et à la personne en question... Heureusement ce griffonnage s'adresse à l'amitié indulgente, qui se contentera du style de gazetier broché très à la hâte, parce que huit jours plus tard cela n'aura aucun prix. J'ai oublié que le roi a fait donner quatre mille roubles à la livrée de la cour qui l'a servi. »

SEPTEMBRE[1].

PROVERBE.

PAR M. SEDAINE.

Ce proverbe a été composé pour être représenté par Mme la princesse de Piémont, Mme Élisabeth de France, et M. le comte

1. *Le Journal de Paris* du 13 septembre 1777 contient la lettre suivante, qui nous a été signalée par M. G. Desnoiresterres et que l'on peut sans hésitation attribuer à Meister, Allemand d'origine et doublement qualifié pour défendre son « patron » contre Palissot. Grimm venait à cette époque de quitter Peterhoff et rentrait en France, comme nous l'avons dit, par la Suède, le Danemark et la

d'Artois, dans leur enfance. Le même auteur en avait fait plusieurs autres pour le même objet; mais on ne les a pas jugés aussi convenables, et ils n'ont pas été représentés, parce que la

Prusse. La note que réfute cette lettre est placée au bas de trois vers déjà cités en note, t. V, p. 465.

Et le brevet en forme d'apostille,
Signé par Grimm et scellé par l'auteur,
Fut mis au bas du *Père de famille.*

L'édition des *OEuvres complètes* de Palissot est celle qui porte la rubrique de Liége, Plomteux, 1777, 7 vol. in-12. *La Dunciade* fait partie du tome III, et non du tome II.

« MESSIEURS,

« Je viens de relire *la Dunciade*, telle qu'elle a été définitivement publiée dans le second volume des *OEuvres* de M. Palissot, c'est-à-dire revue, corrigée, augmentée de plus de trois cents vers nouveaux, enrichie de commentaires historiques, critiques et satiriques, embellie de superbes gravures et munie en un mot de tous les passeports nécessaires pour la faire aller sûrement à la postérité.

« J'y ai remarqué, à mon grand étonnement, une épigramme dirigée contre ma nation, qui n'avait pas vraiment besoin de figurer dans le *Tableau de l'état actuel de la littérature française*. Elle se trouve page 38, où l'auteur, après s'être égayé sur le compte de M. D ***, observe fort judicieusement que M. Grimm est l'unique admirateur qui soit resté à ce héros de la philosophie. Il est vrai, ajoute-t-il, que M. Grimm est Allemand.

« Je suis patriote, messieurs, ce défaut m'est commun avec la plupart des gens de mon pays, dont l'amour-propre ne se croit pas encore intéressé à déprimer, à calomnier même le peuple germanique. Jugez par là combien mon orgueil national a dû être blessé par cette pointe, que beaucoup de personnes très-honnêtes, qui ne sont ni des philosophes ni des Allemands, ont trouvée passablement mauvaise. J'allais vraiment la dénoncer aux érudits d'au delà du Rhin et de la Meuse, fleuves fameux qui forment, comme tout le monde sait, une limite naturelle entre l'esprit et la bêtise, mais la réflexion est venue m'arrêter au milieu de mes projets de vengeance.

« Nous avons le malheur, nous autres Allemands, de raisonner : c'est encore une qualité qui nous distingue essentiellement de quelques-uns de nos voisins. Or, tout en réfléchissant sur la remarque de M. Palissot, j'ai découvert que, bien loin de renfermer rien d'offensant pour ma personne, c'est une louange délicate que cet auteur a donnée à M. Grimm, et qu'il y fait d'ailleurs la réparation la plus honorable à M. D. En effet, cette remarque, en apparence si maligne, ne signifie-t-elle pas au fond qu'à la vérité, M. D., ce héros de la philosophie, n'a plus guère d'admirateurs en France, mais qu'il lui reste M. Grimm, compatriote des Puffendorf, des Leibnitz, des Wolff, des Reimarus, des Mayer, etc., et originaires du même pays qui a vu naître Joseph II, Frédéric II et Catherine II? Convenez, messieurs, que rien n'est plus fin et plus agréable que ce compliment que M. Palissot a fait à M. Grimm, et qu'il n'aurait jamais pu effacer d'une manière plus authentique et plus flatteuse l'impression que mille sarcasmes lancés contre M. D. avaient pu faire sur ses lecteurs.

« Je m'applaudis d'autant plus de cette découverte qu'elle répand un jour

* Diderot.

scène est à la Bastille, et qu'un prisonnier en force les portes, ce qui est d'un très-mauvais exemple.

PERSONNAGES.

MERCURE.
LA RICHESSE.
LE PLAISIR.
LA SANTÉ.
LA VERTU.
UN SAGE.

(Le lieu représente le salon ou le cabinet d'un philosophe. Sur un bureau, des rouleaux antiques; au lieu de livres, le buste de Socrate; des outils de mathématiques, des compas, des sphères, etc.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LE SAGE, après avoir mesuré avec un compas quelques parties de la sphère terrestre.

Les hommes perdent bien le fruit de cette étude, si la connaissance de l'univers leur fait oublier ce qu'ils doivent d'affection envers leurs semblables, et de reconnaissance envers les dieux. Mais... qui frappe à ma porte? Elle est toujours ouverte. Entrez, entrez, qui que vous soyez, puissiez-vous me fournir une occasion de vous obliger!

SCÈNE II.

LE SAGE, MERCURE.

MERCURE. — Je suis Mercure.

LE SAGE. — Mercure! ô ciel!

MERCURE. — Jupiter, importuné par les prières des mortels, ne sait plus que penser de leurs demandes. Tous, dans leurs vœux, supplient sa bonté de leur accorder la santé, le plaisir, la richesse; peu d'entre eux demandent la vertu. Serait-il donc vrai que pour

merveilleux sur les dispositions secrètes des coryphées de la littérature française. Et je serais bien trompé si, en partant de ce point heureusement trouvé, nous ne parvenions pas, de découvertes en découvertes, de raisonnements en raisonnements, à donner une explication très-honnête aux oracles que M. M*** prononça touchant la musique de M. Gluck.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« GERMAIN TUDESQUE. »

* Marmontel.

les mortels la vertu aurait perdu de son prix? O jeune homme que Minerve favorise de ses inspirations! les dieux vous établissent juge entre la Richesse, la Vertu, le Plaisir et la Santé. Elles vont se rendre en votre présence; elles vont déduire les raisons qui leur font croire que chacune d'elles mérite la préférence sur les trois autres; écoutez-les, pesez et jugez. Je vais les faire assembler. Allez, mortel chéri des dieux, allez pour ce jugement implorer leur assistance; sans eux le sage ne peut rien.

SCÈNE III.

MERCURE.

Cachons Mercure à leurs regards, et ne paraissons être que le domestique de leur juge.

SCÈNE IV.

MERCURE, LA RICHESSE.

MERCURE. — Que voulez-vous?

LA RICHESSE. — Mon ami, voici de l'or; je suis la Richesse.

MERCURE. — Je le vois bien.

LA RICHESSE. — Prenez, prenez.

MERCURE. — Je vous remercie.

LA RICHESSE. — Vous me remerciez! Vous n'en voulez pas! vous n'êtes donc pas un valet?

MERCURE. — Il y a Sosie et Sosie.

LA RICHESSE. — Pourriez-vous me dire si celui qui doit nous juger a quelque ami, quelque confident, quelqu'un que je puisse gagner, afin que mon juge me soit favorable?

MERCURE. — Non.

LA RICHESSE. — Peut-être lui-même ne serait pas insensible à la beauté de ces pierreries?

MERCURE. — Non, madame la Richesse, non; rien ne le touche que la vérité. Attendez-le dans ce cabinet, il va bientôt paraître.

SCÈNE V.

MERCURE, LA RICHESSE, LE PLAISIR.

(Le Plaisir chante avant d'entrer.)

LA RICHSESE. — Qu'entends-je? Voici un chanteur qui me plaît. Eh! c'est le Plaisir.

LE PLAISIR. — Eh! oui, mon cher cœur, c'est moi. Vive la joie! Oublions le passé, jouissons du présent, moquons-nous de l'avenir, et vive la Joie!

SCÈNE VI.

MERCURE, LA RICHESSE, LE PLAISIR, LA SANTÉ.

(Elle est vêtue en chasseuse; un arc, des flèches, un carquois, ou à sa main la massue d'Hercule dont elle paraît se jouer.)

LA SANTÉ. — Eh! c'est le Plaisir!

LE PLAISIR. — Eh! c'est la Santé!

LA SANTÉ. — Bonjour, mon fidèle ami. (Elle lui prend la main et la serre par démonstration.)

LE PLAISIR. — Ahi! Vous m'avez fait mal en me serrant la main.

LA SANTÉ. — Tu me vois, je suis forte, vigoureuse. J'ai passé cette nuit à danser dans la forêt, afin d'être plus assurée de m'y trouver avant le lever de l'aurore. Depuis cet instant j'ai pris trois cerfs, forcé deux sangliers, percé deux loups de mes flèches; j'allais prendre un daim à la course, lorsqu'un ordre de Jupiter m'ordonne de me transporter ici. O souverain des Dieux! quelles grâces n'ai-je point à te rendre!... si c'est pour y passer six heures à table...

MERCURE. — Non, c'est pour décider qui doit avoir la prééminence de la Richesse, du Plaisir, de vous, ou de la Vertu.

LA SANTÉ. — Qui doute que ce soit moi?

SCÈNE VII.

MERCURE, LE PLAISIR, LA RICHESSE, LA SANTÉ, LA VERTU.

LA RICHESSE. — Quelle est cette dame?

LE PLAISIR. — Je l'ai vue autrefois dans la vallée de Tempé.

LA RICHESSE. — Je la connais bien peu; il semble qu'elle me méprise.

LA SANTÉ. — On la prendrait pour moi. Je ne veux pas la quitter, elle est aimable.

MERCURE. — Paix là, silence! voici votre juge.

SCÈNE VIII.

MERCURE, LE SAGE, LA RICHESSE, LA SANTÉ, LE PLAISIR, LA VERTU.

LA RICHESSE. — Il est bien jeune pour nous juger.

LA SANTÉ. — Sa santé m'assure de son suffrage.

LE PLAISIR. — Il a l'air bien sérieux. Il est trop jeune.

LA VERTU. — Qu'importe l'âge, quand la raison l'éclaire?

LE PLAISIR. — Vous parlez pour vous, madame la Vertu.

LA RICHESSE présentant un écrin de diamants. — Permettez-moi de vous présenter ces pierreries. (Le sage jette les pierreries à terre.) Comment nous jugerait-il? Il ne connaît pas la valeur de ce qu'on lui présente. Récusons-le.

MERCURE. — Dites vos raisons, parlez, je vous l'ordonne.

LA RICHESSE. — Et de quel droit un valet...?

MERCURE. — Je suis Mercure. Obéissez. (Il montre son caducé.)

LE PLAISIR, LA RICHESSE, LA SANTÉ. — Obéissons.

LA RICHESSE. — Obéissons. Je ne dispute point contre les dieux, ils ne peuvent tout m'enlever.

MERCURE. — Parlez.

LA RICHESSE. — Si j'avais à discuter mes droits au tribunal de ces mortels éclairés qui connaissent le prix de ce que je vaux, ma présence seule réunirait les suffrages et m'accorderait une prééminence que je rougis de disputer. O Jupiter, ô souverain des Dieux! permets-moi d'invoquer ton témoignage. Que se passe-t-il au pied de tes autels? J'y vois les humains prosternés, le front baissé vers la terre, les mains jointes et serrées, les lèvres animées et tremblantes d'impatience et de désir. Quels sont les motifs brûlants des vœux ardents qu'ils t'adressent? Ma présence, la jouissance de mes bienfaits, la possession de mes trésors, voilà ce qu'ils te demandent, voilà ce que leur importunité veut arracher à ta puissance.

Quelques mères, il est vrai, te supplient de leur accorder la santé de leur fils unique. Quelques enfants bien nés et sensibles demandent la prolongation des jours d'un père adoré, d'un monarque bienfaisant; mais leur nombre est si rare que leurs accents sont étouffés par la clameur de ceux qui ne respirent que moi, qui ne soupirent qu'après moi, qui ne sont embrasés que de moi. Les veilles, les fatigues, les courses et le jour et la nuit, leur

sang, leur vie, tout est employé par les mortels pour me posséder; les terres n'ont point d'espace, les mers n'ont point de distance qu'ils ne franchissent pour me voir, pour me contempler, pour m'attirer à eux. Sous les zones ou brûlantes ou glacées soupçonnent-ils que ma divinité réside, ils y courent, ils y volent. Faut-il escalader les plus hautes montagnes, faut-il descendre dans les plus profonds abîmes de la terre, faut-il affronter la mort, sous quelque forme qu'elle se présente, rien ne les effraye, ils se précipitent au-devant d'elle. Ils sacrifient tout pour moi, et le plaisir et la santé et la vertu. Et l'on ose mettre ici en question si je dois avoir la prééminence! Ah! s'il était possible que le genre humain entier comparût au même instant en votre présence, il aurait bientôt décidé mon juge. Mais non, pénétré de mes raisons, il va prononcer avec équité et mériter les brillantes faveurs que lui promet ma reconnaissance... J'ai dit.

Mercure. — Plaisir, c'est à vous parler.

Le Plaisir. — Je ne dirai qu'un mot, un long discours fatigue. J'approuve tout ce qu'a dit la Richesse : elle a plaidé ma cause. Les dieux importunés, les trésors demandés, les vœux ardents des mortels pour l'obtenir, tout cela est vrai; mais ils ne la désirent que pour la posséder, la Richesse n'est que l'introductrice aux moyens de parvenir à mes faveurs.

Soit le plaisir d'agir, ou celui du repos, c'est toujours moi que les hommes recherchent en courant après elle. Et pour jeter un coup d'œil rapide sur quelques passions humaines, le fastueux, le joueur, le chasseur, ne demandent aux dieux la richesse que pour favoriser plus à longs traits le plaisir qui les enchante. Les trésors ne seraient rien pour eux, si le fastueux ne voyait dans leur conquête le plaisir d'étaler sa magnificence; le joueur, de ponter au pharaon; le gourmet, des vins délicieux; le chasseur, des piqueurs, des chiens, des chevaux. Ainsi que la Richesse se désiste de ses droits et les abandonne à celui qu'elle ne fait que représenter. J'aurais encore de meilleures raisons à dire pour combattre celles que vont donner la fragile Santé et la triste Vertu; mais, mon aimable juge, je vous en supplie, que votre esprit ajoute à ma cause ce que j'y pourrais ajouter, car le plus insipide des plaisirs est de plaider; et je me tais.

Mercure. — C'est à la Santé de parler.

La Santé. — J'ai douté quelquefois que la Richesse et le

Plaisir eussent la témérité de se préférer à moi ; mais à leurs raisons j'ai reconnu leur bonne foi. Que la Vertu se préfère à eux, je n'en serai pas surprise : elle peut servir à se bien porter ; mais, je le demande à cette Richesse si fière des vœux des humains, à quoi sert-elle dans un palais privé de ma présence ? Qu'à augmenter les regrets de ceux qui ne peuvent en jouir. Voyez le vieil avare que les douleurs de la goutte empêchent même de compter son argent, que ne donnerait-il pas pour m'acheter ? Quant au Plaisir, qui ne fait valoir ses droits qu'en s'arrogeant les prérogatives de la Richesse, ce dieu si mobile et si léger ne marche jamais que sur mes pas, il n'est plus rien sans les faveurs de la Santé, il est nul où je ne suis pas. Ah ! si l'on voyait sur le visage de son juge, ou même sur celui de la Vertu, l'empreinte d'une inquiétude effrayante sur la santé la plus chère à la France, hésiterait-on de m'accorder la palme ? Je ne m'abaisserais pas même à la demander, on me supplierait à genoux de l'accepter. Hélas ! mon malheur fut toujours qu'on ne reconnaît mon prix qu'après m'avoir perdue. Mais je vois briller mes présents dans les yeux de mon juge. Il n'attendra pas un instant pénible pour apprécier ce que je vaux, et il va sans doute m'accorder ce qui m'est dû par besoin, par justice et par reconnaissance.

La Vertu. — Sous le règne bienfaisant de Saturne et de Rhée, lorsque les dieux habitaient au milieu des mortels, la Richesse, le Plaisir et la Santé n'auraient pas demandé la prééminence sur la Vertu. Les dons de la terre étaient les seules richesses ; le bonheur alors n'était pas dans les plaisirs ; la santé était l'existence : vivre et se bien porter n'était que la même chose. Mais les dieux ont abandonné la terre. La richesse à présent n'est que la soif de l'or ; les plaisirs ne sont que dans leur excès, et la santé ne paraît sur les pas de la jeunesse que pour s'éteindre aussitôt qu'elle brille. S'il est une divinité qui puisse les rendre solides et durables, c'est la Vertu. La vertu seule peut faire servir la richesse au bonheur des humains ; elle seule peut donner au plaisir cette volupté constante et céleste qui ne connaît ni les remords ni la satiété. Quant à la Santé (elle en convient elle-même), que deviendrait-elle sans le soin de nos compagnes assidues, sans la Continence, la Sobriété et la Tempérance ? Le pouvoir de la Santé, aussi loin qu'elle peut l'étendre, ne peut embrasser que le corps, et la Vertu est la santé de l'âme.

Que ne puis-je découvrir à vos yeux l'intérieur d'une âme vertueuse qui jouit à toutes les heures du plaisir émané de moi, du plaisir le plus satisfaisant et le plus facile! L'homme qui place son bonheur dans le bien qu'on fait aux autres est à chaque instant à portée d'être heureux. Voilà celui que je comble d'une félicité inaltérable. C'est ainsi que je l'approche des dieux en lui donnant leur ressemblance; c'est ainsi que j'attache auprès de lui la tendresse, la confiance et le respect : respect qui lui est propre, et qui, ne tenant ni à la naissance, ni aux dignités, ni aux circonstances, est bien au-dessus de l'étiquette; il prend le caractère sublime de la vénération que les mortels ont pour les dieux... Mais qu'ai-je besoin de persuader mon juge? La conviction de ce que j'ai dit est déjà dans son cœur; elle passe dans ses yeux, et la fille de Jupiter n'a rien à craindre d'un fils de celui qui le représente.

La Richesse. — Sera-t-elle toujours la seule que je ne pourrai vaincre?

Le Plaisir. — Il fallait la récuser.

La Santé. — Avec les traits qu'elle a pris, elle ne pouvait manquer de paraître aimable et de gagner sa cause.

La Richesse. — Il y a longtemps que le juge la connaît: on dit qu'il l'aime.

Le Plaisir. — Et qu'il en est aimé. Nous devrions le récuser.

Mercure. — Paix! le juge va prononcer.

Le Juge, qui cependant paraît avoir écrit. — Les mortels n'aspirent qu'après la Richesse; elle est l'objet de leurs vœux : mais c'est pour obtenir par elle les plaisirs, l'abondance et le repos. Quelques douceurs qu'ils se promettent dans leurs possessions, elles ne sont rien sans la Santé, qui elle-même a besoin de la Vertu pour se soutenir et régler ses mouvements. Ainsi la Richesse cédera le pas au Plaisir, qui lui-même ne paraîtra qu'à la suite de la Santé; et la Vertu répandra sur eux ses faveurs pour l'avantage et le bonheur des mortels. J'ai dit.

La Richesse. — Pourquoi Jupiter nous donna-t-il un juge si jeune?

Le Plaisir. — Il en fallait un qui eût un grand nombre d'années.

La Santé. — Cela aurait donné de la valeur à son jugement.

Mercure. — Souvenez-vous de ce qu'a dit un des grands poëtes français dans une tragédie appelée *le Cid*. Je ne me sou-

viens pas du mot; quelqu'un de la compagnie pourrait-il me le dire?

QUELQU'UN. —

Aux âmes bien nées
La valeur, etc.

MERCURE. — Vous l'avez deviné.

LETTRE DE M. DE REVERDIL, DE NYON EN SUISSE, A L'AUTEUR DE CES FEUILLES.

« M. le comte de Falkenstein a refusé les relais que les baillifs avaient eu ordre de lui faire tenir prêts de ville en ville dans le canton de Berne, et s'est fait mener, à la manière du pays, par les mêmes chevaux de Genève à Schaffhouse. La foule, qui l'obsédait dans tous les endroits où il s'arrêtait, a paru lui déplaire et a été cause qu'il n'est point sorti à Rolle. A Lausanne, qui était sa première couchée depuis qu'il voyageait si lentement, il remarqua dans sa chambre son portrait orné de guirlandes, et sous lequel on avait écrit ce quatrain :

Ne rencontrer partout que des admirateurs,
Se dérober à leurs justes hommages,
Faire le bien, s'instruire et gagner tous les cœurs,
C'est l'histoire de ses voyages.

« Le portrait et les vers attirèrent ses regards. Il demanda de qui tout cela pouvait être. L'hôte lui dit que l'un et l'autre venaient d'une Hollandaise qui logeait dans le voisinage, et ajouta, comme sans intention, que sa maison était à deux pas, qu'elle dominait le lac, et que de sa terrasse on avait la plus belle vue du monde. M. le comte demanda s'il pouvait être sûr de ne point trouver d'assemblée. L'hôte le lui promit et le trompa. Mme Blaquière [1] avait assemblé chez elle autant qu'elle avait pu de personnes présentables et surtout de jolies femmes. Le fameux Tissot s'y présenta aussi. Le prince parut goûter sa conversation et lui demanda entre autres choses s'il y avait à Lausanne des gens de lettres. M. Tissot le pria de le dispenser de répondre à une question si

1. Marie de Rapin-Thoyras, née à Wesel le 12 janvier 1715, morte à Lausanne le 22 mars 1798. Son fils, David-Paul de Cazenove, né à Amsterdam, à une date qu'on ne connaît pas d'une façon précise, fut capitaine dans les gardes de l'empereur d'Autriche; il mourut célibataire en 1782.

humiliante. Deux des plus jolies femmes s'étant avancées, car le reste parut s'occuper à jouer, il s'écria au milieu d'elles avec une sorte d'extase : « Non, dans tous mes voyages, je n'ai rien vu de si beau ! » Il se trouva que c'était de la vue qu'il parlait. Il ne s'en alla point cependant sans leur avoir dit des choses assez galantes. Mme Blaquière fut la mieux traitée. Elle est fille de l'historien Rapin-Thoyras, par conséquent née demoiselle. Un de ses fils, nommé M. de Cazenove, du nom d'un premier mari, sert en Autriche. C'était pour avoir occasion d'en parler qu'elle lui avait envoyé vers et portraits. Elle pria en effet M. le comte de Falkenstein de le recommander à l'Empereur. « J'ai peu de crédit à Vienne, répondit M. le comte, mais voici un de mes amis qui prendra le nom de M. de Cazenove sur ses tablettes pour en parler à l'Empereur. » En effet, l'empereur, ayant sans doute dépouillé les tablettes du comte de Colloredo, a fait appeler auprès de lui le jeune homme au camp de Styrie, et l'a recommandé au général dans la division de qui il se trouve. C'est à Mme Blaquière qu'on attribue la fable que voici. Il faut remarquer que l'auteur n'a jamais vécu en France, et peut-être n'y a jamais été.

L'AIGLE ET LE ROSSIGNOL.

Un rossignol fameux de plus d'une manière
Par l'éclat, la douceur et l'accord de ses airs,
Après avoir chanté dans cent climats divers,
Vint enfin se fixer, pour finir sa carrière,
  Dans une riche et commode volière
Qu'il faisait résonner du bruit de ses concerts.
Jamais des sons plus doux ne s'étaient fait entendre.
  De toutes parts des oiseaux différents
    Auprès de lui venaient se rendre.
Ils s'estimaient heureux d'entendre ses accents;
    Et même ce cygne qu'on loue
    Pour ses accords mélodieux,
    Plus grand que celui de Mantoue,
    Puisqu'il a rang parmi les dieux,
    Empressé de lui rendre hommage,
    Le célébrait dans ses chansons;
Et, jaloux de l'espoir d'obtenir son suffrage,
    Daigna prendre de ses leçons.
La foule quelquefois devenait incommode ;
Hibou, milan, corbeau, même plus d'un oison,
De louanges sans fin lui versaient le poison.

Un jour le roitelet, son messager fidèle,
Et qu'à la découverte il envoyait souvent,
Haletant, essoufflé, volant à tire-d'aile
Comme s'il arrivait tout droit du firmament,
Vient lui dire : « Écoutez une grande nouvelle;
L'aigle vient, vous allez le voir dans un moment.
Et loin de planer dans les airs,
Je l'ai vu voler terre à terre
Pour venir admirer le maître que je sers. »
Le rossignol, flatté, cependant se lamente.
« Eh quoi! toujours des grands, des curieux? Quel sort!
Non, je ne chante plus, et ma voix expirante
Ferait pour l'aigle un inutile effort.
Le renvoyer pourtant... Un aigle est quelque chose;
Ce n'est pas tous les jours qu'on en voit ici-bas.
Que ma célébrité me donne d'embarras,
Et que d'ennuis elle me cause!
En vérité, je n'y tiens pas. »
Notre chantre aussitôt rajuste son plumage,
Prélude ses sons les plus doux,
Bien assuré par son ramage
D'enchanter l'aigle, et faire cent jaloux.
L'aigle arrive en effet de l'enceinte sacrée,
Il fait deux fois le tour, puis, reprenant son vol
Et suivant son dessein sans voir le rossignol,
Il s'élance à ses yeux vers la voûte azurée.
L'oiseau chanteur, confus de se voir négligé,
Affront qui n'était pas chez lui fort ordinaire,
Jura que dès ce jour il en serait vengé.
« Oui, ce roi des oiseaux sentira ma colère;
Mes chants l'auraient vanté, mais je les changerai.
La déesse aux cent voix, qui n'ose me déplaire,
Ne parlera de lui que comme je voudrai. »
A ces mots, que dictait une rage impuissante,
Il élève sa voix, qui devient glapissante.
Pour renforcer ses tons à l'art il a recours;
Mais que peut-il gagner par ses efforts pénibles?
Ce qu'un méchant gagne toujours.
Aigris par le dépit, ses sons jadis flexibles,
Au lieu de plaire, rendaient sourds.
Une corneille alors, matrone respectable,
Qui chez tous les oiseaux passait pour raisonnable,
Lui dit : « Pauvre animal, va, calme tes fureurs;
D'un courroux impuissant apprends à te défendre.
A quoi te serviront tant de vaines clameurs?
L'oiseau de Jupiter est trop haut pour t'entendre. »

« Vous pouvez recueillir, chemin faisant, d'autres anecdotes sur M. le comte de Falkenstein : comme quoi il goûta le beurre à Rolle; comme quoi il n'entretint le grand Haller que d'inoculation; comment un paysan, auquel il se fit connaître pour l'empereur, s'écria : *C'est bien le diable! je ne l'aurais jamais cru, etc.* La plupart de ces petites bêtises ne valent guère la peine qu'on les écrive... »

— La modestie de M. Houdon lui a fait apporter tous ses soins à empêcher que les vers qu'on lui a adressés de tous côtés ne fussent imprimés dans aucun papier public. En voici que M. de Rulhière fit sur-le-champ, après avoir admiré sa *Diane*.

Oui, c'est Diane, et mon œil enchanté
Désire dans sa course atteindre la déesse,
Et mes regards devancent sa vitesse.
Aucun habillement ne voile sa beauté,
Mais son effroi lui rend sa chasteté.
On aurait dans Éphèse adoré ton ouvrage,
Rival de Phidias, ingénieux Houdon,
A moins que les dévots, en voyant ton image,
N'eussent craint le sort d'Actéon.

Parmi plusieurs morceaux précieux que le même artiste a exposés au Salon, il y a entre autres un petit bas-relief représentant une grive morte, attachée à un clou par la patte. Ce morceau est d'un effet prodigieux; plus on le voit de près, plus il fait d'illusion. Un enfant de six ans fut mené, il y a quelques jours, dans l'atelier de M. Houdon; il examina cet oiseau, et demanda d'abord à son père où il était blessé. On lui dit que la blessure était vraisemblablement cachée. « Mais, papa, dit-il, de quoi est donc fait cet oiseau? — C'est du marbre, lui dit son père. — Ah! ah! reprit l'enfant, est-ce que l'on fait des plumes avec du marbre? » Cette naïveté dut flatter l'artiste plus que les éloges presque toujours exagérés des connaisseurs[1].

— Tous les édits, tous les arrêts émanés du département des finances depuis que Sa Majesté en a confié l'administration à M. Necker, formeraient peut-être le plus excellent code d'économie politique qui ait encore été fait. On y trouve tous les grands principes développés avec la profondeur et la précision la plus lumineuse, la réforme des abus préparée sans effort, la dépense

1. Ce marbre a figuré à la vente posthume de l'artiste, en 1828.

soumise à un ordre plus constant et plus éclairé, les frais de perception diminués, le système général des finances réduit à une marche plus simple et plus uniforme, enfin le grand art de gouverner et de maintenir le crédit public, de ranimer la confiance des peuples et de l'inspirer même aux nations rivales. Mais une opération supérieure à toute celles qui l'ont précédée, et qui mérite d'être comptée au nombre des époques les plus heureuses du gouvernement français, c'est l'établissement de l'administration provinciale du Berry, établissement dont les avantages deviendront sans doute l'objet des vœux de toutes les autres provinces du royaume, et qui doit consacrer dès à présent le nom de M. Necker au rang des noms les plus illustres et les plus chers à la France.

Le but de ce nouvel établissement est d'ajouter aux ressorts de notre législation un ressort qui lui manque essentiellement, dont l'effet soit d'adoucir le fardeau des impositions par un moyen qui puisse toujours subsister et se perfectionner de lui-même, sans porter aucune atteinte à l'autorité du souverain, sans lui laisser craindre aucune résistance dangereuse, sans embarrasser même en aucune manière l'exécution de ses volontés. C'est ce moyen qu'on s'est assuré de trouver dans le zèle éclairé d'une administration locale, permanente et nombreuse, intéressée à faire la répartition des impôts la plus juste et la plus équitable, à prévenir les abus de tout genre et à féconder les ressources particulières à chaque province, ressources qui doivent varier selon la diversité des sols, des caractères et des usages.

Une tâche si importante et si difficile a été abandonnée jusqu'à présent aux soins du ministre des finances, dont le temps et les forces ne peuvent embrasser un détail aussi immense, et qui se voit forcé ainsi de suivre presque aveuglément les impressions de l'autorité intermédiaire de messieurs les intendants, et plus souvent encore de leurs secrétaires et de leurs subdélégués[1].

« Ces subdélégués n'ont jamais de rapport avec le ministre, même en l'absence de l'intendant, qui, dans quelque lieu qu'il

1. Ainsi que le reconnaît Meister en terminant cet article, les principaux passages en sont empruntés à un *Mémoire donné au roi en 1778*, par M. Necker, et qui ne fut imprimé qu'en 1781; il en fut fait alors trois éditions différentes, deux in-4° et une in-8°. Ce *Mémoire* a été depuis réimprimé dans les *OEuvres* de Necker. Nous avons placé entre guillemets les emprunts textuels de Meister.

soit, retient toujours à lui seul la correspondance ; ils ne peuvent donc acquérir aucun mérite direct auprès du gouvernement, ni aucune gloire qui leur soit propre. On doit nécessairement se ressentir du défaut de ces deux grands mobiles sans lesquels, à moins d'une grande vertu, un subalterne, chargé d'une administration publique, doit être soumis à toutes les passions particulières. De tels hommes, on le sent facilement, doivent être timides devant les puissants et arrogants envers les faibles; ils doivent surtout se parer sans cesse de l'autorité royale, et cette autorité, en de pareilles mains, doit souvent éloigner du roi le cœur de ses peuples. »

« Il n'y a dans les pays d'élection aucun contradicteur légitime du commissaire départi; il n'en peut pas même exister dans l'ordre actuel sans déranger la subordination et contrarier la marche des affaires; ainsi, à moins que le gouvernement ne soit averti par des injustices éclatantes ou par quelque scandale public, il est obligé de voir par les yeux de l'homme même qu'on aurait besoin de juger. »

Que résulte-t-il d'une forme d'administration aussi arbitraire?

« Il vient au ministre des plaintes d'un particulier ou d'une paroisse entière. On communique à l'intendant cette requête; celui-ci, dans sa réponse, ou conteste les faits, ou les explique, et toujours d'une manière à prouver que tout ce qui a été fait par ses ordres a été bien fait. Alors on écrit au plaignant qu'on a tardé à faire droit jusqu'à ce qu'on eût pris une connaissance exacte de l'affaire, et on lui transmet, comme un jugement réfléchi du conseil, la simple réponse de l'intendant. Quelquefois même, à sa réquisition, on réprimande le contribuable ou la paroisse de s'être plaints mal à propos, et qui sait s'ils ne se ressentent pas encore d'une autre manière de leur hardiesse? Car un intendant et ses subdélégués, qui voient toujours que les requêtes leur sont renvoyées, que leurs décisions sont adoptées et que cette déférence à leur avis est nécessaire, doivent naturellement mépriser les plaintes auxquelles des corps entiers ne s'associent pas; et voilà pourquoi dans les provinces ils sont si fort redoutés de ceux qui n'ont pas de rapport avec la cour ou la capitale. »

« Quand de longs murmures dégénèrent en plaintes générales, le parlement se remue et vient se placer entre le roi et ses peuples. Mais, eût-il les connaissances qu'il ne peut rassembler,

deviendrait impossible; et, si elle avait jamais lieu, ce ne pourrait être que par l'effet d'un malheur général et par des actes accumulés d'injustice et d'oppression. Mais, si le meilleur des rois pouvait instituer une administration qui, en aplanissant le chemin à sa justice, offrît encore un obstacle aux abus du pouvoir, ne serait-ce pas à ses yeux le point de perfection, puisque, après avoir fait le bonheur de ses peuples pendant son règne, il en serait encore le bienfaiteur dans les temps les plus reculés?

Une observation non moins importante que toutes celles qu'on vient d'indiquer, c'est qu'en supposant que les administrations provinciales ne fussent pas aujourd'hui la manière la plus convenable de simplifier les finances et d'atteindre au meilleur système d'imposition, il serait encore sage de la choisir, comme étant celle à laquelle les esprits sont le plus préparés; toute autre qui, sous un point de vue purement abstrait, paraîtrait préférable, trouverait, à titre de nouveauté, des obstacles d'exécution d'où naîtrait bientôt le découragement; et l'administration montre bien moins d'habileté lorsqu'elle veut exécuter tout à coup le plus grand bien qu'elle a conçu que lorsqu'elle s'en approche par degrés, mais plus sûrement, en suivant la route que l'opinion générale a le plus frayée.

En avouant que la plupart des réflexions que l'on vient de faire ont été puisées dans un Mémoire manuscrit qui nous avait été confié sous le sceau du plus profond secret, nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire ici en entier la conclusion de ce fameux morceau : « J'ai vu divers genres de gloire partagés entre les souverains : la guerre, la politique, les arts et la magnificence ont tour à tour signalé leur règne et consacré leur mémoire. Aujourd'hui, le soin du bonheur des peuples et l'établissement des lois qui peuvent l'assurer semblent offrir la seule ambition nouvelle et la plus noble de toutes. Un siècle plus calme et plus instruit paraît désabusé de ses fausses grandeurs. En même temps la nation a les yeux ouverts sur Votre Majesté; elle croit voir un accord entre ses besoins et le caractère de son souverain, entre l'âge de Votre Majesté et le temps nécessaire pour accomplir des projets salutaires; et l'amour qu'inspire Votre Majesté fait apercevoir avec sensibilité que la gloire qui paraît lui être plus particulièrement réservée sera la plus conforme à son bonheur ainsi que la plus précieuse à l'humanité. »

en particulier, toutes ces parties si essentielles au bonheur et au repos de toutes les classes de la société, ont paru devoir être confiées préférablement à une commission locale composée de propriétaires choisis dans les différents ordres de l'État, dont les suffrages fussent balancés par un sage équilibre, dont le nombre ne fût point assez grand pour embarrasser, mais suffisant pour garantir le vœu de la province[1].

Les conditions essentielles auxquelles on a cru devoir soumettre le nouvel établissement sont des règles simples de comptabilité; l'administration la plus économe, les assemblées générales aussi éloignées que l'entretien du zèle et de la confiance peut le permettre; l'obligation de soumettre toutes les délibérations à l'approbation du conseil, éclairé par le commissaire départi; l'engagement de payer la même somme d'imposition versée aujourd'hui au trésor royal; le simple pouvoir de faire des observations, en cas de demandes nouvelles, de manière que la volonté du roi se trouve toujours éclairée et jamais arrêtée; enfin le mot de *Don gratuit* absolument interdit, celui de *Pays d'administration* subrogé à celui de *Pays d'État*, afin que la ressemblance de nom ne puisse jamais entraîner de prétentions semblables.

Il résulte de la nature de ces conditions si sagement combinées que l'institution d'administrations provinciales formées sur ce modèle, loin de pouvoir être envisagée comme un accroissement de résistance, servirait plutôt de contrepoids à la puissance des États et des parlements, et qu'elle offrirait même aux rois des moyens d'asseoir plus tranquillement leur juste autorité. La réunion de tant de corps, presque toujours jaloux les uns des autres,

1. Dans une commission permanente, composée des principaux propriétaires d'une province, la réunion des connaissances, la succession des idées, donnent à la médiocrité même une consistance. « Le concours de l'intérêt général vient augmenter les lumières, la publicité des délibérations force à l'honnêteté; et si le bien arrive avec lenteur, il arrive du moins; et une fois obtenu, il est à l'abri du caprice et se maintient. Au lieu que l'intendant le plus rempli de zèle et de connaissances est bientôt suivi par un autre qui dérange ou abandonne les projets de son prédécesseur. Dans l'espace de dix ou douze ans, on les voit aller de Limoges en Roussillon, de Roussillon en Hainaut, en Lorraine; et à chaque variation ils perdent le fruit de toutes les connaissances locales qu'ils pouvaient avoir acquises. On dirait, à voir ces changements continuels, que l'administration des provinces est une école établie pour les maîtres des requêtes, et que, destinés à gouverner un autre hémisphère, ils viennent en France s'essayer sur différents sols et sur divers caractères, tandis que le grand avantage de chaque province devrait toujours être le but, et l'homme le moyen. » (MEISTER.)

deviendrait impossible; et, si elle avait jamais lieu, ce ne pourrait être que par l'effet d'un malheur général et par des actes accumulés d'injustice et d'oppression. Mais, si le meilleur des rois pouvait instituer une administration qui, en aplanissant le chemin à sa justice, offrît encore un obstacle aux abus du pouvoir, ne serait-ce pas à ses yeux le point de perfection, puisque, après avoir fait le bonheur de ses peuples pendant son règne, il en serait encore le bienfaiteur dans les temps les plus reculés?

Une observation non moins importante que toutes celles qu'on vient d'indiquer, c'est qu'en supposant que les administrations provinciales ne fussent pas aujourd'hui la manière la plus convenable de simplifier les finances et d'atteindre au meilleur système d'imposition, il serait encore sage de la choisir, comme étant celle à laquelle les esprits sont le plus préparés; toute autre qui, sous un point de vue purement abstrait, paraîtrait préférable, trouverait, à titre de nouveauté, des obstacles d'exécution d'où naîtrait bientôt le découragement; et l'administration montre bien moins d'habileté lorsqu'elle veut exécuter tout à coup le plus grand bien qu'elle a conçu que lorsqu'elle s'en approche par degrés, mais plus sûrement, en suivant la route que l'opinion générale a le plus frayée.

En avouant que la plupart des réflexions que l'on vient de faire ont été puisées dans un Mémoire manuscrit qui nous avait été confié sous le sceau du plus profond secret, nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire ici en entier la conclusion de ce fameux morceau : « J'ai vu divers genres de gloire partagés entre les souverains : la guerre, la politique, les arts et la magnificence ont tour à tour signalé leur règne et consacré leur mémoire. Aujourd'hui, le soin du bonheur des peuples et l'établissement des lois qui peuvent l'assurer semblent offrir la seule ambition nouvelle et la plus noble de toutes. Un siècle plus calme et plus instruit paraît désabusé de ses fausses grandeurs. En même temps la nation a les yeux ouverts sur Votre Majesté; elle croit voir un accord entre ses besoins et le caractère de son souverain, entre l'âge de Votre Majesté et le temps nécessaire pour accomplir des projets salutaires; et l'amour qu'inspire Votre Majesté fait apercevoir avec sensibilité que la gloire qui paraît lui être plus particulièrement réservée sera la plus conforme à son bonheur ainsi que la plus précieuse à l'humanité. »

— On peut mettre au nombre des bons livres publiés depuis quelque temps les *Recherches et Considérations sur la population de la France*, par M. Moheau[1], avec cette épigraphe : *Ego rem quam ago non opinionem sed opus esse, eamque non sectæ alicujus aut placiti, sed utilitatis esse et amplitudinis immensæ fundamenta.* (BACON.)

Tout ce que nous avons pu apprendre de M. Moheau, c'est ce qu'il dit de lui-même dans un *Avis au lecteur*, que des devoirs d'état l'ont obligé à faire ou diriger des recherches relatives à la population, ordonnées par le gouvernement; que son goût l'a porté à les étendre, et que la masse des faits étant devenue considérable, il a pensé à les distribuer en différentes classes, selon les vérités dont ils pouvaient former la preuve.

Le plan de son livre offre les vues les plus utiles, développées dans la méthode la plus raisonnable et la plus complète; et nous ne connaissons aucun ouvrage où ce sujet important soit traité avec plus d'étendue et de clarté. On examine dans le premier livre l'état actuel de la population; dans le second, les causes du progrès ou de la décadence de la population. Ce second livre est divisé en deux parties : la première traite des causes physiques qui influent sur la population, de l'air, des vents, des montagnes et des bois; des eaux, des aliments, de la fatigue et du repos; de la richesse et de l'indigence; de l'habitude; des métiers destructeurs de l'espèce humaine; de l'effet du climat, des aliments, du régime, sur le caractère et les affections; et de la réaction du caractère et des affections sur la constitution physique. La seconde partie traite des causes politiques, civiles et morales, de la religion, du gouvernement, des lois civiles relatives à l'état de l'homme en France; du mariage; des droits de masculinité, de primogéniture, et des substitutions; de la peine de mort, des mœurs, du luxe, des usages, du droit d'aubaine, des impôts, de la guerre, de la marine et des colonies; des moyens de fixer les nationaux et d'attirer les étrangers; des rapports de la pop lation aux moyens de subsistance et à l'aisance du peuple; établissements et règlements de police utiles à la popu de l'influence du gouvernement sur toutes les ca

1. Le *Journal des savants* (mai 1779, édition de Hollande, in-18) dit ouvrage était attribué en partie à M. de Montyon. Voir la longue n de (*France littéraire*) sur ce livre, art. MONTYON.

vent déterminer les progrès et décroissements de la population.

La première partie de cet ouvrage est fort supérieure à la seconde. C'est le fruit d'un travail infiniment pénible et le résultat d'une immensité de faits et de calculs rassemblés avec un soin extrême et dont les rapports, établis avec beaucoup de sagacité, forment peut-être l'ensemble le plus complet que nous ait encore offert l'arithmétique politique. L'auteur ne néglige aucun des moyens de connaître la population, et les apprécie tous avec une grande justesse ; l'imperfection ou plutôt l'impossibilité d'un dénombrement exact tête par tête, la proportion du nombre des paroisses à celui des familles, celle du nombre des maisons à celui des habitants, celle du nombre des familles et des cotes de capitation au nombre des habitants, l'évaluation de la population par le nombre des naissances, par celui des mariages, par celui des morts, enfin la proportion de la consommation au nombre des habitants.

M. Moheau est parvenu à rassembler les dénombrements de plus de six cent mille habitants et les relevés du nombre des naissances dans le lieu de leur habitation pendant dix ans ; ses recherches ont été faites dans huit généralités, situées au nord, au midi, à l'ouest, à l'est du royaume, sur le bord de la mer, dans l'intérieur des terres, par conséquent dans des pays où le climat, les vivres, le régime, la culture, les arts, les manufactures diffèrent ; il a observé que dans tous ces pays, malgré ces variétés, il existe à peu près le même rapport entre le nombre des naissances et celui des habitants, puisque la proportion la plus forte est de 27 $\frac{1}{2}$, et la plus faible de 23 $\frac{1}{4}$, et que les proportions intermédiaires diffèrent peu entre elles. Il en a conclu qu'il existait au moins en France une relation constante entre ces deux nombres, telle que l'une pouvait être la mesure de l'autre, mesure que donne le terme moyen des exemples rapportés. Il s'est pourtant permis de hausser ce terme environ d'un cinquantième, d'après la considération de quelques qualités distinctives des lieux dénombrés, qui se trouvent moins exprimées dans la masse totale du royaume. Suivant ces calculs, il croit pouvoir porter la population actuelle de la France à vingt-trois millions cinq cent mille. Pour donner à cette évaluation une certitude et une précision entières, il serait sans doute à désirer que M. Moheau fût à portée de multiplier encore ses observations et d'opé-

rer sur un plus grand nombre de pays; mais nous osons croire que, du moins en France, personne n'a été plus avant dans cette carrière obscure et pénible, personne n'a touché le but de si près. M. de Voltaire ayant calculé pendant la dernière guerre que si la population continuait de diminuer dans la même proportion, il ne resterait en France, l'an 2050, je crois, qu'un homme avec fraction, M. Moheau nous rassure beaucoup sur cet avenir. Il trouve dans les dénombrements de quinze communautés d'Auvergne, faits à quinze ans de distance et qui comprennent la guerre de 1755, une augmentation d'environ $\frac{2}{43}$; or, si l'on jugeait du royaume par ces quinze communautés, qui ne sont certainement pas celles où la population a le plus gagné, et si la situation nationale était toujours la même qu'elle a été pendant cette époque, en moins de deux siècles et demi la population serait doublée.

« Cette progression, dit l'auteur, est-elle possible? et doit-on supposer que jamais la population s'élève en France jusqu'à ce degré? Nous avouons que nous n'y trouvons aucun obstacle, et nous croyons, avec M. Franklin, que les limites de la population ne sont fixées que par la quantité d'hommes que la terre peut nourrir et vêtir; ces bornes même, qui sont réelles pour la totalité de l'univers, n'existent pas pour un pays en particulier; et sa population peut être supérieure à la fécondité du sol, si l'habitant trouve dans son industrie des moyens de subvenir à ses besoins et de rendre tributaire le sol étranger... On doit donc tenir pour certain que la possibilité de l'extension de la population va jusqu'au point où la réunion d'un nombre d'hommes sur un même terrain pourrait nuire à leur conservation par l'altération de l'atmosphère, ou l'interception des communications, ou l'insuffisance des moyens de fournir aux besoins de la vie. »

— C'est le mardi 23 que l'Académie royale de musique a donné la première représentation d'*Armide*, drame héroïque en cinq actes, de Quinault, remis en musique par M. le chevalier Gluck. Ce grand événement était attendu depuis longtemps avec impatience par les deux partis; on le croyait décisif, et il n'a rien décidé. Les Gluckistes et les Piccinistes conservent toujours les mêmes haines, les mêmes prétentions, la même fureur. Il faut convenir pourtant que l'effet de cette première représentation aurait eu de quoi effrayer des partisans moins zélés, moins

enthousiastes, ou, si l'on veut, moins sûrs de leur doctrine que ne le sont les partisans de M. le chevalier Gluck. Presque tout l'opéra fut écouté avec une grande indifférence; il n'y eut que la fin du premier acte et quelques airs du quatrième qu'on applaudit assez vivement. Le plus grand nombre des spectateurs se permettait d'avouer que de tous les ouvrages de M. Gluck c'était celui qui leur avait fait le moins de plaisir. Il a voulu travailler, disait-on, dans un genre qui n'est pas le sien. Il a mis de la force et de l'énergie où il ne fallait que de la grâce et de la mollesse. Excepté les chœurs et quelques grands effets d'orchestre, il y a peu de scènes où l'on ne soit tenté de regretter le chant facile et naturel du bon Lulli, etc.

M. de La Harpe jusque-là n'avait pas encore osé prendre parti dans cette fameuse querelle, du moins il n'avait dit dans son journal que quelques mots en faveur de la brochure de M. Marmontel; il les désavoua modestement deux jours après dans *la Feuille du soir* pour apaiser plusieurs dames de sa connaissance dont cette indiscrétion lui avait fait fermer la porte. Malgré une si dure leçon, j'ignore par quel motif, soit que le moment lui ait paru plus favorable, soit que l'intérêt du bon goût l'ait emporté enfin sur toute autre considération, M. de La Harpe s'est avisé de faire à propos d'*Armide* une critique fort étendue et fort amère de tout le système musical de M. le chevalier Gluck. Il y disserte à perte de vue sur l'harmonie et sur la mélodie, sur le chant et sur les accompagnements, sur le récitatif et sur la mélopée. Pouvait-on laisser une si grande audace impunie? M. le chevalier n'a pas manqué de crier à l'injustice. Il a commencé par persifler assez lestement son nouvel Aristarque. Ensuite il a invoqué le secours de tous les gens de lettres capables de sentir et de développer les secrets de son art. Il a fait entendre qu'il s'agissait de venger la gloire de la nation, d'apprendre aux étrangers que tous nos littérateurs n'étaient pas aussi ignorants que M. de La Harpe. Il s'est adressé plus particulièrement à l'anonyme de Vaugirard. Cet anonyme est, comme tout le monde sait, M. Suard, lequel ne s'est point refusé au plaisir de rompre une lance avec M. de La Harpe en l'honneur de la musique allemande. Nous ne sommes point assez hardis pour juger du fond de la querelle, mais ce qui nous a paru d'une vérité sensible, c'est que l'anonyme de Vaugirard a mis dans sa défense tout l'esprit, toute

l'adresse imaginable. Qu'il ait tort, qu'il ait raison, qu'il soit de bonne foi, qu'il ne le soit pas, on ne peut s'empêcher de le trouver profond et lumineux lorsqu'il prouve que M. de La Harpe ne sait ni la musique, ni le grec; il est impossible encore de se fâcher contre lui lorsqu'il apprend simplement à ce rude adversaire qu'un peu de politesse ne gâterait rien à la dispute et ne ferait même aucun tort au progrès du bon goût. Ces choses-là sont à la portée de tout le monde.

— Les Comédiens français ont donné, le mercredi 24, la première représentation des *Cinq Soubrettes, ou l'Inconséquent*, comédie en cinq actes, en prose, de M. de Laujon, secrétaire des commandements de M. le prince de Condé, auteur de *l'Amoureux de quinze ans*, d'*Églé*, de *Sylvie*, etc., et d'un grand nombre de fêtes et de chansons recueillies en trois volumes, sous le titre d'*A-propos de société*.

Cette comédie, qui avait été faite pour plaire à une société où cinq femmes désiraient toutes également le rôle de soubrette, méritait sans doute le succès qu'elle eut sur le théâtre de Chantilly; mais l'auteur devait-il s'attendre à la même indulgence de la part du public? Des spectateurs qui n'étaient point dans le secret pouvaient-ils lui savoir quelque gré de sa complaisance? Imaginez le sort d'un enfant gâté par sa famille, et qui tombe tout à coup dans un monde inconnu où il ne laisse apercevoir aucun défaut, aucun ridicule qui ne soit vivement remarqué, vivement repris; c'est le sort de ce malheureux ouvrage. J'ai vu peu de pièces jugées avec autant de sévérité, et que le parterre ait plus cruellement rudoyées.

Il y aurait presque autant de difficulté que d'ennui à donner l'analyse des *Cinq Soubrettes*. C'est l'intrigue d'antichambre la plus embrouillée qu'il soit possible de concevoir, et cette intrigue est noyée dans une multitude de détails qui ne laissent aucune trace dans l'esprit. Le personnage principal est un homme inconséquent, gouverné par ses valets, et nommément par une demoiselle Du Tour, ancienne domestique, qui a trois ou quatre femmes de chambre sous ses ordres. Il est question de vendre une terre, de la racheter, de renvoyer un intendant, d'en prendre un autre, de défaire un mariage, de le renouer. Une des cinq soubrettes est une demoiselle déguisée qui finit par épouser le neveu de la maison, etc., et toute cette conduite est enveloppée

d'un cailletage éternel. A travers tout ce fatras il y a quelques traits de caractère et de vérité, mais qui, dans l'ensemble où ils se trouvent jetés, ne font que peu d'effet.

— Quoiqu'on ait dit avec assez de raison que le temps des bonnes parodies était passé, il y aurait de l'humeur à n'apercevoir aucun talent pour ce genre dans *Gabrielle de Passy*, parodie de *Gabrielle de Vergy*, en un acte, en prose et en vaudeville, par MM. d'Ussieux et Imbert. Cette pièce fut représentée pour la première fois en deux actes sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le 30 août. Le premier acte eut un grand succès; on trouva beaucoup de longueurs dans le second, et le dénoûment plus triste et plus dégoûtant que celui qu'on avait eu le projet de parodier. On éviterait une partie de ces défauts en réduisant la pièce en un seul acte. Il s'en faut bien cependant que la seconde partie de l'ouvrage soit aussi heureuse que la première.

Le calembour qui forme le refrain du dernier vaudeville est assez fou.

Ah! il n'est point de fête
Quand le cœur n'en est pas, etc.

— *Foka, ou les Métamorphoses, conte chinois dérobé à M. de V...*[1]. Deux petits volumes in-12. On ne peut citer ici cette plate imitation du *Sopha* que pour assurer qu'elle n'a été dérobée à aucun homme de lettres connu, et moins à M. de Voltaire qu'à aucun autre. Le livre tombe des mains à la première page.

— On attend avec beaucoup d'empressement un nouveau volume des opuscules de M. de Buffon, qui contiendra un système d'arithmétique morale, un traité de l'inutilité de la géométrie et plusieurs discours académiques qui n'avaient point encore paru[2].

1. Par Paul Baret ou Barrett, auteur du *Grelot*.
2. Ce volume n'a pas été publié.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE

DU TOME ONZIÈME

1775

Pages.

JANVIER. — *De la Liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration,* par l'abbé Morellet. — Couplets sur un mot donné. — *Étrennes d'un inconnu* à Mme Necker. — Reprise d'*Iphigénie,* opéra de Gluck. — *Monsieur Pétau, ou le Gâteau des rois,* comédie, par Imbert; emprisonnement de l'auteur et de Mlle Luzy; interdiction de Crébillon comme censeur. — Discours de Malesherbes à l'occasion du rétablissement de l'ancienne magistrature. — *Almanach des muses* pour l'anné 1775. — Discours de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, à la rentrée du parlement de Provence. — Éloges divers de Catinat; anecdotes sur ce maréchal. — *Confession d'une jolie femme,* par Mlle d'Albert. — Prix offert à l'Académie française par Élie de Beaumont, et refusé par le ministre. — Chansons par Mmes de Boufflers et Du Deffand. — Vers à Mlle de Valory partant pour sa terre. — *Orlando furioso* de l'Arioste, illustré par Eisen, Greuze, Cochin, Moreau, etc. — *Contes mis en vers,* par le petit-cousin de Rabelais [D'Aquin de Château-Lyon]. — Débuts de Michu à la Comédie-Italienne. — *Le Roi et son Ministre,* drame, par le chevalier Du Coudray; article de Mme d'ÉPINAY. — *Épître sur les jardins anglais,* par de Chabanon. — *Temple de mémoire, ou Vision d'un solitaire,* par Cl.-M. Giraud. 3

FÉVRIER. — *La Fausse Magie,* opéra comique, paroles de Marmontel, musique de Grétry. — Chanson par Porcien, peintre. — Sonnet italien, attribué à Métastase ou à Galiani. — *Théorie du paradoxe,* par l'abbé Morellet; différend de Linguet et de Gerbier; couplet à cette occasion. — *Don Pèdre, roi de Castille, tragédie et autres pièces,* par Voltaire. — *Histoire secrète du prophète des Turcs,* par Anselin, nouvelle édition. — *Le Couronnement d'un roi,* essai allégorique attribué à Gohier. — Vers de Marmontel pour être mis au bas du portrait de d'Alembert. — Réception de Malesherbes à l'Académie française; réponse de l'abbé de Radonvilliers; lectures par l'abbé Delille et d'Alembert. — *Éloges de François Quesnay,* par le marquis de Mirabeau. — *Théâtre de campagne,* par Carmontelle. — *Zély, ou la Difficulté d'être heureux,* etc., contes attribués à Voisenon ou à Fourqueux et publiés par Dantu. — Première représentation d'*Albert,* par Le Blanc de Guillet. — *Éloge de Piron,* lu à l'Académie de Dijon, par Perret, avocat. — *Petit Écrit sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774 qui permet le libre commerce des blés dans le royaume,* par Voltaire. — *L'Homme sensible,* traduit de l'anglais de Brook, par de Saint-Ange. 26

Pages.

MARS. — *Théorie du libelle, ou l'Art de calomnier avec fruit*, par Linguet. — *De l'Esprit du gouvernement économique*, par Boesnier de Lorme. — *Les Femmes vengées, ou les Feintes Infidélités*, opéra comique, paroles de Sedaine, musique de Philidor. — *Histoire de l'Alcoran*, par Turpin. — Première représentation du *Barbier de Séville*. — *Éloge historique de Montaigne*, par Dom de Vienne. — *Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, par Condillac. — Épitaphe burlesque d'un sieur Mirabeau et de sa femme. — *OEuvres complètes* d'Alexis Piron, publiés par Rigoley de Juvigny 43

AVRIL. — *Sur la législation du commerce des grains*, par Necker. — Querelle des auteurs dramatiques et de la Comédie-Française. — Publication d'une comédie de Palissot, *les Courtisanes, ou l'École des mœurs*. — Découvertes scientifiques attribuées à Diderot. 59

MAI. — Réception de Chastellux à l'Académie française. — Rentrée de Larive et débuts de Mlle Lavoye à la Comédie-Française; débuts de Coralli et de Mlle Villeneuve à la Comédie-Italienne. — Représentation à l'Opéra de *Céphale et Procris*, paroles de Marmontel, musique de Grétry. — *Ordonnance concernant les sépultures*, par Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. — *Monsieur Cassandre, ou les Effets de l'amour et du vert-de-gris*, drame burlesque attribué à Coqueley de Chaussepierre, ou à Donnat, Chauveau et Simon. — *Lettre à M. d'Alembert* [sur La Fontaine], par un anonyme. — *La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera*, par L.-A. Caraccioli. — Querelle de Mlle Raucourt et du marquis de Villette; vers de celui-ci sur le manche à balai qu'elle lui avait envoyé. — *Roger-Bontemps et Javotte* [parodie d'*Orphée et d'Eurydice*], par Moline et Dorvigny. — *Voyage en Sicile et à Malte*, traduit de l'anglais de Brydoyne, par de Meunier. — *Voyages d'Italie et de Hollande*, par l'abbé Coyer. — *Lettre sur la sainte ampoule et sur le sacre de nos rois à Reims*, par Pluche, principal du collège de Laon. — *Taconet, ou Mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre*, par Artaud. — *La Brouette du Vinaigrier*, drame, par Mercier. — *La Vie du pape Clément XIV Ganganelli*, par Caraccioli. 66

JUIN. — Interdiction du *Couronnement de Télémaque*, tragédie, par de Sérigny. — Reprise de l'*Union de l'amour et des arts* à l'Opéra. — Réception du maréchal duc de Duras à l'Académie française; réponse de Buffon. — *Tout vient à point à qui peut attendre, ou Cadichon, suivi de Jeannette ou l'Indiscrétion*, contes, par le comte de Caylus. — *La Fête du village*, opéra comique, paroles de Moline, musique de Désormery. — Jugement du Châtelet dans le procès du comte de Guines. — Réflexions sur le talent et le sort de de Belloy. — *Réflexions philosophiques sur l'impôt*, par Jérôme Tifaut de La Noue. — *Idylle* sur les corvées et *Pygmalion* [de J.-J. Rousseau], mis en vers par Berquin. — *La Victime mariée* et *Colette, ou la Vertu récompensée*, romans traduits de l'anglais. 85

JUILLET. — *Les Hommes de Prométhée*, poëme, par Colardeau. — *Histoire de Jenni, ou le Sage et l'Athée*, par Voltaire. — *Annales du règne de Marie-Thérèse*, par Fromageot. — *Les Plans et Statuts des différents établissements ordonnés par Catherine II*, etc., traduits du russe de Betzky, par Le Clerc. — *Les Arsacides*, tragédie, par Peyraud de Beaussol. — *Requête au roi*, par Mercier. 96

Pages.

AOUT. — *Cythère assiégée,* ballet, paroles de Favart, musique nouvelle de Gluck. — *Le Mariage clandestin,* comédie, par Le Monnier. — *Commentaire sur la Henriade,* par La Beaumelle, avec des notes et des additions par Fréron. — *Frédégonde et Brunehaut,* roman, par Monvel. — *Lettre de Mme Le Hoc à M. Le Hic au sujet de la Fausse Magie,* par Le Fuel de Méricourt. — Remède de la dame Mouffer contre le ver solitaire. — Publication par l'imprimerie ducale des Deux-Ponts du *Cours d'études* de Condillac. — Concours académiques; prix décerné à La Harpe pour son *Éloge de Catinat;* publication de celui de Guibert. — Représentation à la Comédie-Française du *Connétable de Bourbon,* du même auteur. — *La Belle Arsène,* comédie-féerie, paroles de Favart, musique de Monsigny. — *Le Dix-huitième Siècle,* satire, par Gilbert. — *Conseils à un jeune poëte,* par La Harpe 107

SEPTEMBRE. — *Épître à M. le comte de B***,* par Barthe. — *La Colonie,* opéra comique, paroles de Framery, musique de Sacchini. — Publication du *Barbier de Séville.* — *Les Devoirs de princes réduits à un seul principe,* par F.-N. Moreau. — *Diatribe à l'auteur des Éphémérides,* par Voltaire; réquisitoire de Séguier contre cette brochure. — *Recherches sur les maladies chroniques,* etc., par Antoine, Théophile et François de Bordeu. — *La Sibylle gauloise,* par La Dixmerie. — *Analyse de l'Histoire philosophique, etc., des Indes,* par Fr. Bernard. — *Henriette Wyndham, ou la Coquette abusée,* roman traduit de l'anglais. — Impromptu de Marmontel et réponse de Mme Necker. — *Alexis et Daphné,* pastorale; *Philémon et Baucis,* ballet héroïque, paroles de Chabanon de Maugris, musique de Gossec. — Estampe publiée par les économistes sous le titre de *Maximes générales du gouvernement agricole le plus avantageux au genre humain.* — *Journal de lecture.* — Examen du *Commentaire sur la Henriade,* de La Beaumelle et Fréron. — *Éloges de Nicolas de Catinat,* par l'abbé d'Espagnac et par l'abbé du Rouzeau. 117

OCTOBRE. — *Dialogue entre un évêque et un curé sur les mariages des protestants,* attribué à l'abbé Louis Guidi. — Épitaphe [supposée] d'une jeune Anglaise, par le chevalier de l'Isle. — *La Réduction de Paris,* drame, par Du Rozoy, musique de Bianchi. — *Les Loisirs* du chevalier d'Éon de Beaumont. — Représentation à la Comédie-Française du *Pygmalion* de J.-J. Rousseau. — *Menzikoff,* tragédie, par La Harpe, représentée devant la cour à Fontainebleau. — Sur la propreté [à propos d'un passage des *Recherches sur les maladies chroniques* de MM. de Bordeu]. — Mort de Lagrange, traducteur de Lucrèce et de Sénèque. — *État civil, politique et commerçant du Bengale,* traduit de l'anglais de Boltz, par de Meunier. — *La France illustre, ou le Plutarque français,* par Turpin. — Conversation originale [de Du Barry *le roué* et de de Vaines] 131

NOVEMBRE. — Représentations de société à Chantilly et à La Chevrette. — Changements faits par Guibert au *Connétable de Bourbon;* mot de la reine à ce sujet. — Mort de Voisenon; anecdotes sur lui. — *Les Rêves d'un homme de bien qui peuvent être réalisés.* — *Histoire de la ville de Rouen,* par Servin. — *Nathalie,* drame, par Mercier. — *Histoire de l'astronomie ancienne,* par Bailly. — *Lettres magiques,* par l'abbé Fiart. — Mlle Raucourt grande prêtresse de la *Loge de Lesbos.* — *Le Paysan perverti,* par Rétif de La Bretonne. — *Histoire de saint Louis,* par de Bury. —

Pages.

L'Homme du monde, roman traduit de l'anglais de Mackensie par de Saint-Ange. — Bruit du mariage de Beaumarchais avec Mlle d'Éon.. 148

Décembre. — *Adèle de Ponthieu*, tragédie lyrique, paroles de Saint-Marc, musique de de La Borde. — Représentation à la cour du *Connétable de Bourbon*, remanié par l'auteur. — *Lettres intéressantes du pape Clément XIV* [Ganganelli], par Caraccioli. — Revue de l'année 1775: livres, pièces de théâtre et œuvres d'art. 162

1776

Janvier. — *Lettre sur les drames-opéras*, par le bailli du Rollet; chanson sur cette brochure. — Autre chanson sur la grippe et la réforme. — Épitaphe de l'abbé de Voisenon par Colardeau. — *Les Souliers mordorés*, opéra comique, paroles de Serrière, musique de Fridzeri. — Chanson de Boufflers sur le retour du duc de Choiseul à Paris. — Couplets de Mme Du Deffand sur le duc et la duchesse. — L'Opéra mis en régie par le roi. — Reprise d'*Adèle de Ponthieu;* ballet de *Médée*. — *Système physique et moral de la femme*, par Roussel. — *Le duc d'Arnay*, roman, par Carmontelle. — *Epître à M. de Monregard, intendant général des postes de France*, par Gresset. 172

Février. — Observations sur un passage des *Commentaires* de Jules César. — Vers de Marmontel à Mme Necker en lui envoyant son buste, et réponse; stances à Mlle ***; vers du comte d'Estaing à Guibert; vers de Boufflers sur l'histoire de Loth. — Publication des *Arsacides* de Peyraud de Beaussol. — *OEuvres diverses*, du comte Antoine Hamilton. — *L'Ecole des maris*, roman. — Mort de Gentil-Bernard; anecdotes sur lui. — *Le Lord supposé*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de Doismont, musique de Chartrin. — Réception de Boisgelin à l'Académie française; lectures d'une *Epître sur l'éloquence*, par Marmontel, et de l'*Éloge de l'abbé de Dangeau*, par d'Alembert. — Mort de Fréron 189

Mars. — *L'Art de la toilette*, traduit de l'anglais de Chesterfield, avec des observations du traducteur. — Débuts à la Comédie-Française de Mlles Contat et Vadé; réception de Mme Suin. — Fête organisée par quelques *impures* et interdite sur la plainte de l'archevêque de Paris. — *Ah! que c'est bête!* par M. Timbré [le marquis de Saint-Chamond]. — *Le Philosophe sans prétention, ou l'Homme rare*, par de La Folie. — Fable orientale. — *Abdolonyme*, pastorale héroïque, par Collet. — OEuvres de Shakespeare, traduites en français et illustrées par Moreau. — Changements faits par Marmontel à *la Fausse Magie*. — Compliments de clôture des spectacles. — *Dissertation sur les attributs de Vénus*, par l'abbé de La Chau; lettre du patriarche sur ce travail. — *Instruction pastorale de l'archevêque de Lyon* [Montazet] *sur les sources de l'incrédulité et les fondements de la religion;* épigramme sur ce prélat. — *Van Brock, ou le Petit Roland*, poëme, par Alexis Maton. — *Le Nouveau Spectateur, ou Examen des nouvelles pièces de théâtre*, par Le Fuel de Méricourt. — *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard III, roi d'Angleterre*, par Mmes de Tencin et Élie de Beaumont. — Représentation de *Lorédan*, tragédie, par Dubois-Fontanelle. 205

Pages.

AVRIL. — *Mémoire à consulter sur l'existence actuelle des six corps,* par de La Croix, avocat. — *Alceste,* opéra, paroles du bailli du Rollet, musique de Gluck. — *OEuvres diverses* du comte de Tressan. — *Lettre à l'éditeur des Lettres de Clément XIV,* par le chevalier de Béthune. — *Lettres chinoises, indiennes et tartares,* par Voltaire. — Romance par Sedaine. — Ferveur des fidèles en l'honneur du jubilé; plaisante réplique à un philosophe attribuée à diverses dames. — *Oraison funèbre du comte du Muy,* par J.-B.-Ch.-M. de Beauvais, évêque de Senez. — Anecdote sur *la Métromanie.* — *Le Rat et la Statue,* traduit de l'anglais de Chesterfield, par Maty. — Vers de l'abbé Porquet sur l'amour-propre. — *Chanson sur ce que Larrivée a reçu vingt-cinq louis pour ne plus chanter dans l'opéra* d'Adèle 228

MAI. — *L'Ecole des mœurs,* comédie, par Fenouillot de Falbaire. — *Satire au comte de ***,* par Robbé de Beauveset. — *Essai sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France,* par Dumont. — Changements apportés à l'opéra d'*Alceste.* — Mort de Mlle de Lespinasse; sa vie, ses liaisons, son testament. — *Les Égarements de l'amour, ou Lettres de Fanelli et de Milfort,* par Imbert. —*Histoire naturelle de la parole,* par Court de Gébelin. — *L'Esprit des us ages, des mœurs et des coutumes des différents peuples,* par de Meunier. 25

JUIN. — Réception de La Harpe à l'Académie française. — Conduite scandaleuse et fuite de Mlle Raucourt. — *Jézennemours,* roman dramatique, par Mercier. — *L'Ecole des pères,* par Rétif de La Bretonne. — Lettre de Mme d'Épinay à l'abbé Galiani sur la perfectibilité des animaux, et réflexions de Meister sur le même sujet. — Couplets du duc de Nivernois; couplets de Lemierre à Mme Séguier; impromptu à la vicomtesse de Belzunce qui distribuait à sa société des cordons de montre. — Lettre sur Rousseau adressée à un prince d'Allemagne. 267

JUILLET. — Nouveau dialogue des morts : Érasme et Luther. — *La Tentation,* conte, par le marquis de Saint-Marc. — Épigramme de Robbé sur une pièce de Saint-Foix. — *Molière,* drame imité de Goldoni, par Mercier. — *Mémoires turcs,* par Godard d'Aucourt, nouvelle édition avec une épître dédicatoire à Mlle Duthé. — Nouvelle polémique soulevée par les œuvres de Shakespeare. — Chansons du comte d'Albaret et de l'abbé Arnaud à Grimod de La Reynière père. — Rentrée de Mlle Sainval cadette à la Comédie-Française; retraite de Mlle Dumesnil. — *La Bonne Femme, ou le Phénix,* parodie d'*Alceste,* par Piis, Desprez, Regnier et Barré. — *De la Législation, ou Principes des lois,* par Mably. — La Harpe partage avec Dubois-Fontanelle la direction du *Journal de politique et de littérature.* — *Bibliothèque universelle des romans.* — *La F.... omanie,* poëme attribué à Sénac de Meilhan. — *L'Erreur d'un moment,* roman traduit de l'anglais. — *Traité sur la cavalerie,* par Drumond de Melfort. — *Clavicule du cheval, ou Tableau des connaissances relatives à cet animal,* par Lafosse 290

AOUT. — *Caïus Marius Coriolan,* tragédie, par Gudin de la Brenellerie. — Reprise des *Romans,* ballet par Bonneval, musique nouvelle de Cambini. — Procès de l'abbé Baudeau avec les administrateurs de la caisse de Poissy. — Pièces de vers couronnées au concours académique; discours

Pages.

de l'abbé Arnaud sur Homère; lettre de Voltaire sur Shakespeare. — *Éloge de Néricault-Destouches*, par d'Alembert. — Lettre de Mme Gardel au marquis d'Amezaga. — *Fleur d'Épine*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de Voisenon, musique de Mme Louis. — *Heures de Cythère.* — Vers de Meister à Houdon sur sa Diane nue destinée au duc de Saxe-Gotha. 309

SEPTEMBRE. — Extraits du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur* de *la Henriade* (par Voltaire). — Pensées détachées. — *Elphyre et Mélazone, ou Portraits de deux cousines*, par Pezay. — *Le Duel comique*, opéra bouffon, paroles de Moline, musique de Paisiello. — *Requête des soldats français à la reine* (en vers). — Mort de Saint-Foix; anecdotes sur lui. — *La Bible enfin expliquée par les aumôniers de Sa Majesté le roi de Pologne* (par Voltaire). — Mémoire de Mme Beau-Séjour pour Mme de Mirabeau contre l'*Ami des hommes.* — Jean-Jacques et le chien de M. de Saint-Fargeau. — *Ode sur le jubilé*, par Gilbert. — Vers de Naigeon à Mlle Camille, de la Comédie-Italienne; parodie de cette pièce 328

OCTOBRE. — *Euthyme et Lyris*, ballet, par Boutillier et Désormery; *les Isies*, ballet tiré des *Fêtes de l'hymen* de Cahusac et Rameau; *Apelles et Campaspes*, ballet de Noverre. — Inscriptions diverses par Pezay pour son jardin; parodie de l'une d'elles. — Vers de l'abbé Delille à Turgot. — *Mustapha et Zéangir*, tragédie de Chamfort représentée à Fontainebleau. — *Lettres de milord Rivers à sir Charles Cardigan*, par Mme Riccoboni. — *Le Bureau d'esprit*, comédie non représentée, par Rutlidge. — Fragments de deux lettres de l'abbé Galiani sur l'Amérique et sur Mme Geoffrin; affaiblissement de cette dernière; sa fille, Mme de La Ferté-Imbault, fait fermer la porte de sa mère aux philosophes. 355

NOVEMBRE. — *Traité de musique*, par Bemetzrieder. — Impromptu de Marmontel; vers de Fontenelle à une jolie femme; vers présentés à la reine par le fils de Baculard d'Arnaud. — Lettre de Voltaire à Boncerf, auteur des *Inconvénients des droits féodaux.* — Lettre apocryphe de Frédéric à d'Alembert. — *Théorie des jardins*, par Morel; lettre (inédite) de Carmontelle sur ce livre. — *La Rupture, ou le Malentendu*, comédie en un acte, par Legrand. — *Observations à MM. de l'Académie française au sujet d'une lettre de M. de Voltaire*, par Rutlidge. — Annonce du *Journal français*, rédigé par Palissot et Clément. — *Les Caprices de Galatée*, ballet, par Noverre. — Reprise de *Roméo et Juliette*, tragédie, par Ducis. — *La Quinzaine anglaise*, par Rutlidge. — Linguet prend la défense du chevalier d'Éon. — *Aux Mânes de Louis XV*, par Gudin de La Brenellerie. — *L'Iliade*, traduite par Lebrun. — *Les Gynographes*, par Rétif de La Bretonne. — *OEuvres dramatiques* de Sedaine 367

DÉCEMBRE. — *Le Malheureux imaginaire*, comédie, par Dorat. — *Mémoires d'une reine infortunée* [Caroline-Mathilde de Danemark]. — Examen des *Mânes de Louis XV*, par Gudin. — Chansons en l'honneur de Mme de La Ferté-Imbault, reine des Lanturelus. — Reprise de *Arlequin Hulla* à la Comédie-Italienne. — Reprise de *l'Aveugle de Palmyre.* — *Discours sur les monuments publics de tous les âges*, etc., par l'abbé de Lubersac. — *Anecdotes sur Mme la comtesse Du Barry*, par Pidansat de Mairobert. 389

1777

Pages.

JANVIER. — *Zuma,* tragédie, par Le Fèvre. — Chanson chantée à un souper chez la maréchale de Luxembourg, attribuée à Boufflers ou au chevalier de l'Isle. — Vers au bas du portrait de Mme d'Haussonville, peint par Boufflers; vers de celui-ci « pendant le cours d'un accès de dévotion »; épigramme de Rulhière. — Vers de Diderot pour la fête d'Églé; *Étrennes du philosophe à sa vieille amie.* — *Alain et Rosette, ou la Bergère ingénue,* intermède, paroles de Boutillier, musique de Pouteau. — Insuccès d'un ballet intercalé dans *Alceste.* — Derniers jours de Mme Geoffrin. — Nouvelle querelle de La Harpe et de Dorat. — Étrennes de Mme de La Vaupalière à son mari. — Repartie du maréchal de Noailles à Louis XV, à propos de Maurice de Saxe. — *Éloge historique de M. de Saint-Foix,* par Du Coudray. — *Almanach des muses pour l'année 1776.* — *Les Horaces,* ballet, par Noverre. — Reprise des *Trois Sultanes,* paroles de Favart, musique de Noverre. 399

FÉVRIER. — *Lettre à M. le comte de Vergennes,* par Linguet. — *Plan de l'Apocalypse,* brochure en faveur des jésuites. — *Poésies lyriques* de Ramler, traduites par Cacault. — *Céphalide, ou les Autres Mariages samnites,* opéra comique, paroles du prince de Ligne, musique de Vitzumb et Cifolelli, représenté à Bruxelles. — Réponse [en vers] du prince de Ligne à une lettre de Voltaire. — Débuts de Mlle Compain à la Comédie-Française et de Mlle Cécile, danseuse, à l'Opéra. — *Le Mort marié,* opéra comique, paroles de Sedaine, musique de Bianchi. — Remerciement de Sedaine à Pajou au nom des animaux à propos de sa statue de Buffon. — Sentence du Châtelet contre Delisle de Sales à propos de *la Philosophie de la nature.* — *Histoire générale de la Chine,* par l'abbé Grosier. . . 414

MARS. — *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuple de l'Asie,* par Bailly. — *L'Annonce du printemps,* poésie, par la marquise de Cassini. — Portrait de Mme Du Châtelet, par Mme Du Deffand. — Publication des *Prôneurs,* de Dorat. — Vers à Sophie Arnould, qui avait acquis le buste de Mlle Clairon, à la vente de Randon de Boisset. — Reprise du *Complaisant,* comédie, par Pont-de-Vesle. — Débuts de l'arlequin Bigottini, dans *Arlequin esprit-follet;* retraite de Mme Laruette. — *Les Ruses de l'Amour,* ballet, par Noverre. — Spectacles de société chez Mme de Montesson : *Robert Sciarts* et *l'Heureux Échange,* par cette dame; *le Minutieux,* par le marquis de Montesquiou. — Mot de Voltaire à l'abbé Coyer. — *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV,* publiés par l'abbé Millot. — *Idylles* de Théocrite, traduites par de Chabanon. — *Le Libertin devenu vertueux,* par Domairon. — *Les Noces patriarcales,* poëme en prose, par Le Suire. — *Annales civiles, politiques et littéraires,* par Linguet. — *Les Incas,* par Marmontel. 432

MAI. — Querelles musicales; rivalité de Gluck et de Piccini; polémique de Marmontel et de l'abbé Arnaud. — *Vie de Desrues,* par Baculard d'Arnaud. 456

JUIN. — Voyage en France de Joseph II sous le nom de comte de Falkenstein; anecdotes sur son séjour à Paris et à Versailles. — *L'Égoïsme,* comédie, par Cailhava d'Estandoux. — Fondation de l'ordre de la *Persévérance.* —

Pages.

Mort de Crébillon fils. — *Voyage en Bourgogne,* par le chevalier Bertin. — *Les Trois Fermiers,* opéra comique, paroles de Monvel, musique de Dezède. — *Les Poupées,* comédie en un acte, tirée de *la Métamorphose amoureuse* de Legrand. — Représentation à Versailles, en l'honneur de Joseph II, de *Castor et Pollux* de Rameau; succès de Mlle Arnould. — *Fêtes des bonnes gens de Canon et de Briquebec,* par l'abbé Le Monnier. — *Le Messie,* poëme, par Dubourg. 468

JUILLET. — *Le Roman de mon oncle,* conte, par d'Hèle. — Vers de Delisle de Sales à Villette. — *Gabrielle de Vergy,* tragédie par De Belloy. — Reprise d'*Ernelinde.* — *Mémoires philosophiques du baron de* ***, par l'abbé de Crillon. — Épigramme sur les gazons semés à la porte de l'Académie. — *Ernestine,* opéra comique, paroles de Chauderlos de Laclos, musique de Saint-Georges; *Laurette,* opéra comique, paroles d'un anonyme, musique de Mereaux. — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France,* par le P. Griffet, publiés par l'abbé de Querbœuf. — *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur* [Joseph II], *pendant son séjour à Paris,* par Du Coudray. — *Le Paysan perverti, ou les Mœurs des grandes villes,* par Nougaret. — *Histoire de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs,* par Keralio. — *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale,* par Bossu. — *Seconde suite d'estampes avec le texte pour servir à l'histoire des mœurs et du costume français,* texte par Rétif de La Bretonne, planches par Moreau le Jeune. 484

AOUT. — *Éloge historique du chancelier de L'Hospital,* par de Guibert. — Énigme sur une tête à perruque. — *L'Amant bourru,* comédie, par Monvel. — *Mémoire à consulter pour les anciens druides contre M. Bailly,* par l'abbé Baudeau. — *Lettre au public sur la mort de MM. de Crébillon, Gresset et Parfaict,* par Du Coudray. — Chanson par Mlle Necker [Mme de Staël]. — Prix décerné par l'Académie à l'*Éloge du chancelier de L'Hospital,* par l'abbé Remy; extrait de celui qu'avait présenté Condorcet. — Fragment d'une lettre de Grimm sur les fêtes offertes par Catherine II à Gustave III. 504

SEPTEMBRE. — Proverbe, par Sedaine. — Lettre de M. Reverdil, de Nyon en Suisse, à Meister, sur le passage de Joseph II dans ce pays; vers adressés au prince par Mme Blaquière. — Vers de Rulhière à Houdon sur sa Diane nue. — Sur l'administration provinciale du Berry, par Necker. — *Recherches et considérations sur la population de la France,* par Moheau. — *Armide,* opéra, paroles de Quinault, musique de Gluck. — Représentation à la Comédie-Française des *Cinq Soubrettes,* par Laujon. — *Gabrielle de Passy,* parodie de *Gabrielle de Vergy,* par d'Ussieux et Imbert. — *Foka ou les Métamorphoses,* par Barrett. — Annonce d'un recueil d'opuscules de Buffon. 517

FIN DE LA TABLE DU TOME ONZIÈME.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1234]